



Bibliotheca Lundensiana.

PHILATELIC SECTION.



9  
R  
St. Louis, Mo.  
St. Louis, Mo.

Grandford 2237

LE

# TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

---

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

---

ILLUSTRÉ DE 320 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste  
42, Rue de Florence, 42.

1891

---

Bruxelles. — Imprimerie L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.

---

# TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1891

- Acores**, 125.  
**Afganistan**, 37.  
**Afrique centrale** (v. angl. de l'), 125'.  
 — méridionale — 25', 37', 49'.  
 — orientale — 37', 49', 66', 105, 113, 126.  
**Allemagne** (empire), 1, 49, 120.  
**Angola au Congo. Les timbres d'**, 58.  
**Aniliné. Les timbres à l'**, 18.  
**Antioquia**, 127.  
**Argentine**, 1', 13', 22, 25, 37', 50', 65', 77', 89', 97, 111, 126.  
 — Cordoba, 13'.  
**Argentine. Les cartes-lettres officielles de la Rép.**, 22.  
**Association pour la protection timbro-philique**, 88, 101.  
**Australie du Sud**, 26', 39', 56, 97, 113.  
**Australie du Sud. Documents relatifs aux timbres de l'**, 86'.  
**Australie occidentale**, 97, 126.  
**Autriche**, 2, 14, 39, 51, 77', 105, 120'.  
**Bahamas**, 97.  
**Bamba**, 2, 26, 35, 51', 77', 90, 105, 113.  
**Banva. A propos des timbres de**, 35.  
**Barikades**, 97.  
**Bavière**, 26, 113, 126.  
**Bechuanaland Brit.**, 3, 26.  
**Belebei**, 8'.  
**Belgique**, 14, 26, 39, 51, 66, 78', 89, 97.  
**Bermudes**, 126'.  
**Bhopal**, 3, 65, 105.  
**Bibliothèque des timbrophiles**, 122.  
**Bogorodsk**, 20.  
**Bolivar**, 28'.  
**Bolivie**, 14, 25, 66, 90'.  
**Bougouroulan**, 8'.  
**Bésil**, 14', 39, 52', 79', 98, 113, 126.  
**Canada**, 3.  
**Cap de Bonne-Espérance**, 40, 80'.  
**Cartes postales. A la recherche de**, 94.  
**Cauca**, 26, 59'.  
**Cauca. Les timbres provisoires de**, 59'.  
**Celaya**, 92'.  
**Ceylan**, 14', 27', 39', 66, 80, 126.  
**Charakoff**, 8'.  
**Chiapas**, 129.  
**Chili**, 93.  
**Cyprus**, 15.  
**Colombie Rep.**, 15', 26, 40, 66, 79', 90, 98', 113, 126'.  
 — Antioquia, 127.  
 — Bolivar, 98', 114.  
 — Cauca, 26, 59'.  
 — Tolima, 66.  
**Colonies françaises**, 81, 105, 114'.  
**Comores (Iles)**, 40.  
**Congo**, 27.  
**Congo français**, 66', 98, 114', 127.  
**Cordoba**, 13'.  
**Correspondance**, 136.  
**Costa-Rica**, 15, 27.  
**Côte-d'Or**, 3', 27, 40', 106, 115'.  
**Cuba**, 53, 66, 106, 120, 127.  
**Cuba. Les faux timbres de**, 120.  
**Curaçao**, 115', 127.  
**Danemark**, 3, 23.  
**Danois sans filagramme. Les timbres**, 23.  
**Demande de renseignements**, 24', 48'.  
**Diégo-Suarez**, 3, 115', 127'.  
**Dominicaine**, 27, 53, 67', 80, 90, 111, 127.  
**Dominicaine. A propos des timbres surchargés de la Rép.**, 111.  
**Echos du Congrès postal de Vienne**, 96.  
**Egypte**, 15', 27.  
**Equateur**, 28, 40', 81', 96.  
**Equateur. Les timbres officiels de l'**, 96.  
**Espagne**, 15', 24, 61, 76, 87, 87.  
**Espagne. Histoire des timbres de l'**, 61, 76, 87.  
**Espagne. Imitation du 12 c. 1865 d'**, 24.  
**Espagne. Le 2 reales bleu 1851 d'**, 87.  
**Etats-Unis d'Amérique**, 4', 15, 27', 40, 81, 90, 115'.  
**Falkland**, 53', 99.  
**Fausseurs et voleurs**, 35.  
**Faux timbres**, 59.  
**Fidji**, 41, 67', 81, 106', 116.  
**Finlande**, 54', 67', 81'.  
 — Helsingfors, 54'.  
**France**, 4, 16, 28, 54, 103', 116.  
**Gabon**, 16, 60'.  
**Gadiasteh**, 84'.  
**Gaieté des adresses**, 11.  
**Gaieté des annonces**, 36.  
**Gambie**, 91.  
**Grande Bretagne**, 4', 16, 28', 11', 99', 127.  
**Grèce**, 16, 41, 54, 81, 91'.  
**Grenade**, 16', 29'.  
**Grinzowetz**, 84'.  
**Guadeloupe**, 16', 42, 116', 127.  
**Guinée**, 91.  
**Guyane anglaise**, 4, 17', 29, 99.  
 — hollandaise, 81, 100'.  
**Gwalior**, 81, 91, 117'.  
**Haïti**, 4, 17', 55, 81.  
**Hawaïan**, 106.  
**Hayderabad**, 29, 42', 69, 82', 106.  
**Helsingfors**, 54'.  
**Honduras Britannique**, 29', 42', 69, 91, 100', 128.  
**Honduras République**, 100'.  
**Hong-Kong**, 17, 29', 42', 69.  
**Hongrie**, 101, 106.  
**Indes anglaises**, 18, 29', 42, 45', 58, 69', 117', 128.  
**Indes anglaises. Le 4 annas octogone des**, 45', 58.  
**Indes néerlandaises**, 18, 48'.  
**Indo-Chine**, 4.  
**Irbit**, 8'.  
**Italie**, 5', 29', 55', 70, 82, 91', 101, 128'.  
**Jamaïque**, 18, 55, 82', 101.  
**Japonaise Carotte**, 76.  
**Jeypore**, 117'.  
**Jhind**, 117, 128.  
**Johore**, 18', 24', 82', 91'.  
**Jummo-Kashmir**, 18, 30, 91.  
**Kologrif**, 102.  
**Kolonna**, 20'.  
**Koungour**, 33, 102'.  
**Krasny**, 119'.  
**Labouan**, 70, 106.  
**Lagos**, 18, 70.  
**Leeward**, 5', 18', 30, 42, 82', 128.  
**Liberia**, 70, 82'.  
**Liebedjan**, 130.  
**Loubuy**, 33.  
**Luxembourg**, 18, 92', 106, 128'.  
**Madagascar**, 70', 101', 106, 117.  
**Malacca**, 42', 55', 92, 128.  
**Malte**, 18.  
**Martinique**, 18, 43, 83', 102', 129.  
**Mashonaland**, 18.  
**Maurice**, 6', 18, 30, 43', 70, 107', 118', 129'.  
**Mexique**, 6, 22', 24', 30, 43', 55', 59, 70', 83', 92', 102, 107', 118, 120', 129, 131'.  
 — Celaya, 92'.  
 — Chiapas, 129.  
 — Morelia, 107'.  
 — Patzeuaro, 22', 59.  
 — Querétaro, 107', 129.  
 — Veracruz, 71', 83'.  
 — Zacatecas, 55'.  
**Mexique. Les bandes timbrées du 120'**, 131'.  
**Monaco**, 43', 56, 70', 92, 107, 129.  
**Monténégro**, 129'.  
**Morelia**, 107'.

**Nabha**, 118.  
 Nandgam, 59.  
 Natal, 72, 83, 92.  
 Negri, Sembilan 107.  
 Niagara, 31, 44, 56, 92.  
 Nicolsk, 8.  
 Nord de Bornéo, 6, 16, 30, 44, 107, 129.  
 Norwège, 19, 44, 83.  
 Nossi-Bé, 6, 19, 44, 56, 107, 129.  
 Nouveau Brunswick, 6, 31.  
 Nouvelle Ecosse, 6, 31.  
 Nouvelle-Galles du Sud, 7, 31, 44, 56, 72, 92, 108, 118, 130.  
 Nouvelle Rép. d'Afrique du Sud, 7.  
 Nouvelle Zélande, 19, 32, 44, 57, 118.  
 Noworjew, 73, 131.

**Ochansk**, 57, 71.

*Oldenbourg. Les premiers timbres d'*  
 133.

Orange, 19, 32, 45, 72, 118.  
 Ossa, 20, 109.  
 Oustionjua, 107.

**Palang**, 72, 83, 102, 118.

Paraguay, 19, 108, 118.

Parme, 102.

*Parisot-Incident*, 93.

*Parisot. Encore le*, 112.

*Patzcuaro. Le timbre de*, 2, 59.

Phys-Bas, 108, 119, 130.

Perak, 19, 32, 57, 72, 102.

Pereinslaw, 57.

Philippines, 19, 81, 92, 119.

Podolsk, 20.

Porto-Rico, 130.

Portugal, 32, 57, 72.

*Pousse des fertiles*, 75.

Prilouky, 81.

Pskoff, 33.

Pattiacka, 15, 73, 108, 119.

**Queensland**, 7, 32, 45.

queretaro, 107, 129.

**Referendum**, 11.

*Réponse à notre demande de renseignements*, 96.

Rennon, 7, 108, 130.

Rjeff, 74, 103.

Rostoffs/ Don, 45.

Roumanie, 8, 19, 45, 73, 92, 102.

Russie, 8, 20, 23, 33, 45, 57, 64, 73, 83, 102, 109, 119, 130.

— Bebelej, 8.

— Bogorodsk, 20.

— Hongouroustan, 8.

— Charkoff, 8.

— Gadatsch, 84.

— Griazowetz, 84.

— Irbit, 8.

— Kolegrif, 102.

— Kolonna, 20.

— Koungour, 33, 102.

— Krasny, 119.

— Liebedjan, 130.

— Loubny, 33.

— Nicolsk, 8.

— Noworjew, 73, 131.

— Ochansk, 57, 71.

— Ossa, 20, 109.

— Oustionjua, 107.

— Pereinslaw, 57.

— Podolsk, 20.

— Prilouky, 81.

— Pskoff, 33.

— Rjeff, 74, 103.

— Rostoff s/ Don, 15.

— Schadrinsk, 23.

— Solikamsk, 74, 81.

— Starobeylsk, 130.

— Tichwin, 20.

— Tscherdina, 8, 109.

— Weissiegonsk, 20, 45.

— Welsk, 8, 131.

— Wologda, 61.

— Zudonsk, 8, 33.

— Zolotonoscha, 9.

**Saint-Christophe**, 9, 103.

Sainte-Lucie, 103.

Saint-Pierre et Miquelon, 74, 81, 131.

Saint-Thomas et Prince, 32.

Saint-Vincent, 9.

Salvador, 33, 45, 81, 93, 119.

Sarawak, 57, 103.

*Schadrinsk. Un timbre provisoire de*  
 23.

*Sedangs. Les timbres de*, 21.

*Sedangs. Mort du Roi des*, 10.

Selangor, 81.

**Serbie**, 9, 20, 93, 109, 119, 131.

Seychelles, 34.

Siam, 21, 58.

Sierra Leone, 103.

Sirmoor, 9.

Solikamsk, 74, 81.

Soruth, 74, 93.

Starobeylsk, 130.

Suède, 9, 34, 57, 59, 74, 75, 84, 85, 93,  
 103, 131.

*Suède. Les enveloppes de*, 59, 75, 85.

Suisse, 21, 34, 104, 131.

*Suisse. Les anciens timbres de*, 101.

Swaziland, 9.

**Tabago**, 119.

Tanger, 9, 21.

*Taptiny. La mort de M.*, 63.

Tasmanie, 34, 45, 109, 119, 131.

Terre de feu, 58.

Terre-Neuve, 9, 21.

Tichwin, 20.

Tolima, 66, 85, 110.

*Tolima. Les faux timbres de*, 85, 110.

Transvaal, 21.

Travancore, 109, 134.

*Tribunaux*, 121.

Trinité, 21.

Tscherdina, 8, 109.

Tunisie, 21, 34.

Turquie, 48, 85, 93, 103, 109, 132.

**Uruguay**, 5, 110, 129, 132.

**Venezuela**, 10, 71, 85.

*Venezuela ressuscités. Les timbres 1887-*  
 1888, 71.

Vera Cruz, 74, 81.

Victoria, 10, 21, 35, 45, 103, 132.

*Vérité du Capitaine Tic. Les*, 10.

**Welslegonsk**, 20, 45.

Welsk, 8, 131.

*Wologda. Les timbres ture de* 64.

Wurtemberg, 21, 35.

**Zacatecas**, 15.

Zudonsk, 8, 33.

Zolotonoscha, 9.

Zoutoulant, 85, 110, 132.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque \*.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

<p>Abonnement par année</p> <p>PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00 LE NUMÉRO . . . . . 0.60</p>	<p><i>Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées</i></p> <p><b>À J.-B. MOENS</b></p> <p>Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES</p> <p><i>Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.</i></p>	<p>TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.</p>
--	---	--

**CHRONIQUE**

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Depuis le 10 décembre, nous écrit-on, les bandes et les enveloppes sont retirées de cours. Pourquoi? C'est un mystère que n'éclaircit pas l'avis suivant, recueilli dans le *Philatelist* :

*Avis au sujet des enveloppes timbrées et des bandes timbrées.*

A partir du 10 décembre 1890, les bureaux de distributions ne vendront plus de bandes ni d'enveloppes timbrées. A partir de la même date il est ordonné à l'Administration Impériale des postes de ne plus les laisser confectionner ni mettre en vente. Il est laissé au public le soin de se procurer des enveloppes et des bandes non timbrées et d'y coller le timbre nécessaire.

Les enveloppes et bandes timbrées du nouveau modèle qui, au 10 décembre 1890 se trouvent encore entre les mains du public, peuvent encore être employées.

De plus, les enveloppes et bandes timbrées au timbre ancien modèle, conservent aussi leur valeur jusqu'au 31 janvier 1891. Berlin le 27 novembre 1890.

Le secrétaire de l'administration des postes Impériales  
VON STEPHAN.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Nous avons chaque mois de nouvelles émis-

sions, destinées sans doute à refaire les finances si délabrées de ce pauvre pays qui a pris un nom cependant si plein de promesses. Cette fois, nous avons le timbre de 1/4 centavo venant relever de ses fonctions provisoires le 12 centavos qui a fait l'interim par la surcharge noire d'abord, rouge ensuite et qu'on nous promettait même jaune.



Le type est à l'effigie du général Tristan, Paz voulons-nous dire, tournée vers la droite dans un double ovale ayant pour inscription : *Republica Argentina*; au-dessus, un cartouche contenant : *Correos y telegrafos*; au-dessous : *Centavo 1/4 centavo*; cadre rectangulaire.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 : 1/4 centavo, vert.

La bande 1 centavo est remplacée assez misérablement par le type ci-contre, nous donnait, nous semble-t-il, la même effigie qu'autrefois,

c'est-à-dire le général Don José A. Alvarez de



Arenales tournée à droite dans un ovale, avec l'inscription du précédent; cadre rectangulaire contenant dans les angles supérieurs un chiffre et en bas un cartouche sur lequel : un

centavo. Le timbre est imprimé à droite sur bande portant l'inscription : *República Argentina — Impresos* Papier manille. Dimension :  $2.14 \times 160^{mm}$  :

1 centavo, vert, vert vif

M. le Roy d'Étiolles nous procure une autre bande de 2 centavos, à l'effigie d'un général quelconque (le général Boum ! peut-être), (1) tournée à droite dans un double cadre ayant l'inscription : *República Argentina*; en dessous, une bande cintrée portant : *Correos y telegrafos*; et plus bas : *cent 2 cent*; cadre rect. debout :

2 centavos, violet vif.

Nous avons rencontré six différents types de surcharge sur les enveloppes 8 centavos devenues 5 centavos de par le barbouillage officiel. Nous reproduisons ces 6 types.

(1)

(2)

5 5 5 5

(3)

(4)

5 5 5 5

(5)

(6)

5 5 5 5

Du 5° type nous avons vu des exemplaires avec double surcharge :

1° à 6° types : 5 sur 8 centavos, rouge et noir.

*double surcharge.*

5° type : 5 sur 8 centavos, rouge et noir.

La *Revue Philatélique* publie le décret suivant ordonnant l'incinération d'un timbre-poste 2 1/2 centavos condamné avant d'avoir vécu. C'est toujours un timbre auquel nous avons échappé.

(1) Décidément c'est le général Alvear.

Buenos-Ayres, 22 septembre 1890.

Vu la note précédente de la commission des valeurs postales et l'information de la section administrative, qui s'est produite à ce sujet, de laquelle il résulte que les timbres-poste de la valeur de 2 1/2 centavos ne sont pas employés pour l'affranchissement de la correspondance urbaine depuis quelque temps par disposition de la Direction générale et que la Compagnie Sud-américaine de Banque est en train d'imprimer par commande de cette administration 1.500.000 timbres de la valeur indiquée; étant donné que l'article 2 de la loi des tarifs postaux et télégraphiques exige pour la correspondance urbaine un affranchissement équivalant à la moitié du tarif établi pour la correspondance nationale intérieure, et ordonne qu'on adopte la valeur inférieure, quand cette moitié aura fraction, de façon qu'on devra recevoir pour le port de la correspondance urbaine 2 centavos pour chaque 15 grammes ou fraction et d'accord avec les vues de M. le Procureur du Trésor, le Directeur général décide :

1° De fixer le port de la correspondance urbaine à deux centavos pour chaque quinze grammes ou fraction.

2° Ordonne à la compagnie Sud-américaine de billets de Banque de suspendre l'émission de 1,500,000 timbres de 2 1/2 centavos qu'elle imprime par commande de l'administration.

3° De brûler tous les timbres de cette valeur qui existent dans les bureaux de poste et tous ceux qu'aura imprimé la compagnie Sud-américaine de Billets de Banque, laquelle opération sera pratiquée en présence de la commission de valeurs postales avec intervention de la section administrative devant laquelle se fera l'acte correspondant.

4° L'incinération pratiquée, on en donnera compte au ministère de l'Intérieur élevant la présente avec ses antécédents y demandant l'approbation nécessaire et la *décharge* de la quantité que comportent les valeurs inutilisées.

ESTANIS S. LEDALLOS,

F. DE VEYGA.  
*Secrétaire.*

#### AUTRICHE.

L'enveloppe 5 kr. est en usage. Elle est au type des bandes et cartes. Format :  $133 \times 117^{mm}$ ; fleuron allemand à la pate de fermeture :

5 kreuzer, rose-carmin :

Et au même type, le mandat-carte pour paiement des contributions ayant les armes à gauche et le timbre à droite et pour inscription : *Correspondenz-karte Korrespondenzen listek*, etc.

2 kreuzer, noir sur vert.

#### BAMRA.

Nous disions le mois passé que les 1/4 et 1/2 anna avaient 16 variétés et que *toutes* les banderoles se dirigeaient à droite, omettant de dire qu'il existait du 1/2 anna, une variété ayant : *Ramra* pour *Bamra*.

En plus de ces seize variétés, M. Evans nous a montré deux rangées incomplètes de huit timbres horizontaux du 1/2 anna qui prouvent qu'il a dû exister des feuilles de quatre-vingts variétés comme pour les autres valeurs. Nos feuilles de seize seraient probablement les premières émises et sans

doute dans le but d'activer le tirage, on aura fait une composition de 80 timbres. Reste à savoir s'il y a eu des feuilles de 16 timbres pour les 1, 2, 4 et 8 annas.

Sur les 1/2 anna (80 variétés), les banderoles vont dans les deux sens : droit et gauche.

BECHUANALAND (BRITANNIQUE).

Le timbre 1/2 penny surchargé : *four pence* est en possession de M. Lundy avec cette surcharge renversée :

4 pence sur 1/2 p., vermillon et noir.

BIHOPAL.

Un correspondant du *Philatelic Record* signale à ce journal l'émission d'une nouvelle planche de

24 timbres, 2 annas, bleu, piqués et non piqués et cet avis que le piquage se fait à la main avec l'aide d'un poinçon ! Il y aurait à la première rangée, 2<sup>e</sup> timbre, l'erreur : *Beegam* pour *Begam* et à la quatrième rangée, 2<sup>e</sup> timbre : *NAWAH* pour *NAWAB* ; enfin il y 24 variétés nouvelles du 4 an. sans erreurs !

2 annas, bleu, non piqué.  
2 — — piqué.  
4 — jaune — et non.

CANADA.

Le 6 cents a pris la teinte brun-rouge :

6 cents, brun-rouge.

Suivant M. King, le timbre télégraphe de franchise de 1888 de la *Canadian Pacific Railway* n'existe pas.

CÔTE-D'OR.

Voici la carte dont nous parlions le mois passé :

1/2 penny,  
vert sur chamois.

*The Stamp*



*News* signale un timbre de 3 pence, jaune, au type connu : 3 pence, jaune.

Et d'autres valeurs au

type des timbres Leeward qui a décidément la corde aujourd'hui :

5 shillings, lilas et bleu.  
10 — — — rose.  
20 — vert — —

Filagramme C A et couronne, piquure 14, probablement.

DANEMARK.

La carte-lettre 8 øre avec la nouvelle inscription sur le bord inférieur, est en usage depuis le 15 décembre :

8 øre, carmin sur blanc.

La carte avec réponse a son inscription modifiée. A partir de la 3<sup>e</sup> ligne elle est :

DANMARK

Brevkort med forudbetalt Svar.

(Carte postale avec réponse payée).

Paa denne Side skrives kun adressen (Côté réservé à l'adresse).

Point d'avis à gauche.

10 + 10 øre, carmin sur chamois.

DIÉGO-SUAZÉ.

Nous devons à M. Le Roy d'Etiolles le renseignement suivant, au sujet de l'incinération des timbres provisoires dont nous avons parlé en novembre dernier :

*Procès-verbal de l'incinération des vignettes de Diégo-Suarez.*

Aujourd'hui dix octobre mil huit cent quatre-vingt-dix,

La commission nommée par M. le Gouverneur en date du 5 septembre est composée de :

MM. Le Baigue sous-chef de 1<sup>re</sup> classe des Directions de l'Intérieur,

Poirier, agent du service postal ;

Torrentroy, écrivain auxiliaire des Directions de l'Intérieur ;

S'est réunie à l'effet de procéder à la destruction des timbres-poste confectionnés pour servir provisoirement dans la Colonie et existant à ce moment au bureau de la poste.

Les timbres ont été incinérés. Les quantités et valeurs des timbres-poste détruits sont :

à 0,15	3546	timbres,	valeurs fr.	531 90
à 0,25	6903	—	—	" 1725 75

En conséquence, la somme de deux mille deux cent cinquante-sept francs soixante-cinq centimes doit être déduite dans les écritures.

Les membres de la Commission,

LE BAIGUE,

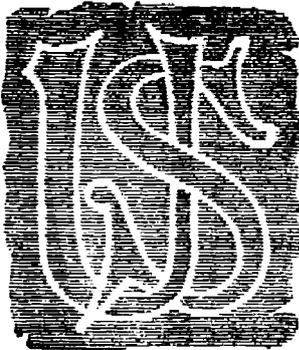
POIRIER,

TORRENTROY.

On n'a donc rien trouvé en possession du public, qu'on ne parle que des timbres trouvés à la poste. En résumé, il y aurait eu de vendu de l'émission du 5 septembre 1890 :

1000	exemplaires de 1 centime
6000	— 5 —
11454	— 15 —
8097	— 25 —

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Les enveloppes nouvelles ont un filigrame nouveau que nous reproduisons ici. On remarquera que la lettre S est plus ornée et qu'elle n'enlace que le jambage droit de l'U.

M. Rechert qui nous envoie cette communication ne nous signale qu'un seul format : 160×90<sup>m</sup>.

2 cents, vert sur blanc v. rg.

## FRANCE.

M. Le Roy d'Etiolles nous envoie la carte actuelle à 4 lignes d'adresse, valeur 10+10 centimes, ayant l'impression sur les deux côtés de la première partie, le second étant vierge de timbre et d'inscription :

10+10 centimes, noir sur bleu pâle.

Le même, nous adresse la carte-lettre 25 centimes avec avis en bas où le pointillage vertical ne va pas au-delà de celui horizontal. Avec cette même piqure il y a cette même carte, *sans avis* :

25 centimes, noir sur rose, sans avis  
25 — — — — avec — pointillé.  
25 — — — — — — — — pointille.

Les cartes de remboursement par tubes pneumatiques sont remplacées par des feuilles de papier divisées en deux parties et mesurant, chacune d'elles : 135×142<sup>m</sup> avec timbre à droite et adresse imprimée ; à l'intérieur une formule imprimée à remplir :

30+30 centimes, noir sur chamois.

## GRANDE-BRETAGNE.



Voici le nouveau timbre du Levant ayant la surcharge noire : 80 paras appliquée sur le 5 pence et dont nous avons parlé tout récemment :

80 paras sur 5 pence lilas et bleu, surch. noire

Nous apprenons que le timbre 1 pound doit être changé de couleur, parce que celle qu'il a aujourd'hui ressemble trop à une photographie ! Le timbre sera imprimé en vert ; filigrame couronne, piqure 14 :

1 pound, vert.

## GUYANE ANGLAISE.

Le *Philatelist* nous apprend que le 3 cents a été retiré de cours, un malin ayant fait un 8 cents de ce 3 cents.

## HAÏTI.

Le *Philatelic Record* déclare avoir vu le 3 cents, bleu, type Salomon, à l'état non dentelé :

3 cents, bleu.

Nous avons en même temps, surchargé : deux 2 cent, type reproduit le mois passé : 1° avec double surcharge : 2° avec *deu* 2 cent :

2 sur 3 cents, bleu, surch. rouge en double.  
2 — 3 — — — — *deu* pour *deux*.

« J'ai vu, nous écrit M. Le Roy d'Etiolles, le nouveau type des timbres qui doivent être mis en usage le 1<sup>er</sup> janvier 1891. Il a été fabriqué à Paris et représente les armes d'Haïti avec palmier surmonté d'un bonnet phrygien.

Afin d'écouler les timbres en stock, les valeurs suivantes, au nouveau type, seront seulement émises :

1 cent, rose.  
2 — violet.  
7 — bleu.

## INDO-CHINE.

Le *Journal officiel* de l'Indo-Chine française publie l'arrêté suivant dans son numéro du 30 octobre 1890 que nous remet M. Le Roy d'Etiolles.

## ARRÊTÉ.

Le gouverneur général de l'Indo-Chine, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique,

Vu le décret du 12 novembre 1889,

Vu le rapport de l'inspecteur faisant fonctions de directeur des postes et des télégraphes de l'Aouam et du Tonkin, rendant compte du prochain épuisement de l'approvisionnement des timbres à 15 centimes ;

Attendu que ces timbres sont d'un usage courant, et qu'il est indispensable de prendre des mesures pour faire face à leur consommation ;

Vu l'urgence ;

Sur la proposition du Président supérieur p. i. au Tonkin,

## ARRÊTÉ :

*Article premier.* L'inspecteur, chef du service des postes, est autorisé à surcharger, pour les transformer en timbres à 15 centimes, les quantités et catégories de figurines ci-dessous énoncées :

1° 30000 timbres à 20 centimes.  
2° 40200 — — 30 —  
3° 12000 — — 35 —  
4° 24000 — — 40 —  
5° 18000 — — 75 —  
6° 30000 — — 1 franc.

*Article 2.* Le Résident supérieur p. i. au Tonkin est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 15 octobre 1890.

Signé, PIQUET.

Le travail de surcharge allait commencer quand

un télégramme du gouverneur est venu donner contre-ordre, probablement par suite de l'arrivée de timbres de la métropole. Nous espérons publier incessamment le décret rapportant celui qu'on vient de lire et on nous promet le spécimen du type qui avait été préparé comme modèle de surcharge.

ITALIE.

Un confrère parisien annonce que le 5 lire va être démonétisé et qu'il recevra la surcharge 20 centesimi. On aurait découvert qu'un facteur de la Banque Nationale aurait découpé l'ovale du timbre vert 5 centesimi qu'il remplaçait par l'effigie du 10 centesimi



C'est là un poisson qui nous arrive trois mois trop tôt ! Les timbres de paquets ont été accommodés à la sauce postale en surchargeant l'ancienne valeur par des traits. *Cmi 2* et l'emploi primitif par *vale vole per le stampe* (valable pour les imprimés). Cette surcharge est noire :

2 sur 10 c.	vert-olive, surch. noire.
2 — 20 —	bleu — —
2 — 50 —	geranium — —
2 — 75 —	vert — —
2 — 1,25 —	jaune — —
2 — 1,75 —	brun — —

M. Diéna nous adresse avec ce type, le décret qui établit cette transformation :

Suivant les dispositions de l'art. 217 du règlement approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (3<sup>e</sup> série) etc. etc.

DÉCRET.

Les timbres spéciaux pour le service des colis postaux, transformés en timbres-poste ordinaires de 2 centimes pour la correspondance à l'aide de la surcharge : *Vale vole per le stampe* (valable pour les imprimés) *Cmi 2*, suivant l'art. 217 du Règlement approuvé par décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (3<sup>e</sup> série) seront mis en vente à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain et pourront être utilisés jusque tout le mois de juin 1891 ; après cette date ils ne seront plus valables pour l'affranchissement, mais seront admis à l'échange pendant la durée d'une autre année.

Le présent décret sera enregistré à la cour des comptes. Donné à Rome le 10 octobre 1891.

Le Ministre,  
Signé : LACAVA.



Nous avons reçu le mandat-poste 75 centesimi dont on a enlevé le talon, surchargeant le timbre du chiffre 60 sur la valeur primitive et un trait de chaque côté, sur 75 :

60 sur 75 centesimi, rose, surch. noire. Ce mandat est remplacé

par un autre, au même type, sans surcharge et ayant les dimensions du précédent, sans talon. L'impression est en couleur sur carton paille.

60 centesimi, brun sur paille.



Le *timbre-taxe* surchargé nous est également parvenu. Sa surcharge est noire, elle est appliquée sur le 1 centesimi.

20 sur 1 cent jaune, carmin et noir.

Enfin voici un décret où le ministre des postes et télégraphes annonçait en novembre dernier la mise en vente de cartes postales à l'usage des Députés.

• Il a été établi par une disposition récente la création de cartes postales spéciales exclusivement réservées aux députés au Parlement national qui seront mises en vente par le seul bureau de poste de la Chambre.

• Ces cartes postales sont entièrement conformes à celles ordinaires, mais à la partie supérieure gauche, du côté de l'adresse, il se trouve les armoiries du gouvernement et la légende au-dessous : *Camera dei Deputati* (Chambre des Députés).

LEEWARD (îles).



Les timbres de ces îles nous sont parvenus en date du 2 Décembre de Nevis, qui fait partie avec Antigua, Dominique, St-Christophe et Vierges du groupe Leeward.

Nous donnons ci-haut les types décidément en faveur. Ils sont à l'effigie de Victoria, à gauche, dans un rectangle portant l'inscription : *Leeward Islands*, à la partie supérieure ; *Postage* à gauche, *& Revenue* à droite ; valeur en bas sur fond ligné pour les timbres en pence et sur fond blanc pour les shillings.

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filigranne CA et couronne, piqure 14 :

- 1/2 penny, vert et violet
- 1 — rose —
- 2 1/2 — outremer —
- 4 — orange —
- 6 — brun —
- 7 — vert bronze —
- 1 shilling, rose et vert
- 5 — bleu —

On nous annonce l'émission de cartes postales dont nous reproduirons le mois prochain le type.

Un de nos confrères parisiens, qui disait le mois dernier avoir vu ces timbres a eu la malchance de donner une couleur fautive pour les 6 et 7 pence, précisément comme la *Revue Philatélique* qui avait fait connaître la première ces timbres. Il y a des *basards* malheureux quand on veut faire croire qu'on ne mange pas les pommes du voisin.

MAURICE (île).



Dans un moment de pénurie, la poste a porté la valeur de l'enveloppe 8 cents à 50 cents, en appliquant au bas de l'effigie, en travers : 50 cents en noir. Cette augmentation de prix pouvant tenter les faussaires, on a appliqué en rouge, à gauche du timbre, le cachet de la poste : couronne dans un cercle avec les mots : *General Post Office Mauritius* et comme surcroît de précaution, le maître des postes a ajouté sa signature à la plume : L. M. C. P. (Louis Martin, Colonial Postmaster). Il est bon cependant d'être prévenu que pour faire L. M. de ces hiéroglyphes.

Cette enveloppe a paru le 5 novembre dernier. Il y en a eu mille exemplaires de surchargés, dont 350 ont été livrés aux bureaux de l'union postale universelle. Celui que nous recevons de Port-Louis a, prudence extrême, le timbre et le cachet de la poste oblitérés !

8 sur 50 cents, bleu, surch. noire

MEXIQUE.

Le *Philatelist* a reçu les cartes nouvelles suivantes au type chiffre dans un cercle :

2 cents, carmin sur	bleuâtre, surch. en bleu
2 — — — —	rose — — — — carmin
3 — — — —	bleuâtre — — — — bleu
3 — — — —	rose — — — — carmin

NORD DE BORNÉO.

The *Philatelic World* a reçu le 25 cents, bleu, surchargé en rouge : *Eight cents*, sur deux lignes. Annoncé sous toutes réserves :

8 cents sur 25 c. bleu et rouge.

NOUVEAU BRUNSWICK ET NOUVELLE ÉCOSSE.

Nous empruntons au *Philatelic Record* cette nouvelle que les premiers timbres de ces deux colonies anglaises auraient été réimprimés.

Ces réimpressions ont toutes le papier blanc uni

mince, teinté dans certains cas, de la nuance du timbre qui elle-même diffère des originaux :

Nouveau Brunswick, 3 pence,	vermillon vif
— 6 —	noir-bleuâtre.
— 1 shill.	noir-violet.
Nouvelle Écosse, 1 penny,	brun.
— 3 —	bleu.
— 6 —	vert-jauné.

Le shilling de la Nouvelle Écosse n'a pas été vu.

NOSSI-BÉ.

Une nouvelle fournée de timbres surchargés nous arrive par l'entremise de M. Le Roy d'Étiolles qui nous remet en même temps l'acte de naissance de cette carotte officielle. On remarquera certain art. 4 qui défend la vente de ces timbres au public, afin de laisser aux administrateurs de la poste, le bénéfice entier de leur spéculation. Le gouvernement français ne mettra-t-il donc pas fin à ce tripotage indigne ? Voici l'arrêté :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Liberté, Égalité, Fraternité,*

ARRÊTÉ.

Nous, administrateurs de Nossi-Bé,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1890 ;

Considérant que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de 0 fr. 25 deviendra insuffisant pour assurer le service ;

Vu l'approvisionnement des figurines de 1 fr., 0 fr. 75 et 0 fr. 20 dont l'emploi n'est pas usuel et qui se détériorent par la manipulation.

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1<sup>er</sup>. Il sera délivré au public à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain, au prix de 0 fr. 25 des timbres de 1 fr. 0 fr. 75 et 0 fr. 20.

Art. 2. Lesdits timbres porteront à l'encre noire les empreintes N S B 25 c. en caractères différents. (Pourquoi ?)

Art. 3. Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

- MM le chef de bureaux de l'intérieur ;
- le Commissaire principal de police ;
- le Receveur de la poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Receveur des postes, et la prise en charge par le même employé des timbres-poste transformés.

Art. 4. Afin d'éviter les abus qui pourraient être faits des surcharges, il est expressément recommandé au Receveur de la poste de ne les délivrer que contre remise au guichet des lettres à affranchir.

Art. 5. Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera, inséré au *Moniteur* et *Bulletin* officiels de la Colonie.

Hall-Ville, le 23 octobre 1890.

JOSEPH-FRANÇOIS.

Cet arrêté et tous les précédents, ne sont pas sérieux. Ils existent uniquement pour faciliter la vente de timbres qui s'expédient presque entièrement à Paris et ailleurs, pour y être vendus probablement au bénéfice de ceux qui les créent.

Résignons-nous donc à les faire connaître, puisqu'il le faut :



Il y a trois types de timbres, suivant les fac-simile. Les deux premiers occupent les deux premières et les deux dernières rangées horizontales, c'est donc le type avec double filet qui est le plus rare. Car il y a des variétés

rares !

1<sup>er</sup> 20 et 5<sup>e</sup> types 2; c. sur 20 cent. bistre et vert surch. noire.  
 — — — 25 c — 7; — carmin — —  
 — — — 25 c. — 1 franc, bronze — —

NOUVELLE GALLES DU SUD.

On annonce pour le 1<sup>er</sup> janvier l'apparition d'un 2 1/2 pence, représentant une déesse debout sur le globe terrestre, avec une bannière sur laquelle: *Advance Australia*, et regardant un navire en marche. Les angles sont remplis, en haut par des ailes, en bas par des chiffres: le mot *pence* est dans un rectangle à la partie inférieure et *New South Wales* occupe la bordure.

NOUVELLE RÉPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD.

Nous avons reçu les timbres suivants, sans millésime, et avec armes en relief :

2 sh., 6 p., 4, 5, 5,6. 10 shillings, violet sur jaune  
 1 livre, — — —  
 Armes renversées 1 penny — — gris  
 — — — 2 sh., 6 p., — — jaune.

La carte ci-contre a été reçue par nous en communication de M. LeRoy d'Étiolles. Le cadre est absolument différent des cartes connues :

Sans timbre, noir sur blanc.

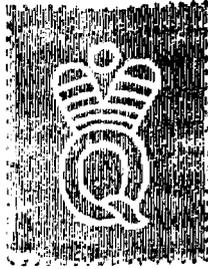
Le même correspondant nous a fait voir la carte



RÉUNION.

QUEENSLAND.

Sur papier blanc uni épais, type 1882 de grande dimension, nous avons rencontré :  
 10 shillings, brun foncé.



Au même type, nous avons le 5 shillings, carmin, imprimé sur papier blanc épais, mais ayant en filagramme la lettre Q surmontée d'une couronne comme le fac-simile.

Les timbres de cette émission avaient jusqu'ici le filagramme double Q et couronne de petite dimension, des timbres ordinaires et couché horizontalement :

5 shillings, carmin

Le *Montly Journal* publie, d'après le *Evening Observer* de Brisbane du 25 octobre dernier, la nouvelle suivante :

« Le maître général des postes de Queensland a, de commun accord avec le maître général des postes des Colonies australiennes, approuvé le dessin d'un 2 1/2 pence devenu nécessaire pour l'affranchissement postal de la Grande-Bretagne, type qui sera mis en emploi l'an prochain. Le dessin reproduit la tête des timbres actuels de Queensland mais diffère par quelques particularités. La couleur du timbre est rouge. La tête est contenue dans un cercle avec un fond rosâtre. Au-dessus du cercle, en lettres blanches sur une bande, est le mot : *Queensland*. Le chiffre 2 1/2 d., en blanc, apparaît dans les angles inférieurs d'une manière très claire et lisible. Entre les chiffres sont les mots : *Two pence half penny*, aussi en blanc.

« Le dessin d'un timbre 1/2 penny a également été approuvé. Il a été considéré comme nécessaire d'avoir ce timbre à propos de l'introduction du 2 1/2 pence, parce qu'il est bon de pouvoir l'employer avec d'autres timbres. Ce timbre sera imprimé en vert pâle et sera de forme oblongue. C'est la même tête de la reine, mais dans un ovale, avec le mot : *Queensland* au-dessus et 1/2 d dans un cercle de chaque côté et les mots : *Half* sous un cercle et *penny* sous l'autre

connue, avec fleurs de lis dans les angles :

Sans timbre, noir sur blanc.

Enfin, il paraît que la carte annoncée comme étant de Mayotte appartient décidément à la Réunion, où elle aurait été émise. Dont acte.

## ROUMANIE.

MM. les collectionneurs de Bucharest s'amuse-  
sent à changer la couleur des timbres.

Un de nos confrères, cependant né malin,  
fait le jeu de ces MM. en leur donnant une réclame  
que ces timbres ne méritent en aucune façon. Ce  
n'est pas notre opinion que nous donnons ici,  
mais un renseignement que nous avons pris à la  
poste.

Il n'y a pas encore de 50 bani orange...

Nous avons reçu le timbre-poste 10 bani en  
carnin :

10 bani, carmin

Le 2 bani *taxe* nous parvient imprimé :

2 bani, vert sur paille.

## RUSSIE.

BELBEÏ (*Onfa*). Depuis le 15 août dernier cette



nouvelle poste emploie le  
timbre ci-contre portant la  
valeur en chiffres au centre  
d'un double ovale qui a  
pour inscription : *Bele-*  
*beïuskoï ou (jstnoi) zem*  
*(shoi) Potshti*. De la poste  
rurale de Belbeï : en bas  
la valeur : *Dvïe kop* (deux

*kop.*); cadre rectangulaire avec chiffres romains  
aux angles.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier  
blanc :

2 kopecks, rouge vif.

CHARKOFF (*Charkoff*). Depuis le 8 août dernier



nous avons un type nouveau  
avec la corne d'abondance qui  
avait disparue un moment. Et  
pour innover, le chiffre est  
maintenant au-dessus au lieu  
d'être au-dessous des armoi-  
ries. L'ovale contient les ins-  
criptions de toujours.

Lithographié et imprimé en  
couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

5 kopecks, outremer vif

BOUGOUROUSLAND (*Samaru*). Il y a une nouvelle  
émission, mais l'impression de ces  
timbres est des plus défectueuses.  
C'est à peine si on peut en voir le  
dessin. Le type rappelle celui sup-  
primé, mais le chiffre est plus grand,  
ainsi que le manteau.



Lithographié en couleur sur papier  
blanc :

2 kopecks, lie de vin, vif  
*Variété, Tête-bêche.*

2 kopecks, lie de vin, vif

Les feuilles sont composées de quatre rangées  
horizontales de cinq timbres têtes-bêches placées  
les unes sur les autres.

IRMT (*Perm*). On n'a trouvé rien de mieux pour



varier le type connu que de  
produire celui ci-contre. Les  
caractères sont en général plus  
grands et le fond du timbre a  
des cercles au lieu de festons.  
Les feuilles ont dix variétés sur  
deux rangées horizontales ré-  
pétées en rétrécissement, soit par  
conséquent vingt timbres

Les dix variétés de droite sont renversées par rap-  
port à celles de gauche :

2 kopecks, noir et rose sur blanc azuré

NICOLSK (*Wologda*). Nous avons une nouvelle



poste locale qui a émis le tim-  
bre ci-contre, aux armoiries  
dans un écu, en trois couleurs :  
rouge, vert et jaune, avec im-  
pression noire, le tout dans  
un ovale ayant pour inscrip-  
tions, en haut : *Marka* tim-  
bre); à gauche : *Nicolskoy*  
(de Nicolsk); à droite : *Zem-*  
*skey Potschty* (de la poste rurale);

en bas, la va-  
leur : *Dvïe Kop* (deux kopecks);  
cadre rectangu-  
laire bleu ayant la valeur en chiffres aux angles.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier  
blanc, piqué 11 1/2.

2 kopecks, noir, bleu, rouge, vert et jaune

TSCHERDIN (*Perm*). Le timbre signalé n° 329,  
n'a plus le papier blanc, mais violet ; piqué 12 1/2 :

3 kopecks, rouge sur violet

WELSK (*Wologda*). Le timbre de 1889 n'est plus !



Il a été remplacé, tout récem-  
ment par celui ci-contre aux  
mêmes armoiries et avec les  
mêmes inscriptions, placées cette  
fois sur une banderole au-dessus  
de l'écu ; en haut, sur un car-  
touche blanc : *Trois Kopecks* ; en  
bas : *3 Kop.* dans un petit cercle

Lithographié et imprimé en couleur sur papier  
blanc, piqué 11 1/2.

3 kopecks, rouge

ZADONSK (*Worouïje*). Les timbres 5 kopecks de  
février 1889 sont actuellement imprimés en bleu,

avec chiffres carmins, sauf celui du centre qui est blanc sur fond carmin :

5 kopecks, lilas et carmin, piqué 11 1/2

**ZOLOTONOSCHA (Poltava).** Le type de 1880, refait en 1885, est refait à nouveau. Ce qui le distingue à première vue, ce sont les inscriptions supérieure et inférieure qui, au lieu d'avoir les caractères couchés, les ont droits. Au 2 kop., le chiffre est plus grand et au 10 les chiffres sont couchés.



2 kopecks, jaune, vert et noir  
10 — — rouge —

**SAINT-CHRISTOPHE.**

La *Revue Philatélique* parle d'une nouvelle émission provisoire. Le 1 penny, épuisé, aurait été remplacé par le 1 2 penny revêtu de la surcharge *One penny* et la valeur primitive biffée :

1/2 sur 1 penny, carmin surch, noire

**SAINT-VINCENT.**

Le 2 1/2 pence, surcharge noire sur le 1 penny, est imprimé en bleu vif. Ce timbre vient de nous parvenir ainsi en remplacement de celui, même valeur, dont la surcharge avait été appliquée sur le 4 p. lie de vin :

2 1/2 pence sur 1 p., bleu vif et noir.

**SERBIE**

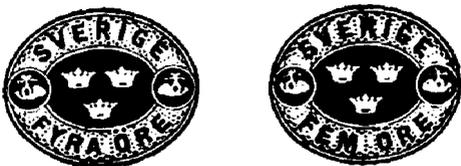
Le *Philatelist* nous apprend qu'il existe une formule télégraphique en impression noire sur papier grisâtre : 215 X 260<sup>mm</sup> avec le timbre 5 para noir à gauche et le mot **TEHEI** en dessous :

5 para, noir.

La *carte postale* annonce avec cadre, la carte 10 para imprimée uniformément en carmin sur chamois :

10 para, carmin sur chamois.

**SUÈDE.**



Deux enveloppes viennent de nous parvenir. Elles ont été émises le 12 décembre dernier. C'est toujours le même type d'enveloppes depuis 1872, imprimé à droite. La plus petite des deux valeurs sert aux cartes de visite dont la patte de fermeture n'est pas gommée et qui se glisse dans

une incision de la patte inférieure. Format 109 X 71<sup>mm</sup> :

4 öre, gris, noir, sur blanc vergé  
5 — vert foncé — azur

On paie 1 öre de plus que la valeur nominale. De nouvelles enveloppes à 10 öre d'un format plus grand et de qualité de papier supérieure paraîtront bientôt. Il a été aussi question de bandes timbrées à 4 et 5 öre, mais elles se sont attendre, comme les nouveaux timbres dont on a fait maints essais qui n'ont pas plus été adoptés que le type reproduit il y a quelque temps au *Timbre-Poste*.



**SIRMOOR.**

Voici le type des timbres surchargés dont il a été plusieurs fois question ici.

**SWAZIELAND.**

M. Tamsen nous écrit qu'il a été émis trois nouvelles valeurs, type des timbres Transvaal avec surcharge : *Swazieland* en noir, comme ceux parus antérieurement. Il n'y a pas d'erreur de surcharge :

2 shillings 6 pence, jaune, surch noir.  
5 — — gris-bleu —  
10 — — brun-clair —

**TERRE-NEUVE.**



Le timbre de 3 cents a été remplacé par ce ridicule type représentant un buste d'enfant dans un cercle ayant pour toute inscription : *Newfoundland* ; cadre rectangulaire portant un chiffre dans les angles supérieurs et au milieu de la partie inférieure, entre les

mots : *three cents* :

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :  
3 cents, ardoise.

**TANGER (MAROC).**

Le bureau de poste français établi à Tanger a reçu des timbres spéciaux que nous remet M. Le Roy d'Etiolles. Ce sont les timbres français surchargés : 5 (25,50) centimos et 1 peseta en couleur :

5 centimos s/ 5 cent. vert, surcharge carmin.  
25 — — 25 — rose, — —  
50 — — 50 — carmin, — noire.  
1 peseta — 1 fr. vert, — —

## VENEZUELA.

M. E. Diena a reçu la carte avec réponse 10x10 cent du type refait, c'est-à-dire avec timbre ayant le fond ligné horizontalement de la carte ordinaire :

10+10 cent, vert sur chamois.

## VICTORIA.

Les *timbres-taxé* doivent être introduits le 1<sup>er</sup> janvier dans le service postal et cependant on en voit déjà dans les albums. Au centre, un petit octogone avec chiffre de la valeur sur fond outremer ; en haut : *postage due* centré ; en bas : *Victoria* sur une ligne horizontale.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme V et couronne, piqués 11 1/2 :

*peuce* : 1, 2, 4, 5, 6, 10, brun-rouge et outremer  
*shillings* : 1, 2, 5.

## Les vivacités du capitaine Tic.

*The American Journal of Philately* est favorisé exceptionnellement d'un rédacteur dont les vivacités rappellent assez celles du capitaine Tic, de joyeuse mémoire. Pour un rien, le voilà planté sur ses ergots.

Nous avons eu la témérité bien grande d'émettre cette réflexion, en lisant certaine lettre d'un Directeur des postes niant l'existence de l'État de Bamra, que ce serait peut-être par dépit de n'avoir pu se procurer les timbres de cet État, que le journal aurait publié cette ânerie. Il n'en a pas fallu davantage pour voir se redresser devant nous, de toute sa hauteur, le capitaine Tic et pour nous entendre dire : Preuve que vous êtes " absurde et stupide ", c'est qu'il y a eu rétraction de ce qui a été écrit (après notre observation, bien entendu).

On peut admettre au besoin, que la rétraction est une quasi-preuve qu'il n'y a pas eu dépit, mais cette rétraction n'est-elle pas une preuve flagrante d'une ignorance aussi crasse que celle de cet étonnant Directeur des postes ? Il nous paraît qu'en pareille circonstance on est mal venu de lancer aux autres les épithètes " d'absurde et stupide " lorsqu'on les mérite si bien soi-même.

Passant à un autre grief, les vivacités du capitaine Tic redoublent parce que nous avons fait remarquer timidement, mais ironiquement, que les trois variétés de l'enveloppe surchargée de Nicaragua, renseignées si inopinément par le *A. J. of P.* étaient en nombre insuffisant. Ce à quoi on nous répond sans *hébéhéger* :

" M. Moens sait bien que les enveloppes Nicaragua furent faites

par la *American Bank Note* et que l'enveloppe en question fut surchargée à Nicaragua et non à New-York. Que la surcharge fut nécessaire, cela fut prouvé par le petit stock d'enveloppes 5 c non surchargées qui furent délivrées à M. Seebeck quand le vieux stock lui fut donné en paiement des timbres de 1890, etc, etc.

" L'animosité de ce que dit M. Moens est dans son désir d'injurier certain marchand qui a le restant de ces timbres.

" Ici l'éditeur du *Timbre-Poste* fut stupide. "

Malgré le ton impoli de M. le rédacteur américain anonyme, nous pouvons dire en toute sincérité que nous n'avons visé, par nos remarques, aucun marchand ni même " certain marchand. " Tant pis pour celui qui s'est trouvé atteint. Nous avons voulu seulement mettre un frein à la rapacité de ceux qui passent effrontément des contrats pour l'exploitation en grand des timbrophiles. Et puisqu'on nous force à revenir sur cette affaire, nous dirons sans détour ce que nous en pensons.

Est-il admissible qu'un pays comme le Nicaragua et autres pays remuants de l'Amérique centrale, où les bureaux de poste sont le plus souvent dépourvus de timbres ou tout au moins d'un assortiment, ait cru devoir songer un moment à ce public si négligé, en lui procurant une émission provisoire d'enveloppes dont celui-ci ne fait guère emploi, et cela au moment où on allait les retirer de cours ? Il y a eu certainement d'autre raison que celle d'être agréable au public. Entre gens si bien faits pour s'entendre, on ne pouvait raisonnablement refuser une émission provisoire avec double et triple surcharge, qui coûte si peu, en reconnaissance d'une fourniture gratuite de timbres pendant dix ans. C'est là, suivant nous, le secret de cette émission.

Toute la fureur de cet esprit si élevé, qui préside aux destinées du journal américain, ne provient que du dérangement que nous avons apporté, par nos remarques, à certaines *co-hombinaisons fiji-hinancières*. S'il en est ainsi, nous ne le regrettons pas, et le cas échéant nous agirons de même, dussions-nous encore affronter les colères et les vivacités du capitaine *Ti-hictictic*.

## Mort du roi des Sédangs.

David Mareyna, se disant roi des Sédangs, vient de mourir à Kwalo, dans la province de Pahang, d'une piqûre de serpent : d'autres prétendent qu'il s'est suicidé. Les nouvelles de Singapour annoncent qu'il est mort " chrétiennement... Ce n'était donc pas un coréligionnaire du banquier (!) Dorsan-Astruc, lequel a renversé son nom en Astruc-Dorsan ? En apprenant la grave nouvelle, ce der-

nier, l'agent accrédité de S. M. Marie I<sup>re</sup>, a pris immédiatement le deuil pour son Auguste maître. On dit que le prochain numéro de *l'Echo de la Timbrologie* paraîtra encadré de noir. C'est bien le moins que le jeune Frémy puisse faire pour celui qui lui a procuré de si beaux dividendes, par la vente des timbres II de Sedang.

#### Gaité des adresses.

Nous avons parlé récemment de la perspicacité des employés de poste belges; voici plusieurs échantillons de celle des employés hollandais :

MONS. JOHAN K. KONING,  
Philatelistischen.

BOEKHANDEL (Hollande).

Cette carte était expédiée de Paris, la ville des lumières. On donnait Boekhandel (libraire) pour un nom de ville !

L'adresse suivante avait pour origine Leipsick :

FROM JOHAN K. KONING,

UITGEVER (Nederland).

Ces deux cartes sont arrivées sans encombre à Amsterdam.

Décidément les Belges et les Hollandais étaient nés pour vivre ensemble.

Autre preuve de la perspicacité de nos œdipes postaux :

MESSRS FABRIQUE DE BOUGIES,

VALVARDE.

Cette adresse figurait sur une lettre de Liverpool et est arrivée sans retard à la Stéarinerie de Haeren près *Vilvorde*.

#### Referendum.

Puisque le *referendum* tend à devenir une règle générale, usons-en pour le nouveau Catalogue prix-courant, pour lequel une souscription est ouverte en ce moment.

Plusieurs souscripteurs nous ont exprimé le désir de nous voir partager notre travail en deux parties : 1<sup>re</sup> postale, 2<sup>e</sup> fiscale. Avant de prendre une détermination, nous posons la question suivante à nos acheteurs et souscripteurs :

Le Catalogue doit-il rester ce qu'il était pour la 6<sup>e</sup> édition ?

Ou préfère-t-on le voir divisé en deux parties : postale et fiscale ?

Du nombre de voix pour l'une ou l'autre de ces

propositions dépendra notre résolution. EN TOUT CAS, LES DEUX PARTIES SONT INDIVISIBLES ET NOUS N'ACCEPTONS DE SOUSCRIPTION QUE POUR LE CATALOGUE COMPLET : PARTIE POSTALE ET FISCALE.

Le chiffre des souscriptions étant aujourd'hui de 200, il est probable que nous aurons réuni pour mars prochain le chiffre de 400 qui nous est indispensable pour nous mettre à l'œuvre. Nous prions donc les personnes intéressées à la question de vouloir nous répondre le plus tôt possible.

*Avis aussi aux retardataires habituels.*

#### EN SOUSCRIPTION :

#### SEPTIÈME ÉDITION

du

Catalogue prix-courant illustré

de

TIMBRES-POSTE

Timbres-taxé, bandes, enveloppes, cartes, télégraphes, mandats, offices particuliers, timbres fiscaux et de chemins de fer, essais, etc., etc.

par

J.-B. MOENS

Le volume sera grand in-8° jésus à 2 colonnes de 1200 à 1400 pages environ.

Il contiendra toutes les variétés en général et la nomenclature de tous les différents formats d'enveloppes. Il sera illustré de plus de 8000 gravures imprimées séparément et dans le texte. Les différents types de cartes postales seront tous reproduits soit en grandeur naturelle, soit en réduction.

Désireux de fournir un travail aussi exact et aussi complet que possible, nous prions instamment nos lecteurs, correspondants et souscripteurs, de bien vouloir nous faire part, le plus tôt possible, des erreurs et omissions qu'ils auraient pu rencontrer dans la 6<sup>e</sup> édition de notre catalogue et de nous en fournir la preuve s'il y a moyen. Afin de ne pas entraver la publication, nous espérons qu'on voudra bien nous répondre par le retour du courrier si nous avons besoin d'avoir recours à la bonne volonté de nos acheteurs.

Conditions de souscription.

Cet ouvrage paraîtra par fascicule de 150 pages environ de texte et des gravures s'y rapportant. Il sera terminé dans l'année.

Pour éviter les réclamations plus ou moins fondées qui se sont produites antérieurement, en pareille circonstance, les envois seront expédiés *recommandés*.

*Il ne sera donc admis aucune réclamation, lesquelles devront être faites au bureau de poste de destina-*

*tion, dans le cas où, exceptionnellement, des fascicules ne parviendraient pas aux souscripteurs.*

Le prix du volume, franco, est fixé comme suit :

a. Pour les pays de l'union postale universelle.

Les 400 premiers souscripteurs paieront fr. 30 (1) (24 marks, 24 shillings, 6 dollars, 13 1/2 florins Autriche).

Les souscriptions suivantes sont fixées à fr. 40 (32 marks, 32 shillings, 8 dollars, 18 florins Autriche).

b. Pour les pays hors de l'union.

Non recommandé, la différence de port en sus, fr. 5,00.

Toute demande qui ne serait pas accompagnée du montant (soit en mandat-poste, coupons d'intérêts échus, billets de banque) sera considérée comme nulle.

Pour tout accusé de réception, il y a lieu d'ajouter le port de la lettre ou de la carte.

En présence des frais énormes que nécessite l'établissement de ce livre, et pour couvrir en partie nos déboursés, nous attendrons pour nous mettre à l'œuvre d'avoir les 400 souscriptions qui nous sont indispensables.

Nous prions donc les personnes désireuses de recevoir le catalogue, de nous en faire part immédiatement.

#### REPRODUCTION DES VARIÉTÉS DE TIMBRES.

A côté de cette souscription nous en ouvrons une autre qui sera le complément de la précédente.

Nous avons pensé être utile à tous en donnant la reproduction fidèle des variétés de timbres telles qu'elles ont été émises et cela par les nouveaux procédés aujourd'hui en usage.

C'est en présence des nombreuses contrefaçons qui se produisent chaque jour qu'il est devenu indispensable de connaître les différentes variétés qui existent de certains timbres reproduits plusieurs fois. Il sera donc aisé aux amateurs de s'assurer par eux-mêmes de l'authenticité de leurs timbres ou de recomposer au besoin les diverses planches qui comportent un certain nombre de variétés.

Pour donner une idée de cette publication, nous reproduisons les planches de timbres comme nous l'avons fait pour celle de Bamra page 106, n° 335. Nous ferons de même pour tous les pays qui se trouvent dans ce cas, savoir : Afganistan, Bamra, Bhopal, Bolivie, Brême, Cundinamarca, Egypte, États confédérés, États-Unis, États-Unis de Colombie, Guyane anglaise, Hanovre, Hawaii, Hayderabad, Inde portugaise, Japon, Jhind, Jummoo, Kashmir, Labouan, Maurice, Nevis, Nouvelle-Galles du Sud, Oldenbourg, Pays-Bas, Philippines, Portugal, Queensland, Rajpetcha, Soruth, Suisse, Tasmanie, Tolima, Uruguay, Venezuela, Victoria et peut être d'autres que nous passons.

Comme bien on le pense, nous ne pourrions donner toutes les variétés, dont quelques-unes n'existent dans aucune collection.

(1) Les 400 premières souscriptions de la 6<sup>e</sup> édition ont été couvertes en moins de trois mois; actuellement les amateurs offrent inutilement fr. 40 pour un exemplaire d'occasion.

#### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION.

a. Pour les pays de l'union postale universelle.

Pour les 400 premières souscriptions, fr. 10 (8 marks, 8 shillings, 2 dollars, 4 1/2 florins autrichiens).

Pour les souscriptions suivantes, fr. 15 (12 marks, 12 shillings, 3 dollars, 6 1/2 florins autrichiens).

b. Pour les pays hors de l'union.

Non recommandé. La différence de port en sus fr. 2,50.

On peut soucrire facultativement :

a. Pour le catalogue.

b. — les reproductions des variétés,

c. — le catalogue et les reproductions.

Prière aux souscripteurs de donner lisiblement leur nom et domicile et adresser leur souscription à

J.-B. MOENS, 42, rue de Florence, Bruxelles.  
(Belgique).

### Pour paraître en janvier 1891

#### HISTOIRE

des

#### TIMBRES-POSTE

et de toutes les marques d'affranchissement employées en

#### ESPAGNE

suivie de l'histoire générale des timbres fiscaux mobiles depuis leur origine jusqu'à nos jours.

(Janvier) 1840 --- 1890 (Décembre)

par

J.-B. MOENS.

Joli volume grand in-8°, Jésus, de 600 pages environ, imprimé sur beau papier velin, illustré de 450 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs-de-lampe

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend les timbres-poste, les timbres de l'insurrection carliste, les enveloppes et timbres de retour, les timbres de franchise, les enveloppes postales, les cartes postales, les timbres-télégraphe et enfin un chapitre des plus intéressants est consacré aux curiosités postales : timbres-poste faux, timbres fiscaux et timbres étrangers ayant circulé en Espagne

La seconde partie est réservée aux timbres fiscaux mobiles émis par le gouvernement, les municipalités et les diverses corporations : collèges de notaires, avocats et procureurs.

On trouvera aussi des détails fort intéressants sur l'histoire et l'origine des armoiries tant de l'Espagne que des villes qui ont émis des timbres : Barcelone, Burgos, Carthagène, Madrid, Malaga, Puerto de S<sup>ta</sup>-Maria, Séville, Tarragone, Valence, Valladolid

Prix : fr. 20. — Par la poste fr. 22.

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année  
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
 LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à  
**J.-B. MOENS**  
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUF.

**CHRONIQUE**

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Voici le fac-simile de la bande portant l'effigie du général Alvear que nous signalions le mois passé et parue fin novembre. C'est un des chefs-d'œuvre de la fameuse compagnie américaine des billets de banque. La poste, en acceptant des images

d'épinat semblables, n'avait nul besoin de changer de fournisseur :

2 centavos, violet vif sur manille.

On nous confirme que la bande 1 centavo est bien à l'effigie du général Arenales.

M. Marco del Pont nous écrit qu'il a vu les enveloppes 8 centavos, surchargées 5 en rouge. Ce n'est pas par spéculation, nous dit-il, c'est caprice ou bêtise de la Compagnie Sud Américaine des Billets de Banque. Et la poste trouve la

chose tellement naturelle qu'elle n'y attache aucune importance :

Enveloppe : 5 centavos, rouge, surch. rouge

Le même correspondant nous annonce que des timbres de hautes valeurs sont en préparation. Il y aura pour dégarnir les porte-monnaies des collectionneurs, les valeurs suivantes :

- 1 peso, à l'effigie du général San Martin,
- 5 — — — — — La Madrid (?).
- 10 — — — — — Vicenie Lopez,
- 20 — — — — — de l'Amiral Brown,
- 50 — — — — — du Doyen Funes.



**CORDOBA.** Depuis 1888 vivent à Cordoba les timbres-télégraphe que vient de découvrir M. Marco del Pont. Au centre, les armoiries déjà connues par les timbres-poste : au dessus, l'inscription : *Telegrafo Provincial* ; en dessous : *Cordoba* et un chiffre de chaque côté dans un cercle ; à gauche : *diez (quaranta)* ; à droite : *Centavos*.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

10 centavos, bleu.  
40 — vert-bleu.

Notre correspondant a vu ces deux timbres sur lettre.

## AUTRICHE.

La *Revue Philatèlique* mentionne le timbre actuel 5 kreuzer n'ayant aucun des chiffres 5 aux angles et tenant à un autre timbre au grand complet :

Sans chiffre, rose.

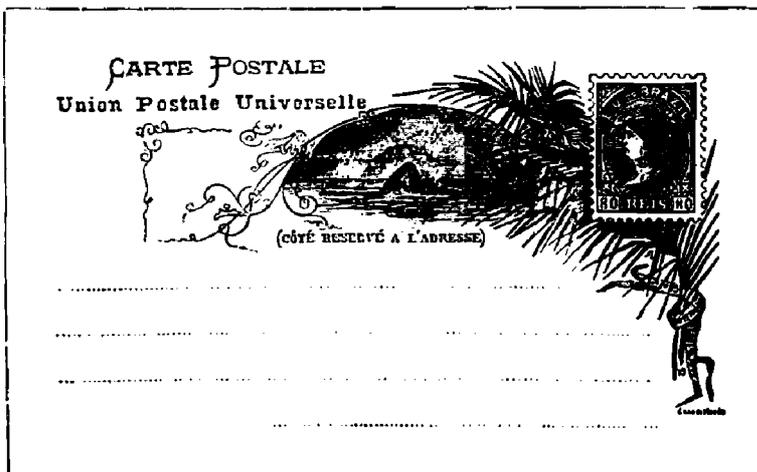
Un de nos correspondants vient de nous remettre, de 1850, le 2 kreuzer noir sur papier blanc à grosses vergeures, montrant des traits en filagramme qui annoncent des inscriptions en lettres majuscules. L'oblitération n'était pas bien claire : elle ne nous a pas permis de lire le nom de la ville :

1850, 2 kreuzer, noir sur blanc vergé.

## BELGIQUE.

Reçu de M. A. Robyns une carte de service

Reçu par l'entremise de M. Le Roy d'Étiolles, la carte ci-contre ayant pour timbre une tête de liberté dans un ovale contenant : *E. U. do Brazil—80 reis* 80, imprimé à droite ; à gauche du timbre, des palmiers et une



vue de Rio-de-Janeiro ; à gauche, angle supérieur : *Carte postale, Union postale universelle* ; en bas : *Côté réservé à l'adresse* ; sous le timbre la date novembre 15 ; quatre lignes d'inscription pour l'adresse. Le timbre et les inscrip-

tions sont rouges, le reste bleu sur carton blanc. Dimensions : 130×80 mm :

80 reis, rouge et bleu.

L'enveloppe de 200 reis annoncée par le décret du 15 décembre 1888 (Voir *Timbre-Poste* n° 316). vient enfin de paraître, il y a environ un mois. C'est le type connu. Format 118×78 mm :

200 reis, noir sur blanc vergé, sans filagramme.

## CEYLAN.

Le 4 cents a été surchargé comme en 1889 :

du ministère de l'intérieur et de l'instruction publique ayant pour inscription :

*Ministerie van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs. Algemeen Bestuur, etc.*

*Aanwijzer n°  
Dienst-Briefkaart.*

puis les armoiries avec drapeau et un cercle de chaque côté ; quatre lignes d'adresse, un avis en bas ; à gauche, en biais : *Tegenhandteekening.*

Sans valeur, noir sur azur.

## BOLIVIE.

Les timbres au type actuel, 9 étoiles, sont en circulation depuis le 1<sup>er</sup> novembre avec le piquage 12, comme suit :

5 centavos, outremer.  
10 — orange  
20 — vert.  
50 — rouge.

## BRÉSIL.

Le 50 reis est actuellement imprimé en vert glauque :

50 reis, vert glauque.



2 cents, avec cette exception que la valeur primitive n'est plus biflée d'un trait mais couverte par : 2 cents.

MM. Whitfield King et C<sup>o</sup> nous envoient plusieurs variétés de ce timbre : c'est ce qui manque le moins à Ceylan :

2 cents sur 4 c., rose, surcharge noire.

## VARIÉTÉS.

*Surcharge renversée à la partie supérieure.*  
2 cents sur 4 c., rose, surch. noire.

Double surcharge, la seconde renversée à la partie supérieure,  
2 cents sur 4 c., rose, surch. noire.

CHYPRE.

Avec la surcharge : *Postage surcharge*, on nous signale :

4 pence, olive, CA et couronne,  
8 — — — — — gris, — — — — —

Puis de l'émission 1881, avec les deux lignes de surcharge qui se touchent au lieu d'être distancées :

30 paras sur 1 p., rouge, surch. noire.

Enfin de l'émission 1882 avec chiffres qui doivent être de chaque côté, un exemplaire ayant une seule fois 1/2 en *bas*, sur la valeur :

1/2 sur 1/2 pastre, vert, simple surch. noire.

COSTA-RICA.

Le stock de timbres livré à M. Seebeck en

échange des nouveaux pour 1891, contenait une erreur plus ou moins volontaire. Le mot *Ofical* a été écrit : *Ofical* !

40 centavos, bleu, surch. noire *Ofical*, lettres capitales.

Notre remarque n'a pas pour but d'atteindre « certain marchand ».

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).

Il nous arrive le timbre ci-contre aux armoiries dans un ovale et l'inscription : *Republica de Colombia*; chiffres dans les angles supérieurs.

Imprimé en couleur sur papier verdâtre, piqué 13.

1 centavo, vert.



ESPAGNE.

Les inscriptions en lettres gothiques ayant cessé de plaire, on a imaginé d'employer des lettres grandes capitales pour la première ligne. Les deux suivantes sont aussi de ca-

UNION POSTAL UNIVERSAL

UNION POSTALE UNIVERSELLE

..e. ESPAÑA

A



ractères plus grands et *Espana* n'est plus ponctué. Les trois lignes d'adresse, au lieu d'être marquées par des traits, le sont par des petits points :

10 centimos, rouge chair sur chamois.

En este lado se escribe solamente la direccion.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Philatelic Journal of America* mentionne les enveloppes suivantes au nouveau filagramme :

1	cent, bleu, sur blanc, format 4 1/2	86 x 150 n/m
1	— — — — — manille — 6	?
2	— vert — blanc — 3	83 x 140 —
2	— — — — — paille — 3	—
2	— — — — — chamois — 3	—

EGYPTE.

Le *Journal Officiel* du 17 décembre dernier publie le décret suivant :

Nous, Khédive d'Égypte,

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et l'avis conforme de Notre Conseil des Ministres :

DÉCRÉTONS :

ARTICLE PREMIER.

Les taxes pour les cartes postales originaires et à destination de l'Égypte, sont réduites à 3 millièmes pour la carte postale simple et à 6 millièmes pour la carte postale avec réponse payée.

ART. 2.

Le présent décret entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1891.

ART. 3.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent décret.

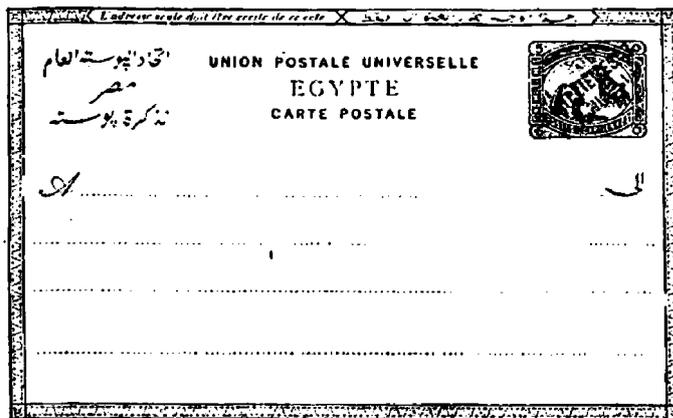
Fait au palais d'Abdine, le 5 Gamad-el-Awel 1308 (17 décembre 1890).

MÉHÉMET THEWFIK.

Par le Khédive :

Le Président du Conseil des Ministres,  
Ministre des Finances,  
RIAZ.

Voici le dessin des nouvelles cartes. On a utilisé celles à 5 millièmes pour en faire des 3 millièmes par la sur-



charge oblique, sur le timbre :

3 millièmes sur 5 m.,  
carmin surch. noire.  
3 x 3 millièmes sur  
5 x 5 m.,  
carmin, surch. noire.

## FRANCE.

Une enveloppe-réclame de grand format est signalée par la *Revue Philatélique*. Elle porte, imprimés à droite, le timbre à 15 centimes et les inscriptions suivantes : " Cette enveloppe timbrée ne doit pas être vendue plus de 10 centimes. *Enveloppe réclame* pour la vente et la publicité, s'adresser à M. Calvel, 3, Avenue Gare, Perpignan. ,

15 centimes, bleu sur (?)

## GABON.

Le *American Journal of Philately* signale avec surcharge 25, en biais, sur les 5 et 10 centimes actuels des Colonies françaises :

25 sur 5 c., vert sur vert, surch. noire.  
25 — 10 — noir — lilas —

## GRANDE BRETAGNE.

La formule télégraphique 10 pence a paru le 1<sup>er</sup> janvier avec l'impression de couleur pour le timbre et noire pour la formule sur papier *jaune-paille* au lieu de *blanc* :

10 pence, bleu sur jaune paille

Le *Philatelic Record* signale la bande imprimée sur commande ayant le papier blanc vergé et en emploi depuis longtemps :

1 penny, brun-rouge

## GRENADÉ.



une en bas :

2 shillings orange et vert, surch. noire.

## GRÈCE.

La carte 5 lepta a été imprimée à Athènes, écrit *l'Echo de la timbrologie*. Elle est du tirage peu soigné.

5 lepta, noir sur chamois foncé.

## GUADELOUPE.

Reçu par M. Langlois le décret suivant et le timbre.

*Arrêté transformant les timbres-poste de 1 franc en timbre (sic) de 5 centimes.*

## LE GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupure de 5 centimes est complètement épuisé ;

Vu l'approvisionnement important des timbres-poste de 1 franc dont l'emploi n'est pas usuel ;

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du Directeur de l'intérieur,

## ARRÊTE :

Article 1<sup>er</sup>. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 5 centimes, il sera délivré au public, au prix de 5 centimes, des timbres-poste de 1 franc.

Ces timbres-poste porteront, frappés par l'Imprimerie du Gouvernement à l'ancre (sic) noire, la vignette ci-dessous :

5 C.

## G P E

Art. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis par M. le trésorier payeur à une commission composée de :

MM. le chef du service des contributions ou son délégué ; les chefs des 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> bureaux de la direction de l'intérieur ou leurs représentants ;

le receveur comptable des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de la transformation des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du trésorier payeur et la prise en charge par le receveur comptable du service des postes des timbres transformés.

Art. 3. — Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 17 décembre 1890.

A. LE BOUCHER.

Par le Gouverneur ;

Pour le Directeur de l'intérieur :

Le Chef de service délégué,

C. CHAPP.



Comme on vient de voir le timbre de 1 franc, figurine assise, a reçu la surcharge 5 c. et en dessous les lettres G P E en noir :

50 c., sur 1 fr. vert bronze et noir.

GUYANE ANGLAISE.



Au type de la série actuelle ci-contre, nous avons reçu le timbre de 5 cents imprimé d'une seule couleur, bleu outremer et le 8 cents en lilas avec cartouche noir :

Le papier est blanc, le filigranne C A et couronne ; piqure 14 :

5 cents, outremer.  
8 — lilas et noir.

Les valeurs en cours sont donc 1, 2, 4, 5, 6, 8, 12, 24, 48, 96 cents.

HAÏTI.

M. Le Roy d'Étiolles a réuni quelques variétés du 3 cent bleu, surchargé, savoir :

*Au lieu de :* DEUX :

DL ; UX ; EUX ; DEUX ; DEUXX ; DEU

Puis la surcharge complète : deux 2 cent, en double et en triple ou enfin avec un trait au-dessus de deux ;

Puis un timbre surchargé tenant à un autre, non surchargé.

Nous recevons la carte ci-bas, sans timbre. Une place a été réservée à droite pour l'affranchissement ; elle est indiquée par un petit rectangle. Dimension : 126 X 93 mm.

Impression de couleur sur carton blanc :

Sans valeur, carmin.

ADMINISTRATION DES POSTES D'HAÏTI

*Carte Postale*

Ce côté est réservé exclusivement à l'adresse.

*M*



Imp. Antier et des Miracles.



Voici le timbre dont nous parlions le mois passé et qui nous vient par M. Le Roy d'Étiolles. C'est un trophée militaire autour d'un palmier au-dessus duquel le bonnet phrygien. En bas : République d'Haïti ; en haut : 2 cent 2.

L'exemplaire communiqué est imprimé sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

2 cent, bleu.

C'est la couleur adoptée contrairement à ce qui a été dit le mois passé : le 7 cent sera violet et non bleu.

HONG-KONG.

Les timbres signalés tout récemment ne sont pas en usage. Sont-ils imprimés seulement ?

## INDES ANGLAISES.

Il paraîtrait qu'il a existé des timbres faux de 1 rupee, qui sont lithographiés et dont le dessin est imité à la perfection. Ils n'ont pas de filigramme, c'est leur seul défaut, dit-on. L'imitation date au moins de deux ans. Le faussaire est arrêté en ce moment.

## INDES NÉERLANDAISES.

Nous avons annoncé après le *Timbre* que le 5 cent était *carmin*. Il n'est pas question d'un changement du 5 cent. outremer.

## JONORE.



Les timbres à 2 cents ont la surcharge ci-contre mesurant : 13 sur 2 1/2 mm et imprimée en noir.

2 cents, rose, surcharge noire.

## JAMAÏQUE.

On annonce la carte 1 penny surchargée : *Half penny*, en noir. Cette nouvelle a besoin d'être confirmée :

1/2 sur 1 p., bleu, surcharge noire.

## JUMMOO-KASHMIR.

Le timbre-télégraphe officiel 1 anna a le papier blanc *vergé* :

1 anna, noir.

Les timbres-poste officiels 4 et 8 annas ont le papier blanc mat comme les 1/2 et 1 anna :

4 annas, noir.

8 — —

## LAGOS.

Le 3 pence a sa couleur changée, écrit la *Revue Philatélique*. L'impression est lilas, valeur en surcharge brune. Papier et piqûre des valeurs en cours :

3 pence, lilas et brun.

## LEEWARD (ILES).

Voici le dessin de la carte signalée le mois passé. Elle est comme toutes les

UNION POSTALE UNIVERSELLE  
LEEWARD ISLANDS (ILES SOUS LE VENT)  
POST CARD  
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



cartes qui s'impriment chez MM. De La Rue et Co, à Londres. Il y en a 4 espèces:

1 penny, carmin sur chamois.

1 1/2 — brun — —

1 + 1 — carmin — —

1 1/2 + 1 1/2 — brun — —

## LUXEMBOURG.

On s'occupe, dit-on, de la fabrication de timbres poste à l'effigie du Grand-Duc. Ces timbres seront livrés au public le 1<sup>er</sup> mars prochain.

Faut-il que le Grand-Duc soit pressé de prouver que le roi de Hollande est bien mort, cette fois !

## MALTE.

Les enveloppes ont la firme *Thos. De La Rue & Co Patent*, sous la patte de fermeture. Format 153 X 96 et probablement 201 X 127 mm : 2 pence, bleu.

## MARTINIQUE.

M. Le Roy d'Étiolles nous envoie de nouvelles surcharges, appliquées sur les 10, 20 et 25 centimes, type figurine assise. La surcharge est ainsi :

MARTINIQUE MARTINIQUE  
05 c. 15 c.

Il y aurait, nous dit-on, des 05 sur 10, 20, 30, 35, 40 centimes, des 15 sur 20, 25, 75 centimes.

Voilà qui promet, sans compter les variétés, car une poste française qui se *respecte* doit avoir des variétés.

## MASHONALAND.

MM. Whitfield King et Co nous annoncent l'émission des timbres suivants :

Pence, 1, 6.  
Shillings, 1, 2, 2 1/6, 5 et 10  
Livres, 1, 2, 5 et 10.

A plus tard les détails.

## MAURICE.

Le même correspondant nous avise que la surcharge 50 cents aurait été appliquée aussi sur quelques enveloppes de 1878, indépendamment de celles de 1882 :

50 cents sur 8 c., bleu, surch. noire.

NORD DE BORNÉO.



Voici le timbre signalé le mois passé et qui ne nous inspire qu'une médiocre confiance.

NORVÈGE.

Nous avons raison d'accepter sous bénéfice d'inventaire le 1 k. 50 øre, imprimé en bleu avec cadre vert. Informations prises à la Direction générale des postes, ce timbre y est inconnu !

Qu'en pense le *Philatelist* ?

NOSSI-BÉ.

M. Le Roy d'Etiolles a une variété où les lettres N S B, sont celles du 1<sup>er</sup> type, la valeur : 25 c. du 2<sup>e</sup> type et le cadre formé de deux filets, du 3<sup>e</sup> type, mais moins carré.

Ne faudrait-il pas un petit décret pour régulariser cette émission ? On semble l'avoir oublié là-bas :

25 c sur 20 c. brique sur vert, surch. noire.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Les timbres de chemin de fer existent encore dans les valeurs suivantes :

- 3 pence, brun, jaune.
- 4 — rouge.
- 6 — vert.

ORANGE.



Le 3 pence nous arrive avec les deux mystérieuses lettres : BW en surcharge noire, sans variété !... pour les différents timbres que nous avons vus :

3 pence, outremer, surch. noire

PARAGUAY.

Signalé par un confrère allemand, les timbres actuels ayant reçu en surcharge le mot : *Oficial* en bleu, mais d'une façon très irrégulière. L'émission ne le serait-elle pas tout à fait, *irrégulière* ?

- 1 centavo, vert, surch. bleue.
- 2 — carmin, — —
- 5 — bleu, — —
- 10 — violet, — —
- 15 — orange, — —
- 20 — rose, — —



Voici les deux timbres signalés il y a quelques mois et dont « l'horrible tête » a si fort troublé l'ami Arthur.

Il nous revient que ces timbres ont été fabriqués à Londres, d'où ils sont offerts, par le faussaire, sous différents faux noms, aux amateurs et marchands.

5 pesos, outremer, piqué 16.  
10 — carmin, —

PÉRAK.



Comme les timbres de Johore, la surcharge est changée. Elle mesure 10 x 2 mm : elle est aussi imprimée en noir

2 cents, rose, surch. noire.

PHILIPPINES.



M. Moquette nous fait observer qu'il existe deux types de surcharge du 8 cent., sur 2 4 8 c. de peso dont nous donnons ici le fac-simile.

Le 1<sup>er</sup> type de surcharge a le fleuron séparant les inscriptions du haut de celles du bas, qui touche presque la lettre o de *Habilitado*, tandis qu'au 2<sup>e</sup> type, ce fleuron, plus petit, est distancé de 1 1/2 mm.

Le chiffre 8 est plus étroit au 1<sup>er</sup> type qu'au 2<sup>e</sup> ; le 2 de 2 4 8 cent. est plus ouvert au premier : après *Gral* il y a un petit point au 1<sup>er</sup> type et un gros, plus éloigné, de L, au second.

ROUMANIE.

Ainsi que nous l'annoncions il y a peu de temps, on a renoncé au papier à filagramme. Il vient d'arriver, sur papier uni, piqués 14 1/2.

- 1 1/2 bani, rouge sang
- 3 — violet
- 5 — vert
- 10 — brique.
- 15 — olive
- 25 — outremer.

## RUSSIE.

Nous avons la carte de renseignements d'adresses, de *Moscou*, au type actuel, avec impression *noire* de la formule :

3 + 9 kop. carmin sur chamois.

BOGOROSK (*Moscou*). Les teintes des timbres piqués sont légèrement modifiées, comme suit :

5 kop. bleu,	au lieu de bleu vif.
10 — — pâle.	— bleu vert.
5 — rouge.	
10 — rose.	— rouge.



KOLOMNA (*Moscou*)  
Le 26 novembre a paru le type ci-contre qui n'indique pas précisément un progrès. Il y en a trois valeurs imprimées sur feuilles de douze rangées horizontales de huit timbres.

Les quatre premières rangées sont de 3 kop., les quatre suivantes de 2 kop., et les quatre dernières de 1 kop.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2.

1 kopeck,	bleu, bleu foncé.
2 — —	— — —
3 — —	— — —

OSSA (*Perm*). Le timbre 4 kop., brun, a servi comme 2 kop., par sa division en deux parties et cela avant la seconde émission, arrivée trop tardivement :

1/2 timbre, 4 kop., brun.

PODOLSK (*Moscou*).

M. Vonder Beeck, ayant eu l'occasion de causer timbres avec un ex-trésorier de l'administration de Podolsk, nous écrit qu'il doit exister un type rappelant celui reproduit ici et qui serait le premier émis en 1870 ou 1871. Au lieu d'un ovale, les armoiries sont dans un cercle.

Il n'y en a eu que 300 exemplaires lithographiés par le nommé Emelianoff, un pauvre diable aimant trop la dive bouteille, qu'on a voulu avantager en lui commandant cette émission. L'exécution étant des plus défectueuses, ces timbres n'ont guère été en usage et c'est à peine si une cinquantaine ont été employés, la commande d'autres timbres ayant été faite aussitôt ailleurs.

L'ex-trésorier espère retrouver les exemplaires qu'il a conservés. Leur impression était sur papier blanc :

5 kopecks, vert sale.

TICHVIN (*Novgorod*). Le timbre de 1889 a été modifié depuis juillet 1890. Les armoiries ont la partie supérieure rouge et inférieure bleue au lieu du contraire : les chiffres des angles inférieurs sont or sur noire et rouge au lieu d'être blanc sur noir :

5 kopecks, noir, or, rouge. bleu et argent

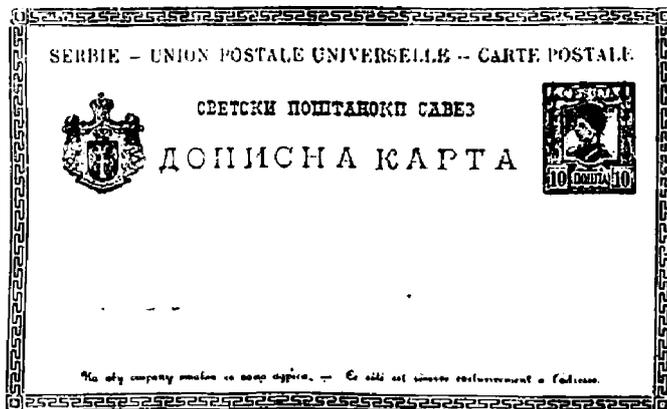
WEISSIEGONSK (*Tver*) Les timbres de 1883 ont changé de couleur, savoir :

1/2 kopeck,	noir sur gris ter, piqué 10 1/2.
2 — —	— — — jaune vif —

Le 5 kop. sera bientôt changé également.

## SERBIE.

Voici la carte signalée le mois passé. Elle a la grecque plus large pour cadre



et existe comme suit :

10 para,	carmin sur chamois.
10+10 para,	carmin sur chamois.

## SIAM.

On s'est bien trouvé des surcharges. Voilà le 3 atts qui devient 2 atts par une surcharge analogue à celle qui en avait fait un 1 att :

2 atts sur 3 atts, vert et bleu, surch. noire.

## SUISSE.

La carte à 5 centimes a actuellement IX 90 2808000, ce qui n'est pas une nouvelle bien grave, mais qui a son importance pour... quelques amateurs :

5 centimes, noir.

## TANGER.



Nous donnons le fac-simile des timbres employés à Tanger par le bureau de poste français et annoncé par nous le mois passé.

Reçu par M. Le Roy d'Etiolles l'extrait du Bulletin mensuel des Postes et des Télégraphes N° 12 de décembre 1890 :

## CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE

TIMBRES-POSTE SPÉCIAUX POUR LE BUREAU FRANÇAIS DE TANGER.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1891, les timbres-poste de 5 centimes, 25 centimes, 50 centimes et 1 franc, à l'usage du bureau français de Tanger, présenteront, sur chaque figurine, l'indication imprimée de la valeur en monnaie espagnole (centimos et pesetas).

Les timbres-poste français, ainsi surchargés, ne seront valables que pour l'affranchissement des correspondances mises à la poste dans le service français au Maroc, à l'exclusion des correspondances originaires de France, d'Algérie et des autres bureaux français à l'étranger.

Si des timbres-poste à l'usage exclusif du bureau français de Tanger étaient apposés sur des correspondances de toute autre provenance, on devrait considérer ces timbres-poste comme étant sans valeur et taxer en conséquence les objets qui en seraient revêtus.

Les timbres-poste non surchargés (sans indication de la valeur de monnaie étrangère) de 5 centimes, 25 centimes, 75 centimes et 1 franc, ainsi que tous les autres timbres-poste français du type ordinaire, continueront à être valables pour l'affranchissement des correspondances déposées à la poste française au Maroc.

Le Directeur-général des Postes et des Télégraphes :

J. DE SELVES

## TERRE NEUVE.

Les cartes actuelles, dit un journal allemand, ont le carton blanc au lieu de saumon :

1 cent, vert.  
2 — rouge.

## TRANSVAAL.

M. Tamsen nous fait remarquer que le 1 shilling,

vert, piqué 12, de 1883, existe avec tête bêche, et, conséquence assez naturelle, les provisoires 1/2 penny de 1885 :

Têtes bêches.

1 shilling, vert, piqué 12.

1/2 sur 1 — — et noir —

De ce dernier il y a, comme on sait, deux variétés : surcharge de bas en haut et de haut en bas.

## TRINITÉ.

Signalé par la *Philatelic Record* cette nouvelle qu'il existe des enveloppes pour lettres enregistrées ayant une ligne de perforation près du côté droit, au travers de la patte et des deux épaisseurs de l'enveloppe, et sur la patte est imprimé typographiquement en rouge : *To withdraw contents, cut away per-forated portion of envelope* (pour retourner le contenu, enlevez la partie perforée de l'enveloppe) en lettres capitales sur deux lignes. A travers la partie inférieure du dos (pas du côté de l'adresse) de l'enveloppe est imprimé en rouge sur trois lignes : *If any investigation is required to be made about this letter the envelope must accompany the Complaint.*

2 pence, bleu, surch. rouge, format G.

## TUNISIE.

Les cartes avec réponse payée se présentent, dit la *Carte Postale*, comme suit :

Réponse, avec accent

Réponse, sans —

M. Le Roy d'Etiolles nous dit que le 5 francs, timbre et taxe fond pointillé, viennent de paraître : 5 francs, violet sur lilas.

Enfin on nous communique deux timbres, sans pointillé, de 5 et 15 centimes, ayant : à percevoir, en lettres couchées (40x4 mm) au lieu d'avoir un t en perforation. Il paraît que cette application s'est faite au début :

5 centimes, vert, surch. noire.

15 — bleu, —

## VICTORIA.



Les timbres-taxe que nous annonçons le mois passé sont en usage depuis novembre dernier.

En voici le fac-simile. Les valeurs ont déjà été données par nous.

## WURTEMBERG.

C'est décidé. Les mandats à 40 pfennig ne seront plus vendus par la poste. Oyez plutôt :

## RUSSIE.

Nous avons la carte de renseignements d'adresses, de *Moscou*, au type actuel, avec impression *noire* de la formule :

3 + 9 kop. carmin sur chamois.

**BOGOROSK (Moscou).** Les teintes des timbres piqués sont légèrement modifiées, comme suit :

5 kop. bleu, au lieu de bleu vif.  
10 — — pâle. — bleu vert,  
5 — rouge,  
10 — rose, — rouge.

**KOLOMNA (Moscou)**

Le 26 novembre a paru le type ci-contre qui n'indique pas précisément un progrès. Il y en a trois valeurs imprimées sur feuilles de douze rangées horizontales de huit timbres.

Les quatre premières rangées sont de 3 kop., les quatre suivantes de 2 kop., et les quatre dernières de 1 kop.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2.

1 kopeck, bleu, bleu foncé.  
2 — — —  
3 — — —

**OSSA (Perm).** Le timbre 4 kop., brun, a servi comme 2 kop., par sa division en deux parties et cela avant la seconde émission, arrivée trop tardivement :

1/2 timbre, 4 kop., brun.

**PODOLSK (Moscou).**

M. Vonder Beeck, ayant eu l'occasion de causer timbres avec un ex-trésorier de l'administration de Podolsk, nous écrit qu'il doit exister un type rappelant celui reproduit ici et qui serait le premier émis en 1870 ou 1871. Au lieu d'un ovale, les armoiries sont dans un cercle.

Il n'y en a eu que 300 exemplaires lithographiés par le nommé Emelianoff, un pauvre diable aimant trop la dive bouteille, qu'on a voulu avantager en lui commandant cette émission. L'exécution étant des plus défectueuses, ces timbres n'ont guère été en usage et c'est à peine si une cinquantaine ont été employés, la commande d'autres timbres ayant été faite aussitôt ailleurs.

L'ex-trésorier espère retrouver les exemplaires qu'il a conservés. Leur impression était sur papier blanc :

5 kopecks, vert sale.

**TICHVIN (Novgorod).** Le timbre de 1889 a été modifié depuis juillet 1890. Les armoiries ont la partie supérieure rouge et inférieure bleue au lieu du contraire : les chiffres des angles inférieurs sont or sur noire et rouge au lieu d'être blanc sur noir :

5 kopecks, noir, or, rouge, bleu et argent

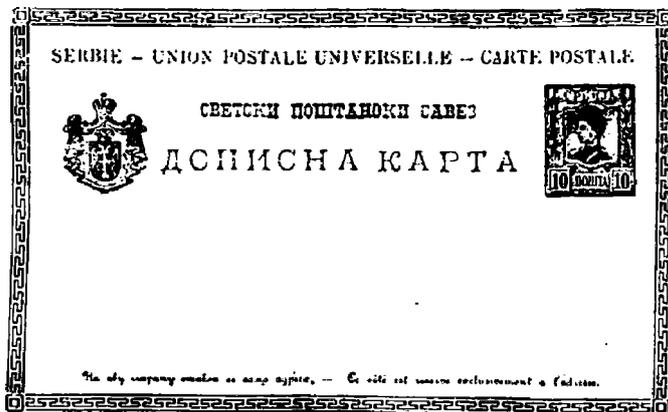
**WEISSIEGONSK (Tver)** Les timbres de 1883 ont changé de couleur, savoir :

1/2 kopeck, noir sur gris ter, piqué 10 1/2.  
2 — — — jaune vif —

Le 5 kop. sera bientôt changé également.

## SERBIE.

Voici la carte signalée le mois passé. Elle a la grecque plus large pour cadre



et existe comme suit :

10 para, carmin sur chamois.  
10 + 10 para, carmin sur chamois.

## SIAM.

On s'est bien trouvé des surcharges. Voilà le 3 atts qui devient 2 atts par une surcharge analogue à celle qui en avait fait un 1 att :

2 atts sur 3 atts, vert et bleu, surch. noire.

## SUISSE.

La carte à 5 centimes a actuellement IX 90 2808000, ce qui n'est pas une nouvelle bien grave, mais qui a son importance pour... quelques amateurs :

5 centimes, noir.

## TANGER.



Nous donnons le fac-simile des timbres employés à Tanger par le bureau de poste français et annoncé par nous le mois passé.

Reçu par M. Le Roy d'Etiolles l'extrait du Bulletin mensuel des Postes et des Télégraphes N° 12 de décembre 1890 :

## CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE

TIMBRES-POSTE SPÉCIAUX POUR LE BUREAU FRANÇAIS DE TANGER.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1891, les timbres-poste de 5 centimes, 25 centimes, 50 centimes et 1 franc, à l'usage du bureau français de Tanger, présenteront, sur chaque figurine, l'indication imprimée de la valeur en monnaie espagnole (centimos et pesetas).

Les timbres-poste français, ainsi surchargés, ne seront valables que pour l'affranchissement des correspondances mises à la poste dans le service français au Maroc, à l'exclusion des correspondances originaires de France, d'Algérie et des autres bureaux français à l'étranger.

Si des timbres-poste à l'usage exclusif du bureau français de Tanger étaient apposés sur des correspondances de toute autre provenance, on devrait considérer ces timbres-poste comme étant sans valeur et taxer en conséquence les objets qui en seraient revêtus.

Les timbres-poste non surchargés (sans indication de la valeur de monnaie étrangère) de 5 centimes, 25 centimes, 75 centimes et 1 franc, ainsi que tous les autres timbres-poste français du type ordinaire, continueront à être valables pour l'affranchissement des correspondances déposées à la poste française au Maroc.

Le Directeur-général des Postes et des Télégraphes :

J. DE SELVES

## TERRE NEUVE.

Les cartes actuelles, dit un journal allemand, ont le carton blanc au lieu de saumon :

1 cent, vert.

2 — rouge.

## TRANSVAAL.

M. Tamsen nous fait remarquer que le 1 shilling,

vert, piqué 12, de 1883, existe avec tête bêche, et, conséquence assez naturelle, les provisoires 1/2 penny de 1885 :

Têtes bêches.

1 shilling, vert, piqué 12.

1/2 sur 1 — — et noir —

De ce dernier il y a, comme on sait, deux variétés : surcharge de bas en haut et de haut en bas.

## TRINITÉ.

Signalé par la *Philatelic Record* cette nouvelle qu'il existe des enveloppes pour lettres enregistrées ayant une ligne de perforation près du côté droit, au travers de la patte et des deux épaisseurs de l'enveloppe, et sur la patte est imprimé typographiquement en rouge : *To withdraw contents, cut away per-forated portion of envelope* (pour retourner le contenu, enlevez la partie perforée de l'enveloppe) en lettres capitales sur deux lignes. A travers la partie inférieure du dos (pas du côté de l'adresse) de l'enveloppe est imprimé en rouge sur trois lignes : *If any investigation is required to be — made about this letter the envelope must — accompany the Complaint.*

2 pence, bleu, surch. rouge, format G.

## TUNISIE.

Les cartes avec réponse payée se présentent, dit la *Carte Postale*, comme suit :

Réponse, avec accent

Reponse, sans —

M. Le Roy d'Etiolles nous dit que le 5 francs, timbre et taxe fond pointillé, viennent de paraître : 5 francs, violet sur lilas.

Enfin on nous communique deux timbres, sans pointillé, de 5 et 15 centimes, ayant : à percevoir, en lettres couchées (40x4 mm) au lieu d'avoir un 1 en perforation. Il paraît que cette application s'est faite au début :

5 centimes, vert, surch. noire.

15 — bleu, —

## VICTORIA.



Les timbres-taxe que nous annonçons le mois passé sont en usage depuis novembre dernier.

En voici le fac-simile. Les valeurs ont déjà été données par nous.

## WURTEMBERG.

C'est décidé. Les mandats à 40 pfennig ne seront plus vendus par la poste. Oyez plutôt :

*Département des Affaires étrangères.*

A partir du 1<sup>er</sup> février de cette année, les cartes-mandats avec timbre de 40 pfennig ne seront plus vendues au public. Les cartes-mandats de 40 pfennig qui sont entre les mains du public pourront être employées, car l'échange n'aura pas lieu. Au lieu de ces cartes-mandats, à partir d'une époque déterminée, des formulaires ne portant pas de timbre imprimé pour les cartes-mandats pour l'extérieur, devront s'employer et seront fournies par la poste au public, avec les timbres requis.

Stuttgart, le 18 janvier 1891.

MITTNACHT.

**Les faux timbres de la République Argentine**

Les journaux se sont émus, le public aussi, la poste, les collectionneurs, tout le monde enfin, de la découverte inattendue de faux timbres qui se délivraient, s'il vous plaît, par la poste de Buenos-Ayres, voire même par les bureaux de la province. Ces imitations étaient tellement réussies qu'elles avaient passé inaperçues. On se demandait par quelles combinaisons machiavéliques les faussaires avaient réussi à tromper tout le monde et à rendre la poste complice de leur spéculation.

Une enquête minutieuse fut ouverte par la police : elle vient d'aboutir. La coupable, dans cette mystérieuse affaire, c'est la Compagnie Sud-Américain des Billets de Banque qui, sans crier gare, a changé le type 5 centavos, sans autorisation, et sans en donner avis à la poste... Et voilà tout !

Franchement, celui qui a découvert que le type actuel ressemblait tellement à l'ancien, qu'il a passé inaperçu, doit être un fier imbécile.

Quant à la contrefaçon du 50 centavos, c'est une bien autre histoire, tout aussi grave et bien autrement ténébreuse.

La Compagnie Sud-Américaine des Billets de banque, toujours elle, ayant opéré le déménagement de ses ateliers dans un autre local, une demi-feuille de ces 50 centavos, alors en préparation, fut perdue dans la rue. D'où émoi extrême quand on apprit la nouvelle, et, nécessairement, des timbres qu'on foulait aux pieds ne pouvaient qu'être faux ! Après enquête on s'aperçut qu'il n'en était rien, ce qui mit fin aux émotions de tout le monde.

Voilà donc beaucoup de bruit pour rien. Mais c'est égal, si nous avions à confier ou à faire imprimer des valeurs, ce n'est certes pas à la Société Sud-Américaine des Billets de Banque que nous nous adresserions, l'ordre ne semblant pas être une de ses vertus dominantes.

Comme suite à ces incidents, le Directeur général des Postes, qui ne connaît pas grand chose aux timbres, a employé un moyen extrême. Il a nommé une commission, pour éviter le renouvelle-

ment de semblables faits et savoir ce qu'il y aurait lieu de faire des valeurs postales.

M. Marco del Pont, un collectionneur, a été nommé Président de la commission, et, sur le rapport qui a été présenté, le 2 1/2 centavos a été décommandé à l'imprimerie où le coin, heureusement, n'était pas encore achevé ; 5000 bandes 1/4 centavo, dont le prix de revient était supérieur au prix de vente, payèrent leur haute valeur de leur vie et furent impitoyablement brûlées. Enfin, si l'autorisation réclamée est accordée, les timbres à l'effigie d'hommes vivants, seront également brûlés.

Quant aux formules télégraphiques on en fera bientôt un feu de joie, la poste ayant décidé que le paiement des dépêches s'opérerait dorénavant en espèces, comme autrefois.

**Le timbre de Patzcuaro.**

M. Mekeel, directeur du *Philatelic Journal of America*, nous envoie l'article qu'il a publié dans son journal, en réponse à celui qui a paru au *Timbre-Poste*, n° 336 et que voici :

« Un correspondant du *Timbre-Poste* avance cette théorie que le local de Patzcuaro, dont nous donnons la gravure à la page 322 du VI<sup>e</sup> volume, ainsi que la lettre, n'aurait jamais passé par la poste parce qu'on y voyait le mot « Suplicada » à l'angle inférieur de gauche. Pour plus de preuve, il dit que ceci est le dessin de la marque d'oblitération employée à Patzcuaro. Ces assertions sont parfaitement correctes, mais ne diminuent en aucune manière le caractère du timbre qui était, sans aucun doute, un provisoire imprimé au moyen de la marque d'oblitération usuelle (1).

« Le mot « Suplicada » est en espagnol une partie du verbe « prier » ou « supplier ». Dans sa signification « prier », il n'a aucun rapport avec le cas qui nous occupe et sa présence sur la lettre peut être attribuée à l'une ou l'autre de plusieurs raisons (?) Il nous suffit de dire que nous avons vu des lettres portant des timbres gouvernementaux estampillés dans toutes les règles et ayant le même mot ; nous avons vu par contre des lettres avec

(1) Un timbre provisoire formé par un cachet d'oblitération, ne marquant aucune valeur, qu'on n'annule pas et sur une lettre sans griffe postale. voilà du neuf.



le timbre de Patzcuaro où le mot en question manquait.

« Nous dirons, pour conclure, que ces timbres ont été trouvés sur des lettres écrites par différents individus de Patzcuaro à MM. Retana et C° de Morelia, en 1867. Nous avons acheté les lettres de cette maison, y compris la correspondance de 1865 à 1870, et toutes, sauf quelques-unes avec le provisoire de Patzcuaro, étaient pourvues de timbres réguliers gouvernementaux, de correctes émissions. Il n'était donc pas difficile d'en conjecturer le caractère.

« Les circonstances dans lesquelles ces timbres ont été trouvés, écartent toute possibilité de fraude. »

M. Mekeel a bien voulu joindre à son article une lettre portant le fameux Patzcuaro, qui n'a fait que fortifier l'opinion que nous avons émise. Et s'il faut écarter toute idée de fraude, cette marque est bien certainement une mystification.

Cette lettre, comme celle qui a été reproduite par le journal américain, ne porte aucune trace de passage à la poste et le timbre ou plutôt le cachet est vierge de toute souillure.

M. Mekeel nous écrit qu'il n'y a pas de *preuve absolue* que nous sommes en présence d'un timbre, mais il y a, dit-il, preuve suffisante pour satisfaire le peu de collectionneurs qui ont été assez heureux de se procurer un exemplaire du provisoire Patzcuaro.

Il faut avouer que ces quelques collectionneurs ne sont pas bien exigeants s'ils se contentent de ces preuves? A nos lecteurs de juger si un cachet d'oblitération peut être considéré comme un timbre-poste, dans les conditions où il se présente ici.

#### Les timbres danois sans filigramme.

Nous avons raison de suspecter l'exactitude des renseignements qui nous avaient été fournis par M. Ruben, sur les timbres actuels sans filigramme. D'après des informations prises à source officielle, il est absolument impossible qu'on puisse faire des tirages frauduleux.

L'impression des timbres est confiée à la maison H. H. Thiele, aussi ancienne que considérée, sous la surveillance d'un commissaire du gouvernement et avec toutes les garanties voulues. Après chaque tirage, les planches sont enfermées; l'imprimeur doit rendre compte des feuilles avec filigramme qu'il reçoit de l'Etat. Toute feuille manquante doit être remboursée par 100 couronnes.

Les timbres sans filigramme de 8 et 20 öre qui ont été vus, furent imprimés ainsi pour essayer les planches de timbres et furent envoyés avec d'autres maculatures, à une fabrique de papier, pour être détruits. Mais il paraît qu'un employé eut l'indélicatesse de s'approprier ces timbres-maculatures et les vendit à un marchand de timbres. M. Ruben les ayant envoyés à la poste, pour obtenir des renseignements, son envoi fut confisqué. Depuis cette époque, les timbres de mise en train sont brûlés immédiatement avec les autres maculatures d'imprimerie.

Donc, il n'y a jamais eu de tirage frauduleux et les timbres sans filigramme qui ont été vus ne sont que des essais de mise en train, imprimés sur papier ordinaire.

#### Un timbre provisoire de Schadrinsk.



Voici à propos du timbre bleu, ovale brique, de 1889, quelques lignes adressées à un de nos correspondants. Elles montreront combien est grande la naïveté de ces directeurs de poste de Russie.

« Il est étonnant combien les collectionneurs cherchent à savoir tout ce qui se fait, même en secret. Vous avez raison, les timbres bleus avec cadre brique ont effectivement existé, mais ils ont été émis, contre gré, dans le nombre de 2000 pièces seulement.

« Pendant l'année dernière (1889), j'avais commandé à un lithographe des timbres du dessin connu, laissant à son choix la liberté des deux couleurs, mais comme je vous l'ai écrit, le lithographe mit de tels retards dans l'exécution de la commande, que je le menaçai de m'adresser ailleurs si les timbres n'étaient pas prêts pour une certaine époque.

« Ne voilà-t-il pas qu'au mois de mars on me présente divers échantillons dont j'en choisis un, provisoirement, c'était le timbre bleu avec l'ovale en couleur brique. Je commandai ensuite les timbres roses, ovale bleu, dont je vous en ai envoyé. Comme les premiers ne furent mis en circulation que provisoirement, je ne vous en ai rien dit, *ne les considérant pas comme une émission*. Je n'en ai que quelques pièces, si vous insistez pour les avoir, je vous les enverrai. »

Voilà les collectionneurs avertis, les timbres provisoires ne sont pas des timbres.

### Imitation du 12 cuartos 1865 d'Espagne.

Un M. D....teit, de Paris, le même à qui nous devons une imitation du *timbre-taxé* lithographié de 15 c. de France, encouragé sans doute par le succès de son industrie, a imité avec assez de réussite, le timbre 12 c. 1865 d'Espagne, dont il vend des exemplaires, avec la tête renversée dans le cadre.

Reconnaissable au fond ligné de l'ovale où les lignes sont plus distancées; les ombres de la figure sont plus courtes d'un  $\frac{1}{2}$  m<sup>m</sup> à partir de l'oreille; la narine, au lieu d'être marquée par un trait presque vertical, l'a en oblique vers la gauche; la bouche n'a pas de trait oblique final.

Quant au cadre, c'est celui du timbre authentique dont on a fait disparaître l'effigie *rose* en lui substituant celle imitée.

### Les timbres de Sédarg.

(ÉPILOGUE)

La grande nouvelle du jour, c'est le remboursement des soi-disant timbres de Sédarg. C'est grâce à la persévérance du *Timbre* et du *Timbre-Poste*, que des remords, sont-ce bien des remords? se sont enfin fait jour auprès des vendeurs. On annonce, un comble, dans le journal de Frémy, oui, *Frémy*, lecteurs! que M. Astruc (l's ne se prononce jamais) autrefois Dorsan-Astruc et Astruc Dorsan, un peu banquier, agent accrédité de S. M. l'aventurier Marie I<sup>er</sup> et M. Ch. Schauptmeier dont tous les journaux ont parlé récemment d'une façon irrévérencieuse, le nommant Schaupt., le même qui écrivit si exactement l'histoire des timbres de Sédarg sous le modeste nom de Ch. Solrac, ont résolu de rembourser leurs acheteurs, *s'il s'en trouve encore qui ne l'ont pas été !!!*

Faut-il féliciter ces messieurs de leur résolution? Le troisième compère Frémy prétend que non, tout remboursement, selon lui, étant toujours une perte sèche !...

Allons, Messieurs les naïfs, profitez du moment, passez à la caisse! MM. Astruc (toujours sans prononcer l's) et Schauptmeier vous y convient.

### Demande de renseignements.



Un timbre du Mexique, resté mystérieux, demanderait à être mieux connu, la surcharge, quoi qu'on en dise, ayant toujours été suspecte. Espérons que ces lignes seront lues par quelque collectionneur mexicain *scrupuleux*.



MEXIQUE. — Le *Philatelic Journal of America* a reçu de Vera-Cruz le timbre ci-contre imprimé en rouge sur papier bleu et piqué. Il servirait à la taxe des lettres non affranchies ou insuffisamment. Ne serait-ce pas plutôt à taxer les collectionneurs?



### EN SOUSCRIPTION :

Septième édition

DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

**TIMBRES-POSTE**

Timbres - taxes. Bandes, etc.

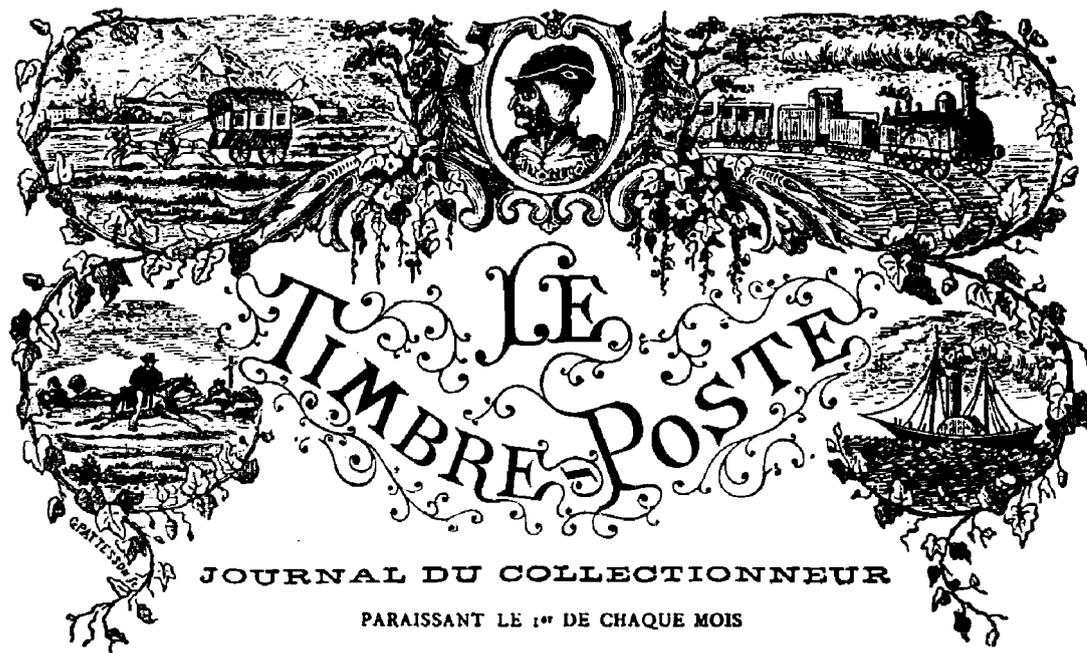
Voir les détails de l'annonce, pages 11 et 12.

Afin de donner à chacun le temps de se décider, le prix du catalogue reste fixé à fr. 30 et les reproductions à fr. 10, JUSQU'AU 1<sup>er</sup> AVRIL PROCHAIN. A partir de cette date, nous comptons nous mettre résolument à l'œuvre.

Le *referendum* du mois dernier (voir page 11) reste ouvert. Ils nous a démontré jusqu'ici que la grande majorité des souscripteurs désire le catalogue divisé en deux parties.

**Histoire des Timbres-poste d'Espagne**

Voir l'annonce page 12. — Paraîtra très incessamment.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUTS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE**

—  
**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**

Il nous vient par M. Le Roy d'Étiolles, une carte-lettre officielle de la série avec timbre ovale 5 centavos, servant à la Direction générale des Postes. Elle a pour inscription, à gauche, angle inférieur : *Direccion General — de Correos y Telégrafos* et à l'angle droit supérieur : *Servicio* au lieu du timbre :

Sans valeur, noir sur azur, piquée.

D'habitude, la partie gommée des bandes est celle supérieure, le même correspondant nous remet un exemplaire du type actuel avec le bord inférieur gommé et les coins coupés comme aux autres bandes :

1/2 centavos, brun s/ chamois.

**AFRIQUE DU SUD (C<sup>ie</sup> ANGLAISE DE L').**

Cette compagnie a établi depuis juillet dernier une poste dans le Mashonaland, pays situé au nord du Bechuanaland. Cette poste existe du Bechua-

naland, au mont Hampden, dans le nord-est du Mashonaland. Il y a deux types de timbres pour les valeurs énumérées le mois passé, savoir :



1<sup>er</sup> type. Armoiries avec supports : une vraie zoologie; au-dessus, un lion avec tête humaine, qui n'a absolument rien "d'horrible"; plus haut, une inscription, sur deux bandes courbes : *British South Africa Company*; en bas, sur un car-

touche la valeur en toutes lettres.

2<sup>e</sup> type. Mêmes armoiries, de plus grande dimension; inscriptions comme au 1<sup>er</sup> type; en dehors du rectangle, une bordure ornementée.

Gravés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14; les lettres qu'on peut rencontrer en filagramme appartiennent à



### Imitation du 12 cuartos 1865 d'Espagne.

Un M. D....teuil, de Paris, le même à qui nous devons une imitation du *timbre-taxe* lithographié de 15 c. de France, encouragé sans doute par le succès de son industrie, a imité avec assez de réussite, le timbre 12 c. 1865 d'Espagne, dont il vend des exemplaires, avec la tête renversée dans le cadre.

Reconnaissable au fond ligné de l'ovale où les lignes sont plus distancées; les ombres de la figure sont plus courtes d'un  $\frac{1}{2}$  m/m à partir de l'oreille; la narine, au lieu d'être marquée par un trait presque vertical, l'a en oblique vers la gauche; la bouche n'a pas de trait oblique final.

Quant au cadre, c'est celui du timbre authentique dont on a fait disparaître l'effigie rose en lui substituant celle imitée.

### Les timbres de Sédarg.

(ÉPILOGUE)

La grande nouvelle du jour, c'est le remboursement des soi-disant timbres de Sédang. C'est grâce à la persévérance du *Timbre* et du *Timbre-Poste*, que des remords, sont-ce bien des remords? se sont enfin fait jour auprès des vendeurs. On annonce, un comble, dans le journal de Frémy, oui, *Frémy*, lecteurs! que M. Astruc (l's ne se prononce jamais) autrefois Dorsan-Astruc et Astruc Dorsan, un peu banquier, agent accrédité de S. M. l'aventurier Marie I<sup>er</sup> et M. Ch. Schauptmeier dont tous les journaux ont parlé récemment d'une façon irrévérencieuse, le nommant Schaupt, le même qui écrit si exactement l'histoire des timbres de Sédang sous le modeste nom de Ch. Solrac, ont résolu de rembourser leurs acheteurs, s'il s'en trouve encore qui ne l'ont pas été!!!...

Faut-il féliciter ces messieurs de leur résolution? Le troisième compère Frémy prétend que non, tout remboursement, selon lui, étant toujours une perte sèche!...

Allons, Messieurs les naïfs, profitez du moment, passez à la caisse! MM. Astruc (toujours sans prononcer l's) et Schauptmeier vous y convient.

### Demande de renseignements.



JOHORE. Nous nous joignons à l'*Ami* pour obtenir des renseignements sur le.... timbre (?) ci-contre, imprimé en gris noir sur papier blanc.

Un timbre du Mexique, resté mystérieux, demanderait à être mieux connu, la surcharge, quoi qu'on en dise, ayant toujours été suspecte. Espérons que ces lignes seront lues par quelque collectionneur mexicain scrupuleux.



MEXIQUE. — Le *Philatelic Journal of America* a reçu de Vera-Cruz le timbre ci-contre imprimé en rouge sur papier bleu et piqué. Il servirait à la taxe des lettres non affranchies ou insuffisamment. Ne serait-ce pas plutôt à taxer les collectionneurs?



### EN SOUSCRIPTION :

Septième édition

DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

### TIMBRES-POSTE

Timbres-taxes, Bandes, etc.

Voir les détails de l'annonce, pages 11 et 12.

Afin de donner à chacun le temps de se décider, le prix du catalogue reste fixé à fr. 30 et les reproductions à fr. 10, JUSQU'AU 1<sup>er</sup> AVRIL PROCHAIN. A partir de cette date, nous comptons nous mettre résolument à l'œuvre.

Le *referendum* du mois dernier (voir page 11) reste ouvert. Ils nous a démontré jusqu'ici que la grande majorité des souscripteurs désire le catalogue divisé en deux parties.

### Histoire des Timbres-poste d'Espagne

Voir l'annonce page 12. — Paraîtra très incessamment.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.50

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE**

—  
ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Il nous vient par M. Le Roy d'Étiolles, une carte-lettre officielle de la série avec timbre ovale 5 centavos, servant à la Direction générale des Postes. Elle a pour inscription, à gauche, angle inférieur : *Dirección General — de Correos y Telégrafos* et à l'angle droit supérieur : *Servicio* au lieu du timbre :

Sans valeur, noir sur azur, piquée.

D'habitude, la partie gommée des bandes est celle supérieure, le même correspondant nous remet un exemplaire du type actuel avec le bord inférieur gommé et les coins coupés comme aux autres bandes :

1/2 centavos, brun s/ chamois.

AFRIQUE DU SUD (C<sup>o</sup> ANGLAISE DE L').

Cette compagnie a établi depuis juillet dernier une poste dans le Mashonaland, pays situé au nord du Bechuanaland. Cette poste existe du Bechua-

naland, au mont Hampden, dans le nord-est du Mashonaland. Il y a deux types de timbres pour les valeurs énumérées le mois passé, savoir :



1<sup>er</sup> type. Armoiries avec supports : une vraie zoologie ; au-dessus, un lion avec tête humaine, qui n'a absolument rien " d'horrible " ; plus haut, une inscription, sur deux bandes courbes : *British South Africa Company* ; en bas, sur un cartouche la valeur en toutes lettres.

2<sup>e</sup> type. Mêmes armoiries, de plus grande dimension ; inscriptions comme au 1<sup>er</sup> type ; en dehors du rectangle, une bordure ornementée.



Gravés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 ; les lettres qu'on peut rencontrer en filagramme appartiennent à

une marque de fabrique : monogramme entre les mots : *Pure Line & Wove Bank* :

1 <sup>re</sup> type.	1 penny,	noir
—	6 —	outrémer
—	1 shilling,	bistre
—	2 —	vermillon
—	2 — 6 p.,	violet ardoise
—	5 —	orange.
—	10 —	vert-bleu
2 <sup>e</sup> type	1 pound,	bleu terne
—	2 —	chair
—	5 —	vert olive
—	10 —	bistre-rouge

Malgré leurs valeurs élevées, ce sont des timbres-poste, mais qui doivent avoir vraisemblablement deux usages : postal et fiscal. On nous suggère même que l'émission a été faite dans le but d'être agréable aussi aux collectionneurs.

#### AUSTRALIE DU SUD.



Tous les pays d'Australie ayant adopté un nouveau tarif postal en entrant dans l'Union postale universelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ont dû émettre de nouveaux timbres. Nous avons donc un 2 1/2 pence, valeur représentant la taxe de l'union.

Pour obtenir cette valeur on a surchargé le 4 pence : 2 1/2 d. sur l'effigie plaçant une grosse barre sur la valeur primitive, le tout en rouge.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigramme S A, et couronne, piqué 10 :

2 1/2 p, sur 4 p. vert, surch. rouge

#### BAMRA.

Le *American Journal of Philately* a rencontré sur le chemin de Damas, deux enveloppes au type de timbre actuel imprimé sur la patte, en deux formats : 117×65 et 180×61 1/2 mm ayant un dessin qui varie sur la face, suivant le format. Il y a une variété du premier format où la troisième ligne de caractères indoustans manque.

#### BAVIÈRE.

Le timbre 2 marks est annoncé par le *Philatelist* comme ayant le filigramme lignes ondulées verticales et le piquage 15 :

2 marks, jaune orange.

Le même, renseigne la carte postale 10+10 pfennig, sans la faute *Bavière* sur aucune des deux parties :

10+10 pfennig, carmin.

Il existerait encore au filigramme, lignes horizontales :

Carte postale : 5 pf., vert, millésime 91.  
Mandat : 20 — outrémer —

#### BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le 4 pence sur 172 p., surcharge renversée, n'ayant pas été vu par le *Monthly Journal*, celui-ci doute de ce que nous avons écrit.

Nous le prions de s'adresser à M. Lundy qui l'a reçu sur une de ses lettres. Notre confrère peut-il nous rassurer sur le Puttialla 172 anna, double surcharge qu'il annonce ?

#### BELGIQUE.

Le timbre à 35 centimes, destiné aux lettres recommandées de l'intérieur du pays est imprimé. Sa couleur est ocre jaune ; le texte en langue française et en langue flamande.

Nous ne sommes pas dans la confiance des Dieux, mais nous espérons bien que si le mot *timbre-poste* doit être traduit en flamand, que ce ne sera que par *kopje* (petite tête) ou en bruxellois par *kopke*. Il nous semble que lorsqu'on passe par les prétentions les plus ridicules de MM. les Flamingants, que c'est bien le moins qu'on se serve d'expressions qui sont à la hauteur de ceux qui les réclament.

L'origine de *kopje* date de 1849. A cette époque les timbres avaient l'effigie de Léopold I<sup>er</sup> et pour toute inscription : *Postes*. Le public flamand trouvant que l'expression *kopje* était celle qui convenait le mieux aux timbres, leur donna ce nom qui n'a même pas été modifié depuis pour les timbres aux armoiries !

#### BOLIVIE.

Le 100 centavos, jaune, est paru dit le P. K.

100 centavos, jaune, piqué 12.

#### COLOMBIE (RÉPUB. DE).

CAUCA. — Nous avons annoncé d'après un correspondant, que les timbres de Cauca devaient être des carottes. Le *Philatelist* publie un article du journal « Los Avisos » de Quibdo du 31 août 1890, ainsi conçu :

*Timbres provisoires.* — Le secrétaire du Trésor, avec l'assentiment de l'administration des postes nationales, a autorisé le préfet de Atrato d'émettre des timbres provisoires qui seront employés pour le service des postes par les districts qui n'ont pas de timbres-poste nationaux. En vertu de cette autorisation, les timbres rouges qui sont actuellement nécessaires ont été fabriqués et 1,000 en ont été remis aux fonctionnaires du Trésor. Ceux-ci sont actuellement en usage par les postes de Rio Sucio, Turbo et Carmen.

M. le docteur Molly n'a-t-il pas annoncé jadis l'ouverture de la poste de Moresnet quand elle avait été fermée par ordre ? Il ne serait pas impossible que ce soit là encore une annonce pour les gogos ?

CEYLAN.

Nous reproduisons la carte 10 cents qui a reçu la surcharge noire : three sur la



valeur primitive :

3 cents sur 10 c., brun, surch. noire

CONGO.

Pour régulariser les émissions des timbres à 5 et 10 centimes, il vient de paraître à l'occasion de la mise en usage du timbre de 10 francs, le décret suivant :

L'Administration Générale du Département des Affaires Etrangères,

Vu les articles 16 et 21 du décret sur les postes du 16 septembre 1885,

ARRÊTÉ :

ARTICLE PREMIER. — Il est émis des valeurs suivantes destinées à l'affranchissement des correspondances :

Un timbre de 5 centimes de couleur verte :

- 10 — — rouge ;
- 10 francs — jaune.

Un exemplaire de chacun de ces timbres est annexé au présent arrêté.

ART. 2. — Les timbres de 10 centimes émis par l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 1886 et actuellement en circulation continueront à être admis par les bureaux de poste pour l'affranchissement des correspondances concurremment avec la valeur du même impôt faisant l'objet de l'alinéa 3 de l'art. 1<sup>er</sup> du présent arrêté.

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> janvier 1891.

EDM. VAN ESTVELDE.

Le timbre de dix francs est du type des autres valeurs 3/4 à droite.

10 francs, ocre-jaune, piqué 15.

COSTA-RICA.

Ce n'est pas seulement le 40 c., qui a l'erreur (?) ofical, mais encore le 5 centavos. Avec de patientes recherches on trouvera certainement toutes les autres valeurs. C'est peut-être chose faite, mais *Prudencia mater sapientia*, comme dit Gruat père lorsqu'il ne montre qu'une partie de son « estoc ».

CÔTE D'OR.

Signalé par M. Le Roy d'Etiolles, le nouveau timbre :

2 1/2 pence, bleu, valeur en orange

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Les 1/2 et 1 real de la 1<sup>re</sup> émission et le 1/2 real vert de la 2<sup>e</sup> émission, ont été contrefaits. C'est M. Parisot qui nous les a offerts, ainsi qu'à d'autres correspondants. Si ce M. n'est pas le faussaire, qu'il le désigne, il doit le connaître.

EGYPTE.

Nous trouvons la pièce officielle suivante dans l'*Ami des Timbres*. Elle se rapporte aux cartes surchargées parues le 1<sup>er</sup> janvier et dont nous avons parlé, n° 338.

ADMINISTRATION DES POSTES ÉGYPTIENNES

En vertu du décret Khédivial du 17 courant, les taxes pour les cartes originales et à destination de l'Égypte seront réduites à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, à 3 millièmes pour la carte postale simple et à 6 millièmes pour la carte postale avec réponse.

En conséquence, en attendant qu'il soit émis de nouvelles cartes aux prix sus-indiqués, il sera mis en vente, dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, des cartes postales actuellement en cours, simples et avec réponse, avec une surcharge de 3 millièmes. Ces cartes seront vendues séparément ou par paquets de 10 cartes simples ou de 5 avec réponse, au prix de mill 30 (PT3) chaque paquet.

Les cartes avec surcharge peuvent être également adressées à l'étranger à condition que la taxe de 3 millièmes, qui demeure en vigueur pour les cartes postales à destination des pays de l'Union, soit complétée par l'adjonction de 2 millièmes en timbre-poste sur la carte simple ou sur chacune des deux parties de la carte avec réponse.

L'administration continuera à mettre en vente des cartes simples et avec réponse de 5 millièmes pour l'étranger.

Il reste bien entendu qu'il sera accepté pour l'intérieur de l'Égypte des cartes simples émanant de l'industrie privée, affranchies avec 3 millièmes.

Alexandrie, le 29 décembre 1890.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Il y a lieu d'ajouter au nouveau filigranne des enveloppes :

1 cent, bleu sur blanc, format 4 1/2



Atlantic Telegraph Co. Nous avons reçu quatre valeurs au type ci-contre dont l'émission remonterait à 1889.

Au centre d'une croix les lettres A T Co et en bas : *commutation* ; en haut un chiffre valeur imprimé en couleur sur blanc, piqués 12 1/2.

- 1 cent, vert
- 5 — bleu
- 10 — brun
- 25 — carmin.

## ÉQUATEUR.

Deux cartes lettres nous viennent de M. Le Roy d'Étiolles. A reproduire le mois prochain :

5 centavos, bleu sur rouge  
10 — orange sur bleu

## FRANCE.

Rencontré par M. Le Roy d'Étiolles la carte-lettre actuelle à 15 centimes ayant la piqure plus bas que l'avis : *Pour ouvrir... le pointille.*

15 centimes, bleu sur gris, avis au-dessus du piquage.

## GRANDE-BRETAGNE.

On annonce que la carte 3 pence a été retirée de cours par suite des nouveaux tarifs avec l'Australie.

Depuis le 1<sup>er</sup> février 1891, les principales compagnies de chemins de fer du Royaume-Uni, qui ont adhéré à une convention avec le Maître général des Postes, accepteront et transporteront par le premier train ou paquebot en partance, les lettres simples à destination de l'intérieur, d'un poids ne dépassant pas 1 once, pour être retirées à la station destinataire ou jetées dans la boîte postale la plus rapprochée de là, pour être distribuées par les facteurs, aux conditions et règlements ci-dessous :

1. Toute lettre destinée à être transmise par un chemin de fer devra être remise à une station de voyageurs de la Compagnie du chemin de fer sur la ligne de laquelle cette lettre doit voyager pendant les heures où la station est ouverte au public, et remise à un employé du bureau des marchandises, ou si ce bureau est fermé, au bureau des voyageurs. Ces lettres ne peuvent être remises dans les bureaux de poste ni acceptées par les employés de la poste.

2. Il sera fixé un port de 2 pence supplémentaire, au port de la taxe ordinaire de 1 penny, pour une lettre ne dépassant pas une once. Le total 3 pence défraiera le coût total de la transmission. Aucun employé d'une compagnie de chemin de fer ne pourra taxer plus à la distribution d'une lettre par chemin de fer, ni aucun employé de la poste à moins qu'il soit reconnu qu'elle ait été acceptée contrairement aux règlements de la poste.

3. Avant qu'une lettre par chemin de fer puisse être acceptée par un employé d'une compagnie de chemin de fer, l'expéditeur doit fixer sur l'enveloppe, de la même manière que pour une lettre ordinaire, un ou plusieurs timbres-poste de la valeur de 1 penny qui doivent à la réception de la lettre, être annulés par l'employé du chemin de fer, et doit de plus, payer à l'employé 2 pence en espèces, ni plus ni moins. L'employé y collera et annulera un timbre adhésif émis par la compagnie de chemin de fer. Ce timbre indiquera simplement qu'une somme de 2 pence a été payée à la compagnie.

4. Aucune lettre ne sera admise pour transmission comme lettre par chemin de fer si :

a) elle dépasse une once comme poids ou si

b) elle est adressée à un pays étranger ou à une colonie ou possession anglaise ; ou si

c) par les mots ou remarques elle paraît destinée à être enregistrée ou si

d) elle contient ou paraît contenir une montre, monnaie, bijoux ou tout autre objet qui, s'il était envoyé par la poste sans être enregistré, serait sujet à être enregistré par la poste ; ou qui

e) contient ou paraît contenir un objet qui, d'après les règlements ne peut pas être transmis par la la poste aux lettres.

5. Toute lettre par chemin de fer, trouvée par un employé de la poste comme ayant été acceptée en contravention de l'art. 4 (a) sera taxée au double du port manquant au taux de l'intérieur, comme si c'était une lettre affranchie 1 penny et dont le poids dépasse une once. De même, toute lettre de chemin de fer trouvée par un employé de la poste comme ayant été acceptée en contravention aux règlements 4 (c) et 4 (d) sera taxée 8 pence (b). Toute lettre de chemin de fer acceptée en contravention aux règlements 4 (b) et (e) sera remise à un fonctionnaire des Postes et traitée de la manière indiquée par le Maître Général des Postes.

6. Une lettre par chemin de fer, sera envoyée et ensuite passera successivement par chaque compagnie (lorsque ce sera nécessaire), par le premier train ou paquebot en partance à la station destinataire lorsque cette station se trouve sur la ligne d'une des compagnies qui ont accepté la convention. Par exemple une lettre remise à *Watforl Station* pour *Barrow in Furness Station*, sera transférée de Londres à la ligne N. O. à la ligne Furness à Carnforth.

7. Une lettre de chemin de fer peut être adressée à une station de voyageurs pour être réclamée (voyez exemple b) ou à la résidence actuelle du destinataire, avec addition de la station de chemin de fer à laquelle elle doit être transmise (voyez exemple c). Une lettre adressée par exemple (b) sera retenue à la station de l'adresse pendant une période ne dépassant pas 7 jours de la date d'arrivée. Afin d'obtenir la remise, le destinataire ou son agent devra s'adresser au bureau des bagages, si ce bureau est fermé, au bureau des voyageurs pendant les heures où ce bureau est ouvert au public. Une lettre adressée par exemple (c) sera transférée à la halte du bureau de poste la plus proche de la station de l'adresse pour être distribuée dans la tournée ordinaire du bureau de poste. Toute lettre non adressée à une station pour y être réclamée sera remise à la poste. Toute lettre de chemin de fer adressée à une station pour y être réclamée dans un délai de 7 jours, sera remise entre les mains d'un employé des postes pour être traitée comme lettre ordinaire non remise au destinataire.

9. Tous les renseignements concernant les mesures prises pour l'acceptation et l'expédition des lettres par chemin de fer pourront être obtenus localement par les employés des compagnies de chemins de fer ou compagnies que cela concerne. Bien que, cependant, les employés fassent de leur mieux pour renseigner l'expéditeur d'une lettre de chemin de fer, il restera toujours à l'expéditeur à connaître s'il gagnera ou perdra du temps en envoyant ses lettres comme lettres de chemin de fer ou par la voie ordinaire, sans que les compagnies ou le Maître Général des Postes acceptent aucune responsabilité pour n'importe quel renseignement donné à ce sujet.

10. Les lettres remises selon les prescriptions de cet avis seront, en ce qui concerne la sécurité et la compensation en cas de perte ou autrement mise en tant sur le même pied que les autres lettres mises à la poste. Les compagnies en transportant ces lettres agiront simplement comme mandataires sous la seule responsabilité du Maître Général des Postes, mais les compagnies prendront le soin nécessaire pour la sécurité des lettres dont elles se chargeront.

*On dit*, que toutes les compagnies de chemins de



fer ont adopté un seul et unique type de timbre, sauf le nom de la Compagnie. Voici celui de la *South Eastern Railway Company*. Au centre est la valeur : 2 d. renfermée dans un double cercle ayant pour inscription : *fee for conveyance of single post letters by railway*; en haut, le nom de la compagnie; en bas : *Railway*.

Le papier est blanc, la piqure 11 :  
2 pence, vert.

Le *London Chatham & Dover* a le même type de timbre non dentelé, avec simple changement de nom.

Il n'y a que 55 compagnies de chemins de fer en Angleterre et en Ecosse et 32 en Irlande !

Allons-y gaiement !



GRENADA.

Le timbre de 8 pence est devenu 1 penny (quelle dégringolade!) par la surcharge : *Postage and Revenue 1 d*, en noir.

1 p. sur 8 p., gris et noir.

GUYANE ANGLAISE.

Le 1 cent, nous écrivent MM. Whitfield, King et Cie, est actuellement vert :

1 cent, vert.

HAYDERABAD.

Le timbre de la carte postale, écrit *le Timbre*, a le dessin modifié. Au centre, une étoile à cinq branches entourée du croissant; tout autour, la va-

leur, en anglais et en trois idiômes indiens. Les angles sont remplis par des arabesques, quatre lignes de texte, la 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> en idiôme indien, la 2<sup>e</sup> en anglais. Dimensions : 125×75 mm.

1/4 anna, rouge sur chamois.



HONDURAS BRITANNIQUE.

La carte 5 cents a reçu la surcharge noire : 3 cents en partie sur l'effigie et en partie sur l'ancienne valeur :

3 sur 5 c., brun, surch. noire

HONGKONG.

Le 10 cents est devenu 7 cents par la surcharge «7 cents» en noir, sur l'effigie :

7 cents sur 10 c., vert et noir.



INDES ANGLAISES.

Depuis le commencement de janvier on se sert du timbre vert 4 annas 6 pies porteur d'une surcharge noire réduisant sa valeur à 2 1/2 annas. Voir le dessin ci-contre.

2 1/2 sur 4 an. 6 pies, vert-jaune, surch. noire.

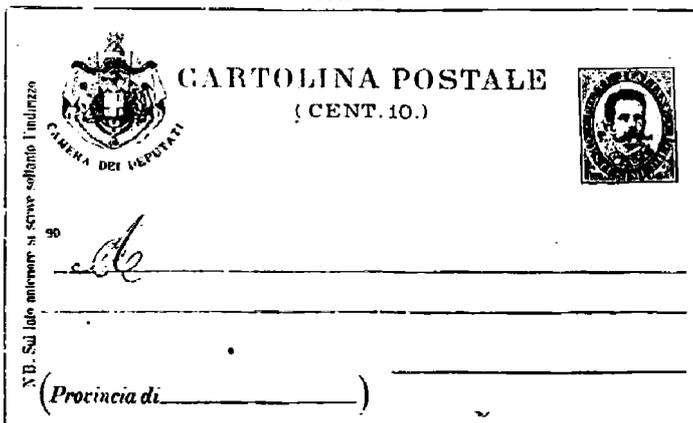
L'enveloppe 4 an. 6 pies a subi le même sort. Elle a reçu la surcharge : *two sur four*, de sorte que la voilà devenue : 2 an. 6 pies.

2 an. 6 pies sur 4 an. 6 p., orange et noir.



ITALIE.

Nous avons reçu de M. E. Diena la carte à l'usage des députés, dont il a été question ici il y a plusieurs mois. En voici le fac-simile. Comme on peut s'en assurer, elle ne diffère de la carte ordinaire, que par la sup- pression des ar-



moiries sous la valeur et leur reproduction sur le manteau royal, à gauche, angle supérieur; sous ces armoiries : *Camera dei deputati*.

Imprimé en couleur sur papier-carton paille :

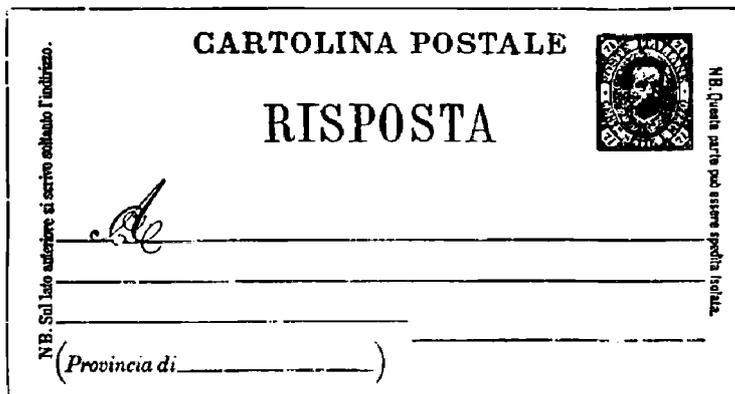
10 centesimi, carmin.

Le même correspondant nous adresse une carte avec réponse ayant sur la première face la valeur (cent. 15.) au lieu de 7 1/2, ce qui prouve qu'on



n'est pas bien fixé s'il faut mettre le prix des deux cartes, ou le prix de chaque carte. La seconde partie n'a plus de valeur, sauf sur le timbre; elle

n'a même plus d'armoiries. Sous les mots : *Cartolina postale*, il y a simplement : *Risposta*, et une ligne de plus pour l'adresse, donc qua-



tre au lieu de trois pour chacune des parties; enfin il n'y a que sur la première partie qu'on trouve le millésime 90 :

7 1/2 X 7 1/2 cents, carmin sur rose.

M. P. Fabri nous annonce l'émission d'un 20 c<sup>t</sup> vert, provisoire, à l'effigie du roi Humbert, surcharge appliquée sur le 5 centesimi comme il a été fait pour les 30 et 50 centesimi :

20 c. sur 5 c. vert et noir.

#### JUMMOO KASHMIR.

On nous avait signalé il y quelque temps des timbres-télégraphes de hautes valeurs que nous n'avions pu nous procurer. Ils nous arrivent enfin, avec les suivants :

#### Papier blanc mat :

2 rupees, vert russe  
5 — brun chocolat  
10 — vermillon  
25 — violet vif

#### Même papier, télégraphes officiels.

4 annas, noir  
1 rupee, —  
2 — —  
5 — —  
10 — —  
25 — —

#### LEEWARD (ILES).

Il existe aussi des bandes au type des timbres de la carte reproduit le mois dernier :

1/2 penny, vert  
1 — carmin

#### MAURICE.

Nous venons de recevoir des enveloppes pour lettres enregistrées en plusieurs formats, valeur 8 cents, timbre imprimé sur la patte de fermeture :

8 cents, outremer.

#### MEXIQUE.

On annonce deux valeurs nouvelles d'enveloppes, savoir : 4 et 6 centavos. Elles sont absolument semblables aux autres, en cours, c'est-à-dire avec des armoiries dans l'angle gauche :

4 centavos, rouge  
6 — —

#### NORD DE BORNEO (COMPAGNIE ANGLAISE DU).

Le 25 cents, surchargé 2 cents, est authentique si nous en croyons les renseignements reçus de la Compagnie. Il y aurait en plus :

8 cents sur 25 cents, bleu, surch. rouge.

NICARAGUA.



La compagnie Hamilton, Seebeek et Cie a donné pour type de timbre cette année, Cérès, la déesse de l'Agriculture. On sait qu'elle a dans ses attributions les carottes. Serait-ce une douce allusion que ferait la peu scrupuleuse société, à la carotte eiffelienne qu'elle tire annuelle-

ment aux collectionneurs? Cela ne nous étonnerait pas.

Donc voilà Cérès pour 1891. Elle a la main gauche appuyée sur les armoiries du pays; à gauche une ruche, future abondance de la société, le tout dans un cadre rectangulaire ayant la partie supérieure cintrée et les mots : *U P U 1891 — correos-correos*, et en bas : *Nicaragua* et le mot : *centavo* précédé et suivi d'un chiffre.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

*Timbres-poste.*

1 centavo, brun
2 — vermillon
5 — bleu
10 — gris
20 — rouge-brun
50 — violet
1 peso, brun
2 — vert
5 — carmin foncé
10 — orange

*Timbres de service.*

1 c. vert, surch. carmin
2 — — —
5 — — —
10 — — —
20 — — —
50 — — —
1 peso, — — —
2 — — —
5 — — —
10 — — —



Les cartes sont d'un type nouveau. Dans un cadre orné avec *armes* aux angles, sont, à droite, le timbre Cérès; à gauche, les armoiries dans un ovale d'où se détache une banderole ayant : *Servicio de correos*; entre les armoiries de gauche et le timbre de droite : *Republica de Nicaragua* sur une bande courbe, en dessous de laquelle : *Tarjeta postal para el interior* ou *union postal universal*; trois lignes d'adresse, la première commençant par *Sr*;

sur le fond, en rouge pâle, la carte du Nicaragua :

Imprimées en couleur sur carton de couleur :

2 centavos, vert bleu sur rouge pâle
3 — — bleu foncé — jaune
2+2 — — vert bleu — rouge pâle
3+3 — — bleu foncé — jaune

Il y a encore des bandes et des enveloppes au même type de timbre, savoir :

<i>Bandes</i> 1 centavo, vert
— 2 — —
— 4 — —
<i>Enveloppes</i> 5 — — bleu sur blanc
5 — — — — jaune
10 — — gris — blanc
20 — — carmin — jaune
30 — — brun — —
50 — — violet — —

NOUVEAU BRUNSWICK & NOUVELLE ECOSSE.

Il paraît que les réimpressions dont nous avons parlé d'après un confrère anglais, sont inconnues du Département des Postes au Canada, et cela met du trouble dans l'âme du rédacteur du *Monthly Journal*.

Il ne nous étonnerait pas que ces réimpressions, *inconnues* des autorités, ne fussent tout simplement les timbres qui se délivrent uniquement pour les collections des bureaux de postes.

— NOUVELLE GALLES DU SUD.



Nous avons reçu, grâce au changement du tarif postal, une série de nouveaux timbres, savoir :

1/2 penny. Le 1 penny, imprimé en gris-perle, a reçu en travers, sur la valeur originale, la surcharge : *Half penny*, en noir.

7/12 pence. C'est le 6 pence qui est sacrifié. Il est imprimé en bistre, et reçoit la surcharge noire : *Seven pence — half penny*, sur deux lignes.



12 1/2 pence. Le 1 shilling, imprimé en vermillon, voit sa valeur augmentée d'un demi-penny, toujours par le moyen si pratique de la surcharge : *Twelve pence, half penny*, sur deux lignes.

Enfin, un type nouveau nous représente une dame (qui ne doit pas être la reine Victoria) exécutant des exercices sur la boule; elle porte une bannière à la main, sur laquelle on lit : *Advance Australia*; dans les angles supérieurs, un dessin qui a la prétention de nous faire voir des ailes; dans ceux inférieurs, 2 1/2 pence au milieu; à gauche : *New-South*; en haut : *Wales*; à droite : *Postage*.

Tout cela nous semble bien ridicule.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc, au filagramme N. S. W. et couronne, piqués 10 et 11 1/2 :

1/2 penny sur 1 p.,	gris-perle. surch. noire, piqué 11 1/2
7 1/2 pence — 6 p.,	bistre — — — 10
12 1/2 — — 1 sh.,	vermillon — — — 10 1/2
2 1/2 — — —	outramer — — — 11 1/2

Enfin, voici un *timbre-taxé* dont il existe une série entière, imprimée en vert, filagramme N S W, piqués 10.

Représente sur fond guilloché un chiffre dans un ovale avec l'inscription : *Postage due — penny*; en bas : N S W.

Pence, 1 2 3 4 6 8, vert  
shillings, 5 10 20 —



NOUVELLE ZÉLANDE.



Voici un type émis le 1<sup>er</sup> janvier dernier qui ne restera guère en usage, espérons-le. On a fait à cette pauvre Victoria une tête fin de siècle qui n'avantage certes pas ses traits royaux. Il ne devrait pas être permis de mettre ces choses-là en circulation officiellement. Ce n'est pas la reine Victoria, c'est une asthèque.

Quoi qu'il en soit, celle qu'on représente pour la reine Victoria a la couronne et le voile; elle est tournée à gauche dans un double ovale contenant : *Postage and Revenue*; en dessous, sur une bande cintrée : *New-Zealand*; puis : 2 1/2; il y a encore

dans les angles l'inscription microscopique : *two pence half penny* et quelque chose comme des vapeurs et des volcans!

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme petite étoile, piqué 11 1/2 :

2 1/2 pence, outramer.

ORANGE.



Nous avons un nouveau timbre 1 penny ayant la surcharge : 1 d. en noir sur le timbre-poste de 4 pence.

Nous avons rencontré les variétés suivantes :

1d, 1d, 1d,

et enfin la première variété avec le 1 qui chevauche plus haut que le d.

1 penny sur 4 p. outramer et noir

Ce timbre a paru en décembre 1890.

Il paraît qu'il existe des 3 pence bleu avec surch. B W en trois types : BW, BW, Bw.

PÉRAK

Le *Monthly Journal* décrit la carte officielle suivante :

« Sans timbre, avec inscriptions sur quatre lignes, dans le centre supérieur : *On Government Service* (gothique). — *Perak — Post-Card. — The address only to be written on this side.* »

sans valeur, noir sur blanc jaunâtre

PORTUGAL.

La nouvelle suivante est prise dans la *Revue Philatélique* :

« Ce pays vient d'émettre un timbre spécial destiné à la transmission en franchise de port, pour l'intérieur, de la correspondance expédiée par la *Société portugaise de la Croix Rouge*.

» Ce timbre, de la grandeur des timbres-poste en cours porte, dans un double ovale à fond ligné rouge, une croix rouge au milieu d'un écusson à fond blanc. Dans l'intérieur de l'ovale, on lit, en haut : *Sociedade portuguesa da cruz vermelha*; en bas : *Porte franco*. Les angles sont remplis par des ornements noirs : sur fond ligné rouge. »

sans valeur, rouge et noir sur blanc, piqué 12 1/2.

QUEENSLAND.

Signalé par le *Ph. Record*, les 1 et 2 pence actuels *sans dentelure* :

1 penny, vermillon pâte  
2 — laiteux

Nous avons reçu deux nouvelles valeurs : 1/2 et 2 1/2 pence.



Le 1/2 penny peut faire concurrence, comme type... de laideur, à celui de 2 1/2 pence de la Nouvelle-Zélande reproduit plus haut. Avec énormément de bonne volonté, on peut encore se figurer la reine Victoria tournée vers la gauche dans un ovale, avec valeur en chiffres de chaque côté et pour inscription, en haut : *Queensland* ; en bas : *half penny* dans les angles ; fleurons de chaque côté, en haut.

Le 2 1/2 pence rappelle les timbres en usage, sauf que l'effigie est dans un cercle avec le nom du pays au-dessus, la valeur en chiffres de chaque côté en bas, et *two pence half penny*.



Imprimés en couleur sur papier blanc au filigramme Q et couronne, piqués 13 :

1/2 penny, vert  
2 1/2 — carmin

Vu le 1 pound avec le filigramme reproduit en janvier :

1 pound, vert foncé.  
RUSSIE.

KOUNGOUR (*Perm*). Le *Philatelist* a reçu :

1 kopeck, noir sur bleu foncé, piqué 12.

LOUBNY (*Poltava*). Le même, signale :

5 kopecks, rouge et vert, chiffre noir.

PSKOFF (*Pskoff*). On se sert depuis le 1<sup>er</sup> janvier de deux nouvelles valeurs de timbres au type reproduit ici. Au centre d'un ovale, avec les inscriptions du timbre 5 kop., les armoiries, le tout dans un losange renfermé dans un rectangle ayant un chiffre aux angles.



1 kopeck, vert pâle  
10 — rouge

ZADONSK (*Woroneje*). Emission d'un nouveau type en deux valeurs : 1 et 5 kopecks. Dans un petit cercle surmonté d'une couronne, le chiffre de la valeur ; banderole au-dessus ; inscription en dessous.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2.

1 kopeck, violet vif  
5 — bleu et bistre.

Le fond est différent à chaque valeur : ligné verticalement au 1 kop., il est pointillé au 5.

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

C'est à tort qu'on a accusé le Directeur des postes d'avoir fait une spéculation personnelle de l'émission provisoire de 1889. Le *Philatelist* publie deux documents qui en sont la preuve, les voici :

ADMINISTRATION DES RELATIONS DE LA PROVINCE.  
*Service des postes.*

Par ordre supérieur, il est porté à la connaissance que ne possédant aucun timbre-poste de 5 reis, il est décidé que quelques timbres 10 reis réduits par un timbrage à 5 reis remplaceront le manque de ces timbres.

21 août 1889.

Administration des relations de la province de St-Tomé.  
L'administrateur,  
JOAQUIN AUGUSTO DA SILVA.

ADMINISTRATION DES RELATIONS DE LA PROVINCE.  
*Service des postes.*

Cette administration porte à la connaissance du public que, par ordre supérieur, 2000 timbres de la valeur de 20 reis réduits par un timbrage à 5 reis, mettront fin à la pénurie, dans les bureaux, pour ces derniers manquants.

Administration des relations de S. Tomé, 10 décembre 1889.

L'administrateur,  
JOAQUIN AUGUSTO DA SILVA.

SALVADOR.



La compagnie Hamilton, de New-York, n'a pas manqué de nous gratifier (convention Seebeck) de sa série annuelle de timbres-poste, cartes et bandes. Et cette exploitation continuera ainsi pendant dix ans si elle n'est pas renouvelée.

Voici le nouveau type de timbre. Au centre, un volcan, un petit bateau qui va sur l'eau et un train de chemin de fer, le tout dans un cercle ayant quatorze étoiles à la partie supérieure ; à gauche et à droite, un chiffre ; au-dessus : *C. A.* ; plus haut : *Correos del Salvador* ; à la partie inférieure, un cartouche pour le mot : *centavo* (*centavos* ou *peso*) à droite, angle inférieur, le millésime 1891 ; enfin de chaque côté des palmiers viennent prendre la place des deux énormes carottes qui seraient plus de circonstance.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 centavo, vermillon
2 — vert clair
3 — violet.
5 — rouge-brun
10 — bleu
11 — violet
20 — vert
25 — bistre jaunâtre
50 — bleu foncé
1 peso, brun



Les enveloppes et les bandes sont de même type. Forme ovale ayant les armoiries (volcan, etc.) au centre et pour inscription : *Correos del Salvador—1891.*

Le timbre est imprimé à droite sur papiers variés :

<i>Enveloppes :</i>	1 centavo, violet sur rouge pâle
2 —	rouge — blanc
5 —	brun — jaunâtre
10 —	vert — blenâtre
11 —	orange — rouge pâle
20 —	carmin — jaunâtre
22 —	brun — —

<i>Bandes</i>	2 centavos, brun sur rouge pâle
3 —	— — — —
6 —	— — — —



Les cartes ont au centre la Justice assise ; à droite, le timbre type des timbres-poste actuels ; à gauche, les armoiries avec l'inscription : *Republica de Salvador* ; entre les armoiries et le timbre : *Tarjeta postal* ; cadre orné contenant : *Correos Nacionales* en haut et les armoiries dans les angles.

1 centavo noir	sur	vert
2 — — —	—	jaunâtre
3 — — —	—	rose
2×2 — — —	—	jaunâtre
3×3 — — —	—	rose

Un journal allemand a reçu le type Liberté avec drapeau, de 1887, valeur 3 centavos, avec timbre circulaire « *contra sello* » légèrement modifié. « Les

autres valeurs suivront probablement », dit notre confrère. Pour nous, cela ne fait aucun doute. M. Seebeck ne s'est-il pas fait le grand pourvoyeur des collectionneurs ?

## SEYCHELLES.

Les timbres de 25 cents et les enveloppes de 8 et 16 cents seront décidément, nous écrit M. Le Roy d'Etiolles, mis en usage en mai prochain.

## SUÈDE.

Le timbre 10 öre sur 12 öre a été rencontré avec la surcharge *renversée*. Mais cette découverte on ne la fait payer que de 50 à 60 mark !

Le 6 öre, jaune, *timbre-taxe*, a été découvert aussi avec impression double face :

<i>Timbre-poste :</i>	10 öre, sur 12 öre, bien, surch. bleue,
<i>Timbre-taxe :</i>	6 — — — — — jaune, double face

Le timbre de service, 20 öre, doit être imprimé en bleu au lieu de rouge, nous écrit M. Le Roy d'Etiolles.

## SUISSE.

Aujourd'hui, 1<sup>er</sup> mars, a dû être mis en cours une nouvelle valeur : 3 francs, jaune-brun. Il est du type figurine, connu :

3 francs, jaune-brun

## TASMANIE.

Il nous arrive une nouvelle valeur 2 1/2 pence. C'est le 9 pence, imprimé en bleu pâle et surchargé : 2 1/2 en bas et *d* sur l'effigie.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigranne : T A S et piqué 11 1/2.

2 1/2 sur 9 p. bleu pâle, surch. noire

Nous avons une bande pour imprimés de la valeur 1 penny, la forme est ovale à bords festonnés. Représente l'effigie en relief à gauche de la reine Victoria dans un ovale ayant pour inscription : *Tasmania postage — one penny*. S'applique aussi sur les enveloppes, l'une et l'autre s'obtiennent sur commande du public :

1 penny rouge sur blanc  
Dimensions 215 × 300 m/m.

Nous reproduirons les deux types le mois prochain.

## TUNIS.

L'enveloppe 15 centimes au lieu d'avoir le papier bleu pâle, l'a d'un bleu *foncé*. (Communication de M. Le Roy d'Etiolles) :

15 centimes bleu sur bleu oncé 123 × 96 m/m

La carte-lettre existe sur papier rose *mince*.

25 centimes noir sur rose

## VICTORIA.



Il nous vient par M. de Ferrary, deux valeurs nouvelles : 2 1/2 et 3 pence. La première est tout simplement enfantine. L'Age de Melbourne a trouvé qu'elle était " distinguée ". Pas difficile l'Age de Melbourne.

Divisé en deux parties, le 2 1/2 pence a à droite l'effigie minuscule de la reine Victoria ; à gauche, une tapisserie ayant cinq étoiles, des fougères et Stamp Duty sur une banderole ; à la partie supérieure : *two pence, half penny*.

Le 5 pence a encore l'effigie de Victoria dans un petit ovale sur fond de couleur ; un cartouche porte le mot : *Victoria* à la partie supérieure et *five pence* à celle inférieure ; *stamp duty* sous l'effigie. Fond couvert d'ornements variés.

Imprimés en couleur sur papier de couleur ou blanc, filagramme V et couronne, piqués 13.

2 1/2 pence, rouge sur jaune  
5 — brun rouge sur blanc

## WURTEMBERG.

*Avis du Ministre des Affaires Etrangères, division pour les établissements de commerce concernant le retrait des timbres-poste de l'ancien modèle.*

Les timbres-poste suivants de l'ancien modèle (avis du 25 décembre 1889, journal officiel, n° 301) servant aux relations habituelles :

Le timbre, les cartes Drucksachen et les bandes à 3 pf, vert-clair,

Le timbre, la carte-postale et les enveloppes à 5 pf, violet ;

Le timbre d'enveloppe pour mandats à 15 pf, orange ;

Le timbre brun-rouge à 25 pf ;

Le timbre vert-gris à 50 pf ;

Peuvent être encore employés jusqu'au 28 février de cette année, pour l'affranchissement des envois postaux.

A partir du 1<sup>er</sup> mars 1891, les timbres sus-désignés perdent leurs validités.

Le public est autorisé à échanger jusqu'au 31 mars 1891, les timbres de l'ancien modèle contre des nouveaux.

Pour les enveloppes 5 pf. violet et les bandes à 3 pf. vert, pendant la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars, il sera remis dans les bureaux 6 pf. pour une enveloppe et 7 pf. pour deux bandes.

Les envois postaux qui, après le 28 décembre 1891 seront remis affranchis au moyen de timbres-poste de l'ancien modèle seront rendus à l'expéditeur avec la mention de l'invalidité des timbres employés ; en cas d'impossibilité, ils seront traités comme non affranchis.

A partir du 1<sup>er</sup> avril les établissements postaux ne seront plus autorisés à échanger les anciens timbres-poste.

Stuttgart, le 25 janvier 1891.  
MITTNACHT.

## Faussaires et voleurs !

Un journal de Francfort, le *General Anzeiger*, en date du 30 janvier, parle d'une affaire de faux timbres à 10 pfennig dont on a trouvé de grandes quantités à Francfort, chez les bouchers, épiciers, etc., où les faussaires faisaient des achats contre remise de faux timbres. Il y a un grand nombre d'arrestations. On cite les frères Bauer, lithographes à Höchst, comme les principaux inculpés.

Les exemplaires annulés par la poste sont fort recherchés en Allemagne. On parle de 10 marks qui auraient été payés pour un exemplaire !

L'impression de ces timbres est fort défectueuse, la dentelure est inégale. Il y a trois points au lieu d'un au-dessus de P F, en dessous, à droite, le cou de l'aigle est trop maigre, les lettres de *Reichspost* en haut, sont inégales ; les banderoles de la couronne descendent trop bas, les plumes des ailes touchent le cercle au lieu d'en être distantes, etc.

Il y a même un 2<sup>o</sup> type, ce qui prouverait que l'idée, étant bonne, elle était mise en pratique par plusieurs faussaires. C'est probablement d'Allemagne que vient ce second type.

Le *Frankfurter nachrichten* du 20 février enregistre la nouvelle suivante :

« Berlin, 18 février. — Hier un vol a été commis au Musée postal de l'Empire, entre 11 heures du matin et 1 heure de l'après-midi, temps réservé à la visite de l'Exposition. On a enlevé une quantité de timbres-poste de valeur, en partie impossible à remplacer et notamment des Gwalior, Nouvelle-Ecosse, Venezuela, Chili, Pérou et la Nouvelle Zélande, formant ensemble une valeur de plus de 2,000 marks. »

## A propos des timbres de Bamra.

Preuve que l'État de Bamra existe, c'est que nous venons de recevoir une lettre du Rajah de cet Etat. Oui, ma foi, une lettre et directement, sans intermédiaire ! Ce n'est pas là un mince honneur pour nous et nous nous en trouvons extrêmement flattés....

La lettre est de petit format, absolument fin de siècle ; elle est ornée tout autour d'un dessin de fantaisie, rappelant assez les lettres d'étrennes des enfants ; en plus, elle a un cachet, celui du Rajah *es vé pé*, que nous avons pris au premier abord, pour un cachet commercial.

Le but de la lettre est exposé d'une façon fort courtoise. Le Rajah, déjà plusieurs fois nommé, qui semble avoir dans ses attributions les fonctions de commissaire de police, réclame de notre obligeance le nom et l'adresse exacts de la personne de qui nous tenons le timbre de Bamra que nous avons envoyé là-bas et qui a été reconnu faux (ce qui n'est pas étonnant, puisque c'est un fac-simile coupé de notre journal), son intention « étant de remettre l'affaire entre les mains du gouvernement allemand (1) par l'intermédiaire du gouvernement indien ou par le secrétaire d'Etat de notre gracieuse souveraine. »

Comme on le voit, le Rajah de Bamra ne badine pas et certainement qu'il ne tolérera pas qu'on imite ses inimitables timbres. Aussi, pour être agréable à sa Hautesse, lui avons-nous envoyé *illico* un spécimen de notre journal et des explications par lettre. Et qui sait si maintenant le Rajah ne va pas devenir un de nos meilleurs clients et renforcer l'élite des collectionneurs!

Cette aventure nous remet en mémoire ce qui nous arriva en... 1857 ou 1858.

Un beau jour, nous recevons du commissaire de police l'invitation de passer immédiatement à son bureau. Inquiet comme on l'est toujours en pareille circonstance, nous nous empressons de déférer *immédiatement* à son désir. Lorsque, tout tremblant nous nous présentons devant notre Cerbère. Quel est votre nom, nous dit-il ?

— Jean-Baptiste-Philippe-Constant Moens.  
— Vous avez écrit à Florence pour y obtenir des timbres ?

— Oui, Monsieur  
— Pourquoi ?  
— Pour les revendre.  
— Pour les revendre, et à qui ?  
— Aux collectionneurs.  
— Il y a donc des personnes qui collectionnent et qui achètent ces machins-là ?  
— Parfaitement !  
— N'est-ce pas plutôt dans le but de les imiter ?  
— Si c'était pour les imiter, je n'en demanderais pas des centaines, un seul suffit.  
— C'est bien, vous pouvez vous retirer.

Quelques jours après, visite du commissaire à la Galerie Bortier. Nous nous hâtons de lui présenter les pancartes de timbres mis en vente.

— Et vous trouvez acheteur de *cela*, nous dit-il ?

(1) La lettre était adressée à M. Moens, Bruxelles (Allemagne!)

— Comme vous le voyez.

Le commissaire hausse les épaules et nous fait signer une déclaration pour être envoyée au gouvernement Toscan afin de rassurer celui-ci sur nos noirs desseins et il nous remet enfin, contre quittance, les centaines de timbres 1 quattrini et un soldo que nous avons demandés à Florence.

C'est égal, si nous pouvions être appelé aujourd'hui chez le commissaire de police pour une commission semblable, ce n'est plus en tremblant que nous nous y présenterions.

#### Gaieté des annonces.

Une feuille espagnole, après deux années d'existence, apprend à ses lecteurs, qu'elle cesse de paraître, mais

« elle laisse de se publier pendant un temps indéfini; sa réapparition la fera dans des biens différentes conditions; et elle aura une section des *Philotellia* (bonté divine cela manquait!) semblable à celle des journaux étrangers qui s'occupent de cette matière.

» A nos souscripteurs et annonceurs nous les envoyons notre considération la plus distinguée; et à nos collaborateurs un étroit et tendre embrassement; et à tous en général nous leur disons..... jusque après.

Le Directeur,  
RS PINGARRON.

### EN SOUSCRIPTION :

#### Septième édition

DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

### TIMBRES-POSTE

Timbres - taxes, Bandes, etc.

Voir les détails de l'annonce, pages 11 et 12.

Afin de donner à chacun le temps de se décider, le prix du catalogue reste fixé à fr. 30 et les reproductions à fr. 10, JUSQU'AU 1<sup>er</sup> AVRIL PROCHAIN. A partir de cette date, nous comptons nous mettre résolument à l'œuvre.

Le *referendum* de Janvier (voir page 11) reste ouvert. Ils nous a démontré jusqu'ici que la grande majorité des souscripteurs désire le catalogue divisé en deux parties.

### Histoire des Timbres-poste d'Espagne

Voir l'annonce page 12. — Paraîtra très incessamment.

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NÉCESS.

CHRONIQUE

AFGANISTAN.

Le *Montly Journal* a rencontré le 1 abassi de 1871 imprimé en laque carmin sur papier blanc vergé ordinaire :

1 abassi, laque carmin sur papier blanc vergé.

Egalement le second type du même timbre sur blanc vergé bâtonné, imprimé sur la même feuille que le 1<sup>er</sup> type !

2<sup>e</sup> type, 1 abassi, carmin sur blanc vergé bâtonné.

AFRIQUE MÉRIDIONALE (C<sup>ie</sup> ANGLAISE DE L').



Nous voici déjà au provisoire et aux surcharges. M. de Ferrary nous remet le 6 pence avec la surcharge noire : 1/2, 2 et 4 d. et le 1 shilling ayant 8 d. :

- 1/2 sur 6 p, outremer, surch. noire
- 2 — 6 — — — —
- 4 — 6 — — — —
- 8 — 1 sh. bistre, — —

On annonce pour bientôt ces valeurs sans surcharge.

AFRIQUE ORIENTALE (C<sup>ie</sup> ANGLAISE DE L').

Au type des timbres en annas, il vient de paraître deux nouvelles valeurs :

- 3 annas, noir sur rouge-vermillon
- 4 1/2 — ardoise — blanc

Au même type, plus grand et en relief, avec banderoie en-dessous, ayant : *Registration two annas*, il nous vient des enveloppes pour lettres enregistrées. Disposition de celles connues des colonies anglaises. Nous reproduirons le type le mois prochain :

2 annas, outremer sur blanc, 123 x 81mm.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Les timbres de fortes valeurs dont nous parlions il y a peu de temps, étaient destinés, paraît-il, en principe, aux dépêches télégraphiques. Il arrivait que souvent les télégrammes étaient couverts de timbres : c'est pour obvier à ce désagrément qu'il avait été résolu d'émettre des 1, 5, 10, 20, 50 pesos. Depuis, la girouette gouvernementale ayant amené

la suppression d'emploi des timbres pour l'affranchissement des dépêches, il se fait aujourd'hui que gravés et imprimés, sauf le 1 peso, ils n'ont plus de destination. On vient cependant d'émettre le 5 pesos que nous reproduirons le mois prochain.

Avant de passer à une autre classe de timbres-télégraphes nous avons à faire connaître les renseignements suivants :

Les lignes télégraphiques n'appartiennent pas toutes à l'Etat; il y a des provinces qui ont les leurs, d'autres sont exploitées par des compagnies privées, enfin le public peut aussi envoyer des dépêches par les télégraphes de chemins de fer.

En 1887, par suite de conventions intervenues entre les parties intéressées, il fut décidé que la valeur de la réponse des dépêches réponse payée, serait envoyée au destinataire en timbres collés à la dépêche: c'est ce qui explique pourquoi les timbres créés en 1888, en vertu de cette convention, ont tous une partie blanche ou talon.

Nous avons déjà fait connaître plusieurs de ces timbres; en voici quelques autres :



COMPANIA TELEGRAFICA DEL RIO DE LA PLATA. Armoiries de l'Uruguay et de l'Argentine dans un double cercle ayant le nom de la compagnie; cadre rectangulaire contenant la valeur en chiffres dans les angles inférieurs et *centavos* au milieu :

10 centavos, orange, piqué 11 1/2  
40 — gris fer, —

FERRO CARRIL ANDINO. Locomotive de face vers la gauche dans un double ovale avec inscription; cadre rectangulaire ayant des fleurons aux angles supérieurs et le mot *centavos* entre deux chiffres en bas :

10 centavos, vert-bleu, piqué 11 1/2  
40 — bleu, —

FERRO CARRIL ARGENTINO DEL ESTE. Même dessin que le précédent, sauf que l'ovale est coupé à la partie inférieure; au-dessus, sur un cartouche horizontal: *Ferro carril* et un ornement au-dessus; en bas: 10 (40) centavos 10 (40) :

10 centavos, noir, piqué 11 1/2  
40 — brun-rouge, —



FERRO CARRIL BUENOS-AIRES AL PACIFICO. Armoiries de la République au-dessus des armoiries du Chili; banderole avec le nom de la compagnie; cadre rectangulaire ayant la valeur dans les angles inférieurs et *centavos* au milieu :

10 centavos, brun-rouge, piqué 11 1/2  
40 — bleu, —

FERRO CARRIL BUENOS-AIRES Y PUERTO DE LA ENSENADA. Dans un rectangle cintré intérieurement du haut, une roue ailée, un chiffre en dessous et plus bas: *Centavos*; nom de la compagnie dans le cadre :

10 centavos, carmin, piqué 11 1/2  
40 — bistre-gris, —



FERRO CARRIL CENTRAL NORTE. Locomotive de profil à gauche dans un double cercle ayant pour inscription le nom de la compagnie; cadre rectangulaire avec chiffres aux quatre angles, une roue ailée au milieu de la partie supérieure et *centavos* au milieu de celle inférieure :

10 centavos, bleu, piqué 11 1/2  
40 — violet vif, —

FERRO CARRIL GRAN OESTE ARGENTINO. Locomotive de face vers la droite dans un double ovale avec nom de la compagnie; chiffres aux quatre angles et *centavos* en haut et en bas :

10 centavos, brun-rouge, piqué 11 1/2  
40 — carmin, —



**FERRO CARRIL A LOS COLONIAS.** Armoiries de Santa-Fé dans un double cercle ayant le nom de la compagnie; au-dessus, une banderole ayant : *Ferro carril*; au-dessous, le mot *centavos* entre le chiffre de la valeur placé aux angles :

10 centavos, gris-bleu, piqué 11 1/2  
40 — rouge, —

Il est probable qu'il en existe d'autres, entre autres : Telegrafo Provincial de Entre Rios, del Telegrafo Rio Uruguay et Ferro carril Central Argentino.

#### AUSTRALIE DU SUD.

Le 4 pence violet, actuel, a reçu la surcharge o.s. ce qui lui donne un usage officiel.

4 pence, violet, surch. noire



Il y a eu d'énis le 1<sup>er</sup> janvier, en plus du 2 1/2 pence, une autre valeur : 5 pence. C'est le 6 pence qui en a fourni les moyens. Imprimé en brun, il a reçu, sur la valeur primitive, un gros trait et au-dessus : 5 d. en rouge.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigranne S A et couronne, piqué 10 1/2 :

5 sur 6 pence, brun, surch. rouge

Il faut croire qu'on n'est pas très satisfait des 2 1/2 et 5 pence, ce que nous nous expliquons fort bien, car il est ouvert un concours pour l'obtention de nouveaux types. Le *Vindin's Philatelic Monthly* publie à ce propos l'avis suivant :

Bureau général des Postes, Adelaïde,  
31 décembre 1890.

Il est ouvert par la présente un concours de dessin pour timbres-poste de 2 1/2 et 5 pence respectivement, ainsi que pour une carte de 2 pence.

Dans le dessin doit figurer l'effigie de la Reine et les timbres doivent être du même format que le timbre 2 pence, actuel.

Les dessins ne doivent pas porter de nom d'auteur, mais une devise ou nom de plume. La devise ou nom de plume doit être reproduit avec le nom réel de l'auteur dans une lettre qui ne sera ouverte que lorsque le jugement sera prononcé.

Un prix de L 5 sera payé pour le meilleur dessin de chaque timbre et pour la carte postale.

Les dessins doivent être envoyés au Maître général des Postes avant le lundi 2 février à midi.

CHARLES TODD,

Maître général des Postes et surintendant des télégraphes.

Ces timbres, ce concours, nous les devons à l'union postale *universelle* et les taxes ne sont pas seulement changées jusqu'à présent ! Quelle est cette plaisanterie ?

#### AUTRICHE.

Nous apprenons que les 20, 24, 30 et 50 kreuzer seront changés. L'effigie sera dans un hexagone, les chiffres des angles en italique.

Il paraît que cette mesure est prise parce que des personnes trop ingénieuses ont falsifié les chiffres des 2, 3, 10 et 15 kr., en les remplaçant par des chiffres de hautes valeurs, qui répondent aux mêmes couleurs.

#### BELGIQUE.

La *Missive*, 10, rue de la chaussée d'Antin, Paris, a voulu étendre ses affaires en Belgique. Elle vend les cartes-lettres 10 c. rose sur gris avec annonces, à raison de 5 centimes, comme l'indique la surcharge bleue : 293<sup>e</sup> édition — vendue 5 centimes.

Les opérations de la *Missive* marchent vite si elle en est à sa 293<sup>e</sup> édition ; mais sont-elles plus sérieuses que cette compagnie qui vendait (?) à Bruxelles les enveloppes avec annonces à 8 centimes, lesquelles étaient toujours épuisées quand on en demandait ?

#### BRÉSIL.

Le 200 reis a été vu par le *Monthly Journal*, imprimé sur papier blanc uni épais :

200 reis, ardoise

Il nous arrive par M. Le Roy d'Étiolles une carte-lettre 80 réis ayant le type de la carte reproduite en février et pour inscription : *Carte Bilhete* — (*Nesto ludo só vendereço*) ; dans l'angle gauche inférieur : *Brazil* ; sur la seconde partie extérieure de la carte une reproduction de l'hôtel des monnaies. Le tout en impression rouge sur chamois, intérieur blanc, sauf la vue de Rio, qui est en bleu.

80 réis, rouge et bleu.

#### CEYLAN.

L'*Ami des Timbres* nous apprend qu'il y a des nouvelles surcharges appliquées sur les *timbres télégraphes*. La valeur du haut et du bas est biffée d'un trait, valeur en lettres, en bas seulement, en petites capitales, la première lettre de chaque mot un peu plus grande ; gros chiffre au centre :

20 cents	sur	50 cents	bleu,	surch. noire
40	—	50	—	—
60	—	1 roupie	brique,	—
80	—	10	—	violet, —



Voici le fac-simile de la carte 10 cents devenue 5 cents de par la surcharge de la valeur nouvelle et par un trait cachant la valeur primitive :

5 cents sur 10 cents, brun, surch. noire

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

On a découvert une erreur d'impression : le 4 pence aurait été imprimé en *vert* au lieu de bleu !! Malheureusement cette découverte a été obtenue au moyen d'un agent chimique. Le papier a perdu tout encollage et le verso du timbre est verdâtre.

Cette ignoble carotte fera certainement des victimes tant elle est réussie.

COMORES (ÎLES).

Le sultan d'Ajouan a demandé au gouverneur de Mayotte l'établissement d'un bureau de poste et des timbres spéciaux !

Ces îles sont sous le protectorat français. (Renseignement de M. Le Roy d'Étiolles.)

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).

On annonce l'émission de deux nouveaux types de timbres :

5 centavos, bleu  
20 — violet clair

CÔTE D'OR.

Reçu par MM. Whitfield, King et C<sup>ie</sup>, le nouveau type de cette colonie anglaise dont nous parlions en janvier et dont il existe :

5 shillings, lilas et bleu  
10 — — — rose  
20 — — — vert



EQUATEUR.

CORREOS DEL ECUADOR

TARJETA-CARTA



Señor \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Voici la reproduction des deux cartes-lettres annoncées le mois passé ici :

Nous avons reçu un nouveau format de l'enveloppe 5 centavos :

5 centavos, bleu  
sur rose.  
10 centavos, bleu  
orange sur bleu

CORREOS DEL ECUADOR

TARJETA-CARTA



Señor \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

5 centavos, bleu foncé  
sur orange vergé  
(125 x 80 m/m).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *American Journal of Philately* nous donne des nouvelles des enveloppes de 1891 :

- 1° La désignation des formats est remplacée par des lettres au lieu de chiffres ;
- 2° Les enveloppes n° 2 sont supprimées ;
- 3° Une enveloppe H, Hh, Hhh, suivant la qualité,

mesurant 4 1/2 et 9 1/2 pouces (119 × 250 mm) ;  
4° L'enveloppe I autrefois 8 est raccourcie de 1/16 de pouce ;

5° Le format de la bande est allongé ;

6° L'enveloppe N ancien n° 11 a aujourd'hui 4 1/4 × 5 1/4 pouces (113 × 138 mm) ;

7° Les enveloppes de première qualité L. M. N. seront fournies sur papier blanc seulement ;

8° Les autres enveloppes de première qualité seront toutes de papier blanc, sauf en cas de demande de papier ambre ;

9° Les enveloppes 4 cents des formats « extra letter » ont été changées de la 3<sup>e</sup> qualité à la première. La dénomination « one cent » est ajoutée aux formats « extra letter » ;

10° Il ne sera fourni aucune autre enveloppe que celles comprises dans le décret. Bravo !

En résumé les formats seront désignés ainsi : n° 3 devient A ; n° 4, B ; n° 4 1/2 C ; n° 5, D ; n° 6, E ; n° 9, F ; n° 7, G ; n° 8, I ; n° 12, K ; n° 1, L ; n° 10, M ; n° 11, N.

Il n'y aura plus d'enveloppes à 10, 30 et 90 cents, ni des 4 c. sur bleu, chamois, manille et manille foncé, ni d'enveloppes à 5 cents sur bleu et sur chamois.

Au commencement de cette année, ajoute notre confrère américain, le bureau de poste de New-York manquant d'enveloppes 4 et 5 cents sur bleu et sur chamois, en réclama à Washington : contrairement au décret déjà en vigueur, le département envoya à New-York, un mille de chacune de ces enveloppes avec le nouveau filagramme. Quelques jours après, les erreurs ayant été découvertes la vente en fut arrêtée par un télégramme du Département, au Maître des postes de New-York, ordonnant en même temps le retour à Washington des enveloppes invendues, soit 2500.

Voilà une erreur au moins singulière. Un décret paraît. Le maître des postes de New-York n'en prend pas plus connaissance que celui de Washington et l'imprimeur qui doit avoir reçu des ordres imprime contrairement aux décisions prises.

Nous craignons bien qu'il n'y ait dans tout ceci, non une erreur, mais une carotte américaine de la plus belle venue.

Il y aurait en somme aujourd'hui les enveloppes et bandes suivantes au nouveau filagramme :

A	2 c. vert	sur blanc et paille
Aa	2 — —	— chamois
A	1 — bleu	— blanc
C	1 — —	— —
D	1 — —	— manille
D	2 — vert	— blanc et paille

Dd	5 — bleu	sur chamois (erreur?)
Dd	5 — —	— bleu ( — ?)
Eec	1 — —	— manille
Ff	4 — carmin	— chamois (erreur?)
—	4 — —	— bleu ( — ?)
K	1 — bleu	— manille (bande)
—	2 — vert	— — —

#### FIDJI.

Signalés par le *Stamp News* les timbres 2 pence surchargés : 2 1/2 d., en gros caractères noir et le 4 pence sur le 1 penny, lilas au lieu de 3 pence lilas :

2 1/2 pence	sur 2 p., vert, surch. noire.
4 — —	1 p., lilas — —

Ce dernier aurait été vu employé en juin dernier.

#### GRANDE BRETAGNE.



*The Stamp News* a vu le timbre ci-contre émis par une société privée qui met des boîtes à lettres dans certains clubs londoniens ; les lettres sont prises les dimanches et distribuées en province le lundi matin, alors que la poste ordinaire ne fait la distribution ce jour-là qu'à midi ou le soir.

Le timbre montre simplement le chiffre de sa valeur dans un double ovale ; au-dessus et au-dessous : *Court Bureau* ; cadre rectangulaire debout :

1 penny, brique, piqué 11 1/2.

Nous ne nous expliquons pas comment la poste gouvernementale se laisse faire la concurrence lorsqu'elle a le privilège exclusif de la remise des lettres.

#### GRÈCE.

Les cartes-lettres commandées par le gouvernement viennent d'arriver de Trieste, nous écrit M. Chaidopoulos. Seulement, dit un journal grec Harnès, aucune loi n'autorisant cette émission, il va falloir d'abord la soumettre à la chambre des Députés....

D'après notre confrère grec, les cartes-lettres n'ont pas de timbre, lequel sera imprimé à Athènes. Le carton est violet clair au verso et blanc au recto ? En tête, une inscription en caractère grecs, signifiant « lettre courte » et sur le même côté, gauche, toujours en grec : « Pour dé-cacheter il faut enlever la marge dentelée. » Il y aura deux valeurs : 20 et 25 lepta. Enfin, lorsque la loi sera votée, on nous promet des bandes et des enveloppes timbrées.

Quand les ormes seront en feuilles, nous y attendrons ces émissions.

Cueilli dans le même journal : « Les 2 leptas impression d'Athènes viennent d'être imprimés.

Les 5 leptas, piqué 11 et 1 lep. piqués 11 1/2 et 13 1/2 ont été vus par notre confrère. Mais est-ce un piquage officiel? Voilà la question.

GADELOUPE.

M. Le Roi d'Etiolles nous remet un décret en date du 21 février 1891 conforme à celui du 17 décembre 1890 reproduit n° 338 sauf qu'il est signé : Par le Gouverneur, le Directeur de l'Intérieur P. FEILLET Il s'occupe d'une nouvelle transformation du 10 centimes en 5 centimes :

5 sur 10 c., noir sur lilas, surch. noire.

HONDURAS BRITANNIQUE.



Le 10 cents sur 4 p. violet, a reçu une nouvelle surcharge qui en fait un 6 cents, comme le fac-simile ci-contre :

6 c., sur 10. c. 4 p., violet, surch. noire. 6 - 10 - 4 - - rouge.

La couleur du 3 pence, dit un journal allemand, est outremer avec surcharge 6 cents C'est probablement le timbre arrivé de Londres qui remplace le précédent :

6 c. sur 3 p., outremer, surch. noire.

HAYDERABAD

La carte actuelle nous a été montrée par M. Ridpath avec croissant et inscriptions

اس جانب فقط نام اور مقام مکتوب الہ لکھنا چاہی  
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.  
యెడలకాకతెచ్చెదరాసంప్రామునలకింది.  
या बाबरक पत्र नाम बाबिक लिखाव लिखिलं या इये.



indoues en surcharge noire :

1/4 anna, rouge sur charmois, surch. noire

HONG-KONG.



Voici les types des timbres dont nous parlions en décembre.

Le 20 cents a en plus de la surcharge : 20 cents, des caractères chinois à gauche, ainsi que le 50 cents; le 1 dollar est exempt de surcharge de caractères chinois.

20 cents, sur 50 cents, vert, sur blanc (CA et couronne).  
50 - - 48 - violet -



Le 5 dollars affecté aux usages postaux et fiscaux a le type du 10 dollars avec les chiffres supérieurs biffés d'un trait et 5 dollars, en bas, la valeur primitive cachée par la surcharge :

5 dollars sur 10 d., brun-violet sur rouge (CA et couronne)

Le timbre de 2 cents, rose, a été agrémenté de



la surcharge : 1841 - Hong-Kong - Jubilee - 1891 en noir. Cette surcharge interloquera sans doute plus d'un de nos lecteurs. Elle est relative à la cession de cette île à l'Angleterre qui eut lieu le 22 janvier 1841. Les timbres surchargés ont été en usage pendant trois jours!

2 cents, rose, surcharge noire.

INDES ANGLAISES.

Signalé par *The Stamp News* le 2 annas actuel avec la surcharge : On en violet et en grands caractères :

LFS

2 annas, outremer, surch. violette.

LEEWARDS (ÎLES.).

On nous révèle l'existence d'enveloppes à 1/2, 1 penny et 2 pence, cette dernière pour les lettres recommandées.

MALACCA.

A reçu, dit-on, une enveloppe de 5 cents, imprimée en bleu, effigie de la reine Victoria dans un cercle et pour inscription :

Straits Settlements, Registered letter post :  
5 cents, bleu.

MARTINIQUE

Des timbres annoncés en février, il nous est venu :

05 sur 10, 20, 30, 35 c. (2 nuances)  
15 — 10, 20, 25 c.

Les 5 et 15 sur 20 sont semblables à ceux connus de 1888, sauf qu'il y a une variété où le 5 chevauche à droite, ce qui existe aussi sur les feuilles des autres timbres de l'émission 1891.

MAURICE.

Les enveloppes de 50 cents, commandées à Lon-



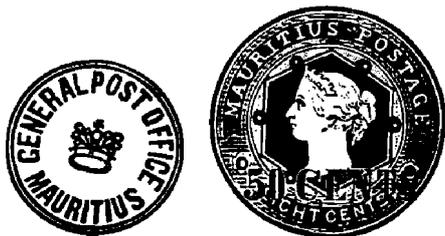
dres, seront, nous dit M. Le Roy d'Étiolles, imprimées en *jaune* sans changement de dessin. Il y a donc encore des admirateurs de la couleur *jaune* ?

Voici le dessin de l'enveloppe dont nous parlions dans notre dernier numéro. L'émission date de février.

L'effigie en relief de Victoria est tournée à gauche dans un double cercle festonné à l'extérieur et contient : *Mauritius registration eight cents.*

Le timbre est placé sur la patte de fermeture; sur la face, à gauche : R dans un ovale; à droite, un rectangle pour un timbre; au milieu : *Registered letter*, etc.

8 cents, outremer, formats 132x84 et 152x95<sup>m/m</sup>.



Nous avons parlé de l'enveloppe 1878 surchargée : 50 cents en noir comme l'enveloppe 1882. Nous en donnons ci-contre le type. Il n'y aurait eu que 36 exemplaires qui auraient été surchargés :

8 cents, outremer, surch. noire et carmin.

M. Le Roy d'Étiolles nous apprend que le conseil d'administration de l'île a décidé d'abaisser la taxe des lettres à 10 cents, conformément au vœu de l'administration générale des postes d'Angleterre. En attendant les timbres commandés à Londres, les 16, 25 et 38 cents, devenus inutiles, seront surchargés : 10 cents.

MEXIQUE.



SERVICIO POSTAL MEXICANO  
TARJETA POSTAL.—CARTE POSTALE



UNION POSTALE UNIVERSELLE

UNION POSTALE UNIVERSELLE

Voici le fac-simile de nouvelles cartes. L'inscription française a été mise à gauche et celle espagnole à droite, au lieu du contraire : elles ne sont pas ponctuées. L'aigle de gauche est refait et le dessin dans l'inscription cintrée est différent.

Imprimé en couleur sur carton blanc :

Union postale : 2 cents, carmin, texte vert foncé.

— 3 — rouge — —  
interior : 6 — outremer — rouge foncé.

Un 12 centavos est venu renforcer la série des enveloppes avec timbre chiffre à droite et armoiries à gauche. Format 160x90<sup>m/m</sup> :

12 centavos, rouge.

MONACO.

Le *Journal de Monaco* annonce que des cartes-mandats vert clair ont été introduites dans le service postal, lesquelles se délivrent gratuitement au public.

Depuis le commencement de mars les cartes à 10 centimes sont vendues avec le carton chamois comme les cartes de France :

10 centimes brun sur chamois.



Le nouveau type de timbre est entré en vigueur au commencement de mars. Il n'y a pas eu de décret. Ce nouveau type, plus drôle que beau, représente l'effigie du prince Albert 1<sup>er</sup> tournée à gauche dans un ovale, accostée à droite de l'écusson du prince fuselé argent et gueules et soutenu par une femme couronnée représentant la Principauté et assise sur un cartouche debout portant la valeur : 1 fr. Une branche de laurier est placée sous l'effigie du prince et *Postes* en dessous ; à la partie supérieure : *Principauté de Monaco.*

Imprimé en noir sur papier teinté jaune, piqué 13 1/2.

1 franc, noir sur jaune.

## NICARAGUA.



Nous avons parlé le mois passé d'une série de timbres de service avec surcharge carmin. Voici le fac-simile. Il y a comme on sait :

centavos : 1 2 5 10 20 50  
pesos : 1 2 5 10

Tous imprimés en vert avec surcharge carmin.

M. M. Langlois nous signale une série de timbres-télégraphes à ce type, avec surcharge : *Telegrafos* en majuscules de couleur bleue dans les valeurs suivantes :

5 centavos,	violet,	surch.	bleue.
10 —	—	outremer	—
20 —	—	jaune	—
50 —	—	orang.-br.	—
1 peso	—	brun-roug.	—
2 —	—	vert foncé	—
5 —	—	rose carm.	—
10 —	—	orange	—

## NORD DE BORNÉO.

Le 1/2 cent est annoncé comme existant avec l'inscription : *Postage & Revenue*. Allons, tant mieux, ce timbre manquait au bonheur des populations :

1/2 cent, rose

## NORVÈGE.

La carte avec réponse 3×3 ôre a l'impression jaune pâle comme la carte ordinaire de cette valeur :

3×3 ôre. jaune pâle.

## NOSSI-BÉ.



Puisqu'on ne croit plus aux décrets, on s'en passera, s'est-on probablement dit à Nossi-Bé. Et pour ces raisons il nous arrive trois types sans le moindre acte de naissance. M. Le Roy d'Étiolles, qui nous les soumet, les a reçus directement de cette possession française.

Nous avons parlé, n° 338, du 25 c. surcharge noire sur le 20 centimes, brique sur vert. Nous reproduisons d'abord ce type.

Un autre qui appartient à la même série a les

lettres NSB en haut, un dessin en dessous et 25 c. imprimés en noir sur le 1 franc.



Enfin un 40 centimes. émission de 1877, nous vient surchargé d'une façon toute simplette. Un petit chiffre 25 en bleu sur le 40 et c'est tout :

25 c. sur 40 c., vermillon, surch. noire.

Un exemplaire de ce dernier est oblitéré : 4 juin 1889.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

De même que la carte à 3 pence, celle à 2 pence a reçu aussi un changement dans son inscription; le carton est *paille* et non *blanc*. Au lieu de *For the United Kingdom, by the long Sea Route*, il y a aujourd'hui : *For the United Kingdom — and other Countries to — which Post Cards may — be sent :*

2 pence, outremer sur paille.

## NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *Philatelic Journal of America* reproduit le type de la série employée par le « Government Insurance Department » dont le nom se trouve sur les timbres et dont nous parlions, n° 336. Au centre, un phare et les lettres *VR* de chaque côté; à la hauteur du phare : *State Security*; dans les angles supérieurs : *N. Z.*, dans ceux inférieurs, le chiffre de la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme *NZ* et étoile, *supposons-nous*, piqués (?)

1/2 penny.	violet-ardoise.
1 —	bleu.
2 —	brun-rouge.
3 —	chocolat.
6 —	vert.
1 shilling,	rose.

Le même journal reproduit le timbre officiel ci-contre employé par le *Public Trust Office* ayant au centre une couronne dans un cercle et pour inscription : « *On Public Trust Office Business — free.* »

Sans valeur, noir sur blanc, piqué



On annonce pour bientôt l'émission d'un 5 pence.

## ORANGE.

Le *Philatelic Journal of America* a, paraît-il, donné la signification des deux lettres *B. W.* en surcharge noire, lesquelles signifieraient (*Bank Wessel*) et donneraient par ce fait un usage fiscal à ces timbres.

Nous ne pouvons rien contrôler de ce qu'avance notre confrère.

## PUTTIALLA.

Le *Montly Journal* annonce l'apparition d'une enveloppe 2 annas, pour lettres enregistrées, timbre appliqué à la patte de fermeture avec armes en dessous: surcharge: *Puttiala State* au lieu de *Puttiala State*:

2 annas, bleu, 255×107 m/m.  
2 — — 132×82 —

## QUEENSLAND.

Le 2 sh. 6 pence, nous arrive sur papier épais, avec le filagramme *Q* et couronne, reproduit en janvier:

2 sh. 6 pence, vermillon.

Le 2 shillings, outremer, de cette série, est supprimé. Il faisait double emploi avec le 2 shillings brun.

## ROUMANIE.

Le nouveau type de la carte simple a été appliqué à la carte double:

5×5 bani, noir sur rose.

## RUSSIE.

**ROSTOFF SUR DON** (*Ekaterinoslaw*). — Les timbres de 1883 sont imprimés sur papier à grosses vergeures. Les feuilles présentent des têtes-bêches et des timbres couchés horizontalement:

2 kop, bleu.  
2 — — tête-bêche.  
2 — — couché horizontalement.

**WEISSIEGONSK** (*Tver*). Le 1 kopeck est paru en noir sur vert vif, piqué 10. Type des timbres en cours:

1 kopeck, vert vif.

## SALVADOR.

M, Langlois nous écrit que toutes les valeurs d'enveloppes existent sur papier uni: blanc, paille, saumon, bleu et que les bandes sont contrairement à ce que nous avons dit:

2 cents rouge sur saumon.  
3 — bleu —  
6 — vert —  
12 1/2 — brun —

## TASMANIE.



Voici le nouveau type qui nous vient de M. de Ferrary. Comme nous le disions le mois passé, la surcharge est appliquée en noir sur le 9 pence, bleu pâle:

2 1/2 pence, sur 9 p., bleu pâle, surch. noire.

Voici également le type de bandes et d'enveloppes montrant l'effigie de la reine Victoria en relief à gauche et dont il existe les variétés suivantes:



Bandes: 1 penny rouge sur blanc (215×300 m/m).  
— 1 — — — — — vergé (104×269 —).  
— 1 — — — — — bleu — —  
Enveloppes: 1 — — — — — (138×80 m/m).  
— 1 — — — — — bleu — —  
— 1 — — — — — chamois (149×81 m/m).

## URUGUAY.

Les derniers timbres émis ont reçu la surcharge *Official*. Voici le dessin de l'un d'eux. Elle a été faite d'une façon si maladroite que la surcharge a dû être appliquée une seconde fois. Il y aura donc des variétés à l'infini.



1 cent, vert, double surch. noire.  
2 — carmin — —  
5 — bleu — —  
7 — brun — —  
10 — vert-bleu — —  
20 — orange — —  
28 — brun — —  
38 — blanc — —  
1 peso, violet. — —

## VICTORIA.

La série des *timbres-taxe* a été augmentée d'une valeur nouvelle, au type connu, depuis le 30 décembre dernier:

1/2 penny, brun-rouge et outremer.

## Le 4 annas octogone des Indes anglaises.

L'attention des timbrophiles s'est fixée sur les timbres 4 annas des Indes anglaises, à la suite d'un article que nous avons publié au *Timbre-Poste*, n° 335, où nous donnions la disposition de la

## NICARAGUA.



Nous avons parlé le mois passé d'une série de timbres de service avec surcharge carmin. Voici le fac-simile.

Il y a comme on sait :

centavos : 1 2 5 10 20 50  
pesos : 1 2 5 10

Tous imprimés en vert avec surcharge carmin.

M. M. Langlois nous signale une série de timbres-télégraphes à ce type, avec surcharge : *Telegrafos* en majuscules de couleur bleue dans les valeurs suivantes :

5 centavos,	violet,	surch.	bleue,
10 —	outrémer	—	—
20 —	jaune	—	—
50 —	orang.-br.	—	—
1 peso	brun-roug.	—	—
2 —	vert foncé	—	—
5 —	rose carm.	—	—
10 —	orange	—	—

## NORD DE BORNÉO.

Le 1/2 cent est annoncé comme existant avec l'inscription : *Postage & Revenue*. Allons, tant mieux, ce timbre manquait au bonheur des populations :

1/2 cent, rose

## NORWÈGE.

La carte avec réponse 3×3 ôre a l'impression jaune pâle comme la carte ordinaire de cette valeur :

3×3 ôre. jaune pâle.

## NOSSI-BÉ.



Puisqu'on ne croit plus aux décrets, on s'en passera, s'est-on probablement dit à Nossi-Bé. Et pour ces raisons il nous arrive trois types sans le moindre acte de naissance. M. Le Roy d'Etiolles, qui nous les soumet, les a reçus directement de cette possession française.

Nous avons parlé, n° 338, du 25 c. surcharge noire sur le 20 centimes, brique sur vert. Nous reproduisons d'abord ce type.

Un autre qui appartient à la même série a les

lettres NSB en haut, un dessin en dessous et 25 c. imprimés en noir sur le 1 franc.



Enfin un 40 centimes. émission de 1877, nous vient surchargé d'une façon toute simplette. Un petit chiffre 25 en bleu sur le 40 et c'est tout :

25 c. sur 40 c., vermillon, surch. noire.

Un exemplaire de ce dernier est oblitéré : 4 juin 1889.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

De même que la carte à 3 pence, celle à 2 pence a reçu aussi un changement dans son inscription ; le carton est *paille* et non *blanc*. Au lieu de *For the United Kingdom, by the long Sea Route*, il y a aujourd'hui : *For the United Kingdom — and other Countries to — which Post Cards may — be sent :*

2 pence, outremer sur paille.

## NOUVELLE ZÉLANDE.



Le *Philatelic Journal of America* reproduit le type de la série employée par le « Government Insurance Department » dont le nom se trouve sur les timbres et dont nous parlions, n° 336. Au centre, un phare et les lettres *VR* de chaque côté ; à la hauteur

du phare : *State Security* ; dans les angles supérieurs : *N. Z.*, dans ceux inférieurs, le chiffre de la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme *NZ* et étoile, *supposons-nous*, piqués (?)

1/2 penny,	violet-ardoise.
1 —	bleu.
2 —	brun-rouge.
3 —	chocolat.
6 —	vert.
1 shilling,	rose.

Le même journal reproduit le timbre officiel ci-contre employé par le *Public Trust Office* ayant au centre une couronne dans un cercle et pour inscription : « *On Public Trust Office Business — free.* »

Sans valeur, noir sur blanc, piqué



On annonce pour bientôt l'émission d'un 5 pence.

ORANGE.

Le *Philatelic Journal of America* a, paraît-il, donné la signification des deux lettres *B. W.* en surcharge noire, lesquelles signifieraient (*Bank Wissel*) et donneraient par ce fait un usage fiscal à ces timbres.

Nous ne pouvons rien contrôler de ce qu'avance notre confrère.

PUTTIALLA.

Le *Montly Journal* annonce l'apparition d'une enveloppe 2 annas, pour lettres enregistrées, timbre appliqué à la patte de fermeture avec armes en dessous: surcharge: *Puttiala State* au lieu de *Puttiala State*:

2 annas, bleu, 255×107 m/m.  
2 — — 132×82 —

QUEENSLAND.

Le 2 sh. 6 pence, nous arrive sur papier épais, avec le filagramme *Q* et couronne, reproduit en janvier:

2 sh. 6 pence., vermillon.

Le 2 shillings, outremer, de cette série, est supprimé. Il faisait double emploi avec le 2 shillings brun.

ROUMANIE.

Le nouveau type de la carte simple a été appliqué à la carte double:

5×5 bani, noir sur rose.

RUSSIE.

ROSTOFF SUR DON (*Ekaterinoslaw*). — Les timbres de 1883 sont imprimés sur papier à grosses vergeures. Les feuilles présentent des têtes-bêches et des timbres couchés horizontalement:

2 kop, bleu.  
2 — — tête-bêche.  
2 — — couché horizontalement.

WEISSIEGONSK (*Tver*). Le 1 kopeck est paru en noir sur vert vif, piqué 10. Type des timbres en cours:

1 kopeck, vert vif.

SALVADOR.

M, Langlois nous écrit que toutes les valeurs d'enveloppes existent sur papier uni: blanc, paille, saumon, bleu et que les bandes sont contrairement à ce que nous avons dit:

2 cents rouge sur saumon.  
3 — bleu —  
6 — vert —  
12 1/2 — brun —

TASMANIE.



Voici le nouveau type qui nous vient de M. de Ferrary. Comme nous le disions le mois passé, la surcharge est appliquée en noir sur le 9 pence, bleu pâle:

2 1/2 pence, sur 9 p., bleu pâle, surch. noire.

Voici également le type de bandes et d'enveloppes montrant l'effigie de la reine Victoria en relief à gauche et dont il existe les variétés suivantes:



Bandes: 1 penny rouge sur blanc (215×300 m/m).  
— 1 — — — — — vergé (104×269 —).  
— 1 — — — — — bleu — —  
Enveloppes: 1 — — — — — (138×80 m/m).  
— 1 — — — — — bleu — —  
— 1 — — — — — chamois (149×81 m/m).

URUGUAY.

Les derniers timbres émis ont reçu la surcharge *Oficial*. Voici le dessin de l'un d'eux. Elle a été faite d'une façon si maladroite que la surcharge a dû être appliquée une seconde fois. Il y aura donc des variétés à l'infini.



1 cent, vert. double surch. noire.  
2 — carmin — —  
5 — bleu — —  
7 — brun — —  
10 — vert-bleu — —  
20 — orange — —  
28 — brun — —  
38 — blanc — —  
1 peso, violet. — —

VICTORIA.

La série des *timbres-taxe* a été augmentée d'une valeur nouvelle, au type connu, depuis le 30 décembre dernier:

1/2 penny, brun-rouge et outremer.

Le 4 annas octogone des Indes anglaises.

L'attention des timbrophiles s'est fixée sur les timbres 4 annas des Indes anglaises, à la suite d'un article que nous avons publié au *Timbre-Poste*, n° 335, où nous donnions la disposition de la

feuille du premier tirage. Nous avons reçu à ce sujet un grand nombre de lettres ; on nous fait généralement remarquer les différences qui existent soi-disant parmi le dessin des effigies.

M. Breitfuss, plus affirmatif que nos autres correspondants, prétend qu'il doit y avoir autant de variétés que de timbres, s'il n'y a pas eu retouche.

Les différences qui nous sont signalées, résident, soit dans les lignes verticales du bandeau du diadème qui sont entières, écourtées ou qui ont disparu, des sourcils plus ou moins arqués, des ombres manquantes, des yeux de formes variées, des lèvres pincées, des narines impossibles ou absentes, des nez invraisemblables garnis même de verve, des chignons allongés ou raccourcis comme nous montre M. P. Fabri, etc., etc., mais ce ne sont là en somme que mauvais tirages, reports défectueux ou usés, comme le prouvent les lignes principales de la tête, des cheveux et du cou, lesquelles sont *toujours identiques*.

Pourquoi aurait-on fait du reste plusieurs dessins de la tête ? La multiplication d'un dessin par le report n'était pas chose inconnue aux Indes, les 1/2 et 1 anna, parus avant le 4 annas, ayant été imprimés par le report lithographique. Ceux-ci présentent même des variétés à l'infini, comme les 4 annas, toujours par suite de l'imperfection du report. On peut relever sur ces timbres des effigies variées, voire même des festons divers, suivant que l'encre était plus ou moins fluide lorsqu'on a procédé au tirage. Et s'il fallait s'arrêter à ces détails, il y aurait lieu de les rechercher également sur les cadres du 4 annas, où les lettres se fondent parfois dans les lignes blanches de l'ovale, ou aussi, pour ne citer qu'un seul cas en dehors des timbres indiens, sur les timbres de Roumanie de septembre 1872.

Enfin, preuve qu'il n'était pas nécessaire d'avoir plusieurs dessins de la tête, c'est que le report s'est fait effigie par effigie, ce que démontrent celles qui chevauchent et la régularité mathématique des timbres de la feuille que nous avons reproduite.

Mais s'il n'y a pas de types différents. n'y a-t-il pas, nous dit-on, une retouche quelconque. Non, car les retouches complètent *toujours* un dessin ; elles ne les diminuent *jamais*.

Au début de l'émission, le 4 annas avait le type ci-dessus montrant le diadème avec lignes verticales *complètes* sur le bandeau. Ces lignes, probablement peu profondes sur le dessin, ont disparu insensiblement et nous voyons, communication de



Mr Piet Latauderie, outre les timbres de la feuille reproduite, deux exemplaires verticaux se tenant, avec les filets de cadre, oblitérés par hasard de la date de leur arrivée

en France : *Marseille 30 Mai 1855*, où les lignes ne sont plus visibles en entier, l'usure ayant enlevé leur partie supérieure, ce qui prouve que les derniers timbres imprimés de ce premier report, dénonçaient déjà une usure, par suite sans doute d'un tirage rendu plus conséquent par le petit nombre de timbres à la feuille et par l'obligation de devoir fournir tous les différents bureaux de poste qui se trouvaient dépourvus de timbres de cette valeur.

M. de Ferrary possède depuis peu, de ce report, un groupe de deux timbres horizontaux ayant les filets ondulés extérieurs imprimés en rouge au lieu de bleu. Faut-il considérer ces nouveaux venus comme étant des raretés rarissimes inconnues jusqu'ici ? Nous ne le croyons pas.

Comme *essais* ces timbres devraient nous donner jusqu'aux moindres particularités du dessin du premier tirage. Or, c'est ce qui n'est pas. Et pour ne parler que du bandeau du diadème, il se présente sans les traits verticaux et quelques petits points de couleur annonçant, pour qui est prévenu, qu'il y a eu là des lignes verticales. Ce sont donc bien des exemplaires imprimés sur une planche fatiguée.

Il ne peut être question non plus d'épreuves de mise en train, ces sortes d'impressions ayant toujours lieu au début et non à la fin d'un tirage : les épreuves doivent donc se montrer avec le dessin complet.

Faut-il voir dans ces timbres l'idée d'une modification dans le tirage ? Encore moins, car par leur état d'usage, ils démontrent qu'ils ont été obtenus à la fin d'un tirage qu'on avait hâte de terminer pour renoncer aux filets extérieurs et faire un report nouveau.

Y aurait-il eu parfois erreur d'impression ? C'est à notre avis chose impossible, la nuance d'un rouge-orangé et l'impression toute fraîche ne se rapportant à aucun des timbres émis.

Nous devons croire que l'administration des postes, dans le but de compléter sa collection ou

celles des bureaux de poste étrangers, aura chargé l'imprimeur de ce nouveau tirage et celui-ci, voulant simplifier sa besogne, aura imprimé d'abord la bordure de la feuille avec le cadre du timbre et les filets ondulés, en rouge, puis l'effigie en bleu, au lieu d'imprimer comme autrefois le cadre en rouge, puis la bordure, les filets et l'effigie en bleu.

Nous considérons donc ces timbres, jusqu'à preuve du contraire, comme appartenant à un tirage de fantaisie.



Pour le 2<sup>e</sup> report les timbres laissent entre eux un intervalle blanc de 6 à 6 1/2 m/m et non 3 comme nous avons dit par erreur, ayant donné la mesure de la marge d'un seul timbre et non de deux.

De ce report, il nous vient de M<sup>r</sup> E. Diena, une lettre en date du 3 mai 1856, affranchie par deux timbres en groupe, où l'effigie du premier est bleu-vif et du second bleu-pâle, ce qui montre l'irrégularité du tirage. Le nez de la première effigie est pointu et n'a pas le crochet de la narine; la seconde effigie a le nez busqué du juif Astruc et l'œil plus marqué; quant au bandeau du diadème, il est complètement blanc, tandis que le premier timbre laisse apercevoir des traces de traits à la base de ce bandeau. Ne sont-ce pas là toutes déficiences de tirages lithographiques que nous retrouvons encore sur deux autres groupes de deux timbres communiqués par le même correspondant, timbres qui ont affranchi des lettres datées : 17 mai et 3 juin 1856 ?

N'ayant pu examiner que quelques groupes de timbres, nous ne pouvons affirmer que ce deuxième report n'offre que des exemplaires avec le bandeau du diadème complètement blanc ou à peu près; mais tout fait supposer qu'il n'y a pas eu de lignes sur aucun de ces timbres, le 3<sup>e</sup> report qui a dû suivre de bien près le 2<sup>e</sup> ne montrant que des exemplaires sans lignes verticales et toutes les particularités des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> reports, *pour les effigies*.

En somme, il y aurait, sur papier plus ou au moins épais ou plus au moins blanc, la gomme brune ayant communiqué une autre teinte au papier, les timbres suivants :

*Emission d'avril ou mai 1855.*

1<sup>er</sup> Report. L'imbre encadré d'un filet bleu ondulé à 8 m/m de distance, avec rosace aux angles 12 timbres à la feuille sur trois rangées horizontales.

a) L'effigie est dans un octogone; elle a des traits verticaux sur le bandeau du diadème :

4 annas, rose-crevette, effigie bleu vif, bleu

Nous avons de ces timbres où les traits verticaux manquent du haut ce qui est l'indice d'un commencement d'usure.

VARIÉTÉS

*Ayant l'effigie renversée dans le cadre.*

4 annas, rose-crevette, effigie bleue.

4 — vermillon, — — vif.

Ce dernier timbre, nous l'avons rencontré en double exemplaire sur une lettre ou l'année manque malheureusement. Ces timbres ont une marge de 1 1/2 m/m du haut, mais l'état du bandeau indique le tirage auquel ils appartiennent; quoique séparés, on reconnaît bien vite qu'ils ont été détachés d'une même feuille, ce qui prouverait que le tirage a donné des feuilles entières où tous les timbres avaient l'effigie renversée. Un même timbre, brique, que possède M. de Ferrary montre le bandeau n'ayant que des lignes verticales devant : sa teinte semble dénoncer un autre tirage.

b) Même effigie ayant le bandeau du diadème uni ou ne montrant que de légers traits à la base :

4 annas, rose-crevette, effigie bleu vif et pâle

4 — vermillon, — —

4 — — vif, — —

2<sup>e</sup> report. Le timbre n'a pas les filets ondulés. Il laisse un espace blanc de 6 à 6 1/2 m/m entre 2 timbres dans la largeur et 4 dans la hauteur. 24 timbres à la feuille sur six rangées horizontales (?)

Effigie avec bandeau, variété b du 1<sup>er</sup> report et parfois avec le bandeau tout à fait blanc :

4 annas, vermillon, effigie bleu vif et pâle

4 — — — —

*Emission de fin 1855.*

3<sup>e</sup> report. Semblable au 2<sup>e</sup> report. L'espace blanc entre deux timbres est réduit à 2 et 2 1/2 m/m en largeur et 1 3/4 en hauteur. 80 timbres à la feuille sur dix rangées horizontales (?)

Le bandeau du diadème n'a plus les traits verticaux ou très peu à la base.

4 annas, vermillon, effigie bleu foncé.

4 — — vif, — — vif.

Nous avons conservé les dates de septembre et fin 1855 pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> reports jusqu'à preuve du contraire et parce que les timbres de MM. De La Rue et C<sup>ie</sup> de Londres, arrivés aux Indes en novembre 1855, étaient déjà en usage le 4 janvier 1856, ainsi qu'il résulte d'une lettre que possède M. Diena et qui était affranchie avec un 8 annas, rose sur azur.

Il est à supposer que les autres valeurs imprimées à Londres n'ont été mises en circulation qu'après épuisement des timbres lithographiés.

**Demande de renseignements.**

Voici un timbre indien sur l'origine et l'usage desquels il serait bon d'être fixé. L'impression est violette sur papier mauve vif.

Nous rappelons par la même occasion que les renseignements manquent toujours sur le timbre ci-contre bleu imprimé en relief sur papier blanc.

Est-ce qu'il ne se trouvera donc pas un seul collectionneur de ce pays pour nous dire ce que vaut ce timbre ?



Enfin voici un timbre qui semble avoir une origine turque et sur lequel l'Ami réclame des renseignements. Nous nous joignons à notre confrère :

20 paras, rose et noir.

**Les timbres à l'aniline.**

Un de nos correspondants réclame en son nom et au nom d'un groupe d'amis, le moyen de reconnaître les timbres imprimés à l'aniline.

Voici le moyen demandé ; il est infaillible :

Mettre à l'eau les timbres sur lesquels on désire être fixé. Si la couleur se détache, c'est qu'ils ont été imprimés à l'aniline... Et voilà !

**EN SOUSCRIPTION :**

**Septième édition**

**DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ**

DE

**TIMBRES-POSTE**

*timbres-taxe, bandes, enveloppes, cartes, télégraphes, mandats, offices particuliers, timbres fiscaux et de chemins de fer, essais, etc., etc.,*

PAR

**J.-B. MOENS**

L'ouvrage sera divisé en deux volumes. Le premier contiendra :

- 1<sup>re</sup> partie : les timbres-poste et télégraphes ;
- 2<sup>e</sup> — les enveloppes et bandes timbrées ;
- 3<sup>e</sup> — les cartes postales ;
- 4<sup>e</sup> — les mandats.

Le second volume comprendra les timbres fiscaux mobiles.

Le chiffre de 400 souscriptions ayant été atteint, le prix est fixé à dater de ce jour 1<sup>er</sup> avril :

a) *Pour les pays de l'Union postale universelle :*

40 francs (32 marks, 32 shillings, 8 dollars, 18 florins autrichiens).

b) *Pour les pays hors de l'Union.*

45 francs (36 marks, 36 shillings, 9 dollars, 21 florins autrichiens).

Reproduction des variétés de timbres :

a) *Pour les pays de l'Union postale universelle :*

15 francs (12 marks, 12 shillings, 3 dollars, 6 1/2 florins autrichiens).

b) *Pour les pays hors de l'Union.*

Fr. 17.50 (14 marks, 14 shillings, 3 1/2 dollars, 8 florins autrichiens).

*Vient de paraître :*

**HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE**

ET DE

toutes les marques d'affranchissement employées en

**ESPAGNE**

*survie de l'histoire des timbres fiscaux mobiles depuis leur origine jusqu'à nos jours*

(Janvier) 1840 — 1890 (Décembre)

PAR

**J.-B. MOENS**

Joli volume grand in-8°, jésus, de 560 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 40 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs-de-lampe.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend les timbres-poste, les timbres de l'insurrection carliste, les enveloppes et timbres de retour, les timbres de franchise, les enveloppes postales, les cartes postales, les timbres télégraphie et enfin un chapitre des plus intéressants est consacré aux curiosités postales : timbres-poste faux, timbres fiscaux et timbres étrangers ayant circulé en Espagne.

La seconde partie est réservée aux timbres fiscaux mobiles émis par le Gouvernement, les municipalités et les diverses corporations : collèges de notaires, avocats et procureurs.

On trouvera aussi des détails fort intéressants sur l'histoire et l'origine des armoiries tant de l'Espagne que des villes qui ont émis des timbres : Barcelone, Burgos, Carthagène, Madrid, Malaga, Puerto de St<sup>e</sup> Maria, Séville, Tarragone, Valence et Valladolid

Prix : 20 francs. — Par la poste : 22 francs.

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.



TOUTS LES ABONNEMENTS D'ATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**  
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

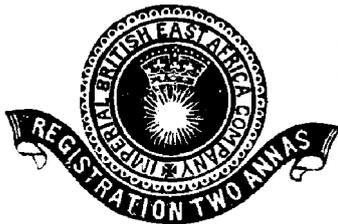
**CHRONIQUE**

ALLEMAGNE (EMPIRE.)

L'écartement des 3 lignes réservées à l'adresse était de 10 et 11 m/m.; il est aujourd'hui uniformément de 15. Nous remarquons cette disposition nouvelle sur la carte marquée 391 g. du 5 pfennig et sur la carte sans timbre :

Sans timbre, noir sur chamois pâle.  
5 pfennig, vert — — —

AFRIQUE MÉRIDIONALE (C<sup>ie</sup> ANGLAISE DE L').



Voici le dessin de l'enveloppe que nous décrivions le mois passé :

Le timbre est en relief blanc sur couleur et estampillé à la patte de fermeture sur enveloppes de formats variés ayant

sur la face, en bleu : *Registered letter.* — *R. This letter, etc* ; à gauche, un rectangle avec *Registered* dans un cadre oblong ; à droite, un rectangle debout pour le timbre d'affranchissement.

Imprimé en couleur sur papier toile blanc vergé :

2 annas, outremer  
Formats : 132x81 et 253x107 m/m.

AFRIQUE ORIENTALE (C<sup>ie</sup> ANGLAISE DE L').



Les timbres provisoires surchargés ont vécu ce que vivent les roses. Ils ont été remplacés par le type ci contre, le même que celui des autres valeurs, sauf que le cartouche inférieur est blanc et que la valeur y est ajoutée en couleur.

Imprimé sur papier blanc, piqués 14 :

1/2 penny, bleu, valeur en rouge.  
2 — vert, — — —  
4 — brun, — — noir.  
8. — brigue — — outremer.

## ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

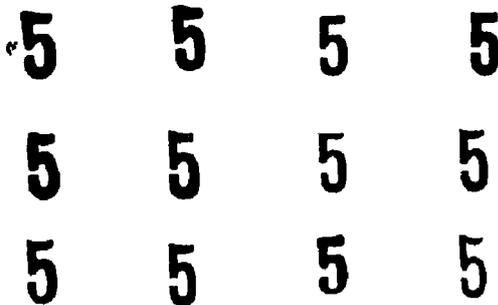


Le timbre de 5 pesos nous est arrivé trop tard le mois dernier. Il représente l'effigie du général La Madrid, tournée à droite dans un ovale ayant pour inscription : *Republica Argentina*; au-dessus, un cadran de pendule, une rosace voulons-nous dire et plus haut, sur un cartouche horizontal :

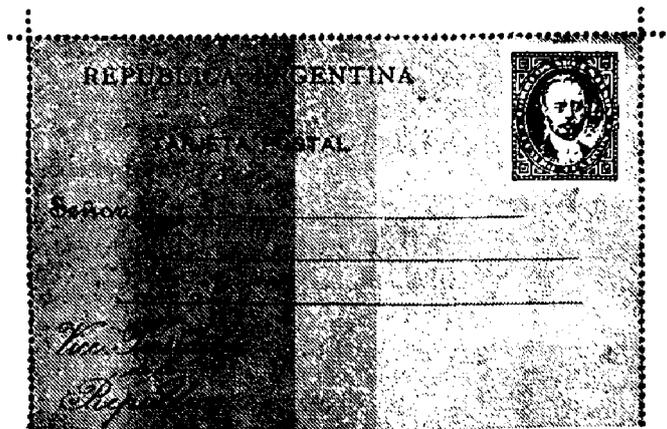
*Correos y telegrafos*; en bas : le chiffre 5 et pesos au-dessus.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 : 5 pesos, outremer.

Voici encore six nouvelles variétés de la sur-



charge des enveloppes 8 centavos devenues 5 centavos. Cette surcharge est noire.



Nous n'avons pas encore reproduit les cartes officielles de la vice-présidence. Les voici :

2 centavos, bleu sur blanc.

4 — brun —

AUTRICHE.

Le 3 kreuzer, vert, type en cours, a été vu par la *Revue Philatélique* sans les chiffres aux angles. Le timbre était oblitéré.

Il serait bon, croyons-nous, de bien examiner ces sortes de variétés : il est si facile d'opérer un grattage :

Sans valeur, vert foncé.

Voici le décret concernant l'émission des timbres, que nous annonçons le mois passé :

*Décret du Ministère du Commerce du 11 mars 1891, concernant l'émission de timbres-poste au nouveau type de 20, 24, 30 et 30 kr*

Les timbres de l'émission 1890 à 20, 24, 30 et 30 kreuzer seront prochainement imprimés dans les mêmes couleurs que celles établies par le décret du Ministère du Commerce du 27 juin 1890, concernant l'émission de nouveaux timbres-poste. *Journal officiel*, n° 153, 1890, mais avec modification au dessin du timbre.

Les timbres-poste du nouveau type sont un rectangle vertical à bords dentelés.

Ils portent l'effigie de S. M. l'Empereur d'Autriche tournée vers la gauche, entourée d'un encadrement rectangulaire contenant sur fond uni des deux côtés, l'inscription blanche : *kais. konigl. oesterr. post.* tandis que, en haut et en bas est l'indication de la valeur : *kreuzer* en lettres blanches sur fond uni.

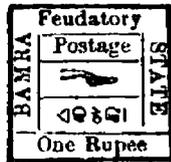
Ce rectangle est évidé aux quatre angles par des hexagones, renfermant le chiffre noir sur fond blanc.

Ces timbres sont imprimés en typographie sur papier pourvu de fibres noir-brun.

Les nouveaux timbres-poste à 20, 24, 30 et 30 kr. seront émis à l'épuisement de la provision des timbres actuellement en cours de chaque catégorie

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 1891 prochain, les timbres des catégories susmentionnées seront mis hors cours. A partir de ce jour, les fonctionnaires des postes et débiteurs de timbres-poste ne pourront vendre que des timbres au nouveau type, mais à partir de ce jour, les timbres-poste à 20, 24, 30 et 30 kr. de l'émission 1890 encore en circulation privée pourront s'échanger contre des timbres au nouveau type, auprès de tous les employés des postes.

BAMRA.



Les timbres-poste ne vont plus par 20 mais par 16 variétés. Et comme le type était le *ne plus ultra* de ce qu'on pouvait rêver à Bamra, on s'est contenté, pour faire disparaître les nombreuses erreurs qu'on pouvait rencontrer parmi ces timbres, de recomposer le même type par les mêmes caractères et clichés typographiques, pour faire de nouvelles erreurs. Pour les 1/4, 1/2, 1, 2, 4, annas,

ce sont 16 mêmes variétés avec dessin central qui varie par la position (voir ci-haut); pour les 8 annas et 1 rupee, on a fait quelques modifications à ce dessin pour les 6 timbres des deux premières rangées horizontales (voir ci-haut). On remarque pour toutes les valeurs :

Postage à la 1<sup>re</sup> rangée, un P majuscule, sauf au 3<sup>e</sup> timbre.  
 — 2 — — — — — 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> —  
 — 3 — — — — — au 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> —  
 — 4 — — — — —

L'impression est noire sur papier de couleur :

1/4 anna, noir sur rouge.  
 1/2 — — — — — vert vif.  
 1 — — — — — jaune vif.  
 2 — — — — — rouge.  
 4 — — — — —  
 8 — — — — — rose lilas.  
 1 rupee, — — — — —

VARIÉTÉS.

*Feudatory-Postage pour Feudatory-Postage.*

3 annas, rose lilas.

*Postage pour Postage.*

1 rupee, rose lilas.

*Bamba pour Bamra*

3 annas, rose lilas.

1 rupee, —



De M. Roussin, nous tenons le nouveau timbre d'enveloppe ci-contre. On dirait que notre ami le Rajah veut absolument faire des coquetteries aux collectionneurs. Il se met en frais, cette fois, pour leur plaire. Les inscriptions sont aujourd'hui

dans un cadre *ornementé*, mais par contre, l'enveloppe n'en a plus, ce qui n'est pas un mal. Au lieu d'être imprimé sur la patte de fermeture, le timbre se trouve sur la face, à droite, angle supérieur :

1/2 anna, noir, s/ blanc vergé. Format 137x80 m/m.

BELGIQUE.

Nous nous sommes rendu dans les bureaux de la *Missive* pour y obtenir des cartes-lettres avec annonces. Elles étaient épuisées comme toujours... Mais l'exemplaire qu'on nous a montré était de la 313<sup>e</sup> édition! On nous a promis que dans un mois il y aurait un nouveau tirage, la 450,000<sup>e</sup> édition sans doute. Espérons que les cartes ne seront pas épuisées *avant* le tirage.

Le *Timbre*, voulant sans doute *compléter* nos renseignements, annonce que le 35 centimes est en circulation. Nous *déjouis* notre confrère de produire un seul exemplaire.

Les timbres de chemin de fer ont, nous dit

M. Hirschland, un filagramme qui se répète deux fois à la feuille et qui ne couvre qu'une partie des timbres. C'est une roue ailée entourée de l'inscription : *Chemins de fer de l'Etat belge*, ou encore : les armoiries de Belgique avec l'inscription : *Royaume de Belgique*.

Toutes les valeurs existent avec filagramme.

Nous apprenons par la *France* du 21 avril qu'il est question en Belgique de créer une carte postale à 30 centimes et une autre express avec réponse payée.

Attendons, sans trop d'impatience, le résultat de cette nouvelle.

Le timbre-télégraphe à 5 centimes doit avoir sa couleur changée, nous ne savons trop pourquoi. Cette modification aura lieu après l'épuisement des timbres actuels. Voici l'arrêté qui décide le changement de couleur :

N° 158

## TÉLÉGRAPHES.

Modification de la couleur du timbre-télégraphe à 5 centimes.

Le *Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes*,

Vu l'arrêté royal du 8 septembre 1879 (R. 1571) portant création d'un type de timbre-télégraphe à 5 centimes, et notamment l'article 2 qui autorise le *Ministre des Travaux Publics* (actuellement *Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes*) à régler la couleur de ce timbre ;

Revu l'article 107 de l'arrêté ministériel du 8 septembre 1879 (R. 1571).

ARRÊTÉ :

ARTICLE UNIQUE. — Le timbre-télégraphe à 5 centimes sera dorénavant imprimé en couleur rouge-brun.

Bruxelles, le 9 mars 1891.

J. VANDENPERREBOOM.

## BRÉSIL.

Voici la carte-lettre signalée le mois passé et émise le 6 Mars dernier :

80 réis, rouge et bleu sur chamois.

La *Carte Postale* annonce la carte 80 réis avec l'impression bleue renversée par rapport à l'impression carmin :

80 réis, carmin et bleu, fond renversé.

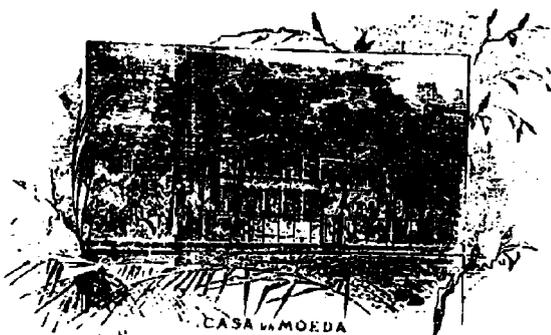
Une carte postale à 40 réis

## CARTA BILHETE

(Neste lado só o endereço)



## Brazil



nous arrive par l'entremise de M. Le Roy d'Etiolles. C'est le type de la première partie de la carte-lettre que nous reproduisons ci-haut avec cette différence qu'il y a : *Bilhete postal* dans l'angle gauche supérieur et (*Neste lado só o endereço*), sous la vue de Rio :

40 réis orange et bleu.

## CUBA.

Le roi bébé figure maintenant sur les cartes-postales à 3 centavos, écrit *The Stamp News* :  
3 centavos, carmin sur chamois.

## DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

ULISES HEUREAUX.

Général de Division de l'armée nationale, Pacificateur de la Patrie et Président constitutionnel de la République.

En vue de remédier à la quantité réduite de certains timbres et d'autres manquant complètement, il a été résolu d'habiliter quelques-unes des espèces de timbres retirées de la circulation, des années 1879 et 1880, afin de compléter les quantités de toutes les classes nécessaires.

Les espèces qui seront habilitées, sont les suivantes :

## Timbres-poste (émission de 1879.)

4500 timbr. de 1/2 real (1/2) coul. violette si gris habilité pour \$ 1			
2500 — — 1/2 — (1/2) — (sur blanc) — —	080		
160 — — 1 — (1) (rouge sur blanc) — —	090		
2000 — — 1 — (1) ( — — chamois) — —	050		

## Emission de 1880.

6000 — — 020 (jaune) — —	002		
2500 — — 005 (azur) — —	001		

## Enveloppes postales (émission de 1880.)

600 enveloppes de 0.10 (vermillon)	200	—	—	050
	200	—	—	010
	200	—	—	050
850 timbres de 001 (jaune)	200	—	—	060
	200	—	—	070
	200	—	—	080
	250	—	—	090
131 —		—	—	\$ 1 —

Soit 14 de 0.01 (vert) 6 de 0.20 (gris) 16 de 0.50 (jaune).

22 de 0.02 (vermillon) 12 de 0.40 (gris foncé) 14 de 0.75 (azur)

33 de 0.05 (azur) & de 0.04 (violet) 6 de 1 (doré).

Les timbres habilités porteront une croix rouge ou bleue avec les lettres U. P. U. (Union Postale Universelle) et le prix pour lequel ils sont habilités.

Dès que les timbres de l'émission ordonnée à la date des 17 et 26 décembre 1890 seront prêts à être mis en circulation, les présents timbres et les enveloppes seront retirés de la circulation.

Fait au Palais National de Saint-Domingue le 20 mars 1891, 18<sup>e</sup> année de l'Indépendance et 28<sup>e</sup> de la Restauration

Le Président de la République,

U. HEUREAUX.

Contresigné : Le Ministre des Finances et du Commerce,

SANCHEZ.

Ce document sent la carotte à plein nez. D'habitude, les fortes valeurs de timbres ne manquent jamais ; ici elles font défaut depuis le 30 centavos (1 fr. 50) jusqu'au 1 dollar (5 francs). Et comment s'y prend-on pour pourvoir à ce manque extraordinaire de timbres ? En surchargeant même des 1 centavo dont on fait des 1 dollar ! Nous connaissons, par oui-dire, le miracle de la multiplication des pains, voilà qui est plus fort et plus lucratif surtout, la multiplication des dollars par le changement du cuivre (1 centavo) en or !

Mais où la carotte est manifeste, c'est lorsque

« le Président constitutionnel » vient affirmer qu'il manque des 1 et 2 centavos. Et cependant il lui en reste encore assez pour en faire des dollars toujours et rien que des dollars ! On recueille même à cet effet un tas de timbres de toutes valeurs, voire même les inconnus (1 cent., jaune, 40 c., gris, 4 c., violet) ; enfin la rapacité est tellement grande que les six malheureux timbres de 1 dollar qu'on a pu réunir, reçoivent, eux aussi, la surcharge qui leur conserve la valeur, c'est vrai, mais qui en font de telles raretés qu'il n'y aura que six millionnaires pour acheter de perles semblables. Jugez donc, six timbres pour 500,000 amateurs !

Le décret que nous donnons, il est probable qu'il aura été reçu par tous les journaux. M. Parisot, le même à qui nous devons les faux timbres 1862 de la République Dominicaine, aura eu à cœur de donner le plus de publicité possible à cette émission et quand il quittera son pays, comme il nous l'annonce, pour venir en Europe recueillir les fruits d'une combinaison aussi malpropre, créée par un gouvernement sans pudeur, il espère être reçu les bras ouverts partout, car il paraît qu'il a fait l'acquisition d'à peu près toute l'émission si... nécessaire.

Et c'est le « Pacificateur de la Patrie » qui prête les mains à cette duperie !

A quand l'entrée de la République Dominicaine dans l'alliance de la carotte Seebeck et Cie ? ou plutôt à quand le départ d'Ulises ?

Les timbres dont nous devons malheureusement nous occuper sont, on l'a vu plus haut, de l'émission 1879 et 1880. Ils ont en surcharge une croix de Saint-André et les inscriptions :

P  
U U  
2 Ctavos.

le tout en bleu.

## FALKLAND (ILES).



Les îles Falkland entrées dans dans l'Union postale universelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ont dû, pour pouvoir satisfaire aux taxes postales, émettre des timbres à 1/2 penny. Un coup de ciseaux dans le sens oblique, a fait des timbres 1 penny, deux moitiés de timbres à 1/2 penny, avec valeur : 1/2 d., en noir, appliquée sur chacune des deux parties. Cette communication nous vient de MM. Whitfield King et Cie qui nous remettent en même temps la pièce suivante, sans date :

## AVIS DU GOUVERNEMENT.

Par la présente il est donné avis qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain les lettres à destination de l'Angleterre, les Indes et les Colonies devront être affranchies par 2 1/2 d., la taxe simple au lieu de 4 d. d'autrefois.

Jusqu'à l'arrivée des timbres 2 1/2 d., le timbre 1 d., compté diagonalement en deux peut être employé pour les timbres 1/2 penny, ainsi [f]

Par ordre.

(signé) SHEDDEN SANGUINETTE,  
Maître des Postes.

Réformant l'orthographe française, MM. De La Rue et C<sup>ie</sup> de Londres ont écrit bravement *reponse* sans accent, sur l'avis de la première partie des cartes à 1 1/2 x 1 1/2 penny :

1 1/2 + 1 1/2 penny, brun sur chamois.

## FINLANDE.

Un arrêté du ministre de l'intérieur de Russie du 19 mars 1891 décide que, conformément au § 1<sup>er</sup>, observation a, du Manifeste de S. M. l'Empereur, en date du 31 mai (12 juin) de l'année dernière, ayant trait à l'unification du service postal du Grand-Duché de Finlande avec celui de l'Empire, les timbres-poste de l'empire sont introduits en Finlande à partir du 19 avril (1<sup>er</sup> mai) 1891, aux termes suivants :

Les lettres et envois sous bande expédiés dans toutes les provinces du Grand-Duché de Finlande, ainsi que les lettres et envois expédiés du Grand-Duché dans toutes les provinces de l'Empire et à l'étranger, sont affranchis avec des timbres-poste de l'Empire portant toutefois un signe particulier, un petit rond, indiquant que le prix de ces timbres est caucassé par le Trésor Finlandais. En conséquence de ce qui précède sont prohibées la vente en Finlande de timbres-poste non revêtus de ce signe particulier en forme de rond, ainsi que la vente des timbres-poste revêtus de ce signe dans les autres parties de l'Empire.

Suivent différents articles relatifs aux taxes postales ; mais nous avons un avis de la Direction générale des Postes donnant la description des nouveaux timbres.

Les timbres-poste pour la Finlande sont fabriqués d'après le modèle de ceux qui sont en circulation à l'intérieur de l'Empire, mais avec une certaine différence, qui consiste en petits ronds ayant à leur centre des points de la même couleur que le timbre-poste sur lequel ils sont apposés. Ces petits ronds se trouvent sur les timbres-poste de 1, 2, 3 et 7 c. au milieu de l'ovale, à partir de l'inscription du prix du timbre presque jusqu'à la couronne, ils forment toute une ligne et vont en diminuant graduellement en haut, sur les timbres-poste de 4, 10, 20, 50 c. et 1 r. — ces ronds sont placés aux quatre coins à raison d'un petit rond dans chaque coin ; sur les timbres-poste de 11, 33 et 70 c. il y a par un petit rond de chaque côté de la couronne et enfin sur les timbres-poste de 3 r. 50 c. et de 7 r. le dessin guilloché sur fond blanc entre le cadre et l'ovale est remplacé aux coins par quatre ronds avec un point noir au milieu. Pour ce qui est des enveloppes timbrées de 7 et 14 c., des cartes postales ouvertes de 3 c., et des cartes-postales fermées de 7 c., les petits ronds avec

un point au milieu sont disposés à l'extérieur du cadre du timbre, à raison de trois ronds en haut et de trois ronds en bas, dont le rond central est plus grand que ceux de gauche et de droite ; les enveloppes timbrées de 10 et 20 c., les cartes postales ouvertes de 4 c. et les cartes postales fermées de 10 c. ont par un rond dans les quatre lignes de l'ovale du timbre et les bandes — trois ronds avec un point au milieu au haut du cadre, le rond du milieu étant plus grand que ceux de droite et de gauche.

Pour qu'on différencie les timbres, cartes, etc., de Finlande, de ceux de Russie, nous ne voyons pas le motif d'une décision aussi peu pratique que celle d'avoir deux séries de timbres.



HELSINGFORS. — Cette poste a supprimé son timbre qui se trouve remplacé par celui ci-contre que nous remet M. E. Diéva. Au centre d'un double cercle à extérieur perlé, est le chiffre de la valeur sur fond or : autour, l'inscription : *Helsingfors Stadtpost Kaupungin posti Helsingissä* ; cadre rectangulaire debout avec chiffre aux quatre angles : dessin de chaque côté ; *pennia*, en bas, entre les chiffres : *penni* en haut.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

10 penni, bleu terne et or.

## FRANCE.

Reçu, par M. Le Roy d'Etiolles, la carte-lettre 15 centimes, bleu sur gris, ayant l'avis renversé à la partie inférieure du verso de la carte :

15 centimes, bleu sur gris.

## GRÈCE.

M. J. N. Chaïdopoulos nous envoie du tirage local, paru le 18/30 mars :

2 lepta, ocre jaune très pâle, piqué 13 1/2.

Il paraît que la machine est réparée, cette fois. Ce n'est pas malheureux.

Dorénavant toutes les feuilles qui sortiront des ateliers de la Monnaie, sauf les 25, 50 lep. et 1 drachme, dont les planches sont différentes, seront piquées 13 1/2.

La direction du bureau de poste d'Athènes, désespérée de ne pas voir arriver les timbres piqués, avait fait l'acquisition, sur ces entrefaites, d'une petite machine à perforer. Elle a mis en vente, le 18/30 mars dernier, les suivants :

Impression belge : 40, 50 lepta et 1 drachme, piqués 11 1/2  
— d'Athènes : 1, 5, 10, 20, 25 lepta, — —

Enfin, tout ce qui passe par le bureau d'Athènes subira le même sort, c'est-à-dire sera piqué. C'est ainsi que nous recevons du type antérieur :

1 lepta, brun, piqué 11 1/2  
2 — ocre-jaune — —

Les timbres-poste paraissent maintenant sur papier mince et même les *timbres-taxe*, dont nous avons :

2<sup>e</sup> type, 5 lepta, vert.

*The Monthly Journal* dit avoir vu le 20 lepta, *timbre-taxe*, piqué 13 horizontalement et non dentelé verticalement. C'est fort bien, mais est-ce le premier type ou le second ?

20 lepta, vert, non dentelé vertical. (?) type

HAÏTI.

La *Carte-postale* reproduit une variété de la carte que nous avons fait connaître, n° 338. Elle se distingue par le trait plus court sous la première ligne; *carte postale* a les *e* finales avec trait à la hauteur des lettres, un cadre oblong pour le timbre et trois lignes poinillées au lieu de trois traits :

Sans valeur, rouge-vermillon.

M. Le Roy d'Étiolles nous écrit que les 3 et 5 cents, au nouveau type, seront mis en usage vers le mois de juin prochain, comme suit :

3 cent, gris clair bleuté  
5 — orange

ITALIE.



Le timbre 5 centesimi, Humbert, n'a pas décidément été surchargé 20 cent., mais 2 c. On a jugé que l'augmentation de la valeur était trop grande pour encourager les... habiles. La surcharge consiste dans *cmi* angle gauche inférieur, et

2 à l'angle droit.

2 sur 5 c., vert, surch. noire.

On annonce pour bientôt un nouveau 5 lire remplaçant celui existant, qui décidément est condamné.

La carte à 10 centimes, carmin sur crème, a le millésime 91; de même, la carte pour l'étranger :

10 centimes, carmin sur crème  
10 — — — — — vert

Les *timbres-taxe* à 2 centesimi deviennent 10 et 30 centesimi de par la surcharge reproduite en janvier :

10 centesimi, sur 2 c., jaune, carmin et noir  
30 — — — — — — — — — — — — — — — —

Voici le décret qui autorise cette transformation :

Le ministre secrétaire d'Etat pour les postes et télégraphes ;  
Vu l'art. 259 du règlement approuvé par Décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (3<sup>e</sup> série) ont été supprimés les timbres-taxe de 1 et 2 cent., en autorisant ce ministère de les faire trans-

former en timbres-taxe d'autres valeurs, à l'aide d'une surcharge spéciale imprimée par l'atelier gouvernemental des papiers-valeurs ;

Vu le décret ministériel en date du 29 août dernier par lequel il a été décidé de transformer en 20 cent., les timbres-taxe de 1 cent.

Etant important d'ordonner un approvisionnement de timbres-taxe de 10 et de 30 centesimi,

DÉCRETE :

ARTICLE PREMIER. — Les timbres-taxe postaux de 2 cent., retirés de la circulation par l'article 259 du règlement, approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (3<sup>e</sup> série) seront transformés, partie en timbres-taxe de 10 cent., et partie en timbres-taxe de 30 cent., à l'aide de la substitution, par l'atelier gouvernemental des papiers valeurs, respectivement de la légende : *centesimi 10* et *centesimi 30*, à la valeur actuelle.

ART. 2. — Les dits timbres-taxe ainsi transformés, seront mis en us. ge du 1<sup>er</sup> mars 1891 et employés jusqu'à leur épuisement. Le présent décret sera enregistré à la Cour des comptes.

Donné à Rome le 18 janvier 1891.

Le ministre,  
(Signé) LA CAVA.

JAMAÏQUE.

Le provisoire a cessé. Le timbre définitif 2 1/2 pence, type des 1/2, 1 et 2 pence est en circulation depuis mars dernier :

2 1/2 pence, lilas, cartouche bleu.

Le *Monthly Journal* note les variétés suivantes, qui ne sont pas l'œuvre, espérons-le, de cette association de filous, dont la spécialité est de faire des doubles et triples surcharges :

*L'imbr-poste* : 2 1/2 p., sur 4 p., rouge-brun, double surch. noire.  
— officiel : 1/2 penny, vert — — — — —  
1/2 — — — — — — — — — — — — — — — —  
[dont une renversée.]

MALACCA.



Nous donnons le facsimile de l'enveloppe que nous signalions le mois passé. Il y en a 5 formats, savoir :

132 x 83 m/m  
150 x 95 —  
202 x 125 —  
227 x 100 —  
292 x 154 —

MEXIQUE.

ZACATECAS. — Faisons les honneurs de la reproduction au timbre de Zacatecas, dont nous parlions sans enthousiasme dans notre n° 334.



Notre opinion est toujours la même que c'est une carotte annoncée, cependant comme une grande

rareté, alors que ces timbres sortent de terre comme des champignons. Tous les exemplaires que nous avons vus étaient très douteux.



Voici du même pays deux enveloppes. De quelle époque sont-elles, est-ce encore de 1867 ? C'est ce qu'on ne dit pas. Le timbre est frappé à droite et représente tout simplement la valeur : 5 ¢ ou 10 ¢, surmontée d'une banderole avec le nom *Zacatecas* ; en dessous : *franco* et plus bas, au composteur : *Habilidadado*, en noir.

L'impression est en couleur sur papiers variés :

Format 188 x 80 mm  
5 centavos, rouge sur azur.  
Format 150 x 82 mm  
10 centavos, bleu sur blanc vergé.

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE).

Au nouveau type Albert I<sup>er</sup> avec *pointée*, il nous est venu depuis le commencement d'avril :

5 francs, rose sur teinté vert

Du même type, ont vu le jour le 15 avril, savoir :

Timbres-poste, 1 centime, vert olive  
2 — violet foncé  
Carte-postale, 10 — brun sur chamois  
Enveloppe, 5 — bleu, format 133 x 117 mm

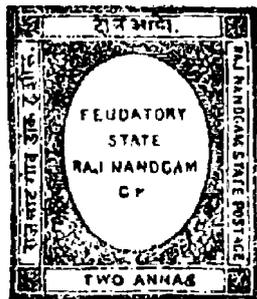
On nous avait écrit officiellement qu'il n'y avait pas eu de décret. M. le Roy d'Étiolles nous remet l'avis suivant, extrait du *Bulletin mensuel des postes et des télégraphes*, n° 3, mars 1891.

Principauté de Monaco ; émission de timbres-poste à l'effigie du prince Albert I<sup>er</sup>

A partir du 1<sup>er</sup> avril 1891, la principauté de Monaco émettra des timbres-poste à l'effigie de S. A. S. le prince Albert I<sup>er</sup> ; les catégories et les couleurs actuelles ne seront pas modifiées.

Les timbres-poste monégasques de toutes catégories, de fabrication antérieure à celle du nouveau type, ne cesseront pas d'être valables pour l'affranchissement des objets de correspondance de la principauté

NANDGAM.



Nandgam, ou plutôt Nandgaon, écrit le *Philatelic Record*, a émis des timbres d'une simplicité remarquable.

Au centre d'un ovale est l'inscription : *Feudatory State Raj Nandgam C. P.* ; cadre rectangulaire portant pour inscription, à droite : *Raj*

*Nandgam State Postage* et la contre-partie en langue indoue, à gauche ; en bas, la valeur et l'équivalent en indou, en haut.

Imprimés en lithographie sur papier blanc, non dentelés.

1/2 anna, bleu  
2 — rouge

Le *Stamp News* ajoute :

1/2 anna, bleu-pâle sur chamois pâle

NICARAGUA.

M. Langlois nous dit qu'il s'est trompé pour la couleur de la surcharge de certains timbres-télégraphe qui serait :

10 centavos, outremer, surch. carmin et non bleue  
2 pesos, vert

NOSSI-BÉ.

De nombreuses surcharges doivent bientôt paraître. Ça nous manquait !

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Signalé par un confrère allemand une enveloppe au type jubilaire 6 pence, avec lettres *O. S.* dans les angles supérieurs, et réservée aux lettres recommandées, comme l'indiquent, du reste, les deux lignes en croix et l'inscription : *Registered Letter*. Au milieu se lit : *The Cashier. — Department of Public Instruction. — Sydney* ; à gauche : *Public School Savings Bank Returns. — Public School. — 1891*.

6 pence, carmin, sur blanc, format 220 x 96 mm.

Voici quelques documents sur les derniers timbres émis. Nous les cueillons dans le *Stamp News* :

Post-office général, Sydney, 5 décembre 1890.

D'accord avec les prévisions de la 16<sup>e</sup> section de l'acte du timbre, Son Excellence le lieutenant-gouverneur, avec l'avis du Conseil exécutif, a bien voulu approuver l'émission d'un nouveau timbre de la valeur de 2 1/2 pence et dont la description est la suivante, savoir :

Femme debout représentant la Nouvelle-Galles du Sud tenant une bannière avec la devise « Advance Australia » sur un globe avec un océan et un vapeur dans le lointain, indiquant l'usage du timbre pour « l'océan postage », l'introduction de la devise s'appliquant à l'acte des colonies qui ont toutes adopté le port de 2 1/2 pence. Dans les deux coins supérieurs sont des ailes qui annoncent la rapidité, dans les deux coins inférieurs sont des écussons portant les chiffres « 2 1/2 » et entre eux le mot « pence », l'espace en haut et de côté contenant les mots : « New South Wales Postage ». La couleur du timbre est bleu foncé.

DANIEL O'CONNOR

Post-office général, 13 décembre 1890.

NOUVEAUX TIMBRES-POSTE

D'accord avec les prévisions de la 16<sup>e</sup> section de l'acte du timbre, S. E. le lieutenant-Gouverneur, avec l'avis du Conseil exécutif, a bien voulu approuver l'émission d'une nouvelle série

de timbres-poste (la description suit) pour être employés seulement en rapport avec le nouveau système de port dû sur la correspondance non affranchie et insuffisamment qui doit être mis en usage le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

*Description des nouveaux timbres.*

Grand chiffre sur fond guilloché dans une bande ovale contenant en haut : Postage Due n, valeur dessous, Kangaroo et émit en cercles sur des écussons de côté, avec feuille vers le bas, le tout entouré d'un bord avec *N S W* en bas. Valeurs, 1, 2, 3, 4, 6, et 8 pence; 5, 10, 20 shillings. Couleur verte.

DANIEL O'CONNOR.

Post office général, le 13 janvier 1891.

D'accord avec les prévisions de la 16<sup>e</sup> section de l'acte des timbres, S. E. le lieutenant-Gouverneur, avec l'avis du Conseil exécutif, a bien voulu approuver l'émission de trois timbres-poste des valeurs de 1/2 penny, 7 1/2 pence et 12 1/2 pence, ces timbres étant du même dessin que les derniers one penny, 6 pence et one shilling, avec les nouvelles valeurs imprimées en encre noire sur les anciennes valeurs.

DANIEL O'CONNOR.

NOUVELLE ZÉLANDE.



On a pris à tâche, dirait-on, à la Nouvelle-Zélande, de ridiculiser la reine. Le type 5 pence qui nous parvient, montre le buste d'une vierge quelconque, mettons Notre-Dame des Grâces (?), portant la couronne dans un rectangle ayant l'inscription :

*New Zealand*, en arc, au-dessus; *Postage & Revenue*, au-dessous: la valeur 5d, de chaque côté.

Imprimé en couleur sur papier et filagramme des autres timbres :

5 pence, bistre-olive

Ce timbre a été émis le 12 février, dit le *Pb. Journal of America*.

PÉRAK.

La surcharge qui était de 15 m/m sur 2 3/4 aux cartes à 1 cent, est aujourd'hui de 14 1/2 x 2 3/4, mais la lettre R a le jambage de droite en oblique au lieu d'être arrondi et avoir l'extrémité recourbée. (M. le Roy d'Étiolles) :

1 cent, vert, surch. noire sur chamois.

PORTUGAL.



Voici le timbre signalé au n° 339 de ce journal :

sans valeur, rouge et noir.

RUSSIE.

OCHANSK (PERM). — La poste rurale qui avait



été supprimée en 1881 a été rétablie. Voici le timbre qu'elle emploie actuellement. Dans un rectangle debout, en haut, un triple cercle or et rouge ressemblant assez à une cible et supportant une balance contenant des branches en or; en dessous, un écusson d'or aux armoiries surmonté d'une couronne; bande en forme de fer à cheval au milieu du timbre, contenant en noir sur rouge : *Ochanskoy Ziemskoy Potchty*. (De la poste rurale d'Ochansk): en haut : *dvie kopyeyki* (deux kopecks) en rouge; en bas : *2 mapka 2* (2 timbre 2) également en rouge; cadre formé d'un trait noir.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

2 kopecks, noir, rouge et or.  
2 — — — vermillon et or.

PEREIASLAW (POLTAVA). — Le timbre de 1884



a repris faveur. Avec quelques retouches, le revoici en circulation depuis février dernier.

Au centre d'un ovale, une tour avec couronne sur la flèche; inscription du type 1884. Le chiffre à la base de l'ovale est plus large ici.

Imprimé en couleur sur papier de couleur, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, bistre sur vert.

SARAWAK.

Le 12 cent a reçu la surcharge noire : 5 c. :

5 c. sur 12 c., vert et bleu, surch. noire.



SUÈDE.



Si le nouveau timbre s'est fait désirer, il ne faut certes pas regretter l'attente. Le type qui nous arrive est réellement superbe. La tête du roi finement gravée en taille-douce, se détache d'un ovale

perlé à fond uni : au-dessus : *Sverige*; au-dessous : *öre 5 (20) öre*; dans les angles supérieurs, un cor de poste; cadre rectangulaire debout.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigranne couronne, reproduit plus haut, piqué 13 :

5 öre, vert-jaune vif.  
20 — bleu.

Une autre valeur : 10 öre, carmin, attend l'épuisement des timbres en cours avant de paraître.

Voici un décret qui fournira quelque copie à certains confrères qui n'ont pas l'habitude de citer la source où ils puisent trop volontiers leurs renseignements sans jamais la citer. Histoire de ne pas faire de réclame....

#### DÉCRET

Concernant la mise en vente au public de certaines sortes de nouveaux timbres-poste.

La Direction Générale de la Poste Royale a fait confectionner des nouveaux timbres des valeurs de 5, 10 et 20 öre, imprimés en taille-douce.

Les nouveaux timbres sont imprimés sur un papier mince ayant pour filigranne une couronne royale sur chaque timbre et dont le dessin est le suivant :

Au milieu du timbre, se trouve le buste de Sa Majesté le Roi Oscar II, vu du côté gauche et entouré d'un cordon ovale perlé ; en haut du timbre se trouve le mot « Sverige » courbé en arc, avec un cor de poste des deux côtés ;

La couleur du timbre de 5 öre est verte, celle du timbre de 10 öre, rouge-carmin, et celle du timbre de 20 öre est bleue.

Avec les susdits timbres de nouvelle production, ceux actuellement en cours peuvent même être employés à l'affranchissement jusqu'à nouvel ordre.

Les nouveaux timbres sont mis en vente au public par les bureaux de poste, au fur et à mesure que la provision des timbres de 5, 10 et 20 öre en typographie sera épuisée à la poste.

*Stockholm, Par la Direction Générale de la Poste Royale,  
le 13 mars 1891.*

(signé) E. VON KRUSENSTJERNA.  
c. f.

AKE HERMANSSON.

*A tous les chefs de bureaux de poste concernant certaines espèces de nouveaux timbres.*

Référant à son décret de ce jour, concernant la mise en vente au public de nouveaux timbres ordinaires des valeurs de 5, 10 et 20 öre, imprimés en taille-douce, la Direction Générale de la Poste Royale a, par la présente, voulu donner à la connaissance et à l'observation de tous les chefs de bureaux de poste :

Que l'envoi de ces timbres aura lieu seulement du dépôt des timbres de la poste, suivant que les timbres actuels des valeurs en question imprimés en typographie seront épuisés au dépôt prescrit ;

Il appartient ensuite aux chefs de bureaux de poste qui sont en droit de fournir en dû ordre les bureaux de poste et les facteurs ruraux, qui en dépendent, ainsi que les expéditions de poste à bord des bateaux à vapeur en activité, d'un nombre suffisant des nouveaux timbres ordinaires des dites valeurs.

Les nouveaux timbres qui seront délivrés du dépôt de timbres-poste, aux bureaux de poste constants et aux intendances de

poste, doivent dûment figurer dans les comptes des fonds qu'on est de droit (?)

*Stockholm, le 13 mars 1891.*

(signé) E. VON KRUSENSTJERNA.  
c. f.

AKE HERMANSSON

SIAM.

Le provisoire 1 att n'est plus. Nous tenons de MM. Whitfield King et Co, cette valeur au type des autres, imprimée uniformément en vert :

1 att vert.

TERRE DE FEU.

Annoncé par la *Revue Philatélique*. « un timbre local pour le territoire de la Terre de Feu et qui sert pour les communications entre les cinq Colonies dernièrement établies dans ce pays. » Il y aurait : 5, 10, 20, 50 centavos.

Le 10 seul est en cours actuellement. Au centre du timbre est une sorte de Soleil avec la lettre P recouvrant des marteaux de mineurs disposés en croix, le tout traversé par une banderole avec les mots : *Tierra del Fuego*. En haut, à gauche, une étoile; en bas, à droite, une enveloppe de lettre. A gauche du timbre : *Diez*; en haut : *Centavos*; à droite : *Oro*; en bas : *local*. Aux quatre angles les chiffres 10.

Lithographie en couleur sur papier blanc, par *Kiddy y Cia, Lima St Martin 351*; piqué 12 : 10 centavos, rouge-carmin.

**Le 4 annas, octogone, des Indes anglaises.**

Nous avons reproduit, n° 335, la feuille de 4 annas marquée : mars 1855, date que nous avons prise, avec quelque apparence de raison, comme étant celle à laquelle les timbres avaient été terminés. C'est, paraît-il, une erreur. On vient de nous montrer une lettre datée : Pondichéry, 9 mars 1855. Cette date serait donc celle de l'émission de ce timbre, et il est fort probable alors, que mai et juillet 1854 sont les dates d'émission des timbres 1/2 et 1 anna.

**Les timbres d'Angola au Congo.**

M. Hirschland a bien voulu nous faire voir une enveloppe adressée de Boma à Bruxelles et portant un timbre de 100 reis, lilas, d'Angola, oblitéré Banana 11/11, sans millésime et expédiée via Lisboa à Bruxelles. On y trouve en plus le cachet de Lisbonne, 17 décembre 1884 et celui de Bruxelles, 20 décembre même année. M. Hirschland estime que cette enveloppe est la preuve qu'avant l'émis-



sion de timbres au Congo, on y employait ceux d'Angola.

Au premier abord, notre correspondant semble acquiescer bientôt la certitude que la lettre écrite à Boma a été envoyée par porteur à Banana, à bord du bateau portugais faisant le service des postes et venant d'Angola. Il est donc naturel que l'affranchissement s'est effectué en timbres d'Angola comme cela se pratique du reste partout, dans le Levant, où les lettres remises à bord des bateaux-poste sont affranchies au moyen de timbres de la nation à la quelle appartient le bateau.

Il n'est jamais venu à l'idée de personne de dire que les timbres allemands, anglais, autrichiens, français, avaient cours dans tel ou tel pays, parce qu'on en rencontrait oblitérés de ces pays.

Enfin, on peut être certain que le Congo n'a jamais fait usage que de ses propres timbres, ce dont nous nous sommes assuré en haut lieu.

#### Les timbres provisoires de Cauca.



Nous avons, dans notre numéro 339, publié un avis relatif aux timbres provisoires de Cauca, extrait du journal « Los Avisos » de Quibdo. En empruntant la nouvelle à notre con-

frère *Der Philatelist*, nous faisons entendre que cet avis ne nous inspirait qu'une médiocre confiance. Or, d'après une communication que nous fait parvenir M. G. Michelsen, l'éditeur du journal « Los Avisos » ne serait autre que M. Rei, le receveur des postes qui, malgré toutes ses fonctions, trouve encore le temps de cultiver la carotte, car décidément ces timbres ne sont que des carottes. Oyez plutôt :

« En ma qualité d'administrateur général des postes nationales et par ordre de la direction générale des postes, je vous informe que les timbres que vous avez eu la bonté de m'adresser, n'appartiennent à aucune des émissions de timbres que le gouvernement national ou départemental du Cauca a ordonnée ou autorisée et que l'émission de ces timbres constitue un abus très grave de la part du sieur Rei (receveur des postes nationales à Quidbo), fait pour lequel il sera sévèrement puni. »

Une autre déclaration du secrétaire du Gouvernement, Pedro Antonio Molina, que nous communique M. Michelsen, nous apprend que les mille timbres dont il est question dans le journal « Los

Avisos » sont semblables à ceux qui existaient.

On a cherché à confondre l'envoi des timbres ordinaires avec l'émission soi-disant provisoire.

#### Encore le timbre de Patzcuaro.

Le *Philatelic Journal of America* accuse M. Escalante d'avoir mis en circulation de faux timbres de Patzcuaro, ce qui serait réellement un comble, le timbre de Patzcuaro étant sans valeur. Un autre collectionneur vient à la rescousse et reconnaît que M. Escalante lui a offert ce timbre neuf. M. Escalante, ajoute-t-il, est un philatéliste bien noté, mais pas très scrupuleux, ce qui n'est pas précisément bien clair, l'un étant l'antipode de l'autre. M. Escalante proteste et nous envoie une lettre dont voici les principaux passages :

« Lorsque je vis annoncé le timbre de Patzcuaro dans le journal de la *Scott Stamp and Coin Co.*, je m'adressai à l'administrateur des Postes de cette ville, lui demandant de ces timbres s'il en restait encore. Je reçus, à la suite de ma lettre, une quantité imprimée, les uns en noir sur azur, les autres en bleu sur blanc, et des explications qui me furent données, j'acquis la certitude que le dit timbre n'avait jamais été employé. Je n'ai jamais remis des exemplaires à mes correspondants que sur leur demande et à titre gratuit, et je ferai de même à toute personne qui m'en demandera. »  
« Recevez, etc. »

G. ESCALANTE

Nous déclarons la cause entendue et les débats clos.

#### Les faux timbres.

On écrit à la *France*, de Francfort-sur-Mein :

« Le sieur Valentin Bauer, lithographe à Francfort-sur-le-Mein, originaire de Hœchst, qui a avoué avoir falsifié 16,000 timbres-poste de 10 pfennig, a été condamné à quatre ans de prison ; son frère et trois autres individus qui ont vendu des timbres-poste falsifiés ont été condamnés, le premier à deux ans et demi et les autres à neuf mois de prison. »

A propos de faux timbres, voici ce que les journaux « sérieux » ont servi ces jours-ci à leurs abonnés :

« *Le dernier mot de la contrefaçon* — Un industriel fort habile, sinon très scrupuleux, vient d'être condamné par les tribunaux d'Alexandrie à cinq mois de prison pour avoir fabriqué des momies avec des peaux d'âne soigneusement préparées ! »

« Ces momies étaient étiquetées sous l'appellation d'anciens rois d'Egypte. Tous les Pharaons ont passé par là les uns après les autres. Une fois les rois épuisés, l'intelligent trafiquant se jeta sur les grands prêtres. »

« M. de Rothschild acheta, paraît-il, une de ces dépouilles conservées et la paya au poids de l'or. »

En présence d'une illusion perdue que va faire M. de Rothschild ?

#### Les enveloppes de Suède.

Suite - Voir le n° 334.

Il résulte de tous ces renseignements que la Suède était bien en droit de reprendre les armoiries

qu'elle avait avant 1397 (traité de Calmar); que c'est en tous cas faire bon marché de la vie des peuples que d'entamer une guerre pour un cas aussi futile et surtout la prolonger pendant sept ans (1563-1570): enfin, il nous paraît que les arbitres ne brillaient pas par une intelligence bien vive, puisqu'ils n'ont pu résoudre cette question, cependant si simple, des trois couronnes, en réclamant la production de monnaies ou sceaux de Suède antérieurs à 1397.

La vraie signification des trois couronnes serait celle-ci:

1<sup>o</sup> Elles annonceraient au début la réunion des trois royaumes: Svealand, Gothland et Nordland, jusqu'en 1397;

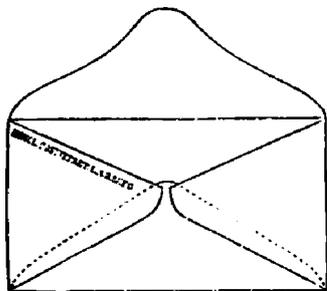
2<sup>o</sup> De 1397 à 1523, ce sont les armes de l'Union: Suède, Norwège, Danemark;

3<sup>o</sup> Depuis 1809, les trois couronnes ou trois royaumes réduits à deux, rappellent le démembrement de la Suède qui dut abandonner la Finlande à la Russie.

Nous fermons la parenthèse pour revenir à notre sujet.

Les enveloppes ont le timbre dans le coin droit supérieur. Il est imprimé en relief blanc et en couleur sur papier blanc uni.

Un seul format, moyen: 150 × 85 m.m.



S'il n'y a qu'un seul format, en revanche il y a plusieurs variétés par la coupe. Au début, les enveloppes avaient le modèle ci-contre donnant la patte de fermeture

échancrée de chaque côté et arrondie à l'extrémité; les pattes latérales sont en biais jusqu'à l'endroit où elles se rencontrent, puis elles vont en formant une courbe: la patte gauche a une inscription en relief: *Kongl (iga) Postverket L. (lithografiska) A (klie) B (olaget) Nkpg (Norrköping)*, ce qui se traduit par: Poste royale. Compagnie lithographique à Norrköping.

Ce modèle d'enveloppe resta en vigueur jusqu'en 1879.

Le type des timbres est demeuré toujours le même. Il a été refait en 1872, 1873, 1874, 1875, 1879 et 1884. On reconnaît les diverses émissions aux cors de poste dont les cordons sont placés de diverses façons; mais le guillochage permet mieux, par les

points de couleur et leur position avant ou après chaque lettre, de reconnaître le type auquel le timbre appartient.

1<sup>er</sup> TYPE. Voir plus haut le dessin qui donne une idée assez exacte du type: les cordons des cors de poste, de droite et de gauche se terminent en biais, sans gland, ces derniers vers le bas.

Nous en avons deux variétés. La première a le guillochage très large et peu soigné: c'est le motif pour lequel sans doute le graveur a dû améliorer son travail. Il n'y a pas ici, dans le guillochage, les points de couleur dont nous venons de parler et qui se rencontrent pour tous les autres types:

12 öre, bleu pâle

Après avoir épuisé un tirage qui a dû être fort restreint, il est probable que la variété suivante a vu le jour quelques mois après, si elle n'a été émise en même temps.

Emission du Mars (?) 1872.

2<sup>e</sup> TYPE (1<sup>er</sup> type retouché). Les retouches consistent dans le burelage qui devient plus serré ici et qui ressemble assez au point de dentelles; les cors de poste restent ce qu'ils étaient, les lettres n'ont subi aucune altération; quant aux points devant: *Sverige* et *tolf öre*, ils sont ainsi placés:

! S V E R I G E !  
! T O L F Ö R E !

Les *ö* sont ronds et le tréma a *öre* assez rapproché du bord:

12 öre, bleu, bleu pâle

Ce timbre est refait en 1873; les plus anciennes enveloppes que nous avons vues sont oblitérées 6-5-73.

Emission du mai ? 1873.

Modèle d'enveloppe de 1872.

3<sup>e</sup> TYPE. Le cor de poste de gauche a le nœud du cordon placé de travers et penchant à droite, les extrémités sont avec glands, celle de gauche est en biais vers le bas, celle de droite est presque horizontale; les extrémités du cordon à gauche sont relevées



Sur les inscriptions du guillochage, nous relevons les points de couleur suivants:

! S V E R I G E !  
! T O L F Ö R E !

Les *o* ont la forme ovale, *öre* a le tréma rapproché du bord :

12 öre, bleu terne, bleu terne foncé, outremer, outremer foncé.

Un successeur est donné à cette enveloppe en 1874, nous en avons la preuve par un exemplaire oblitéré : 17-1-74.

*Émission du janvier 1874*

Modèle d'enveloppe de 1872.



4<sup>e</sup> TYPE. Le cor de poste de gauche a le pavillon fort ouvert, les extrémités du cordon à gland sont relevées et celle de droite touche presque le cor; à droite, les extrémités du

cordon sont obliques, à gauche, vers le bas, relevée à celle de droite et distancée de l'embouchure du cor.

Comme points de couleur nous avons :

! S V E R I G E !  
! T O L F Ö R E !

Les *o* sont ovales et le tréma de *öre* est plus distancé du bord qu'aux précédents :

12 öre, bleu pâle, bleu très foncé, bleu terne, outremer, outremer vif.

Le 18-3-75 nous avons une enveloppe qui nous annonce un nouveau changement de type.

*Émission du mars ? 1875.*

Modèle d'enveloppe de 1872.

5<sup>e</sup> TYPE. Le nœud, au cor de poste de gauche, est de travers, il penche à gauche; les extrémités du cordon, avec glands, sont en biais vers le bas, à gauche et relevées à droite; au cor de poste de droite, le cordon plus court à gauche qu'à droite, est en oblique vers le bas à gauche et l'extrémité relevée à droite.



Devant les lettres des inscriptions, nous remarquons les particularités suivantes :

! S V E R I G E !  
! T O L F Ö R E !

Même observation qu'au type 1875, sauf que le tréma de *öre* a les deux points plus éloignés l'un de l'autre :

12 öre, bleu terne, outremer vif, bleu, bleu pâle, bleu foncé

Exceptionnellement ce type a paru en bleu, bleu pâle et bleu foncé, après la couleur outremer.

Un 6<sup>e</sup> type se présente à nous, oblitéré 30-10 80. Est-ce bien le 6<sup>e</sup> type, car après tous ces changements annuels, on peut se demander s'il n'est pas des variétés qui nous ont échappées. Nous ne le croyons pas cependant et voici nos raisons :

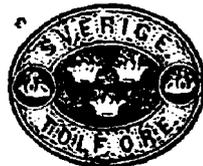
Jusqu'en 1876 toutes les enveloppes avaient la patte de fermeture gommée sur une étendue de 10 centimètres environ; après cette date, elles paraissent avec une gomme d'à peu près 13 centimètres et toutes les enveloppes en outremer de n'importe quel type ont ce dernier gommage, sauf le 4<sup>e</sup> type, outremer, qui a la petite gomme parce qu'il a dû clore la série des enveloppes au premier gommage, ainsi que le prouvent celles imprimées en bleu et bleu pâle parues après elles et qui ont la grande gomme. Nous en concluons qu'on a dû reprendre un moment les anciens types que nous voyons imprimés en bleu outremer et oblitérés des dates, 1876, 1877, 1878 et 1879.

Ce 6<sup>e</sup> type doit avoir été émis avant la date indiquée sur l'enveloppe oblitérée que nous avons vue, parce que celle-ci est d'un modèle nouveau et que nous possédons des exemplaires neufs du premier modèle. Nous supposons que la date d'émissions pourrait être 1879.

*Emission de*

1879. ?

6<sup>e</sup> type de plus grande dimension. Il a un demi millimètre de plus en largeur et en hauteur, soit 33 1/2 × 19 1/2 au lieu de 33 × 19 mm, ce qui donne au bord extérieur une ligne blanche plus prononcée entre deux lignes de couleur : à gauche, l'ovale du cor est plus allongé que d'habitude et les extrémités du cordon sont placées horizontalement; il en est de même pour le cor de poste de droite.



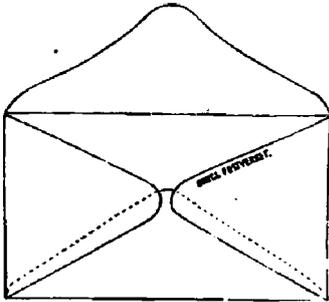
Pour les points de couleur de l'ovale, voici ce qu'ils sont :

! S V E R I G E !  
! T O L F Ö R E !

Les *o* sont ovales, mais le tréma de *öre* placé un peu de côté se trouve dans les festons extérieurs :

12 öre, outremer pâle, outremer vif.

*Émission du octobre 1880.*



Les enveloppes de cette émission appartiennent au 6<sup>e</sup> TYPE. Elles n'en diffèrent que par la coupe de l'enveloppe.

Les pattes latérales ont seules été modifiées : elles vont en arrondissant jusqu'aux extrémités. L'inscription en relief, au lieu d'être sur la patte gauche, est sur la patte droite, et elle n'a plus que les deux mots *Kongl. Postverket* (Poste royale). Dimension : 151 × 87 mm.

12 öre, outremer pâle, outremer vif, bleu laitoux  
Sous la date du 16-4-84 nous avons le 7<sup>e</sup> type.

*Émission du avril 1884.*

Modèle d'enveloppe de 1880.



7<sup>e</sup> TYPE. La dimension de ce type est celle du précédent, avec cette même particularité que le filet blanc se trouve entre deux filets de couleur, au bord extérieur.

Les cordons ont, aux deux cors, les extrémités légèrement relevées et sur une ligne horizontale. Les points de couleur sont :

S V E R I G E .  
S T O C K H O L M .

Même remarque pour les o qu'au précédent type, mais les points, à leur place, du tréma de öre, empiétant davantage sur l'extérieur.

12 öre, outremer pâle, vif, bleu laitoux.

L'emploi des enveloppes 12 öre a été supprimé en suite d'un changement de taxe annoncé le 27 novembre 1884, par la circulaire ci-après :

CIRCULAIRE

DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POSTE ROYALE.  
101

*A tous les Administrateurs de la poste, concernant certains nouveaux timbres, enveloppes et cartes postales.*

Depuis que Sa Majesté Royale, par son gracieux décret du 5 juillet dernier (dont il est fait mention dans la circulaire de la Direction générale de la Poste royale n° xxxvi de l'année précédente) a fait part du changement de taxe pour le port des lettres et cartes postales destinées à l'intérieur du pays, qui doit être introduit dès le 1<sup>er</sup> janvier 1885,

La Direction générale de la Poste royale a pris en conséquence ses dispositions pour l'émission de timbres, cartes postales et enveloppes comme suit :

Timbres ordinaires et de service de la valeur de 10 öre;  
Enveloppes de la même valeur;  
Cartes postales ordinaires :

1) Simples de 5 öre;  
11) De la même valeur, accompagnée chacune d'une carte pour la réponse, également de la valeur de 5 öre; ainsi que des cartes postales de service de la valeur de 5 öre;

Les nouveaux timbres de service et les enveloppes de 10 öre ont le même type que les timbres de service et les enveloppes actuelles de 12 öre, à l'exception cependant des chiffres et aussi en ce que la couleur des timbres de service de 10 öre et du timbre de la valeur sur l'enveloppe de la dernière valeur sont changées en rouge carmin.

À la vente au public, les enveloppes de la valeur de 10 öre, il y a lieu d'observer d'abord ce qui a été arrêté concernant le rabais pour achats d'au moins une centaine d'enveloppes à la fois, ainsi que le paiement pour dix enveloppes de la valeur de 10 öre, qui doit être effectué par 1 krona 5 öre, tandis qu'au contraire les enveloppes doivent être payées 11 öre la pièce, quand il s'agit d'une quantité inférieure.

Stockholm, le 21 novembre 1884.

WILHEM ROOS.  
e. f.  
C. E. SUNDBERG.

*Émission du 1<sup>er</sup> janvier 1885.*

Modèle d'enveloppe de 1880.



La dimension de ce type est celle des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> types 12 öre.

Les caractères sont plus gras qu'antérieurement : les cordons des deux cors sont très maigres et presque horizontaux; ils sont très légèrement ondulés.

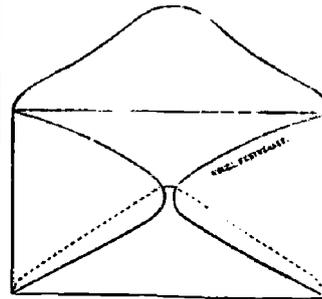
Nous avons les points de couleur placés comme suit :

S V E R I G E .  
S T O C K H O L M .

10 öre, rose-carmin, rose-rouge.

Le modèle de l'enveloppe change en 1888.

*Émission de janvier 1888.*



moins effilée.

Les pattes latérales de l'enveloppe sont plus larges, notamment vers les extrémités arrondies; la patte de fermeture est moins échancrée et l'extrémité par conséquent

Le type de timbre reste le même ; le papier est légèrement azuré :

10 öre, rose, rose-carmine

La nouvelle taxe rendait inutiles les enveloppes de 12 öre. L'Administration les fit rentrer de tous les différents bureaux et prit la résolution que nous avons consignée déjà au *Timbre-Poste*, n° 373, mais dont nous rappelons les principales dispositions :

#### ORDONNANCE

CONCERNANT LA SURCHARGE DE CERTAINS TIMBRES ORDINAIRES, OFFICIELS ET ENVELOPPES.

L'emploi de la valeur des timbres ordinaires de douze et de vingt-quatre öre, ainsi que des enveloppes de la valeur de douze öre ayant actuellement diminué, la direction générale de la poste royale a fait surcharger de la valeur dix öre, un nombre de ces timbres et enveloppes qui se trouvaient au dépôt de timbres de la poste aux lettres, lesquels se trouvent modifiés comme suit :

Sur les enveloppes, au-dessus de la partie inférieure du timbre, il est imprimé en couleur bleu foncé, une bande rectangulaire se terminant des deux côtés en flèche sur laquelle on lit : *Kongl. Postverket* ; sous la bande, la valeur : *Tio öre* est imprimée dans la même couleur et aussi au milieu du timbre.

Fait à Stockholm, par la direction générale de la poste royale, le 30 septembre 1889.

WILHELM ROOS,

c. f.

E. BECKSTRÖM.

*A continuer.*

Publié le 2 octobre 1889.

### La mort de M. T. K. Tapling.

C'est avec un sentiment de douleur que nous ne pouvons exprimer et qui est partagé par les timbrophiles de toutes les parties du monde, que nous avons à annoncer la mort prématurée du Vice-Président de la Société Timbrophilique de Londres, M. Thomas Tapling, décédé à Gumly Hall, Leicestershire, le 11 avril passé.

Depuis quelques semaines déjà, il était connu que M. Tapling était malade ; il avait pris froid en remplissant ses devoirs parlementaires et ses autres fonctions à Londres, et il en était résulté une pleurésie ; mais aussitôt qu'il fut en état de voyager, il retourna à sa maison de Leicestershire, qu'il avait récemment quittée et où on espérait qu'avec les soins, il serait bientôt rendu à la santé. Ces espérances malheureusement ne devaient pas se réaliser.

Rien ne faisait présager cependant un dénouement fatal jusqu'au moment où survinrent de dangereuses complications ; aussi ce fut avec un grand saisissement que la majorité de ses amis apprit que la catastrophe avait eu lieu, et que le premier des timbrologues anglais et l'un plus fidèles des amis n'était plus.

Ce que nous pleurons en lui, ce n'est pas l'intelligent et opulent collectionneur qu'il était, car il y avait à côté de tout ce que la fortune peut acheter et de ce que l'intelligence peut concevoir, cet esprit bon et généreux qui semblait lui faire autant de plaisir à contribuer, d'augmenter les collections des autres que d'ajouter à la sienne. Aussi était-il non estimé mais aimé de tous ceux qui étaient en rapport avec lui.

Personne ne lui enviait ses trésors. Ils étaient toujours ouverts à ses compagnons collectionneurs (1), mais on s'en réjouissait, car ils étaient en bonnes mains : c'est ce qui rend sa perte irréparable.

Un aperçu de la carrière de M. Tapling fut publié, il y a quelques années, et nous ne pouvons reproduire ici que quelques particularités principales.

Il est né en 1855 et commença à collectionner les timbres vers l'âge de 10 ans, comme tant d'autres jeunes gens ; contrairement à beaucoup, il paraît avoir conservé pour la collection un intérêt intelligent pendant ses jours scolaires, qui s'est bientôt développé pour en faire un timbrophile ardent. Il alla à Harrow à 15 ans et ensuite à Trinity College, Cambridge, où, en 1878, il passa avec honneur ses examens de gradué en jurisprudence. Il entra à la *Société Philatèlique* de Londres en 1871 et fut ainsi mis en contact avec tous les principaux collectionneurs anglais qui sans doute confirmèrent le goût qu'il avait déjà acquis, qualité dans laquelle il devait plus tard prendre une place si préminente. Après avoir passé ses examens, il étudia la médecine pendant un certain temps, mais la jurisprudence était sa profession et il fut appelé à la barre en 1880 et, pensons-nous, resta quelque temps au Circuit Northolk.

La mort de son père, en 1882, changea complètement le cours de sa vie. Il se trouva à la tête de la firme bien connue : *Thomas Tapling et Co de Gresham Street à Londres* et, abandonnant la profession qu'il avait choisie, il consacra toute son énergie dans les nouveaux devoirs qui lui étaient arrivés d'une manière si inattendue.

Dans l'année précédente, il avait été élu Vice-Président de la Société philatèlique de Londres, poste qu'il a toujours rempli d'une manière capable.

En 1882 il eut la chance d'acquiescer la collection de Mr W. E. Image, à cette époque l'une des plus belles de l'Angleterre, ce qui rendait la sienne la plus considérable et avec toutes les additions importantes qu'il y a faites depuis, elle est au moins l'égale en plusieurs points, à la seule collection du monde qui est peut-être supérieure comme entier à la sienne.

Cherchant un nouveau débouché pour son énergie, il se mit sur les rangs de la division Harborough de Leicestershire à l'élection générale de 1885, dans les intérêts conservateurs et quoique défait à cette occasion par une infime minorité de 166 voix, il fut largement compensé l'année suivante par une majorité de 1138 voix. Si pendant les quelques années de sa vie parlementaire il ne s'est pas mis en évidence, ce n'était pas qu'il manquât d'habileté pour s'exprimer clairement et d'une manière concise lorsque l'occasion se présentait, mais plutôt parce que son opinion était que, dans les circonstances actuelles, le meilleur service qu'il pouvait rendre à son parti était de lui donner son vote sans gaspiller du temps en donnant aussi ses raisons.

Le travail aimé qu'il a pratiqué pendant ces quelques années a porté des fruits d'une valeur incalculable pour la timbrophilie.

Nous ne voulons en aucune façon dénigrer les efforts d'autres qui ont aidé à placer la Société timbrophilique de Londres dans la position qu'elle peut justement revendiquer en vertu de l'excellent travail qu'elle a accompli ; mais les membres de cette société reconnaîtront tous que sans son assistance et sa direction, bien des parties de cet ouvrage n'auraient pas été développées.

Toujours aimant la chaleur et peut-être, le malheur récent paraît l'indiquer, ne pouvant supporter le froid sans risque de maladie, il fit un voyage aux Indes, il y a environ 18 mois.

Entre autres trésors, il rapporta à la maison une masse de papiers

(1) C'est grâce à M. Tapling que nous pourrions reproduire bien des timbres dans le catalogue en préparation, sa collection ayant été mise obligeamment à notre disposition. J.-R. M.

intéressants concernant les anciennes émissions du post-office des Indes, et ceux-ci, espérons-le, verront bientôt la lumière dans un ouvrage que la Société timbrophilique de Londres prépare, et qui sera peut-être le dernier ouvrage timbrophilique accompli par lui. M. Tapling a aussi révisé le catalogue descriptif des timbres publié par le gouvernement indien, et dont une seconde édition sera probablement émise avant peu.

Il n'y a que quelques mois qu'il quitta la maison de Kingswood Dulwich, où il avait tant de fois accueilli ses amis et montré l'hospitalité la plus large aux nombreux collectionneurs y attirés par la renommée de sa collection, afin de résider parmi ceux qui l'avaient élu leur représentant et qui avaient pu apprécier le vrai travail de celui qui s'était d'abord présenté à eux comme un étranger.

Il faisait vraiment des amis partout où il allait, et c'est peut-être une consolation pour ces amis de savoir combien sont nombreux ceux qui sont éprouvés par sa perte.

ED. B. EVANS.

### Le timbre-taxe de Wologda.

Le timbre de Wologda, appliqué sur la carte que nous reproduisons, a été employé à toutes sauces. De 1873 à fin 1879, nous le voyons affranchissant les lettres; de 1879 à 1882 nous le rencontrons sur des timbres, comme oblitération, ainsi que le prouve le type ci-contre, et en même temps (1880) comme *timbre-taxe*, voir la carte ci-bas expédiée de Moscou. Voici la traduction de l'adresse :



Gouvernement de Wologda —

Arrondissement de Kadnikoff — Baillage de Zouboff, village — Maximowuskaja au villageois — Euthyme André Popoff.

Les cachets à date se lisent :

1<sup>er</sup> CACHET : Moscou 13 septembre 1880 (cachet du bureau central de Moscou) :

2<sup>e</sup> CACHET : Date du départ : Moscou 14 septembre 1880 ;

3<sup>e</sup> CACHET : Kadnikoff 17 septembre 1880 (bureau de poste impérial).

De ce bureau, la carte a été remise à la poste rurale de Kadnikoff pour être expédiée au village de Maximowuskaja et à cette occasion la poste rurale y a appliqué son timbre bleu, grande utilité, qui indique la taxe à percevoir.

Quant à la carte elle-même, c'est celle en cours de 1879 à 1882.

### Histoire des timbres d'Espagne.

Dans notre numéro précédent nous annoncions la mise en vente de ce livre. Voici quelques appréciations de nos acheteurs :

« J'ai reçu, hier, *l'histoire des timbres d'Espagne*, que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer.

« Comme tous les ouvrages sortis de votre plume, ce travail considérable fait honneur à votre érudition et sera bien accueilli des philatélistes avancés. » A. D.

« J'ai parcouru, sans avoir le temps de l'étudier, votre beau livre sur l'Espagne dont je vous sais infiniment gré. Je le recommanderai de mon mieux à mes amis. » V. R.

« Je viens de recevoir pour mes Pâques le livre d'Espagne qui est une œuvre vraiment colossale. Je compte le lire dans mes moments de loisir et en attendant je vous félicite de ce travail « ponderosius ». Il est probable que j'aurai plus tard des louanges à vous adresser, mais je ne puis le faire qu'après lecture. » A. P.

« J'ai reçu, il y a deux jours, le formidable volume sur les timbres d'Espagne. Si le temps ne me faisait absolument défaut, j'aimerais d'écrire une revue bibliographique dudit travail. Mais je dois me borner à vous présenter mes félicitations. » E. D.

« J'ai lu votre livre d'Espagne et j'en suis enchanté. Cependant, si je puis me permettre une observation, j'aurais aimé trouver les timbres numérotés suivant votre catalogue. Cela aurait facilité les recherches. » H. F.

« Quant à votre histoire d'Espagne, je trouve votre ouvrage magnifique sous tous les rapports et digne de votre nom et conforme à toutes vos autres œuvres philatéliques. Dans le cas où vous auriez l'intention de la faire traduire en langue allemande, je me mets à votre disposition. » R. F.





JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PNX UNIFORME POUR TOUS PAYS 0.00  
LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J. - B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTES NEUFS.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Les timbres de fortes valeurs commencent à arriver. Le mois dernier nous montrions ici le 5 pesos; depuis, il nous est venu deux autres valeurs : 1 et 20 pesos.

Comme nous l'avons dit dans notre n° 338, le 1 peso représente l'effigie bien connue du général San Martin à gauche, dans un ovale perlé, contenant : *Republica Argentina*; au-dessus, en arc : *Correos y telégrafos*; au-dessous, dans les angles, le chiffre 1 et au milieu : *un peso*.

Le 20 pesos représente l'amiral Brown, après

une chute de cheveux; l'effigie est à gauche dans un rectangle cintré du haut et portant au-dessus : *Correos y telégrafos*; en bas, un chiffre dans les angles et pesos au milieu; sur les côtés : *Republica*, à gauche; *Argentina*, à droite.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

- 1 peso, bleu indigo.
- 20 pesos, vert-bleu pâle.

De la première valeur il existe un essai imprimé en bleu foncé sur carton blanc; du 20 pesos, on a imprimé des épreuves en bistre, noir, vert, outremer, carmin, violet, bleu foncé et violet-brun, également sur carton blanc.

Le 50 pesos, nous écrit-on ne sera pas mis en vente; le 10 pesos très probablement, tous deux seront alors brûlés! Amen.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai on se sert d'un nouveau timbre à l'effigie de B. Rivadavia, tournée à gauche dans un double cercle contenant : *Correos y telégrafos* — *Republica Argentina*; cadre

rectangulaire ayant un dessin dans les angles supérieurs, un chiffre dans un petit rectangle, dans ceux inférieurs et le mot *centavos*, entre les chiffres.



La compagnie Sud-Américaine s'est surpassée cette fois : son timbre est fort bien

exécuté.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

8 centavos, rouge vif.

L'émission de ce timbre est ainsi annoncée :

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. Le public est avisé qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai prochain, il sera mis en vente les timbres de 8 centavos récemment imprimés. Ils porteront le portrait de Rivadavia et auront la couleur carmin.

R. CALVO,  
comptable général.

Maintenant que la taxe à 8 centavos est rétablie, il ne faut pas désespérer de voir les enveloppes 8 centavos, surchargées 5, resurchargées 8.

AFRIQUE ORIENTALE (C<sup>ie</sup> ANGLAISE DE L').

Le 2 annas, oblitéré : *Mombassa, 20 Mars 1891*



nous vient avec la valeur primitive, biffée par un trait et 1/2 anna en diagonale, le tout à la plume ; en plus les lettres : *M B*.

Le 4 annas, bis re, oblitéré 4 Avril 1891 arrive avec la surcharge noire-violette :

*1 Anna*, dans la largeur :

1 sur 4 annas, bistre, surch. noir-violet.

BELGIQUE.

Reçu une carte avec réponse du *Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes* (lettres petites capitales), ayant cette inscription suivie de :

*Ordre de service n° 18 de 1877.*

N° . . . . de l'indicateur  
ou . . . . . 189 .

*Carte-correspondance  
de service.*

*M.* commençant la première des quatre lignes d'adresse ; à gauche, de bas en haut : *1 c. 12 — Bon 1 de 1891.*

La seconde partie est semblable à la première sauf l'inscription de gauche qui manque.

L'impression est sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces :

Sans valeur, noir sur carton blanc.

BHOPAL.

La vie des timbres est courte à Bhopal. Revoici le 1/2 anna, rouge, carré, refait en 32 variétés nouvelles sur quatre rangées verticales. Ce qu'il a d'extraordinaire ici et voilà déjà plusieurs fois que cela se présente, c'est qu'il n'y a pas la moindre faute d'orthographe dans les mots de l'inscription :

1/2 anna, rouge.

1/2 — — piqué 7.

Une feuille des non dentelés que nous avons rencontrée se présente avec les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> timbres n'ayant pas l'inscription en relief, dans le cadre octogone :

1/2 anna, rouge, sans inscription en relief.

HOLIVIE

Un de nos confrères signale les 1 et 2 cent., type en cours, piqués 12 :

1 centavo, carmin.

2 — violet.

CEYLAN.

Les 25 et 28 cents ont reçu la surcharge : *fifteen cents* en lettres capitales sur deux lignes, sur l'ancienne valeur.

15 cents sur 25 cents, brun, surch. noire.

15 — — 25 — bleu-gris — —

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).

TOLIMA. Vu par le *Monthly Journal*, le timbre 1 cent, type du 5 cent 1886, imprimé en brun-gris, sur blanc et piqué 12 :

1 cent, brun-gris.

On nous soumet le timbre 1 cent, vert, légende : *« Correos nacionales », etc.*, avec la surcharge : *10 centavos*, en noir, timbre qui ne nous inspire aucune confiance :

10 cent. sur 1 c., vert sur verdâtre.

CONGO FRANÇAIS.



Le timbre des colonies françaises de 15 centimes piqué, a été surchargé : *Congo Français — 5 c.*, en noir.

Il n'y aurait eu que 1,500 exemplaires d'émis !

5 sur 15 c., bleu, surch. noire.

VARIÉTÉ.

5 sur 15 c., bleu, double surch. noire.

CUBA.

Voici un document que nous trouvons dans la

*Revue Philatélique*, il est relatif au changement de couleur des timbres.

Du Ministère d'Outre-mer, avec le N° 3 et en date du 30 Décembre dernier, on communique au Gouverneur général le Décret royal suivant :

« Excellence : Le 6 Septembre dernier, Monsieur le Ministre des finances m'a fait remettre le Royal Décret à continuation :

« A cette même date je dis au Directeur général des contributions indirectes ce qui suit : — « Excellence : — Vu l'expédient suivi dans cette Direction générale pour avoir été ordonné par le Ministère d'Outre-mer d'après le Royal décret du 8 Mai dernier sur la convenance qu'il y aurait à ce que les timbres-poste de l'île de Cuba fussent imprimés avec les couleurs indiquées par les pays faisant partie de l'Union postale Universelle, dans le but d'éviter que la grande ressemblance des couleurs avec lesquelles on print les timbres de 20, 50, et 10 centavos de peso et celui de 1 centavo de peso, donne lieu à des fraudes en employant les uns pour les autres, par ex ; celui de 1 centavo de peso pour son similaire de 10 ; et considérant que l'emploi des couleurs bleue, rose et verte qui distinguent ceux de 25, 10 et 5 centimos, d'après les échantillons envoyés par l'administration des Postes de Berne rendra très difficile la substitution des uns par les autres, car il est hors de doute que la susdite fraude n'obéit qu'à la grande ressemblance des demi teintes qu'on emploie dans les timbres actuels : le Roi (q. D.g.) et en son nom la Reine Régente du royaume, d'accord avec ce qui a été proposé par Votre Excellence a bien voulu ordonner que l'impression des timbres-poste pour les provinces d'outre-mer se vérifient avec les couleurs convenues par les pays qui constituent l'Union postale Universelle, selon l'ordre donné par ce Département Ministériel.

« Ce que par ordre du Roi je vous transcris pour qu'il y ait lieu à disposer pour son exécution. De même et aussi par ordre royal je vous en donne connaissance.

Et à mon tour et par ordre du Roi je vous le communique aussi pour votre intelligence et pour ce qu'il y aurait lieu à ordonner pour son exécution.

« Et S. E. ayant signé l'ordre d'exécution le 21 de ce mois, on le publie dans la gazette officielle pour que le public en général en ait connaissance.

« Porto-Rico, Janvier 28 de 1891

Le secrétaire du Gouvernement général  
I EOPOLDO-CANO

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).



Voici les fac-simile des timbres, série 1879 et 1880 dont nous parlions le mois passé. La surcharge est bleue ou rouge, savoir :

1<sup>re</sup> TYPE 1879.

50 c. sur 1 real, rouge, surcharge bleu sur chamois.  
80 — — 1/2 — violet, — rouge — blanc.  
90 — — 1 — rouge, — bleue — —  
1 peso — 1/2 — violet, — rouge — gris.

Pour écouler plus facilement ces surcharges, on a créé des erreurs ! D'habitude les erreurs ne profitent guère à celui qui les commet, ici tout est bénéfice. Il y a :

80 c. sur 1,2 real, violet, surcharge rouge sur gris.  
1 peso — 1/2 — — — — blanc.

Notons qu'il n'y a que 25 exemplaires de chacune de ces erreurs : tout le monde ne pourra donc être carotté.

2<sup>e</sup> TYPE 1880.

A. Papier blanc.

1 c. sur 5 c., bleu, surcharge rouge.  
2 — — 20 — bistre, — bleue.  
2 — — 1 fr., — — — et noire.

Le « 1 franco » surchargé 2 ctavos existe avec le chiffre 1 à trait droit et à trait oblique, lettre f minuscule.

Un mauvais placement de la feuille pendant l'impression, donne le P à gauche supérieur ; U U au milieu, dans un losange ; Ctavos à gauche et 2 à droite, angles inférieurs :

2 c. sur 20 c., bistre, surcharge bleue.

n. Papier blanc, bureté rose.

1 c. sur 5 c., bleu, surcharge rouge.  
2 — — 1 fr., bistre, — bleue et noire.

Ce dernier a le trait du chiffre 1 oblique, et franco, f minuscule.

Nous n'avons pas vu les 131 timbres « rares ». On les réserve sans doute pour des temps meilleurs.

FIDJI.



Voici comment a été accommodé le nouveau timbre de 2 1/2 pence dont nous parlions tout récemment :

2 1/2 pence sur 2 p. vert, surch. noire.

FINLANDE.



On a vu par les pièces qui ont été publiées le

mois dernier, que les timbres russes avaient été introduits en Finlande avec quelques modifications. Les 1, 2, 3, 7 kopecks ont une série de cercles entourant l'ovale;



Les 4, 10, 20 et 50 kopecks et 1 rouble ont des cercles aux angles extérieurs;

Les 14 et 35 kopecks ont deux cercles à la partie supérieure, un de chaque côté de la couronne impériale;

Les 3 1/2 et 7 roubles ont un cercle noir dans les angles intérieurs, au dehors de l'ovale.

Tous ces timbres sont au type, foudres ajoutés aux cors de postes :

- 1 kopeck, jaune-orange.
- 2 — vert-jaune.
- 3 — rose.
- 4 — —
- 7 — bleu.
- 10 — —
- 14 — — et carmin.
- 20 — — —
- 35 — lilas — vert.
- 50 — — —
- 1 rouble, brun — orange.
- 3 1/2 — jaune — noir.
- 7 — gris — —

Il n'y a pas de 70 kopecks, nous écrivait-on.



Les bandes sont avec les trois lignes d'instruction; les cercles sont à la partie supérieure en dehors du timbre. Nous n'en avons reçu qu'un seul format 88x380 m/m pour le 1 kopeck et 180x445 pour le 2 kopeck.

- 1 kopeck, orange sur manille.
- 2 — vert — —

Quant aux enveloppes, elles nous arrivent en un seul format, celui d'ordinaire. Les 7 et 14



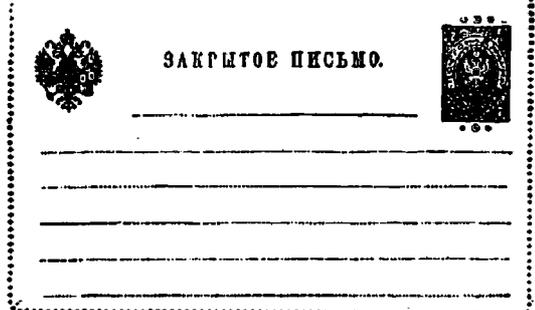
kopecks ont en dehors du timbre, en haut et en bas, trois cercles, celui du milieu plus grand que les autres.

- 7 kopecks, bleu sur crème.
- 14 — — — azur.

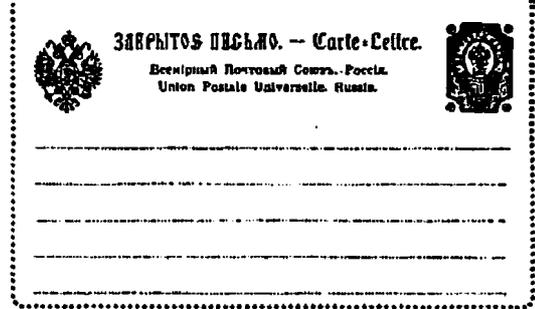
Les 10 et 20 kopecks, ont ces cercles également en dehors, mais aux angles :

- 10 kopecks, bleu sur crème.
- 20 — — — azur.

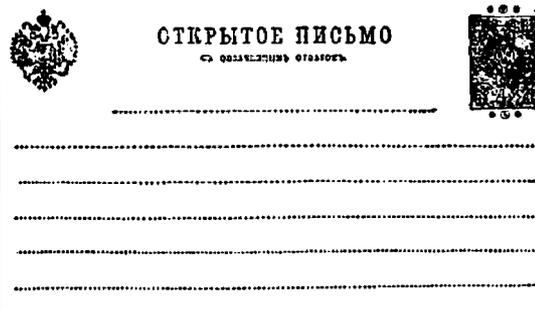
Si nous passons aux cartes-lettres et aux cartes-postales, nous avons pour les premières le 7 kopeck avec 3 cercles au-dessus et au-dessous du timbre, à l'extérieur, et pour le 10 kopecks un cercle aux angles :



- 7 kopecks, bleu sur chamois,
- 10 — — — gris.



Quant aux cartes-postales, le type des 3 kopecks ont les cercles du 7 kopecks précédent, comme les 4 kopecks ont les cercles du 10 kopecks carte-lettre.

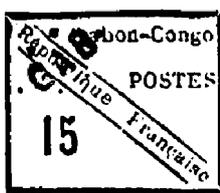




ВСЕМИРНЫЙ ПОЧТОВЫЙ СОЮЗЪ. РОССИЯ.  
UNION POSTALE UNIVERSELLE. RUSSIE.



ОТКРЫТОЕ ПИСЬМО | CARTE POSTALE  
СЪ ОБЪЯВЛЕННЫМЪ ТИМБРОМЪ | АVEC DÉPOSÉES PLÂTE.



Les premiers sur papier vert, les seconds sur papier rose.

ART. 2. — La préparation de la forme et le tirage auront lieu en présence de MM. Kébé, sous chef de bureau de 1<sup>re</sup> classe des Directions de l'Intérieur, et Dorlhac de Borné, commis des postes, faisant fonctions de receveur dans la colonie.

ART. 3. — Aussitôt le tirage terminé et en présence de ces fonctionnaires, la forme sera détruite et les caractères distribués.

ART. 4. — Les timbres comptés et remis au Receveur des postes recevront, par les soins de cet agent, l'empreinte d'une griffe spéciale G. A. B. à titre de garantie d'authenticité.

ART. 5. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Libreville, le 18 mai 1889.

signé : de CHAVANNES.

Par la Commission Générale p. i. ;

Le Directeur de l'Intérieur,  
signé : WEBER.

HAYDERABAD.

Le 1/2 anna est actuellement rose-clair :  
1/2 anna, rose clair.

HONDURAS BRITANNIQUE.

La carte 3 cents a fait son apparition. Type et disposition de la formule 5 cents, supprimée :  
3 cents, carmin sur chamois.

D'après *The American Philatelist* il y aurait eu surcharge : six au lieu de 6, sur le timbre 10 cents :

Six sur 10 c., violet, surch. rouge.

HONG-KONG.

Le 30 cents. cc et couronne en filagramme est devenu 14 cents de par une surcharge noire :  
14 sur 30 cents, violet, surch. noire.

На эмблѣ изображены двѣ птицы — одна черная арктическая и другая белая.

3 kopecks, carmin sur chamois.  
3x3 — — — — —  
4 — — — — —  
4x4 — — — — —

GABON.

Nous n'avons pas encore donné l'arrêté par lequel les timbres locaux 15 et 20 centimes ont été émis dans cette colonie française. M. Le Roy d'Étiolles nous donne l'occasion de réparer cette omission.

L'arrêté est extrait du *Bulletin officiel* administratif du Gabon-Congo, de mai 1889, savoir :

N° 78. — ARRÊTÉ PRESCRIVANT LA FABRICATION DE TIMBRES-POSTE.

Nous, Lieutenant-Gouverneur du Gabon-Congo, Commissaire Général p. i., Chevalier de la Légion d'honneur. Vu nos arrêtés du 28 décembre 1883, 7 février, 8 mars, 27 mars, 16 avril et 1<sup>er</sup> mai 1889 prescrivant la transformation de timbres-poste au moyen de surcharges ;

Considérant qu'à défaut de figurines pouvant être surchargées il devient nécessaire pour assurer le service postal, de procéder à la fabrication sur place de vignettes spéciales ;

Considérant que le Département a été avisé de cette nécessité par notre câblogramme en date du 9 mai 1889 ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ART. 1<sup>er</sup>. — Il sera procédé par l'imprimerie du Gouvernement de la Colonie à la fabrication de :

1,500 timbres-poste de 25 centimes  
1,000 — — de 15 —

conformes au type ci-joint.

Our Postal Service.

INDES ANGLAISES.

EAST INDIA POST CARD



(The address only to be written on this side.)

Il nous arrive une nouvelle carte de service rappelant celle connue. Les caractères sont en général plus petits, les armoiries plus larges

To

THE POSTMASTER

of.....

et les mots :  
To . . . . . The  
Postmaster . . .  
of . . . . . pour  
l'adresse.

Imprimé en vert-jaune sur papier épais jaunâtre :

Sans valeur, vert-jaune.

## ITALIE.

L'arrêté qui décide le changement des timbres 5 centimes pour en faire des 2, nous est remis par M. E. Diena. Cet arrêté est ainsi conçu :

Vu l'art. 239 du Règlement général sur le service des postes, approuvé par décret royal du 20 juin 1889, n° 6152, 3<sup>e</sup> série, par lequel ont été mis hors d'usage les timbres poste de cinq centimes à l'effigie souveraine, leur substituant des timbres aux armoiries royales ;

Vu aussi l'art. 132 du dit règlement par lequel un nouveau timbre de cinq lire a été créé ;

Vu de nouveau l'art. 137 du règlement général sur le service des postes, approuvé par décret royal du 2 juillet 1890, n° 6051, 3<sup>e</sup> série, concernant les règles à suivre pour les modifications ultérieures que l'on pourrait faire aux timbres-poste déjà existant ;

Sur la proposition de notre Ministre, Secrétaire d'Etat pour les Travaux Publics, Intérieur, Postes et Télégraphes.

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. Les timbres poste de cinq centimes retirés de la circulation par l'art. 239 du Règlement approuvé par le décret royal du 20 juin 1889, n° 6152, 3<sup>e</sup> série, et restés sans emploi dans les magasins du Gouvernement, seront transférés en autres de deux centimes et mis de nouveau en usage. Cette transformation consiste dans la surcharge de la légende : *centimes 2*, en encre noire. Les timbres ainsi surchargés seront valables jusqu'à la fin du mois de décembre 1891 : après cette date il sera accordé un an pour l'échange de ceux qui seraient restés en possession du public.

ART. 2. Les timbres-poste de cinq lire, établis par l'art. 132 du Règlement susdit sont modifiés, soit par la forme, soit par la couleur, comme suit :

A. Au champ elliptique dans lequel se trouve l'effigie du souverain sera substitué un champ circulaire ;

B. La dite effigie, les ornements et les légendes seront en couleur rouge marron ;

C. Le fond de la légende et des chiffres de la valeur seront de la couleur azur de Berlin, les chiffres se détachant en blanc.

Les nouveaux timbres seront mis en usage à partir du 1<sup>er</sup> mai 1891 et ceux en cours cesseront d'être valables au 1<sup>er</sup> juillet suivant ; ces derniers seront toutefois admis à l'échange jusqu'à la fin de juin 1892.

Donné à Rome, le 26 Mars 1891.

HUBERT.  
BRANCA.

Vu le garde des Sceaux,  
L. FERRARIS.

Malgré ce décret nous attendons encore le 5 lire.

## LABOUAN.

Voici le 2 cents, rose, filagramme CA et couronne, qui devient 1 cent par la surcharge noire : *one cent* :

1 cent sur 2 cent. rose, surch. noire.

## LAGOS.

Emission d'un 2 1/2 pence, bleu, type en cours :  
2 1/2 pence, bleu.

## LIBÉRIA.

*The American Philatelist* publie la nouvelle suivante :

« Nous avons reçu de M. H. Corbett une enveloppe 3 cents avec timbre rectangulaire rapplant par les contours le timbre de la carte-postale. L'inscription est : *Liberia. — Inland Postage. — Three cents*. L'ovale central était primitivement occupé par le portrait de quelque homme d'Etat, mais il a été soigneusement gratté par suite d'un changement de gouverneur ». Format 148 × 84 m/m : »

3 cent, rouge et bleu sur blanc.

Il existe à ce type une carte postale ayant les dimensions 135 × 91 m/m et le cadre et les inscriptions du timbre de la carte :

3 cents, rouge et bleu.

## MADAGASCAR.



Il y avait longtemps que nous n'avions eu de nouvelles de cette colonie française. M. Le Roy d'Étiolles vient de nous montrer une enveloppe de lettre qui lui a été adressée en date du 27 avril 1891, qui porte de nouvelles surcharges sur les timbres piqués : 0,5 sur 40 centimes et 15 sur 25 centimes, en chiffres qui feront certes jeter cette exclamation : « Kolossal ! » à nos voisins allemands.

Nous remarquons sur les exemplaires qui nous sont communiqués que le chiffre 5 se rapproche ou s'éloigne du 0 et que pour le 15, ce chiffre est parfois appliqué obliquement :

05 sur 40 c., vermillon sur paille, surcharge noire.  
15 — 25 — noir — rose. — —

## MAURICE.

L'enveloppe ovale de 50 cents imprimée en jaune serin, couleur décidément fort recherchée, est en circulation depuis le 9 avril 1891. Il y en a une réserve de trois mille exemplaires :

50 cents, jaune serin.

Voici l'avis relatif aux enveloppes 3 cents pour lettres recommandées :

AVIS. -

OFFICE GÉNÉRAL DES POSTES.

Le public est informé par la présente, qu'à partir de demain, 6 courant, des enveloppes toile pour lettres enregistrées, timbrées 5 cents, de petit et grand format, seront délivrées à ce bureau.

I. MARTIN.

Maitre des Postes Colonial.

Office général des Postes, Port-Louis 5 février 1891.



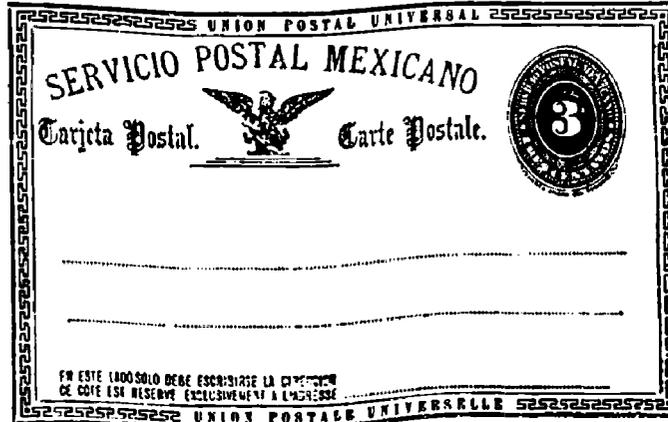
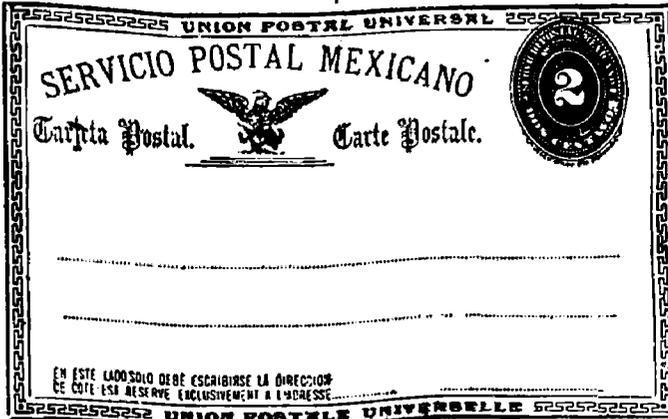
MEXIQUE.

Reproduit par le *Philatelic Journal of America*, ce timbre-taxe qui aurait été émis, au dire de notre confrère, par le maitre des postes de Vera-Cruz.

Imprimé en couleur sur couleur, piqué 11 : 20 cents, rouge sur fond bleu.

De nouvelles cartes doivent paraître très incessamment. Elles ont un cadre grec, contenant pour les 2 et 3 centavos, les mots : *Union postal universal* en haut et *Union postale universelle* en bas; à droite, le timbre actuel; à gauche, cintré : *Servicio postal Mexicano*; en dessous : *Tarjeta postal*, un aigle et *Carte postale*; deux lignes pointillées d'adresse et un avis en deux langues dans l'angle inférieur gauche, où les accents n'ont pas été observés pour l'inscription française.

Le 2 centavos a les lettres du cadre en caractères gras; le 3 centavos en caractères maigres, cependant nous en avons vu aussi en caractères



res gras, de cette dernière valeur.

L'impression est verte sur carton blanc varié :

2 centavos, carmin, inser. vert-jaune sur blanc rosé.

2 centavos, carmin, inser. vert sur blanc. 3 centavos, rouge, inser. vert sur blanc.

3 centavos, rouge, inser. vert-jaune sur blanc rosé.

Cette dernière a les lettres maigres.

Le 5 centavos a la même disposition. Il a à gauche et à droite, dans le cadre : *Servicio interior*; *Tarjeta postal* est en capitales, et plus bas il y a au-dessus des deux lignes d'adresse, le mot : *Señor*.

L'impression est carmin sur carton blanc varié :

5 centavos, outremer sur blanc.

5 centavos, outremer sur blanc rosé.

## CARTE POSTALE

*Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.*



MONACO.  
Voici  
le fac-simile de

M \_\_\_\_\_

la nouvelle  
carte-postale :  
10 centimes, brun  
sur chamois.



NATAL.  
En attendant le timbre com-  
mandé en Angleterre, le 4 pence,  
brun, au filagramme C A et  
couronne, piqué 14, a reçu la  
surcharge : *Two pence half  
penny* sur deux lignes couvrant  
plus ou moins bien l'ancienne  
valeur. Plusieurs timbres por-  
tent : *pence*. A été émis le 22 avril dernier :

2 1/2 sur 4 pence, surcharge noire.

## VARIÉTÉ

2 1/2 sur 4 pence, brun, surcharge noire, *pence*.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Lo 2 pence, type du centenaire, existe non  
seulement avec le filagramme N S W et cou-  
ronne, mais aussi avec les lettres N S W sans  
couronne, qui est le filagramme des timbres  
fiscaux. (Emprunt fait au *Philatelic Record*).

2 pence, bleu.

## ORANGE.

Il semblerait qu'avant de se décider à mettre  
la surcharge au milieu du timbre 3 pence, on a  
essayé d'abord de la placer sur le mot *drive*.  
L'effet n'étant pas saisissant, on a surchargé  
une seconde fois comme le fac-simile que nous  
avons donné il y a peu de temps, de sorte que  
certains timbres se montrent avec double sur-  
charge : une au milieu, une sur le mot : *drive* :

1 sur 3 pence, outremer, 1 surch. noire.

Le 4 pence a été accommodé comme le 3 pence,  
mais plus heureux que ce dernier, il a échappé  
à la double surcharge :

1 sur 4 pence, outremer, surch. noire.

Nous avons vu la carte provisoire, 1 penny,  
imprimée en noir sur gris chiné :

1 penny, brun-rouge, sur carton gris chiné.

## PAHANG.

D'après *Der Philatelist*, le 2 cents de Malacca  
a reçu la surcharge *Pahang* en lettres noires  
15 1/2 × 2 1/2 mm :

2 cents, rose, surch. noire.

## PEKAK.

Nous trouvons au *Monthly Journal* l'annonce  
d'une nouvelle variété de surcharge, du mot  
*Perak*. Elle mesure 7 1/2 m/m sur 2 1/2 de haut.  
Il y a des timbres qui ont le K plus large que  
d'autres; il y a même un timbre qui a FERAK :

2 cents, rose, surch. noire

2 — — — — FERAK.

## PORTUGAL.

Nous empruntons à un confrère le document  
suivant relatif au timbre de la Croix-Rouge,  
extrait du *Diario do Governo* du 17 août 1889.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE

*Dom Luis, par la grâce de Dieu, roi de Portugal et des  
Algarves, etc.*

Faisons savoir à tous nos sujets que les Cortès générales  
ont décrété la Loi suivante, que Nous sanctionnons :

ART. 1<sup>er</sup>. Les lettres et les imprimés expédiés par la Société  
portugaise de la Croix-Rouge, se rapportant exclusivement  
aux sujets qui concernent le but principal dont elle s'occupe,  
sont exemptés du paiement de port.

ART. 2. Les lettres mentionnées dans l'article précédent,  
pour qu'elles jouissent du bénéfice y indiqué, devront  
passer, non cachetées, par la poste, afin que les autorités  
postales puissent exercer sur elles le contrôle nécessaire.

ART. 3. La Société portugaise de la Croix-Rouge *authen-  
tiquera avec un timbre-poste spécial*, qui sera oblitéré au  
bureau de la poste, toutes les lettres et tous les paquets  
d'imprimés qu'elle expédiera, en prenant de cette manière

la responsabilité de toute infraction à cette loi, ou des règlements de la poste, etc.

Donné au Palais de Cintra, le 9 août 1889.

LE ROI.

Contresignatures : JOSÉ-JOACHIM DE CASTRO.  
EDUARDO-JOSÉ COELHO.

PUTTIALLA.



Nous reproduisons l'enveloppe pour lettres enregistrées dont il a été question au n° 340 :

2 annas, bleu, surcharge noire.

ROUMANIE.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du règne de S. M. le roi Charles I<sup>er</sup>, il a été employé du 10/22 mai dernier, pendant trois jours,



CARTA POSTALA



Il y a également des cartes postales à 5 bani, ayant le même type de timbre imprimé à droite et armées à gauche; au milieu,



en lettres couchées : *Carta postala*; plus bas, quatre lignes d'adresse :

5 bani, noir sur rose, verso : chamois-pâle.

la

A l'occasion de cette émission, la Direction générale des postes a fait paraître l'avis suivant en date du 7/15 mai 1891.

La Direction générale des postes et télégraphes porte à la connaissance du public qu'à l'occasion des fêtes du jubilé de 25 années de règne de S. M. le Roi, les offices des postes du pays débiteront des timbres et des cartes postales d'une émission spéciale ayant les couleurs et les valeurs de celles en cours et l'inscription commémorative autour de l'effigie de S. M. : *Jubilé de 25 ani al Domnului Regele Carol I<sup>er</sup>*.

Par conséquent, le public est prié d'avoir en vue que, dans l'intervalle de ces trois jours de fête du jubilé, il ne sera donné cours, dans l'intérieur du pays, qu'aux correspondances qui seront affranchies avec les timbres mentionnés.

Signé : GORJAN, directeur général.

S. DUMITRESCU, chef de division.

Voici maintenant les quantités qui ont été imprimées :

Timbres-poste.	1 1/2 bani	128,700
—	3 —	128,960

une série de timbres au fac-simile ci-contre.

Le type représente l'effigie du roi à gauche, dans un double ovale, ayant pour inscription : *Romania — Jubilé de 25 ani al Domnului Regelui Carol I*; cadre rectangulaire ayant dans les angles un chiffre ou le mot : *Bani*.

Les timbres ont l'impression de couleur sur papier blanc; piqure actuelle.

1 1/2 bani,	rouge.
3 —	violet.
5 —	vert.
10 —	brique.
15 —	gris.

Nous avons une épreuve imprimée en noir sur papier blanc uni :

5 bani, noir.



Timbres-poste.	5 bani	63,960
—	10 —	63,700
—	15 —	120,190
Cartes postales	5 —	73,000

RUSSIE.

L'enveloppe 5 kop., format ordinaire, avec foudres ajoutés aux cors de postes, est en circulation depuis le courant de mai dernier :

5 kopecks, violet sur crème.



NOWORJEW (*P'shoff*). Depuis l'an dernier (l'exemplaire que nous avons est oblitéré 14 décembre 1890), il a été mis en circulation à Noworjew, qui vient d'adopter l'usage au timbre, le type ci-contre qui a un chiffre au milieu d'une étoile renfermée dans un

cadre rectangulaire à fond quadrillé à losanges, portant, à gauche : *Noworj (ewshago) Ouyezda* (district de Noworjew); en haut : *Ziensch (aja) Potcht (a)* (poste rurale); à droite : *Pskoffsk (oy) Gubern (y)* (gouvernement de Pskoff); en bas : *Piat kop* (cinq kopecks).

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, violet-ardoise.

**OCHANSK (Perm).** Au type reproduit le mois dernier, il y a encore une autre valeur :

10 kopecks, bleu et or.

**RJEFF (Tver).** Depuis le 13/25 mai il y a un



nouveau type contenant dans un cercle à fond uni de couleur rouge, le chiffre 2 entouré de l'inscription : *Zienschaya Potcht (a)* (poste rurale); en haut, une bande portant sous les armes de Rjeff, le mot : *Rjevshaya* (de Rjeff); en bas, un cartouche horizontal ayant :

*Dwie kop* (deux kop); cadre rectangulaire debout à fond quadrillé.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, gris et rouge

**SOLIKAMSK (Perm).** Une valeur nouvelle a été ajoutée au 2 kopecks qui existait. Le type reste le même. La nuance du 2 kopecks est modifiée :

1 kopeck, bleu.

2 — rouge carminé et bleu pâle.

On annonce pour bientôt l'émission d'un 4 kopecks.

#### SAINT-PIERRE ET MIQUELON.



Arrivée de timbres surchargés divisés en deux parties par un trait horizontal, la partie supérieure ayant 15 c., celle inférieure : *SPM* sur timbres des colonies françaises, figurine :

15 c. sur 30 c., bistre, surcharge noire.

15 — — 35 — orange, — —

15 — — 40 — vermillon — —

15 c. sur 40 c., vermillon, surcharge noire renversée.

15 — 35 — orange, — — —

15 — 30 — bistre, — — —

L'arrêté suivant ordonne la transformation de ces timbres comme suit. Nous l'empruntons à la *Revue Philatélique* :

#### ARRÊTÉ

transformant des timbres-poste de 30, 35 et 40 centimes en timbres de 15 centimes.

Saint-Pierre, le 27 avril 1891

Le Gouverneur p. i. des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Attendu que le stock des timbres-poste en coupure de 15 centimes est insuffisant pour assurer l'affranchissement des correspondances de la colonie;

Vu l'approvisionnement important des timbres-poste de 30, 35 et 40 centimes;

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances.

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

#### ARRÊTE :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. Jusqu'à la réception des timbres-poste de 15 centimes, il se sera délivré au public, au p. x de 15 centimes, des timbres de 30, 35 et 40 centimes;

Ces timbres porteront, frappée par l'Imprimerie du Gouvernement, à l'encre noire, la vignette ci-dessous :

15 c.

S P M

ART. 2. Les timbres-poste à transformer seront remis par M. le Trésorier-Payeur à une Commission composée de :

MM. les Chefs des 1<sup>re</sup> et 2<sup>es</sup> sections de la Direction de l'Intérieur,

Le Receveur-Comptable des Postes.

Cette Commission sera chargée de suivre l'opération de la transformation des timbres-poste dont il s'agit.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Trésorier-Payeur ou pour la prise en charge par le Receveur-Comptable des postes des timbres transformés.

ART. 3. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré à la *Feuille* et au *Bulletin officiels* de la colonie.

TII. BERGÉS.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur p. i.

L. LAROCHE.

#### SORUTH.

Le *Monthly Journal* a vu les deux timbres suivants, de l'émission 1877, parfaitement authentiques, assure-t-il :

1 aarna, noir sur rose uni.

1 — rouge — vert —

#### SUÈDE.

La carte postale avec réponse, *Sverige-Suède*, dans le cadre, a fait son apparition au commencement du mois dernier et une enveloppe 10 öre :

10+10 öre, rose-carmin sur blanc.

150 × 124 m/m., 10 — — — azur vergé.

#### Les timbres 1887-88 du Vénézuéla ressuscités.

Dans notre numéro 310 nous reproduisons une pièce officielle en date du 9 août 1888. où il

était dit que les timbres lithographiés mis hors cours seraient brûlés en présence de certaines autorités qui... Mais voici du reste le paragraphe qui en parle :

ART. 6. En présence du Ministre de l'Instruction publique, du Président des Comptes et du Trésorier général du Département, il se pratiquera mensuellement, dans le Palais du Domaine, l'incinération des timbres annulés; on dressera un acte en triple expédition qui indiquera le nombre et la valeur des timbres brûlés, et dont on conservera un exemplaire dans ce Ministère, un autre à la Cour des Comptes et un autre à la Trésorerie générale.

En lisant ce paragraphe, on doit se dire que toutes les précautions étaient bien prises pour la destruction complète des timbres lithographiés. C'est là une grave erreur. S'il y a eu autodafé, on se sera contenté d'un simulacre en détruisant quelques papiers inutiles; quant aux timbres, ils ont été mis en lieu sûr par quelque gros bonnet et la preuve, c'est qu'il vient d'en arriver des quantités considérables sur le marché.

Dans un pays où l'ordre de Bolivar se négocie pour quelques timbres étrangers, il faut s'attendre à tout.

*Honni soit qui mal y pense!* A. B.

### La pousse des feuilles.

Un nouvel organe de la timbrologie manquait parait-il au bonheur de tous. Désormais les collectionneurs n'auront plus rien à désirer.

Le nouveau journal a paru à Rio de Janeiro. Il est écrit en français!! suivant un avis en tête de la feuille Brésilienne. En voici du reste un échantillon.

A mes confrères,

L'Amateur de la timbrologie, qui se présente aujourd'hui à tous ces collègues à l'étranger, a pu bien demander aux mêmes, leur appui, pour bientôt pouvoir occuper une place d'honneur parmi ceux, qui font une glorieuse marche dans l'autre mer.

L'Amateur de la timbrologie est le premier organe qui étant publié au Brésil et en français, tache de bien faciliter, et faire ses collègues connaisseurs de tous les faits concernant au commerce de timbres-poste en général.

Tout mon désir à présent est recevoir de mes collègues et amis leur appui et considération, pour pouvoir bien vaincre ce grand obstacle, que je viens d'entreprendre.

L'Amateur de la timbrologie aura une section pour la chronique des nouveautés, on y insérera les noms de tous les collectionneurs et marchands qui envoient des nouveautés de son pays, ainsi que des sections pour les articles de grands mérites.

Enfin, l'Amateur de la timbrologie viendra d'or en avant remplir une lacune dont nous voyons bien privée notre timbrologie brésilienne.

LA RÉDACTION.

Tout le journal (3) est dans ce goût là.

### Les enveloppes de Suède.

(Suite. Voir le n° 341).

Emission du octobre 1889.

La modification des enveloppes 12 öre en



10 öre s'est faite au moyen d'une surcharge. Un gros chiffre 10 cache en partie les armoiries; au bas de l'ovale est un cartouche ornémenté portant en lettres blanches, sur fond de couleur : *Kongl postverket* sur deux lignes et plus bas, en dehors du cartouche : *tio öre*, le tout en impression bleue.

Cette surcharge ayant été appliquée non sur le dernier tirage des enveloppes, mais sur toutes celles retournées par les différents bureaux, il se trouve qu'on peut rencontrer des enveloppes de diverses émissions qui ont reçu la surcharge, savoir :

#### 1<sup>er</sup> modèle d'enveloppe.

4 <sup>e</sup> type, 10 öre sur 12 öre, bleu terne, surch. bleue		
4 <sup>e</sup> - 10 - - 12 - outremere - -		
5 <sup>e</sup> - 10 - - 12 - - - - -		

#### 2<sup>er</sup> modèle d'enveloppe.

6 <sup>e</sup> type, 10 öre sur 12 öre, outremere surch. bleue		
7 <sup>e</sup> - 10 - - 12 - - - - -		

Il est probable qu'on peut rencontrer d'autres variétés que celles-ci : ce sont là des recherches à faire. En tout cas, une étude semblable est devenue nécessaire pour les cartes qui présentent les mêmes particularités.

En 1890, nous avons une émission d'autres enveloppes, laquelle est annoncée par l'ordonnance suivante publiée le 12 décembre même année :

77

#### ORDONNANCE.

Concernant l'introduction et la mise en vente par la poste, d'enveloppes de la valeur de 4 et 5 öre.

Par une gracieuse lettre particulière à la Direction générale de la poste, Sa Majesté a ordonné que des enveloppes de 4 et 5 öre, doivent être préparées et mises à la disposition du public par les soins de la poste.

Concernant ces enveloppes, Sa Majesté a déclaré que le paiement pour dix enveloppes de la valeur de 4 öre serait de 45 öre et pour dix enveloppes de la valeur de 5 öre, 55 öre : quant à la vente d'un plus petit nombre, ces mêmes enveloppes doivent être payées 5 öre chaque enveloppe de 4 öre et 6 öre chaque enveloppe de 5 öre.

Pour l'achat d'au moins cent enveloppes, on jouira, suivant les ordonnances déjà publiées, d'une réduction d'un pour cent sur le montant de l'achat.

Ces enveloppes destinées aux cartes de visite ont une dimension d'environ 101 m/m de longueur et 71 de largeur; elles sont munies, au coin droit supérieur, d'un timbre ovale

contenant les armes « trois couronnes » et au dessus, le mot : « Sverige »; aux deux côtés, un cor de poste et en dessous des armoiries, les mots : « Fyra öre » ou « Fem öre » respectivement.

Les enveloppes de la valeur de 4 öre ont le papier blanc-jaunâtre avec timbre en couleur gris ; elles sont destinées à l'envoi d'imprimés de poids simple dans le royaume. La patte supérieure, du revers, est sans gomme et allongée pour être introduite sans cachet dans une ouverture à la patte inférieure.

Les enveloppes de la valeur de 5 öre ont le papier bleuâtre avec timbre de couleur verte ; elles sont destinées à servir aux envois de lettres locales fermées ainsi qu'aux envois d'imprimés pour l'étranger coûtant 5 öre. Dans ce dernier cas il ne faudra naturellement pas les cacheter en utilisant la colle appliquée à l'intérieur de la patte supérieure.

En même temps que la Direction générale de la poste royale a voulu en donner connaissance au public, la Direction a voulu également appeler l'attention sur ce qu'aucun changement de port des envois postaux n'a eu lieu par l'introduction de ces nouvelles enveloppes au format cartes de visites, et que rien n'empêche l'emploi de ces enveloppes pour les envois postaux, dont le port s'élève à plus de la valeur du timbre ; auquel cas l'enveloppe doit être munie de timbres d'un montant égal formant la différence de la valeur du timbre et le prix d'affranchissement.

Stockholm, par la Direction Générale de la poste royale, le 9 décembre 1890.

E. VON KRUSENSTJERNA,

cf.

A. V. LANDBERG

78

*A tous les administrateurs de la poste, concernant la distribution des enveloppes cartes de visites, affranchies.*

Avec renvoi à son ordonnance fait ce jour, au sujet de l'introduction et la vente au public d'enveloppes de la valeur de 4 et 5 öre, la Direction générale de la poste Royale a voulu par la présente donner connaissance des observations suivantes à tous les administrateurs de la poste : que la Direction Royale a chargé l'intendant au dépôt des timbres de la poste, sans délai et sans demande de réquisition, de remettre contre reçu un nombre de ces enveloppes aux bureaux de poste complets et aux intendances de poste.

Il appartient aux administrateurs de la poste qui sont de droit, de fournir en dû ordre avec un nombre suffisant de ces enveloppes, les bureaux qui en dépendent, ainsi que les expéditions de poste des bateaux à vapeur en activité.

Des enveloppes qui, suivant ce qui est mentionné ci haut sont délivrées aux bureaux de postes complets et aux intendances de poste, il doit être rendu compte en dû ordre dans les comptes qui sont de droit.

Stockholm, le 9 décembre 1890.

E. VON KRUSENSTJERNA,

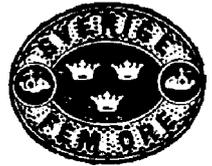
cf.

A. V. LANDBERG.

*Emission du 12 décembre 1890.*

Les enveloppes sont de même type, mais les cordons des cors de poste sont différents aux deux valeurs et par suite d'inscriptions différentes, les points de couleur ne sont pas les mêmes pour la désignation de la valeur.

Le timbre est à droite et imprimé en relief comme suit :



4 öre, gris foncé sur blanc vergé.

5 — vert — azur —

Ainsi qu'on l'a vu par le décret qu'on vient de lire, la patte de fermeture du 4 öre n'est pas gommée, son emploi ne le permettant pas.

(A continuer.)

### Carotte japonaise.

La plupart des timbres japonais, chacun sait ça, ont été contrefaits. Il y a même eu des voyageurs chargés du placement de ces drogues.

Ce qu'on sait moins ou ce qu'on ne sait pas, c'est qu'il existe au Japon une maison s'occupant de la vente exclusive des timbres de ce pays. Les conditions de vente sont des plus simples, le paiement anticipé moyennant quoi vous recevez des timbres... faux, mésaventure qui vient d'arriver à un de nos correspondants.

Pour celui qui voudra tenter l'expérience, il suffira de s'adresser à M. W. L. Scott, à Kagoshima, qui ne rend pas l'argent.

Le jeune Fréiny a, on le voit, fait école.

### Histoire des timbres d'Espagne.

Voici encore quelques appréciations de nos acheteurs :

Votre histoire des timbres d'Espagne est un triomphe. Je vous en félicite.

M. P. C.

En présence des éloges pompeux publiés sur votre *Histoire des timbres d'Espagne*, dans la *Revue Philatélique* de ce mois, dans le *Courrier de Bruxelles* et ailleurs, je vous prie de vouloir bien m'envoyer aussitôt un exemplaire.

A. H.

M. A. F. D. envoie à l'érudit J.-B. Moens ses plus cordiales marques d'approbation pour sa brillante publication « Histoire des timbres-poste d'Espagne ».

D<sup>r</sup> A. F. D. réitère à son illustre collègue ses sentiments de considération et d'approbation.

Madrid, 12 mai 1891.

Je vous félicite sincèrement pour votre œuvre magnifique : *Histoire des timbres d'Espagne*. Personne, sauf vous, ne pouvait mener ce travail à bonne fin. Vous méritez la grand-croix de Carlos III.

Madrid, 15 mai 1891.

J. E.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à J.-B. MOENS  
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

**5 5**

Voici encore une variété de surcharge appliquée sur les enveloppes 3 centavos, devenues ainsi 5 centavos.

La bande à 1/2 centavo a actuellement le papier gris-brun :

1/2 centavo, brun

AUTRICHE.



Quelques collectionneurs privilégiés ont obtenu la série des nouveaux timbres qui doivent prendre cours après l'épuisement de ceux en usage. Il paraît qu'il s'écoulera encore quelque temps avant d'être gratuité du nouveau type. En attendant ce plaisir, nous en donnons le dessin :

30 kreuzer, brun, piqué 14

BAMBA.

Notre ami le Rajah va bien. Ne pouvant livrer la première émission des timbres, qui est épuisée, il en a fait faire une réimpression. Quand nous disons réimpression, c'est plutôt une recomposition que nous devons dire. Les feuilles ont quatre-vingt timbres, soit quatre fois vingt variétés. Nous reproduisons ici le 1/2 anna.

On remarquera que toutes les banderoles sont dirigées vers la droite, ce qui n'est pas le cas pour les timbres vrais, où les banderoles se présentent dans différents sens. La composition est la même pour toutes les valeurs, sauf les modifications survenues dans le remaniement apporté à la valeur. Ainsi le 1/4 anna n'a pas la septième variété avec le B renversé comme les 1/2, 1, 2, 4, 8 annas, ni la dixième variété avec les lettres RA également renversées, particularité qui n'existe que pour le 1/2 anna.

Les couleurs de la réimpression sont un peu différentes :

	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨
	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨
1/4 anna, jaune vif	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨
1.2 — rose vif	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨
1 — bleu foncé	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨
2 — vert vif	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨
4 — jaune vif	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨
8 — rose vif	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨
	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨
	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨	BAMRA postage ମାସୁଲଟଂ୨

Nous avons l'enveloppe actuelle avec le timbre renversé à la partie gauche inférieure  
1/2 anna, noir.

**BELGIQUE.**

Le timbre avec inscription bilingue a fait son apparition vers le 20 juin. Il n'y a eu ni avis au public ni circulaire postale. On s'est contenté d'en fournir les bureaux de poste sans un mot d'explication. Lassé d'attendre les instructions, certains bureaux ont commencé à les vendre au public, vers le 20 juin, ce que voyant, d'autres bureaux ont fait de même et voilà comment le nouveau venu est de ce monde sans le moindre tambour ni trompette. Il est probable que avis et circulaire ont été oubliés et que plus tard on régularisera peut-être l'état civil de ce 35 centimes attendu si impatiemment par les populations.

L'usage est destiné, comme on sait, aux lettres recommandées pour l'intérieur et aussi pour les lettres-télégrammes.

L'effigie qu'on remarque au milieu du médaillon rond est celle de Léopold II, gravée à Paris par Mouchon, qui s'est amusé, rappelons-le, à introduire dans la barbe toutes sortes de rebus. On peut voir : R 7-35, puis sur la joue, à la naissance de la barbe : 14727. L'inscription du timbre est : *Postes Belgique — Belgie Posterijen*; dans les angles supérieur gauche et inférieur



droit, le chiffre 35, 35 quoi? On n'a pas jugé nécessaire de le dire, l'inscription flamande des mots : *Postes et Belgique* devant suffire; dans l'angle supérieur droit, des fleurs et des fruits...; en bas, une roue d'engrenage en raccourci, une ancre et aussi : *Hen* (premières lettres du nom du dessinateur Hendrickx) et à côté des chiffres, les initiales du graveur A. D. (A. Doms). Il a donc fallu dépenser le talent de trois personnes pour nous donner un tel timbre!

L'impression est en couleur teintée sur papier blanc, piqué 14 :

35 centimes, brun chocolat

On nous avait dit que le timbre serait ocre : nous aimons à croire que ce n'est pas là la couleur annoncée.

Au moment de paraître on nous avise que la date officielle de la mise en usage du 35 centimes est le 1<sup>er</sup> juillet.

Il paraît que les enveloppes de petit format ne seront plus fabriquées : on se contentera d'épuiser ce qui en existe.

Une nouvelle qui nous paraît une véritable funisterie et qui a été annoncée par tous les journaux, petits et grands, sérieux et non, est celle de l'émission d'un timbre *referendum* qui serait apposé par le public sur les lettres qu'on ne voudrait pas voir délivrer le dimanche. On en ferait l'expérience pendant un certain

temps et, suivant le cas, on supprimerait ou non les distributions du dimanche. Ce ne serait que la couleur qui aurait arrêté jusqu'ici nos ministres pour donner suite à ce projet si nouveau. Il nous semble cependant qu'en fait de couleur, ils n'ont jamais été bien embarrassés, nos ministres... Mais nous y pensons, est-ce que le bleu céleste ne ferait pas leur affaire; cette couleur doit être particulièrement agréable à la Providence.

Il est cependant un moyen plus pratique qu'un referendum par le timbre dominical. Que les personnes qui ne veulent pas de distribution du dimanche, n'écrivent pas de lettres ce jour-là et si réellement le vœu général est de voir arrêter toutes les affaires un jour, le manque de correspondance le prouvera mieux que les lettres avec timbre dominical qu'on peut multiplier à l'infini, comme les votes favorables à Napoléon III au bon temps jadis; enfin si la majorité est pour la continuation de ce qui existe, il sera toujours misé aux personnes d'un avis contraire, d'alléger la besogne des facteurs, quand elles le voudront.

BRÉSIL.

Voici une nouveauté qui date du 1<sup>er</sup> juin dernier. Dans un rectangle, au centre, une tête de liberté à droite, coiffée du bonnet Phrygien avec les angles du rectangle coupés à l'intérieur; dans les angles, un fleuron; à gauche : *cor-reio*; à droite : *E. U. do Brasil*; en haut : *100*; en bas : *reis*; le cadre extérieur est ligné rouge; le timbre est imprimé en deux couleurs.



Quoique le timbre plait à l'œil il est de médiocre facture.

Imprimé sur papier blanc uni épais, piqué 13 : 100 reis, rouge et bleu

La carte lettre a paru à la même date imprimée en rouge sur vert, type reproduit en mai : 80 reis, rouge sur vert

Le timbre de journaux nous est également parvenu : 20 reis, vert.

20 reis, vert.

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE).

Nous avons deux enveloppes employées pour le service fluvial; le timbre ordinaire est à droite; à gauche du timbre, un



vapeur et l'inscription : *Servicio postal fluvial*, au-dessus. Format 82 x 150 m/m. :

5 cent., noir sur bleu uni  
10 cent., noir sur jaune uni



La *Carte postale* décrit deux cartes où non-seulement le cadre est différent, mais aussi le timbre. Reconnaissables aux points suivants :

1<sup>er</sup> type. A pour auteur, ainsi que l'annonce l'inscription gauche inférieure : *Lit. de Demetrio Paredes Bogota*. La grecque est maigre, le dessin avant et après les inscriptions du cadre est assez large; *Colombia* de l'entête est

sans ponctuation. Nous bornerons là nos remarques, suffisantes pour reconnaître le type.

2<sup>me</sup> type. A gauche, angle inférieur : *Lit. D. Paredes Bogota*; grecque plus épaisse et plus confuse; dessin plus gras avant et après les inscriptions du cadre; *Colombia* ponctué :

2 centavos, noir sur orange, 1<sup>er</sup> type

2 — — — — 2<sup>me</sup> —



## CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le timbre de 5 pence imprimé en lilas rose est devenu 2 1/2 pence par la surcharge noire : 2 1/2 d., en noir :

2 1/2 sur 3 p. ; lilas, rose, surch. noire

## CEYLAN.

Voici en quoi consiste la surcharge des timbres 25 et 28 cents signalés le mois dernier.



## DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Le fameux décret que nous avons publié en mai dernier et qu'on voudrait nous défendre de critiquer, a un *errata* qui a paru dans la *Gaceta oficial* du 28 mars dernier. Il est ainsi conçu :

## ERRATA.

Au lieu de 830 timbres, lisez : 830 enveloppes de 15 centavos ;  
Au lieu de 131 — — 164 — — habilités pour 1 peso.

## Détail des 161 enveloppes.

ANCIENS PRIX MARQUÉS sur les ENVELOPPES	QUANTITÉS	COULEUR du TIMBRE	COULEUR de la SURCHARGE
Enveloppes de 0.01 . . .	14	vert	carmin
— 0.02 . . .	22	rose	—
— 0.05 . . .	33	bleu	noir
— 0.20 . . .	6	bistre	vert
— 0.25 . . .	20	violet	orangé
— 0.30 . . .	5	carmin	noir
— 0.40 . . .	12	brun	bleu
— 0.45 . . .	8	violet	orangé
— 0.50 . . .	16	jaune-pâle	carmin
— 0.60 . . .	8	vert	brun
— 0.75 . . .	14	bleu	carmin
— 1.00 . . .	6	or	—

Remarquons que les 1, 2, 25, 50, 75 c. et 1 dollar n'ont jamais été en usage. Le fournisseur de ces enveloppes, M. Seebeck, interrogé, a répondu qu'il n'avait soumis que quelques échantillons de ces valeurs. Et ce sont ces échantillons qu'on vient de surcharger dans les quantités qu'on vient de voir et qui existent en plusieurs formats et papiers !

Voici maintenant les enveloppes rencontrées par M. Le Roy d'Étiolles ou qui sont signalées par le *American Journal of Philately* :

## Format 138 × 78 m/m (patte pointue).

40 c. sur 30 c., rose, surch. bleue sur paille vergé  
1 peso — 2 — — — carmin — blanc —  
1 — — 5 — bleu — noire — — —  
1 — — 20 — bistre — verte — — —

## Format 138 × 78 m/m (patte arrondie).

50 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur azur vergé  
60 — — 15 — jaune, — noire — — —  
70 — — 15 — — — — blanc — —

## Format 140 × 79 m/m (patte arrondie).

30 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur azur vergé  
40 — — 10 — — — — paille — —  
40 — — 10 — — — — blanc — —  
1 peso — 5 — bleu, — — — — noire — azur —

## Format 150 × 84 m/m (patte pointue).

1 peso sur 1 c., vert, surch. carmin sur orange uni  
1 — — 2 — rose, — — — — blanc vergé  
1 — — 2 — — — — — — azur —

## Format 153 × 86 m/m (patte pointue).

80 c. sur 15 c., jaune, surch. noire sur blanc vergé  
90 — — 15 — — — — — — — —  
1 peso — 1 — vert, — — — — carmin — orange uni  
1 — — 2 — rose, — — — — — — blanc vergé  
1 — — 2 — — — — — — — — azur —

## Format 158 × 50 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 20 c., bistre, surch. verte sur bleu vergé

## Format 185 × 95 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 25 c., violet, surch. brune sur blanc vergé  
1 — — 25 — — — — — — bleu —

## Format 210 × 97 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 50 c., orange, surch. carmin sur bleu vergé

## Format 213 × 93 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 40 c., brun, surcharge bleue sur blanc uni  
1 — — 60 — vert, — — — — — — noire — — —

## Format 220 × 100 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 50 c., orange, surch. carmin sur blanc uni  
1 — — 50 — — — — — — — — paille vergé  
1 — — 75 — bleu, — — — — — — blanc uni

## Format 241 × 101 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 30 c., carmin, surch. noire sur bleu vergé  
1 — — 40 — brun, — — — — — — bleu — blanc uni  
1 — — 40 — — — — — — — — bleu vergé  
1 — — 45 — violet, — — — — — — brune — blanc uni  
1 — — 45 — — — — — — — — bleu vergé

## Format 280 × 110 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 75 c., bleu, surch. carmin sur bleu vergé  
1 — — 1 peso, or, — — — — — — — —

## Format 280 × 128 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 75 c., bleu, surcharge carmin sur blanc uni

## Format 300 × 138 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 1 peso, or, surch. carmin sur paille vergé

Sur les 37 enveloppes ici renseignées, il en est onze seulement qui ont été cataloguées, naturellement sans surcharge ; si nous comparons notre liste avec l'*errata*, nous remarquons deux valeurs qui figurent par 6 exemplaires et ces valeurs ont été vues chacune en deux variétés de formats ou de papiers !

Devant cette constatation, tout commentaire devient superflu. Nous serions cependant curieux de savoir combien de fois on a multiplié le chiffre 131, devenu 164.

Trois timbres gravés par la *American Bank-Note Company* nous sont remis par M. Le Roy d'Étiolles. Ils appartiennent au type en usage :

50 centavos, ardoise, piqué 12  
1 peso, carmin —  
2 — brun —

Le *Philatelic Record* annonce au même type :

3 centavos, gris-bleu  
5 — orange

#### COLONIES FRANÇAISES.

Quel est le journal qui n'a pas reproduit l'article du *Figaro* du 8 juin dernier ? Résumons-le par devoir :

« Les colonies françaises auront un timbre-poste spécial. Le type sera le même pour toutes les colonies, le cartouche seul sera différent et marquera le nom de la colonie. Le type aura une légère ressemblance d'ensemble avec le timbre-poste français actuel ; la vignette représentera le commerce et la navigation, debout sur un bateau, séparés par un mât ; en tête, les mots *République Française* — « Colonies » ; au centre, le prix du timbre.

L'article se termine en désapprouvant la spéculation des surcharges à laquelle n'ont pas su résister maints receveurs des postes des colonies qui se font ainsi des bénéfices annuels de 40,000 francs !

#### ÉQUATEUR.



Les enveloppes 10 centavos ont vu leur valeur surchargée : 5 centavos 5 sur la valeur primitive : Format 110 × 82 m/m :

5 c. sur 10 c., orange sur blanc, azur, paille et orange vergés

*Der Philatelist* signale au format 125 × 80 m/m :

5 centavos, bleu sur azur vergé  
5 — — — orange —

Cette dernière au type : *Union postale universelle*.

La *Carte postale* nous apprend que M. Seebeck a fait école. Un nommé M. Etheridge vient de passer un contrat avec la République de l'Équateur, qui lui donne les mêmes avantages que les

républiques du centre de l'Amérique ont accordé à l'immortel Seebeck. Le contrat est pour dix ans. Il y aura chaque année une émission de timbres, enveloppes, bandes, cartes, timbres-télégraphes et tout ce qu'on pourra inventer pour soutirer des écus au public.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *timbre-taxe* 1 cent. nous vient par M. Hatcher, avec l'impression vin clair et, piquage 12 :

1 cent., vin clair et

#### FIDJI.

Le *Am. Journ. of Philately* a vu au type connu :

4 pence sur 1 p., bleu, surcharge noire, piqué 10

#### FINLANDE.



Voici encore deux des types mentionnés le mois dernier.

#### GRÈCE.

Le 40 lepta, impression locale, est en usage depuis le mois dernier :

40 lepta, violet  
40 — — piqué 11 1/2

#### GUYANE HOLLANDAISE.

Emission des 1 et 5 cent, chiffre, type connu, annoncés par *Der Philatelist*.

1 cent, gris-bleu  
5 — bleu

#### GWALIOR.

Signalé par le *A. J. of Philately*, l'enveloppe 1/2 anna avec armes en surcharge violette, format ?

1/2 anna, vert, surch. violette

#### HAÏTI.

Au type reproduit N° 338 il y a seulement en usage :

1 cent, violet vif  
2 — bleu  
7 — vermillon

اس جانب فقط نام اور مقام مکتوب الیہ لکھنا چاہیے

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE

యెటువంటి చైతన్యమును ప్రాయశఃపఠించుచుండ.

वा बाह्यतः कस्य नाम बाह्यतः लिखितं चाहिये



HAYDERABAD.

La nouvelle carte nous est arrivée avec un timbre dont le type rappelle celui des timbres de 1871. En voici du reste le dessin. Imprimé en orange sur carton chamois : 1/4 anna, orange sur chamois

ITALIE.

Le nouveau timbre à 5 lire nous est parvenu. Il est à l'effigie du roi, 3/4 à droite dans un cercle ligné horizontalement; dans les angles, un chiffre blanc sur fond bleu; cartouche ligné bleu en haut, portant : *Poste italianae* et en bas un autre cartouche également ligné bleu contenant : *cinqe lire*.

5 lire, carmin et bleu

Piqûre et filagramme des timbres en cours.

Sur chaque rangée des 5 c. verts, surchargés : 2 c., il y a un 2 sans aucun plein du bas : se rencontre 6° sur la 2° rangée horizontale. Communication de M. P. Fabri :

2 c. sur 5 c., vert, surch. noire

La *Filatelia* nous renseigne sur l'émission d'une carte de la Croix-Rouge qui doit servir en temps de guerre... pour avoir des nouvelles des soldats blessés ou malades.

Cette carte a le format de la carte actuelle avec réponse, c'est-à-dire quatre faces. L'effigie du roi se trouve sur la première face, ainsi que des armoiries qui rappellent celles des cartes des députés. Dans le milieu :

*Alla Presidenza della Croce Rossa Italiana* et à gauche, verticalement : *Servizio della Croce Rossa Italiana per Notizie circa feriti e malati*.

Sur la 2° face se trouvent imprimées les indications nécessaires pour les demandes de nouvelles concernant les militaires.

Sur la 3° face sont les armoiries à gauche et 4 lignes pointillées pour l'adresse : *Al Sig. . . . via . . . in . . . Provincia di*.

La 4° face a la croix Suisse autour de laquelle : *Convenzione di Ginevra 22 agosto 1864*; puis en grands caractères : *Croce Rossa Italiana* sur la première ligne et *Notizie sanitarie intorno al militare* sur la 2°.

Sans valeur, brun sur rose

JAMAÏQUE.



Ci-contre le dessin de la carte surchargée renseignée il y a peu de temps ici et qui décidément est authentique.

Le *Coll. de T. P.* annonce des cartes au type en cours avec *Union Postale Universelle* :

1 x 1 penny, bleu sur chamois

JOHORE.

Reçu le 24 cents, vert, avec la surcharge noire qui en fait un 2 cents :

2 c. sur 24 c., vert, surch. noire



LEEWARD (ILES)

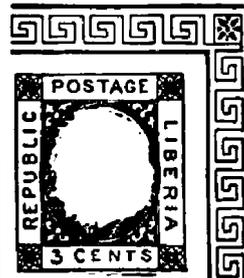


Voici le dessin des deux enveloppes que nous annonçons il y a peu de temps :

1 penny, rose  
2 1/2 pence, outremer

LIBÉRIA.

En plus de la carte signalée le mois passé, il



en existe une autre avec effigie; toutes deux ont l'impression en rouge et bleu :

3 cents rouge et bleu 1<sup>er</sup> type  
3 — — — — — 2<sup>e</sup> —

MARTINIQUE.



Les timbres-taxe ont subi l'outrageante surcharge : *Timbre-poste*, en haut; 65 c. ou 15 c. au milieu; *Martinique* en bas. Est-ce dans un but utile? C'est possible, mais il est peut-être permis d'en

douter. Il y en a diverses espèces, savoir :

05 sur 10 c., noir, surch. rouge et noire  
05 — 15 — — — — —  
15 — 20 — — — — —  
15 — 30 — — — — —

Un timbre a la lettre e de *Martinique* dont la partie supérieure est cassée. Cela existe pour les deux valeurs.

MEXIQUE.

Il paraît, si nous en croyons le *Boletín de la Sociedad filatelica nacional* que les timbres-taxe dont nous avons déjà eu l'occasion de parler

plusieurs fois ici, en reproduisant même deux



types, sont parfaitement authentiques. D'après ce journal, il n'y a qu'une valeur : 20 centavos. Le système des timbres-taxe serait actuellement en emploi par quatre villes : *Vera-Cruz, Mexico, Irapuato et Celaya.*

La première de ces villes a eu successivement le type reproduit, n° 338 imprimé en rouge sur bleu et piqué 12; n° 342 imprimé en rouge, quadrillé vert sur blanc et piqué 11 1/2, et enfin, le type que nous reproduisons maintenant, toujours en rouge sur bleu pâle et piqué 11 1/2.

Mexico, Irapuato et Celaya ont un timbre analogue en rouge; celui de Mexico doit même être remplacé à l'heure qu'il est.

De l'émission 1872, le *Am. journal of Philately* signale sur papier vergé, les timbres suivants :

12 centavos, bleu, piqué (1)  
25 — rouge non piqué

Nous supposons que le papier n'a pas le moiré bleu habituel au revers

La carte-lettre à 4 centavos a, paraît-il, été imprimée en noir sur papier blanc épais au type ci-contre, ayant les



inscriptions *servicio interior* :

4 centavos, rouge sur blanc épais  
4 centavos, rouge sur blanc azuré

NATAL.

On a émis une carte postale de la valeur 1 1/2 penny :

1 1/2 penny, brun sur chamois

NORWÈGE.

Les cartes à 3-+3 øre ont fait leur apparition imprimées sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces (*Carte-postale*) : 3-+3 øre, orange sur blanc

PAHANG.

Le 24 cents Malacca a reçu une surcharge analogue à celle de Johore dont nous parlons plus haut :

2 sur 24 cents, vert, surch. noire

PHILIPPINES.

Une valeur qui n'a pas été signalée, type Alphonse XIII et que nous adresso M. le Roy d'Étiolles, est :

25 c. de peso, bistre  
25 c — bleu

Cette dernière couleur est celle actuelle.

RUSSIE.

Le timbre 7 kop. avec foudres a été vu non dentelé.

7 kopecks, bleu

**GADIATSCHE (Poltava).** Les émissions par trois continuent. C'est du reste le chiffre aimé des Dieux et de l'administration de Gadiatsch...



La dernière ponte était de juillet dernier, celle-ci étant du 1<sup>er</sup> avril, il n'y a donc que neuf mois entre les deux naissances. On ne perd pas son temps là-bas.

Le premier timbre a les armoiries lilas dans un cercle à fond carmin contenant la valeur; au dehors et en haut : *Gadiatschkaya* (de Gadiatsch); en bas : *Zimsh* (aya) *Potcht* (poste rurale) en lilas, le tout encadré d'un trait carmin :

3 kopecks, lilas et carmin sur blanc

Le deuxième timbre nous montre sur les armoiries, St-Georges terrassant pacifiquement le dragon (ne serait-ce pas plutôt un fontainier tenant la lance?) au-dessus, l'inscription cintrée : *Morha Gadiatskoy Zimshoy Pothti* (timbre de la poste rurale de Gadiatsch); à gauche : *Tri* (trois); à droite : *Kop* (kopecks); en bas : *Tri Kop* (trois kopecks). Le fond du timbre est jaune :



3 kop., lilas et jaune



Le troisième type se présente avec les armoiries bien confuses dans un double ovale contenant l'inscription du précédent; cadre rectangulaire à fond uni de couleur ayant un chiffre 3 dans les angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

3 kop., violet vif

**GRIAZOWETZ (Wologda).** On s'est décidé le 1<sup>er</sup> mai dernier à reprendre pour les timbres, les armoiries adoptées en 1873 et abandonnées en 1880. Elles sont placées dans un ovale portant pour inscription : *Griazowetskaja zienskaya pothti* (de la poste rurale de Griazowetz); en bas : *tshetyre kop.* (4 kopecks); valeur dans un petit cercle dans les angles, fond ligné verticalement.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc vergé :

4 kopecks, outremer

**PRILOUKY (Poltava).** Le timbre « tête de veau » est imprimé actuellement en noir sur brun foncé :

5 kopecks, brun foncé

**SOLIKAMSK (Perm).** Le 4 kop. que nous annoncions le mois passé est en notre possession. Il est d'un type nouveau. Au centre les armoiries surmontées d'une couronne, le tout dans un ovale portant pour inscription : *Solikamskoi Zimshoy Pothti* (de la poste rurale de Solikamsk), en bas, la valeur : *Tshetyre kop.*; dans les angles du rectangle, un chiffre.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

4 kopecks, rouge

SAINTE-PIERRE ET MIQUELON.

Voici une surcharge de la dernière émission qui nous est remise par M. Vervelle, où les chiffres et la lettre c. sont de dimension plus petite. Il n'y a eu dit-on que cinquante exemplaires de cette variété. Que de crève-cœur chez les amateurs!



15 c. sur 35 c. noir sur orange, surch. noire

SALVADOR.

Le 2 centavos a été surchargé : un *centavo*, en noir. Est-ce que la maison Seebeck regretterait son contrat qu'elle ne fournit pas ses timbres en temps ou bien est-ce en prévision de l'avenir que nous avons cette émission provisoire?

1 centavo sur 2 c., vert, surch. noire

SRI LANGOR.

Le 24 c. de Malacca a reçu une surcharge qui en fait un 2 cents :

2 c. sur 24 c., vert surch. noire

SUÈDE.

Le timbre officiel de 20 öre a été imprimé en bleu, au lieu de rouge, suivant l'ordre de service en date du 24 avril dernier qu'on lira plus loin à l'article « enveloppes de Suède ».

20 öre, bleu

Le timbre-poste à 10 öre, carmin, type nouveau, est entré en usage au commencement de juin passé :

10 öre, carmin

TURQUIE.

Le 22 juin ont paru les timbres actuels 10, 20 para et 1 piastre avec la surcharge noire oblique : *imprimé*, dans un rectangle et l'équivalent de ce mot en caractères tures.

Les autres valeurs, 2 et 5 piastres paraîtront fin juin ou commencement de juillet.

La raison d'être de cette surcharge nous échappe complètement :

10 para, vert, surch. noire

20 — rose, —

1 piastre, gris, —

VENEZUELA.

Annoncé par le *I. B. J.* la carte 10 c. de 1889 ayant une surcharge circulaire composée du mot : *Caracas* au centre et autour : *Tesoreria gral de Instrucion publica* appliquée avec un timbre à main.

Ce cachet ne doit pas avoir plus de valeur à notre avis, que le cachet d'une maison de commerce. C'est pour marquer le nom de l'expéditeur, rien de plus.

ZOULOULAND.



Le timbre de Natal « Revenue » est employé comme timbre-poste par la simple surcharge : *Zoulouland* qui en change le pays d'origine et l'emploi.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme

CA et couronne, piqué 14 :

1 penny, violet, surch. noire

### Les enveloppes de Suède.

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent).

L'épuisement des enveloppes surchargées nous vaut une émission nouvelle, annoncée comme suit le 6 mai dernier :

*Circulaire de la Direction générale de la Poste royale.*

30

SECRET

concernant la mise en vente au public de nouvelles enveloppes timbrées.

La Direction générale de la Poste royale a fait confectionner de nouvelles enveloppes de la valeur de 10 öre pour être livrées au public.

Les nouvelles enveloppes dont le timbre ressemble à celui des enveloppes actuelles de même valeur, sont plus grandes que celles employées jusqu'à présent et faites de papier bleuâtre.

Concernant l'achat de ces nouvelles enveloppes, relativement au prix, les dispositions pour les anciennes enveloppes de même valeur restent établies, de sorte que pour dix enveloppes le prix s'élève à 1 couronne 5 öre, tandis que pour tout achat d'un nombre inférieur, chaque enveloppe doit être payée 11 öre. Pour tout achat d'au moins cent enveloppes, on jouira d'un pour cent de rabais sur le montant.

Stockholm, le 24 avril 1891.

*De la Direction générale de la Poste royale.*

H. A. KOLMODIN.

HENNING BJÖRKLUND.

c. f.

ÅKE HERMANSSON.

31

*A tous les chefs de bureaux de poste, concernant certaines nouvelles enveloppes timbrées et timbres de service.*

La Direction générale de la Poste royale a voulu, par la présente, se référant à son décret de ce jour, concernant la vente au public de nouvelles enveloppes timbrées de la valeur de 10 öre, communiquer en même temps que les timbres de service de la valeur de 20 öre seront maintenant imprimés en bleu au lieu de rouge.

Stockholm, le 24 avril 1891.

*De la Direction générale de la Poste royale.*

H. A. KOLMODIN.

HENNING BJÖRKLUND.

c. f.

ÅKE HERMANSSON.

Les premières enveloppes à 10 öre n'ont été mises en circulation que vers la fin de mai.

*Émission de fin mai 1891.*

Semblable au type des émissions précédentes, timbre frappé à droite, angle supérieur.

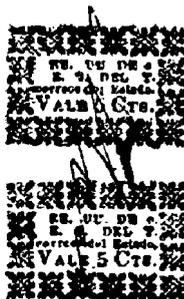
Imprimé en couleur sur papier azur vergé ; format 150 × 125 m/m.

10 öre, carmin, vil.

Il n'y a pas d'autres enveloppes jusqu'à présent.

### Les faux timbres de Tolima.

Les premiers faux timbres de Tolima, type 1870, datent de 1887. Ils ont été contrefaits pour le compte d'un certain Guillermo Arciniégas, par l'imprimeur Pedro Martínez, résidant à Néiva (Tolima). Ces imitations existent en plusieurs variétés : nous en avons deux. Elles ont été faites d'après les deux timbres de la première rangée des timbres authentiques, mais au lieu du mot VALE on a mis Vale; le chiffre est



moins gras, la tête plus creuse, les dessins typographiques du cadre plus éloignés.

Existents en noir sur papier blanc et sur azur unis.

Faut-il dire que l'imprimeur en fut pour ses frais et que jamais Arciniégas ne songea à le payer ?

En juin 1889, nous écrivions qu'un « spéculateur avait obtenu du gouvernement l'autorisation de refaire les timbres dont les dessins originaux n'existaient plus ». En effet, cette autorisation se trouvait entre les mains d'une personne qui n'était autre que le fameux Arciniégas. Sur la production de ce certificat signé par le secrétaire des finances, les imprimeurs Samper Matiz et Ayala commençaient, en 1890, à réimprimer les timbres de 1884-87, lorsque M. Michelsen, de qui nous tenons ces renseignements et qui prend la responsabilité de l'ur publication, apprit ce qui se passait et fit immédiatement une enquête. Il eut bientôt la certitude que jamais il n'avait été délivré d'autorisation et que celle produite par Arciniégas était fausse.

Le gouvernement ordonna alors à l'imprimeur de détruire ce qui avait été fait, ce qui eut lieu en présence de notre correspondant, M. Michelsen.

Mais voilà qu'Arciniégas rentre de nouveau en scène. Il annonce encore une fois qu'il est le seul propriétaire des timbres authentiques de Tolima et, comme preuve, il fournit des... *imitations* des timbres de 1884-87.

Arciniégas, pour qui tous les moyens sont bons pour se fournir quelque argent, a volé, il y a quelques années, une quantité énorme de timbres de Tolima, qu'il fit vendre à Londres par l'entremise d'une maison de cette ville. Plainte ayant été portée contre ce chevalier d'industrie, un procès criminel est pendant.

Et voilà l'homme qui est le seul, l'unique propriétaire des timbres authentiques de Tolima !

Un autre faussaire, Alfredo Torres, résidant à Honda (Colombie) a expédié, paraît-il, partout, des quantités de timbres faux de la première émission, appliqués même sur lettres. Ce sont ces timbres qu'on vendait à Paris, il y a quelque temps en les garantissant comme authentiques.

#### Documents relatifs aux timbres de l'Australie du Sud.

*The Federal Australian Philatelist* d'avril dernier contient quelques documents concernant

les timbres de l'Australie du Sud, que nous nous faisons un devoir de placer sous les yeux de nos lecteurs.

#### Bureau du Secrétaire colonial.

Adelaïde, 23 octobre 1854.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1855 il sera émis des timbres-poste, et les personnes auxquelles ils seront nécessaires pourront les obtenir au bureau général des postes et chez tous les maîtres des postes de la province. Le règlement suivant devra être suivi en ce qui concerne leur emploi.

Toutes les lettres et paquets devant être affranchis devront être pourvus de timbres, à moins qu'il n'arrive que les maîtres des postes se trouvent dépourvus de timbres de la valeur exigée, auquel cas l'affranchissement se fera au moyen d'un cachet.

Les timbres devront être fixés à l'extérieur des lettres et paquets et en haut de l'adresse et aucun maître des postes ne devra tenir compte des timbres appliqués partout ailleurs sur ces lettres et paquets.

Les chefs des départements gouvernementaux pourront obtenir des timbres du maître général des postes sur demandes motivées et devront mensuellement rendre compte de l'emploi des timbres dans la forme déterminée et dont ci-dessous le modèle (1).

Par ordre de son Excellence,  
R. T. FINNIS.

(1) La note dont il est question ici mentionne les timbres de 1, 2, et 6 pence. La *Société Philatèlique*, de Londres, assigne aux timbres de 1 penny et 6 pence la date d'octobre 1854. Il est probable qu'il y a eu retard dans l'émission comme semble l'indiquer l'avis suivant :

#### Bureau général des postes.

Adelaïde, 26 octobre 1855.

Des timbres-poste des valeurs respectives de 1 d., 2 d. et 6 d. étant actuellement émis, le public est informé par la présente que, conformément à l'ordonnance n° 20 du décret du P. O., il ne sera accepté aucun argent en paiement d'affranchissement de lettres à expédier. Les personnes mettant des lettres à la poste devront y appliquer le nombre de timbres requis quelque temps avant de les déposer dans les boîtes aux lettres, car lorsque les timbres sont humides au moment du dépôt, il se peut qu'ils s'enlèvent, ce qui mettrait les lettres dans les mêmes conditions que celles non affranchies.

JOHN WATTS,

Maître général des postes.

#### Bureau général des postes.

Adelaïde, 8 juillet 1857.

Le public est informé par la présente que des timbres-poste de la valeur de *one shilling* sont actuellement émis et qu'ils peuvent s'obtenir aux bureaux des postes de la colonie.

Les personnes mettant des lettres à la poste, devront appliquer le nombre de timbres requis un certain temps avant de les mettre à la boîte, car lorsqu'elles y sont mises quand les timbres sont humides, ceux-ci peuvent se détacher, ce qui ferait que la lettre serait considérée comme non affranchie.

JOHN WATTS,

Maître général des postes.

#### Bureau général des postes.

Adelaïde, 17 décembre 1860.

Le public est informé par la présente que des timbres-

poste de la valeur de *nine pence* seront émis, et qu'à partir du 24 de ce mois ils peuvent être obtenus aux bureaux des postes de la colonie.

Les personnes mettant des lettres à la poste devront y appliquer le nombre de timbres requis quelque temps avant de les déposer dans les boîtes, car les timbres, encore humides, peuvent se détacher, ce qui ferait traiter la lettre comme non affranchie.

Le meilleur moyen de faire adhérer fortement les timbres consiste à bien le mouiller antérieurement, et puis légèrement la partie gommée, prenant soin de ne pas enlever la gomme.

JOHN WATT,

*Maître général des postes.*

**Bureau général des postes.**

Adelaïde, 20 juillet 1856.

Le public est informé que des timbres de la valeur de 10 d. sont émis et peuvent être obtenus aux bureaux des postes de la colonie.

J. W. LEWIS,

*Maître des postes.*

**Bureau général des postes.**

Adelaïde, 23 janvier 1867.

A partir du mardi 24 courant, des timbres de la valeur de quatre pence et de deux shillings pourront s'obtenir à ce bureau.

J. W. LEWIS,

*Maître des postes.*

**Bureau général des postes.**

Adelaïde, 6 septembre 1876.

Comme suite à la réduction de la taxe d'affranchissement des lettres expédiées par la voie de Brindisi, un timbre de *eight pence* a été émis et peut actuellement être obtenu au bureau général des postes.

CHARLES TODD,

*Maître général des postes.*

## Histoire des timbres d'Espagne.

Continuons les remarques faites par nos acheteurs :

J'ai lu avec le plus grand plaisir votre magnifique volume *Histoire des timbres d'Espagne*, qui est une preuve de plus de votre érudition dans ce que vous traitez. D. TH.

Envoyez-moi donc un exemplaire de votre livre : *Histoire des timbres d'Espagne*, qui, dit-on, fait merveille. C. L.

J'ai reçu votre *Histoire des timbres d'Espagne*. Je l'ai lue en partie et je vous félicite des soins, de l'érudition et de l'intérêt apportés à cet ouvrage. H. A.

J'ai bien reçu votre *Histoire des timbres d'Espagne*, que j'ai déjà consultée souvent. C'est un travail bien fait et bien présenté. La partie qui concerne les timbres *Impuesto de Guerra* m'a surtout intéressée. P. C.

J'ai reçu votre grand ouvrage sur les timbres d'Espagne. Je vous félicite de tout cœur sur le succès et le fini de ce travail qui a dû vous occasionner un prodigieux labeur. C'est de beaucoup le plus complet de tous les travaux qui ont été publiés sur ce sujet et il est d'une grande valeur pour les collectionneurs. E. D. B.

Votre étude sur les timbres d'Espagne est superbe ! magnifique ! comme tous les travaux de la maison Moens. L. B.

## Le 2 reales, bleu, 1851 d'Espagne.

Dans le livre sur les timbres d'Espagne que nous avons mis en vente tout récemment (1) nous avons donné toutes les raisons qui nous engageaient à considérer le timbre bleu 2 reales, 1851, comme étant un *essai*. Un de nos correspondants qui ne partage pas notre avis, nous écrit à ce propos :

Pour ce qui concerne votre remarque sur le 2 reales, bleu, de 1851, je ne puis comprendre les raisons qui vous ont poussé à considérer ce timbre comme étant un *essai*, car ces raisons n'ont rien de concluant. Ma propre opinion est, comme je suis sûr que beaucoup la partagent, que c'est une erreur de nommer cela un *essai*.

Vous vous trompez en avançant qu'il n'existerait de ce timbre qu'un spécimen, puisqu'il y en a un neuf dans la collection de feu M. Tapling.

Votre dévoué,

E. D. BACON.

Notre contradicteur ne partage pas notre opinion. C'est son droit. Mais sur quoi base-t-il la sienne ? il ne le dit pas, ce qui n'est pas suffisant.

Sensible cependant aux observations de M. Bacon, nous nous sommes adressé immédiatement à l'imprimerie nationale du timbre à Madrid et nous venons de recevoir la réponse suivante :

Madrid, le 24 juin 1891.

Monsieur J.-H. Moens, à Bruxelles,

Sur ce que vous désirez savoir du timbre 2 reales, bleu, de l'année 1851, je puis vous dire que c'est un *essai spécial* que M. Bartholomé Coromini, le graveur du timbre, conservait dans un album qu'il vendit jadis à son cousin M. Estruch, lequel le vendit à son tour. Cet album contenait en plus un grand nombre d'essai de timbres bleus, etc.

Il résulte qu'il n'y a jamais eu de timbre officiel à 2 reales, bleu, comme vous le dites fort bien, dans votre livre sur les *timbres d'Espagne*.

Voilà tout ce que je sais sur ce timbre qui n'existe probablement qu'en exemplaire unique au monde.

L'opinion de M. Bacon sera-t-elle ébranlée par la lecture de cette lettre ? Nous l'espérons. Cependant si elle ne l'était pas, nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'il conserve cette opinion.

Quant au second reproche que nous fait notre correspondant, nous dirons qu'il est possible que M. Tapling possédait ce timbre 2 reales, bleu, à l'état neuf. Mais comme on nous avait désigné cinq ou six collectionneurs aussi bien favorisés et que *tous sans exception* n'avaient que des imitations, nous devons croire, jusqu'à preuve du contraire, que notre regretté ami s'était fait voler de la même façon que les collectionneurs dont nous parlons.

(1) Prix 20 francs, par la poste, 22 francs.

### Association pour la protection timbrophilique. |

COMITÉ: *Président*, T.-W. CHEVELEY. *Vice-Président*, N...  
*Secrétaire-Trésorier*, CHARLES-J. PHILLIPS.

F.-G. BEPLER, T. BUIH, F.-R. GINN, P.-M. BRIGHT,  
G. CALLE, M. GIWELB, D. BROSNAN, MAJOR E.-B. EVANS,  
J.-W. JONES, W. BROWN, DOUGLAS GARTH, STAFFORD  
SMITH, W.-T. WILSON.

**Statuts. — But.** — ARTICLE PREMIER. L'Association est constituée :

A. Pour protéger les collectionneurs et marchands contre la fraude, et particulièrement s'entendre et prendre des mesures pour empêcher la fabrication, la vente et la circulation dans une intention frauduleuse, des imitations de timbres-poste et autres objets intéressant la timbrophilie, en y comprenant l'imitation frauduleuse d'une partie quelconque de leur procédé de fabrication ou de leur annulation autorisée ainsi que de leur surcharge.

B. De procurer tous les renseignements qui pourraient être utiles pour empêcher que les timbrophiles ne soient trompés.

C. De prendre telles mesures générales dans l'intérêt des timbrophiles, qu'elle jugera convenable.

**Membres.** — ART. 2. Tous les timbrophiles au-dessus de vingt-et-un ans peuvent être élus membres de l'Association.

ART. 3. Les candidats-membres doivent être présentés par trois membres de l'Association, ballotés dans une assemblée générale et élus à la majorité des trois quarts des membres présents. Les noms des candidats avec ceux des parrains doivent être envoyés au secrétaire qui saisira la première occasion de notifier les noms des candidats aux membres de l'Association; mais le nom d'aucun candidat ne pourra être soumis au ballottage avant la deuxième assemblée générale qui suivra sa présentation.

ART. 4. Les administrateurs de l'Association seront : un président, un vice-président et un secrétaire-trésorier.

ART. 5. Si une accusation ou une affaire portant atteinte à l'honneur ou à la conduite d'un membre était portée devant le comité, celui-ci devra, dans une séance convoquée spécialement à cet effet, après avoir donné à ce membre toutes les facilités pour nier ou expliquer l'accusation, expulser ou démettre ce membre lorsqu'il sera convaincu que sa conduite ou sa manière d'agir est contraire aux intérêts ou au bien-être de l'Association. La majorité des trois quarts des membres présents sera nécessaire pour toute résolution à prendre à cet effet, et cette résolution sera sujette à appel dans la seconde assemblée générale de l'Association qui suivra cette expulsion.

ART. 6. Aucune personne non membre de l'Association ne pourra être présente aux assemblées en n'importe quelle circonstance, excepté sur la recommandation du Comité.

**Comité.** — ART. 7. Les affaires de l'Association seront administrées par un Comité de 15 membres, comprenant le président, le vice-président, le secrétaire et douze autres membres.

ART. 8. Pour les réunions du Comité, sept formera un quorum.

ART. 9. Une assemblée générale annuelle de l'Association se tiendra au mois de mai, dans laquelle les administrateurs et membres du Comité seront élus, pour remplir leurs fonctions pendant une période prenant fin à la prochaine assem-

blée générale annuelle; il peut être pourvu, mais à un emploi qui deviendrait vacant par toute l'assemblée générale sur avis donné conformément à l'art. 16.

Les administrateurs et membres du Comité sortants sont rééligibles.

ART. 10. Le secrétaire-trésorier s'occupera de la correspondance de l'Association, dressera les procès-verbaux des séances et se chargera des fonds. En tous temps, il fournira les renseignements concernant les affaires de l'Association, que le Comité ou une assemblée générale pourraient demander et présentera une balance des comptes arrêtés au 31 mars, à la première assemblée générale de l'Association qui aura lieu pendant le mois d'avril de chaque année, afin qu'elle puisse être lue et soumise à l'Association, à l'assemblée générale annuelle de mai.

Lors de la présentation de cette balance, deux membres seront nommés vérificateurs (l'un d'eux sera membre du Comité), pour vérifier les comptes et la balance et en faire un rapport à l'assemblée générale annuelle de mai.

**Cotisation.** — ART. 11. La cotisation annuelle des membres est de deux guinées.

ART. 12. La cotisation est due à l'admission des membres et annuellement par anticipation le 1<sup>er</sup> mai de chaque année.

ART. 13. Tous les membres qui n'auront pas envoyé leur cotisation au trésorier le 1<sup>er</sup> juillet, après que les réclamations requises auront été faites, ou qui n'auront pas donné au Comité un motif plausible de leur défaut de paiement seront considérés comme démissionnaires. Pour redevenir membres de l'Association, ils auront à être réélus conformément à l'art. 3.

**Réunions.** — ART. 14. Des assemblées auront lieu à des intervalles ne dépassant pas trente jours et toutes les fois que le Comité les fixera et aux dates, heures et endroit qu'il désignera; convocation en sera faite, par la poste, au moins trois jours d'avance aux membres résidant dans le Royaume-Uni.

ART. 15. Pour les décisions aux assemblées générales douze membres formeront un quorum.

**Dispositions générales.** — ART. 16. L'Association, à toute assemblée générale sur convocation avec la date de l'assemblée peut prendre toute décision portée à l'ordre du jour, excepté suspension ou modification aux Statuts, élection d'administrateurs ou de membres du Comité; dans le cas d'une place vacante dans le courant de l'année, il ne pourra y être pourvu que par convocation lancée au moins trois semaines d'avance.

ART. 17. Aucune action légale de n'importe quelle espèce ne sera entreprise par le Comité à moins que l'objet de cette action n'ait été porté devant une assemblée générale et cette action approuvée.

ART. 18. Tous les actes de l'Association aux assemblées générales et toutes les communications adressées aux membres doivent être considérés comme strictement privés et confidentiels, et ne peuvent être divulgués à n'importe qui ne faisant pas partie de l'Association pour quelque motif que ce soit. Tout membre coupable d'infraction à cette règle sera passible de l'exclusion.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

<p>Abonnement par année                  PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00                  LE NUMÉRO . . . . . 0.60</p>	<p>Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à <b>J. - B. MOENS</b> Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES                  Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.</p>	<p>TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTES NEUFS.</p>
---	---	---

**CHRONIQUE.**

—  
 ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de faire la connaissance du doyen l'unes. Coiffé de son bonnet de coton, il devait être considéré comme ayant le plus de valeur de toute la galerie des grands hommes de la république; malheureusement les dieux ne l'ont pas voulu et les 100,000 exemplaires de ce timbre qui avaient été imprimés, ont été impitoyablement brûlés. C'est en souvenir de ce mémorable événement que nous avons tenu à faire connaître les traits du brave homme.

L'épreuve que nous avons eue est imprimée en couleur sur carton blanc :  
 50 pesos, outremere  
 BELGIQUE.

Il nous arrive deux cartes de service ayant



comme titre : *Carte postale de service* et des petites armoiries en-dessous; à l'angle gauche supérieur : *Ministère -- des -- Chemins de fer, Postes et Télégraphes -- Administration -- de la Marine*, puis quatre lignes de points, la première commençant par *M.*; à gauche, en oblique : *contre scing*; en bas, l'avis connu. Nous avons la même carte avec réponse imprimé sur la 1<sup>re</sup> et 4<sup>me</sup> faces :

*Carte ordinaire* : sans valeur, noir sur carton blanc.  
 — réponse : — — — — —

Voici la circulaire oubliée; datée du 20 juin, les bureaux ne la possédaient pas le 30!

N° 140.

POSTES.

*Création d'un timbre-poste à 35 centimes. — Suppression de l'enveloppe timbrée de petit format.*

LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES,

Vu l'arrêté royal du 9 juin 1891, portant création d'un nouveau type de timbre-poste et autorisant le Ministre des Travaux publics (actuellement Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes), à déterminer les valeurs, les cou-

leurs et les dates d'émission des marques et formules postales d'affranchissement, en général,

Vu l'arrêté royal du 19 décembre 1877, pris en exécution de l'article 29 de la loi du 29 avril 1838 et décrétant l'émission d'enveloppes timbrées pour l'affranchissement des lettres,

ARRÊTE :

ART. 1. — Un nouveau timbre-poste, à 35 centimes, de couleur rouge-brun, sera émis le 1<sup>er</sup> juillet 1891.

ART. 2. — L'enveloppe timbrée, de petit format, est supprimée.

Cette formule continuera néanmoins d'être utilisée jusqu'à épuisement des quantités existantes.

Bruxelles, le 20 juin 1891.

J. VANDENPEREBOOM.

BAMRA.

Selon l'I. B. J., le type d'enveloppes récemment mis en circulation aurait été employé pour en faire des timbres-poste.

Aurait paru :

1/2 anna, noir sur vert

BOLIVIE.

Reçu de M. Le Roy d'Étiolles la carte avec réponse ayant le timbre à 9 étoiles à droite et la disposition des cartes ordinaires. Sous : *Tarjeta postal*, il y a à la première partie : *Con respuesta pagada* et à la seconde partie : *Respuesta*.

L'avis est en caractères plus grands et les accents sur *i* et *u* ne sont pas



Sh.

ESCRIBASE EN ESTE LADO ÚNICAMENTE LA DIRECCION.



Sh.

ESCRIBASE EN ESTE LADO ÚNICAMENTE LA DIRECCION.

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE).

D'après le *American Journal of Philately* le 1 cent actuel serait imprimé en bleu sur bleu. N'est-ce pas le timbre vert falsifié?

1 cent, bleu sur bleu?

Reçu par M. Michelsen une cubierta avec cadre ornementé 142 × 95 m/m, portant à gauche, angle supérieur, sur deux lignes : *Republica de — Colombia*; à droite : *Servicio Postal Interior*; entre ces deux inscriptions, les

armoiries avec drapeaux, surmontées d'un aigle, puis les inscriptions suivantes : — *Peso — Gramos — Número — Certificacion oficial — Salio de Manizales, el de... de 189* — *Remite*; dans l'angle inférieur droit : *Manizales Imp. por Ramon Gomez G.*

Sans valeur, noir sur blanc

Le *Montly Journal* décrit une autre cubierta officielle ayant des éventails dans les angles; au centre supérieur : *Republica de Colombia*, en

exagérés cette fois; *Sr* est de caractères plus grands, mais par contre : *Union postal universal* est de caractères plus petits.

Impression sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces sur carton chamois pâle :

2 + 2 centavos, bleu

C'est la *American Banknote Co* qui est l'auteur de ces cartes : on ne s'en douterait guère.

UNION POSTAL UNIVERSAL.

UNION POSTAL UNIVERSAL.

capitales ombrées sur un cartouche droit à extrémités de fantaisie; au-dessus, quatre lignes: *Servicio de correos nacionales — certificado oficial — peso . . . gramos — No sale de Bucaramanga en . . . de . . . de 188*, puis *Remite* dans l'angle supérieur gauche et *El Administrador* dans

l'inférieur gauche. Cadre formé d'une ligne double de 123 × 66 m/m.

Sans valeur, violet sur blanc

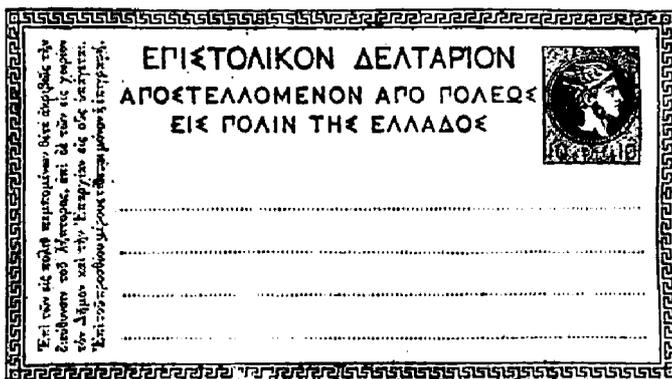
GAMBIE

Le 1 penny, arrive en carmin avec le filigramme CA et couronne :

1 penny, carmin.

GRÈCE.

L'impression locale de la carte à 10 lep. outremer sur chamois



nous la donne aujourd'hui en bleu foncé sur chamois foncé :

10 lepta, bleu foncé

GUINÉE.

La carte à 10 réis a, dit le *Philatelic World*, un cadre nouveau, c'est-à-dire semblable aux autres valeurs 20 et 30 réis :

10 réis, bleu sur chamois

GWALIOR.

Le *Philatelic* a reçu avec la surcharge *Gwalior* en noir :

9 pies, carmin, surch. noire

12 annas, brun sur rouge, — —

Puis les enveloppes suivantes :

1/2 anna, vert, surch. noire, 120 × 95 m/m

1 — brun, — — —

2 — outremer, — — 132 × 84 m/m

2 — — — — 252 × 107 m/m

Le format du 1 anna nous semble bien extraordinaire, car d'habitude il n'a que 124 × 71 m/m.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

La *Revue Philatélique* décrit le timbre qui a été émis le 1<sup>er</sup> juillet dernier :

« Effigie à droite du général Bogran, président de la République; en haut : *Republica — de Honduras* sur deux banderoles; immédiatement au-dessus de l'ovale, en lettres microscopiques : *Servicio postal*; en bas : *centavos* et à chaque angle inférieur le chiffre indiquant la valeur. Sur les côtés, une profusion d'ornements parmi lesquels on retrouve dans un triangle le petit château fort de la dernière émission. »

5 centavos, vert, piqué 12

ITALIE.

Il nous vient le 10 centesimi, rouge, à effigie du roi Humbert avec la surcharge *Cmi 20* :

10 centesimi, rouge, surch. noire

Ci-contre le nouveau timbre 5 lire décrit le mois dernier.



JOHOR.

Voici une variété du 24 c. devenu 2 c. Ici le mot *Two* a les lettres droites au lieu de les avoir couchées :

2 sur 24 c., vert, surch. noire



JUMMOO KASHMIR.

Nous venons de voir le timbre-télégraphe de 8 annas qui existait, paraît-il, avec les autres valeurs depuis toujours. Et on ne nous le disait pas ! :

8 annas, noir sur blanc jaunâtre

8 — — — — mat.

Nous avons encore reçu les suivants :

2 annas, noir sur jaunâtre

2 — — — — blanc mat

1 rupee, — — — — vergé

## MALACCA.

La carte ci-contre est employée aux usages officiels comme l'indique du reste son inscription *official correspondence and by Officers authorized to frank.*

L'impression est noire sur carton blanc.

Sans valeur, blanc

## OFFICIAL POST CARD

## STRAITS SETTLEMENTS.

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



C'est M. Le Roy d'Étiolles qui nous a fourni un spécimen de cette carte.

To

## LUXEMBOURG.

Sous la date du 23 juillet dernier nous recevons deux valeurs au nouveau type que nous reproduisons ici. Représente l'effigie du Grand Duc 3/4 à gauche dans un ovale, ayant pour inscription : *Grand Duché de Luxembourg — centimes* et un chiffre dans les angles inférieurs.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués.

10 centimes, carmin  
25 — bleu

## MEXIQUE.

CELAYA. Voici le dessin du *timbre-taxe* employé à Celaya. Il ressemble à ceux que nous avons fait connaître. En haut : *Falta de porte*; en bas, la valeur entre deux fleurons; au centre, la lettre T sur fond ligné horizontalement.



Imprimé en couleur sur papier azuré, piqué 11 :

20 centavos, rouge

## MONACO.

Si nous en croyons ce que plusieurs confrères écrivent, l'enveloppe 15 c., effigie de Charles III aurait paru à la dernière heure, imprimée sur papier vert au lieu de blanc. Il n'y en aurait eu que 1,500 d'imprimé.

15 centavos, rose sur vert, 153 × 117 m/m

Au commencement de juillet ont paru à l'effigie d'Albert 1<sup>er</sup> :

<i>Timbre poste</i>	15 centavos, rose sur blanc
—	— 50 — violet — jaune
<i>Bandes</i>	1 — vert-bronze sur chamois
—	2 — violet — —

tion. Elle ne porte pas de timbre, les armoiries de la Grande-Bretagne en tenant lieu. Au revers : *This card must only be used for official*

## NATAL

On a commencé à mettre en usage dans les premiers jours de juin le timbre ci-contre remplaçant le provisoire 4 pence surchargé : 2 1/2 pence. Le nouveau venu a l'effigie à gauche de la reine Victoria dans un ovale contenant : *Natal postage* et la valeur en bas, en chiffre, sur un cartouche blanc divisant l'ovale; cadre rectangulaire debout.



Imprimé en couleur sur papier blanc, au flagramme CA et couronne, piqué 14 :

2 1/2 pence, outremer

2 1/2 pence, outremer

## NICARAGUA.

Signalé par la *Revue Philatèlique* un timbre oblitéré 10 centavos, bleu, sur lequel on aurait vraisemblablement omis le mot *telegrafos*.

Quel guignon de faire des erreurs se dira le brave Seebeck en se frottant les mains.

10 centavos, bleu

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Les dernières recrues sont devenues timbres officiels de par la surcharge noire : *O S* à la partie supérieure du timbre. M. de Ferrary nous envoie ainsi :

1/2 penny, gris perle et noir, surch. noire	—	—
2 1/2 pence, outremer	—	—
7 1/2 — bistre et noir	—	—
12 1/2 — vermillon et noir	—	—

## PHILIPPINES.

M. Le Roy d'Étiolles a reçu la 10 c., de peso, non plus imprimé en vert, mais en rose brun :

10 c. de peso, rose brun

## ROUMANIE.

Le mandat avec timbre 50 bani existe sans le

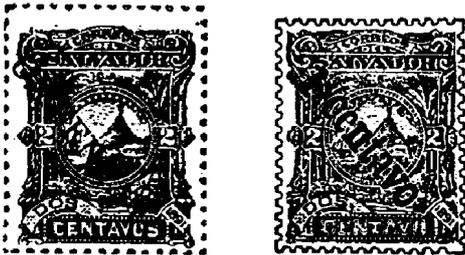
timbre. Un de nos correspondants a rencontré cette variété sur une feuille de 8 mandats.

sans valeur, noir sur gris

On nous signale une variété « très rare » de la carte postale du Jubilé où l'effigie a changé de place avec les armoiries. Celles-ci sont donc à droite et l'effigie à gauche.

5 bani, noir sur rose

SALVADOR.



Ce n'est pas une mais deux surcharges qu'il existe sur les timbres 2 centavos, savoir : un centavo ou 1 centavo. Nous en donnons le fac-simile :

Un centavo sur 2 c, vert, surch. noire

SERBIE.

Signalé par le *Philatelist* une carte à 5 p. avec nouveau cadre grec rouge, le reste comme les cartes connues. Il n'y en aurait eu que 2 à 300 exemplaires d'imprimé :

5 para, vert et rouge sur rose

SORUTH.

Nous avons le 1 anna, piqué, imprimé en bleu gris et oblitéré. Est-il d'émission nouvelle? Nous ne savons :

1 anna, bleu gris, piqué.

SUÈDE.

Dans le courant de juillet on a mis en cours un timbre poste de 2 öre et un timbre officiel, même valeur; cette dernière au type des autres valeurs, le timbre poste au type chiffre :

Timbre poste 2 öre, orange  
— officiel 2 —

TURQUIE.

Voici en quoi consiste la surcharge appliquée sur les timbres-poste. Etait-il donc bien nécessaire de créer deux séries, une pour la correspondance, une pour les imprimés? Carotte et mystère!

Outre les trois valeurs signalées le mois passé nous avons reçu :

2 piastre, jaune, surch. noire

5 — jaune orange, surch. noire

Jusqu'ici on n'a pas signalé de surcharge renversée.

### L'incident Parisot.

M. Philippe La Renotière de Ferrary et M. Dorsan Astruc étant intervenus pour l'arrangement du différent survenu entre MM. Parisot et Moens, celui-ci n'hésite pas à reconnaître qu'en dénonçant les faux timbres de la Rép. Dominicaine 1862 et 1865, il n'a pas voulu accuser M. Parisot d'en être l'auteur, mais qu'il a voulu remonter à la source pour connaître le faussaire, la bonne foi de M. Parisot étant absolument hors de cause dans cette circonstance.

Quant aux timbres surchargés de la Rép. Dominicaine émis cette année, il est parfaitement entendu que M. Parisot n'est pas l'auteur de cette spéculation, si spéculation il y a; il en a acheté d'une façon régulière et licite. La responsabilité de la spéculation remonterait donc au gouvernement de la Rép. Dominicaine ou à ses employés subalternes, ce qui résulterait des documents fournis par M. Parisot. C'est du reste ainsi que le *Timbre-Poste* l'a déclaré et M. Moens renouvelle volontiers sa déclaration.

16 Juillet 1891.

Approuvé par M. Moens, la rédaction ci-dessus qui sera insérée au prochain numéro du *Timbre-Poste*.

P. LA RENOTIÈRE DE FERRARY.

Approuvé l'écriture ci-dessus et le contenu.

H. K. PARISOT.

Approuvé l'écriture ci-dessus et son contenu,

DORSAN ASTRUC.

Pour les personnes qui ne seraient pas au courant de ce qui a motivé l'intervention de MM. Ferrary et Dorsan Astruc, nous ajouterons :

Qu'en suite des articles parus au *Timbre-Poste* de mars et mai, le nommé Parisot s'est aperçu que son honneur et ses affaires avaient été atteints par nos réflexions qu'il qualifiait : « diffamatoires ». Et en raison de ces circonstances, il a estimé que, honneur et affaires, valaient ensemble 20,000 francs qu'il nous réclamait, en nous intentant une action...

Nos articles n'ayant eu pour but que l'intérêt des collectionneurs, nous nous sommes adressé à nos correspondants, confrères, amis, éditeurs et rédacteurs de journaux timbrophiliques et



aux principales sociétés. Nous avons reçu immédiatement une approbation complète de notre conduite, sauf de la part de la société de F.... qui, après trois semaines de réflexions a jugé que nous devons exposer la chose au président, après quoi la société en délibérerait. Est-ce assez de fatuité?

Enfin, puisque grâce à l'intervention de M. de Ferrary dont l'amitié en cette circonstance nous a été si précieuse, amitié qui du reste ne nous a jamais fait défaut un seul instant, et au concours inattendu de M. Dorsan Astruc, les blessures faites à l'honneur et aux affaires du Parisot sont aujourd'hui cicatrisées, nous ne voulons pas différer plus longtemps de présenter ici tous nos remerciements aux personnes qui n'ont pas hésité à prendre notre défense en nous apportant l'appui de leur opinion, de leur nom et de leur autorité, nous donnant ainsi un témoignage éclatant de leur estime et de leur sympathie.

Nous venons de nommer M. Dorsan Astruc. Nous lui devons tout particulièrement des remerciements car, oubliant ses rancunes, il n'a pas hésité à venir nous offrir ses services *sans conditions*. Aussi sommes-nous heureux de lui témoigner publiquement toute notre reconnaissance en constatant que c'est grâce à lui que nous étions parvenu à rassembler des documents pour notre défense, si le Parisot plusieurs fois nommé ne s'était laissé convaincre que son honneur n'avait nullement été entamé par nous.

Encore une fois, merci à tous, merci.

#### A la recherche de cartes postales.

J'étais à Christiana dans le courant de l'été 1889. Je voulais gagner Bergen par les Valders et le Hardanger pour revenir à mon point de départ par le bateau-poste. Je partis donc par un des premiers trains du matin, passant par Drammen, petite ville dont les timbres comprendront bientôt autant de place dans les albums que la ville n'a de superficie et j'arrivai au Randsfjord où je m'embarquai. La traversée fut pour moi des plus agréables et des plus instructives, le capitaine parlant exceptionnellement le français, aussi étais-je à Odnoes, lorsque je m'en croyais encore loin.

Odnoes est la première station des Valders, pays où les chemins de fer sont absolument inconnus, la nature du sol ne se prêtant pas à l'établissement d'une voie ferrée et la population peu aisée, répartie sur une grande étendue, ne

pouvant assurer de fameux bénéfices. Les principales lignes en Norvège donnent au maximum 2 0/0 de dividende, aussi toutes les lignes n'ont-elles pas de première classe.

Les seuls moyens de communications sont donc les voitures, toujours à deux roues. Il y en a à une et deux places, les premières sont appelées karioles, les secondes kjaeres. Les premières ont cet avantage sur les secondes, c'est qu'on y est ficelé comme un saucisson et qu'elles sont fort commodes à verser. L'une et l'autre étant découvertes, on y est rôti ou trempé jusqu'aux os, suivant les circonstances; en tous temps, fourbu. Il est vrai qu'il reste au voyageur cette ressource de se choisir à Christiania une voiture plus commode.

Les routes sont inaccessibles de septembre à juin. Elles sont fort bien entretenues par le paysan, sous forme de corvée; c'est à celui-ci encore qu'incombe la charge du transport de la correspondance postale, moyennant 16 öre par kilomètre!

Je m'étais dit qu'en présence des moyens de communications aussi peu faciles et vu le nombre restreint de voyageurs visitant ce pays, que je pourrais sans difficulté aucune me procurer des cartes postales d'anciens types. J'étais donc résolu à visiter les différents bureaux de poste que je rencontrerais sur mon chemin. Et comme le souper n'était pas prêt à mon arrivée à Odnoes (en Norvège on n'y est jamais pressé et il est indispensable pour le voyageur de ne jamais l'être), et désireux de partir de grand matin pour arriver bon premier aux relais, je m'inquiétai où était situé le bureau de poste. On m'indiqua une maison isolée sur la grand'route, entourée de jardins et portant comme tous les bureaux de poste une plaque avec un cor de poste, surmonté d'une couronne. J'essayai d'ouvrir la porte du jardin qui résista à mes efforts; ne comprenant rien à cette résistance, je levai les yeux et je vis, au-dessus de la porte, une inscription en langue Norvégienne qui ne m'apprenait rien, mais que je devinai. J'allai donc plus loin où une main m'invitait à poursuivre le chemin, une autre à m'avancer vers l'intérieur d'une cour où, heureusement mes mollets ne firent la connaissance d'aucun chien... Mais où était situé le bureau de poste? il n'y avait là aucune indication. A tout hasard, j'ouvris une petite porte: c'était un réduit; j'entrebaillai une autre porte, le pendant d'une semblable; ce

n'était pas encore ce que je cherchais, au contraire. C'était un endroit où d'habitude on se rend seul, furtivement. Ici il y avait place pour cinq personnes...; de plus, c'était le lieu, où, comme je l'appris plus tard, on conserve d'habitude les fourrares l'été, ce qui prouve un odorat complaisant de la part des campagnards norwégiens. Je me disposais à ouvrir la porte voisine quand j'en vis sortir trois dames qui avaient... siégé ensemble. L'occasion était trop belle, je la saisis au vol et m'avançant vers elles en esquissant mon plus gracieux sourire, je leur demandai de m'indiquer le bureau de poste. Ce dernier mot fit comprendre toute ma phrase, car en Norvège parler le français ou l'iroquois c'est à peu près la même chose; on me montra un perron que je gravis bravement et je pénétrai dans la place sans plus de façon. Il régnait là une obscurité assez grande. Si les yeux ne m'apprenaient rien, l'odorat me révéla que j'étais dans une cuisine. En effet, mieux fait à un demi-jour, j'aperçus alors une ménagère dans l'exercice de ses fonctions, qui me fit remarquer, dans un angle de la place, une porte qui donnait accès au bureau de poste. Il y avait là un vieux bonhomme expédiant une dépêche et une demoiselle — sa fille peut être! — Le maître des postes abandonnant son travail, se campa devant moi et je lui demandai des cartes postales. Sa réponse fut un bienveillant sourire. Je m'aperçus que je n'étais pas compris et je réclamai des « post card. » J'avais à peine formulé ce désir qu'on me présentait une boîte à cigares contenant toute la réserve des cartes postales de ce bureau, consistant en cartes à 5 öre et avec réponse, ce qui ne faisait pas précisément mon affaire, les cartes étant les mêmes que celles vendues à Christiania. J'insistai pour avoir des « tio öre. » Est-il possible de faire pareille demande avait l'air de dire le maître des postes qui me montra tout triomphalement qu'en ajoutant un timbre de 5 öre, on avait une carte à 10 öre. J'eus l'air émerveillé d'une idée aussi pyramidale, j'achetai quelques cartes et sortit laissant au maître des postes une idée bien singulière de mes facultés mentales. Le début n'était pas heureux, j'allai souper.

Le lendemain j'étais à Fagernes sans avoir vu de bureau de poste sur ma route. Ma première pensée en arrivant fut de me renseigner où était le bureau de poste, en attendant le souper... qui toujours n'était pas prêt. Mais pour éviter

des mécomptes, je me fis accompagner de l'interprète. Le bureau de poste était encore situé sur la grand'route, avec la plaque habituelle, cor.de poste; il n'y avait pas de jardin, c'est vrai, mais par contre le bureau de poste était transformé en magasin d'épicerie et autres objets.

Précisément comme nous entrions, le maître des postes-épicerie, servait du café. Il abandonna son client et l'interprète lui exposa le but de notre visite. J'eus aussitôt devant moi... une boîte à cigares, où se trouvaient pêle mêle, timbres-poste et cartes postales. Je n'eus pas de peine à constater que les cartes 5 et 10 öre formant tout l'assortiment du bureau, étaient les cartes en usage. Mais, en fouillant la boîte, je mis la main sur un fragment de feuille de *timbres taxe* à 10 öre que je ne connaissais pas, ces timbres n'étant pas encore en cours à mon départ de Bruxelles. Je mis de côté ces timbres pour les acquérir, mais le maître des postes les replaça immédiatement dans la boîte, « ces timbres ne pouvant se vendre au public ». J'achetai alors quelques cartes dont on ne voulait pas contrôler le nombre. Cet excès de confiance étonnera sans doute nos lecteurs, mais le peuple norvégien étant essentiellement honnête, et ne trompant pas, il juge les autres comme lui-même.

Après Fagernes, j'eus la constance d'aller à la recherche du bureau de poste de Fosheim. Celui-ci n'était pas une maison de rentier ni un magasin d'épicerie, c'était un hôtel. La boîte à lettres était placée dans le corridor. C'était une... boîte à cigares ouverte dans laquelle je trouvais quelques cartes postales qui attendaient leur départ, plus le tricot d'une habitante de l'hôtel. Comme essai, je mis à mon tour une carte dans la boîte à cigares et j'appris qu'elle était parfaitement arrivée à destination. Quant au bureau de poste, c'était la cuisine de l'hôtel... Je n'y trouvais que des cartes ordinaires, toujours dans une boîte à cigares.

A Grindaheim, c'était encore dans une cuisine d'hôtel qu'on avait établi le bureau de poste; même réserve de cartes postales qu'à Fosheim. Dois-je le dire? toujours dans la fameuse boîte à cigares. Quand je pénétrai dans le bureau de poste-cuisine, il y avait là un jeune coq qui avait des petits airs vainqueurs. On voyait qu'il était de la maison; peut-être appartenait-il bien au personnel de la poste...

A Nystuen le froid était si intense à mon arrivée et la pluie si abondante, qu'au lieu de demander le bureau de poste, je réclamai aussitôt une chambre dont je détalai au plus vite le matin, ayant eu l'heureuse chance de me trouver à proximité de la réserve de fromages qui, par leur parfum, rappelaient assez les bottes de Pandore.

A Loerdal j'arrivai comme les carabiniers d'Offenbach; le bureau de poste était fermé.

A Goudvangen, l'éternelle boîte à cigares ne renfermait que des cartes ordinaires. Le bureau y était si petit qu'il fallait rester au dehors.

A Eide je ne trouvai pour tout bureau de poste qu'une maison qui semblait abandonnée et qui était hermétiquement fermée. Elle avait conservé la plaque « cor de poste. » Au moment du départ du bateau, je vis sortir de ce singulier bureau de poste toutes sortes de marchandises! C'est alors que je crus comprendre que l'hôtel où j'étais descendu était peut-être une succursale de la poste. J'y avais remarqué sur une table quantité de lettres et de cartes que chacun allait consulter et dont il prenait connaissance...

En arrivant à Odde je découvris le bureau de poste dans une *care* d'hôtel... M'y étant présenté à diverses reprises et trouvant toujours le bureau fermé, un voyageur eut l'obligeance de m'apprendre que le maître des postes habitait à dix minutes de là et qu'il fallait aller l'y chercher. J'eus la chance de rencontrer ce singulier maître des postes qui me toisa insolemment, sans répondre à ma demande et qui partit, non sans maugréer, pour sa cave. Quand il ouvrit sa tanière, je vis la poste restante étalée sur une table pour la facilité des intéressés. Chacun y prenait ce qui lui était ou ne lui était pas destiné.

Sur ma demande de « post card. » mon ours m'avança sa boîte à cigares d'un air de méfiance et il ne fut réellement rassuré que lorsque je lui payai les quelques cartes que je pris et qui étaient comme toutes celles que j'avais recueillies, de l'émission en cours. Faut-il dire que le bureau de poste fut fermé après mon départ?

En arrivant à Bergen, je ne fus pas plus heureux, et le bateau-poste même que je pris, n'avait d'autres cartes que celles en vente partout.

Je revins donc bredouille à Christiania.

X.

### Réponse à notre demande de renseignements.

Le soi-disant Johore reproduit en février dernier n'est pas un timbre-poste, c'est un *chop* ou marque de fabrique. Encore une illusion perdue pour l'heureux possesseur de cette étiquette.

### Échos du Congrès postal de Vienne.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1892 les échantillons pourront avoir une dimension de 20 centimètres; Les taxes sur les mandats internationaux seront diminuées;

Les bijoux pourront être transportés par la poste comme lettres chargées;

Les cartes de visite pourront porter des inscriptions;

Pour les journaux internationaux, on pourra obtenir des abonnements à la poste;

Enfin, à l'avenir les administrateurs des postes poursuivront les vendeurs de faux timbres pour collections. Il était temps!

Que vont devenir les faussaires qui ne pourront plus réclamer une vingtaine de mille francs de dommages-intérêts, rien que sur la production d'un billet Lachâtre?

### Les timbres officiels de l'Équateur.

L'usage des timbres officiels a été introduit en 1890 par un simple ordre du ministère des finances duquel il ne reste aucune trace!!!

Il n'y a qu'à Quito qu'on fait emploi de ces timbres. La surcharge est appliquée au fur et à mesure des envois successifs de courriers et sur les envois même. Cette surcharge sert d'oblitération.

Or, il arrive aujourd'hui des quantités de timbres annulés de toutes les valeurs et venant de différents points de cette République. Ce sont donc probablement les employés qui appliquent à leur profit le timbre officiel sur tout ce qu'ils reçoivent de timbres oblitérés.

### La première livraison de la 7<sup>e</sup> édition DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

### Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

paraîtra le mois prochain.

Nous faisons appel à la bonne volonté de nos lecteurs pour obtenir la communication des timbres suivants qui nous sont nécessaires pour compléter la reproduction des différents types :

Afganistan	1875/76	les 12 variétés du 1 shahi		
—	—	— 3 —	— 2 —	
—	—	— 3 —	— 4 —	
Bamra	1890	— 9 —	— 1/2 anna	
Bhopal	1877	— 20 —	— 1/4 —	noir, cadre à 1illet
Cundinamarca	1883	— 4 —	— 10 cent.	
Guyane angl.	1882	— 21 —	— 2 cents	
—	—	— 24 —	— 4 —	

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



**JOURNAL DU COLLECTIONNEUR**

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

<p>Abonnement par année                  PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 0.00                  LE NUMÉRO . . . . . 0.60</p>	<p>Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées                  à J. B. MOENS                  Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES                  Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.</p>	<p>TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTES NEUFS.</p>
---	--	---

**CHRONIQUE.**

—  
**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**

La bande 1 centavo a le papier manille du 1/2 centavo (*Monthly journal*).

1 centavo, vert

**AUSTRALIE DU SUD.**

D'après *I. B. J.*, les 1 penny et 2 pence auraient reçu la surcharge O. S. en lettres maigres et allongées.

1 penny, vert, surch. noire  
 2 pence, brique, — —

**AUSTRALIE OCCIDENTALE.**

On annonce que le timbre 1 penny serait bleu. Nous n'en croyons rien.

1 penny, bleu

**BAHAMAS.**

L'enveloppe 4 pence a été surchargée 2 1/2 d. en rouge.

2 1/2 p. sur 4 p., violet ardoise surch. rouge

La même, avec la surcharge rouge barrée et une nouvelle surcharge en noir.

2 1/2 p. sur 4 p. violet ardoise, surch. rouge et noire

Puis avec la valeur barrée et surchargée en noir.

2 1/2 p. sur 4 p., violet ardoise, surch. noire

Emprunt fait au *American journal of Philately*.

**BARBADES (ILES).**

Le *Stamp News* annonce un nouveau format d'enveloppe pour lettres enregistrées.

2 pence, outremer, format 226 × 191 mm

**BELGIQUE.**

Nous avons une carte de service ayant les inscriptions :

*Province d'Anvers. — Service technique*  
*Indicateur n° du*  
*Carte correspondance de service.*

puis de petites armoiries avec supports entre deux cercles, quatre lignes pointillées d'adresse, un avis en bas sur deux lignes et à gauche, en

oblique, un double trait, sous lequel : *l'ingénieur provincial de l'arrondissement de Thurnout.*

Sans valeur, noir sur blanc

Ce qu'on croyait une plaisanterie va devenir une réalité.

L'idée biscornue de notre ministre des travaux publics est poursuivie par celui-ci avec ténacité.

Un journal de Gand, *l'Impartial*, annonce que le type des timbres-poste actuel sera remplacé par un type nouveau, comprenant le timbre proprement dit, avec ajout d'une bande réunie par une pique. La bande portera « ne pas remettre le dimanche ».

La distribution de la correspondance n'aurait donc lieu qu'en cas d'absence de bande.

#### BRESIL.

Le *American journal of Philately* a rencontré le 50 reis, non pas vert, mais bleu. Notre confrère répond de l'authenticité de ce timbre :

50 reis, bleu

Le timbre de journaux 100 reis est en usage :

100 reis, violet vil

#### CHILI.

D'après le *Philatelist*, les timbres fiscaux sont valables pour l'affranchissement des lettres par suite du décret du 21 avril dernier, et même les timbres télégraphie : le 20 c. est signalé comme ayant affranchi une lettre :

20 cent., bleu foncé

On annonce trois nouvelles valeurs comme devant paraître prochainement.

15 et 25 centavos et 1 peso

#### COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).

BOLIVAR. — Le *Stamps News* a reçu les timbres de 1891, aux types connus. Nous reproduisons le 1 centavo d'un type nouveau.



1 centavo,	noir
5 —	orange
10 —	bleu
20 —	rouge
50 —	vert
1 peso.	violet

#### CONGO FRANÇAIS.

Les timbres avec surcharge ne se faisant, c'est entendu, que par nécessité, on avait imprimé

d'abord 1,500 timbres, mais l'appétit, la nécessité voulons-nous dire, ayant fait épuiser ce tirage il a fallu procéder à un second. Voici les arrêtés que nous trouvons dans la *Revue Philatélique*.

#### ARRÊTÉ

autorisant la transformation de 1,500 timbres poste de 0.15 centimes en timbres de 0.05 centimes.

Nous, Commissaire général du gouvernement au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 :

Vu le décret du 11 décembre 1888 :

Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupure de 0.05 sera bientôt terminée :

Vu l'approvisionnement des figurines de 0.15 centimes :

Vu la demande du Receveur des postes en date du 20 mars 1891, relative à la nécessité de faire face aux besoins de ce service :

Vu l'urgence ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1<sup>er</sup>. — Il sera procédé à la transformation de 1,500 timbres de 0.15 cent. en timbres de 0.05 cent. au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

MM. Le Trésorier-Payeur, *Président*

Le Chef du bureau de finances ou son délégué,

Le Receveur de la poste.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de transformation à apporter aux 1,500 timbres-poste. Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Receveur des postes et la prise en charge par le même fonctionnaire des timbres transformés.

ART. 3. — La vente de ces timbres-poste transformés n'aura lieu que pour servir à un affranchissement, la poste immédiat (sic) au guichet même du Receveur de la poste.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Libreville, le 24 mars 1891.

*Signé* : P. S. DE BRAZZA.

Par le Commissaire général du gouvernement :

*Le Directeur de l'Intérieur,*

*Signé* : C. CERISIER.

#### AUTRE ARRÊTÉ

autorisant une nouvelle transformation de 2,000 timbres de 0.15 centimes en timbres de 0.05 centimes.

Nous, Commissaire général du gouvernement au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 :

Vu le décret du 11 décembre 1888 ;

Vu notre arrêté en date du 24 mars 1891 autorisant la transformation de 1,500 timbres-poste de 0.15 centimes en timbres de 0.05 centimes ;

Vu la lettre du Receveur des postes, en date du 21 avril courant par laquelle il fait savoir que ces timbres-poste transformés sont épuisés ;

Vu l'approvisionnement des figurines de 0.15 centimes.

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1<sup>er</sup>. — Il sera procédé à la transformation de deux mille (2,000) autres timbres-poste de 0,15 centimes en timbres de 0,05 centimes dans les conditions déterminées par l'arrêté du 24 mars 1891.

ART. 2. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au *Journal et Bulletin officiel* de la colonie.

Libreville, le 22 avril 1891.

Signé : P. S. DE BRAZZA.

Par le Commissaire général du gouvernement :

Le Directeur de l'Intérieur.

Signé : C. CERISIER.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Les enveloppes de fortes valeurs devenues si inopinément indispensables, au point qu'un seul individu a pu les acquérir, sont plus nombreuses que nous ne pensions. Nous en avons décrit 37, il faut nous résigner à faire connaître tout ce qu'on a cru devoir créer,...

*Format 158 × 78 m/m (patte pointue)*

30 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur blanc vergé  
 40 — 10 — — — — — —  
 50 — 10 — — — — — —  
 1 peso sur 2 c., rose, — rouge — —  
 1 — — 5 — bleu — noire — —

*Format 158 × 78 m/m (patte arrondie)*

1 peso, sur 1 c., vert, surch. rouge sur paille vergé

*Format 140 × 79 m/m (patte arrondie)*

40 c. sur 10 c., rose surch. bleue sur azur vergé  
 50 — 10 — — — — — —  
 60 — 15 — — — — — —  
 70 — 15 — — — — — —  
 1 peso sur 5 c., bleu — — — — —

VARIÉTÉS.

A. Par suite d'INADVERTENCE (!) la surcharge a été appliquée à l'angle inf. gauche.

10 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur paille vergé

B. Pour les mêmes motifs, les lettres U P U manquent.

50 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur azur vergé

C. Un comble, l'ancien timbre manquait, on a néanmoins SURCHARGÉ avec conviction une enveloppe sans timbre.

50 c. sans timbre, surch. bleue, sur azur vergé

*Format 149 × 85 m/m (patte arrondie)*

1 peso sur 1 c. vert surch. rouge sur paille uni

*Format 150 × 84 m/m (patte pointue)*

40 c. sur 10 c., rose surch. bleue sur blanc vergé  
 40 — — 10 — — — — — paille —

50 c. sur 10 c., rose surch. bleue sur azur vergé  
 50 — — 10 — — — — — blanc —  
 1 peso — 5 — bleu — noire — — —

*Format 155 × 86 m/m (patte pointue)*

70 c. sur 15 c., jaune, surch. noire sur blanc vergé  
 70 — — 15 — — — — — paille —  
 80 — — 15 — — — — — — —

*Format 169 × 88 m/m (patte arrondie)*

1 peso sur 5 c., bleu surch. noire sur azur vergé

*Format 168 × 94 m/m (patte arrondie)*

50 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur paille vergé

*Format 185 × 95 m/m (patte arrondie)*

50 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur blanc vergé  
 1 peso — 5 — bleu — — — — —

*Format 215 × 95 m/m (patte arrondie)*

1 peso sur 20 c., bistre, surch. verte sur blanc uni  
 1 — — 45 — violet — brune — — —

*Format 241 × 101 m/m (patte arrondie)*

1 peso sur 60 c., vert, surch. noire sur blanc uni

*Format 260 × 112 m/m (patte arrondie)*

1 peso sur 75 c., bleu, surch. rouge sur blanc vergé  
 1 — — 75 — — — — — paille —

Il y a donc 69 variétés sur 164 enveloppes surchargées. Pas de commentaires, n'est ce pas ?

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les timbres télégraphe de la *Western Union Company*, pour 1891, sont, dit le *Ph. J. of America*, imprimés en brun rouge.

sans valeur, brun rouge

Les timbres-taxe 2, 3, 5, 10, 30 et 50 cents sont signalés par le *American Journal of Philately*, comme ayant la nuance du 1 cent signalé récemment par nous.

2, 3, 5, 10, 30, 50 cents, vin clair

FALKLAND.

Il a été émis des timbres de 1/2 penny et 2 1/2 pence, conformes aux timbres en cours :

1/2 penny, vert

2 1/2 pence, bleu

GUYANE ANGLAISE.

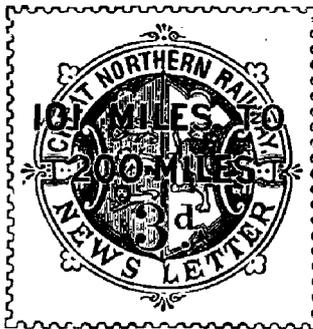
L'enveloppe pour lettres enregistrées est actuellement imprimée par MM. De la Rue et C<sup>o</sup>. Le *Stamp News* annonce le format 152 × 94 m/m.

GRANDE BRETAGNE.

Nous avons un timbre de la compagnie du *Great Northern Railway* sur lequel nous avons obtenu les renseignements suivants :

Les diverses compagnies de chemins de fer

ont établi, dans la Grande Bretagne, avec l'approbation du maître général des postes, un service pour l'envoi, par train express, des manuscrits que les rédacteurs de journaux expédient à leurs directions.



Ces manuscrits doivent être remis en gare et sont envoyés comme lettre express à un tarif tout à fait spécial. Le timbre qui nous occupe a des armoiries dans un double cercle ayant pour inscription : *Great Northern Railway - News letter* et en surcharge noire, sur trois lignes : *101 miles to - 200 miles - 5 d.* ce qui fait supposer qu'il doit y avoir d'autres valeurs.

Impression de couleur sur papier blanc uni, piquage 10 :

3 pence, rose, surch. noire

#### GUYANE HOLLANDAISE.

Voici le fac-simile du dernier timbre 1 cent.



#### HONDURAS BRITANNIQUE.



Il y a une nouvelle série de timbres dont voici les deux types. La tête de la reine Victoria est à gauche dans un cercle ayant en haut le nom d'origine, à droite et à gauche : *Postage*; sous l'effigie la valeur dans les angles, sur fond uni ou ligné :

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CA et couronne, piqués 14 :

1 <sup>er</sup> type, 2 cents, rouge	
— 3 — brun	
— 6 — bleu	
2 <sup>e</sup> — 12 — violet et vert	
— 24 — jaune et bleu	

#### HONDURAS (RÉPUBLIQUE).



Dans notre dernier numéro nous avons décrit le nouveau type à l'effigie du général Bogran, que nous reproduisons aujourd'hui avec un autre type à la même effigie à gauche mais d'une dimension plus grande et réservé aux 2, 5, et 10 pesos.

A la partie supérieure, de chaque côté, les armes du pays et plus haut, l'inscription : *Republica de Honduras*.

Imprimés en coul. sur papier blanc, piqués 12 :

1 <sup>er</sup> type, 1 centavo, bleu	
— 2 — bistre-jaune	
— 5 — vert	
— 10 — vermillon	
— 20 — rouge brun	
— 25 — brun violet	
— 30 — gris perle	
— 40 — vert	
— 50 — bistre foncé	
— 75 — violet vif	
— 1 peso, brun	
2 <sup>e</sup> — 2 — centre noir	
— 5 — violet	
— 10 — vert	

Il est à remarquer que ce pays, comme la République dominicaine, a besoin de timbres de fortes valeurs....

*Honni soit qui mal y pense!*

Il y a ensuite une série de bandes de quatre valeurs ayant le même général en relief dans un ovale, avec les mêmes inscriptions que les timbres-poste; chiffres de chaque côté. Le timbre

est imprimé à droite, le papier est azur uni. Dimension : 210 × 270 m/m :

1 centavo, bistre jaunâtre
2 — bleu foncé
5 — vert
10 — vermillon

Ce n'est pas tout, il y a des enveloppes au même type, timbre estampillé à droite, savoir :



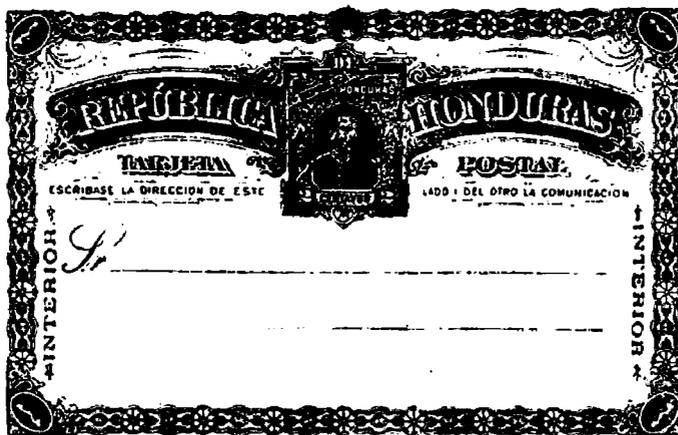
Format 138 × 90 m/m

5 centavos, vert sur blanc uni  
10 — vermillon — —

Format 250 × 100 m/m

20 centavos, bleu foncé sur blanc uni  
25 — noir — — — —

On n'a pas oublié non plus de nous gratifier de cartes postales au même type de timbre que voici. Il y en a



deux séries :  
1<sup>re</sup> pour l'extérieur, (voir le dessin)

2 centavos, orange sur blanc  
2 + 2 centavos, orange sur blanc

2<sup>o</sup> Pour l'union postale universelle avec les inscriptions ci-après : *carte postale — ce côté est réservé (te?) exclusivement à l'adresse — écrivez de este lado unicamente la direccion; à gauche et à droite : union postale universelle :*

2 centavos, carmin sur vert  
2 + 2 — — — —

Les cartes avec réponse sont imprimées sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>me</sup> faces.

HONGRIE.

Signalé par l'I. B. Z. une enveloppe 170 × 132 m/m pour envois d'argent, ayant à droite quatre lignes; à gauche, un cercle pour le cachet de la poste et au-dessus : *Felvero hiratel Kelti betöriznje*; en-dessous, à gauche : *Sily . . . gram*, puis plus bas : *Porto (ezemzett torhère . . . hr., etc.)*, trois lignes d'adresse et pour timbre une couronne avec cor de poste et *Ará 1 hr.*, en-dessous; *Postai penzes tervelboriték* au-dessus :

1 kreuzer, noir sur grisâtre

ITALIE.

On nous écrit que le timbre 10 c. surchargé : 20 c. et renseigné ici le mois dernier doit être une mystification. En tous cas l'exemplaire que nous avons reçu avait affranchi la lettre qui nous avait été adressée de Gènes.

Le *Montly Journal* annonce avoir reçu de la même ville, un timbre 1879 20 c. surchargé en noir emi 20, d'un correspondant qui a cru devoir faire son nom et qui, sans garantir l'authenticité du timbre a pu cependant en faire usage pour l'affranchissement de sa lettre.

Nos correspondants d'Italie devraient bien nous dire quelles sont ces plaisanteries de mauvais goût.

JAMAÏQUE.

D'après le *Am. Journ. of Philately*, le 1/2 penny existerait avec la surcharge semblable aux 1 et 2 pence.

Notre confrère aurait rencontré la surcharge provisoire « official » sur une étendue de 16 et 17 1/2 m/m.

MADAGASCAR.

Nous avons deux timbres parus en juillet dernier. Inutile de dire que ce sont encore de ces maudites surcharges qui ne font plus le bonheur des amateurs. Le chiffre 5 est appliqué sur le 10 ou sur le 25 centimes des Colonies françaises.

Il en a été fait 3,000 de chaque espèce, tandis que des 05/40 × 15/25 antérieurement émis il y en a eu 9,500 de chacune de ces valeurs.

5 sur 10 c., noir sur lilas, surch. noire  
5 — 25 — — — rose — — —

Après avoir épuisé toute la réserve de timbres à faire des surcharges, on s'est décidé à créer des timbres locaux qu'il sera probablement aussi difficile d'avoir que les autres.

M. Dorsan Astrue nous a remis la série qui se compose de trois valeurs d'un même type.



Dans un rectangle l'inscription : *Postes françaises — Madagascar* et un chiffre qui peut aussi bien représenter des francs que des centimes.

Impression de couleur sur papier de couleur :

5 (centimes) noir sur vert d'eau  
10 — — — bleu pâle  
25 — — brun — chamois

## MARTINIQUE.

Le timbre 2 c. est devenu 1 centime par la surcharge noire : *Timbre-poste 01 c., Martinique*. Pourquoi la surcharge : *Timbre-poste* que portait déjà le timbre? Est-ce pour varier les plaisirs? en tous cas, il est temps de mettre un terme à cet abus de surcharges dont la Martinique a la spécialité :



01 c., sur 2 c., brun sur bistre, surch. noire

## MEXIQUE.

Le *American Philatelist* signale, à l'état non dentelé, le timbre officiel :

Sans valeur, orange

## PAHANG.

Voici le fac simile du 24 cents, devenu 2 cents et dont il a été question ici il y a deux mois.



## PARME.

On a découvert (!?) récemment des variétés de timbres 1852 trop nombreuses que pour être authentiques. Il y a des 5, 10, 15 cent., double face, de 5 et 15 c. têtes bèches, des 25 c. avec le verso 5 c. ou 15 c. en violet et des 10 c. gris qui ont un 40 c. gris au verso. Nous devons déclarer n'avoir trouvé rien de suspect à ces timbres si ce n'est leur présence sur des lettres plus que suspectes.

Ces timbres ne proviendraient-ils pas de déchet d'imprimerie qui auraient été retrouvés?

## PERAK.

Avec surcharge : *1 cent Perak* sur trois lignes, en noir, l'*I. B. Z.* signale :

1 c. sur 6 c., violet, surch. noire.

## ROUMANIE.

Nous avons une carte-lettre qui a paru vers la fin de juillet. A droite le type du timbre-poste à l'effigie du roi Charles 1<sup>er</sup> et pour inscription : *Carta postala in-*

## CARTA POSTALA INCHISA

(Valabil numai la ramburs ceptiv)



*chisa — Valabil numai in ramburs masclor*, puis quatre lignes pour l'adresse.

Imprimées en noir sur carton gris, piquées :

5 bani, noir sur gris

## RUSSIE.

La carte de Moscou pour renseignements est du type actuel avec inscriptions rouges et armes en relief avec foudres, au revers des inscriptions :

3+9 kop., rouge sur chamois

KOLOGRIFF (*Kostrama*). La poste a cessé d'exister. A cette occasion on a brûlé le stock de timbres et tous les livres se rapportant à cette poste. C'est ainsi qu'on simplifie le moyen de conserver les archives.

KOUNGOUR (*Perm*). Nouvelle émission de timbres, nous donnant les armoiries dans un écu;



au-dessous : *Koungour-kaja* (de Koungour); seconde ligne : *Zemskaja Postelt* (Poste rurale); dans le médaillon : *Marka* (timbre) et à côté la valeur : *Odna* (un) *Dvié* (deux) *Piat* (cinq) *Desit* (dix) *kop.*

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 kopeck, jaune  
2 — vert  
5 — bleu  
10 — carmin



**OUSTIOUJNA (NOVGOROD).** — Émission nouvelle (?) de timbre-poste rappelant le type connu, sauf le cadre qui est tout-à-fait différent; les caractères d'inscriptions varient aussi.

Imprimé en noir sur papier de couleur, percé en lignes : 3 kopecks, noir sur orange.

**RJIFF (Tver).** Parmi les timbres de la dernière émission, il s'en est trouvé quelques feuilles à l'état *non dentelé*.

**SAINT-CRISTOPHE.**

Le 1 penny épuisé a été remplacé, dit-on, par le 2 1/2 pence, surchargé : *one penny*, en noir : 1 penny sur 2 1/2 pence, outremer, surch. noire

**SAINTE-LUCIE.**

On annonce les valeurs suivantes, au type connu :

6 pence, lilas, valeur en bleu	
5 shillings, — —	rouge jaunâtre
10 — — —	noir

**SARAWAK.**

Le 5 cents provisoire n'est plus. Il vient d'être remplacé par un timbre sans surcharge au type des autres valeurs; en plus, il a été émis un 10 cents :

5 cents, bleu et vert
10 — rouge —

**SIERRA-LEONE.**

Émission d'un 2 1/2 pence, au type connu. Filagramme C A et couronne, piqué 14.

2 1/2 pence, bleu

**Isändelat kortbref postbefordras icke såsom brefkort.**

**SUÈDE.**

Voici le dessin de nouvelles cartes-lettres, rappelant celles supprimées avec cette exception qu'elles ont des



**KORTBREF.**



Oppnes sådant kartens aftrykande.

Oppnes sådant kartens aftrykande.

inscriptions aux trois côtés :

- 5 öre, vert sur azur, piquée
- 10 öre, carmin sur azur, piquée :

**TURQUIE.**

Nous avons appris la raison d'être des timbres pour imprimés. La voici telle que nous la recevons :

Les éditeurs de journaux ayant une réduction de 15 p. c. sur les taxes, la surcharge est là pour empêcher l'emploi de ces timbres sur lettres. Et comme le public n'est pas admis à acheter de ces timbres, toute personne qui réussirait à en obtenir et qui les emploierait pour l'affranchissement de ses journaux ou correspondances verrait ses envois surlaxés. Cependant, malgré la défense, les personnes *connues* peuvent les employer sans payer de surtaxe....

Le directeur des postes a, paraît-il, remarqué que la surcharge : *imprimé* avait été mise au singulier et a résolu de faire confectionner un nouveau cachet où le mot *imprimé* aurait un S

final. Vu la manière défectueuse dont la surcharge est appliquée, on réclamerait de l'imprimerie du gouvernement l'impression de cette surcharge.

**VICTORIA.**

Émission d'une enveloppe en forme d'écu. Au centre l'effigie de la reine Victoria, à gauche, dans un cercle et pour inscription : *Victoria*, en haut; *three pence*, en bas; ornements sur le fond.

Le timbre est estampillé sur la patte de fermeture ;

format 148 × 90 m/m.

3 pence, rose sur blanc

Le 1 penny actuel est annoncé comme imprimé sur papier rose, piqué 14, filagramme connu :

1 penny, brun sur rose



### Association pour la protection philatélique.

L'Association pour la protection philatélique avertit les philatélistes qu'il existe les contre-façons suivantes :

CEYLAN. — Non dentelés 4, 9 pence 1 sh. 9 p., 2 shillings (étoile en filag.)

Piqués 4, 9 pence et 2 shillings (étoile en filag.)

MALACCA. — 4 c. sur 5 c. bleu avec les surcharges rouge et noire falsifiées et renversées sur timbres vrais.

SAINT-VINCENT. — 1890, 2 1/2 sur 4 d. brun.

NATAL. — 1877, 1/2 sur 1 d. noir et jaune; la surcharge double ou renversée est fausse.

1 sh. noir et lilas avec surcharge au milieu ou une double surcharge.

CHYPRE. — 6 p. et 1 sh., la surcharge sur les timbres anglais est fausse.

GRANDE BRETAGNE. — Levant, 80 paras sur 5 d., noir, lilas et bleu.

VICTORIA. — 1857, 2 d. (reine sur trône) en paire avec K P — L Q, a été montrée à l'Association. Il est probable que la feuille entière a été imitée. 1858/65 1 sh. bleu piqué et non, aussi en paire.

NOUVELLE GALLES DU SUD. — Vue de Sydney, 1 d. rouge avec et sans nuages; presque toujours offerts en double exemplaire.

1854, 3 p. vert sur papier blanc uni.

TASMANIE. — 1852, 1 d. bleu, première émission.

CANADA. — 3 p. piqué. La perforation est fausse.

Le comité de l'Association se met à la disposition des philatélistes pour contrôler les timbres mentionnés ci-dessus. Il suffit de s'adresser à M. Ch. J. Phillips, 8, Gower street, Londres W. C., en ajoutant le port de réponse.

### Les anciens timbres de Suisse.

Le prix des anciens timbres suisses s'est élevé peu à peu et a fini par atteindre des prix insensés. Il n'en fallait pas plus pour tenter la cupidité. D'habitude, on s'abstient de nous offrir les timbres suspects. En cette occasion, nous avons été plus favorisé (?).

Un de nos correspondants, dans le but de s'assurer si un groupe de 4 timbres neufs : *Poste locale, croix non encadrée* de 1850, qu'on lui offrait, était bien d'ancienne émission, le prix de 2,000 francs qu'on en exigeait, réclamant certaines précautions, a songé à nous les faire voir.

Comme dessin et comme impression, les

timbres correspondent parfaitement aux timbres anciens : il n'y a que la gomme blanche unie au lieu de jaunâtre fendillée et le papier blanc azuré légèrement au lieu de crème, qui diffèrent. Au contact de la main, les timbres, par leur gomme encore trop fraîche ont une tendance à se replier sur eux-mêmes, comme la baudruche : ce ne sont pas les timbres anciens qui se comporteraient ainsi.

Autre remarque : trois des quatre timbres 1850 qui nous ont été soumis, montrent des traces de la croix ajoutée officiellement, en mars 1851. Un de ces quatre surtout, a encore toute la partie supérieure droite de la croix, c'est-à-dire les trois premiers traits, ce qui est absolument la condamnation de ces timbres : On n'a jamais pu montrer en 1850 ce qui n'a été ajouté qu'un an plus tard. Il est donc certain que nous sommes en présence d'une réimpression qu'on cherche à écouler discrètement et il est fort probable qu'avant de faire disparaître la croix, on aura exécuté aussi un tirage des timbres *Poste locale, avec croix*.

On nous avait déclaré jadis que la réimpression des anciens timbres de Suisse était impossible. Ceci prouve que devant l'or, rien ne l'est.

Nos lecteurs sont avertis.

P. S. Cet article préparé pour notre numéro de juillet n'a pu trouver place ici jusqu'à présent. Grâce à cette circonstance, nous pouvons reprendre dès maintenant aux arguments qu'on nous adresse en faveur de ces timbres.

C'est d'abord un certificat d'authenticité signé par trois experts... et l'assurance que toute réimpression est impossible, le grattage des planches ayant eu lieu il y a des années.

Que les experts veulent bien, pour nous confondre, nous expliquer la présence de cette croix créée en 1851 et qui figure sur des timbres de 1850.

Si la réimpression est décidément impossible, nous serions donc en présence d'une fraude plus grave, la photogravure.

Ainsi que nous l'écrivit à l'instant un de nos correspondants, on lui a offert depuis peu, plus de 60 de ces timbres neufs, avec et sans croix. *orts post* et *poste locale*.

Y a-t-il fraude oui ou non? Nous attendons la réponse des experts.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 0.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à J. - H. MOENS  
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTES NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AFRIQUE ORIENTALE.

Les timbres 3 et 4 annas ont été reçus par M. Le Roy d'Etiolles avec la surcharge à la plume : 1/2 ou 1 anna :

1/2 anna sur 3 annas, noir sur vermillon, surch. noire  
1 — — 4 — bistre, — —

Ces timbres étaient oblitérés avril et mai 91.

### AUTRICHE.

Des timbres du Levant 1 piaster, nous avons vu les variétés suivantes :

1<sup>o</sup> Sans chiffre de surcharge;

2<sup>o</sup> 1 piaste;

3<sup>o</sup> 1 piaster 1 en bas, 10 en haut, à droite;

4<sup>o</sup> Sans surcharge, mais 10 en biais renversé au dos de la partie supérieure.

### BAMBRA.

Un de nos confrères allemands annonce la série complète des timbres au type de l'enveloppe avec les fautes *Bamba*, etc. Notre confrère avoue ne pas avoir vu les timbres. Il est donc

probable que la soi-disant nouvelle série appartient aux types que nous reproduisons n°341 et non à celui de l'enveloppe.

### BHOPAL.

Le 1/2 anna, rouge, type rectangulaire avec B I. C I aux angles a vu ses 32 variétés refaites avec la faute N W A B pour toutes. Il y a quelques variétés avec N retournée; le 8<sup>e</sup> timbre a aussi le mot : *Shah* où l'S a été surchargé d'un H et *Jahan* avec H surchargé d'un A. Le graveur ayant omis ces lettres a voulu réparer sa bécue.

1/2 anna, rouge vif sur blanc uni

1/2 — — — — — piqué ?

### COLONIES FRANÇAISES.

On sait que les colonies françaises auront en 1892 un type de timbres uniforme, avec les différents noms sur un cartouche. Voici d'après M. Dorsan Astruc quels seront ces noms :

Congo français, Diego Suarez et dépendances, Guadeloupe et dépendances, Guyane, Inde (Etablissements de l'), Indo-Chine, Martinique,

Mayotte, Nouvelle-Calédonie et dépendances, Obock, Océanic (Établissements de l'), Réunion, St-Pierre et Miquelon, Sénégal et dépendances, soit 14 séries nouvelles à l'horizon.

## CÔTE D'OR.

Le *Philatelic Record* signale l'enveloppe de la Grande-Bretagne, 2 pence, pour lettres enregistrées comme ayant reçu l'impression : *Gold Coast Colony* en lettres noires au-dessus du timbre. Notre confrère ne craint-il pas confusion avec le type reproduit n° 312 ?

2 pence, outremer, surch. noire, 152 × 95 m/m

## CUBA.

La couleur des timbres actuels 5 et 10 c. de peso est changée comme suit depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier. C'est probablement à cause d'une falsification du 5 c. de peso rencontrée en janvier dernier :

5 c. de peso, vert émeraude  
10 — rose violacé

Cette émission est annoncée par la pièce ci-après :

*Administration centrale des Rentes de tabacs et loteries.*

Le gouverneur de cette île, sur la proposition du Directeur des finances et exécuteur des ordres pour le gouvernement de Sa Majesté, a résolu avec celui-ci qu'on mettra aussitôt en circulation les timbres-poste de 5 et 10 centavos, couleur vert et rose respectivement, reçus de la fabrique nationale et que par conséquent les timbres de ces classes qu'on emploiera prendront seuls cours à la date du 1<sup>er</sup> septembre prochain, et partir de quelle date les autres seront nuls et d'aucune valeur.

Ce qui est publié dans la *Gaceta oficial* par consentement général.

Havane, le 7 août 1891.

A. MARQUIS DE GAVIRIA.

## FIDJI.



Le 2 1/2 pence surchargé vient d'être remplacé par le type ci-contre que nous remettent MM. Whitfield King et Co. Il ne diffère guère des autres timbres connus que par l'inscription de la valeur.

Le papier reste blanc :

2 1/2 pence, brun chocolat, piqué 10

## FRANCE.



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les timbres pour

colis postaux ont le type ci-contre. A droite, est la partie réservée à l'affranchissement du colis, elle est gommée ; au milieu le reçu ; à gauche, la souche. Dimension : 144 × 39 m/m.

Le tout est imprimé en noir avec fond bistre :

25 centimes, noir et bistre

## HAWAIIAN.

Les enveloppes 1 et 2 cents ne sont plus lithographiées mais gravées. Nous avons ainsi sur papier blanc uni jaunâtre le 1 c. et sur blanc mat le 2 c. :

1 cent, vert. format 151 × 86 m/m  
2 — carmin, — — —

Le *Philatelic Record* révèle l'existence de timbres 5 cents actuels privés de dentelure horizontalement :

5 cents, outremer

## HAYDERABAD.

Vu l'enveloppe 2 1/2 annas, imprimée en vert-jaune sur papier blanc vergé, avec jarrettière ronde à la patte de fermeture :

2 1/2 annas, vert-jaune 138 × 79 m/m

## HONGRIE.

Le 5 kreuzer a vu son type refait suivant l'ancien modèle : le fond est ligné rose, le chiffre est actuellement noir ; filagramme connu ; piqure 11 1/2 :

5 kreuzer, rose, fond ligné, surch. noire

Doit avoir paru au commencement de septembre.

## LABOUAN.

*The Stamp News* a reçu avis qu'il n'y avait jamais eu de timbre *one cent* surcharge sur le 2 cents et qu'il n'est pas question d'en émettre.

L'I. B. J. dit que le 8 cents a reçu la surcharge noire : 6 cents sur deux lignes :

6 c. sur 8 c., violet, surch. noire

## LUXEMBOURG.

Les timbres de 10 et 25 centimes, à l'effigie du nouveau grand duc ont été surchargés S. P. ; mais contrairement aux autres timbres, ceux-ci sont réservés exclusivement au service de la maison d'Adolphe...

## MADAGASCAR.

Ce ne sont pas trois valeurs seulement qu'il existe du type reproduit le mois dernier, mais six ! M. Dorsan Astruc nous donne les quantités qui en ont été imprimées :

18,000	du 5 centimes
12,000	— 10 —
12,000	— 15 —
3,000	— 25 —
2,000	— 1 franc
1,000	— 5 —

Nous avons fait connaître les couleurs de 5, 10 et 25 centimes, nous pouvons donner celle du 15 centimes qui est outremer sur azur :

15 centimes, outremer sur azur

MAURICE.



La dernière malle nous apporte un timbre provisoire qui allait être mis en circulation, nous écrivait-on. Le 38 cents est la victime choisie pour recevoir la surcharge : *two cents* en lettres capitales noires, comme le modèle. En 1885, nous avons eu une surcharge analogue, sur le même timbre, mais elle était énoncée : *2 cents* avec trait sur la valeur primitive :

2 cents sur 38 cents, violet, surch. noire

MEXIQUE.



Voici deux timbres qu'on prétend avoir été émis en 1867. Le premier à *Morelia* avec impression bistre sur blanc jaunâtre; le second à *Querétaro*, imprimé en brun rouge sur blanc :

2 reales, bistre sur blanc jaunâtre  
2 — brun rouge sur blanc

MONACO.

Nous venons de recevoir à l'effigie d'Albert 1<sup>er</sup> :

Timbre-poste : 5 centavos, bleu sur blanc  
— 50 — violet sur orange  
Enveloppe : 15 — rose sur bleu-vert

Cette dernière a le format 146 × 113 m/m

NEGRI SEMBILAN.

Le timbre de Malacca 2 cents a été surchargé *Nepri Sembilan*, en noir :

2 cents, rose surch. noire

NORD DE BORNÉO.

Les timbres 10 cents bleu « Postage & Revenue »

ont reçu la surcharge noire : *6 cents* sur deux lignes, écrit *P. B. J.* :

6 c. sur 10 c., bleu surch. noire

NOSSI-BÉ.



Le besoin de *timbres-taxe* s'étant fait sentir, on a surchargé une partie de timbres-poste *inutiles*? de l'inscription : *Nossi-Bé — chiffre-taxe — à percevoir*, en deux types, pour rompre l'uniformité.

Au 1<sup>er</sup> type, *Nossi-Bé* en lettres grasses, nous avons :

20 c. sur 1 cent., noir sur bleu, surch. noire  
30 — 2 — brun — bistre — —  
50 — 30 — — — — —

Au 2<sup>e</sup> type, *Nossi-Bé* en lettres plus allongées, il y a :

35 c. sur 4 cent., violet sur bleu, surch. noire  
35 — 20 — brique — vert, — —  
1 franc-35 — noir — jaune — —

Pour qu'on ne puisse douter de l'authenticité de ces surcharges, voici le décret :

République Française.

Liberté — Égalité — Fraternité.

ARRÊTÉ :

Nous, administrateur p. i. de Nossi-Bé,

Vu le rapport de M. le Secrétaire général faisant connaître qu'il existe, tant dans la caisse courante de la poste, que dans le caveau de sûreté du Trésor, une grande partie de timbres-poste de 001, 002, 004, 030 et 035 n'ayant pas ordinairement cours dans la colonie.

Considérant que, contrairement au règlement sur le service des postes, le receveur ne possède pas de chiffres-taxe pour apposer sur les lettres non-affranchies ou insuffisamment affranchies.

Auons arrêté et arrêtons :

ART. 1<sup>er</sup>. A partir du 10 août prochain, il sera transformé 3,000 timbres de 001, 002, 004, 030, 030, 035 et 1 franc (1).

Les dits timbres porteront à l'encre noire d'imprimerie les empreintes : *Nossi-Bé, chiffre-taxe* (020, 030, 035, 050 et 1 franc) à percevoir.

ART. 2. Les timbres-poste à transformer seront remis à la commission, composée de :

MM. Walwein, secrétaire général;

Champion, commis de 1<sup>re</sup> classe des directions de l'intérieur;

Durand, receveur de la poste.

(1) Le décret parle d'un 75 c., chiffre qui a été biffé à la plume.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge des receveurs des postes, et la prise en charge par le même employé, des timbres-poste transformés.

ART. 3. — Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Hell-Ville, le 5 août 1891.

L'ANREZAC.

Voici d'après M. Dorsan Astruc quelles sont les quantités qui ont été imprimées :

300 de 0,20 sur 0,01 et 0,30 sur 0,02  
250 — 0,35 — 0,60 — 0,35 — 0,20  
1,200 — 0,35 — 0,30  
700 — 1 f. — 0,35

#### NOUVELLE GALLES DU SUD.

M. Thornhill a découvert un 3 pence, tête laurée, imprimé sur papier *vergé* blanc :

3 pence, vert

#### PARAGUAY.

Un de nos correspondants nous écrit :

« Un marchand de Buenos-Ayres qui a la spécialité des timbres faux vend en ce moment les réimpressions des timbres 5 et 10 centavos du Paraguay.

Ainsi que vous pouvez vous en assurer par les spécimens que je vous envoie, le papier est plus jaunâtre et la pigure a 11 1/2 au lieu de 12 1/2 :

5 centavos, brun jaunâtre  
10 — vert

« Le même marchand a contrefait dernièrement les officiels du même pays, 1, 2 et 5 cents sur 15 c. piqués. Voici à quoi on peut reconnaître les vrais des faux :

« 1<sup>o</sup> Dans les vrais le mot *oficial* et la valeur ne font qu'un seul et même timbre, de sorte que l'on a gravé un timbre « oficial » pour chaque valeur; si vous prenez la longueur du mot *oficial* vous trouverez une petite différence.

« 2<sup>o</sup> Dans les faux, le mot *oficial* est le même pour toutes les valeurs et la valeur a été ajoutée après coup, de sorte qu'elle n'est pas régulière comme dans les vrais, où elle ne fait qu'un timbre avec le mot *oficial*. »

#### PAYS-BAS

Le *Timbre* fait pressentir une émission prochaine de timbres à l'effigie de la jeune reine. Les moutards ont décidément la corde partout.

#### PUTTIALA.

Le timbre de service 1/2 anna a actuellement la surcharge imprimée uniformément en noir :

1/2 anna, vert, surch. noire

#### RÉUNION.

Les timbres en usage viennent de recevoir la surcharge oblique: *Réunion* probablement en attendant les timbres particuliers à cette île. On ne chôme pas dans la patrie de maître Choppy :



1 cent, noir	sur bleu surch. noire
2 — brun	— bistre — —
4 — violet	— bleu — —
5 — vert	— vert — —
10 — noir	— lilas — —
15 — bleu	— azur — —
20 — brique	— vert — —
25 — noir	— rose — —
35 — noir	— jaune — —
40 — vermillon	— bistre — —
75 — carmin	— rose — —
1 franc, bronze	— vert pâle — —

#### VARIÉTÉS.

##### a. Double surcharge :

5 centimes, vert sur vert surch. noire

##### b. Ayant RÉUNION sans I

2 centimes, brun sur bistre surch. noire  
5 — vert — vert — —

Au type 1877, figures allégoriques, il y a :

30 centimes, bistre surch. noire  
40 — vermillon — —  
75 — carmin — —  
1 franc, vert bronze — —

et au type effigie de la liberté, de 1872/73 :

40 centimes, orange surch. noire  
80 — carmin — —

L'*Officiel* publie l'arrêté suivant :

ART 1<sup>er</sup>. — A partir du quinze juillet prochain, les timbres-poste actuellement en usage dans la Colonie cesseront d'y avoir cours, et seront retirés de la circulation pour être remplacés par des timbres-poste aux mêmes types, et portant en diagonale le mot « Réunion » — imprimé en noir.

ART. 2. — Un délai d'un mois, à partir de cette époque, est accordé aux détenteurs de timbres actuels pour en faire l'échange dans tous les bureaux de poste.

ART. 3. — Indépendamment des timbres mentionnés en l'article 1<sup>er</sup>, le service des postes est autorisé à mettre en circulation 200,000 timbres-poste surchargés pour les catégories suivantes dont l'approvisionnement est devenu insuffisant :

100,000 de 0.02 cent.  
100,000 — 0.15 —

La surcharge se fera sur le timbre de 0.20 centimes. Déesse, dentelés, brique sur vert dont l'approvisionnement excède les besoins de la Colonie.

ART. 4. — Le chiffre représentant la nouvelle valeur sera frappé en noir sur la valeur primitive.

Les timbres à transformer seront remis par M. le trésorier payeur à une commission composée de :

M. le chef du service des postes ou son délégué;

Un chef de bureau de la direction de l'intérieur ou son représentant;

Le receveur comptable des postes.

Cette commission sera chargée de suivre les opérations de la transformation des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de son opération pour la décharge du trésorier payeur et la prise en charge par le receveur comptable des timbres transformés.

Art. 6. — Les timbres-poste retirés de la circulation seront réintégrés au Trésor, s'ils sont en feuilles entières. Ils seront incinérés dans le cas contraire.

Art. 7. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin officiel* de la Colonie.

Saint-Denis, le 28 juin 1891.

LOUGNON.

#### RUSSIE

Nous avons vu la carte-lettre 10 kop. avec avis en russe et en français, celui-ci ayant : " Détachez la bordure le long du pointillé : "

10 kopecks, bleu, pointillé rose sur gris

#### VARIÉTÉ.

La piqure se continue jusqu'aux bords :

10 kopecks, bleu, pointillé rose sur gris

L'enveloppe 5 kop. avec foudres existe en ce moment en 3 formats : 145 × 60 m/m, 145 × 120 et 115 × 80.

Ossa (*Perm*). — Les timbres de 4 et 8 kopecks ont été employés par fraction comme suit :

1/2 timbre 4 kop., brun

1/2 — 8 — bleu

1/4 — 8 — —

Tscherdina (*Perm*). — Copié sur le timbre



Koungour du mois dernier, nous avons le timbre de Tscherdina avec ses armoiries. Les inscriptions sont les mêmes que celles qui ont été déjà données.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, carmin

L'exemplaire rencontré à la date du 21 avril 1891.

#### SERBIE.

La carte 5 para nous vient imprimée uniformément : cadre, timbre et inscriptions en vert sur carton rose. Il y a quatre lignes pointillées d'adresse :

5 para, vert foncé sur rose

#### TASMANIE.

Les premiers timbres 9 pence, surchargés 2 1/2 étaient imprimés au début en bleu pâle et

piqués 12; ceux qui nous arrivent sont d'un bleu plus vif, piqués 11 1/2 avec la surcharge légèrement différente : le *d* plus couché est moins ouvert, le trait de séparation de 1/2 est plus court et plus gros; le petit 2 un tant soit peu plus petit :

2 1/2 pence sur 9 p., bleu vif, surch. noire

#### TRAVANCORE.

Un journal allemand nous apprend que le 2 annas est actuellement imprimé en rose, au lieu de orange :

2 annas, rose

#### TURQUIE.



Les nouveaux timbres de Turquie, car il y en aura de nouveaux, paraîtront en mars 1892. En voici le dessin. Les armoiries sont celles adoptées sous le règne du Sultan actuel. Elles ont été décrites dans la brochure " Croissant Toughra " de

M. Mongeri, comme suit :

" L'écu est surmonté de la coiffure impériale avec l'aigrette et du Toughra de S. M. (ici le Toughra est au centre); à droite, une lance, un drapeau (rouge) des hallebardes, un canon, une cuirasse, deux sabres et trois boulets; à gauche, également une lance, un drapeau (vert), un revolver, une balance s'appuyant sur deux livres (les lois), une corne d'abondance et une ancre; au centre, sous l'écu se trouve un trophée relié par une trompette et formé de casques et de flèches. Le tout repose sur une console à laquelle sont suspendus les ordres impériaux de l'Osmanic, du Medjidié, du Nichani Estichiar, du Nichani-Imtiz et du Chefakat. "

Ces armoiries sont dans un cercle avec inscriptions turques au-dessus et au-dessous. (Nous ne nous chargeons pas de les traduire); à gauche et à droite, supérieur, la valeur en chiffres turcs; en bas, en chiffres ordinaires et la valeur en lettres microscopiques, le tout sur fond de losanges avec bordure pour cadre.

Les valeurs seront : 10, 20 paras, 1, 2 et 5 piastres. Donc pas de 5 paras, ni de 25 piastres. Notre exemplaire est de 10 paras, vert pâle et piqué 13 1/2.

Il avait été décidé en principe que ce type servirait aussi pour les imprimés avec une modification, mais il paraît que la surcharge vaut mieux.

On continuera à surcharger mais avec *imprimés* au pluriel, ce qui a son importance.

Nous avons la carte actuelle de 20 paras où l'impression rose est à peine visible. Le timbre occupe la place habituelle, mais n'a seulement que la première impression; quant au fond du timbre qui fait toujours le sujet d'un second tirage, il est placé plus haut, de sorte qu'il y a deux timbres verticaux composés 1<sup>o</sup> du fond, 2<sup>o</sup> du timbre.

L'exemplaire que nous avons a été adressé d'Andrinople à Paris d'où la carte a été retournée à son lieu d'origine, le destinataire étant parti sans laisser son adresse :

20 paras, rose sur crème

Il y aurait, d'après la *Carte Postale* une autre variété, n'ayant pas la seconde impression.

20 paras, rose sur crème

#### URUGUAY.



Le timbre 5 centesimos violet sert décidément à parer aux imprévoyances de l'administration. Le voici redevenu provisoire depuis le 19 août dernier, les 5 centesimos bleus étant épuisés. On s'est contenté d'appli-

quer la surcharge rouge, oblique : *Provisorio 1891*. On nous dit qu'il existe des variétés, ce qui n'étonnera personne. Il y a entre autres des timbres ayant :

*ovisorio, isorio, orio, orio.*

91 4 1891.

5 centesimos, violet, surcharge rouge

L'avis d'émission qui accompagne toujours les timbres est ainsi conçu :

#### DÉCRET :

Par décision de la Direction générale, seront mis en usage le 19 de ce mois, une série de provisoires de 5 centesimos du type de l'émission du 1<sup>er</sup> décembre 1886 qui auront la surcharge : *Provisorio 1891* en diagonale et en couleur rouge carmin.

Montevideo, le 17 avril 1891.

*Le Secrétariat.*

#### ZOULOULAND.

Extrait du *Monthly journal* la pièce suivante relative au timbre 1 penny de Natal surchargé *Zululand* :

Zouloulant, n° IV, 1891.

#### PROCLAMATION

de S. E. sir Charles Bullen Hugh Mitchell, Commandeur de l'ordre très distingué de St-Michel et St-Georges, Gouverneur et Commandant en chef des colonies de Natal, Vice-

amiral et Chef suprême de la population locale, Gouverneur du Zouloulant, etc. etc.

Attendu que la 3<sup>e</sup> section de la loi n° 2 de 1869 donne pouvoir au Gouverneur, par proclamation, de diriger, créer, déterminer et décrire la couleur à employer pour les timbres-poste ;

Et attendu que, par proclamation n° 11, 1887, en date du 21 juin 1887, les lois alors en vigueur dans la colonie de Natal furent déclarées autant que possible applicables comme ayant force de loi à observer sur le territoire du Zouloulant ;

Et attendu que la loi n° 2, 1869 de Natal intitulée : « Loi pour autoriser l'emploi de timbres-poste dans l'usage postal, » est en vigueur dans le Zouloulant ;

Et attendu qu'un autre timbre de one penny de Natal, timbre de revenu, surchargé : *Zululand* a été émis et employé maintenant au Zouloulant pour des usages postaux, et qu'il est désirable que ce timbre soit destiné à être employé à des usages postaux ;

Pour ces motifs et en vertu des pouvoirs dont je suis investi, je décrète et informe que les timbres mauves avec les mots « Natal Revenue » inscrits en tête et les mots « one penny » inscrits en bas, et avec le mot : « Zululand » en lettres noires surchargées à travers le recto dudit timbre seront considérés et déclarés être des timbres-poste dans l'acceptation de la dite loi n° 2, 1869.

Dieu sauve la Reine!

Donné, etc.

C. B. H. MITCHELL,  
Gouverneur du Zouloulant.

W. WINDHAM.  
Secrétaire du Zouloulant.

### A propos des timbres de Tolima.

CHER MONSIEUR,

Excusez-moi si je suis forcé de revenir encore au sujet de ce fameux Arciniégas, mais voici les faits :

Peut-être avez-vous lu dans le n° 8 du *Philatéliste* du 15 mai dernier une annonce de MM. Grau et Strung de Barranquilla (Colombie), mettant en garde les collectionneurs et marchands de timbres-poste, contre les timbres de Tolima 1881 de 20 c. et 5 et 10 pesos qui, d'après une communication OFFICIELLE ne furent jamais émis par le gouvernement de Tolima.

Ayant reçu ces timbres de ce gouvernement, en vertu d'un contrat, j'écrivis aussitôt que j'eus connaissance de l'annonce à MM. Grau et Strung, leur demandant de bien vouloir me communiquer la pièce officielle dont ils parlaient. Je reçus comme réponse de ces Messieurs, qu'ils ne pouvaient assurer si lesdits timbres de Tolima avaient ou non été émis par le gouvernement et que l'annonce insérée dans le *Philatéliste* l'avait été par ordre de Arciniégas qui leur avait promis d'envoyer les documents voulus, pour prouver la fausseté des timbres.

Vous êtes à même de juger aujourd'hui de ce que vaut cet Arciniégas. Cependant, je trouve fort incorrect de la part de MM. Grau et Strung de publier une annonce semblable sans être en possession des documents qu'ils prétendent posséder et cela sur l'assentiment d'une personne aussi peu digne de foi qu'Arciniégas.

Comme je vous l'ai dit, j'ai acheté en 1865 les vieux timbres existants à Tolima, par contrat, et ceux qu'on

prétend aujourd'hui n'avoir point existés, étaient de ce nombre. J'en ai échangé et vendu à mes amis et correspondants qui, inquiets de l'annonce du *Philatelist* me questionnent à ce sujet. J'ai voulu mettre fin à leurs inquiétudes par cette lettre.

Je vous ai remis, cher Monsieur, deux lettres de MM. Samper, Matiz et Ayala qui prouvent la vérité de mes assertions au sujet des falsifications d'Arciniégas des timbres 1884-87. Il ne me reste qu'à mettre en garde les amateurs et marchands contre les timbres de Tolima offerts par Arciniégas et ses agents.

Agrérez, cher Monsieur, etc.

D' G. MICHELSEN.

### A propos des timbres surchargés de la République Dominicaine.

Voici d'abord quelques lignes que nous envoie M. F. Carreras y Candi de Barcelone. Notre correspondant accepte, nous écrit-il, toute la responsabilité de leur publication.

« La résolution dictée le 20 mars dernier par le pouvoir exécutif, ordonnant de rendre valables les timbres et les enveloppes d'affranchissements retirés de la circulation et appartenant aux années 1879 et 1880 déjà connu du monde philatélique, a trouvé paraît-il, une opposition de la part du Directeur général des postes de Saint-Domingue, M. José Maria Pichardo Betancourt, qui, ayant protesté énergiquement que l'émission était contraire non seulement aux lois en vigueur, mais encore avec les prescriptions contenues dans les règlements de l'union postale universelle, s'est vu destitué de ses fonctions le 15 avril, sans motif aucun et après 6 années de services honorables.

« Les timbres surchargés qui ne pouvaient être mis en circulation ni être rendus valables, se vendront par l'entremise de..... Ils ont été convertis en objet de spéculation. »

Nous avons encore une lettre du consul de Belgique à Saint-Domingue, dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Il résulte de mes investigations que les timbres d'émissions 1879 et 1880 ont été habilités le 20 mars dernier et qu'ils ont été vendus, sans être mis en circulation dans le public à deux individus, les sieurs.....

« Ces timbres achetés évidemment dans une intention de spéculation.... contre les collectionneurs, ont été dirigés sur... à l'adresse de... Les plis ainsi adressés étaient couverts des dits timbres pour attester certainement leur mise en

circulation et la poste n'a jamais eu que cette occasion d'oblitérer ces timbres. »

Enfin nous avons appris de source officielle, que l'irrégularité de l'opération a été dénoncée au Bureau de l'union postale de Berne pour le mettre en garde contre la circulation des dits timbres et enveloppes dont aucun spécimen n'a été soumis à son contrôle en conformité des art. 3, 4 et 5 du traité du 9 octobre 1874 et de l'art. 1<sup>er</sup> du règlement de détail et d'ordre pour l'exécution de ce traité.

Dans les conditions où se présente cette émission, faut-il ou non collectionner ces timbres et enveloppes? Poser la question, c'est la résoudre.

### Les cartes lettres officielles de la République Argentine.

Les cartes lettres « oficio postal » avec timbre 5 centavos, ont été émises il y a deux ans par le docteur Carcano, directeur des postes sous l'administration du président Juarez Celman. Elles étaient destinées à remplacer les timbres officiels pour les différents ministères et la direction des postes.

Chaque ministère reçut donc un millier de ces cartes lettres à titre d'essai. Il arriva que quelques-uns les mirent en emploi, mais y renoncèrent bientôt à cause des inconvénients produits par la gomme qui ne permettait pas de copier les correspondances; d'autres ministères ne s'en soucièrent guère, tel fut celui de la marine. Plus tard, vu leur peu de succès, il fut décidé que ces cartes-lettres seraient vendues par la poste, puis qu'elles seraient brûlées. Mais au moment décisif, il se trouva qu'il n'y avait plus que sept mille cartes lettres sur les 20,000 qui en avaient été imprimées. L'autodafé eut lieu néanmoins en mai dernier, avec les 1 1/2 et 3 centavos, cartes lettres doubles et les fameux 50 pesos.

Il n'y eût qu'un seul tirage de ces cartes, lesquelles existent comme suit :

Ministerio del interior
— de Guerra
— — Hacienda
— — Justicia
— — Marina
— — Relaciones Exteriores

Dirección General de Correos y Telégrafos

Cette dernière n'a pas de timbre, mais le mot « servicio » en tient lieu. R. S.

### Encore le Parisot.

Se posant en victime, l'irascible Parisot croit donner le change à l'opinion en nous requérant d'insérer la lettre que voici :

Paris, le 30 août 1891.

Monsieur J.-B. MOENS, éditeur du journal *le Timbre-Poste*,  
42, rue de Florence,

Bruxelles.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

Dans le dernier numéro (*sic*) de votre journal (n° 344, août 1891), vous avez fait suivre la publication de l'article rectificatif adopté de commun accord à l'intervention de Messieurs Ph. de Ferrari et Dorsan Astruc, d'un long commentaire que vous essayez de rendre blessant pour moi. Je dédaigne de relever les plaisanteries banales que vous vous permettez à mon égard. Je tiens à constater seulement que la rédaction proposée, approuvée par vous reconnaissait formellement mon entière bonne foi dans toute cette affaire. Je croyais pouvoir compter sur l'exécution loyale de l'arrangement accepté en votre nom. Je me suis trompé. Votre devoir en effet, aussi bien vis-à-vis de Messieurs de Ferrari et Dorsan Astruc que vis-à-vis de moi était de publier purement et simplement la rectification à laquelle j'avais droit et que vous vous êtes engagé à insérer (*sic*). Vous ne connaissez pas sans doute, les usages constants suivis par la presse en de pareilles circonstances : ignorez-vous aussi les convenances les plus élémentaires qui interdisent à un galant homme de revenir sur un différend terminé, alors surtout que l'intervention d'arbitres tels que Messieurs de Ferrari et Dorsan Astruc y a mis fin ?

*Je laisse vos lecteurs juges de la correction de vos procédés.*

Vous croyant désormais débarrassé de la crainte légitime que vous inspirait l'issue du procès intenté (*sic*) par moi, vous semblez vous efforcer d'atténuer par de perfides insinuations, la portée des déclarations formulées par vous et signées en votre nom.

Tous les collectionneurs seront très désireux (et je partage leur désir), de connaître le nom de la personne à laquelle vous faites allusion dans la partie finale de votre entrefilet intitulé : *Echos du Congrès de Vienne*.

Encore un mot : dans votre dernier numéro, se trouvait encarté un avis annonçant la vente pour trois francs des timbres d'une valeur faciale d'au moins soixante-trois francs. Quel rabais considérable !!!

Le nommé Moens (pour employer votre langage), qui a horreur de la spéculation et qui n'a pour but que l'intérêt (*sic*) des collectionneurs, tiendra peut être à éclaircir ceux-ci sur l'opération ou le traité qui permet la publication d'une aussi alléchante (1). En vertu de la loi je vous requiers (*sic*) d'insérer la présente lettre dans le plus prochain numéro (*sic*) de votre journal et je vous salue.

H.-K. PARISOT.

La sottise querelle que nous cherche le Père Lachicane est cousue de fils blancs. Si le particulier a compté sur nous pour rétablir l'état de santé d'un porte-monnaie atteint d'anémie chro-

nique, il se trompe étrangement. Pour en finir, voici notre réponse :

Nous refusons toute discussion avec un... Parisot. Nous ne lui reconnaissons pas la qualité voulue de faire la leçon à qui que ce soit, encore moins de nous parler de ce qu'il ne connaît pas, lorsqu'il essaie de nous faire la morale.

Un proverbe dit avec raison : « qui se sent morveux se mouche. »

### La première livraison de la 7<sup>e</sup> édition DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ DE Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc. *paraîtra à la fin du mois courant.*

Nous faisons appel à la bonne volonté de nos lecteurs pour obtenir la communication des timbres suivants qui nous sont nécessaires pour compléter la reproduction des différents types :

Afganistan	1875/76	les 12 variétés du 1 shahi			
—	—	—	3	—	2
—	—	—	3	—	4
Bhopal	1877	—	20	—	1/4 anna, noir, cadre à 1 filet
Cundinamarca	1833	—	4	—	10 cent.
Guyane angl.	1862	—	24	—	2 cents.
—	—	—	24	—	1

Nous prions nos souscripteurs de bien vouloir nous excuser si cette première livraison n'a pu paraître plus tôt, mais nous avons rencontré des difficultés de toute nature que nous ne sommes pas encore parvenu à surmonter, principalement pour les reproductions des planches dont nous devons encore différer la publication.

Pour ce qui est du catalogue, nous sommes obligé de nous occuper en même temps des cinq parties dont se compose le livre, ce qui cause des retards que nous ne saurions éviter surtout pour la publication de cette première partie.

(1) Un lapin à qui comprendra cette phrase. J. B. M.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABRONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 0.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.00

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées  
à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTES NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AFRIQUE ORIENTALE. (C<sup>ie</sup> Brit. de l')

Une nouvelle valeur a été émise, écrit le *Monthly Journal*. Elle correspond pour le type aux autres timbres :

2 12 annas, noir sur jaune

### AUSTRALIE DU SUD.

Les timbres 4 et 6 pence ont reçu la surcharge : 0 S. en lettres noires et allongées : (*Stamp News*.)

4 pence violet, surch. noire  
6 — bleu, — —

### BAMBA.

Les derniers timbres qui nous arrivent sont encore du type carré et non du type de l'enveloppe. Mais il y a un changement apporté aux 8 annas et 1 rupee qui ont aujourd'hui les variétés du 4 annas 1891 dont ils ont même la couleur. Contrairement à cette émission les nouveaux arrivés ont les deux premiers caractères

indiens, énonçant la valeur, séparés des trois autres :

8 annas, rouge 16 variétés  
1 rupee — 16 —

Pas une erreur à signaler parmi les 16 variétés.

### BAVIÈRE.

On signale l'enveloppe de 10 pfennig, format : 149 × 119 m/m, ayant le papier blanc côtelé et sans dessin à la patte. C'est probablement une enveloppe de commande :

10 pfennig, rouge

### BRESIL.

Le timbre de journaux 100 reis de l'émission 1890 est actuellement en usage, dit la *Revue Philatélique* :

100 reis, carmin sur blanc

Et de la série type *croix du sud*, a paru :

20 reis, vert sur blanc

### COLOMBIE (République).

Le *American Journal of Philately* a vu le

timbre 5 centavos de 1860, couleur ardoise portant les chiffres 50 en haut et en bas du cercle perlé, tandis que dans le cadre, il y a : 5 cent. Le type serait celui du 20 centavos.

Il est probable que puisque nous connaissons déjà un 5 c. introduit dans la planche du 20, qu'il y a eu aussi un 20 dans la planche du 5 et que le changement a été fait imparfaitement ici :

1860 — 5 + 50 centavos, ardoise

Ces erreurs ont dû être fréquentes dans ce pays, car nous avons vu récemment le 10 centavos de 1859 avec le chiffre 20 en dessous du cercle perlé et 10 au-dessus :

1859 — 10 + 20 centavos, jaune

**BOLIVAR.** — Nous avons donné d'après le *Stamp News* les couleurs fautives des timbres 10 et 20 centavos qui doivent être :

10 centavos, carmin  
20 — bleu

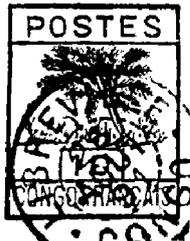
#### COLONIES FRANÇAISES.



Voici d'après le volume « Histoire du timbre-poste français » dont nous parlons plus loin, quel est le type des timbres qui doit paraître le 1<sup>er</sup> janvier 1892.

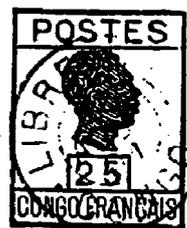
Il représente le commerce et la navigation; en haut : *République française — Colonies — Postes*; en bas un cartouche pour la valeur et plus bas pour le nom de la colonie.

#### CONGO FRANÇAIS.



Il nous arrive quatre timbres sur lesquels nous manquons de renseignements. Ils sont tous quatre oblitérés : *Libreville 26 août 1891* et appartiennent chacun à un type différent avec la même disposition et les mêmes inscriptions : *Postes — Congo français*.

1<sup>er</sup> Type. Représente une branche de bananier (?); le 2<sup>me</sup> type, un palmier; le 3<sup>me</sup> type, le drapeau français (?); dont les couleurs sont sigülièrement annoncées; le 4<sup>me</sup> type, une tête de nègre (Bamboula sans doute).



Gravés sur bois et imprimés uniformément en noir sur papier blanc.

5 centimes, noir		
10	—	—
15	—	—
25	—	—

Depuis le 2 septembre dernier il existe des timbres 1 centime surchargés : *Congo français 5 c*; comme la dernière émission 15 cent devenue aussi 5 centimes :

5 centimes sur 1 c., noir sur bleu, surch. noire  
5 — 1 c., — — rouge

Ce dernier a le c plus éloigné de son chiffre. Preuve d'émission nous est remise par M. Dorsan Astruc, savoir :

*Arrêté autorisant la transformation de 3000 timbres-poste de 0 fr. 01 cent. en timbres de 0 fr. 05 cent.*

NOUS, COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT AU CONGO FRANÇAIS, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Considérant que l'approvisionnement des timbres-poste, en coupure de 0 fr. 05 cent. est épuisée;

Vu l'approvisionnement des figurines de 0 fr. 01 cent.

Vu la demande du Receveur des postes, en date du 17 septembre 1891, relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service.

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1. — Il sera procédé à la transformation de 3000 timbres de 0 fr. 01 cent. en timbres de 0 fr. 05 cent. au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

M. M. le Trésorier-payeur, *Président*;  
le Chef de bureau des finances, ou son délégué;  
le Receveur des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de transformation à apporter aux 3000 timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Receveur des postes, et la prise en charge par le même fonctionnaire des timbres-poste transformés.

ART. 3. — La vente de ces timbres-poste transformés n'aura lieu que pour servir à un affranchissement immédiat, au guichet même du Receveur des postes.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exé-

cutation du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Libreville, le 2 septembre 1891.

Par le Commissaire général absent :

Le Lieutenant-Gouverneur,

Signé : CH. DE CHAVANNES.

Le Directeur de l'Intérieur,

Signé : C. CERISIER.

COTE D'OR

**GOLD COAST COLONY.**



Nous avons reçu la preuve que l'enveloppe existe bien sans banderole. En voici le fac-simile :  
2 pence, outremet et noir, 153 x 98 m/m



CURAÇAO.

Timbre provisoire 25 cent ayant cette valeur en surcharge sur le 30 cent. 25 cent sur 30 c., gris perle, surcharge noire.

DIEGO-SUARez

On s'est bien trouvé jusqu'ici des timbres provisoires et il semble qu'on n'est pas prêt à renoncer à mettre les collectionneurs à contribution. Voici un bien triste timbre qui nous est remis par M. Le Roy d'Étiolles. Une femme tient une épée et se repose sur un bouclier, derrière elle se montre un soleil rayonnant.



Inscription : *Diego-Suarez, Poste — République française* et le millésime 1891, la valeur en chiffres à côté du bouclier.

Lithographié sur papier blanc :  
5 centimes, noir

Comme on pourrait douter de l'authenticité de cette caricature, voici de quoi convaincre les plus incrédules :

**République française.**

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Le Gouverneur de la Colonie de Diego-Suarez et dépendances,

Vu le rapport de M. le chef des bureaux de l'Intérieur

faisant connaître que l'approvisionnement de la colonie en timbres-poste de cinq centimes (0 fr. 05) et des chiffres-taxes de cinquante centimes (0 fr. 50) et de cinq centimes (0 fr. 05) est épuisé et qu'il y a lieu de prendre immédiatement des mesures en vue d'assurer le service de la poste, conformément aux prescriptions de l'union postale universelle ;  
Vu l'urgence,

ARRÊTE :

ART. 1<sup>er</sup>. — Il sera immédiatement pourvu au tirage de chiffres-taxes et de figurines des diverses valeurs strictement indispensables pour assurer le service de la poste à Diego-Suarez, savoir :

Chiffres-taxes de 0 fr. 50 c. . . . .	1,500
— — 0 fr. 05 — . . . . .	1,500
Timbres-poste — 0 fr. 05 — . . . . .	3,000

ART. 2. — Ces figurines et chiffres-taxes d'un dessin spécial seront exclusivement affectés à la colonie de Diego-Suarez.

ART. 3. — Le tirage de ces diverses coupures sera exécuté en présence d'une commission composée de :

MM. Ferlus, chef des bureaux de l'Intérieur,

Poirier, receveur des Postes,

Torrentroy, écrivain auxiliaire à la Direction de l'Intérieur,

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations et les quantités et valeurs énumérées au dit procès-verbal seront portées en recette dans les écritures du Trésorier-Payeur de la Colonie et prises en charge par lui sous le titre : *Timbres-poste coloniaux en dépôt*.

ART. 4. — Aussitôt après le tirage des quantités ci-dessus fixées en l'article 1<sup>er</sup>, les dessins seront effacés sur la pierre en présence de la commission.

ART. 5. — Il demeure entendu que ces timbres et chiffres-taxes d'un tirage spécial ne seront employés qu'à titre tout à fait provisoire et que les coupures qui seront trouvées en dépôt au Trésor ou à la poste, au moment de l'arrivée dans la colonie de timbres-poste et chiffres-taxes demandés en France seront détruites et incinérées en présence d'une commission.

Celles qui seront trouvées en possession des particuliers seront échangées contre des timbres-poste réguliers. Procès-verbal sera dressé de cette opération.

ART. 6. — Le chef des bureaux de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté provisoirement exécutoire, qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera, et soumis à l'approbation de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Colonies.

Antiranc, le 18 septembre 1891.

Par le Gouverneur :

E. FROGER.

Le chef des bureaux de l'Intérieur,

A. FERLUS.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *American Journal of Philately* fait connaître une série de timbres-télégraphe émise en 1883. Nous en donnons ici le fac-simile. Papier couleur, piqure 12 :



1 cent, ardoise sur blanc	
5 — noir	Jaune
10 — —	vert
25 — —	vermillon

## FIDJI.

Suivant la *Revue Philatélique* le 4 pence n'aurait plus de surcharge :

4 pence, violet

## FRANCE.

Les timbres pour colis postaux dont nous avons fait connaître le type le mois dernier ont été imprimés non seulement en bistre mais dans les couleurs ci-après, depuis le 7 octobre dernier :

60 centimes, noir, fond bleu pâle  
85 — — — vert jaune

Les premiers servent pour les colis postaux envoyés contre remboursement dans un bureau de la compagnie concessionnaire; les seconds pour remboursement à domicile.

Il y a eu antérieurement un autre timbre typographié ayant au centre, dans un cercle, le caducée et les inscriptions ci-après :

**COLIS POSTAUX  
DE PARIS POUR PARIS**

SERVICE CONCESSIONNAIRE DE L'ADMINISTRATION DES POSTES  
DIRECTION ET BUREAU CENTRAL : 36, RUE DU LOUVRE.  
N° D'ORDRE. N° DE DÉPÔT.

## ETIQUETTE.

300 bureaux de dépôt chez les débitants de tabac et papetiers dont la liste est affichée dans les bureaux de poste.

PRIX : 25 CENTIMES

25 centimes, noir sur blanc

## GUADELOUPE.

Avant de faire paraître les timbres définitifs, les diverses colonies françaises vont nous faire avaler une autre série « provisoire. » Voici celle de la Guadeloupe. Les timbres en cours ont reçu la surcharge : *Guadeloupe* en largeur et nécessairement les ouvriers typographes se sont trompés et le prote n'a rien vu. Il existerait au type ci-contre :



1 centime, noir	sur bleu,	surch. noire
2 — brun	— bistre,	— —
4 — violet	— bleu,	— —
5 — vert	— verdâtre,	— —
10 — noir	— violet,	— —
15 — bleu	— azur,	— —
20 — brique	— vert,	— —
25 — noir	— rose,	— —
35 — —	— orange,	— —
40 — vermillon	— bistre,	— —
75 — carmin	— rose,	— —
1 franc,	bronze — vert,	— —

Au type tête de Liberté :

30 centimes, brun, surch. noire  
80 — — carmin, — —

M. Le Roy d'Étiolles à qui nous devons cette communication nous fait remarquer les variétés ci-après :

## GUADELOUPE pour GUADELOUPE :

## A. Type figurine.

1 centime, noir	sur bleu,	surch. noire
4 — violet	— —	— —
10 — noir	— violet,	— —
15 — bleu	— azur,	— —
40 — vermillon,	— bistre,	— —
75 — carmin,	— rose,	— —

## B. Type tête de Liberté.

30 centimes, brun, surch. noire  
80 — carmin, — —

## GUADELOUPE pour GUADELOUPE

20 centimes, brique sur vert, surch. noire  
25 — — — — — rose, — —

## GUADELOUPE pour GUADELOUPE

2 centimes, brun sur bistre surch. noire  
5 — vert — verdâtre —  
20 — brique — vert —  
25 — noir — rose —  
35 — — — orange —  
1 franc, bronze — vert —

Pour faire les choses en règle, on a fait paraître l'arrêté suivant :

*Arrêté prescrivait l'impression du mot Guadeloupe sur les timbres-poste de la Colonie.*

## LE GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES,

Vu le vœu exprimé par le Conseil général, dans sa séance du 15 décembre dernier tendant à faire établir des matrices spéciales, propriété exclusive de la colonie pour la confection des timbres-poste, cartes postales, etc., nécessaires aux besoins de l'office colonial;

Vu la dépêche ministérielle en date du 6 mai dernier annonçant l'adoption pour les timbres coloniaux d'une nouvelle figurine dans laquelle sera réservé un cartouche en blanc où le nom de chaque colonie sera imprimé par voie de second tirage;

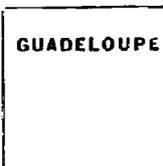
Vu la même dépêche autorisant l'administration locale à se servir provisoirement des timbres actuellement en usage en y faisant imprimer à l'aide de caractères typographiques le mot : *Guadeloupe* sur chaque figurine,

Sur le rapport du Directeur de l'intérieur,

Le Conseil privé entendu,

## ARRÊTE :

ART. 1<sup>er</sup>. — Les timbres-poste actuellement déposés au trésor, en seront retirés pour recevoir, à l'encre noire, l'impression du mot : *Guadeloupe*, qui en sera faite conformément au type ci-après :



ART. 2. — Ces timbres seront remis par le trésorier-payeur à une commission chargée de suivre à l'imprimerie du Gouvernement le travail d'impression dont il s'agit.

ART. 3. — Cette commission est ainsi composée :  
Le chef de service des contributions ou son délégué ;  
Les chefs des 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> bureaux de la Direction de l'intérieur ou leurs délégués ;

Le Receveur-Comptable des postes.

ART. 4. — Cette commission donnera décharge au trésorier-payeur des timbres qu'il livrera, puis opérera dans ses caisses le versement de ces mêmes timbres après qu'ils auront été modifiés.

La commission devra en outre dresser procès-verbal détaillé de toutes ses opérations.

ART. 5. — Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 5 août 1891.

NOUVEAU.  
Par le Gouverneur :  
Le Directeur de l'intérieur,  
A. MATHIVET.

GWALIOR.



Voici les 9 pies et 12 annas dont nous avons parlé récemment et qui ont la surcharge noire.



9 pies, rose, surch. noire  
12 annas, brun sur rouge,  
surch. noire

Voici aussi l'enveloppe dont nous avons signalé deux formats avec timbre à la patte de fermeture et surcharge noire :



2 annas, outremer, surch. noire

INDES ANGLAISES.

Signalé par la *Revue Philatèlique* deux timbres-télégraphe 1 et 2 annas ayant l'effigie de Victoria en bas et au lieu d'une seconde effigie, un gros chiffre en haut.

Papier blanc avec couronne et *India* en filigramme, piqués 14 :

1 anna, vert jaune  
2 — carmin-brun



JEYPORE.

Il existerait, d'après le *Monthly Journal*, une série des timbres indiens actuels avec la surcharge verte : *Ray. — Service*, savoir :

1/2 anna, vert,	surch. verte
1 — brun violet	— —
2 — outremer	— —
4 — vert olive	— —

JHIND.

Le même, signale avec la faute *Jeind* et *Jhind-service* les timbres suivants :

<i>Jeind</i> 1/2 anna, vert,	surch. rouge
1 — brun violet	— noire
1 — —	— rouge
2 — outremer	— —
8 — violet	— noire
<i>Jeind-service</i> 1/2 — vert	— rouge
1 — brun violet	— noire
2 — outremer	— rouge
<i>Jhind-service</i> 1 — brun violet	— noire

Notre confiance en ces timbres est excessivement modérée.

MADAGASCAR.

Les timbres de 1 franc et 5 francs sont du type des autres valeurs, sauf qu'ils ont un fond guilloché comme nous le prouve la communication de M. Le Roy d'Etiolles « Ils sont imprimés par 10 variétés ainsi que les autres valeurs :

1 franc, noir, guilloché rouge sur jaune  
5 — violet — — — blanc

A propos de ces timbres voici ce qu'on nous écrit :

« Il est à peu près impossible de se procurer

les timbres de Madagascar et Diégo Suarez, voici pourquoi :

« Un parent d'un marchand de timbres de Paris, employé à bord d'un des steamers des messageries maritimes qui font le service entre ces pays et l'Europe est fort bien avec les autorités françaises à Madagascar et c'est à son profit que toutes ces surcharges ont lieu. On en passe quelques-unes à la poste et les autres sont envoyées par lui après avoir reçu le timbre d'oblitération de la poste, à son parent de Paris qui les vend cent fois la valeur ».

Nos lecteurs feront leurs réflexions eux-mêmes. . . .

## MEXIQUE.

On nous remet un groupe de deux timbres 2 centavos, rouge, papier vergé, portent chacun en filagramme une lettre R (15 m/m sur 9) et un 10 c. vermillon papier uni ayant la même lettre

Quelle pourrait bien être la signification de ces lettres ?

## MAURICE.



Les timbres 38 cents, devenus 2 cents par leur surcharge, ont été enlevés en quelques jours (8 au 15 septembre), y compris un second tirage de 13,000 ce qui met l'émission à 33,000 timbres. Ce n'est pas le besoin de cette valeur qui se faisait si vivement sentir, c'est la spéculation qui s'est emparée de ces timbres et chacun s'est approvisionné en vue de la fortune.

Les affaires allant bien, le Trésorier des postes fit surcharger 122,000 autres timbres composés cette fois de 46,268 9 pence déjà surchargés 38 cents (émission de 1878) et 3,577 18 cents rose (1880) et enfin 72,155 timbres 4 cents carmin actuels.

Les 2 sur 17 cents, rose, sont appelés, paraît-il, à devenir une grande rareté vu la petite quantité émise dont il y a lieu de déduire 4 à 500 à expédier au bureau central de l'union postale à Berne.

Restera donc 3.000 timbres pour le public et les collectionneurs.

Les timbres en question sont surchargés tous : *two cents* comme on le verra du reste par les fac-simile que nous donnons ici :

2 cents sur 38 cents, violet et noir, surch. noire  
2 — — 17 — carmin, — —  
2 — — 4 — — — —

Le graveur ne nous a pas livré le 38 cents que nous reproduirons le mois prochain.

## NABHA.

D'après *The Stamps News* la carte postale des Indes 1/4 anna aurait été surchargée : *Service — Nabha — State* sur trois lignes en noir et armes en-dessous :

1/4 anna, brun, surch. noire

## NOUVELLE GALLES DU SUD

Les timbres à 3 pence ont été imprimés sur papier au filagramme chiffre 10, probablement pour utiliser le stock de papier. Il n'y aurait eu qu'un tirage de 150 feuilles, soit 18,000 exemplaires, écrit le *Philatelic Record* :

3 pence, vert

## NOUVELLE ZÉLANDE

On annonce l'émission d'une carte postale 5 pence (!) avec l'inscription : *New Zealand — Inland and Australian — Post card*; les armes entre ces deux derniers mots; puis : *The address, etc.*

5 pence, noir sur blanc, 124 × 79 m/m

## ORANGE.

Signalé par *Der Philatelist* deux cartes provisoires 1/2 penny, semblables à celle de 1 penny connue depuis 1889. La première a le timbre brun 1/2 penny collé et surchargé des armes avec drapeaux; la seconde a le timbre 1 penny, orange, surchargé 1/2 p. :

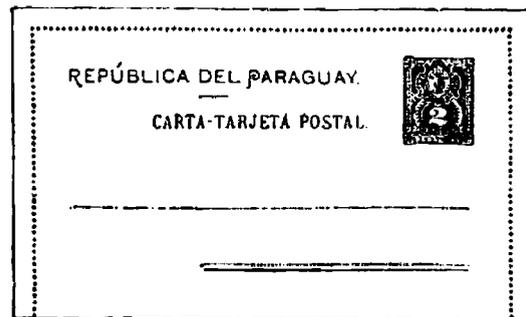
1/2 penny, brun-noir sur blanc, 113 × 75 m/m  
1/2 sur 1 — orange — — 122 × 75 —

## PAHANG.

Le 8 cents Malacca a été surchargé : *Pahang* en noir écrit l'*I. B. J.* :

8 cents, jaune, surch. noire

## PARAGUAY.



Emission de cartes-lettres (142 × 86 m/m), ayant pour inscription : *Republica del Paragay* — *Carta-Tarjeta postal* au fac-simile ci-contre :  
 2 cent, rouge sur jaune  
 3 — bleu —

PAYS-BAS.

A l'exemple de ce qui s'est passé en Espagne, le papa Guillaume III a été mis hors de son cadre sur les timbres pour y faire figurer aujourd'hui sa fille, la toute jeune reine Wilhelmine : c'est le seul changement apporté au type des timbres.



L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 13 :  
 5 cents, bleu terne

On nous dit que les valeurs dont se compose la série sont les suivantes sans changement de couleur des timbres en cours :

5, 7 1/2, 10, 12 1/2, 15, 20, 22 1/2, 25 et 50 cent.

Les cartes ont les armoiries à droite et le portrait de la souveraine à gauche.

Ces timbres et cartes ne se délivrent pas encore au public. Mais voici le type de la carte :



BRIEFKAART

(CARTE POSTALE)

ALGEMEEN POSTVERKEER INDIEN POSTALE VERWACHTING

Bijz. voor het adres bezond. (Cité réservé à l'adresse)



PHILIPPINES.

Les 5 et 20 cent de peso sont changés de couleur, savoir :

5 c. de peso, brun-olive  
 20 — saumon

PUTTIALIA.

Décidément l'orthographe *Puttiala* a la corde aujourd'hui. Le *Philatelic Record* nous dit que la carte 1/4 anna a été surchargée de ce mot.

1/4 anna, brun, surch. noire

SALVADOR.

C'est au tour du 3 centavos de recevoir une surcharge diagonale de haut en bas et de gauche à droite. Le spécimen que nous remet M. E. Dicua, porte : 3 centavos. Toutes les valeurs y passeront bien certainement, les intérêts de ce cher Seebeck l'y obligent :

5 centavos, sur 3 c., violet, surch. noire

RUSSIE.

KRASNY (*Smolensh*). — On ne connaissait pas encore de timbres à Krasny. En voici un oblitéré, 16 juillet 1891, qui serait en usage, dit-on, depuis un an. Au centre, le chiffre 3 dans un double cercle contenant l'inscription en caractères russes : *Марка Краснинской Земской Почты*

(Timbre de la poste rurale de Krasny); bordure festonnée à l'extérieur.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

3 kopecks, rose

Il est un autre timbre appartenant à cette même poste qui doit avoir succédé au précédent et qui porte dans un écu un chapeau fort et un canon sur lequel un oiseau ! : au-dessus : *Земская почта* ; au-dessous : *Краснинская Уезда*



(de l'arrondissement de Krasny) : de chaque côté, un chiffre dans un cercle; cadre rectangulaire avec fond de couleur.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc mince :

3 kopecks, bleu vif

SERBIE.

La carte avec réponse, 5 + 5 para existe aussi avec le carton rose et le cadre vert comme la carte simple de cette valeur décrite le mois passé :

5 + 5 para, vert sur rose

TABAGO.

*Der Philatelist* rapporte que le 4 pence gris a été surchargé : 2 1/2 pence en noir.

2 1/2 pence, surch. noire

TASMANIE.

Le *Monthly Journal* a vu le 10 p. noir, flagramme chiffres italiques 10, qu'il dit être « grande rareté ». Notre confrère doit faire erreur, ce timbre étant connu depuis 1870 et ayant toujours été tel qu'il le décrit; enfin, il n'a jamais été considéré comme une rareté.

## URUGUAY.

Nous n'avions pas remarqué que le 8<sup>e</sup> timbre de la 3<sup>e</sup> rangée horizontale porte le millésime 1391 pour 1891 :

1391, 5 centavos, violet, surch. rouge

## Les faux timbres de Cuba.

Les faux timbres de Cuba nous sont renseignés par les documents suivants, nous remis par MM. Gutierrez frères.

## Administration Centrale des ventes de tabacs et loteries.

Excellentissime Monsieur,

Devant répondre au décret marginal de V. E. en date du 27 décembre passé, j'ai l'honneur de vous informer que, ayant scrupuleusement examiné les timbres de 5 centavos collés sur différentes cartes et paquets que l'administration générale des postes m'a remis pour reconnaître leur légitimité, j'ai observé que dans ceux examinés remis par la dite administration et les vrais existants, il y a les différences suivantes :

1<sup>o</sup> Dans ceux examinés que je qualifie de faux, toutes les lignes, dans n'importe quelle direction de forme, sont plus fines que dans les vrais;

2<sup>o</sup> Le nez et l'oreille du buste du roi qui se montrent dans chacun des timbres cités, paraissent plus clairs que dans les authentiques ;

3<sup>o</sup> Dans le mot : *Julia* situé sur la tranche du cou du dit buste, on observe que les lettres qui s'y trouvent se détachent et s'isolent dans les authentiques et qui, dans ceux examinés paraissent confuses et brouillées et l' et le j surtout différent du caractère du restant qui forme le nom de l'auteur :

4<sup>o</sup> La couleur est perceptiblement plus claire dans les faux que dans les vrais.

J'ai l'honneur de fournir ces explications à V. E. pour en faire ce qu'elle juge opportun.

Havane, 5 Janvier 1891.

JOSÉ LOPEZ,

Pour copie,  
GAVRIA.

Don Eugenio Julia y Gover, Chef honoraire de l'administration, premier graveur, chef du Département de gravure et de reproduction de la fabrique nationale du timbre et Don José Garcia Morrajas qui vient en second. — Certifions :

Que nous reconnaissons pour être des timbres de communications de 5 centavos de peso actuellement en circulation dans l'île de Cuba, lesquels nous ont été remis par la Direction générale des contributions indirectes le 14 de ce mois, nous avons procédé à l'examen des mêmes, d'où il résulte qu'ils sont tous faux, reconnaissables des vrais par les différences suivantes :

1<sup>o</sup> Dans le tracé du timbre, toutes les lignes du cadre, du fond et des ornements ont de la pureté au lieu d'être grenues ;

2<sup>o</sup> Au buste de S. M. il manque de la pureté de ton qui se remarque dans le légitime, surtout entre le cou et la mâchoire ;

3<sup>o</sup> Les cheveux à la partie supérieure portent des lignes

à l'intérieur des mèches ; et pour cette raison plus visibles au clair ; comme aussi, le manque d'ombres dans les cheveux, à l'oreille et à la nuque.

4<sup>o</sup> Tout le timbre est plus clair, pour être plus délicat dans ses lignes.

5<sup>o</sup> Au piquage vertical il manque un point ;

6<sup>o</sup> La teinte d'impression des timbres est tout à fait distincte étant plus claire ;

7<sup>o</sup> Il semble que ce timbre a été reporté sur pierre d'après un timbre authentique ; et, en vertu de l'ordre de la dite Direction générale nous expédions la présente pour le très illustre Chef-Directeur de cet établissement.

Madrid, le 17 Février 1891.

Eugenio Julia, etc., etc.

Les timbres contrefaits ayant été mis à notre disposition, nous trouvons qu'ils ont l'impression fort mauvaise et le dessin tout à fait confus ; le 5 c de peso, a la teinte vert-bronze foncé et la piqure officielle 14 ; quant au 10, la teinte rappelle assez le timbre vrai, mais l'exemplaire que nous avons sous les yeux, a une large marge aux quatre côtés et une piqure, plutôt une hâchure assez irrégulière. Nous relevons le chiffre 12 sans grande certitude.

## Les bandes timbrées du Mexique.

L'introduction des bandes timbrées au Mexique date du 1<sup>er</sup> juillet 1883. Il y en a deux séries, nous ne savons trop pourquoi, les valeurs étant les mêmes pour chacune d'elles. Ce sont :

1<sup>o</sup> pour l'intérieur ;

2<sup>o</sup> pour l'union postale universelle.

On a commencé par exécuter le tirage des bandes pour l'intérieur en les imprimant d'abord une à une, par deux exemplaires ensuite ; plus tard par cinq.

Le tirage laisse énormément à désirer ; quant à la séparation des bandes, lorsque les feuilles en présentaient plusieurs, elle se faisait d'une façon toute primitive, au couteau. On a ainsi des bandes déchiquetées, déchirées, coupées de travers dans tous les sens, suivant les caprices du couteau. C'est le peu de soin apporté à la confection des dites bandes qui nous a valu toutes ces variétés que nous allons énumérer. En 1890 cependant les bandes sont coupées à la machine.

Notre ordre chronologique est établi d'après les remarques que nous avons faites sur un nombre considérable (plusieurs milliers) de bandes qu'il nous a fallu examiner une à une, sous toutes les faces. A l'appui de notre opinion nous fournissons les raisons qui nous ont engagé

à l'émettre; il sera donc facile de contrôler notre dire et rectifier s'il y a lieu.

Emission du 1<sup>er</sup> Juillet 1886

1<sup>o</sup> POUR L'INTÉRIEUR



Esta fajilla sirve para impresos cuyo peso no exceda de 60 gramos.

*Sr.*

SERVICIO INTERIOR.

### Estado de

Cette émission est composée de deux types distincts :

1<sup>er</sup> TYPE. — Vignette formée de l'aigle Mexicain devant une chaîne de montagnes ayant au-dessous l'inscription cintrée : *Servicio postal de los Estados Unidos Mexicanos*; à droite, angle inférieur, les lettres *Mex*, omises sur notre dessin, qui sont ou l'abréviation de *Mexico* ou peut-être le nom du graveur; sous la vignette, un creux contenant : *Fajilla para impresos* et à droite un rectangle ayant le type des timbres-poste de 1884 à l'effigie du Curé Hidalgo dans un ovale guilloché, contenant l'inscription : *servicio postal Mexicano*, la valeur, et un chiffre dans les angles à l'extérieur de l'ovale; cadre rectangulaire.

Sous la vignette, à gauche : *Sr.*; plus bas, trois lignes d'inégales dimensions, la dernière commençant par : *Estado de*; à droite, en lettres capitales : *Servicio Interior*; à gauche : *Esta fajilla sirve para impresos cuyo peso no exceda de 60 gramos*.

Avant de poursuivre, empruntons à M. Maury les lignes suivantes, à propos des armes du Mexique :

« L'aigle debout sur un nopal (*cactus opuntia* ou *raquette*) et tenant un serpent dans ses serres a été adopté en 1821 par l'empereur Augustin

Iturbido pour l'écusson des armes nationales du Mexique; le drapeau mexicain : vert, blanc, rouge, fut appelé le drapeau des trois garanties : Patrie, Religion, Liberté; sur le blanc se trouvaient ces armoiries.

Leur origine remonte aux Aztèques ou Mexis, immigrants venant du Nord qui, en 1325, arrivèrent « au pays des lacs, » l'*Anahuac*, où ils devaient fonder *Mexico-Tenochtitlan*, et après des centaines d'années de marche, de luttes et de misères, à travers le nouveau monde, cherchant toujours la terre promise par leur dieu Huitzilpochtli (1) et qu'un aigle tuant un serpent devait leur révéler. »

Nous abandonnons les armoiries du Mexique pour reprendre nos observations.

La vignette, rectangle du timbre compris, mesure 95 ou 95 1/2 m/m; le rectangle du timbre est à égale hauteur de la vignette.

L'inscription de gauche a *gramos* ponctué; cette ponctuation est au-dessous de l'S de *impresos* (2) ;

(1) Mexico veut dire ville de Mexitli, deuxième nom de ce dieu Huitzilpochtli; *Tenochtitlan*, nom de Tenuch, l'un des chefs Aztèques, ou bien *tenuchtlil* (nopal sur un rocher).

(2) Lorsqu'on voulut imprimer des 2 centavos, il fallut remplacer le chiffre 60 par 120, ce qui amena un déplacement du mot *gramos* dont la ponctuation a été reculée à droite jusqu'entre les deux derniers mots de la ligne précédente.

## URUGUAY.

Nous n'avions pas remarqué que le 8<sup>e</sup> timbre de la 3<sup>e</sup> rangée horizontale porte le millésime 1391 pour 1891 :

1391, 5 centavos, violet, surch. rouge

## Les faux timbres de Cuba.

Les faux timbres de Cuba nous sont renseignés par les documents suivants, nous remis par M. M. Gutierrez frères.

*Administration Centrale des rentes de tabacs et loteries.*

Excellentissime Monsieur,

Devant répondre au décret marginal de V. E. en date du 27 décembre passé, j'ai l'honneur de vous informer que, ayant scrupuleusement examiné les timbres de 5 centavos collés sur différentes cartes et paquets que l'administration générale des postes m'a remis pour reconnaître leur légitimité, j'ai observé que dans ceux examinés remis par la dite administration et les vrais existants, il y a les différences suivantes :

1<sup>o</sup> Dans ceux examinés que je qualifie de faux, toutes les lignes, dans n'importe quelle direction de forme, sont plus fines que dans les vrais;

2<sup>o</sup> Le nez et l'oreille du buste du roi qui se montrent dans chacun des timbres cités, paraissent plus clairs que dans les authentiques ;

3<sup>o</sup> Dans le mot : *Julia* situé sur la tranche du cou du dit buste, on observe que les lettres qui s'y trouvent se détachent et s'isolent dans les authentiques et qui, dans ceux examinés paraissent confuses et brouillées et l'L et le J surtout diffèrent du caractère du restant qui forme le nom de l'auteur ;

4<sup>o</sup> La couleur est perceptiblement plus claire dans les faux que dans les vrais.

J'ai l'honneur de fournir ces explications à V. E. pour en faire ce qu'elle juge opportun.

Havane, 5 Janvier 1891.

JOSÉ LÓPEZ.

Pour copie,

GAVIRIA.

Don Eugenio Julia y Gover, Chef honoraire de l'administration, premier graveur, chef du Département de gravure et de reproduction de la fabrique nationale du timbre et Don José García Morajas qui vient en second. — Certifions :

Que nous reconnaissons pour être des timbres de communications de 5 centavos de peso actuellement en circulation dans l'île de Cuba, lesquels nous ont été remis par la Direction générale des contributions indirectes le 14 de ce mois, nous avons procédé à l'examen des mêmes, d'où il résulte qu'ils sont tous faux, reconnaissables des vrais par les différences suivantes :

1<sup>o</sup> Dans le tracé du timbre, toutes les lignes du cadre, du fond et des ornements ont de la pureté au lieu d'être grenues ;

2<sup>o</sup> Au buste de S. M. il manque de la pureté de ton qui se remarque dans le légitime, surtout entre le cou et la machoire ;

3<sup>o</sup> Les cheveux à la partie supérieure portent des lignes

à l'intérieur des mèches ; et pour cette raison plus visibles au clair ; comme aussi, le manque d'ombres dans les cheveux, à l'oreille et à la nuque.

4<sup>o</sup> Tout le timbre est plus clair, pour être plus délicat dans ses lignes.

5<sup>o</sup> Au piquage vertical il manque un point ;

6<sup>o</sup> La teinte d'impression des timbres est tout à fait distincte étant plus claire ;

7<sup>o</sup> Il semble que ce timbre a été reporté sur pierre d'après un timbre authentique ; et, en vertu de l'ordre de la dite Direction générale nous expédions la présente pour le très illustre Chef-Directeur de cet établissement.

Madrid, le 17 Février 1891.

Eugenio Julia, etc., etc.

Les timbres contrefaits ayant été mis à notre disposition, nous trouvons qu'ils ont l'impression fort mauvaise et le dessin tout à fait confus ; le 5 c de peso, a la teinte vert-bronze foncé et la piquure officielle 14 ; quant au 10, la teinte rappelle assez le timbre vrai, mais l'exemplaire que nous avons sous les yeux, a une large marge aux quatre côtés et une piquure, plutôt une hachure assez irrégulière. Nous relevons le chiffre 12 sans grande certitude.

## Les bandes timbrées du Mexique.

L'introduction des bandes timbrées au Mexique date du 1<sup>er</sup> juillet 1885. Il y en a deux séries, nous ne savons trop pourquoi, les valeurs étant les mêmes pour chacune d'elles. Ce sont :

1<sup>o</sup> pour l'intérieur ;

2<sup>o</sup> pour l'union postale universelle.

On a commencé par exécuter le tirage des bandes pour l'intérieur en les imprimant d'abord une à une, par deux exemplaires ensuite ; plus tard par cinq.

Le tirage laisse énormément à désirer ; quant à la séparation des bandes, lorsque les feuilles en présentaient plusieurs, elle se faisait d'une façon toute primitive, au couteau. On a ainsi des bandes déchiquetées, déchirées, coupées de travers dans tous les sens, suivant les caprices du couteau. C'est le peu de soin apporté à la confection des dites bandes qui nous a valu toutes ces variétés que nous allons énumérer. En 1890 cependant les bandes sont coupées à la machine.

Notre ordre chronologique est établi d'après les remarques que nous avons faites sur un nombre considérable (plusieurs milliers) de bandes qu'il nous a fallu examiner une à une, sous toutes les faces. A l'appui de notre opinion nous fournissons les raisons qui nous ont engagé

à l'émettre; il sera donc facile de contrôler notre dire et rectifier s'il y a lieu.

Emission du 1<sup>er</sup> Juillet 1886

1<sup>o</sup> POUR L'INTÉRIEUR



Esta fajilla sirve para impresos cuyo peso no exceda de 60 gramos.

*Sr.*

SERVICIO INTERIOR.

### Estado de

Cette émission est composée de deux types distincts :

1<sup>er</sup> TYPE. — Vignette formée de l'aigle Mexicain devant une chaîne de montagnes ayant au-dessous l'inscription cintrée : *Servicio postal de los Estados Unidos Mexicanos*; à droite, angle inférieur, les lettres *Mex*, omises sur notre dessin, qui sont ou l'abréviation de *Mexico* ou peut-être le nom du graveur; sous la vignette, un creux contenant : *Fajilla para impresos* et à droite un rectangle ayant le type des timbres-poste de 1884 à l'effigie du Curé Hidalgo dans un ovale guilloché, contenant l'inscription : *servicio postal Mexicano*, la valeur, et un chiffre dans les angles à l'extérieur de l'ovale; cadre rectangulaire.

Sous la vignette, à gauche : *Sr*; plus bas, trois lignes d'inégales dimensions, la dernière commençant par : *Estado de*; à droite, en lettres capitales : *Servicio Interior*; à gauche : *Esta fajilla sirve para impresos cuyo peso no exceda de 60 gramos*.

Avant de poursuivre, empruntons à M. Maury les lignes suivantes, à propos des armes du Mexique :

« L'aigle debout sur un nopal (*cactus opuntia* ou *raquette*) et tenant un serpent dans ses serres a été adopté en 1821 par l'empereur Augustin

Iturbide pour l'écusson des armes nationales du Mexique; le drapeau mexicain : vert, blanc, rouge, fut appelé le drapeau des trois garanties : Patrie, Religion, Liberté; sur le blanc se trouvaient ces armoiries.

Leur origine remonte aux Aztèques ou Mexis, immigrants venant du Nord qui, en 1325, arrivèrent « au pays des lacs, » l'*Anahuac*, où ils devaient fonder *Mexico-Tenochtitlan*, et après des centaines d'années de marche, de luttes et de misères, à travers le nouveau monde, cherchant toujours la terre promise par leur dieu Huitzilpochtli (1) et qu'un aigle tuant un serpent devait leur révéler. »

Nous abandonnons les armoiries du Mexique pour reprendre nos observations.

La vignette, rectangle du timbre compris, mesure 95 ou 95 1/2 m/m; le rectangle du timbre est à égale hauteur de la vignette.

L'inscription de gauche a *gramos* ponctué; cette ponctuation est au dessous de l'S de *impresos* (2) ;

(1) Mexico veut dire ville de Mexitli, deuxième nom de ce dieu Huitzilpochtli : *Tenochtitlan*, nom de Tenuch, l'un des chefs Aztèques, ou bien *tenuchtili* (nopal sur un rocher).

(2) Lorsqu'on voulut imprimer des 2 centavos, il fallut remplacer le chiffre 60 par 120, ce qui amena un déplacement du mot *gramos* dont la ponctuation a été reculée à droite jusqu'entre les deux derniers mots de la ligne précédente.

La première ligne d'adresse se dirige sur l'N de *interior*;

La deuxième ligne d'adresse se dirige entre l'R et le V de *Servicio*;

La troisième ligne d'adresse se dirige sur l'S de *servicio*;

*Fajilla para impresos* est complètement dans le creux (1).

Ces détails sont nécessaires comme on le verra plus tard.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier orange-brunâtre, sauf le timbre qui est imprimé en couleur.

L'extrémité de la bande, du côté du timbre, est gommée au verso et les angles coupés, ce qui existe pour toutes les émissions, jusqu'en 1890, sauf les cas que nous désignons.

Nous n'avons de ce type qu'une seule valeur : l'impression en est faite sur le bois même, bande par bande, ce qui est facile à constater par leur examen :

① *gramos*, 1 centavo, vert

#### VARIÉTÉ.

L'extrémité gommée avec coins coupés est à gauche au lieu d'être à droite :

② *gramos*, 1 centavo, vert

(A continuer).

#### Bibliothèque des timbrophiles.

La *Société philatélique* de Londres se contentait autrefois de vivre. Elle a bien changé depuis. Nous avons reçu successivement depuis peu des études complètes sur les timbres des colonies anglaises australiennes, un volume spécial sur les timbres de la Tasmanie, un autre sur les colonies anglaises d'Amérique du Nord et voici qu'il nous arrive un livre sur les colonies anglaises des Indes Occidentales et les colonies de l'Amérique du Sud, sans compter d'autres travaux qui nous viendront bientôt si nous sommes bien informé.

La *Société française de timbrologie*, au contraire, à peine sortie de l'œuf se prit à courir tant et si bien qu'à la fin, essouffée, elle dut prendre du repos. Une douce somnolence gagna bientôt tous les membres et la barque de la société s'en alla à la dérive. On se demandera d'où cette activité d'une part, cette indifférence de l'autre ! De ce que l'élément jeune s'est introduit

(1) Il y a souvent entre *para* et *impresos* un trait noir (blocage d'imprimerie).

à Londres, tandis qu'à Paris le sort de la *Société française de timbrologie* se trouve entre les mêmes mains, depuis 1874. Que celle-ci suive donc l'exemple qui lui est donné à Londres et les beaux jours renaîtront bientôt à Paris. Il suffit pour cela que le pilote, qui a bien mérité de la timbrophilie, passe le gouvernail à un autre pilote, plus jeune et qu'il prenne le commandement de la barque. Sous son égide, on évitera les écueils et nous ne verrons plus la *Société française de timbrologie*, qui compte tant de membres remarquables, être à la remorque de bien d'autres sociétés.

Nous revenons à la publication de la *Société philatélique* de Londres. Comme les précédentes, elle est éditée avec luxe ; l'impression en est des plus soignée et le texte enrichi de 32 planches en phototypie, reproduisant timbres, cartes et enveloppes dans leurs moindres détails.

Les notes préliminaires sont dues la plupart à M. Bacon, un jeune membre de la *Société Londonienne* qui semble destiné à devenir dans un temps donné le chef de la philatélie anglaise.

Le livre passe tour à tour minutieusement en revue toutes les émissions relatives aux pays suivants :

Antigua, Bahamas, Barbades, Bermudes, Dominique, Falkland, Grenade, Guyane Britannique, Honduras Britannique, Indes-occidentales (Cie angl.), Jamaïque, Leeward, Montserrat, Nevis, Saint-Christophe, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Tabago, Trinité, Turk et Vierges.

Pour les Barbades nous trouvons des détails sur la fourniture des timbres de MM. Parkins, Bacon et Cie, depuis 1851 jusqu'à 1858. Nous constatons là qu'un envoi de timbres rouges a été fait le 28 décembre 1854, non dentelés certainement, les 6 p. et 1 sh. expédiés le 14 octobre 1858 étant dans cet état. L'emploi d'encre chimique qui bleussait le papier étant encore en emploi en Angleterre en 1854, il est donc certain que les timbres rouges qu'on expédiait à la même époque aux Barbades étaient imprimés de cette façon. Or, comme il n'existe plus d'envoi de timbres rouges non dentelés, on peut conclure que ce timbre n'a jamais existé sur papier blanc, d'autant plus qu'il n'en existe pas un seul exemplaire dans les collections.

Pour la Guyane anglaise, il est établi ici que les premiers timbres parurent le 1<sup>er</sup> juillet 1850, sauf le 2 cents, qui aurait vu le jour le 1<sup>er</sup> mars 1851 ; les timbres rectangulaires 1 cent.

rouge et 4 cents bleu parurent ensuite le 1<sup>er</sup> janvier 1852 et non en 1850.

Le timbre 12 cents, de 1860, avec surcharge 3 d. en rouge, ne serait qu'une marque postale. C'est fort possible. Cependant il est curieux de constater que cette marque ne se rencontre que sur le 12 cents de 1860...

De l'émission de 1882, nous apprenons qu'il y a, non pas 12 variétés, mais 24 du 1 cent et 36 du 2 cents.

Pour le Honduras, la société renonce à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1866 que nous avons donnée, comme date de l'introduction des timbres dans la Colonie, parce que le *Timbre-Poste* les a annoncés en janvier 1866, ce qui est une erreur, le *Timbre-Poste* n'en ayant parlé qu'en février.

Il y a rectification de dates aussi pour la Dominique et la Grenade. Les timbres auraient été émis respectivement en juin 1874 et en 1861, les timbres n'ayant été expédiés à la Grenade que le 27 avril 1861.

A la Jamaïque nous trouvons aussi une rectification de la date d'émission. Il paraîtrait que la date du 8 mai 1858 est celle de l'émission de timbres *anglais* en usage là bas, le service des postes n'ayant passé sous la direction du gouvernement local que le 1<sup>er</sup> août 1860 et les premiers timbres émis le 23 novembre, même année.

La société philatélique ne mentionne pas les pièces suivantes :

**Office général des Postes.**

20 novembre 1861.

Pour la plus grande facilité des personnes profitant des avantages offerts pour l'affranchissement d'avance des imprimés et journaux envoyés de la Colonie, S. E. le Gouverneur, en comité exécutif, a autorisé l'emploi de la moitié d'un timbre de 1 penny, actuel, comme affranchissement du port de 1/2 penny. Le timbre doit être coupé diagonalement de manière à rendre le timbre 1/2 penny, triangulaire, la seule forme pour laquelle il sera reconnu en affranchissement de port.

Alex. J. BRYMER,  
Maître des postes de la Jamaïque.

**Office général des Postes.**

25 août 1862.

TIMBRES-POSTE.

L'attention du public est appelée sur ce fait que le timbre de 1 penny est le seul que le gouvernement permette de diviser et à être employé dans l'état divisé, (formant le timbre de 1/2 p.)

Toute lettre sur laquelle se trouve fixé un timbre d'une autre dénomination sera traité comme non payé.

Alex. J. BRYMER,  
Maître des postes de la Jamaïque.

**Office général des Postes.**

10 septembre 1862.

TIMBRES-POSTE DE 3 PENCE

Pour la facilité du public, des timbres-poste de la valeur de 3 pence ont été importés et on peut les obtenir à ce bureau.

Ces timbres s'adaptent bien pour les lettres par bateau.

Alex. J. BRYMER.

Maître des postes de la Jamaïque.

Après un avis en date du 1<sup>er</sup> avril 1879 trop long que pour reproduire ici, sur l'entrée de la Jamaïque dans l'union postale universelle, nous avons le document suivant.

**Office général des Postes.**

1<sup>er</sup> avril 1879.

UNION POSTALE UNIVERSELLE.

En référence à l'avis de même date, le public est averti que pour le moment les cartes postales pour les pays faisant partie de l'union seront les cartes postales de 3 pence, converties par le bureau de poste par l'impression sur le timbre des mots : « universal postal union » et 1 1/2 penny, placé à travers le timbre en relief (!!).

Toute personne actuellement en possession de cartes 3 pence est priée de les renvoyer au maître des postes de la Jamaïque afin de les échanger pour l'émission maintenant autorisée.

Fred. SULLIVAN,

Maître des postes de la Jamaïque.

Nous avons espéré trouver quelque chose de concluant sur les timbres de Sainte-Lucie de 1863, surchargés *Half penny* et *six pence* en 1885, notre espoir a été déçu : on ne mentionne même pas ces timbres. Il était cependant désirable de voir ce point élucidé ou discuté.

A la Trinité les timbres de 1851, n'importe leur couleur, sont considérés comme valant 1 penny. Nous ne partageons nullement cet avis. On peut admettre que l'imprimeur ait imprimé fautivement ou par hasard des timbres d'une couleur, plutôt que d'une autre, mais les tirages successifs sur deux papiers et avec répétition des mêmes couleurs fait supposer qu'elles représentaient chacune une valeur différente. N'avons-nous pas eu ensuite les timbres lithographiés dans la Colonie, en deux couleurs rouge et bleu rappelant parfaitement les timbres reçus d'Angleterre? S'il y avait en uniformité de valeur, sans égard à la couleur, on se serait bien gardé, nous semble-t-il, d'émettre des timbres en rouge et en bleu.

Nous bornerons là nos remarques sur ce livre qui est tout un monde de révélations et dont peuvent avoir connaissance nos lecteurs, en nous envoyant un mandat-poste de 35 francs somme qu'ils ne regretteront certes pas.

### Tribunaux.

Les journaux rapportent que le tribunal de Cologne vient de condamner un marchand de timbres-poste à deux ans et quatre mois de prison pour avoir oblitéré lui-même d'anciens timbres-poste neufs et pour les avoir vendus ainsi, comme ayant été oblitérés par la poste même avant leur mise hors cours.

Par ces procédés de falsification, le marchand était parvenu à donner à certains timbres une valeur énorme.

Nous publions, de concert avec notre ami  
Ch. ROUSSIN, de Paris :

### L'Histoire du Timbre-Poste Français

par **Louis LEROY**

Ancien Sous-chef au bureau du personnel des Postes et des  
Télégraphes, ancien Receveur principal du Rhône.

*Tres élégant volume in-16, caractères élzéviens, orné de  
60 gravures dans le texte.*

PRIX : fr. 3.50, par la poste : fr. 3.75.

L'auteur de cette œuvre, hélas ! posthume, a eu soin d'en  
décrire le caractère dans la dédicace suivante :

- « Jolie petite estampe, aussi modeste qu'utile, c'est sous
- « ton égide que circulent journellement des millions de
- « correspondances relatives aux sentiments du cœur, aux
- « sciences, aux affaires.
- « Tu es dans toutes les mains, tu es... à toutes les lèvres,
- « et cependant, combien peu te connaissent autrement que
- « pour t'employer.
- « C'est ton histoire que je vais écrire, l'histoire de tes
- « quarante ans.
- « J'ai dit « histoire ». Le mot pourra paraître prétentieux
- « pour une causerie familière, plaisante même parfois, dans
- « laquelle les renseignements alternent avec l'anecdote.
- « Je la dédie à la grande famille postale et aussi, dans un
- « sentiment de reconnaissance pour toi, à ceux qui, seuls,
- « t'entourent de la jalouse sollicitude que tu mérites : aux
- « collectionneurs. »

M. Leroy a prouvé que la forme spirituelle peut, par  
moments, s'allier à la science et rendre la lecture d'un  
ouvrage technique à la fois utile et agréable.

Voici, d'ailleurs, le résumé succinct des principales  
matières contenues dans l'ouvrage :

Mode d'affranchissement et tarifs appliqués en France  
antérieurement au timbre-poste. — Réforme postale en  
Angleterre. — Origine du timbre-poste ; son développe-  
ment ; ses transformations successives jusqu'à ce jour. —  
Lois et règlements. — Dérivés du timbre-poste français :  
cartes postales, cartes-lettres, enveloppes et bandes tim-  
brées. — Timbres coloniaux. — Timbres télégraphiques :  
chiffres-taxes. — Fabrication ; consommation annuelle :  
contrefaçon et emploi frauduleux du timbre-poste. — Légis-  
lation pénale.

Là, pour reposer l'esprit, se place un chapitre humoris-  
tique : « Le Timbre-poste à la Correctionnelle. »

Puis l'auteur trace l'histoire du timbre-poste français  
pendant les jours néfastes de 1870-1871.

Enfin M. Leroy s'adresse aux collectionneurs. Il en parle  
en homme qui était lui-même un collectionneur ; il connaît  
les belles collections ; il sait les timbres de prix, les timbres  
rares ; il nous mène à la « Bourse aux timbres », etc...  
Chapitres pleins de charme et d'intérêt, sous tous les  
rapports.

A la suite des pages laissées par M. Leroy et mises au  
point après son décès par son ami M. Camille Blondiot,  
figurent des notes complémentaires présentant également  
un grand intérêt, notamment en ce qui concerne les nou-  
veaux timbres coloniaux, le côté artistique et diverses  
particularités des timbres français.

L'ouvrage se termine par un tableau synoptique de tous  
les timbres émis de 1819 à 1891.

### VIENT DE PARAÎTRE

Le premier fascicule (84 pages de texte et  
24 de gravures)

de la 7<sup>e</sup> édition

### DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

### Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

*Le prix est porté à 40 fr. à dater de ce jour et à  
45 fr. pour les reproductions de planches.*

Nous faisons appel à la bonne volonté de nos  
lecteurs pour obtenir la communication des  
timbres suivants qui nous sont nécessaires pour  
compléter la reproduction des différents types :

Afganistan	1875/76	les 12 variétés du 1 shahi
—	—	— 3 — — 2 —
—	—	— 3 — — 4 —
Bhopal	1877	— 20 — — 1/4 anna, noir, cadre à 1 fillet

Nous prions nos souscripteurs de bien vouloir  
nous excuser si cette première livraison n'a pu  
paraître plus tôt, mais nous avons rencontré des  
difficultés de toute nature que nous ne sommes  
pas encore parvenu à surmonter, principalement  
pour les reproductions des planches dont nous  
devons encore différer la publication.

Pour ce qui est du catalogue, nous sommes  
obligé de nous occuper en même temps des cinq  
parties dont se compose le livre, ce qui cause  
des retards que nous ne saurions éviter surtout  
pour la publication de cette première partie.

Bruxelles, Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTES NEUFS.

**AVIS**

Tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Nous prions les personnes désireuses de le renouveler de bien vouloir nous en avertir et joindre à leur demande le coût de l'abonnement 6 francs en mandat-poste ou timbres-poste neufs.

**CHRONIQUE.**

**AÇORES.**

On nous informe qu'une nouvelle émission de timbres et probablement de cartes et enveloppes aura lieu incessamment pour cette île.

Le *Monthly Journal* signale des demi-timbres 5 reis. Devons-nous répéter que ces timbres sont faux, et l'œuvre de certain directeur des postes aux Açores qui nous a gratifié déjà de fausses surcharges, appliquées en double ou en versée sur les timbres même valeur?

**AFRIQUE CENTRALE (C<sup>ie</sup> anglaise de l.).**

Cette compagnie a emprunté les timbres de la C<sup>ie</sup> de l'Afrique méridionale en attendant qu'elle ait ses timbres à elle. On s'est contenté pour le moment de surcharger les timbres de la voisine des trois premières lettres de l'alphabet : B. C. A. en noir, dédai- gnant le 1 2 penny. Il y a donc :



1 penny.	noir.	surcharge noire	—	—
2 pence.	vert et rouge.	—	—	—
4 —	brun et noir.	—	—	—
6 —	vert.	—	—	—
8 —	brique et bleu.	—	—	—
1 shilling.	bistre.	—	—	—
2 —	vermillon.	—	—	—
2 — 6 p.	ardoise.	—	—	—
5 —	orange.	—	—	—
10 —	vert-bleu.	—	—	—
1 pound.	bleu terne.	—	—	—
2 —	chair.	—	—	—
5 —	olive.	—	—	—
10 —	bistre-rouge.	—	—	—

AFRIQUE ORIENTALE (C<sup>o</sup>e anglaise de l').

Signalé par le *Stamp News*, les variétés suivantes :

2 1/2 annas,	noir sur jaune, non dentelé				
2 1/2	— — — — —	verticalement :			
1	— brun,	— — —			
8	— bleu,	— — —			
1 rupee,	rose,	— — —			

## ALLEMAGNE (Empire).

La *Carte postale* annonce la carte 5 + 5 pfennig avec lignes espacées :

5 + 5 pfennig, vert sur chamois

## ARGENTINE (République).

Depuis le 5 octobre on a mis en circulation le timbre de 1 cent. retouché, dont la gravure était usée. Les chiffres des angles sont plus larges, le fond du timbre est couvert aujourd'hui de lignes verticales et celui sur lequel se détache l'effigie n'a que des lignes horizontales au lieu d'avoir le fond quadrillé : enfin la valeur : *un centavo* est sur une plus grande étendue :

1 centavo, bistre

Le *American Journ. of Philately* a rencontré un 15 centavos, bleu, fond de lignes croisées, surcharge *oficial* d'abord en noir et 1884 1/2 c. en rouge, cette dernière surcharge imprimée sur la première qui est de caractères différents de ceux connus.

Si la surcharge 1884 1/2 c. est authentique, il est probable que l'application du mot : *oficial* a été faite d'abord comme *essai* et qu'on aura utilisé ensuite la feuille pour en faire des 1/2 centavo :

1/2 centavo sur 15 c., bleu, surch. noire et rouge

## AUSTRALIE OCCIDENTALE.

M. Langlois nous dit posséder ou avoir vu, les timbres fiscaux suivants ayant affranchi la correspondance :

1 R dans les angles supérieurs et POSTAGE biffé par deux traits.

4 pence,	rouge vif, surch. noire (CA et couronne)
6 —	mauve, — rouge ( — )
1 sh.,	vert — noire (CC et couronne)

## AUTRICHE.

Par une communication du même correspondant, nous apprenons qu'il possède les timbres fiscaux ci-après, ayant affranchi des lettres :

1850,	3 kreuzer,	vert et noir
1863,	5 —	noir et gris, jaune sur blanc
1873,	5 —	vert et noir
1877,	5 —	vert et —

Les timbres de 2 et 5 piastres sont actuellement au type ci-contre qui a reçu la surcharge 2 (5) piastres à la partie inférieure, laissant les deux angles blancs :



2 piastres, vert-bronze et noir, surch. noire

5 piastres, violet et noir, surch. noire

Le *Club autrichien des Philatélistes* note deux variétés de cartes postales actuelles ayant 129 × 81 m/m de cadre et 127 × 79 m/m.

Les cartes bilingues présentent cette différence que pour la première carte la 4<sup>e</sup> ligne de l'adresse se trouve à la hauteur de la 1<sup>re</sup> ligne de l'avis du bas, ce qui n'est pas le cas pour la 2<sup>e</sup> variété où elle est à la hauteur de la 2<sup>e</sup> ligne de l'avis.

## BAVIÈRE.

La carte à 5 pfennig a le filagramme lignes ondulées verticales et le millésime 91 :

5 pfennig, vert sur chamois

## BERMUDES.

Le timbre 1/2 penny est actuellement imprimé en vert et au filagramme CA et couronne :

1/2 penny, vert

## BRÉSIL.

La carte lettre de 80 reis a été émise avec le carton rose :

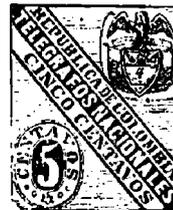
80 reis, rouge sur rose

## CEYLAN.

Les derniers timbres télégraphiques, écrit l'*Ami des timbres*, avaient la surcharge de la valeur en lettres au bas du timbre seulement : aujourd'hui les timbres ont les lettres capitales en haut et en bas et gros chiffres au centre :

20 cents sur 50 c.	bleu, surch. noire
40 — — 50	— — —
70 — — 1 rupee,	brun — —
80 — — 1 — — —	— — —

## COLOMBIE (République).



Le *Philatelic Record* rapporte qu'il connaît en fait de curiosité postale une paire de timbres 5 et 20 c. violet de l'émission 1859 :

5 + 20 cents, violet

Voici trois timbres télégraphiques qui nous parviennent par MM. Langlois et Gréau. Les deux derniers types rappellent ceux de 1888: quant au 5 centavos il est d'un type tout à fait nouveau.



Dans l'angle supérieur droit les armes du pays et dans l'angle inférieur gauche, la valeur dans un petit ovale; en oblique, de gauche supérieur à droit inférieur, l'inscription: *Republica de Colombia. — Telegrafos Nacionales, cinco*

centavos.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier de couleur :

5 centavos, vermillon sur blanc  
10 — jaune — gris  
20 — bleu — blanc

Nous avons vu la *Cubierta* actuelle de 70 cents; sa couleur est bleue;

70 centavos, bleu sur blanc

A propos des *Cubiertas* de cette émission, il paraît qu'il y a sur chaque feuille de dix exemplaires du 1 peso, un spécimen qui porte: 1 pesos :

1 pesos, vermillon sur blanc

ANTIOQUIA. Annoncé par le *Philatelic Record* les timbres suivants, non perforés verticalement :

5 centavos, noir sur jaune  
10 — — — vert

#### CONGO FRANÇAIS.

Les quatre timbres renseignés le mois dernier ne nous sont pas venus de Libreville comme nous le fait dire, nous ne savons trop pourquoi, le *Courrier des timbres poste*. Ces timbres viennent en droite ligne de Marseille d'où ils sont originaux. Cette filouterie a fait heureusement long feu: elle est offerte inutilement à 20 centimes la série!

Il faut espérer que ce sont là les derniers produits des faussaires, lesquels seront poursuivis d'office par les administrations postales lorsqu'un petit bout de loi leur en aura donné les pouvoirs. Les masques d'honnêteté tomberont alors et nous ne verrons plus les audacieux réclamer des dommages pour accroc fait à un honneur dont ils n'ont souci que pour en tirer des écus.

#### CUBA.

Les timbres à 5 centavos ayant manqué, l'administration autorise l'emploi des timbres

coupés diagonalement. Voici du reste l'avis que nous trouvons dans le *Am. Journal of Philately*:

Par ordre des autorités et à cause du manque de timbres de 5 centavos, au Trésor, l'usage du 10 centavos coupé diagonalement sera permis pour l'intérieur. Les timbres coupés ne seront pas acceptés pour affranchissement extérieur, pour lesquels les timbres de 2 1/2 centavos ou valeurs moindres peuvent être employés.

Je vous fais savoir ceci pour que vous le publiez dans votre journal et le fassiez ainsi savoir au public.

Que Dieu vous accorde encore de nombreuses années.

Daté de Puerto Principe, le 20 septembre 1891.

Signé: JOSÉ B. ARRONDO  
Maître général des postes.

#### GUAYAQUIL.

Signalé par la *Revue Philatelic* la carte avec réponse, type chiffre :

5 + 5 cent. carmin sur rose

#### DIEGO SUAREZ.



Voici les *timbres-taxe* qui devaient « assurer le service de la poste » à Diego Suarez. Le fait est qu'ils n'ont été émis que pour le bonheur d'un agent des postes, M. Poirier, lequel a tout acquis si nous en croyons un de nos correspondants. Voilà au moins un Poirier productif.

#### DOMINICAINE (République).

Les timbres surchargés de 1891 étant invendables neufs, on les a oblitérés! La série est annoncée ainsi par un marchand de Londres...

Des timbres qui n'ont jamais été en usage et trouver moyen d'en vendre d'oblitérés, c'est un problème que les carottiers seuls pouvaient résoudre.

#### GRANDE BRETAGNE.

Le *Philatelic Record* mentionne l'enveloppe 1 penny comme étant d'un nouveau type pour les enveloppes de commande. Il y aurait sur la tranche du cou les lettres: S. H. (Somerset House). N'y aurait-il que ces différences? Elles seraient bien minimes alors.

#### GUADELOUPE.

En plus des erreurs signalées le mois dernier, il existerait les suivantes:

*Surcharge renversée :*

25 centimes, noir sur rose

*Double surcharge :*

2 et 25 centimes

GUADELOUPE *pour* GUADELOUPE.

2,5, 35 cent et 1 franc

GUADELOUPE *pour* GUADELOUPE.

5 centimes

Il n'y aurait eu suivant M. Le Roy d'Étiolles, du type « tête de liberté » que 1,050 exemplaires du 30 c. et 750 du 80.

Le même correspondant nous a fait voir de l'émission antérieure, chiffre surchargé :

5 sur 1 c., noir sur bleu, double surcharge

## HONDURAS BRITANNIQUE.

Le 3 pence, brun, devenu 3 cents par une surcharge, en a reçu une seconde qui en fait un 5 cents par une barre sur le chiffre 3 et FIVE au dessus.

Le 3 pence, outre mer, devenu 6 cents également par la surcharge: 6 cents a vu le chiffre barré et remplacé au dessus par un 15 en rouge. Espérons que les timbres ne seront plus surchargés une 3<sup>e</sup> fois :

5 c. sur 3 c., 3 p., brun, surch., noire

15 — — 6 — 3 p., outremer — — et rouge

M. B. J. annonce le 1 penny, C. A. et couronne en filagramme comme ayant reçu la surcharge 1 cent sur deux lignes.

1 cent sur 1 p., vert, surch., noire

Ces timbres ont le filagramme C. A. et couronne, piqués 14.

Der *Philatelist* annonce aussi l'émission d'un 1 cent sans surcharge, *probablement* au type des derniers timbres émis; filagramme C. A. et couronne, piqué 14 :

1 cent., vert

Le *Philatelic Record* a vu avec surcharge renversée :

6 cents, violet et noir, surch., noire

6 — — — — — rouge

## INDES ANGLAISES.

En plus des deux valeurs de timbres télégraphe signalées le mois dernier, il existe, d'après le *Courrier des timbres-poste*, les suivantes, variant légèrement par le cadre :

4 annas, bleu

8 — brun

1 rupee, vert-gris

## ITALIE.



Le timbre de 5 centesimi a le type changé. Les armoiries au lieu d'être sur fond uni se détachent sur fond ligné horizontalement; les lettres et chiffres au lieu d'être sur fond de couleur sont sur

fond blanc; l'ornement des côtés est aussi modifié. Quant à la raison d'être d'un semblable changement, elle nous échappe tout à fait.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme couronne, piqué 14 :

5 centesimi, vert

## HIND.

Les variétés *Jeind* que nous signalions avec crainte, d'après le *Monthly Journal*, sont bel et bien authentiques, nous écrit-on. Elles proviennent de la collection d'un employé supérieur des postes aux Indes. Il n'y aurait eu de retrouvé que 3 séries de ces erreurs, les autres ayant probablement été vendues au public; quant à la variété *errice*, elle a été rencontrée par MM. Stanley Gibbons et C<sup>ie</sup> parmi les timbres reçus de l'office des postes. Dont acte !

## LEEWARD.

Les enveloppes pour lettres enregistrées sont en usage. Il y en a deux formats signalés par le *Monthly Journal*. Ce sont : G. et H. :

2 pence, Outremer

Nous reproduirons les types le mois prochain et celui de la bande 1,2 penny qui vient de paraître.

## LUXEMBOURG.



Les timbres à l'effigie du Grand-Duc circulent depuis le 1<sup>er</sup> novembre avec les lettres S. P. comme le modèle ci-contre, lettres placées dans les angles supérieurs.

10 centimes, rouge, surch. noire, piqué 11 1,2

25 — bleu — — —

## MALACCA.

L. B. J. a reçu les 30 cents avec le filagramme C. A. et couronne, piqué 14 :

30 cents, rouge violacé

La carte officielle existe d'après la *Carte postale*, imprimée sur carton bleu, gris et gris-bleu.

MARTINIQUE.

Reçu par M. le Roy d'Étiolles, le *timbre-taxe* 20 c. devenu timbre-poste 15 c. par une surcharge ici abrégée en *poste* au lieu de *timbre-poste* :

15 sur 20 c., noir, surcharge noire

Le timbre-poste 25 c. devenu 15 c., existe avec la surcharge renversée :

15 sur 25 c., rose, surcharge noire

MAURICE.

Le 8 cents, bleu, annoncé depuis longtemps comme ayant le filagramme CA et couronne a seulement paru en octobre dernier :



8 cents, bleu

Voici le dessin de la surcharge renseignée le mois passé et les dates d'émissions des diverses surcharges :

10 septembre,	2 c. sur 38 c.,	filas (1870),	surch. noire		
12 —	2 c. — 4 c.,	rose (1885)	—	—	
16 —	2 c. — 17 c.,	(1879)	—	—	
— —	2 c. — 38 c.,	filas (1878)	—	—	

Ces deux derniers ayant été épuisés aussitôt, on fit un second tirage du 2 sur 4 c., rose, dont il y avait une réserve importante, en attendant les timbres 2 cents qui devaient arriver d'Europe le 23 septembre.

Comme toujours, il y a des erreurs de surcharge. Celles-ci ont été faites par spéculation :

A. *double surcharge, la seconde en haut :*

2 c. sur 38 c., filas (1870), surcharge noire

B. *double surcharge la seconde en haut, renversée :*

2 cents sur 38 c.,	filas (1870),	surcharge noire
2 — — 4 c.,	rose (1885),	— —
2 — — 38 c.,	filas (1878),	— —

C. *même que b., avec double trait sur* MAURITIUS.

2 cents sur 38 c., filas (1878), surcharge noire

D. *simple surcharge renversée en haut :*

2 cents sur 4 c.,	rose (1885),	surch. noire
2 — — 17 c.,	(1889)	— —
2 — — 38 c.,	filas (1878),	— —

MEXIQUE.

Les lettres en filagramme que nous avons remarqué sur certains timbres, existent, paraît-il, de la manière suivante répétées dix fois à la feuille, de manière à ce que chaque timbre de la rangée horizontale porte une de ces lettres :

CORREOSEUM

Les trois dernières lettres signifient *Étados*, *C(ivil)*, *M(exico)*.

Le *American Journal of Philately* prévoyait cette émission en mars 1890.

CHIAPAS. — Signalé par *The Stamp News* la découverte d'un timbre 1/2 real. noir sur bleu pâle et un demi-timbre 4 reales employé pour la moitié de sa valeur :

1/2 real, noir sur bleu pâle  
1,2 timbre, 4 real, — — rose —

QUÉRÉTARO. — Nous recevons de M. Gardji les lignes suivantes à propos du timbre reproduit dans notre numéro 346.

Permettez-moi de vous dire que c'est une carotte à la Mexicaine, dont je connais le fabricant. Pendant mon voyage au Mexique j'ai obtenu plusieurs de ses soi-disant provisoires et je n'ai aucun doute que le Morelia est de la même provenance.

M. Escalante qui nous a envoyé ces deux timbres a la parole.

MONACO.

La carte-lettre à 15 centimes à l'effigie du nouveau Prince, est en vigueur depuis peu :

15 centimes carmin sur gris

MONTENÉGRÓ.

Le timbre à 7 novtch est actuellement imprimé en rose, piqure 12 1/2 :

7 novtch, rose

NORD DE BORNÉO.

Voici le dessin du nouveau timbre surchargé :

6 c. sur 10 c., bleu, surch. noire



NOSSI BÉ.

Après les 20, 30, 35 et 50 cent, *timbre-taxe* on s'est aperçu qu'il en fallait d'autres et aussitôt on en a créé de 5, 10, 15, 25 c. en 2 types, mettant cette fois les mots : *chiffre taxe*. C'est M. Dorsan-Astruc qui nous fait part de la nouvelle et qui nous adresse la copie de l'arrêté par lequel les timbres sont créés. Ils sont imprimés par dix sur deux rangées horizontales, la première d'un type, la



seconde d'un autre, comme les fac-simile. Voici les quantités imprimées :

5 et 10 c., 1,000 de chaque  
15 et 25 — 1,500 —

Les timbres ont la surcharge comme suit :

5 c. sur 20 c., brique, surch. noire sur vert  
10 — — 15 — bleu — — — blanc  
15 — — 10 — noir — — — violet  
25 — — 5 — vert — — — verdâtre

On remarquera cette singularité que l'on crée des valeurs que l'on possède et cela au moyen de surcharges. Pour le 5 c. on prend des 20 c.; pour le 10 on prend des 15, pour le 15 des 20 et pour les 25 des 5!!

Voici l'arrêté extrait du *Moniteur officiel* de Nossi Bé du 24 octobre 1891.

ARRÊTÉ :

Nous, administrateur p. i. de Nossi Bé,

Vu notre arrêté en date du 5 août dernier relatif à la transformation des timbres poste en chiffres taxe de différentes valeurs.

Vu la lettre de M. le Secrétaire général nous faisant connaître que les chiffres taxe de petites valeurs sont complètement épuisés et qu'il n'est plus possible par suite au Receveur de la poste d'assurer le service;

Vu l'approvisionnement considérable des timbres de 0,05, 0,10, 0,15 et 0,20 existant (80,000) dans le caveau de sûreté du Trésor.

Avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — En attendant l'arrivée dans la Colonie de chiffres taxe demandés en France, il sera transformé sur place 5,000 timbres de 0,05, 0,10, 0,15 et 0,20 en chiffres taxe 0,05, 0,10, 0,15 et 0,25. Les dits timbres porteront à l'encre noire d'imprimerie: *Nossi Bé*. — 5 c., 10 c., 15 c., 25 c., — *A percevoir*.

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

MM. Walwein, Secrétaire général;  
Du Mesquil, Commis de l'intérieur;  
Durand, Receveur de la poste.

La dite commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge et la prise en charge par le Receveur de la poste des timbres-poste transformés.

ART. 3. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout au besoin sera.

Hell-Ville, le 15 octobre 1891.

Signé : LAUREIZEC.

On nous annonce que des faux timbres ont paru à Marseille, genre des Congo français, reproduits le mois passé.

PAYS-BAS.

On délivre les valeurs suivantes du nouveau type :

10 cent, rose carmin  
12 1/2 — gris

Le *Timbre* fait remarquer que les cheveux de la jeune reine ont été allongés sur la réclamation de la reine-mère qui les trouvait trop courts !

PORTO RICO.

On annonce de nouveaux tirages des 1 et 5 cent, de peso imprimés maintenant comme suit :

1 cent de peso, vert foncé  
5 — — — vert

RÉUNION.

Les timbres à 2 et 15 centimes dont parle le décret, reproduit n° 346, nous sont parvenus. La surcharge a été appliquée sur l'ancienne valeur : 02 c ou 15 c et en plus du mot : *Réunion* en oblique :



0,02 c. sur 20 c., brique sur vert, surch. noire  
0,15 — — 20 — — — — —

VARIÉTÉS.

0,02 (sans c) sur 20 c., brique sur vert, surch. noire  
avec lettre N de RÉUNION qui chevauche plus bas.

0,5 c. sur 20 c., brique sur vert, surch. noire  
avec lettre N de RÉUNION qui chevauche plus bas.

15 c., sur 20 c., brique sur vert, surch. noire

Le *Am. Journal of Ph.* signale les variétés suivantes de la surcharge : *Réunion* :

- Double impression côte à côte : 5, 20, 30 c.
- Double impression l'une au dessus de l'autre : 10, 20, 30 c.

Nous connaissons d'après M. Le Roy d'Étiolles :

80 cent., carmin

ayant : ÉUNION, REUNION (sans accent), RÉUNION (premier N étroit), RÉLUNION (L étroit), R ÉUNION.

RUSSIE.

LEBEDJAN (*Tamboff*). Le timbre cygne en relief au lieu d'être imprimé en rouge sur jaune, est actuellement imprimé en noir sur vert :

5 kopecks, noir sur vert

STAROBYELSK (*Charkoff*). Le timbre modifié de 1888 est actuellement imprimé en rouge sur jaune, piqure 12 1/2 :

3 kop., rouge sur jaune

NOWORJEW (Pskoff). Le timbre que nous avons fait connaître n° 342 n'était que le successeur de celui ci-contre qui, outre l'étoile possède des lettres dans chacune des branches qui sont les premières des mots de l'inscription suivante se lisent : à gauche : *Noworjew Oujesta* (District de Noworjew); en haut : *Zemsk Patschte* (poste rurale); à droite : *Phowskai Guberny* (du gouvernement de Pskoff); en bas : la valeur; petits chiffres dans les angles :



5 kopecks, violet ardoise, piqué 11 1/2

Le chiffre au centre de l'étoile est plus petit ici, mais plus gras.

WELSK (Wologda). Le type de 1886 est rentré en faveur. Après avoir été imprimé en vert, puis en rouge en 1888, abandonné en 1889, le voici en violet en 1891 :

3 kopecks, violet sur blanc, piqué 11 1/2

**SAINTE-PIERRE ET MIQUELON.**

Les timbres des colonies françaises ont été frappés d'une surcharge oblique, comme l'annonce l'arrêté ci-bas que nous envoie M. Le Roy d'Étiolles.

**N° 43 du 23 octobre 1891.**

N° 193. — Arrêté prescrivant que les timbres-poste actuellement en usage dans la colonie cesseront d'y avoir cours et seront remplacés par des timbres-poste aux mêmes types et portant en diagonale les mots : « *St-Pierre-Miquelon* » imprimés en noir ou en rouge.

St-Pierre, le 15 octobre 1891.

Le Gouverneur des îles St-Pierre et Miquelon :

Considérant que l'émission nouvelle de timbres-poste spéciaux à chaque colonie sera prochainement terminée, et que d'un autre côté il y a lieu de diminuer dans la mesure du possible la trop grande quantité de ces timbres que forme l'approvisionnement du service de la Poste :

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

Arrête :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — A partir du jeudi 5 novembre 1891, les timbres-poste actuellement en usage dans la colonie cesseront d'y avoir cours et seront retirés de la circulation pour être remplacés par des timbres-poste aux mêmes types et portant en diagonale les mots : « *Saint-Pierre-Miquelon* », imprimés en noir et en rouge.

ART. 2. — Un délai d'un mois, à partir de cette époque, est accordé aux détenteurs de timbres actuels pour en faire l'échange dans tous les bureaux de poste.

ART. 3. — Les timbres-poste retirés de la circulation seront réintégrés au Trésor s'ils sont en feuilles entières.

Ils seront incinérés dans le cas contraire.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré à la Feuille et au Bulletin officiels de la colonie.

P. FEILLET.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur,

TH. BERGÈS.

La surcharge dont il s'agit consiste dans l'inscription oblique : *St-Pierre M-on*, en petites capitales, comme suit, au type figurine :

a. *surch. de gauche inf. à droite sup. en noir.*  
1, 2, 4, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 75 cent-  
1 franc

*même surcharge en rouge.*

1, 2, 10 centimes.

b. *surcharge de droite sup. à gauche, inf. en noir.*  
1, 2, 75 centimes.

1 franc.

*même surcharge en rouge.*

1, 2, 10 centimes.

**SERBIE.**

Signalé par la *Carte postale* :

Avec grecque allongée pour cadre, deux lignes d'adresse, armoiries au centre et cadre vert, les deux parties coupées et imprimées sur les deux faces :

1<sup>o</sup> avec réponse (en caractères russes) sur les deux faces;

2<sup>o</sup> — réponse payée — — —

3<sup>o</sup> — réponse d'un côté et réponse payée de l'autre.

• Puis la carte 5 paras, vert, 4 lignes et cadre carmin, même grecque, et comme variété ayant quadruple impression du cadre :

5 paras, vert sur rose

Nous ajouterons avec quatre lignes très rapprochées, sans cadre, imprimé sur le recto et une autre sur les deux faces :

5 paras, vert sur rose

5 — — — double face

**SUÈDE.**

On nous informe que le 30 öre, à effigie, est en circulation :

30 öre brun.

On annonce pour bientôt l'émission de nouvelles valeurs à ce type.

**SIÈSSE.**

La *carte postale* signale les variétés de cartes suivantes :

5 centimes, noir VII 91	3,111,000
5 + 5 — — 191	120,000
10 — rose VI 90	1,200,000
10 + 10 — — VII 90	48,000

Ces dernières de caractères neufs.

**TASMANIE.**

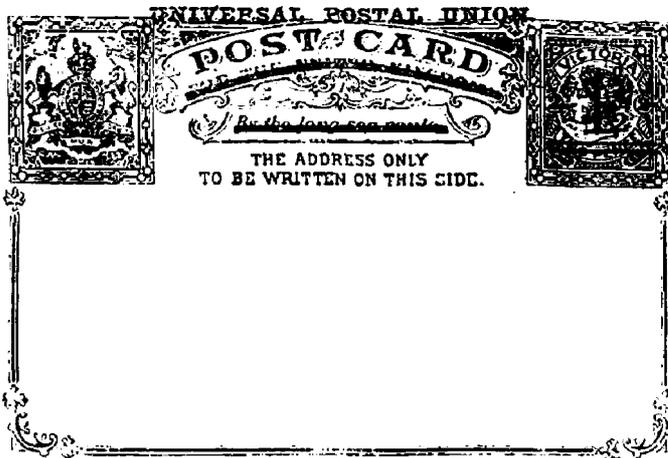
La variété du 10 p. noir dont parlait récemment le *Monthly-Journal* est non dentelée. C'est ce que disait du reste notre confrère.

## TURQUE.

Le bureau de Galata, dépourvu de 10 paras, avec surcharge « imprimé », a été autorisé à couper les timbres de 20 paras en deux.

1/2 timbre 20 paras, rose

Les nouveaux timbres paraîtront avant la date de mars 1892 qui leur avait été assignée, le stock actuel commençant à s'épuiser. L'impression des 10, 20 paras et 1 piastre est faite; nous avons désigné la couleur du 10 paras, celle du 20 est rose, et 1 piastre, bleu; les *timbres-taxe*, au même type, seront tous *noirs*; la carte ordinaire et avec réponse auront le nouveau type.



## ZULULAND.



Nous reproduisons le nouveau timbre qui vient de paraître et qui porte la surcharge noire : *Zululand* comme le 1 penny antérieurement émis :

2 1/2 pence, violet sur auzr, surch. noire

Le *Monthly Journal* a vu des timbres de « Natal » revenue surchargés *Zululand* en noir et ayant affranchi la correspondance postale :

5 shillings, lilas et carmin, surch. noire

9

## URUGUAY.

Le timbre provisoire de 1891 a reçu, fin septembre, la surcharge : *official* en oblique de haut en bas et de gauche à droite. Il n'y a eu que 500 exemplaires de surchargés :

5 centesimos, violet, surch. rouge et noir

On a, paraît-il, fait d'autres surcharges de bas en haut et de gauche à droite pour les autres valeurs. Nous avons vu ainsi :

2 centesimos, rose, surch. noire

## VICTORIA.

La carte à 2 pence devenue inutile sans doute a reçu la surcharge : *Universal Postal Union*, un trait sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lignes, deux sur la valeur en toutes lettres du timbre et un sur chaque chiffre et le chiffre 11/2<sup>e</sup> sur l'effigie, le tout en rouge. Comme il fallait une carte avec réponse on a utilisé celle de petit format qui a reçu la surcharge : *Universal Postal Union* entre la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lignes; quant au timbre il a été arrangé de la même façon que la carte à 2 pence. Voici du reste les fac-simile :

11 2 sur 2 p., violet, surch. rouge sur chamois  
11 2 + 11 2 sur 1 p., violet, surch. rouge sur chamois

## VICTORIAN

POST CARD.  
UNIVERSAL POSTAL UNION.

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE

*Pa*



THE ATTACHED CARD IS FOR THE REPLY.

### Les premiers timbres d'Oldenbourg.

C'est le 5 janvier 1852 que les premiers timbres d'Oldenbourg ont été mis en usage ainsi qu'il résulte de l'ordonnance du 28 décembre 1851 qu'on lira plus loin. Les timbres étaient de trois valeurs et d'un même type, refait pour chacun et non obtenues par report avec changement de chiffres.

Dans un rectangle variant de grandeur (18 ou 17 de large sur 20 ou 21 m/m de haut), sont, à la partie supérieure les armoiries d'Oldenbourg-Delmenhorst sur manteau ouvert, surmontées de la couronne ducale; en dessous, sur un écu, la valeur en *thaler*; à gauche, en *grote*; à droite, en *Silbergroschen*; en bas est le nom du pays; fond couvert d'arabesques.

L'impression de ces timbres est noire sur papier de couleur:

- 1,30 thaler, bleu, bleu foncé
- 1,15 — rose, rose vif
- 1,10 — jaune, jaune vif, jaune pâle.

Les feuilles des timbres 1,30 thaler contenaient deux variétés en nombre à peu près égal et reconnaissables aux points suivants:



1<sup>re</sup> VARIÉTÉ, *a.* La couronne paraît plus grande qu'à la deuxième variété;

*b.* Le chiffre 1 de 1,15 a le trait de liaison prononcé;

*c.* Le 5 de 15 a la tête presque droite;

*d.* *Thaler* a la lettre *r* qui touche presque l'H;

*e.* Les creux inférieurs de l'écu sont arrondis tous deux; celui de gauche touche presque l'H de *thaler*;

*f.* La pointe de l'écu est au milieu de la lettre *N* ouverte d'*Oldenburg*;

*g.* le *G* de *gr* est très ouvert;

1<sup>re</sup> VARIÉTÉ, *a.* La banderole touche presque les deux côtés du cadre;

*b.* La couronne est plus large qu'à la deuxième variété;

*c.* Le chiffre 1 de 1,30 a un trait horizontal maigre;

*d.* *Oldenburg* a la lettre *N* distancée de la pointe de l'écu;

*e.* Le creux inférieur gauche de l'écu est distant de la lettre *H* de *thaler*;

*f.* Les traits de liaison *thaler* sont minces;

*g.* Dimension, 18 sur 20 1/2 m/m.

2<sup>e</sup> VARIÉTÉ, *a.* Les banderoles sont plus distantes du cadre qu'au premier type;

*b.* La couronne est plus étroite;

*c.* Le chiffre 1 de 1,30 a le trait horizontal gras.

*d.* *Oldenburg* a la lettre *N* touchant la pointe de l'écu;

*e.* Le creux inférieur gauche de l'écu touche la lettre *H* de *thaler*;

*f.* Les traits de liaison de *thaler* sont gras principalement sur *ta*;

*g.* Dimension: 18 1/2 × 21 m/m.

Enfin, les dessus des angles inférieurs sont tout à fait différents aux deux variétés.

Le 1,15 thaler a peut-être été imprimé comme le 1,30 thaler, c'est-à-dire avec deux variétés à la feuille, cependant la première variété est fort rare. Voici les points de comparaison:

*b.* Il n'y a pas de plein à la partie droite de l'écu;

*i.* Dimension: 18 1/4 × 19 3/4;

2<sup>e</sup> VARIÉTÉ, *a.* La couronne paraît plus petite;

*b.* Le premier chiffre de 1,15 a le trait de liaison fort petit;

*c.* Le 5 de 15 a la tête creusée;

*d.* *Thaler* a la lettre *r* à la distance voulue;

*e.* Le creux inférieur de l'écu est en pointe à gauche et à un demi m/m de *H* de *thaler*; il est arrondi à droite;

f. La pointe de l'écu est à la gauche de l'ex fermé d'*Oldenburg*;

g. Le *g* de *gr* est presque fermé;

h. Il y a un plein à la partie supérieure droite de l'écu;

i. Dimension: 18×20 m. m.

Cette seconde variété a subi probablement une retouche, car nous la rencontrons ayant le creux gauche de l'écu touchant presque le T de *thaler* et le creux de droite d'une forme plus pointue et ayant un plein partout, qui s'est accentué sur toute la partie droite.

Nous n'avons pas vu autre chose.



Pour ce qui est du 10 *thaler*, nous n'avons constaté aucune différence parmi les nombreux timbres que nous avons examinés. Il est donc probable qu'il n'y a pas eu de variétés.

Il en est de même du 13 Silbergroschen qui a paru plus tard, le 30 janvier 1855, mais pour celui-ci, il existe une imitation tellement réussie qu'il est bon d'être prévenu pour ne pas être dupé.



Le premier des deux timbres que nous reproduisons photographiquement nous donne le dessin du timbre authentique, le second celui du timbre faux.

On remarquera que la lettre *s* de *Silb* est plus fermée au timbre vrai qu'au timbre faux; que *g* de *Gr* a la lettre plus fermée et que la ponctuation est plus rapprochée de *Ex* au timbre vrai; enfin, les deux creux inférieurs de l'écu sont plus larges au timbre faux. On pourra, par la comparaison des deux timbres, établir encore bien d'autres différences.

Voici maintenant le décret d'émission des trois premiers timbres:

**Publication du gouvernement concernant les timbres-poste.**

Oldenburg, 28 décembre 1851.

Pour l'introduction des timbres-poste, il est porté à la connaissance générale, comme suite à la publication du lit courant, concernant le traité de l'Union postale Austro-Allemande:

1) Sur les timbres-poste, la valeur est indiquée dans un écusson au-dessous des armoiries couronnées d'Oldenburg-Del-

menhorst en fractions du thaler et sur une banderole, à droite de l'écusson, en silbergros, à gauche, en grote.

Au-dessous de l'écusson, se trouve sur une banderole la dénomination: *Oldenburg*.

Les timbres-poste à 130 — 2 2/5 gr. — 1 s gr. sont bleus

— 115 — 4 4/5 — — 2 — — rouges

— 110 — 7 1/5 — — 3 — — jaunes

2 Les lettres seulement peuvent être affranchies au moyen de timbres-poste, sauf les lettres expédiées en remboursement ou les échantillons de marchandises et les envois sous bande.

L'affranchissement se fait de manière que les timbres nécessaires à la couverture du port du, suivant le tarif, soient placés seulement sur le recto de la lettre, coin supérieur gauche, en mouillant la matière collante qui se trouve sur le verso des timbres et en appuyant sur ceux-ci.

Dans le cas où les timbres se détacheraient, les lettres seront considérées comme non affranchies.

3 Le port manquant des lettres affranchies insuffisamment par l'envoyeur, sera indiqué sur la lettre et sera payé par le destinataire.

Si le montant des timbres était supérieur au port dû, l'envoyeur supportera la perte.

Les timbres adhérents sont oblitérés par le bureau de poste originaire et perdent ainsi leur valeur future.

5 Les lettres affranchies par des timbres peuvent être mises dans les boîtes aux lettres comme celles non affranchies. Les lettres recommandées doivent être remises au guichet d'expédition.

6 L'imitation frauduleuse et la falsification des timbres-poste, ainsi que l'usage de ces timbres, imités ou falsifiés, est défendue selon les lois pénales actuellement en vigueur.

7 Les timbres-poste sont obtenables aux bureaux de poste, à partir du 5 janvier prochain.

Du gouvernement d'Oldenburg, le 28 décembre 1851.

Mutzenbecher,

BARNSTEDT.

**Les bandes timbrées du Mexique.**

(Suite — voir n° 347).

2<sup>e</sup> TYPE. — L'impression du 1<sup>er</sup> type se présentant fort mal, on songea à y apporter remède. Le graveur fut donc chargé de faire disparaître certaines lignes pour rendre le type moins noir. Cette modification se constate principalement à l'aigle qui se trouve complètement dégragé; la montagne a le sommet arrondi et les lignes moins nombreuses à divers endroits: l'inscription par ce fait devient plus nette et la gravure considérablement éclaircie. Ce sont ces modifications qui forment le deuxième type.

Quant aux inscriptions de la bande, elles restent ce quelles étaient pour le premier type, mais le 2 centavos porte: 120 *gramos*, dans l'avis de gauche.

L'impression continue par un exemplaire à la fois, toujours sur la gravure:

60 *gramos*. 1 centavo, vert

120 — 2 — rouge

VARIÉTÉS.

a. Ayant les angles coupés et gommés à gauche au lieu de les avoir à droite.

60 *gramos*. 1 centavo, vert

120 — 2 — rouge



Esta fajilla sirve para impresos cuyo peso no exceda de 60 gramos.

*Sr.*

SERVICIO INTERIOR.

*Estado de*

b. Comme a, mais la vignette et l'inscription typographique imprimées des deux côtés.

120 gramos, 2 centavos, rouge

Les derniers tirages accusent une très légère détérioration du bois qui se déclare par une petite ligne blanche verticale entre l'I et le C de *Mexicanos* laquelle se prolonge en partie sur la montagne:

60 gramos, 1 centavo, vert  
120 — 2 — rouge

VARIÉTÉS.

Les angles coupés et gommés sont à gauche au lieu d'être à droite:

60 gramos, 1 centavo, vert  
120 — 2 — rouge

Afin de ménager sans doute la gravure, il avait été pris, avant la détérioration du bois, un cliché qui devait être de plomb, car par suite d'un accident qui n'aurait pu se produire avec un cliché en galvano, nous constatons sous la lettre A de *Mexicanos* la présence de plusieurs petits traits devant un espace blanc. Quoiqu'il en soit nous voilà en présence d'une variété nouvelle où l'inscription du creux de la vignette est presque au bord, sauf à gauche, au lieu d'être dans le creux. Cette particularité est constante à cette variété.

L'impression a lieu, toujours par unité, ce dont nous avons la preuve par les nombreux exemplaires que nous avons vus et qui ont une marge satisfaisante tant en haut qu'en bas.

La vignette, rectangle compris, mesure 93 m/m: 120 gramos, 2 centavos, rouge

VARIÉTÉ.

Pour imprimer des 1 centavo on a appliqué, par erreur, le timbre de cette valeur sur des bandes réservées au 2 centavos et ayant par conséquent, 120 gramos. Cette bande dont nous n'avons rencontré qu'un seul exemplaire dans la collection de M. de Ferrary, a les coins coupés et gommés à gauche au lieu de les avoir à droite:

120 gramos, 1 centavo, vert

Ici reparait en scène le bois abandonné un moment. Il se montre à nous avec une composition nouvelle des inscriptions typographiques; la ligne blanche verticale du dessin s'accroît de plus en plus et elle se dirige obliquement à gauche à partir du C de *Mexicanos*.

La vignette mesure, rectangle compris, 93 1/2 à 95 m,m;

Le rectangle du timbre est à égale hauteur de la vignette;

L'inscription de gauche, a *gramos* dont la ponctuation est directement sous le C de *cuyo*;

La première ligne est placée entre les lettres I et N de *interior*;

La deuxième ligne est placée devant le V de *servicio* dont l'S chevauche le plus souvent;

La troisième ligne est placée entre S et E de *servicio*;

*Fajilla para impresos* est dans le creux de la vignette; la ponctuation chevauche souvent.

L'impression se continue par exemplaire, probablement sur une seconde presse:

60 gramos, 1 centavo, vert

VARIÉTÉS.

La vignette et les inscriptions sont imprimées en double:

60 gramos, 1 centavo, vert

L'inscription de droite, mal venue, se présente en creux et non en noir:

60 gramos, 1 centavo, vert

En imprimant des 2 centavos on prend par mégarde la bande du 1 centavo dont l'avis de gauche a par conséquent: 60 *gramos* pour 120:

60 gramos, 2 centavos, rouge

(A continuer).

### Correspondance.

Londres, 18 novembre 1891.

A M. l'Editeur du *Timbre-Poste*.

Cher Monsieur,

Dans votre intéressante revue du catalogue récemment paru de la « London Philatelic Society » insérée dans le *Timbre-Poste* de ce mois, vous dites que l'on n'a pas fait attention aux timbres de St-Lucie de 1863 surchargés « Half penny » et « Six pence ». Ceci doit être une erreur de votre part car vous trouverez ces deux timbres mentionnés dans les « Remarks » ajoutées à 1863, page 126 et les timbres illustrés, plus loin, sous les nos 230 et 231.

Si vous lisez attentivement l'article sur Trinidad, vous arriverez, j'en ai l'intime conviction, aux mêmes conclusions que moi, que tous les timbres « sans valeur indiquée » sont d'une même valeur « one penny » ou que vous modifieriez l'opinion que vous avez émise à ce sujet.

Les timbres bleus et rouges imprimés dans l'île ne furent pas en usage concurremment, la rouge étant la dernière couleur employée. Les autorités postales ne devaient pas se donner la peine de faire de dépense extra de timbres imprimés dans l'île, si, comme vous le pensez, le timbre bleu représentait une autre valeur que le one penny, car on pouvait facilement faire la valeur du bleu en employant un nombre suffisant de timbres représentant one penny, jusqu'à ce qu'on les reçut d'Angleterre.

Votre dévoué,

E. D. BACON.

M. Bacon trouve que si le timbre bleu était d'une valeur supérieure à 1 penny, il n'était pas nécessaire de faire la dépense d'un timbre de cette valeur, puisqu'on pouvait y suppléer en employant un nombre plus grand de timbres rouges, valeur 1 penny.

Mais à ce compte là il ne serait nécessaire de n'émettre jamais qu'un seul timbre de la plus petite valeur, lequel servirait pour tous les affranchissements.

Notre avis est, que si l'on a émis des timbres bleus confectionnés dans l'île, c'est qu'ils manquaient apparemment et qu'on pouvait si peu employer le système que préconise M. Bacon, c'est que peu après on était obligé de créer des timbres rouges. S'ils avaient eu l'un et l'autre la valeur de 1 penny, rien n'obligeait de multiplier les couleurs.

### POUR PARAÎTRE FIN COURANT

Deuxième fascicule (160 pages de texte avec gravures)

de la 7<sup>e</sup> édition

### DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

### Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

A cet envoi sera joint une partie des reproductions de planches pour les personnes qui y ont souscrites.

Le prix est actuellement:

Pour le Catalogue . . . . . fr. 40.00

Pour la reproduction des planches . 15.00

Un des plus beaux cadeaux d'étrennes, c'est assurément le livre qui vient de paraître:

### HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE

ET DE

*toutes les marques d'affranchissement employées en ESPAGNE*

suivie de l'histoire des timbres fiscaux mobiles, depuis leur origine jusqu'à nos jours (janvier 1840 à 1890 (décembre))

par J.-B. MOENS

Volume in-8° Jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 460 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe.

Prix, 20 francs; par la poste, 22 francs.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



LE

# Timbre-Poste

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 320 GRAVURES

SUIVI DU

# TIMBRE FISCAL

DIX-HUITIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 80 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste

42, RUE DE FLORENCE, 42

1891



## LE TIMBRE-POSTE

### EN COURS DE PUBLICATION

**Septième édition du Catalogue Prix-Courant illustré de Timbres-Poste, Timbres-Taxe, Bandes, Enveloppes, Cartes-Télégraphes, Mandats, Offices particuliers, Timbres de chemins de fer, Essais, etc. etc., par J.-B. MOENS, en souscription, fr. 40.00**

**Atlas des Variétés de Timbres pour faire suite au catalogue, fr. 15.00**

**ALBUM TIMBRES-POSTE**, pour commençants, 1 joli vol. illustré, pleine toile anglaise, titre doré sur le plat. fr. 2.00

Envoi par la poste, port en sus. 0.45

Cet album est classé par ordre géographique, s'ouvre à l'italienne et contient 2760 cases; il est suivi d'une table alphabétique et illustré d'environ huit cents types gravés d'après les originaux, et cent cinquante armoiries officielles des principaux États du globe. Charmant volume in-8° oblong.

**CATALOGUE GÉNÉRAL** et détaillé des Timbres-poste, Enveloppes et Cartes postales officiellement émis dans la République du Pérou depuis la première émission: 1857 à 1886. Ordre chronologique et notes se rapportant à tous les timbres falsifiés et les contremarques fausses qui ont pu être constatés par la Société Philatélique Sud-Américaine à Lima, in-8°. fr. 3.75

**CATALOGUE ILLUSTRÉ** de Timbres-poste Locaux de l'empire d'Allemagne en vente aux prix marqués chez J.-B. Moens; in-12 de 75 pages. fr. 0.75

**COSTER (Ch. H.)**. Les timbres adhésifs des postes privées des États-Unis d'Amérique, illustré de 217 gravures, in-18, papier de Hollande. fr. 4.00

**COSTER (Ch. H.)**. Les enveloppes timbrées des postes privées des États-Unis d'Amérique, 1 vol. in-18, sur papier de Hollande, illustré de 115 gravures. fr. 4.00

**HÉRALDIQUE UNIVERSEL**. Armoiries des principaux États du Globe, grand in-plano, contenant 158 écussons imprimés en noir, des pays qui ont adopté les timbres-poste, publié par J.-B. Moens, d'après les documents officiels. fr. 1.00

**KOPROWSKY (Samuel)**. Les timbres-poste ruraux de Russie. Nomenclature générale de

tous les timbres connus jusqu'à ce jour, avec leurs prix de vente. Précédé d'une introduction sur l'histoire des postes rurales avec notes géographiques et historiques. Un appendice comprenant l'alphabet russe suivi des mots qu'on rencontre le plus communément sur les timbres ruraux, permet à chacun de déchiffrer facilement toutes les inscriptions russes des timbres, illustré de 130 gravures, in-8°. fr. 2.50

Même ouvrage imprimé sur papier de Hollande. fr. 4.00

**LEROY LOUIS**. Histoire du Timbre-poste français. Paris et Bruxelles, un vol. in-12, illustré de 60 figures dans le texte. fr. 3.50  
Par la poste. fr. 3.75

**LÉVY (Louis)** de Rio de Janeiro (Brésil) Timbrée, Mazurka pour piano. Hommage à Jean-Baptiste Moens à l'occasion du Jubilaire du journal le Timbre-Poste (1863-1887) Grand in-4. Franco. fr. 1.00

**MAGNUS (Dr)**. Timbres de Moldavie et de Roumanie, 2<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée, illustrée de 30 gravures sur bois, in-12. fr. 1.50

Le même ouvrage, imprimé sur papier de couleur tiré à quelques exemplaires seulement, fr. 6.00

**MOENS (J. B.)**. Histoire des Timbres-poste et de toutes les marques d'affranchissement employés en Espagne suivie de l'histoire générale des timbres fiscaux mobiles, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Janvier 1840-1890 Décembre, un joli volume, grand 8° Jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin satiné, illustré de 450 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe. fr. 20.00

Par la poste pour les pays de l'Union. fr. 22.00

Relié et doré sur tranche. fr. 30.00

Par colis postal suivant le pays.

LE TIMBRE-POSTE

MOENS (J.-B.). Supplément 6<sup>e</sup> édition (1888) du catalogue prix-courant de timbres-poste, enveloppes, bandes, cartes, télégraphiques, offices particuliers, mandats, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres du Pérou, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 42 gravures. fr. 8.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Parme, Modène et Romagnes, vol. in-18 illustré de 12 gravures. fr. 6.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Toscane, St-Marin, Église, 1 vol. in-18, illustré de 31 grav. 6.00

MOENS (J.-B.) Timbres de Maurice, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 44 grav. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Saxe, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18, illustré de 25 gravures. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres du Grand-Duché de Luxembourg, depuis leur origine, jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 26 gravures et planches tirées à part. fr. 15.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Mecklembourg-Schwérin et Strelitz, vol. in-18 illustré de 12 gravures. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Tour et Taxis, depuis leur origine jusqu'à leur suppression (1847-1867), vol. in-18 illustré de 27 gravures et armoiries. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres d'Égypte et de la Compagnie du canal de Suez, vol. in-8 illustré de 50 gravures et armoiries. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Belgique, depuis leur origine jusqu'à nos jours, 2 vol. in-18 illustrés de 90 gravures et armoiries. fr. 8.00

MOENS (J.-B.). Les timbres de Wurtemberg, 1847-1880, 2 vol. in-18 illustrés de 66 gravures. fr. 8.00

MOENS (J.-B.). Timbres de la République Argentine et de ses diverses provinces (Buenos-Ayres, Cordoba, Corrientes, Entre-Rios, Jujuy, San-Luis, Santa-Fé, Santiago del Estero), 2 vol. in-18 illustrés de 90 gravures. fr. 8.00

MOENS (J.-B.). Timbres des Duchés de Schleswig, Holstein, Lauenbourg et de la ville Bergedorf, 1 vol. in-18 illustré de 20 gravures. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Prusse, 1 vol, in-18 illustré de 37 gravures. fr. 4.00

Chacun de ces derniers volumes est précédé d'un Précis historique et géographique et les renseignements appuyés de documents officiels; quelques notes traitent de l'origine et de l'histoire des armoiries.

MOENS (J.-B.). Manuel du collectionneur de timbres-poste ou nomenclature générale de tous les timbres adoptés dans les divers pays de l'univers, 1862. 1<sup>re</sup> édition, tiré sur papier vert. fr. 1.00

MOENS (J.-B.). Postage-Stamps illustrated a general nomenclature of every postage stamp and fac-similes of all types issued up to the present time in the different countries of the world (1840-1864). Translated by Dr C.-W. VIXER, A. M. with the Stamps, that have appeared since the publication of the french edition added. 623 illustrations. By P. SCHMITZ and F. DERAEDEMAEKER. London, 1864, in-12, demi-marroquin. fr. 15.00

MOENS (J.-B.). On the falsification of postage stamps or a general nomenclature of all the imitations and Forgeries as well as of the Various essays Stamps of all Countries, translated by E. DOMA, in-12, broché. fr. 1.00

MONGERI (F.), Croissant-Toughra armoiries de l'Empire Ottoman, brochure in-12, illustrée, imprimée sur papier de Hollande. Prix franco. fr. 2.00

Brochure indispensable aux collectionneurs de timbres-poste, pour connaître l'origine des armoiries se trouvant sur les timbres de Turquie.

PHILBRICK A. & WESTOBY. W. The postage and telegraph stamps of Great Britain. Londres 1882, 1 vol, in-8 avec 100 gravures. fr. 15.00

PHILATELIC SOCIETY. The Postage stamps. Envelopes and Post Cards of Australia and the British Colonies of Oceania, with autotype illustrations, compiled and published by the Philatelic society. London. vol. grand in 8<sup>o</sup>, ayant 27 planches, contenant plus de 900 types de timbres, cartes et enveloppes de la Nouvelle Galles du Sud, Nouvelle Zélande, Van Diemen, Tasmanie, Victoria, Australie occidentale et Australie

LE TIMBRE-POSTE

du Sud, Queensland et îles Fiji, toutes les variétés des vues de Sidney, et des têtes laureées de la Nouvelle Galles du Sud et les variétés de timbres, trône, de Victoria, etc. Franco. fr. 17.50

PHILATELIC SOCIETY, LONDON. The Postage Stamps Envelopes, Wrappers, Post Cards, and Telegraph Stamps, of the British Colonies in the West Indies, together With British Honduras and the colonies in South America With Thirty two sheets of Autotype illustrations. fr. 35.00

TIMBRES D'OFFICES Américains, précédé d'une introduction sur leur origine par feu M. JAMES LESLEY, Vice-Consul des États-Unis. Bruxelles, 1858, in-12 de 32 p. fr. 0.50 (Manque les gravures)

TIMBRE-POSTE (Le). Journal illustré du collectionneur, paraissant le 1<sup>r</sup> de chaque mois. Revue des émissions nouvelles, avec vignettes dans le texte; Chronique de la Timbrophilie, nouvelles diverses de tous pays, concernant les timbres. 30<sup>e</sup> année, 1892. Conditions d'abonnement (franco) : pour tous les pays.

Un numéro. fr. 6.00  
On peut obtenir : " 0.60

1 <sup>e</sup> année, 1863, in-4 <sup>o</sup> br. 26 grav.	"	5.00
2 <sup>e</sup> " 1864, " 57 "	"	20.00
3 <sup>e</sup> " 1865, " 132 "	"	5.00
4 <sup>e</sup> " 1866, " 139 "	"	10.00
5 <sup>e</sup> " 1867, " 147 "	"	5.00
6 <sup>e</sup> " 1868, " 129 "	"	5.00
7 <sup>e</sup> " 1869, " 128 "	"	5.00
8 <sup>e</sup> " 1870, " 132 "	"	5.00
9 <sup>e</sup> " 1871, " 92 "	"	5.00
10 <sup>e</sup> " 1872, " 138 "	"	5.00
11 <sup>e</sup> " 1873, " 151 "	"	5.00
12 <sup>e</sup> " 1874, " 146 "	"	5.00
13 <sup>e</sup> " 1875, " 113 "	"	5.00
14 <sup>e</sup> " 1876, " 140 "	"	5.00
15 <sup>e</sup> " 1877, " 114 "	"	5.00
16 <sup>e</sup> " 1878, " 230 "	"	5.00
17 <sup>e</sup> " 1879, " 256 " avec sup.	"	6.00
18 <sup>e</sup> " 1880, " 237 "	"	6.00
19 <sup>e</sup> " 1881, " 338 "	"	6.00
20 <sup>e</sup> " 1882, " 278 "	"	6.00
21 <sup>e</sup> " 1883, " 200 "	"	6.00
22 <sup>e</sup> " 1884, " 204 "	"	6.00
23 <sup>e</sup> " 1885, " 236 "	"	6.00
24 <sup>e</sup> " 1886, " 275 "	"	6.00
25 <sup>e</sup> " 1887, " 432 "	"	10.00

26 <sup>e</sup> année, 1888, in-4 <sup>o</sup> br. 249 gr. avec sup.	fr. 6.00
27 <sup>e</sup> " 1889, " 283 " " "	6.00
28 <sup>e</sup> " 1890, " 389 " " "	6.00
29 <sup>e</sup> " 1891, " 400 " " "	6.00

Exemplaires d'amateur ayant chaque numéro tiré sur papier de couleurs variées : 1863, 1866 à 1891, par année. fr. 10.00  
L'année 1887 excepté, est de fr. 14.00

Depuis 1879, il est donné chaque mois, un supplément de quatre pages traitant des timbres fiscaux.

TIMBRE-POSTE (Le) Numéro jubilaire (1863-1887). 36 pages grand in-8<sup>o</sup> à 2 col., illustré de 55 grav., types de timbres et armoiries, et contenant en plus les portraits de MM. F. Breitfuss, F. Carotti, Ch. Diena, Majr Evans, Ph. de Ferrary, G. Pouré, R. Krause, J.-N. Marsden, H. Lubkert, le Dr Logrand, J.-B. Moens, F. Mongeri, et L. Rodet.

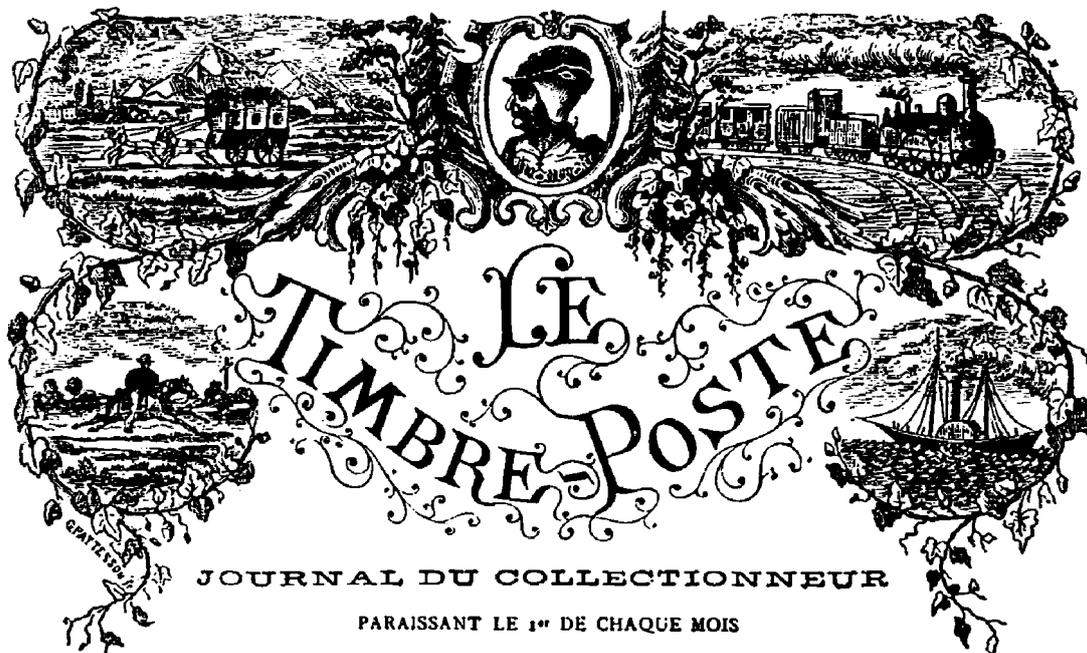
Sommaire : Avant-propos : Comment naquit le « Timbre-poste. » Renseignements sur les premières enveloppes et timbres de Russie; Les timbres-poste en Italie; Notes sur quelques timbres-poste des Bermudes; Le 6 kreuzer 1849 de Bavière; Réflexions sur les timbres allemands employés par fractions; A propos du timbre français 20 c. et du chiffre-taxe noir même valeur de 1875; De quelques essais intéressants; Les timbres-poste de Guinée; De quelques enveloppes de Hambourg; Biographie de M. le docteur Logrand; De l'utilité des timbres oblitérés; Croissant-Toughra, armoiries de l'Empire ottoman; Les premiers timbres français; Notations des monnaies dans l'Inde; Particularités postales; Quelques remarques à l'occasion de ce numéro jubilaire.

Prix franco. fr. 2.50

TIMBRE FISCAL (Le). Journal illustré du collectionneur.

1 <sup>e</sup> année 1874, in-4 <sup>o</sup> br., 91 grav.	fr. 3.00
2 <sup>e</sup> " 1875, " 62 "	3.00
3 <sup>e</sup> " 1876, " 44 "	3.00
4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> " 1877-1878, en 1 vol.	6.00
La collection des 5 années.	12.00

Depuis Janvier 1879, le *Timbre fiscal* est donné en supplément aux abonnés du *Timbre-Poste*.



RÉDIGÉ PAR

J. B. MOENS

RUE DE FLORENCE, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES

CHRONIQUE

AFGANISTAN.

Le *Montly Journal* a rencontré le 1 abassi de 1871 imprimé en laque carmin sur papier blanc vergé ordinaire :

1 abassi, laque carmin sur papier blanc vergé.

Également le second type du même timbre sur blanc vergé bâtonné, imprimé sur la même feuille que le 1<sup>er</sup> type !

2<sup>e</sup> type, 1 abassi, carmin sur blanc vergé bâtonné.

AFRIQUE MÉRIDIONALE (C<sup>ie</sup> ANGLAISE DE L').



Nous voici déjà au provisoire et aux surcharges. M. de Ferrary nous remet le 6 pence avec la surcharge noire : 1/2, 2 et 4 d. et le 1 shilling ayant 8 d. :

1/2 sur 6 p.,	outrémer,	surch. noire		
2	— 6 —	—	—	—
4	— 6 —	—	—	—
8	— 1 sh.	bistre,	—	—

On annonce pour bientôt ces valeurs *sans surcharge*.

AFRIQUE ORIENTALE (C<sup>ie</sup> ANGLAISE DE L').

Au type des timbres en annas, il vient de paraître deux nouvelles valeurs :

3 annas, noir	sur rouge-vermillon
4 1/2 —	ardoise — blanc

Au même type, plus grand et en relief, avec banderoie en-dessous, ayant : *Registration two annas*, il nous vient des enveloppes pour lettres enregistrées. Disposition de celles connues des colonies anglaises. Nous reproduirons le type le mois prochain :

2 annas, outremer sur blanc, 125 x 81m/m.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Les timbres de fortes valeurs dont nous parlions il y a peu de temps, étaient destinés, paraît-il, en principe, aux dépêches télégraphiques. Il arrivait que souvent les télégrammes étaient couverts de timbres : c'est pour obvier à ce désagrément qu'il avait été résolu d'émettre des 1, 5, 10, 20, 50 pesos. Depuis, la girouette gouvernementale ayant amené

la suppression d'emploi des timbres pour l'affranchissement des dépêches, il se fait aujourd'hui que gravés et imprimés, sauf le 1 peso, ils n'ont plus de destination. On vient cependant d'émettre le 5 pesos que nous reproduisons le mois prochain.

Avant de passer à une autre classe de timbres-télégraphes nous avons à faire connaître les renseignements suivants :

Les lignes télégraphiques n'appartiennent pas toutes à l'Etat; il y a des provinces qui ont les leurs, d'autres sont exploitées par des compagnies privées, enfin le public peut aussi envoyer des dépêches par les télégraphes de chemins de fer.

En 1887, par suite de conventions intervenues entre les parties intéressées, il fut décidé que la valeur de la réponse des dépêches réponse payée, serait envoyée au destinataire en timbres collés à la dépêche : c'est ce qui explique pourquoi les timbres créés en 1888, en vertu de cette convention, ont tous une partie blanche ou talon.

Nous avons déjà fait connaître plusieurs de ces timbres; en voici quelques autres :



**COMPANIA TELEGRAFICA DEL RIO DE LA PLATA.** Armoiries de l'Uruguay et de l'Argentine dans un double cercle ayant le nom de la compagnie; cadre rectangulaire contenant la valeur en chiffres dans les angles inférieurs et *centavos* au milieu :

10 centavos, orange, piqué 11 1/2  
40 — gris fer, —

**FERRO CARRIL ANDINO.** Locomotive de face vers la gauche dans un double ovale avec inscription; cadre rectangulaire ayant des fleurons aux angles supérieurs et le mot *centavos* entre deux chiffres en bas :

10 centavos, vert-bleu, piqué 11 1/2  
40 — bleu, —

**FERRO CARRIL ARGENTINO DEL ESTE.** Même dessin que le précédent, sauf que l'ovale est coupé à la partie inférieure: au-dessus, sur un cartouche horizontal: *Ferro carril* et un ornement au-dessus; en bas : 10 (40) centavos 10 (40) :

10 centavos, noir, piqué 11 1/2  
40 — brun-rouge, —



**FERRO CARRIL BUENOS-AIRES AL PACIFICO.** Armoiries de la République au-dessus des armoiries du Chili; banderole avec le nom de la compagnie; cadre rectangulaire ayant la valeur dans les angles inférieurs et *centavos* au milieu :

10 centavos, brun-rouge, piqué 11 1/2  
40 — bleu, —

**FERRO CARRIL BUENOS-AIRES Y PUERTO DE LA ENSENADA.** Dans un rectangle cintré intérieurement du haut, une roue ailée, un chiffre en dessous et plus bas : *Centavos*; nom de la compagnie dans le cadre :

10 centavos, carmin, piqué 11 1/2  
40 — bistre-gris, —



**FERRO CARRIL CENTRAL NORTE.** Locomotive de profil à gauche dans un double cercle ayant pour inscription le nom de la compagnie; cadre rectangulaire avec chiffres aux quatre angles, une roue ailée au milieu de la partie supérieure et *centavos* au milieu de celle inférieure :

10 centavos, bleu, piqué 11 1/2  
40 — violet vif, —

**FERRO CARRIL GRAN OESTE ARGENTINO.** Locomotive de face vers la droite dans un double ovale avec nom de la compagnie; chiffres aux quatre angles et *centavos* en haut et en bas :

10 centavos, brun-rouge, piqué 11 1/2  
40 — carmin, —



**FERRO CARRIL A LOS COLONIAS.** Armoiries de Santa-Fé dans un double cercle ayant le nom de la compagnie; au-dessus, une banderole ayant : *Ferro carril*; au-dessous, le mot *centavos* entre le chiffre de la valeur placé aux angles :

10 centavos, gris-bleu, piqué 11 1/2  
40 — rouge, —

Il est probable qu'il en existe d'autres, entre autres : *Telegrafo Provincial de Entre Rios, del Telegrafo Rio Uruguay et Ferro carril Central Argentino.*

**AUSTRALIE DU SUD.**

Le 4 pence violet, actuel, a reçu la surcharge 0.5 ce qui lui donne un usage officiel.

4 pence, violet, surch. noire.



Il y a eu d'émis le 1<sup>er</sup> janvier, en plus du 2 1/2 pence, une autre valeur : 5 pence. C'est le 6 pence qui en a fourni les moyens. Imprimé en brun, il a reçu, sur la valeur primitive, un gros trait et au-dessus : 5 d. en rouge.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme S A et couronne, piqué 10 1/2 :

5 sur 6 pence, brun, surch. rouge

Il faut croire qu'on n'est pas très satisfait des 2 1/2 et 5 pence, ce que nous nous expliquons fort bien, car il est ouvert un concours pour l'obtention de nouveaux types. Le *Vindict's Philatelic Monthly* publie à ce propos l'avis suivant :

Bureau général des Postes, Adelaïde,  
31 décembre 1890.

Il est ouvert par la présente un concours de dessin pour timbres-poste de 2 1/2 et 5 pence respectivement, ainsi que pour une carte de 2 pence.

Dans le dessin doit figurer l'effigie de la Reine et les timbres doivent être du même format que le timbre 2 pence, actuel.

Les dessins ne doivent pas porter de nom d'auteur, mais une devise ou nom de plume. La devise ou nom de plume doit être reproduit avec le nom réel de l'auteur dans une lettre qui ne sera ouverte que lorsque le jugement sera prononcé.

Un prix de L. 5 sera payé pour le meilleur dessin de chaque timbre et pour la carte postale.

Les dessins doivent être envoyés au Maître général des Postes avant le lundi 2 février à midi.

CHARLES TODD,

Maître général des Postes et surintendant des télégraphes.

Ces timbres, ce concours, nous les devons à l'union postale *universelle* et les taxes ne sont pas seulement changées jusqu'à présent ! Quelle est cette plaisanterie ?

**AUTRICHE.**

Nous apprenons que les 20, 24, 30 et 50 kreuzer seront changés. L'effigie sera dans un hexagone, les chiffres des angles en italique.

Il paraît que cette mesure est prise parce que des personnes trop ingénieuses ont falsifié les chiffres des 2, 3, 10 et 15 kr., en les remplaçant par des chiffres de hautes valeurs, qui répondent aux mêmes couleurs.

**BELGIQUE.**

La *Missive*, 10, rue de la chaussée d'Antin, Paris, a voulu étendre ses affaires en Belgique. Elle vend les cartes-lettres 10 c. rose sur gris avec annonces, à raison de 5 centimes, comme l'indique la surcharge bleue : 293<sup>e</sup> édition — vendue 5 centimes.

Les opérations de la *Missive* marchent vite si elle en est à sa 293<sup>e</sup> édition ; mais sont-elles plus sérieuses que cette compagnie qui vendait (?) à Bruxelles les enveloppes avec annonces à 8 centimes, lesquelles étaient toujours épuisées quand on en demandait ?

**BRÉSIL.**

Le 200 reis a été vu par le *Montly Journal*, imprimé sur papier blanc uni épais :

200 reis, ardoise

Il nous arrive par M. Le Roy d'Etiolles une carte-lettre 80 réis ayant le type de la carte reproduite en février et pour inscription : *Carte Bilhete — (Nesto ludo só vendereço)*; dans l'angle gauche inférieur : *Brazil*; sur la seconde partie extérieure de la carte une reproduction de l'hôtel des monnaies. Le tout en impression rouge sur chamois, intérieur blanc, sauf la vue de Rio, qui est en bleu.

80 réis, rouge et bleu.

**CEYLAN.**

L'*Ami des Timbres* nous apprend qu'il y a des nouvelles surcharges appliquées sur les *timbres télégraphes*. La valeur du haut et du bas est biffée d'un trait, valeur en lettres, en bas seulement, en petites capitales, la première lettre de chaque mot un peu plus grande; gros chiffre au centre :

20 cents sur 50 cents bleu, surch. noire  
40 — — 50 — — — —  
60 — — 1 roupie brique, — —  
80 — — 10 — violet, — —



Voici le fac-simile de la carte 10 cents devenue 5 cents de par la surcharge de la valeur nouvelle et par un trait cachant la valeur primitive :

5 cents sur 10 cents, brun, surch. noire

## CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

On a découvert une erreur d'impression : le 4 pence aurait été imprimé en *vert* au lieu de bleu !! Malheureusement cette découverte a été obtenue au moyen d'un agent chimique. Le papier a perdu tout ençollage et le verso du timbre est verdâtre.

Cette ignoble carotte fera certainement des victimes tant elle est réussie.

## COMORES (ILES).

Le sultan d'Aujouan a demandé au gouverneur de Mayotte l'établissement d'un bureau de poste et des timbres spéciaux !

Ces îles sont sous le protectorat français. (Renseignement de M. Le Roy d'Etiolles.)

## COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).

On annonce l'émission de deux nouveaux types de timbres :

5 centavos, bleu  
20 — violet clair

## CÔTE D'OR.

Reçu par MM. Whitfield, King et C<sup>ie</sup>, le nouveau type de cette colonie anglaise dont nous parlions en janvier et dont il existe :

5 shillings, lilas et bleu  
10 — — — rose  
20 — vert —



## EQUATEUR.

CORREOS DEL ECUADOR

TARJETA-CARTA



Señor \_\_\_\_\_

Voici la reproduction des deux cartes-lettres annoncées le mois passé ici :

5 centavos, bleu  
sur rose.  
10 centavos, bleu  
orange sur bleu

CORREOS DEL ECUADOR

TARJETA-CARTA



Señor \_\_\_\_\_

Nous avons reçu un nouveau format de l'enveloppe 5 centavos : 5 centavos, bleu foncé sur orange vergé (125 x 80 mm).

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *American Journal of Philately* nous donne des nouvelles des enveloppes de 1891 :

- 1° La désignation des formats est remplacée par des lettres au lieu de chiffres ;
- 2° Les enveloppes n° 2 sont supprimées ;
- 3° Une enveloppe H, Hh, Hhh, suivant la qualité,

mesurant 4 1/2 et 9 1/2 pouces (119 × 250 mm);  
4° L'enveloppe I autrefois 8 est raccourcie de 1/16 de pouce :

5° Le format de la bande est allongé;

6° L'enveloppe N ancien n° 11 a aujourd'hui 4 1/4 × 5 1/4 pouces (113 × 138 mm);

7° Les enveloppes de première qualité L. M. N. seront fournies sur papier blanc seulement ;

8° Les autres enveloppes de première qualité seront toutes de papier blanc, sauf en cas de demande de papier ambre ;

9° Les enveloppes 4 cents des formats « extra letter » ont été changées de la 3° qualité à la première. La dénomination « one cent » est ajoutée aux formats « extra letter » ;

10° Il ne sera fourni aucune autre enveloppe que celles comprises dans le décret. Bravo!

En résumé les formats seront désignés ainsi : n° 3 devient A; n° 4, B; n° 4 1/2 C; n° 5, D; n° 6, E; n° 9, F; n° 7, G; n° 8, I; n° 12, K; n° 1, L; n° 10, M; n° 11, N.

Il n'y aura plus d'enveloppes à 10, 30 et 90 cents, ni des 4 c. sur bleu, chamois, manille et manille foncé, ni d'enveloppes à 5 cents sur bleu et sur chamois.

Au commencement de cette année, ajoute notre confrère américain, le bureau de poste de New-York manquant d'enveloppes 4 et 5 cents sur bleu et sur chamois, en réclama à Washington; contrairement au décret déjà en vigueur, le département envoya à New-York, un mille de chacune de ces enveloppes avec le nouveau filagramme. Quelques jours après, les erreurs ayant été découvertes la vente en fut arrêtée par un télégramme du Département, au Maître des postes de New-York, ordonnant en même temps le retour à Washington des enveloppes invendues, soit 2500.

Voilà une erreur au moins singulière. Un décret paraît. Le maître des postes de New-York n'en prend pas plus connaissance que celui de Washington et l'imprimeur qui doit avoir reçu des ordres imprime contrairement aux décisions prises.

Nous craignons bien qu'il n'y ait dans tout ceci, non une erreur, mais une carotte américaine de la plus belle venue.

Il y aurait en somme aujourd'hui les enveloppes et bandes suivantes au nouveau filagramme :

A	2 c. vert	sur blanc et paille
Aa	2 — —	— chamois
A	1 — bleu	— blanc
C	1 — —	— —
D	1 — —	— manille
D	2 — vert	— blanc et paille

Dd	5 — bleu	sur chamois (erreur?)
Dd	5 — —	— bleu ( — ?)
Eee	1 — —	— manille
Ff	4 — carmin	— chamois (erreur?)
—	4 — —	— bleu ( — ?)
K	1 — bleu	— manille (bande)
—	2 — vert	— — —

## FIDJI.

Signalés par le *Stamp News* les timbres 2 pence surchargés : 2 1/2 d., en gros caractères noir et le 4 pence sur le 1 penny, lilas au lieu de 3 pence lilas :

2 1/2 pence sur 2 p., vert, surch. noire.

4 — — 1 p., lilas — —

Ce dernier aurait été vu employé en juin dernier.

## GRANDE BRETAGNE.



The *Stamp News* a vu le timbre ci-contre émis par une société privée qui met des boîtes à lettres dans certains clubs londoniens; les lettres sont prises les dimanches et distribuées en province le lundi matin, alors que la poste ordinaire ne fait la distribution ce jour-là qu'à midi ou le soir.

Le timbre montre simplement le chiffre de sa valeur dans un double ovale; au-dessus et au-dessous : *Court Bureau*; cadre rectangulaire debout :

1 penny, brique, piqué 11 1/2.

Nous ne nous expliquons pas comment la poste gouvernementale se laisse faire la concurrence lorsqu'elle a le privilège exclusif de la remise des lettres.

## GRÈCE.

Les cartes-lettres commandées par le gouvernement viennent d'arriver de Trieste, nous écrit M. Chaïdopoulos. Seulement, dit un journal grec Harnès, aucune loi n'autorisant cette émission, il va falloir d'abord la soumettre à la chambre des Députés....

D'après notre confrère grec, les cartes-lettres n'ont pas de timbre, lequel sera imprimé à Athènes. Le carton est violet clair au verso et blanc au recto? En tête, une inscription en caractères grecs, signifiant « lettre courte » et sur le même côté, gauche, toujours en grec : « Pour dé-cacheter il faut enlever la marge dentelée. » Il y aura deux valeurs : 20 et 25 lepta. Enfin, lorsque la loi sera votée, on nous promet des bandes et des enveloppes timbrées.

Quand les ormes seront en feuilles, nous y attendrons ces émissions.

Cueilli dans le même journal : « Les 2 leptas impression d'Athènes viennent d'être imprimés.

Les 5 leptas, piqué 11 et 1 lep. piqués 11 1/2 et 13 1/2 ont été vus par notre confrère. Mais est-ce un piquage officiel ? Voilà la question.

GUADELOUPE.

M. Le Roi d'Etiolles nous remet un décret en date du 21 février 1891 conforme à celui du 17 décembre 1890 reproduit n° 338 sauf qu'il est signé : Par le Gouverneur, le Directeur de l'Intérieur P. FEILLET. Il s'occupe d'une nouvelle transformation du 10 centimes en 5 centimes :

5 sur 10 c., noir sur lilas, surch. noire.

HONDURAS BRITANNIQUE.



Le 10 cents sur 4 p.. violet, a reçu une nouvelle surcharge qui en fait un 6 cents, comme le fac-simile ci-contre :

6 c., sur 10. c. 4 p., violet, surch. noire  
6 — 10 — 4 — — rouge.

La couleur du 3 pence, dit un journal allemand, est outremer avec surcharge 6 cents C'est probablement le timbre arrivé de Londres qui remplace le précédent :

6 c. sur 3 p., outremer, surch. noire.

HAYDERABAD

La carte actuelle nous a été montrée par M. Ridpath avec croissant et inscriptions

اس باب فقط نام اور مقام مکتوب الیہ لکھنا چاہی  
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.  
యెందులకూ చైదిరాసం ప్రాయస్కరించండి.  
या यादक वरु नाव चाधि दिवाय लिखिले पा इने.



indoues en surcharge noire :

1/4 anna, rouge sur chamois, surch. noire

HONG-KONG.



Voici les types des timbres dont nous parlions en décembre.

Le 20 cents a en plus de la surcharge : 20 cents, des caractères chinois à gauche, ainsi que le 50 cents ; le 1 dollar est exempt de surcharge de caractères chinois.

20 cents, sur 30 cents, vert. sur blanc (CA et couronne).  
50 — — 48 — violet — —



Le 5 dollars affecté aux usages postaux et fiscaux a le type du 10 dollars avec les chiffres supérieurs biffés d'un trait et 5 dollars, en bas, la valeur primitive cachée par la surcharge :

5 dollars sur 10 d., brun-violet sur rouge (CA et couronne)

Le timbre de 2 cents, rose, a été agrémenté de



la surcharge : 1841 — Hong-Kong — Jubilee — 1891 en noir. Cette surcharge interloquera sans doute plus d'un de nos lecteurs. Elle est relative à la cession de cette île à l'Angleterre qui eut lieu le 22 janvier 1841. Les timbres surchargés ont été en usage pendant trois jours !

2 cents, rose, surcharge noire.

INDES ANGLAISES.

Signalé par *The Stamp News* le 2 annas actuel avec la surcharge : On en violet et en grands caractères :

LFS

2 annas, outremer, surch. violette.

LEEWARDS (ÎLES.).

On nous révèle l'existence d'enveloppes à 1/2, 1 penny et 2 pence, cette dernière pour les lettres recommandées.

MALACCA.

A reçu, dit-on, une enveloppe de 5 cents, imprimée en bleu, effigie de la reine Victoria dans un cercle et pour inscription :

*Straits Settlements, Registered letter post :*  
5 cents, bleu.

MARTINIQUE

Des timbres annoncés en février, il nous est venu :

05 sur 10, 20, 30, 35 c. (2 nuances)  
15 — 10, 20, 25 c

Les 5 et 15 sur 20 sont semblables à ceux connus de 1888, sauf qu'il y a une variété où le 5 chevauche à droite, ce qui existe aussi sur les feuilles des autres timbres de l'émission 1891.

MAURICE.

Les enveloppes de 50 cents, commandées à Londres, seront, nous dit



M. Le Roy d'Étiolles imprimées en *jaune* sans changement de dessin. Il y a donc encore des admirateurs de la couleur jaune ?

Voici le dessin de l'enveloppe dont nous parlions dans notre dernier numéro. L'émission date de février.

L'effigie en relief de Victoria est tournée à gauche dans un double cercle festonné à l'extérieur et contient : *Maurilius registration eight cents*.

Le timbre est placé sur la patte de fermeture; sur la face, à gauche : R dans un ovale; à droite, un rectangle pour un timbre; au milieu : *Registered letter*, etc.

8 cents, outremer, formats 132x84 et 152x95/m.

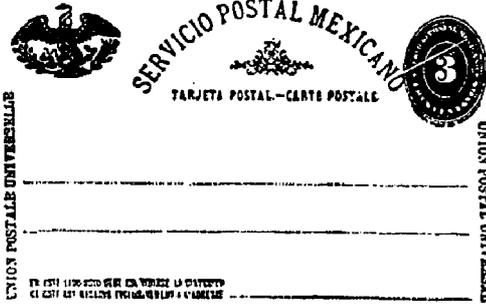


Nous avons parlé de l'enveloppe 1878 surchargée : 50 cents en noir comme l'enveloppe 1882. Nous en donnons ci-contre le type. Il n'y aurait eu que 36 exemplaires qui auraient été surchargés :

8 cents, outremer, surch. noire et carmin.

M. Le Roy d'Étiolles nous apprend que le conseil d'administration de l'île a décidé d'abaisser la taxe des lettres à 10 cents, conformément au vœu de l'administration générale des postes d'Angleterre. En attendant les timbres commandés à Londres, les 16, 25 et 38 cents, devenus inutiles, seront surchargés : 10 cents.

MEXIQUE.



Voici le fac-simile de nouvelles cartes. L'inscription française a été mise à gauche et celle espagnole à droite, au lieu du contraire : elles ne sont pas ponctuées. L'aigle de gauche est refait et le dessin dans l'inscription cintrée est différent.

Imprimé en couleur sur carton blanc :

Union postale : 2 cents, carmin, texte vert foncé.

— 3 — rouge — —

interior : 6 — outremer — rouge foncé.

Un 12 centavos est venu renforcer la série des enveloppes avec timbre chiffre à droite et armoiries à gauche. Format 160x90 mm :

12 centavos, rouge.

MONACO.

Le *Journal de Monaco* annonce que des cartes-mandats vert clair ont été introduites dans le service postal, lesquelles se délivrent gratuitement au public.

Depuis le commencement de mars les cartes à 10 centimes sont vendues avec le carton chamois comme les cartes de France :

10 centimes brun sur chamois.



Le nouveau type de timbre est entré en vigueur au commencement de mars. Il n'y a pas eu de décret. Ce nouveau type, plus drôle que beau, représente l'effigie du prince Albert I<sup>er</sup> tournée à gauche dans un ovale, accostée à droite de l'écusson du prince fuselé argent et gueules et soutenu par une femme couronnée représentant la Principauté et assise sur un cartouche debout portant la valeur : 1 fr. Une branche de laurier est placée sous l'effigie du prince et *Postes* en dessous; à la partie supérieure : *Principauté de Monaco*.

Imprimé en noir sur papier teinté jaune, piqué 13 1/2.

1 franc, noir sur jaune.

## NICARAGUA.



Nous avons parlé le mois passé d'une série de timbres de service avec surcharge carmin. Voici le fac-simile. Il y a comme on sait :

centavos : 1 2 5 10 20 50  
pesos : 1 2 5 10

Tous imprimés en vert avec surcharge carmin.

M. M. Langlois nous signale une série de timbres-télégraphes à ce type, avec surcharge : *Telegrafos* en majuscules de couleur bleue dans les valeurs suivantes :

5 centavos,	violet,	surch.	bleue.
10	—	outrémer	—
20	—	jaune	—
50	—	orang.-br.	—
1 peso	—	brun-roug.	—
2	—	vert foncé	—
5	—	rose carm.	—
10	—	orange	—

## NORD DE BORNÉO.

Le 1/2 cent est annoncé comme existant avec l'inscription : *Postage & Revenue*. Allons, tant mieux, ce timbre manquait au bonheur des populations :

1/2 cent, rose

## NORVÈGE.

La carte avec réponse 3x3 ôre a l'impression jaune pâle comme la carte ordinaire de cette valeur :

3x3 ôre. jaune pâle.

## NOSSI-BÉ.



Puisqu'on ne croit plus aux décrets, on s'en passera, s'est-on probablement dit à Nossi-Bé. Et pour ces raisons il nous arrive trois types sans le moindre acte de naissance. M. Le Roy d'Etiolles, qui nous les soumet, les a reçus directement de cette possession française.

Nous avons parlé, n° 338, du 25 c. surcharge noire sur le 20 centimes, brique sur vert. Nous reproduisons d'abord ce type.

Un autre qui appartient à la même série a les

lettres NSB en haut, un dessin en dessous et 25 c. imprimés en noir sur le 1 franc.



Enfin un 40 centimes, émission de 1877, nous vient surchargé d'une façon toute simplette. Un petit chiffre 25 en bleu sur le 40 et c'est tout :

25 c. sur 40 c., vermillon, surch. noire.

Un exemplaire de ce dernier est oblitéré : 4 juin 1889.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

De même que la carte à 3 pence, celle à 2 pence a reçu aussi un changement dans son inscription ; le carton est *paille* et non *blanc*. Au lieu de *For the United Kingdom, by the long Sea Route, il y a aujourd'hui : For the United Kingdom — and other Countries to — which Post Cards may — be sent :*

2 pence, outrémer sur paille.

## NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *Philatelic Journal of America* reproduit le type de la série employée par le « Government Insurance Department » dont le nom se trouve sur les timbres et dont nous parlions, n° 336. Au centre, un phare et les lettres *VR* de chaque côté ; à la hauteur du phare : *State Security* ; dans les angles supérieurs : *N. Z.*, dans ceux inférieurs, le chiffre de la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme *NZ* et étoile, *supposons-nous*, piqués (?)

1/2 penny.	violet-ardoise.
1	— bleu.
2	— brun-rouge.
3	— chocolat.
6	— vert.
1 shilling.	rose.

Le même journal reproduit le timbre officiel ci-contre employé par le *Public Trust Office* ayant au centre une couronne dans un cercle et pour inscription : « *On Public Trust Office Business — free.* »

Sans valeur, noir sur blanc, piqué



On annonce pour bientôt l'émission d'un 5 pence.

## ORANGE.

Le *Philatelic Journal of America* a, paraît-il, donné la signification des deux lettres *B. W.* en surcharge noire, lesquelles signifieraient (*Bank Wessel*) et donneraient par ce fait un usage fiscal à ces timbres.

Nous ne pouvons rien contrôler de ce qu'avance notre confrère.

## PUTTIALLA.

Le *Montly Journal* annonce l'apparition d'une enveloppe 2 annas, pour lettres enregistrées, timbre appliqué à la patte de fermeture avec armes en dessous: surcharge: *Puttiala State* au lieu de *Puttiala State*:

2 annas, bleu, 255x107 m/m.  
2 — — — 132x82 —

## QUEENSLAND.

Le 2 sh. 6 pence, nous arrive sur papier épais, avec le filagramme Q et couronne, reproduit en janvier:

2 sh. 6 pence., vermillon.

Le 2 shillings, outremer, de cette série, est supprimé. Il faisait double emploi avec le 2 shillings brun.

## ROUMANIE.

Le nouveau type de la carte simple a été appliqué à la carte double:

5x5 bani, noir sur rose.

## RUSSIE.

ROSTOFF SUR DON (*Ekaterinoslaw*). — Les timbres de 1883 sont imprimés sur papier à grosses vergesures. Les feuilles présentent des têtes-bêches et des timbres couchés horizontalement:

2 kop., bleu.  
2 — — tête-bêche.  
2 — — couché horizontalement.

WEISSIEGONSK (*Tver*). Le 1 kopeck est paru en noir sur vert vif, piqué 10. Type des timbres en cours:

1 kopeck, vert vif.

## SALVADOR.

M. Langlois nous écrit que toutes les valeurs d'enveloppes existent sur papier uni: blanc, paille, saumon, bleu et que les bandes sont contrairement à ce que nous avons dit:

2 cents rouge sur saumon.  
3 — bleu —  
6 — vert —  
12 1/2 — brun —

## TASMANIE.



Voici le nouveau type qui nous vient de M. de Ferrary. Comme nous le disions le mois passé, la surcharge est appliquée en noir sur le 9 pence, bleu pâle:

2 1/2 pence, sur 9 p., bleu pâle, surch. noire.

Voici également le type de bandes et d'enveloppes montrant l'effigie de la reine Victoria en relief à gauche et dont il existe les variétés suivantes:



Bandes: 1 penny rouge sur blanc (215x300 m/m).  
— 1 — — — — — vergé (104x269 — ).  
— 1 — — — — — bleu — —  
Enveloppes: 1 — — — — — (138x80 m/m).  
— 1 — — — — — bleu — —  
— 1 — — — — — chamois (149x81 m/m).

## URUGUAY.

Les derniers timbres émis ont reçu la surcharge *Oficial*. Voici le dessin de l'un d'eux. Elle a été faite d'une façon si maladroite que la surcharge a dû être appliquée une seconde fois. Il y aura donc des variétés à l'infini.



1 cent, vert, double surch. noire.  
2 — carmin — —  
5 — bleu — —  
7 — brun — —  
10 — vert-bleu — —  
20 — orange — —  
28 — brun — —  
38 — blanc — —  
1 peso, violet. — —

## VICTORIA.

La série des *timbres-taxe* a été augmentée d'une valeur nouvelle, au type connu, depuis le 30 décembre dernier:

1/2 penny, brun-rouge et outremer.

## Le 4 annas octogone des Indes anglaises.

L'attention des timbrophiles s'est fixée sur les timbres 4 annas des Indes anglaises, à la suite d'un article que nous avons publié au *Timbre-Poste*, n° 335, où nous donnions la disposition de la

feuille du premier tirage. Nous avons reçu à ce sujet un grand nombre de lettres ; on nous fait généralement remarquer les différences qui existent soi-disant parmi le dessin des effigies.

M. Breiffuss, plus affirmatif que nos autres correspondants, prétend qu'il doit y avoir autant de variétés que de timbres, s'il n'y a pas eu retouche.

Les différences qui nous sont signalées, résident, soit dans les lignes verticales du bandeau du diadème qui sont entières, écourtées ou qui ont disparu, des sourcils plus ou moins arqués, des ombres manquantes, des yeux de formes variées, des lèvres pincées, des narines impossibles ou absentes, des nez invraisemblables garnis même de verve, des chignons allongés ou raccourcis comme nous montre M. P. Fabri, etc., etc., mais ce ne sont là en somme que mauvais tirages, reports défectueux ou usés, comme le prouvent les lignes principales de la tête, des cheveux et du cou, lesquelles sont *toujours identiques*.

Pourquoi aurait-on fait du reste plusieurs dessins de la tête ? La multiplication d'un dessin par le report n'était pas chose inconnue aux Indes, les 1/2 et 1 anna, parus avant le 4 annas, ayant été imprimés par le report lithographique. Ceux-ci présentent même des variétés à l'infini, comme les 4 annas, toujours par suite de l'imperfection du report. On peut relever sur ces timbres des effigies variées, voire même des festons divers, suivant que l'encre était plus ou moins fluide lorsqu'on a procédé au tirage. Et s'il fallait s'arrêter à ces détails, il y aurait lieu de les rechercher également sur les cadres du 4 annas, où les lettres se fondent parfois dans les lignes blanches de l'ovale, ou aussi, pour ne citer qu'un seul cas en dehors des timbres indiens, sur les timbres de Roumanie de septembre 1872.

Enfin, preuve qu'il n'était pas nécessaire d'avoir plusieurs dessins de la tête, c'est que le report s'est fait effigie par effigie, ce que démontrent celles qui chevauchent et la régularité mathématique des timbres de la feuille que nous avons reproduite.

Mais s'il n'y a pas de types différents, n'y a-t-il pas, nous dit-on, une retouche quelconque. Non, car les retouches complètent *toujours* un dessin ; elles ne les diminuent *jamais*.

Au début de l'émission, le 4 annas avait le type ci-dessus montrant le diadème avec lignes verticales complètes sur le bandeau. Ces lignes, probablement peu profondes sur le dessin, ont disparu insensiblement et nous voyons, communication de



Mr Piet Latauderie, outre les timbres de la feuille reproduite, deux exemplaires verticaux se tenant, avec les filets de cadre, oblitérés par hasard de la date de leur arrivée

en France : *Marseille 30 Mai 1855*, où les lignes ne sont plus visibles en entier, l'usure ayant enlevé leur partie supérieure, ce qui prouve que les derniers timbres imprimés de ce premier report, dénonçaient déjà une usure, par suite sans doute d'un tirage rendu plus conséquent par le petit nombre de timbres à la feuille et par l'obligation de devoir fournir tous les différents bureaux de poste qui se trouvaient dépourvus de timbres de cette valeur.

M. de Ferrary possède depuis peu, de ce report, un groupe de deux timbres horizontaux ayant les filets ondulés extérieurs imprimés en rouge au lieu de bleu. Faut-il considérer ces nouveaux venus comme étant des raretés rarissimes inconnues jusqu'ici ? Nous ne le croyons pas.

Comme *essais* ces timbres devraient nous donner jusqu'aux moindres particularités du dessin du premier tirage. Or, c'est ce qui n'est pas. Et pour ne parler que du bandeau du diadème, il se présente sans les traits verticaux et quelques petits points de couleur annonçant, pour qui est prévenu, qu'il y a eu là des lignes verticales. Ce sont donc bien des exemplaires imprimés sur une planche fatiguée.

Il ne peut être question non plus d'épreuves de mise en train, ces sortes d'impressions ayant toujours lieu au début et non à la fin d'un tirage : les épreuves doivent donc se montrer avec le dessin complet.

Faut-il voir dans ces timbres l'idée d'une modification dans le tirage ? Encore moins, car par leur état d'usage, ils démontrent qu'ils ont été obtenus à la fin d'un tirage qu'on avait hâte de terminer pour renoncer aux filets extérieurs et faire un report nouveau.

Y aurait-il eu parfois erreur d'impression ? C'est à notre avis chose impossible, la nuance d'un rouge-orangé et l'impression toute fraîche ne se rapportant à aucun des timbres émis.

Nous devons croire que l'administration des postes, dans le but de compléter sa collection ou

celles des bureaux de poste étrangers, aura chargé l'imprimeur de ce nouveau tirage et celui-ci, voulant simplifier sa besogne, aura imprimé d'abord la bordure de la feuille avec le cadre du timbre et les filets ondulés, en rouge, puis l'effigie en bleu, au lieu d'imprimer comme autrefois le cadre en rouge, puis la bordure, les filets et l'effigie en bleu.

Nous considérons donc ces timbres, jusqu'à preuve du contraire, comme appartenant à un tirage de fantaisie.



Pour le 2<sup>e</sup> report les timbres laissent entre eux un intervalle blanc de 6 à 6 1/2 m/m et non 3 comme nous avons dit par erreur, ayant donné la mesure de la marge d'un seul timbre et non de deux.

De ce report, il nous vient de M<sup>r</sup> E. Diena, une lettre en date du 3 mai 1856, affranchie par deux timbres en groupe, où l'effigie du premier est bleu-vif et du second bleu-pâle, ce qui montre l'irrégularité du tirage. Le nez de la première effigie est pointu et n'a pas le crochet de la narine; la seconde effigie a le nez busqué du juif Astruc et l'œil plus marqué; quant au bandeau du diadème, il est complètement blanc, tandis que le premier timbre laisse apercevoir des traces de traits à la base de ce bandeau. Ne sont-ce pas là toutes déficiences de tirages lithographiques que nous retrouvons encore sur deux autres groupes de deux timbres communiqués par le même correspondant, timbres qui ont affranchi des lettres datées : 17 mai et 3 juin 1856?

N'ayant pu examiner que quelques groupes de timbres, nous ne pouvons affirmer que ce deuxième report n'offre que des exemplaires avec le bandeau du diadème complètement blanc ou à peu près; mais tout fait supposer qu'il n'y a pas eu de lignes sur aucun de ces timbres, le 3<sup>e</sup> report qui a dû suivre de bien près le 2<sup>e</sup> ne montrant que des exemplaires sans lignes verticales et toutes les particularités des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> reports, pour les effigies.

En somme, il y aurait, sur papier plus ou au moins épais ou plus au moins blanc, la gomme brune ayant communiqué une autre teinte au papier, les timbres suivants :

*Emission d'avril ou mai 1855.*

1<sup>er</sup> Report. Timbre encadré d'un filet bleu ondulé à 8 m/m de distance, avec rosace aux angles 12 timbres à la feuille sur trois rangées horizontales.

a) L'effigie est dans un octogone; elle a des traits verticaux sur le bandeau du diadème :

4 annas, rose-crevette, effigie bleu vif, bleu

Nous avons de ces timbres où les traits verticaux manquent du haut ce qui est l'indice d'un commencement d'usure.

#### VARIÉTÉS

*Ayant l'effigie renversée dans le cadre.*

4 annas, rose-crevette, effigie bleue.

4 — vermillon, — — vif.

Ce dernier timbre, nous l'avons rencontré en double exemplaire sur une lettre ou l'année manque malheureusement. Ces timbres ont une marge de 1 1/2 m/m du haut, mais l'état du bandeau indique le tirage auquel ils appartiennent; quoique séparés, on reconnaît bien vite qu'ils ont été détachés d'une même feuille, ce qui prouverait que le tirage a donné des feuilles entières où tous les timbres avaient l'effigie renversée. Un même timbre, brique, que possède M. de Ferrary montre le bandeau n'ayant que des lignes verticales devant : sa teinte semble dénoncer un autre tirage.

b) Même effigie ayant le bandeau du diadème uni ou ne montrant que de légers traits à la base :

4 annas, rose-crevette, effigie bleu vif et pâle

4 — vermillon, — —

4 — vif, — —

2<sup>e</sup> report. Le timbre n'a pas les filets ondulés. Il laisse un espace blanc de 6 à 6 1/2 m/m entre 2 timbres dans la largeur et 4 dans la hauteur. 24 timbres à la feuille sur six rangées horizontales (?)

Effigie avec bandeau, variété b du 1<sup>er</sup> report et parfois avec le bandeau tout à fait blanc :

4 annas, vermillon, effigie bleu vif et pâle

4 — — — —

*Emission de fin 1855.*

3<sup>e</sup> report. Semblable au 2<sup>e</sup> report. L'espace blanc entre deux timbres est réduit à 2 et 2 1/2 m/m en largeur et 1 3/4 en hauteur. 80 timbres à la feuille sur dix rangées horizontales (?)

Le bandeau du diadème n'a plus les traits verticaux ou très peu à la base.

4 annas, vermillon, effigie bleu foncé.

4 — — vif, — — vif.

Nous avons conservé les dates de septembre et fin 1855 pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> reports jusqu'à preuve du contraire et parce que les timbres de MM. De La Rue et C<sup>ie</sup> de Londres, arrivés aux Indes en novembre 1855, étaient déjà en usage le 4 janvier 1856, ainsi qu'il résulte d'une lettre que possède M. Diena et qui était affranchie avec un 8 annas, rose sur azur.

Il est à supposer que les autres valeurs imprimées à Londres n'ont été mises en circulation qu'après épuisement des timbres lithographiés.

**Demande de renseignements.**

Voici un timbre indien sur l'origine et l'usage desquels il serait bon d'être fixé. L'impression est violette sur papier mauve vif.

Nous rappelons par la même occasion que les renseignements manquent toujours sur le timbre ci-contre bleu imprimé en relief sur papier blanc.

Est-ce qu'il ne se trouvera donc pas un seul collectionneur de ce pays pour nous dire ce que vaut ce timbre?



Enfin voici un timbre qui semble avoir une origine turque et sur lequel l'*Ami* réclame des renseignements. Nous nous joignons à notre confrère :

20 paras, rose et noir.

**Les timbres à l'aniline.**

Un de nos correspondants réclame en son nom et au nom d'un groupe d'amis, le moyen de reconnaître les timbres imprimés à l'aniline.

Voici le moyen demandé ; il est infaillible :

Mettre à l'eau les timbres sur lesquels on désire être fixé. Si la couleur se détache, c'est qu'ils ont été imprimés à l'aniline... Et voilà !

**EN SOUSCRIPTION :****Septième édition****DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ  
DE  
TIMBRES-POSTE**

*timbres-taxe, bandes, enveloppes, cartes, télégraphes, mandats, offices particuliers, timbres fiscaux et de chemins de fer, essais, etc., etc.,*

PAR

**J.-B. MOENS**

L'ouvrage sera divisé en deux volumes. Le premier contiendra :

- 1<sup>re</sup> partie : les timbres-poste et télégraphes ;
- 2<sup>e</sup> — les enveloppes et bandes timbrées ;
- 3<sup>e</sup> — les cartes postales ;
- 4<sup>e</sup> — les mandats.

Le second volume comprendra les timbres fiscaux mobiles.

Le chiffre de 400 souscriptions ayant été atteint, le prix est fixé à dater de ce jour 1<sup>er</sup> avril :

a) *Pour les pays de l'Union postale universelle :*  
40 francs (32 marks, 32 shillings, 8 dollars, 18 florins autrichiens).

b) *Pour les pays hors de l'Union.*  
45 francs (36 marks, 36 shillings, 9 dollars, 21 florins autrichiens).

Reproduction des variétés de timbres :

a) *Pour les pays de l'Union postale universelle :*  
15 francs (12 marks, 12 shillings, 3 dollars, 6 1/2 florins autrichiens).

b) *Pour les pays hors de l'Union.*  
Fr. 17.50 (14 marks, 14 shillings, 3 1/2 dollars, 8 florins autrichiens).

*Vient de paraître :*

**HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE**

ET DE

toutes les marques d'affranchissement employées en

**ESPAGNE**

*survie de l'histoire des timbres fiscaux mobiles depuis leur origine jusqu'à nos jours*

(Janvier) 1840 — 1890 (Décembre)

PAR

**J.-B. MOENS**

Joli volume grand in-8°, jésus, de 560 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 40 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs-de-lampe.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend les timbres-poste, les timbres de l'insurrection carliste, les enveloppes et timbres de retour, les timbres de franchise, les enveloppes postales, les cartes postales, les timbres télégraphe et enfin un chapitre des plus intéressants est consacré aux curiosités postales : timbres-poste faux, timbres fiscaux et timbres étrangers ayant circulé en Espagne.

La seconde partie est réservée aux timbres fiscaux mobiles émis par le Gouvernement, les municipalités et les diverses corporations : collègues de notaires, avocats et procureurs.

On trouvera aussi des détails fort intéressants sur l'histoire et l'origine des armoiries tant de l'Espagne que des villes qui ont émis des timbres : Barcelone, Burgos, Carthagène, Madrid, Malaga, Puerto de S<sup>ta</sup> Maria, Séville, Tarragone, Valence et Valladolid

Prix : 20 francs. — Par la poste : 22 francs.

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 38.



RÉDIGÉ PAR

J. - B. MOENS

RUE DE FLORENCE, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

CHRONIQUE.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

5

5

Voici encore une variété de surcharge appliquée sur les enveloppes 8 centavos, devenues ainsi 5 centavos.

La bande à 1/2 centavo a actuellement le papier gris-brun :

1/2 centavo, brun

AUTRICHE.



Quelques collectionneurs privilégiés ont obtenu la série des nouveaux timbres qui doivent prendre cours après l'épuisement de ceux en usage. Il paraît qu'il s'écoulera encore quelque temps avant d'être gratifié du nouveau type. En attendant ce plaisir, nous en donnons le dessin :

30 kreuzer, brun, piqué 14

BAMBA.

Notre ami le Rajah va bien. Ne pouvant livrer la première émission des timbres, qui est épuisée, il en a fait faire une réimpression. Quand nous disons réimpression, c'est plutôt une recomposition que nous devons dire. Les feuilles ont quatre-vingt timbres, soit quatre fois vingt variétés. Nous reproduisons ici le 1/2 anna.

On remarquera que toutes les banderoles sont dirigées vers la droite, ce qui n'est pas le cas pour les timbres vrais, où les banderoles se présentent dans différents sens. La composition est la même pour toutes les valeurs, sauf les modifications survenues dans le remaniement apporté à la valeur. Ainsi le 1/4 anna n'a pas la septième variété avec le B renversé comme les 1/2, 1, 2, 4, 8 annas, ni la dixième variété avec les lettres RA également renversées, particularité qui n'existe que pour le 1/2 anna.

Les couleurs de la réimpression sont un peu différentes :

BAMRA  
postage  
ମାସୁଲକଂଞ୍ଚ

1/4 anna, jaune vif,  
1/2 — rose vif  
1 — bleu foncé  
2 — vert vif  
4 — jaune vif  
5 — rose vif

BAMRA  
postage  
ମାସୁଲକଂଞ୍ଚ

BAMRA  
postage  
ମାସୁଲକଂଞ୍ଚ

BAMRA  
postage  
ମାସୁଲକଂଞ୍ଚ

BAMRA  
postage  
ମାସୁଲକଂଞ୍ଚ

Nous avons l'enveloppe actuelle avec le timbre renversé à la partie gauche inférieure

1/2 anna, noir.

BAMRA  
postage  
ମାସୁଲକଂଞ୍ଚ

#### BELGIQUE.

Le timbre avec inscription bilingue a fait son apparition vers le 20 juin. Il n'y a eu ni avis au public ni circulaire postale. On s'est contenté d'en fournir les bureaux de poste sans un mot d'explication. Lassé d'attendre les instructions, certains bureaux ont commencé à les vendre au public, vers le 20 juin,



ce que voyant, d'autres bureaux ont fait de même et voilà comment le nouveau venu est de ce monde sans le moindre tambour ni trompette. Il est probable que avis et circulaire ont été oubliés et que plus tard on régularisera peut-être l'état civil de ce 35 centimes attendu si impatiemment par les populations.

L'usage est destiné, comme on sait, aux lettres recommandées pour l'intérieur et aussi pour les lettres-télégrammes.

L'effigie qu'on remarque au milieu du médaillon rond est celle de Léopold II, gravée à Paris par Mouchon, qui s'est amusé, rappelons-le, à introduire dans la barbe toutes sortes de rebus. On peut voir : R 7-35, puis sur la joue, à la naissance de la barbe : 14727. L'inscription du timbre est : *Postes Belgique — Belgie Postervrijen*; dans les angles supérieur gauche et inférieur

droit, le chiffre 35, 35 quoi? On n'a pas jugé nécessaire de le dire, l'inscription flamande des mots : *Postes et Belgique* devant suffire; dans l'angle supérieur droit, des fleurs et des fruits...; en bas, une roue d'engrenage en raccourci, une ancre et aussi : *Hen* (premières lettres du nom du dessinateur Hendrickx) et à côté des chiffres, les initiales du graveur A. D. (A. Doms). Il a donc fallu dépenser le talent de trois personnes pour nous donner un tel timbre!

L'impression est en couleur teintée sur papier blanc, piqué 14 :

35 centimes, brun chorolat

On nous avait dit que le timbre serait ocre : nous aimons à croire que ce n'est pas là la couleur annoncée.

Au moment de paraître on nous avise que la date officielle de la mise en usage du 35 centimes est le 1<sup>er</sup> juillet.

Il paraît que les enveloppes de petit format ne seront plus fabriquées : on se contentera d'épuiser ce qui en existe.

Une nouvelle qui nous paraît une véritable fumisterie et qui a été annoncée par tous les journaux, petits et grands, sérieux et non, est celle de l'émission d'un timbre *refeudum* qui serait apposé par le public sur les lettres qu'on ne voudrait pas voir délivrer le dimanche. On en ferait l'expérience pendant un certain

temps et, suivant le cas, on supprimerait ou non les distributions du dimanche. Ce ne serait que la couleur qui aurait arrêté jusqu'ici nos ministres pour donner suite à ce projet si nouveau. Il nous semble cependant qu'en fait de couleur, ils n'ont jamais été bien embarrassés, nos ministres... Mais nous y pensons, est-ce que le bleu céleste ne ferait pas leur affaire; cette couleur doit être particulièrement agréable à la Providence.

Il est cependant un moyen plus pratique qu'un referendum par le timbre dominical. Que les personnes qui ne veulent pas de distribution du dimanche, n'écrivent pas de lettres ce jour-là et si réellement le vœu général est de voir arrêter toutes les affaires un jour, le manque de correspondance le prouvera mieux que les lettres avec timbre dominical qu'on peut multiplier à l'infini, comme les votes favorables à Napoléon III au bon temps jadis; enfin si la majorité est pour la continuation de ce qui existe, il sera toujours aisé aux personnes d'un avis contraire, d'alléger la besogne des facteurs, quand elles le voudront.

BRÉSIL.

Voici une nouveauté qui date du 1<sup>er</sup> juin dernier. Dans un rectangle, au centre, une tête de liberté à droite, coiffée du bonnet Phrygien avec les angles du rectangle coupés à l'intérieur; dans les angles, un fleuron; à gauche : *correio*; à droite : *E. U. do Brasil*; en haut : *100*; en bas : *reis*; le cadre extérieur est ligné rouge; le timbre est imprimé en deux couleurs.



Quoique le timbre plaît à l'œil il est de médiocre facture.

Imprimé sur papier blanc uni épais, piqué 13 : 100 reis, rouge et bleu

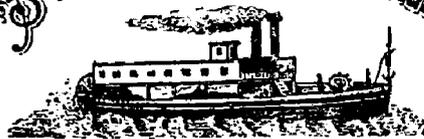
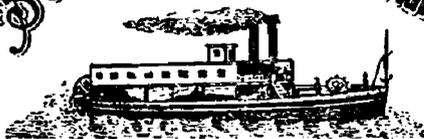
La carte lettre a paru à la même date imprimée en rouge sur vert, type reproduit en mai : 80 reis, rouge sur vert

Le timbre de journaux nous est également parvenu : 20 reis, vert.



COLOMBIE (RÉPUBLIQUE).

Nous avons deux enveloppes employées pour le service fluvial; le timbre ordinaire est à droite; à gauche du timbre, un



vapeur et l'inscription : *Servicio postal fluvial*, au-dessus. Format 82 x 150 m/m. :

5 cent., noir sur bleu uni  
10 cent., noir sur jaune uni



La *Carte postale* décrit deux cartes où non-seulement le cadre est différent, mais aussi le timbre. Reconnaisables aux points suivants :

1<sup>er</sup> type. A pour auteur, ainsi que l'annonce l'inscription gauche inférieure : *Lit. de Demetrio Paredes Bogota*. La grecque est maigre, le dessin avant et après les inscriptions du cadre est assez large; *Colombia* de l'entête est

sans ponctuation. Nous bornerons là nos remarques, suffisantes pour reconnaître le type.

2<sup>me</sup> type. A gauche, angle inférieur : *Lit. D. Paredes Bogota*; grecque plus épaisse et plus confuse; dessin plus gras avant et après les inscriptions du cadre; *Colombia* ponctué :

2 centavos, noir sur orange, 1<sup>er</sup> type

2 — — — — 2<sup>me</sup> —



## CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le timbre de 3 pence imprimé en lilas rose est devenu 2 1/2 pence par la surcharge noire : 2 1/2 d., en noir :

2 1/2 sur 3 p. ; lilas, rose, surch. noire

## CEYLAN.

Voici en quoi consiste la surcharge des timbres 25 et 28 cents signalés le mois dernier.



## DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Le fameux décret que nous avons publié en mai dernier et qu'on voudrait nous défendre de critiquer, a un *errata* qui a paru dans la *Gaceta oficial* du 28 mars dernier. Il est ainsi conçu :

## ERRATA.

Au lieu de 830 timbres, lisez : 830 enveloppes de 15 centavos ;  
Au lieu de 131 — — 161 — — habilités pour 1 peso.

## Détail des 161 enveloppes.

ANCIENS PRIX MARQUÉS sur les ENVELOPPES	QUANTITÉS	COULEUR du TIMBRE	COULEUR de la SURCHARGE
Enveloppes de 0.01. . .	14	vert	carmin
— 0.02. . .	22	rose	—
— 0.05. . .	33	bleu	noir
— 0.20. . .	6	bistre	vert
— 0.25. . .	20	violet	orangé
— 0.30. . .	5	carmin	noir
— 0.40. . .	12	brun	bleu
— 0.45. . .	8	violet	orangé
— 0.50. . .	16	jaune-pâle	carmin
— 0.60. . .	8	vert	brun
— 0.75. . .	14	bleu	carmin
— 1.00. . .	6	or	—

Remarquons que les 1, 2, 25, 50, 75 c. et 1 dollar n'ont jamais été en usage. Le fournisseur de ces enveloppes, M. Secheck, interrogé, a répondu qu'il n'avait soumis que quelques échantillons de ces valeurs. Et ce sont ces échantillons qu'on vient de surcharger dans les quantités qu'on vient de voir et qui existent en plusieurs formats et papiers !

Voici maintenant les enveloppes rencontrées par M. Le Roy d'Étiolles ou qui sont signalées par le *American Journal of Philately* :

## Format 138 × 78 m/m (patte pointue).

10 c. sur 30 c., rose, surch. bleue sur paille vergé  
1 peso — 2 — — — carmin — blanc —  
1 — — 5 — bleu — noire — — —  
1 — — 20 — bistre — verte — — —

## Format 138 × 78 m/m (patte arrondie).

50 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur azur vergé  
60 — — 15 — — — — — — —  
70 — — 15 — — — — — — —

## Format 140 × 79 m/m (patte arrondie).

30 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur azur vergé  
40 — — 10 — — — — — paille —  
40 — — 10 — — — — — blanc —  
1 peso — 5 — bleu, — — — — — azur —

## Format 150 × 84 m/m (patte pointue).

1 peso sur 1 c., vert, surch. carmin sur orange uni  
1 — — 2 — rose, — — — — — blanc vergé  
1 — — 2 — — — — — — — azur —

## Format 153 × 86 m/m (patte pointue).

80 c. sur 15 c., jaune, surch. noire sur blanc vergé  
90 — — 15 — — — — — — —  
1 peso — 1 — vert, — — — — — carmin — orange uni  
1 — — 2 — rose, — — — — — blanc vergé  
1 — — 2 — — — — — — — azur —

## Format 158 × 60 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 20 c., bistre, surch. verte sur bleu vergé

## Format 185 × 95 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 25 c., violet, surch. brune sur blanc vergé  
1 — — 25 — — — — — — — bleu —

## Format 210 × 97 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 50 c., orange, surch. carmin sur bleu vergé

## Format 213 × 94 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 40 c., brun, surcharge bleue sur blanc uni  
1 — — 60 — vert, — — — — — — — noire — — —

## Format 229 × 100 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 50 c., orange, surch. carmin sur blanc uni  
1 — — 50 — — — — — — — paille vergé  
1 — — 75 — bleu, — — — — — — — blanc uni

## Format 241 × 101 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 30 c., carmin, surch. noire sur bleu vergé  
1 — — 40 — brun, — — — — — — — bleu — blanc uni  
1 — — 40 — — — — — — — — — bleu vergé  
1 — — 45 — violet, — — — — — — — brune — blanc uni  
1 — — 45 — — — — — — — — — bleu vergé

## Format 280 × 119 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 75 c., bleu, surch. carmin sur bleu vergé  
1 — — 1 peso, or, — — — — — — — — —

## Format 286 × 128 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 75 c., bleu, surcharge carmin sur blanc uni

## Format 306 × 128 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 1 peso, or, surch. carmin sur paille vergé

Sur les 37 enveloppes ici renseignées, il en est onze seulement qui ont été cataloguées, naturellement sans surcharge ; si nous comparons notre liste avec l'*errata*, nous remarquons deux valeurs qui figurent par 6 exemplaires et ces valeurs ont été vues chacune en deux variétés de formats ou papiers !

Devant cette constatation, tout commentaire devient superflu. Nous serions cependant curieux de savoir combien de fois on a multiplié le chiffre 131, devenu 164.

Trois timbres gravés par la *American Bank-Note Company* nous sont remis par M. Le Roy d'Étiolles. Ils appartiennent au type en usage :

50 centavos, ardoise, piqué 12  
1 peso, carmin —  
2 — brun —

Le *Philatelic Record* annonce au même type :

3 centavos, gris-bleu  
5 — orange

#### COLONIES FRANÇAISES.

Quel est le journal qui n'a pas reproduit l'article du *Figaro* du 8 juin dernier? Résumons-le par devoir :

« Les colonies françaises auront un timbre-poste spécial. Le type sera le même pour toutes les colonies, le cartouche seul sera différent et marquera le nom de la colonie. Le type aura une légère ressemblance d'ensemble avec le timbre-poste français actuel; la vignette représentera le commerce et la navigation, debout sur un bateau, séparés par un mât; en tête, les mots *République Française* — « Colonies »; au centre, le prix du timbre.

L'article se termine en désapprouvant la spéculation des surcharges à laquelle n'ont pas su résister maints receveurs des postes des colonies qui se font ainsi des bénéfices annuels de 40,000 francs!

#### ÉQUATEUR.



Les enveloppes 10 centavos ont vu leur valeur surchargée : 3 centavos sur la valeur primitive :  
Format 110 × 82 m/m :

5 c. sur 10 c., orange sur blanc, azur, païlle et orange vergés

*Der Philatelist* signale au format 125 × 80 m. m :

5 centavos, bleu sur azur vergé  
5 — — — orange —

Cette dernière au type : *Union postale universelle*.

La *Carte postale* nous apprend que M. Seebeck a fait école. Un nommé M. Etheridge vient de passer un contrat avec la République de l'Équateur, qui lui donne les mêmes avantages que les

républiques du centre de l'Amérique ont accordé à l'immortel Seebeck. Le contrat est pour dix ans. Il y aura chaque année une émission de timbres, enveloppes, bandes, cartes, timbres-télégraphes et tout ce qu'on pourra inventer pour soutirer des écus au public.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *timbre-taxe* 1 cent. nous vient par M. Hatcher, avec l'impression vin clair et, piquage 12 :

1 cent., vin clair et

#### FIDJI.

Le *Am. Journ. of Philately* a vu au type connu :

4 pence sur 1 p., bleu, surcharge noire, piqué 10

#### FINLANDE.



Voici encore deux des types mentionnés le mois dernier.

#### GRÈCE.

Le 40 lepta, impression locale, est en usage depuis le mois dernier :

40 lepta, violet  
40 — — piqué 11 1/2

#### GUYANE HOLLANDAISE.

Emission des 1 et 5 cent, chiffre, type connu, annoncés par *Der Philatelist*.

1 cent, gris-bleu  
5 — bleu

#### GWALIOR.

Signalé par le *A. J. of Philately*, l'enveloppe 1/2 anna avec armes en surcharge violette, format ?

1/2 anna, vert, surch. violette

#### HAÏTI.

Au type reproduit N° 338 il y a seulement en usage :

1 cent, violet vit  
2 — bleu  
7 — vermillon

اس جانب فقط نام اور مقام مکتوب الہ لکھنا چاہیے

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE

యెటువక్కడ వ్రాసినచో నుండును.

या बाजूला फक्त नाव आणि ठिकाण लिहिणे पाहिजे.



HAYDERABAD.

La nouvelle carte nous est arrivée avec un timbre dont le type rappelle celui des timbres de 1871. En voici du reste le dessin. Imprimé en orange sur carton chamois : 1/4 anna, orange sur chamois

ITALIE.

Le nouveau timbre à 5 lire nous est parvenu. Il est à l'effigie du roi, 3/4 à droite dans un cercle ligné horizontalement; dans les angles, un chiffre blanc sur fond bleu; cartouche ligné bleu en haut, portant : *Poste italianae* et en bas un autre cartouche également ligné bleu contenant : *cinque lire*.

5 lire, carmin et bleu

Piqûre et filagramme des timbres en cours.

Sur chaque rangée des 5 c. verts, surchargés : 2 c., il y a un 2 sans aucun plein du bas : se rencontre 6° sur la 2° rangée horizontale. Communication de M. P. Fabri :

2 c. sur 5 c., vert, surch. noire

La *Filatelìa* nous renseigne sur l'émission d'une carte de la Croix-Rouge qui doit servir en temps de guerre... pour avoir des nouvelles des soldats blessés ou malades.

Cette carte a le format de la carte actuelle avec réponse, c'est-à-dire quatre faces. L'effigie du roi se trouve sur la première face, ainsi que des armoiries qui rappellent celles des cartes des députés. Dans le milieu :

*Alla Presidenza della Croce Rossa Italiana* et à gauche, verticalement : *Servizio della Croce Rossa Italiana per Notizie circa feriti e malati*.

Sur la 2° face se trouvent imprimées les indications nécessaires pour les demandes de nouvelles concernant les militaires.

Sur la 3° face sont les armoiries à gauche et 4 lignes pointillées pour l'adresse : *Al Sig. . . . via . . . in . . . Provincia di*.

La 4° face a la croix Suisse autour de laquelle : *Convenzione di Ginevra 22 agosto 1864*; puis en grands caractères : *Croce Rossa Italiana* sur la première ligne et *Notizie sanitarie intorno al militare* sur la 2°.

Sans valeur, brun sur rose

JAMAÏQUE.



Ci-contre le dessin de la carte surchargée renseignée il y a peu de temps ici et qui décidément est authentique.

Le *Coll. de T. P.* annonce des cartes au type en cours avec *Union Postale Universelle* :

1 penny, bleu sur chamois

JOHORE.

Reçu le 24 cents, vert, avec la surcharge noire qui en fait un 2 cents :

2 c. sur 24 c., vert, surch. noire



LLEWARD (ILES)

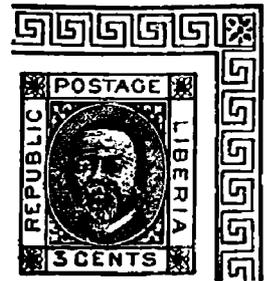
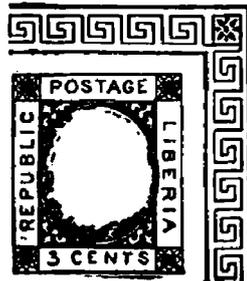


Voici le dessin des deux enveloppes que nous annonçons il y a peu de temps :

1 penny, rose  
2 1/2 pence, outremer

LIBERIA.

En plus de la carte signalée le mois passé, il



en existe une autre avec effigie; toutes deux ont l'impression en rouge et bleu :

3 cents rouge et bleu 1<sup>er</sup> type  
3 — — — — — 2<sup>e</sup> —

MARTINIQUE.



Les timbres-taxe ont subi l'outrageante surcharge : *Timbre-poste*, en haut; 05 c. ou 15 c. au milieu; *Martinique* en bas. Est-ce dans un but utile? C'est possible, mais il est peut-être permis d'en

douter. Il y en a diverses espèces, savoir :

05 sur 10 c., noir, surch. rouge et noire  
05 — 15 — — — — —  
15 — 20 — — — — —  
15 — 30 — — — — —

Un timbre a la lettre e de *Martinique* dont la partie supérieure est cassée. Cela existe pour les deux valeurs.

MEXIQUE.

Il paraît, si nous en croyons le *Boletín de la Sociedad filatelia nacional* que les timbres-taxe dont nous avons déjà eu l'occasion de parler

plusieurs fois ici, en reproduisant même deux



types, sont parfaitement authentiques. D'après ce journal, il n'y a qu'une valeur : 20 centavos. Le système des timbres-taxe serait actuellement en emploi par quatre villes : *Vera-Cruz, Mexico, Irapuato et Celaya.*

La première de ces villes a eu successivement le type reproduit, n° 338 imprimé en rouge sur bleu et piqué 12; n° 342 imprimé en rouge, quadrillé vert sur blanc et piqué 11 1/2, et enfin, le type que nous reproduisons maintenant, toujours en rouge sur bleu pâle et piqué 11 1/2.

Mexico, Irapuato et Celaya ont un timbre analogue en rouge; celui de Mexico doit même être remplacé à l'heure qu'il est.

De l'émission 1872, le *Am. journal of Philately* signale sur papier vergé, les timbres suivants :

12 centavos, bleu, piqué (i)  
25 — — rouge non piqué

Nous supposons que le papier n'a pas le moiré bleu habituel au revers



SERVICIO POSTAL MEXICANO.  
TARJETA-CARTA.



Señor

SERVICIO INTERIOR

SERVICIO INTERIOR

DIRE ABISSE POR LOS PHOTOS.

La carte-lettre à 4 centavos a, paraît-il, été imprimée en noir sur papier blanc épais au type ci-contre, ayant les

inscriptions *servicio interior* :

4 centavos, rouge sur blanc épais  
4 centavos, rouge sur blanc azuré

NATAL.

On a émis une carte postale de la valeur 1 1/2 penny :

1 1/2 penny, brun sur chamois

NORWÈGE.

Les cartes à 3 — 3 öre ont fait leur apparition imprimées sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces (*Carte-postale*) : 3 + 3 öre, orange sur blanc

PAHANG.

Le 24 cents Malacca a reçu une surcharge analogue à celle de Johore dont nous parlons plus haut :

2 sur 24 cents, vert, surch. noire

PHILIPPINES.

Une valeur qui n'a pas été signalée, type Alphonse XIII et que nous adresso M. le Roy d'Étiolles, est :

25 c. de peso, bistre  
25 c — bleu

Cette dernière couleur est celle actuelle.

RUSSIE.

Le timbre 7 kop. avec foudres a été vu non dentelé.

7 kopecks, bleu

GADIATSCH (*Poltava*). Les émissions par trois continuent. C'est du reste le chiffre aimé des



Dieux et de l'administration de Gadiatsch...

La dernière ponte était de juillet dernier, celle-ci étant du 1<sup>er</sup> avril, il n'y a donc que neuf mois entre les deux naissances. On ne perd pas son temps là-bas.

Le premier timbre a les armoiries lilas dans un cercle à fond carmin contenant la valeur; au dehors et en haut : *Gadiatshaya* (de Gadiatsch); en bas : *Zimsk* (aya) *Potcht*a (poste rurale) en lilas, le tout encadré d'un trait carmin :

3 kopecks, lilas et carmin sur blanc

Le deuxième timbre nous montre sur les armoiries, St-Georges terrassant pacifiquement le dragon (ne serait-ce pas plutôt un fontainier tenant la lance?) au-dessus, l'inscription cintrée : *Morha Gadiatshoy Zimshoy Potcht*i (timbre de la poste rurale de Gadiatsch); à gauche : *Tri* (trois); à droite : *Kop* (kopecks); en bas : *Tri Kop* (trois kopecks). Le fond du timbre est jaune :



3 kop., lilas et jaune



Le troisième type se présente avec les armoiries bien confuses dans un double ovale contenant l'inscription du précédent; cadre rectangulaire à fond uni de couleur ayant un chiffre 3 dans les angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

3 kop., violet vif

GRIAZOWETZ (*Wologda*). On s'est décidé le 1<sup>er</sup> mai dernier à reprendre pour les timbres, les armoiries adoptées en 1873 et abandonnées en 1880. Elles sont placées dans un ovale portant pour inscription : *Griazowetzhaya zimskaya potcht*i (de la poste rurale de Griazowetz); en bas : *tshetyre kop.* (4 kopecks); valeur dans un petit cercle dans les angles, fond ligné verticalement.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc vergé :

4 kopecks, outremer

PRILOUKY (*Poltava*). Le timbre « tête de veau » est imprimé actuellement en noir sur brun foncé :

5 kopecks, brun foncé

SOLIKAMSK (*Perm*). Le 4 kop. que nous annonçons le mois passé est en notre possession. Il est d'un type nouveau. Au centre les armoiries surmontées d'une couronne, le tout dans un ovale portant pour inscription : *Solikamskoi Zimskoi Potcht*i (de la poste rurale de Solikamsk), en bas, la valeur : *Tshetyre kop.*; dans



les angles du rectangle, un chiffre.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1 2.

4 kopecks, rouge

#### SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Voici une surcharge de la dernière émission qui nous est remise par M. Vervelle, où les chiffres et la lettre c. sont de dimension plus petite. Il n'y a eu dit-on que cinquante exemplaires de cette variété. Que de crève-cœur chez les amateurs!



15 c. sur 35 c. noir sur orange, surch. noire

#### SALVADOR.

Le 2 centavos a été surchargé : un *centavo*, en noir. Est-ce que la maison Secheek regretterait son contrat qu'elle ne fournit pas ses timbres en temps ou bien est-ce en prévision de l'avenir que nous avons cette émission provisoire?

1 centavo sur 2c., vert, surch. noire

#### SBLANGOR.

Le 24 c. de Malacca a reçu une surcharge qui en fait un 2 cents :

2 c. sur 24 c., vert surch. noire

#### SUÈDE.

Le timbre officiel de 20 öre a été imprimé en bleu, au lieu de rouge, suivant l'ordre de service en date du 24 avril dernier qu'on lira plus loin à l'article « enveloppes de Suède ».

20 öre, bleu

Le timbre-poste à 10 öre, carmin, type nouveau, est entré en usage au commencement de juin passé :

10 öre, carmin

TURQUIE.

Le 22 juin ont paru les timbres actuels 10, 20 para et 1 piastre avec la surcharge noire oblique : *imprimé*, dans un rectangle et l'équivalent de ce mot en caractères turcs.

Les autres valeurs, 2 et 5 piastres paraîtront fin juin ou commencement de juillet.

La raison d'être de cette surcharge nous échappe complètement :

10 para, vert, surch. noire  
20 — rose, —  
1 piastre, gris, —

VENEZUELA.

Annoncé par le *I. B. J.* la carte 10 c. de 1889 ayant une surcharge circulaire composée du mot : *Caracas* au centre et autour : *Tesoreria g'ral de Instrucion publica* appliquée avec un timbre à main.

Ce cachet ne doit pas avoir plus de valeur à notre avis, que le cachet d'une maison de commerce. C'est pour marquer le nom de l'expéditeur, rien de plus.

ZULULAND.



Le timbre de Natal « Revenue » est employé comme timbre-poste par la simple surcharge : *Zululand* qui en change le pays d'origine et l'emploi.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme

C A et couronne, piqué 14 :

1 penny, violet, surch, noire

### Les enveloppes de Suède.

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent).

L'épuisement des enveloppes surchargées nous vaut une émission nouvelle, annoncée comme suit le 6 mai dernier :

*Circulaire de la Direction générale de la Poste royale.*

30

DÉCRET

concernant la mise en vente au public de nouvelles enveloppes timbrées.

La Direction générale de la Poste royale a fait confectionner de nouvelles enveloppes de la valeur de 10 öre pour être livrées au public.

Les nouvelles enveloppes dont le timbre ressemble à celui des enveloppes actuelles de même valeur, sont plus grandes que celles employées jusqu'à présent et faites de papier bleuâtre.

Concernant l'achat de ces nouvelles enveloppes, relativement au prix, les dispositions pour les anciennes enveloppes de même valeur restent établies, de sorte que pour dix enveloppes le prix s'élève à 1 couronne 5 öre, tandis que pour tout achat d'un nombre inférieur, chaque enveloppe doit être payée 11 öre. Pour tout achat d'au moins cent enveloppes, on jouira d'un pour cent de rabais sur le montant.

Stockholm, le 24 avril 1891.

*De la Direction générale de la Poste royale,*

H. A. KOLMODIN.

HENNING BJÖRKLUND.

c. f.

ÅKE HERMANSSON.

31

*A tous les chefs de bureaux de poste, concernant certaines nouvelles enveloppes timbrées et timbres de service.*

La Direction générale de la Poste royale a voulu, par la présente, se référant à son décret de ce jour, concernant la vente au public de nouvelles enveloppes timbrées de la valeur de 10 öre, communiquer en même temps que les timbres de service de la valeur de 20 öre seront maintenant imprimés en bleu au lieu de rouge.

Stockholm, le 24 avril 1891.

*De la Direction générale de la Poste royale,*

H. A. KOLMODIN.

HENNING BJÖRKLUND.

c. f.

ÅKE HERMANSSON.

Les premières enveloppes à 10 öre n'ont été mises en circulation que vers la fin de mai.

*Émission de fin mai 1891.*

Semblable au type des émissions précédentes, timbre frappé à droite, angle supérieur.

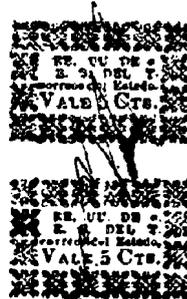
Imprimé en couleur sur papier azur vergé ; format 150 X 125 m/m.

10 öre, carmin, vit.

Il n'y a pas d'autres enveloppes jusqu'à présent.

### Les faux timbres de Tolima.

Les premiers faux timbres de Tolima, type 1870, datent de 1887. Ils ont été contrefaits pour



le compte d'un certain Guillermo Arciniégas, par l'imprimeur Pedro Martínez, résidant à Néiva (Tolima). Ces imitations existent en plusieurs variétés : nous en avons deux. Elles ont été faites d'après les deux timbres de la première rangée des timbres authentiques, mais au lieu du mot VALE on a mis Vale; le chiffre est

moins gras, la tête plus creuse, les dessins typographiques du cadre plus éloignés.

Existent en noir sur papier blanc et sur azur unis.

Faut-il dire que l'imprimeur en fut pour ses frais et que jamais Arciniégas ne songea à le payer ?

En juin 1889, nous écrivions qu'un « spéculateur avait obtenu du gouvernement l'autorisation de refaire les timbres dont les dessins originaux n'existaient plus ». En effet, cette autorisation se trouvait entre les mains d'une personne qui n'était autre que le fameux Arciniégas. Sur la production de ce certificat signé par le secrétaire des finances, les imprimeurs Samper Matiz et Ayala commençaient, en 1890, à réimprimer les timbres de 1884-87, lorsque M. Michelsen, de qui nous tenons ces renseignements et qui prend la responsabilité de leur publication, apprit ce qui se passait et fit immédiatement une enquête. Il eut bientôt la certitude que jamais il n'avait été délivré d'autorisation et que celle produite par Arciniégas était fausse.

Le gouvernement ordonna alors à l'imprimeur de détruire ce qui avait été fait, ce qui eut lieu en présence de notre correspondant, M. Michelsen.

Mais voilà qu'Arciniégas rentre de nouveau en scène. Il annonce encore une fois qu'il est le seul propriétaire des timbres authentiques de Tolima et, comme preuve, il fournit des... *imitations* des timbres de 1884-87.

Arciniégas, pour qui tous les moyens sont bons pour se fournir quelque argent, a volé, il y a quelques années, une quantité énorme de timbres de Tolima, qu'il fit vendre à Londres par l'entremise d'une maison de cette ville. Plainte ayant été portée contre ce chevalier d'industrie, un procès criminel est pendante.

Et voilà l'homme qui est le seul, l'unique propriétaire des timbres authentiques de Tolima !

Un autre faussaire, Alfredo Torres, résidant à Honda (Colombie) a expédié, paraît-il, partout, des quantités de timbres faux de la première émission, appliqués même sur lettres. Ce sont ces timbres qu'on vendait à Paris, il y a quelque temps en les garantissant comme authentiques.

#### Documents relatifs aux timbres de l'Australie du Sud.

*The Federal Australian Philatelist* d'avril dernier contient quelques documents concernant

les timbres de l'Australie du Sud, que nous nous faisons un devoir de placer sous les yeux de nos lecteurs.

#### Bureau du Secrétaire colonial.

Adelaide, 23 octobre 1884.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1885 il sera émis des timbres-poste, et les personnes auxquelles ils seront nécessaires pourront les obtenir au bureau général des postes et chez tous les maîtres des postes de la province. Le règlement suivant devra être suivi en ce qui concerne leur emploi.

Toutes les lettres et paquets devant être affranchis devront être pourvus de timbres, à moins qu'il n'arrive que les maîtres des postes se trouvent dépourvus de timbres de la valeur exigée, auquel cas l'affranchissement se fera au moyen d'un cachet.

Les timbres devront être fixés à l'extérieur des lettres et paquets et en haut de l'adresse et aucun maître des postes ne devra tenir compte des timbres appliqués partout ailleurs sur ces lettres et paquets.

Les chefs des départements gouvernementaux pourront obtenir des timbres du maître général des postes sur demandes motivées et devront mensuellement rendre compte de l'emploi des timbres dans la forme déterminée et dont ci-dessous le modèle (1).

Par ordre de son Excellence,  
R. T. FINNIS.

(1) La note dont il est question ici mentionne les timbres de 1, 2, et 6 pence. La *Société Philatèlique*, de Londres, assigne aux timbres de 1 penny et 6 pence la date d'octobre 1885. Il est probable qu'il y a eu retard dans l'émission comme semble l'indiquer l'avis suivant :

#### Bureau général des postes.

Adelaide, 26 octobre 1885.

Des timbres-poste des valeurs respectives de 1 d., 2 d. et 6 d. étant actuellement émis, le public est informé par la présente que, conformément à l'ordonnance n° 20 du décret du P. O., il ne sera accepté aucun argent en paiement d'affranchissement de lettres à expédier. Les personnes mettant des lettres à la poste devront y appliquer le nombre de timbres requis quelque temps avant de les déposer dans les boîtes aux lettres, car lorsque les timbres sont humides au moment du dépôt, il se peut qu'ils s'enlèvent, ce qui mettrait les lettres dans les mêmes conditions que celles non affranchies.

JOHN WATTS,  
Maître général des postes.

#### Bureau général des postes.

Adelaide, 8 juillet 1887.

Le public est informé par la présente que des timbres-poste de la valeur de *one shilling* sont actuellement émis et qu'ils peuvent s'obtenir aux bureaux des postes de la colonie.

Les personnes mettant des lettres à la poste, devront appliquer le nombre de timbres requis un certain temps avant de les mettre à la boîte, car lorsqu'elles y sont mises quand les timbres sont humides, ceux-ci peuvent se détacher, ce qui ferait que la lettre serait considérée comme non affranchie.

JOHN WATTS,  
Maître général des postes.

#### Bureau général des postes.

Adelaide, 17 décembre 1880.

Le public est informé par la présente que des timbres-

poste de la valeur de *nine pence* seront émis, et qu'à partir du 24 de ce mois ils peuvent être obtenus aux bureaux des postes de la colonie.

Les personnes mettant des lettres à la poste devront y appliquer le nombre de timbres requis quelque temps avant de les déposer dans les boîtes, car les timbres, encore humides, peuvent se détacher, ce qui ferait traiter la lettre comme non affranchie.

Le meilleur moyen de faire adhérer fortement les timbres consiste à bien le mouiller antérieurement, et puis légèrement la partie gommée, prenant soin de ne pas enlever la gomme.

JOHN WATH,

*Maitre général des postes.*

#### Bureau général des postes.

Adelaïde, 20 juillet 1866.

Le public est informé que des timbres de la valeur de 10 d. sont émis et peuvent être obtenus aux bureaux des postes de la colonie.

J. W. LEWIS,

*Maitre des postes.*

#### Bureau général des postes.

Adelaïde, 23 janvier 1867.

A partir du mardi 24 courant, des timbres de la valeur de *quatre pence* et de deux shillings pourront s'obtenir à ce bureau.

J. W. LEWIS,

*Maitre des postes.*

#### Bureau général des postes.

Adelaïde, 6 septembre 1876.

Comme suite à la réduction de la taxe d'affranchissement des lettres expédiées par la voie de Brindisi, un timbre de *eight pence* a été émis et peut actuellement être obtenu au bureau général des postes.

CHARLES TODD.

*Maitre général des postes.*

### Histoire des timbres d'Espagne.

Continuons les remarques faites par nos acheteurs :

J'ai lu avec le plus grand plaisir votre magnifique volume *Histoire des timbres d'Espagne*, qui est une preuve de vous de votre érudition dans ce que vous traitez. D' TH.

Envoyez-moi donc un exemplaire de votre livre : *Histoire des timbres d'Espagne*, qui, dit-on, fait merveille. C. I.

J'ai reçu votre *Histoire des timbres d'Espagne*. Je l'ai lue en partie et je vous félicite des soins, de l'érudition et de l'intérêt apportés à cet ouvrage. H. A.

J'ai bien reçu votre *Histoire des timbres d'Espagne*, que j'ai déjà consultée souvent. C'est un travail bien fait et bien présenté. La partie qui concerne les timbres *Impuesto de Guerra* m'a surtout intéressée. P. C.

J'ai reçu votre grand ouvrage sur les timbres d'Espagne. Je vous félicite de tout cœur sur le succès et le fini de ce travail qui a dû vous occasionner un prodigieux labeur. C'est de beaucoup le plus complet de tous les travaux qui ont été publiés sur ce sujet et il est d'une grande valeur pour les collectionneurs. E. D. B.

Votre étude sur les timbres d'Espagne est superbe! magnifique! comme tous les travaux de la maison Moens. L. B.

### Le 2 reales, bleu, 1851 d'Espagne.

Dans le livre sur les timbres d'Espagne que nous avons mis en vente tout récemment (1) nous avons donné toutes les raisons qui nous engageaient à considérer le timbre bleu 2 reales, 1851, comme étant un *essai*. Un de nos correspondants qui ne partage pas notre avis, nous écrit à ce propos :

Pour ce qui concerne votre remarque sur le 2 reales, bleu, de 1851, je ne puis comprendre les raisons qui vous ont poussé à considérer ce timbre comme étant un *essai*, car ces raisons n'ont rien de concluant. Ma propre opinion est, comme je suis sûr que beaucoup la partagent, que c'est une erreur de nommer cela un *essai*.

Vous vous trompez en avançant qu'il n'existerait de ce timbre qu'un spécimen, puisqu'il y en a un neuf dans la collection de feu M. Tapling.

Votre dévoué,

E. D. BACON.

Notre contradicteur ne partage pas notre opinion. C'est son droit. Mais sur quoi base-t-il la sienne? il ne le dit pas, ce qui n'est pas suffisant.

Sensible cependant aux observations de M. Bacon, nous nous sommes adressé immédiatement à l'imprimerie nationale du timbre à Madrid et nous venons de recevoir la réponse suivante :

Madrid, le 24 juin 1891.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles,

Sur ce que vous désirez savoir du timbre 2 reales, bleu, de l'année 1851, je puis vous dire que c'est un *essai spécial* que M. Bartholomé Coromini, le graveur du timbre, conservait dans un album qu'il vendit jadis à son cousin M. Estruch, lequel le vendit à son tour. Cet album contenait en plus un grand nombre d'*essai* de timbres bleus, etc.

Il résulte qu'il n'y a jamais eu de timbre officiel à 2 reales, bleu, comme vous le dites fort bien, dans votre livre sur les *timbres d'Espagne*.

Voilà tout ce que je sais sur ce timbre qui n'existe probablement qu'en exemplaire unique au monde.

L'opinion de M. Bacon sera-t-elle ébranlée par la lecture de cette lettre? Nous l'espérons. Cependant si elle ne l'était pas, nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'il conserve cette opinion.

Quant au second reproche que nous fait notre correspondant, nous dirons qu'il est possible que M. Tapling possédait ce timbre 2 reales, bleu, à l'état neuf. Mais comme on nous avait désigné cinq ou six collectionneurs aussi bien favorisés et que *tous sans exception* n'avaient que des imitations, nous devons croire, jusqu'à preuve du contraire, que notre regretté ami s'était fait voler de la même façon que les collectionneurs dont nous parlons.

(1) Prix 20 francs, par la poste, 22 francs.

### Association pour la protection timbrophilique.

COMITÉ: *Président*, T.-W. CHEVELEY. *Vice-Président*, N...  
*Secrétaire-Trésorier*, CHARLES-J. PHILLIPS.

F.-G. BEPLER, T. BULL, F.-R. GINN, P.-M. BRIGHT,  
G. CALLE, M. GIWELB, D. BRUSNAN, Major E.-B. EVANS,  
J.-W. JONES, W. BROWN, DOUGLAS GARTH, STAFFORD  
SMITH, W.-T. WILSON.

**Statuts. — But. —** ARTICLE PREMIER. L'Association est constituée :

A. Pour protéger les collectionneurs et marchands contre la fraude, et particulièrement s'entendre et prendre des mesures pour empêcher la fabrication, la vente et la circulation dans une intention frauduleuse, des imitations de timbres-poste et autres objets intéressant la timbrophilie, en y comprenant l'imitation frauduleuse d'une partie quelconque de leur procédé de fabrication ou de leur annulation autorisée ainsi que de leur surcharge.

B. De procurer tous les renseignements qui pourraient être utiles pour empêcher que les timbrophiles ne soient trompés.

C. De prendre telles mesures générales dans l'intérêt des timbrophiles, qu'elle jugera convenable.

**Membres. —** ART. 2. Tous les timbrophiles au-dessus de vingt-et-un ans peuvent être élus membres de l'Association.

ART. 3. Les candidats-membres doivent être présentés par trois membres de l'Association, ballottés dans une assemblée générale et élus à la majorité des trois quarts des membres présents. Les noms des candidats avec ceux des parrains doivent être envoyés au secrétaire qui saisira la première occasion de notifier les noms des candidats aux membres de l'Association; mais le nom d'aucun candidat ne pourra être soumis au ballottage avant la deuxième assemblée générale qui suivra sa présentation.

ART. 4. Les administrateurs de l'Association seront : un président, un vice-président et un secrétaire-trésorier.

ART. 5. Si une accusation ou une affaire portant atteinte à l'honneur ou à la conduite d'un membre était portée devant le comité, celui-ci devra, dans une séance convoquée spécialement à cet effet, après avoir donné à ce membre toutes les facilités pour nier ou expliquer l'accusation, expulser ou démettre ce membre lorsqu'il sera convaincu que sa conduite ou sa manière d'agir est contraire aux intérêts ou au bien-être de l'Association. La majorité des trois quarts des membres présents sera nécessaire pour toute résolution à prendre à cet effet, et cette résolution sera sujette à appel dans la seconde assemblée générale de l'Association qui suivra cette expulsion.

ART. 6. Aucune personne non membre de l'Association ne pourra être présente aux assemblées en n'importe quelle circonstance, excepté sur la recommandation du Comité.

**Comité. —** ART. 7. Les affaires de l'Association seront administrées par un Comité de 15 membres, comprenant le président, le vice-président, le secrétaire et douze autres membres.

ART. 8. Pour les réunions du Comité, sept formera un quorum.

ART. 9. Une assemblée générale annuelle de l'Association se tiendra au mois de mai, dans laquelle les administrateurs et membres du Comité seront élus, pour remplir leurs fonctions pendant une période prenant fin à la prochaine assem-

blée générale annuelle; il peut être pourvu, mais à un emploi qui deviendrait vacant par toute l'assemblée générale sur avis donné conformément à l'art. 16.

Les administrateurs et membres du Comité sortants sont rééligibles.

ART. 10. Le secrétaire-trésorier s'occupera de la correspondance de l'Association, dressera les procès-verbaux des séances et se chargera des fonds. En tous temps, il fournira les renseignements concernant les affaires de l'Association, que le Comité ou une assemblée générale pourraient demander et présentera une balance des comptes arrêtés au 31 mars, à la première assemblée générale de l'Association qui aura lieu pendant le mois d'avril de chaque année, afin qu'elle puisse être lue et soumise à l'Association, à l'assemblée générale annuelle de mai.

Lors de la présentation de cette balance, deux membres seront nommés vérificateurs (l'un d'eux sera membre du Comité), pour vérifier les comptes et la balance et en faire un rapport à l'assemblée générale annuelle de mai.

**Cotisation. —** ART. 11. La cotisation annuelle des membres est deux guinées.

ART. 12. La cotisation est due à l'admission des membres et annuellement par anticipation le 1<sup>er</sup> mai de chaque année.

ART. 13. Tous les membres qui n'auront pas envoyé leur cotisation au trésorier le 1<sup>er</sup> juillet, après que les réclamations requises auront été faites, ou qui n'auront pas donné au Comité un motif plausible de leur défaut de paiement seront considérés comme démissionnaires. Pour redevenir membres de l'Association, ils auront à être réélus conformément à l'art. 3.

**Réunions. —** ART. 14. Des assemblées auront lieu à des intervalles ne dépassant pas trente jours et toutes les fois que le Comité les fixera et aux dates, heures et endroit qu'il désignera; convocation en sera faite, par la poste, au moins trois jours d'avance aux membres résidant dans le Royaume-Uni.

ART. 15. Pour les décisions aux assemblées générales deux membres formeront un quorum.

**Dispositions générales. —** ART. 16. L'Association, à toute assemblée générale sur convocation avec la date de l'assemblée peut prendre toute décision portée à l'ordre du jour, excepté suspension ou modification aux Statuts, élection d'administrateurs ou de membres du Comité; dans le cas d'une place vacante dans le courant de l'année, il ne pourra y être pourvu que par convocation lancée au moins trois semaines d'avance.

ART. 17. Aucune action légale de n'importe quelle espèce ne sera entreprise par le Comité à moins que l'objet de cette action n'ait été porté devant une assemblée générale et cette action approuvée.

ART. 18. Tous les actes de l'Association aux assemblées générales et toutes les communications adressées aux membres doivent être considérés comme strictement privés et confidentiels, et ne peuvent être divulgués à n'importe qui ne faisant pas partie de l'Association pour quelque motif que ce soit. Tout membre coupable d'infraction à cette règle sera passible de l'exclusion.



RÉDIGÉ PAR

J. - B. MOENS

RUE DE FLORENCE, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

### CHRONIQUE.

—  
ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de faire la connaissance du doyen Funes. Coiffé de son bonnet de coton, il devait être considéré comme ayant le plus de valeur de toute la galerie des grands hommes de la république; malheureusement les dieux ne l'ont pas voulu et les 100,000 exemplaires de ce timbre qui avaient été imprimés, ont été impitoyablement brûlés. C'est en souvenir de ce mémorable événement que nous avons tenu à faire connaître les traits du brave homme.

L'épreuve que nous avons eue est imprimée en couleur sur carton blanc :

50 pesos, outremer

BELGIQUE.

Il nous arrive deux cartes de service ayant

comme titre : *Carte postale de service* et des petites armoiries en-dessous; à l'angle gauche supérieur : *Ministère — des — Chemins de fer, Postes et Télégraphes — Administration — de la Marine*, puis quatre lignes de points, la première commençant par *M.*; à gauche, en oblique : *contre scing*; en bas, l'avis connu. Nous avons la même carte avec réponse imprimée sur la 1<sup>re</sup> et 4<sup>me</sup> faces :

*Carte ordinaire* : sans valeur, noir sur carton blanc.

— réponse : — — — — —

Voici la circulaire oubliée; datée du 20 juin, les bureaux ne la possédaient pas le 30!

N° 110.

POSTES.

*Création d'un timbre-poste à 35 centimes. — Suppression de l'enveloppe timbrée de petit format.*

LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER, POSTES  
ET TÉLÉGRAPHES,

Vu l'arrêté royal du 9 juin 1884, portant création d'un nouveau type de timbre-poste et autorisant le Ministre des Travaux publics (actuellement Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes), à déterminer les valeurs, les cou-

leurs et les dates d'émission des marques et formules postales d'affranchissement, en général,

Vu l'arrêté royal du 19 décembre 1877, pris en exécution de l'article 29 de la loi du 29 avril 1838 et décrétant l'émission d'enveloppes timbrées pour l'affranchissement des lettres,

ARRÊTE :

ART. 1. — Un nouveau timbre-poste, à 35 centimes, de couleur rouge-brun, sera émis le 1<sup>er</sup> juillet 1891.

ART. 2. — L'enveloppe timbrée, de petit format, est supprimée.

Cette formule continuera néanmoins d'être utilisée jusqu'à épuisement des quantités existantes.

Bruxelles, le 20 juin 1891.

J. VANDENPEEREBOOM.

BAMRA.

Selon l'I. B. J., le type d'enveloppes récemment mis en circulation aurait été employé pour en faire des timbres-poste.

Aurait paru :

1/2 anna, noir sur vert

BOLIVIE.

Reçu de M. Le Roy d'Étiolles la carte avec réponse ayant le timbre à 9 étoiles à droite et la disposition des cartes ordinaires. Sous : *Tarjeta postal*, il y a à la première partie : *Con respuesta pagada* et à la seconde partie : *Respuesta*.

L'avis est en caractères plus grands et les accents sur *i* et *u* ne sont pas



*Si*

ESCRIBASE EN ESTE LADO ÚNICAMENTE LA DIRECCION.



*Si*

ESCRIBASE EN ESTE LADO ÚNICAMENTE LA DIRECCION.

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE).

D'après le *American Journal of Philately* le 1 cent actuel serait imprimé en bleu sur bleu. N'est-ce pas le timbre vert falsifié?

1 cent, bleu sur bleu

Reçu par M. Michelsen une cubierta avec cadre orné 142 × 95 m/m, portant à gauche, angle supérieur, sur deux lignes : *República de Colombia*; à droite : *Servicio Postal Interior*; entre ces deux inscriptions, les

armoiries avec drapeaux, surmontées d'un aigle, puis les inscriptions suivantes : — *Peso — Gramos — Número — Certificación oficial — Salto de Manizales, et de... de 189* — *Remite*; dans l'angle inférieur droit : *Manizales Imp. por Ramon Gomez G.*

Sans valeur, noir sur blanc

Le *Monthly Journal* décrit une autre cubierta officielle ayant des éventails dans les angles; au centre supérieur : *Republica de Colombia*, en



UNION POSTAL UNIVERSAL.

exagérés cette fois; *Sr* est de caractères plus grands, mais par contre : *Union postal universal* est de caractères plus petits.

Impression sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces sur carton chamois pâle :

2 + 2 centavos, bleu

C'est la *American Banknote Co* qui est l'auteur de ces cartes : on ne s'en douterait guère.



UNION POSTAL UNIVERSAL.

capitales ombrées sur un cartouche droit à extrémités de fantaisie; au-dessus, quatre lignes : *Servicio de correos nacionales — certificado oficial — peso . . . gramos — No sale de Bucaramanga en . . . de . . . de 188* , puis *Remite* dans l'angle supérieur gauche et *El Administrador* dans

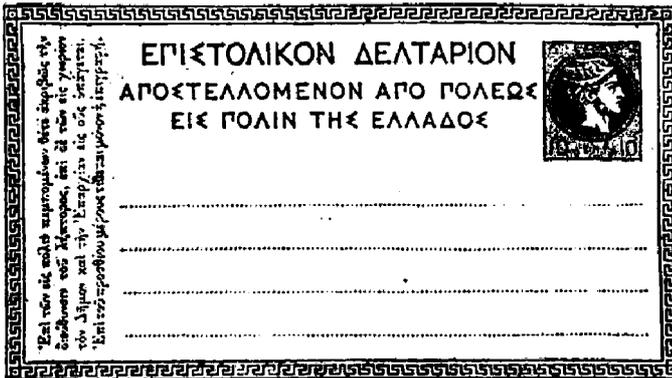
l'inférieur gauche. Cadre formé d'une ligne double de 123 × 66 m/m.

Sans valeur, violet sur blanc

GAMBIE

Le 1 penny, arrive en carmin avec le filigramme CA et couronne :

1 penny, carmin.



GRÈCE.

L'impression locale de la carte à 10 lep. outremer sur chamois

nous la donne aujourd'hui en bleu foncé sur chamois foncé :

10 lepta, bleu foncé

GUINÉE.

La carte à 10 réis a, dit le *Philatelic World*, un cadre nouveau, c'est-à-dire semblable aux autres valeurs 20 et 30 réis :

10 réis, bleu sur chamois

GWALIOR.

Le *Philatelic* a reçu avec la surcharge *Gwalior* en noir :

9 pies, carmin, surch. noire  
12 annas, brun sur rouge, — —

Puis les enveloppes suivantes :

1/2 anna, vert, surch. noire, 120 × 95 m/m  
1 — brun, — — — —  
2 — outremer, — — — — 132 × 84 m/m  
2 — — — — — — 252 × 107 m/m

Le format du 1 anna nous semble bien extraordinaire, car d'habitude il n'a que 124 × 71 m/m.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

La *Revue Philatèlique* décrit le timbre qui a été émis le 1<sup>er</sup> juillet dernier :

« Effigie à droite du général Bogran, président de la République; en haut : *Republica — de Honduras* sur deux banderoles; immédiatement au-dessus de l'ovale, en lettres microscopiques : *Servicio postal*; en bas : *centavos* et à chaque angle inférieur le chiffre indiquant la valeur. Sur les côtés, une profusion d'ornements parmi lesquels on retrouve dans un triangle le petit château fort de la dernière émission. »

5 centavos, vert, piqué 12

ITALIE.

Il nous vient le 10 centesimi, rouge, à effigie du roi Humbert avec la surcharge *Cmi 20* :

10 centesimi, rouge, surch. noire

Ci-contre le nouveau timbre 5 lire décrit le mois dernier.



JOHOR.

Voici une variété du 24 c. devenu 2 c. Ici le mot *Two* a les lettres droites au lieu de les avoir couchés :

2 sur 24 c., vert, surch. noire



JUMMOO KASHMIR.

Nous venons de voir le timbre-télégraphe de 8 annas qui existait, paraît-il, avec les autres valeurs depuis toujours. Et on ne nous le disait pas ! :

8 annas, noir sur blanc jaunâtre  
8 — — — — mat.

Nous avons encore reçu les suivants :

2 annas, noir sur jaunâtre  
2 — — — blanc mat  
1 rupee, — — — vergé

## MALACCA.

La carte ci-contre est employée aux usages officiels comme l'indique du reste son inscription *and by Officers authorised to frank.*

L'impression est noire sur carton blanc.

Sans valeur, blanc To

## OFFICIAL POST CARD

## STRAITS SETTLEMENTS.

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



C'est M. Le Roy d'Étiolles qui nous a fourni un spécimen de cette carte.

## LUXEMBOURG.

Sous la date du 23 juillet dernier nous recevons deux valeurs au nouveau type que nous reproduisons ici. Représente l'effigie du Grand Duc 3/4 à gauche dans un ovale, ayant pour inscription : *Grand Duché de Luxembourg — centimes* et un chiffre dans les angles inférieurs.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués.

10 centimes, carmin  
25 — bleu

## MEXIQUE.

CELAYA. Voici le dessin du *timbre-taxe* employé à Celaya. Il ressemble à ceux que nous avons fait connaître. En haut : *Falta de porte*; en bas, la valeur entre deux fleurons; au centre, la lettre T sur fond ligné horizontalement.



Imprimé en couleur sur papier azuré, piqué 11 :

20 centavos, rouge

## MONACO.

Si nous en croyons ce que plusieurs confrères écrivent, l'enveloppe 15 c., effigie de Charles III aurait paru à la dernière heure, imprimée sur papier vert au lieu de blanc. Il n'y en aurait eu que 1,500 d'imprimé.

15 centavos, rose sur vert, 153 × 117 m/m

Au commencement de juillet ont paru à l'effigie d'Albert 1<sup>er</sup> :

*Timbre poste* 15 centavos, rose sur blanc  
— — 50 — violet — jaune  
*Bandes* 1 — vert-bronze sur chamois  
— 2 — violet — —

tion. Elle ne porte pas de timbre, les armoiries de la Grande-Bretagne en tenant lieu. Au revers : *This card must only be used for official*

## NATAL.

On a commencé à mettre en usage dans les premiers jours de juin le timbre ci-contre remplaçant le provisoire 4 pence surchargé : 2 1/2 pence. Le nouveau venu a l'effigie à gauche de la reine Victoria dans un ovale contenant : *Natal postage* et la valeur en bas, en chiffre, sur un cartouche blanc divisant l'ovale; cadre rectangulaire debout.



Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme CA et couronne, piqué 14 :

2 1/2 pence, outremer

## NICARAGUA.

Signalé par la *Revue Philatèlique* un timbre oblitéré 10 centavos, bleu, sur lequel on aurait vraisemblablement omis le mot *telegrafos*.

Quel guignon de faire des erreurs se dira le brave Seebeck en se frottant les mains.

10 centavos, bleu

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Les dernières recrues sont devenues timbres officiels de par la surcharge noire : *O S* à la partie supérieure du timbre. M. de Ferrary nous envoie ainsi :

1/2 penny, gris perle et noir, surch. noire  
2 1/2 pence, outremer — —  
7 1/2 — bistre et noir — —  
12 1/2 — vermillon et noir — —

## PHILIPPINES.

M. Le Roy d'Étiolles a reçu la 10 c., de peso, non plus imprimé en vert, mais en rose brun :

10 c. de peso, rose brun

## ROUMANIE.

Le mandat avec timbre 50 bani existe sans le

timbre. Un de nos correspondants a rencontré cette variété sur une feuille de 8 mandats.

sans valeur, noir sur gris

On nous signale une variété « très rare » de la carte postale du Jubilé où l'effigie a changé de place avec les armoiries. Celles-ci sont donc à droite et l'effigie à gauche.

5 bani, noir sur rose

SALVADOR.



Ce n'est pas une mais deux surcharges qu'il existe sur les timbres 2 centavos, savoir : un centavo ou 1 centavo. Nous en donnons le fac-simile :

Un centavo sur 2 c, vert, surch. noire  
1 — — — 2 — — —

SERBIE.

Signalé par le *Philatelist* une carte à 5 p. avec nouveau cadre grec rouge, le reste comme les cartes connues. Il n'y en aurait eu que 2 à 300 exemplaires d'imprimé :

5 para, vert et rouge sur rose

SORUTH.

Nous avons le 1 anna, piqué, imprimé en bleu gris et oblitéré. Est-il d'émission nouvelle? Nous ne savons :

1 anna, bleu gris, piqué.

SUÈDE.

Dans le courant de juillet on a mis en cours un timbre poste de 2 öre et un timbre officiel, même valeur; cette dernière au type des autres valeurs, le timbre poste au type chiffre :

Timbre poste 2 öre, orange  
— officiel 2 — —

TURQUIE.



Voici en quoi consiste la surcharge appliquée sur les timbres-poste. Était-il donc bien nécessaire de créer deux séries, une pour la correspondance, une pour les imprimés? Carotte et mystère!

Outre les trois valeurs signalées le mois passé nous avons reçu :

2 piastre, jaune, surch. noire

5 — — — jaune orange, surch. noire

Jusqu'ici on n'a pas signalé de surcharge renversée.

### L'incident Parisot.

M. Philippe La Renotière de Ferrary et M. Dorsan Astruc étant intervenus pour l'arrangement du différent survenu entre MM. Parisot et Moens, celui-ci n'hésite pas à reconnaître qu'en dénonçant les faux timbres de la Rép. Dominicaine 1862 et 1865, il n'a pas voulu accuser M. Parisot d'en être l'auteur, mais qu'il a voulu remonter à la source pour connaître le faussaire, la bonne foi de M. Parisot étant absolument hors de cause dans cette circonstance.

Quant aux timbres surchargés de la Rép. Dominicaine émis cette année, il est parfaitement entendu que M. Parisot n'est pas l'auteur de cette spéculation, si spéculation il y a; il en a acheté d'une façon régulière et licite. La responsabilité de la spéculation remonterait donc au gouvernement de la Rép. Dominicaine ou à ses employés subalternes, ce qui résulterait des documents fournis par M. Parisot. C'est du reste ainsi que le *Timbre-Poste* l'a déclaré et M. Moens renouvelle volontiers sa déclaration.

16 Juillet 1891.

Approuvé par M. Moens, la rédaction ci-dessus qui sera insérée au prochain numéro du *Timbre-Poste*.

P. LA RENOTIÈRE DE FERRARY.

Approuvé l'écriture ci-dessus et le contenu.

H. K. PARISOT.

Approuvé l'écriture ci-dessus et son contenu,

DORSAN ASTRUC.

Pour les personnes qui ne seraient pas au courant de ce qui a motivé l'intervention de MM. Ferrary et Dorsan Astruc, nous ajouterons :

Qu'en suite des articles parus au *Timbre-Poste* de mars et mai, le nommé Parisot s'est aperçu que son honneur et ses affaires avaient été atteints par nos réflexions qu'il qualifiait : « diffamatoires ». Et en raison de ces circonstances, il a estimé que, honneur et affaires, valaient ensemble 20,000 francs qu'il nous réclamait, en nous intentant une action....

Nos articles n'ayant eu pour but que l'intérêt des collectionneurs, nous nous sommes adressé à nos correspondants, confrères, amis, éditeurs et rédacteurs de journaux timbrophiliques et

aux principales sociétés. Nous avons reçu immédiatement une approbation complète de notre conduite, sauf de la part de la société de F.... qui, après trois semaines de réflexions a jugé que nous devions exposer la chose au président, après quoi la société en délibérerait. Est-ce assez de fatuité ?

Enfin, puisque grâce à l'intervention de M. de Ferrary dont l'amitié en cette circonstance nous a été si précieuse, amitié qui du reste ne nous a jamais fait défaut un seul instant, et au concours inattendu de M. Dorsan Astruc, les blessures faites à l'honneur et aux affaires du Parisot sont aujourd'hui cicatrisées, nous ne voulons pas différer plus longtemps de présenter ici tous nos remerciements aux personnes qui n'ont pas hésité à prendre notre défense en nous apportant l'appui de leur opinion, de leur nom et de leur autorité, nous donnant ainsi un témoignage éclatant de leur estime et de leur sympathie.

Nous venons de nommer M. Dorsan Astruc. Nous lui devons tout particulièrement des remerciements car, oubliant ses rancunes, il n'a pas hésité à venir nous offrir ses services *sans conditions*. Aussi sommes-nous heureux de lui témoigner publiquement toute notre reconnaissance en constatant que c'est grâce à lui que nous étions parvenu à rassembler des documents pour notre défense, si le Parisot plusieurs fois nommé ne s'était laissé convaincre que son honneur n'avait nullement été entamé par nous.

Encore une fois, merci à tous, merci.

#### A la recherche de cartes postales.

J'étais à Christiana dans le courant de l'été 1889. Je voulais gagner Bergen par les Valders et le Hardanger pour revenir à mon point de départ par le bateau-poste. Je partis donc par un des premiers trains du matin, passant par Drammen, petite ville dont les timbres comprendront bientôt autant de place dans les albums que la ville n'a de superficie et j'arrivai au Randsfjor où je m'embarquai. La traversée fut pour moi des plus agréables et des plus instructives, le capitaine parlant exceptionnellement le français, aussi étais-je à Odnœs, lorsque je m'en croyais encore loin.

Odnœs est la première station des Valders, pays où les chemins de fer sont absolument inconnus, la nature du sol ne se prêtant pas à l'établissement d'une voie ferrée et la population peu aisée, répartie sur une grande étendue, ne

pouvant assurer de fameux bénéfices. Les principales lignes en Norwège donnent au maximum 2 0/0 de dividende, aussi toutes les lignes n'ont-elles pas de première classe.

Les seuls moyens de communications sont donc les voitures, toujours à deux roues. Il y en a à une et deux places, les premières sont appelées karioles, les secondes kjaeres. Les premières ont cet avantage sur les secondes, c'est qu'on y est ficelé comme un saucisson et qu'elles sont fort commodes à verser. L'une et l'autre étant découvertes, on y est rôti ou trempé jusqu'aux os, suivant les circonstances; en tous temps, fourbu. Il est vrai qu'il reste au voyageur cette ressource de se choisir à Christiania une voiture plus commode.

Les routes sont inaccessibles de septembre à juin. Elles sont fort bien entretenues par le paysan, sous forme de corvée; c'est à celui-ci encore qu'incombe la charge du transport de la correspondance postale, moyennant 16 öre par kilomètre!

Je m'étais dit qu'en présence des moyens de communications aussi peu faciles et vu le nombre restreint de voyageurs visitant ce pays, que je pourrais sans difficulté aucune me procurer des cartes postales d'anciens types. J'étais donc résolu à visiter les différents bureaux de poste que je rencontrerais sur mon chemin. Et comme le souper n'était pas prêt à mon arrivée à Odnœs (en Norwège on n'y est jamais pressé et il est indispensable pour le voyageur de ne jamais l'être), et désireux de partir de grand matin pour arriver bon premier aux relais, je m'inquiétais où était situé le bureau de poste. On m'indiqua une maison isolée sur la grand'route, entourée de jardins et portant comme tous les bureaux de poste une plaque avec un cor de poste, surmonté d'une couronne. J'essayai d'ouvrir la porte du jardin qui résista à mes efforts; ne comprenant rien à cette résistance, je levai les yeux et je vis, au-dessus de la porte, une inscription en langue Norwégienne qui ne m'apprenait rien, mais que je devinai. J'allai donc plus loin où une main m'invitait à poursuivre le chemin, une autre à m'avancer vers l'intérieur d'une cour où, heureusement mes mollets ne firent la connaissance d'aucun chien... Mais où était situé le bureau de poste? il n'y avait là aucune indication. A tout hasard, j'ouvris une petite porte: c'était un réduit; j'entrebaillai une autre porte, le pendant d'une semblable; ce

n'était pas encore ce que je cherchais, au contraire. C'était un endroit où d'habitude on se rend seul, furtivement. Ici il y avait place pour cinq personnes...; de plus, c'était le lieu, où, comme je l'appris plus tard, on conserve d'habitude les fourrages l'été, ce qui prouve un odorat complaisant de la part des campagnards norvégiens. Je me disposais à ouvrir la porte voisine quand j'en vis sortir trois dames qui avaient... siégé ensemble. L'occasion était trop belle, je la saisis au vol et m'avançant vers elles en esquissant mon plus gracieux sourire, je leur demandai de m'indiquer le bureau de poste. Ce dernier mot fit comprendre toute ma phrase, car en Norvège parler le français ou l'iroquois c'est à peu près la même chose; on me montra un perron que je gravis bravement et je pénétrai dans la place sans plus de façon. Il régnait là une obscurité assez grande. Si les yeux ne m'apprenaient rien, l'odorat me révéla que j'étais dans une cuisine. En effet, mieux fait à un demi-jour, j'aperçus alors une ménagère dans l'exercice de ses fonctions, qui me fit remarquer, dans un angle de la place, une porte qui donnait accès au bureau de poste. Il y avait là un vieux bonhomme expédiant une dépêche et une demoiselle — sa fille peut être! — Le maître des postes abandonnant son travail, se campa devant moi et je lui demandai des cartes postales. Sa réponse fut un bienveillant sourire. Je m'aperçus que je n'étais pas compris et je réclamai des « post card. » J'avais à peine formulé ce désir qu'on me présentait une boîte à cigares contenant toute la réserve des cartes postales de ce bureau, consistant en cartes à 5 öre et avec réponse, ce qui ne faisait pas précisément mon affaire, les cartes étant les mêmes que celles vendues à Christiania. J'insistai pour avoir des « tio öre. » Est-il possible de faire pareille demande avait l'air de dire le maître des postes qui me montra tout triomphalement qu'en ajoutant un timbre de 5 öre, on avait une carte à 10 öre. J'eus l'air émerveillé d'une idée aussi pyramidale, j'achetai quelques cartes et sortit laissant au maître des postes une idée bien singulière de mes facultés mentales. Le début n'était pas heureux, j'allai souper.

Le lendemain j'étais à Fagernes sans avoir vu de bureau de poste sur ma route. Ma première pensée en arrivant fut de me renseigner où était le bureau de poste, en attendant le souper... qui toujours n'était pas prêt. Mais pour éviter

des mécomptes, je me fis accompagner de l'interprète. Le bureau de poste était encore situé sur la grand'route, avec la plaque habituelle, cor de poste; il n'y avait pas de jardin, c'est vrai, mais par contre le bureau de poste était transformé en magasin d'épicerie et autres objets.

Précisément comme nous entrions, le maître des postes-épicerie, servait du café. Il abandonna son client et l'interprète lui exposa le but de notre visite. J'eus aussitôt devant moi... une boîte à cigares, où se trouvaient pêle mêle, timbres-poste et cartes postales. Je n'eus pas de peine à constater que les cartes 5 et 10 öre formant tout l'assortiment du bureau, étaient les cartes en usage. Mais, en fouillant la boîte, je mis la main sur un fragment de feuille de *timbres taxe* à 10 öre que je ne connaissais pas, ces timbres n'étant pas encore en cours à mon départ de Bruxelles. Je mis de côté ces timbres pour les acquérir, mais le maître des postes les remplaça immédiatement dans la boîte, « ces timbres ne pouvant se vendre au public ». J'achetai alors quelques cartes dont on ne voulait pas contrôler le nombre. Cet excès de confiance étonnera sans doute nos lecteurs, mais le peuple norvégien étant essentiellement honnête, et ne trompant pas, il juge les autres comme lui-même.

Après Fagernes, j'eus la constance d'aller à la recherche du bureau de poste de Fosheim. Celui-ci n'était pas une maison de rentier ni un magasin d'épicerie, c'était un hôtel. La boîte à lettres était placée dans le corridor. C'était une... boîte à cigares ouverte dans laquelle je trouvai quelques cartes postales qui attendaient leur départ, plus le tricot d'une habitante de l'hôtel. Comme essai, je mis à mon tour une carte dans la boîte à cigares et j'appris qu'elle était parfaitement arrivée à destination. Quant au bureau de poste, c'était la cuisine de l'hôtel... Je n'y trouvai que des cartes ordinaires, toujours dans une boîte à cigares.

A Grindaheim, c'était encore dans une cuisine d'hôtel qu'on avait établi le bureau de poste; même réserve de cartes postales qu'à Fosheim. Dois-je le dire? toujours dans la fameuse boîte à cigares. Quand je pénétrai dans le bureau de poste-cuisine, il y avait là un jeune coq qui avait des petits airs vainqueurs. On voyait qu'il était de la maison; peut-être appartenait-il bien au personnel de la poste...

A Nystuen le froid était si intense à mon arrivée et la pluie si abondante, qu'au lieu de demander le bureau de poste, je réclamai aussitôt une chambre dont je détalai au plus vite le matin, ayant eu l'heureuse chance de me trouver à proximité de la réserve de fromages qui, par leur parfum, rappelaient assez les bottes de Pandore.

A Loerdal j'arrivai comme les carabiniers d'Offenbach; le bureau de poste était fermé.

A Gondvangen, l'éternelle boîte à cigares ne renfermait que des cartes ordinaires. Le bureau y était si petit qu'il fallait rester au dehors.

A Eide je ne trouvai pour tout bureau de poste qu'une maison qui semblait abandonnée et qui était hermétiquement fermée. Elle avait conservé la plaque « cor de poste. » Au moment du départ du bateau, je vis sortir de ce singulier bureau de poste toutes sortes de marchandises! C'est alors que je crus comprendre que l'hôtel où j'étais descendu était peut-être une succursale de la poste. J'y avais remarqué sur une table quantité de lettres et de cartes que chacun allait consulter et dont il prenait connaissance...

En arrivant à Odde je découvris le bureau de poste dans une cave d'hôtel... M'y étant présenté à diverses reprises et trouvant toujours le bureau fermé, un voyageur eut l'obligeance de m'apprendre que le maître des postes habitait à dix minutes de là et qu'il fallait aller l'y chercher. J'eus la chance de rencontrer ce singulier maître des postes qui me toisa insolemment, sans répondre à ma demande et qui partit, non sans maugréer, pour sa cave. Quand il ouvrit sa tanière, je vis la poste restante étalée sur une table pour la facilité des intéressés. Chacun y prenait ce qui lui était ou ne lui était pas destiné.

Sur ma demande de « post card. » mon ours m'avança sa boîte à cigares d'un air de méfiance et il ne fut réellement rassuré que lorsque je lui payai les quelques cartes que je pris et qui étaient comme toutes celles que j'avais recueillies, de l'émission en cours. Faut-il dire que le bureau de poste fut fermé après mon départ?

En arrivant à Bergen, je ne fus pas plus heureux, et le bateau-poste même que je pris, n'avait d'autres cartes que celles en vente partout.

Je revins donc bredouille à Christiania.

X.

### Réponse à notre demande de renseignements.

Le soi-disant Johore reproduit en février dernier n'est pas un timbre-poste, c'est un *chap* ou marque de fabrique. Encore une illusion perdue pour l'heureux possesseur de cette étiquette.

### Échos du Congrès postal de Vienne.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1892 les échantillons pourront avoir une dimension de 20 centimètres; Les taxes sur les mandats internationaux seront diminuées;

Les bijoux pourront être transportés par la poste comme lettres chargées;

Les cartes de visite pourront porter des inscriptions;

Pour les journaux internationaux, on pourra obtenir des abonnements à la poste;

Enfin, à l'avenir les administrateurs des postes poursuivront les vendeurs de faux timbres pour collections. Il était temps!

Que vont devenir les faussaires qui ne pourront plus réclamer une vingtaine de mille francs de dommages-intérêts, rien que sur la production d'un billet Laclâtre?

### Les timbres officiels de l'Équateur.

L'usage des timbres officiels a été introduit en 1890 par un simple ordre du ministère des finances duquel il ne reste aucune trace!!!

Il n'y a qu'à Quito qu'on fait emploi de ces timbres. La surcharge est appliquée au fur et à mesure des envois succésifs de courriers et sur les envois même. *Cette surcharge sert d'oblitération.*

Or, il arrive aujourd'hui des quantités de timbres annulés de toutes les valeurs et venant de différents points de cette République. Ce sont donc probablement les employés qui appliquent à leur profit le timbre officiel sur tout ce qu'ils reçoivent de timbres oblitérés.

### La première livraison de la 7<sup>e</sup> édition DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ DE Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

*paraîtra le mois prochain.*

Nous faisons appel à la bonne volonté de nos lecteurs pour obtenir la communication des timbres suivants qui nous sont nécessaires pour compléter la reproduction des différents types :

Afganistan	1875/76	les 12 variétés du 1 shahi		
—	—	— 3 —	— 2 —	
—	—	— 3 —	— 4 —	
Bamra	1890	— 97 —	— 1/2 anna	
Bhopal	1877	— 20 —	— 1'1 —	noir, cadre à 1 fillet
Cundinamarca	1883	— 4 —	— 10 cent.	
Guyane angl.	1862	— 21 —	— 2 cents	
—	—	— 21 —	— 1 —	

Bruxelles, Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



RÉDIGÉ PAR

J. - B. MOENS

RUE DE FLORENCE, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

**CHRONIQUE.**

—  
ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

La bande 1 centavo a le papier manille du 1/2 centavo (*Monthly journal*).

1 centavo, vert

AUSTRALIE DU SUD.

D'après l'*I. B. J.*, les 1 penny et 2 pence auraient reçu la surcharge O. S. en lettres maigres et allongées.

1 penny, vert, surch. noire

2 pence, brique, — —

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

On annonce que le timbre 1 penny serait bleu. Nous n'en croyons rien.

1 penny, bleu

BAHAMAS.

L'enveloppe 4 pence a été surchargée 2 1/2 d. en rouge.

2 1/2 p. sur 4 p., violet ardoise surch. rouge

La même, avec la surcharge rouge barrée et une nouvelle surcharge en noir.

2 1/2 p. sur 4 p. violet ardoise, surch. rouge et noir

Puis avec la valeur barrée et surchargée en noir.

2 1/2 p. sur 4 p., violet ardoise, surch. noire

Emprunt fait au *American journal of Philately*.

BARBADES (ILES).

Le *Stamp News* annonce un nouveau format d'enveloppe pour lettres enregistrées.

2 pence, outremer, format 226 × 194 m/m

BELGIQUE.

Nous avons une carte de service ayant les inscriptions :

*Province d'Anvers. — Service technique*

*Indicateur n° du*

*Carte correspondance de service.*

puis de petites armoiries avec supports entre deux cercles, quatre lignes pointillées d'adresse, un avis en bas sur deux lignes et à gauche, en

oblique, un double trait, sous lequel : *l'ingénieur provincial de l'arrondissement de Thurnout.*

Sans valeur, noir sur blanc

Ce qu'on croyait une plaisanterie va devenir une réalité.

L'idée biscornue de notre ministre des travaux publics est poursuivie par celui-ci avec ténacité.

Un journal de Gand, *l'Impartial*, annonce que le type des timbres-poste actuel sera remplacé par un type nouveau, comprenant le timbre proprement dit, avec ajout d'une bande réunie par une pique. La bande portera « ne pas remettre le dimanche ».

La distribution de la correspondance n'aurait donc lieu qu'en cas d'absence de bande.

#### BRÉSIL.

Le *American journal of Philately* a rencontré le 50 reis, non pas vert, mais bleu. Notre confrère répond de l'authenticité de ce timbre :

50 reis, bleu

Le timbre de journaux 100 reis est en usage :  
100 reis, violet vif

#### CHILI.

D'après le *Philatelist*, les timbres fiscaux sont valables pour l'affranchissement des lettres par suite du décret du 21 avril dernier, et même les timbres télégraphe : le 20 c. est signalé comme ayant affranchi une lettre :

20 cent., bleu foncé

On annonce trois nouvelles valeurs comme devant paraître prochainement.

15 et 25 centavos et 1 peso

#### COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).

BOLIVAR. — Le *Stamps News* a reçu les timbres de 1891, aux types connus. Nous reproduisons le 1 centavo d'un type nouveau.



1 centavo, noir	
5 — orange	
10 — bleu	
20 — rouge	
50 — vert	
1 peso. violet	

#### CONGO FRANÇAIS.

Les timbres avec surcharge ne se faisant, c'est entendu, que par nécessité, on avait imprimé

d'abord 1,500 timbres, mais l'appétit, la nécessité voulons-nous dire, ayant fait épuiser ce tirage il a fallu procéder à un second. Voici les arrêtés que nous trouvons dans la *Revue Philatologique*.

#### ARRÊTÉ

autorisant la transformation de 1,500 timbres poste de 0.15 centimes en timbres de 0.05 centimes.

Nous, Commissaire général du gouvernement au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 :

Vu le décret du 11 décembre 1888 :

Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupure de 0.05 sera bientôt terminée :

Vu l'approvisionnement des figurines de 0.15 centimes :

Vu la demande du Receveur des postes en date du 20 mars 1891, relative à la nécessité de faire face aux besoins de ce service ;

Vu l'urgence ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1<sup>er</sup>. — Il sera procédé à la transformation de 1,500 timbres de 0.15 cent., en timbres de 0.05 cent. au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

MM. Le Trésorier-Payeur, *Président*

Le Chef du bureau de finances ou son délégué,

Le Receveur de la poste.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de transformation à apporter aux 1,500 timbres-poste. Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Receveur des postes et la prise en charge par le même fonctionnaire des timbres transformés.

ART. 3. — La vente de ces timbres-poste transformés n'aura lieu que pour servir à un affranchissement, la poste immédiat (sic) au guichet même du Receveur de la poste.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Libreville, le 24 mars 1891.

Signé : P. S. DE BRAZZA.

Par le Commissaire général du gouvernement :

Le Directeur de l'Intérieur,

Signé : C. CERISIER.

#### ARRÊTÉ

autorisant une nouvelle transformation de 2,000 timbres de 0.15 centimes en timbres de 0.05 centimes.

Nous, Commissaire général du gouvernement au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 :

Vu le décret du 11 décembre 1888 :

Vu notre arrêté en date du 24 mars 1891 autorisant la transformation de 1,500 timbres-poste de 0.15 centimes en timbres de 0.05 centimes ;

Vu la lettre du Receveur des postes, en date du 21 avril courant par laquelle il fait savoir que ces timbres-poste transformés sont épuisés ;

Vu l'approvisionnement des figurines de 0.15 centimes.

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1<sup>er</sup>. — Il sera procédé à la transformation de deux mille (2,000) autres timbres-poste de 0.15 centimes en timbres de 0.05 centimes dans les conditions déterminées par l'arrêté du 24 mars 1891.

ART. 2. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au *Journal* et *Bulletin officiel* de la colonie.

Libreville, le 22 avril 1891.

Signé : P. S. DE BRAZZA.

Par le Commissaire général du gouvernement :

Le Directeur de l'Intérieur,

Signé : C. CHRISTIER.

#### DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Les enveloppes de fortes valeurs devenues si inopinément indispensables, au point qu'un seul individu a pu les acquérir, sont plus nombreuses que nous ne pensions. Nous en avons décrit 37, il faut nous résigner à faire connaître tout ce qu'on a cru devoir créer....

##### Format 158 × 78 m/m (patte pointue)

30 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur blanc vergé  
 40 — 10 — — — — —  
 50 — 10 — — — — — azur —  
 1 peso sur 2 c., rose, — rouge — — —  
 1 — — 5 — bleu — noire — — —

##### Format 158 × 78 m/m (patte arrondie)

1 peso, sur 1 c., vert, surch. rouge sur paille vergé

##### Format 140 × 79 m/m (patte arrondie)

40 c. sur 10 c., rose surch. bleue sur azur vergé  
 50 — 10 — — — — —  
 60 — 15 — jaune — noire — — —  
 70 — 15 — — — — — blanc —  
 1 peso sur 5 c., bleu — — — — —

#### VARIÉTÉS.

A. Par suite d'INADVERTENCE (!) la surcharge a été appliquée à l'angle inf. gauche.

10 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur paille vergé

B. Pour les mêmes motifs, les lettres U P U manquent.

50 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur azur vergé

C. Un comble, l'ancien timbre manquait, on a néanmoins SURCHARGÉ avec conviction une enveloppe sans timbre.

50 c. sans timbre, surch. bleue, sur azur vergé

##### Format 149 × 85 m/m (patte arrondie)

1 peso sur 1 c. vert surch. rouge sur paille uni

##### Format 150 × 84 m/m (patte pointue)

40 c. sur 10 c., rose surch. bleue sur blanc vergé  
 40 — — 10 — — — — — paille —

50 c. sur 10 c., rose surch. bleue sur azur vergé  
 50 — — 10 — — — — — blanc —  
 1 peso — 5 — bleu — — — — — noire —

##### Format 155 × 86 m/m (patte pointue)

70 c. sur 15 c., jaune, surch. noire sur blanc vergé  
 70 — — 15 — — — — — paille —  
 80 — — 15 — — — — — — —

##### Format 160 × 88 m/m (patte arrondie)

1 peso sur 5 c., bleu surch. noire sur azur vergé

##### Format 168 × 94 m/m (patte arrondie)

50 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur paille vergé

##### Format 185 × 95 m/m (patte arrondie)

50 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur blanc vergé  
 1 peso — 5 — bleu — — — — — noire — — —

##### Format 215 × 95 m/m (patte arrondie)

1 peso sur 20 c., bistre, surch. verte sur blanc uni  
 1 — — 45 — violet — brune — — —

##### Format 241 × 101 m/m (patte arrondie)

1 peso sur 60 c., vert, surch. noire sur blanc uni

##### Format 260 × 112 m/m (patte arrondie)

1 peso sur 75 c., bleu, surch. rouge sur blanc vergé  
 1 — — 75 — — — — — paille —

Il y a donc 69 variétés sur 164 enveloppes surchargées. Pas de commentaires, n'est ce pas ?

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les timbres télégraphique de la *Western Union Company*, pour 1891, sont, dit le *Ph. J. of America*, imprimés en brun rouge.

sans valeur, brun rouge

Les timbres-taxe 2, 3, 5, 10, 30 et 50 cents sont signalés par le *American journal of Philately*, comme ayant la nuance du 1 cent signalé récemment par nous.

2, 3, 5, 10, 30, 50 cents, vin clair

#### FALKLAND.

Il a été émis des timbres de 1/2 penny et 2 1/2 pence, conformes aux timbres en cours :

1/2 penny, vert

2 1/2 pence, bleu

#### GUYANE ANGLAISE.

L'enveloppe pour lettres enregistrées est actuellement imprimée par MM. De la Rue et Cie. Le *Stamp News* annonce le format 152 × 94 m/m.

#### GRANDE BRETAGNE.

Nous avons un timbre de la compagnie du *Great Northern Railway* sur lequel nous avons obtenu les renseignements suivants :

Les diversés compagnies de chemins de fer

ont établi, dans la Grande Bretagne, avec l'approbation du maitre général des postes, un service pour l'envoi, par train express, des



manuscrits que les rédacteurs de journaux expédient à leurs directions.

Ces manuscrits doivent être remis en gare et sont envoyés comme lettre express à un tarif tout à fait spécial.

Le timbre qui nous occupe a des armoiries dans un double cercle ayant pour inscription : *Great Northern Railway — News letter* et en surcharge noire, sur trois lignes : *101 miles to — 200 miles — 5 d.* ce qui fait supposer qu'il doit y avoir d'autres valeurs.

Impression de couleur sur papier blanc uni, piquage 10 :

3 pence, rose, surch. noire

GUYANE HOLLANDAISE.

Voici le fac-simile du dernier timbre 1 cent.



HONDURAS BRITANNIQUE.



Il y a une nouvelle série de timbres dont voici les deux types. La tête de la reine Victoria est à gauche dans un cercle ayant en haut le nom d'origine, à droite et à gauche : *Postage*; sous l'effigie la valeur dans les angles, sur fond uni ou ligné :

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CA et couronne, piqués 14 :

- 1<sup>er</sup> type, 2 cents, rouge
- 3 — brun
- 6 — bleu
- 2<sup>e</sup> — 12 — violet et vert
- 24 — jaune et bleu

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).



Dans notre dernier numéro nous avons décrit le nouveau type à l'effigie du général Bogran, que nous reproduisons aujourd'hui avec un autre type à la même effigie à gauche mais d'une dimension plus grande et réservé aux 2, 5, et 10 pesos.

A la partie supérieure, de chaque côté, les armes du pays et plus haut, l'inscription : *Republica de Honduras*.

Imprimés en coul. sur papier blanc, piqués 12 :

- 1<sup>er</sup> type, 1 centavo, bleu
- 2 — bistre-jaune
- 5 — vert
- 10 — vermillon
- 20 — rouge brun
- 25 — brun violet
- 30 — gris perle
- 40 — vert
- 50 — bistre foncé
- 75 — violet vif
- 1 peso, brun
- 2<sup>e</sup> — 2 — centre noir
- 5 — violet
- 10 — vert

Il est à remarquer que ce pays, comme la République dominicaine, a besoin de timbres de fortes valeurs....

*Honni soit qui mal y pense!*

Il y a ensuite une série de bandes de quatre valeurs ayant le même général en relief dans un ovale, avec les mêmes inscriptions que les timbres-poste; chiffres de chaque côté. Le timbre

est imprimé à droite, le papier est azur uni. Dimension : 210 x 270 m/m :

- 1 centavo, bistre jaunâtre
- 2 — bleu foncé
- 5 — vert
- 10 — vermillon

Ce n'est pas tout, il y a des enveloppes au même type, timbre estampillé à droite, savoir :



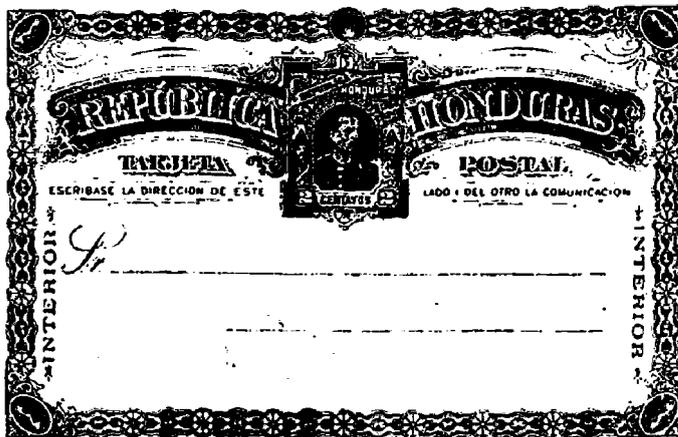
Format 158 × 90 m/m

5 centavos, vert sur blanc uni  
10 — vermillon — —

Format 250 × 100 m/m

20 centavos, bleu foncé sur blanc uni  
25 — noir — — — —

On n'a pas oublié non plus de nous gratifier de cartes postales au même type de timbre que voici. Il y en a



deux séries :  
1<sup>o</sup> pour l'extérieur, (voir le dessin)

2 centavos, orange sur blanc  
2 + 2 centavos, orange sur blanc

2<sup>o</sup> Pour l'union postale universelle avec les inscriptions ci-après : *carte postale — ce côté est réservé (le ?) exclusivement à l'adresse — escribase de este lado unicamente la direccion; à gauche et à droite : union postale universelle :*

2 centavos, carmin sur vert  
2 + 2 — — — —

Les cartes avec réponse sont imprimées sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>me</sup> faces.

HONGRIE.

Signalé par l'I. B. Z. une enveloppe 170 × 132 m/m pour envois d'argent, ayant à droite quatre lignes; à gauche, un cercle pour le cachet de la poste et au-dessus : *Felvecso hivatel Kelti betészijje*; en-dessous, à gauche : *Sály . . . gram*, puis plus bas : *Porto (czemzett terhőre . . . kr., etc.)*, trois lignes d'adresse et pour timbre une couronne avec cor de poste et *Ará 1 kr.*, en-dessous; *Postai penzes tevelhoriték* au-dessus :

1 kreuzer, noir sur grisâtre

ITALIE.

On nous écrit que le timbre 10 c. surchargé : 20 c. et renseigné ici le mois dernier doit être une mystification. En tous cas l'exemplaire que nous avons reçu avait affranchi la lettre qui nous avait été adressée de Gènes.

Le *Montly Journal* annonce avoir reçu de la même ville, un timbre 1879 20 c. surchargé en noir c<sup>m</sup> 20, d'un correspondant qui a cru devoir taire son nom et qui, sans garantir l'authenticité du timbre a pu cependant en faire usage pour l'affranchissement de sa lettre.

Nos correspondants d'Italie devraient bien nous dire quelles sont ces plaisanteries de mauvais goût.

JAMAÏQUE.

D'après le *Am. Journ. of Philately*, le 1/2 penny existerait avec la surcharge semblable aux 1 et 2 pence.

Notre confrère aurait rencontré la surcharge provisoire « official » sur une étendue de 16 et 17 1/2 m/m.

MADAGASCAR.

Nous avons deux timbres parus en juillet dernier. Inutile de dire que ce sont encore de ces maudites surcharges qui ne font plus le bonheur des amateurs. Le chiffre 5 est appliqué sur le 10 ou sur le 25 centimes des Colonies françaises.

Il en a été fait 3,000 de chaque espèce, tandis que des 105/40 × 15/25 antérieurement émis il y en a eu 9,500 de chacune de ces valeurs.

5 sur 10 c., noir sur lilas, surch. noire  
5 — 25 — — — rose — —

Après avoir épuisé toute la réserve de timbres à faire des surcharges, on s'est décidé à créer des timbres locaux qu'il sera probablement aussi difficile d'avoir que les autres.

M. Dorsan Astruc nous a remis la série qui se compose de trois valeurs d'un même type.



Dans un rectangle l'inscription : *Postes françaises — Madagascar* et un chiffre qui peut aussi bien représenter des francs que des centimes.

Impression de couleur sur papier de couleur :

5 (centimes) noir sur vert d'eau  
10 — — — bleu pâle  
25 — brun — chamois

#### MARTINIQUE.

Le timbre 2 c. est devenu 1 centime par la surcharge noire : *Timbre-poste 01 c., Martinique*. Pourquoi la surcharge : *Timbre-poste* que portait déjà le timbre? Est-ce pour varier les plaisirs? en tous cas, il est temps de mettre un terme à cet abus de surcharges dont la Martinique a la spécialité :



01 c., sur 2 c., brun sur bistre, surch. noire

#### MEXIQUE.

Le *American Philatelist* signale, à l'état *non denté*, le timbre officiel :

Sans valeur, orange

#### ROUMANIE.

Nous avons une carte-lettre qui a paru vers la fin de juillet. A droite le type du timbre-poste à l'effigie du roi Charles I<sup>er</sup> et pour inscription : *Carta postala in-*

#### CARTA POSTALA INCHISA

(Timbrat normal la rubricat orapilor)



*chisa — Valabilă numai în raionul oraselor*, puis quatre lignes pour l'adresse.

Imprimées en noir sur carton gris, piquées :

5 bani, noir sur gris

#### RUSSIE.

La carte de Moscou pour renseignements est du type actuel avec inscriptions rouges et armes en relief avec foudres, au revers des inscriptions :

3 + 9 kop., rouge sur chamois

**KOLOGRIFF (Kostroma).** La poste a cessé d'exister. A cette occasion on a brûlé le stock de timbres et tous les livres se rapportant à cette poste. C'est ainsi qu'on simplifie le moyen de conserver les archives.

**KOUNGOUR (Perm).** Nouvelle émission de timbres, nous donnant les armoiries dans un écu;

#### PAHANG.

Voici le fac simile du 24 cents, devenu 2 cents et dont il a été question ici il y a deux mois.



#### PARME.

On a découvert (!?) récemment des variétés de timbres 1852 trop nombreuses que pour être authentiques. Il y a des 5, 10, 15 cent., double face, de 5 et 15 c. têtes bèches, des 25 c. avec le verso 5 c. ou 15 c. en violet et des 10 c. gris qui ont un 40 c. gris au verso. Nous devons déclarer n'avoir trouvé rien de suspect à ces timbres si ce n'est leur présence sur des lettres plus que suspectes.

Ces timbres ne proviendraient-ils pas de déchets d'imprimerie qui auraient été retrouvés?

#### PERAK.

Avec surcharge : *1 cent Perak* sur trois lignes, en noir, l'*I. B. Z.* signale :

1 c. sur 6 c., violet, surch. noire.



au-dessous : *Koungourskaja* (de Koungour); seconde ligne : *Zemskaja Postcht* (Poste rurale); dans le médaillon : *Marka* (timbre) et à côté la valeur : *Odna* (un) *Driè* (deux) *Piat* (cinq) *Descit* (dix) *kop.*

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 kopeck, jaune  
2 — vert  
5 — bleu  
10 — carmin



OUSTIOUJNA (NOVGOROD). — Émission nouvelle (?) de timbre-poste rappelant le type connu, sauf le cadre qui est tout-à-fait différent; les caractères d'inscriptions varient aussi.

Imprimé en noir sur papier de couleur, percé en lignes : 3 kopecks, noir sur orange.

RJIFF (*Tver*). Parmi les timbres de la dernière émission, il s'en est trouvé quelques feuilles à l'état *non dentelé*.

SAINT-CRISTOPHE.

Le 1 penny épuisé a été remplacé, dit-on, par le 2 1/2 pence, surchargé : *one penny*, en noir :

1 penny sur 2 1/2 pence, outremer, surch. noire

SAINTE-LUCIE.

On annonce les valeurs suivantes, au type connu :

6 pence, lilas, valeur en bleu	
5 shillings, — —	rouge jaunâtre
10 — — —	noir

SARAWAK.

Le 5 cents provisoire n'est plus. Il vient d'être remplacé par un timbre sans surcharge au type des autres valeurs; en plus, il a été émis un 10 cents :

5 cents, bleu et vert
10 — rouge —

SIERRA-LEONE.

Émission d'un 2 1/2 pence, au type connu. Filigramme C A et couronne, piqué 14.

2 1/2 pence, bleu

Imdeladt kortbref postbefordras icke såsom brefkort.

SUÈDE.

Voici le dessin de nouvelles cartes-lettres, rappelant celles supprimées avec cette exception qu'elles ont des

Oppnäs medelst kantens skifvanda.



KORTBREF.



Oppnäs medelst kantens skifvanda.

inscriptions aux trois côtés :

5 öre, vert sur azur, piquée  
10 öre, carmin sur azur, piquée :

TURQUIE.

Nous avons appris la raison d'être des timbres pour imprimés. La voici telle que nous la recevons :

Les éditeurs de journaux ayant une réduction de 15 p. c. sur les taxes, la surcharge est là pour empêcher l'emploi de ces timbres sur lettres. Et comme le public n'est pas admis à acheter de ces timbres, toute personne qui réussirait à en obtenir et qui les emploierait pour l'affranchissement de ses journaux ou correspondances verrait ses envois surtaxés. Cependant, malgré la défense, les personnes *connues* peuvent les employer sans payer de surtaxe....

Le directeur des postes a, paraît-il, remarqué que la surcharge : *imprimé* avait été mise au singulier et a résolu de faire confectionner un nouveau cachet où le mot *imprimé* aurait un S

final. Vu la manière défectueuse dont la surcharge est appliquée, on réclamerait de l'imprimerie du gouvernement l'impression de cette surcharge.

VICTORIA.

Émission d'une enveloppe en forme d'écu. Au centre l'effigie de la reine Victoria, à gauche, dans un cercle et pour inscription : *Victoria*, en haut; *three pence*, en bas; ornements sur le fond.

Le timbre est estampillé sur la patte de fermeture ;

format 148 × 90 m/m.

3 pence, rose sur blanc

Le 1 penny actuel est annoncé comme imprimé sur papier rose, piqué 14, filagramme connu : 1 penny, brun sur rose



### Association pour la protection philatélique.

L'Association pour la protection philatélique avertit les philatélistes qu'il existe les contre-façons suivantes :

CEYLAN. — Non dentelés 4, 9 pence 1 sh. 9 p., 2 shillings (étoile en filag.)

Piqués 4, 9 pence et 2 shillings (étoile en filag.)

MALACCA. — 4 c. sur 5 c. bleu avec les surcharges rouge et noire falsifiées et renversées sur timbres vrais.

SAINT-VINCENT. — 1890, 2 1/2 sur 4 d. brun.

NATAL. — 1877, 1/2 sur 1 d. noir et jaune; la surcharge double ou renversée est fausse.

1 sh. noir et lilas avec surcharge au milieu ou une double surcharge.

CHYPRE. — 6 p. et 1 sh., la surcharge sur les timbres anglais est fausse.

GRANDE BRETAGNE. — Levant, 80 paras sur 5 d., noir, lilas et bleu.

• VICTORIA. — 1857, 2 d. (reine sur trône) en paire avec K P — L Q, a été montrée à l'Association. Il est probable que la feuille entière a été imitée. 1858/65 1 sh. bleu piqué et non, aussi en paire.

NOUVELLE GALLES DU SUD. — Vue de Sydney, 1 d. rouge avec et sans nuages; presque toujours offerts en double exemplaire.

1854, 3 p. vert sur papier blanc *uni*.

TASMANIE. — 1852, 1 d. bleu, première émission.

CANADA. — 3 p. piqué. La perforation est fausse.

Le comité de l'Association se met à la disposition des philatélistes pour contrôler les timbres mentionnés ci-dessus. Il suffit de s'adresser à M. Ch. J. Phillips, 8, Gower street, Londres W. C., en ajoutant le port de réponse.

### Les anciens timbres de Suisse.

Le prix des anciens timbres suisses s'est élevé peu à peu et a fini par atteindre des prix insensés. Il n'en fallait pas plus pour tenter la cupidité. D'habitude, on s'abstient de nous offrir les timbres suspects. En cette occasion, nous avons été plus favorisé (?).

Un de nos correspondants, dans le but de s'assurer si un groupe de 4 timbres neufs : *Poste locale, croix non encadrée* de 1850, qu'on lui offrait, était bien d'ancienne émission, le prix de 2,000 francs qu'on en exigeait, réclamant certaines précautions, a songé à nous les faire voir.

Comme dessin et comme impression, les

timbres correspondent parfaitement aux timbres anciens : il n'y a que la gomme blanche unie au lieu de jaunâtre fendillée et le papier blanc azuré légèrement au lieu de crème, qui diffèrent. Au contact de la main, les timbres, par leur gomme encore trop fraîche ont une tendance à se replier sur eux-mêmes, comme la baudruche : ce ne sont pas les timbres anciens qui se comporteraient ainsi.

Autre remarque : trois des quatre timbres 1850 qui nous ont été soumis, montrent des traces de la croix ajoutée officiellement, en mars 1851. Un de ces quatre surtout, a encore toute la partie supérieure droite de la croix, c'est-à-dire les trois premiers traits, ce qui est absolument la condamnation de ces timbres : On n'a jamais pu montrer en 1850 ce qui n'a été ajouté qu'un an plus tard. Il est donc certain que nous sommes en présence d'une réimpression qu'on cherche à écouler discrètement et il est fort probable qu'avant de faire disparaître la croix, on aura exécuté aussi un tirage des timbres *Poste locale, avec croix*.

On nous avait déclaré jadis que la réimpression des anciens timbres de Suisse était impossible. Ceci prouve que devant l'or, rien ne l'est.

Nos lecteurs sont avertis.

P. S. Cet article préparé pour notre numéro de juillet n'a pu trouver place ici jusqu'à présent. Grâce à cette circonstance, nous pouvons répondre dès maintenant aux arguments qu'on nous adresse en faveur de ces timbres.

C'est d'abord un certificat d'authenticité signé par trois experts... et l'assurance que toute réimpression est impossible, le grattage des planches ayant eu lieu il y a des années.

Que les experts veulent bien, pour nous confondre, nous expliquer la présence de cette croix créée en 1851 et qui figure sur des timbres de 1850.

Si la réimpression est décidément impossible, nous serions donc en présence d'une fraude plus grave, la photographie.

Ainsi que nous l'écrivit à l'instant un de nos correspondants, on lui a offert depuis peu, plus de 60 de ces timbres neufs, avec et sans croix, *orts post et poste locale*.

Y a-t-il fraude oui ou non? Nous attendons la réponse des experts.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

REDIGÉ PAR

J. - B. MOENS

RUE DE FLORENCE, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

### CHRONIQUE.

#### AFRIQUE ORIENTALE.

Les timbres 3 et 4 annas ont été reçus par M. Le Roy d'Etiolles avec la surcharge à la plume :  $1/2$  ou  $1$  anna :

1/2 anna sur 3 annas, noir sur vermillon, surch. noire  
1 — — 4 — — bistre, — — —

Ces timbres étaient oblitérés avril et mai 91.

#### AUTRICHE.

Des timbres du Levant 1 piaster, nous avons vu les variétés suivantes :

1<sup>o</sup> Sans chiffre de surcharge ;

2<sup>o</sup> 1 piaste ;

3<sup>o</sup> 1 piaster 1 en bas, 10 en haut, à droite ;

4<sup>o</sup> Sans surcharge, mais 10 en biais renversé au dos de la partie supérieure.

#### BAMBRA.

Un de nos confrères allemands annonce la série complète des timbres au type de l'enveloppe avec les fautes *Bamba*, etc. Notre confrère avoue ne pas avoir vu les timbres. Il est donc

probable que la soi-disant nouvelle série appartient aux types que nous reproduisons n° 341 et non à celui de l'enveloppe.

#### BIOPAL.

Le  $1/2$  anna, rouge, type rectangulaire avec B I. C I aux angles a vu ses 32 variétés refaites avec la faute N W A B pour toutes. Il y a quelques variétés avec N retournée; le 8<sup>e</sup> timbre a aussi le mot : *Shah* où l'S a été surchargé d'un H et *Jahan* avec H surchargé d'un A. Le graveur ayant omis ces lettres a voulu réparer sa bétise.

$1/2$  anna, rouge vif sur blanc uni

$1/2$  — — — — piqué 7

#### COLONIES FRANÇAISES.

On sait que les colonies françaises auront en 1892 un type de timbres uniforme, avec les différents noms sur un cartouche. Voici d'après M. Dorsan Astruc quels seront ces noms :

Congo français, Diego Suarez et dépendances, Guadeloupe et dépendances, Guyane, Inde (Etablissements de l'), Indo-Chine, Martinique,

Mayotte, Nouvelle-Calédonie et dépendances, Obock, Océanie (Etablissements de l'), Réunion, St-Pierre et Miquelon, Sénégal et dépendances, soit 14 séries nouvelles à l'horizon.

## CÔTE D'OR.

Le *Philatelic Record* signale l'enveloppe de la Grande-Bretagne, 2 pence, pour lettres enregistrées comme ayant reçu l'impression : *Gold Coast Colony* en lettres noires au-dessus du timbre. Notre confrère ne ferait-il pas confusion avec le type reproduit n° 312 ?

2 pence, outremer, surch. noire, 152 × 93 m/m

## CUBA.

La couleur des timbres actuels 5 et 10 c. de peso est changée comme suit depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier. C'est probablement à cause d'une falsification du 5 c. de peso rencontrée en janvier dernier :

5 c. de peso, vert émeraude  
10 — rose violacé

Cette émission est annoncée par la pièce ci-après :

*Administration centrale des Revenus de tabacs et loteries.*

Le gouverneur de cette île, sur la proposition du Directeur des finances et exécuter des ordres pour le gouvernement de Sa Majesté, a résolu avec celui-ci qu'on mettra aussitôt en circulation les timbres-poste de 5 et 10 centavos, couleur vert et rose respectivement, reçus de la fabrique nationale et que par conséquent les timbres de ces classes qu'on emploiera prendront seuls cours à la date du 1<sup>er</sup> septembre prochain, à partir de quelle date les autres seront nuls et d'aucune valeur.

Ce qui est publié dans la *Gaceta oficial* par consentement général.

Havane, le 7 août 1891.

A. MARQUIS DE GAVIHA.

## FIDJI.

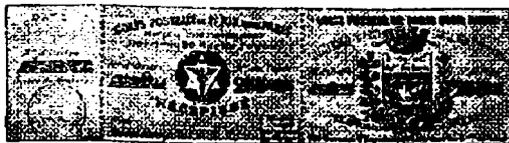


Le 2 1/2 pence surchargé vient d'être remplacé par le type ci-contre que nous remet- tent MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup>. Il ne diffère guère des autres timbres connus que par l'inscription de la valeur.

Le papier reste blanc :

2 1/2 pence, brun chocolat, piqué 10

## FRANCE.



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les timbres pour

colis postaux ont le type ci-contre. A droite, est la partie réservée à l'affranchissement du colis, elle est gommée ; au milieu le reçu ; à gauche, la souche. Dimension : 144 × 39 m/m.

Le tout est imprimé en noir avec fond bistre :

25 centimes, noir et bistre

## HAWAIIAN.

Les enveloppes 1 et 2 cents ne sont plus lithographiées mais gravées. Nous avons ainsi sur papier blanc uni jaunâtre le 1 c. et sur blanc mat le 2 c. :

1 cent, vert. format 151 × 86 m/m  
2 — carmin, — — —

Le *Philatelic Record* révèle l'existence de timbres 5 cents actuels privés de dentelure horizontalement :

5 cents, outremer

## HAYDERABAD.

Vu l'enveloppe 2 1/2 annas, imprimée en vert-jaune sur papier blanc vergé, avec jarretière ronde à la patte de fermeture :

2 1/2 annas, vert-jaune 138 × 79 m/m

## HONGRIE.

Le 5 kreuzer a vu son type refait suivant l'ancien modèle : le fond est ligné rose, le chiffre est actuellement noir ; filagramme connu ; piqure 11 1/2 :

5 kreuzer, rose, fond ligné, surch. noire

Doit avoir paru au commencement de septembre.

## LABOUAN.

*The Stamp News* a reçu avis qu'il n'y avait jamais eu de timbre *one cent* surcharge sur le 2 cents et qu'il n'est pas question d'en émettre.

*J. B. J.* dit que le 8 cents a reçu la surcharge noire : 6 cents sur deux lignes :

6 c. sur 8 c., violet, surch. noire

## LUXEMBOURG.

Les timbres de 10 et 25 centimes, à l'effigie du nouveau grand duc ont été surchargés S. P. ; mais contrairement aux autres timbres, ceux-ci sont réservés exclusivement au service de la maison d'Adolphe...

## MADAGASCAR.

Ce ne sont pas trois valeurs seulement qu'il existe du type reproduit le mois dernier, mais six ! M. Dorsan Astruc nous donne les quantités qui en ont été imprimées :

18,000 du 5 centimes  
 12,000 — 10 —  
 12,000 — 15 —  
 3,000 — 25 —  
 2,000 — 1 franc  
 1,000 — 5 —

Nous avons fait connaître les couleurs de 5, 10 et 25 centimes, nous pouvons donner celle du 15 centimes qui est outremer sur azur :

15 centimes, outremer sur azur

MAURICE.



La dernière malle nous apporte un timbre provisoire qui allait être mis en circulation, nous écrivait-on. Le 38 cents est la victime choisie pour recevoir la surcharge : *two cents* en lettres capitales noires, comme le modèle. En 1885, nous avons eu une surcharge analogue, sur le même timbre, mais elle était énoncée : *2 cents* avec trait sur la valeur primitive :

2 cents sur 38 cents, violet, surch. noire

MEXIQUE.



Voici deux timbres qu'on prétend avoir été émis en 1867. Le premier à *Morelia* avec impression bistre sur blanc jaunâtre; le second à *Querétaro*, imprimé en brun rouge sur blanc :

2 reales, bistre sur blanc jaunâtre  
 2 — brun rouge sur blanc

MONACO.

Nous venons de recevoir à l'effigie d'Albert 1er :

Timbre-poste : 5 centavos, bleu sur blanc  
 — 50 — violet sur orange  
 Enveloppe : 15 — rose sur bleu-vert

Cette dernière a le format 146 × 113 m/m

NEGRI SEMBILAN.

Le timbre de Malacca 2 cents a été surchargé *Nepri Sembilan*, en noir :

2 cents, rose surch. noire

NORD DE BORNÉO.

Les timbres 10 cents bleu « Postage & Revenue »

ont reçu la surcharge noire : 6 cents sur deux lignes, écrit *P. B. J.* :

6 c. sur 10 c., bleu surch. noire

NOSSI-BÉ.



Le besoin de *timbres-taxe* s'étant fait sentir, on a surchargé une partie de timbres-poste *inutiles*? de l'inscription : *Nossi-Bé — chiffre-taxe — à percevoir*, en deux types, pour rompre l'uniformité.

Au 1er type, *Nossi-Bé* en lettres grasses, nous avons :

20 c. sur 1 cent., noir sur bleu, surch. noire  
 30 — 2 — brun — bistre — —  
 50 — 30 — — — — —

Au 2e type, *Nossi-Bé* en lettres plus allongées, il y a :

35 c. sur 4 cent., violet sur bleu, surch. noire  
 35 — 20 — brique — vert, — —  
 1 franc-35 — noir — jaune — —

Pour qu'on ne puisse douter de l'authenticité de ces surcharges, voici le décret :

République Française.

Liberté — Égalité — Fraternité.

ARRÊTÉ :

Nous, administrateur p. i. de Nossi-Bé,

Vu le rapport de M. le Secrétaire général faisant connaître qu'il existe, tant dans la caisse courante de la poste, que dans le caveau de sûreté du Trésor, une grande partie de timbres-poste de 001, 002, 004, 030 et 035 n'ayant pas ordinairement cours dans la colonie.

Considérant que, contrairement au règlement sur le service des postes, le receveur ne possède pas de chiffres-taxe pour apposer sur les lettres non-affranchies ou insuffisamment affranchies.

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1er. A partir du 10 août prochain, il sera transformé 3,000 timbres de 001, 002, 004, 030, 035 et 1 franc (1).

Les dits timbres porteront à l'encre noire d'imprimerie les empreintes : *Nossi-Bé, chiffre-taxe* (020, 030, 035, 050 et 1 franc) à percevoir.

ART. 2. Les timbres-poste à transformer seront remis à la commission, composée de :

MM. Walwein, secrétaire général;  
 Champon, commis de 1er classe des directions de l'intérieur;  
 Durand, receveur de la poste.

(1) Le décret parle d'un 75 c., chiffre qui a été biffé à la plume.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge des receveurs des postes, et la prise en charge par le même employé, des timbres-poste transformés.

ART. 3. — Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Hell-Ville, le 5 août 1891.  
LANREZAC.

Voici d'après M. Dorsan Astruc quelles sont les quantités qui ont été imprimées :

300	de 0,20	sur 0,01	et 0,30	sur 0,02
250	— 0,35	— 0,60	— 0,35	— 0,20
1,200	— 0,35	— 0,30		
700	— 1 f.	— 0,35		

#### NOUVELLE GALLES DU SUD.

M. Thornhill a découvert un 3 pence, tête laurée, imprimé sur papier vergé blanc :

3 pence, vert

#### PARAGUAY.

Un de nos correspondants nous écrit :

« Un marchand de Buenos-Ayres qui a la spécialité des timbres faux vend en ce moment les réimpressions des timbres 5 et 10 centavos du Paraguay.

Ainsi que vous pouvez vous en assurer par les spécimens que je vous envoie, le papier est plus jaunâtre et la piqure a 11 1/2 au lieu de 12 1/2 :

5 centavos,	brun jaunâtre
10 —	vert

« Le même marchand a contrefait dernièrement les officiels du même pays, 1, 2 et 5 cents sur 15 c. piqués. Voici à quoi on peut reconnaître les vrais des faux :

« 1° Dans les vrais le mot *oficial* et la valeur ne font qu'un seul et même timbre, de sorte que l'on a gravé un timbre « oficial » pour chaque valeur; si vous prenez la longueur du mot *oficial* vous trouverez une petite différence.

« 2° Dans les faux, le mot *oficial* est le même pour toutes les valeurs et la valeur a été ajoutée après coup, de sorte qu'elle n'est pas régulière comme dans les vrais, où elle ne fait qu'un timbre avec le mot *oficial*. »

#### PAYS-BAS

Le *Timbre* fait pressentir une émission prochaine de timbres à l'effigie de la jeune reine. Les moutards ont décidément la corde partout.

#### PUTTIALLA.

Le timbre de service 1/2 anna a actuellement la surcharge imprimée uniformément en noir :

1/2 anna, vert, surch. noire

#### RÉUNION.

Les timbres en usage viennent de recevoir la surcharge oblique: *Réunion* probablement en attendant les timbres particuliers à cette île. On ne chôme pas dans la patrie de maître Choppy :



1 cent,	noir	sur bleu	surch. noire
2 —	brun	— bistre	— —
4 —	violet	— bleu	— —
5 —	vert	— vert	— —
10 —	noir	— lilas	— —
15 —	bleu	— azur	— —
20 —	brique	— vert	— —
25 —	noir	— rose	— —
35 —	noir	— jaune	— —
40 —	vermillon	— bistre	— —
75 —	carmin	— rose	— —
1 franc,	bronze	— vert pâle	— —

#### VARIÉTÉS.

##### a. Double surcharge :

5 centimes, vert sur vert surch. noire

##### b. Ayant RÉUN ON sans I

2 centimes, brun sur bistre surch. noire  
5 — vert — vert — —

Au type 1877, figures allégoriques, il y a :

30 centimes,	bistre	surch. noire
40 —	vermillon	—
75 —	carmin	—
1 franc,	vert bronze	—

et au type effigie de la liberté, de 1872/73 :

40 centimes,	orange	surch. noire
80 —	carmin	—

L'*Officiel* publie l'arrêté suivant :

ART. 1°. — A partir du quinze juillet prochain, les timbres-poste actuellement en usage dans la Colonie cesseront d'y avoir cours, et seront retirés de la circulation pour être remplacés par des timbres-poste aux mêmes types, et portant en diagonale le mot « Réunion » — imprimé en noir.

ART. 2. — Un délai d'un mois, à partir de cette époque, est accordé aux détenteurs de timbres actuels pour en faire l'échange dans tous les bureaux de poste.

ART. 3. — Indépendamment des timbres mentionnés en l'article 1°. le service des postes est autorisé à mettre en circulation 200,000 timbres-poste surchargés pour les catégories suivantes dont l'approvisionnement est devenu insuffisant :

100,000	de 0.02 cent.
100,000	— 0.15 —

La surcharge se fera sur le timbre de 0.20 centimes.

Déesse, dentelés, brique sur vert dont l'approvisionnement excède les besoins de la Colonie.

ART. 4. — Le chiffre représentant la nouvelle valeur sera frappé en noir sur la valeur primitive.

Les timbres à transformer seront remis par M. le trésorier payeur à une commission composée de :

M. le chef du service des postes ou son délégué ;

Un chef de bureau de la direction de l'intérieur ou son représentant;

Le receveur comptable des postes.

Cette commission sera chargée de suivre les opérations de la transformation des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de son opération pour la décharge du trésorier payeur et la prise en charge par le receveur comptable des timbres transformés.

ART. 6. — Les timbres-poste retirés de la circulation seront réintégrés au Trésor, s'ils sont en feuilles entières. Ils seront incinérés dans le cas contraire.

ART. 7. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin officiel* de la Colonie.

Saint-Denis, le 28 juin 1891.

LOUGNON.

#### RUSSIE

Nous avons vu la carte-lettre 10 kop. avec avis en russe et en français, celui-ci ayant :  
" Détachez la bordure le long du pointillé : "

10 kopecks, bleu, pointillé rose sur gris

#### VARIÉTÉ.

La piqure se continue jusqu'aux bords :

10 kopecks, bleu, pointillé rose sur gris

L'enveloppe 5 kop. avec foudres existe en ce moment en 3 formats : 145 × 60 m/m, 145 × 120 et 115 × 80.

OSSA (*Perm*). — Les timbres de 4 et 8 kopecks ont été employés par fraction comme suit :

1/2 timbre 4 kop., brun
1/2 — 8 — bleu
1/4 — 8 — —

TSCHERDINA (*Perm*). — Copié sur le timbre



Koungour du mois dernier, nous avons le timbre de Tscherdina avec ses armoiries. Les inscriptions sont les mêmes que celles qui ont été déjà données.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, carmin

L'exemplaire rencontré à la date du 21 avril 1891.

#### SERBIE.

La carte 5 para nous vient imprimée uniformément : cadre, timbre et inscriptions en vert sur carton rose. Il y a quatre lignes pointillées d'adresse :

5 para, vert foncé sur rose

#### TASMANIE.

Les premiers timbres 9 pence, surchargés 2 1/2 étaient imprimés au début en bleu pâle et

piqués 12; ceux qui nous arrivent sont d'un bleu plus vif, piqués 11 1/2 avec la surcharge légèrement différente : le *d* plus couché est moins ouvert, le trait de séparation de 1/2 est plus court et plus gros; le petit 2 un tant soit peu plus petit :

2 1/2 pence sur 9 p., bleu vif, surch. noire

#### TRAVANCORE.

Un journal allemand nous apprend que le 2 annas est actuellement imprimé en rose, au lieu de orange :

2 annas, rose

#### TURQUIE.



Les nouveaux timbres de Turquie, car il y en aura de nouveaux, paraîtront en mars 1892. En voici le dessin. Les armoiries sont celles adoptées sous le règne du Sultan actuel. Elles ont été décrites dans la brochure " Croissant Toughra " de

M. Mongeri, comme suit :

" L'écu est surmonté de la coiffure impériale avec l'aigrette et du Toughra de S. M. (ici le Toughra est au centre); à droite, une lance, un drapeau (rouge) des hallebardes, un canon, une cuirasse, deux sabres et trois boulets; à gauche, également une lance, un drapeau (vert), un revolver, une balance s'appuyant sur deux livres (les lois), une corne d'abondance et une ancre; au centre, sous l'écu se trouve un trophée relié par une trompette et formé de casques et de flèches. Le tout repose sur une console à laquelle sont suspendus les ordres impériaux de l'Osmanie, du Medjidié, du Nichani Estichiar, du Nichani-Imtiaz et du Chefakat. "

Ces armoiries sont dans un cercle avec inscriptions turques au-dessus et au-dessous. (Nous ne nous chargeons pas de les traduire); à gauche et à droite, supérieur, la valeur en chiffres turcs; en bas, en chiffres ordinaires et la valeur en lettres microscopiques, le tout sur fond de losanges avec bordure pour cadre.

Les valeurs seront : 10, 20 paras, 1, 2 et 5 piastres. Donc pas de 5 paras, ni de 25 piastres. Notre exemplaire est de 10 paras, vert pâle et piqué 13 1/2.

Il avait été décidé en principe que ce type servirait aussi pour les imprimés avec une modification, mais il paraît que la surcharge vaut mieux.

On continuera à surcharger mais avec *imprimés* au pluriel, ce qui a son importance.

Nous avons la carte actuelle de 20 paras où l'impression rose est à peine visible. Le timbre occupe la place habituelle, mais n'a seulement que la première impression; quant au fond du timbre qui fait toujours le sujet d'un second tirage, il est placé plus haut, de sorte qu'il y a deux timbres verticaux composés 1° du fond, 2° du timbre.

L'exemplaire que nous avons a été adressé d'Andrinople à Paris d'où la carte a été retournée à son lieu d'origine, le destinataire étant parti sans laisser son adresse :

20 paras, rose sur crème

Il y aurait, d'après la *Carte Postale* une autre variété, n'ayant pas la seconde impression.

20 paras, rose sur crème

#### URUGUAY.



Le timbre 5 centesimos violet sert décidément à parer aux imprévoyances de l'administration. Le voici redevenu provisoire depuis le 19 août dernier, les 5 centesimos bleus étant épuisés. On s'est contenté d'appliquer la surcharge rouge, oblique : *Provisorio 1891*. On nous dit qu'il existe des variétés, ce qui n'étonnera personne. Il y a entre autres des timbres ayant :

*ovisorio, isorio, orio, orio.*  
91            1            1891.

5 centesimos, violet, surcharge rouge

L'avis d'émission qui accompagne toujours les timbres est ainsi conçu :

#### DÉCRET :

Par décision de la Direction générale, seront mis en usage le 19 de ce mois, une série de provisoires de 5 centesimos du type de l'émission du 1<sup>er</sup> décembre 1886 qui auront la surcharge : *Provisorio 1891* en diagonale et en couleur rouge carmin.

Montevideo, le 17 avril 1891.

*Le Secrétariat.*

#### ZOULOULAND.

Extrait du *Monthly journal* la pièce suivante relative au timbre 1 penny de Natal surchargé *Zululand* :

Zoulouland, n° IV, 1891.

#### PROCLAMATION

de S. E. sir Charles Bullen Hugh Mitchell, Commandeur de l'ordre très distingué de St-Michel et St-Georges, Gouverneur et Commandant en chef des colonies de Natal, Vice-

amiral et Chef suprême de la population locale, Gouverneur du Zoulouland, etc., etc.

Attendu que la 3<sup>e</sup> section de la loi n° 2 de 1869 donne pouvoir au Gouverneur, par proclamation, de diriger, créer, déterminer et décrire la couleur à employer pour les timbres-poste ;

Et attendu que, par proclamation n° 11, 1857, en date du 21 juin 1857, les lois alors en vigueur dans la colonie de Natal furent déclarées autant que possible applicables comme ayant force de loi à observer sur le territoire du Zoulouland ;

Et attendu que la loi n° 2, 1869 de Natal intitulée : « Loi pour autoriser l'emploi de timbres-poste dans l'usage postal, » est en vigueur dans le Zoulouland ;

Et attendu qu'un autre timbre de one penny de Natal, timbre de revenu, surchargé : *Zululand* a été émis et employé déclarées autant que possible applicables comme ayant force de loi à observer sur le territoire du Zoulouland ;

Pour ces motifs et en vertu des pouvoirs dont je suis investi, je décrète et informe que les timbres mauves avec les mots « Natal Revenue » inscrits en tête et les mots « one penny » inscrits en bas, et avec le mot : « Zululand » en lettres noires surchargées à travers le recto dudit timbre seront considérés et déclarés être des timbres-poste dans l'acceptation de la dite loi n° 2, 1869.

Dieu sauve la Reine :

Donné, etc.

C. B. H. MITCHELL,  
Gouverneur du Zoulouland.

W. WINDHAM.

Secrétaire du Zoulouland.

#### A propos des timbres de Tolima.

##### CHER MONSIEUR,

Excusez-moi si je suis forcé de revenir encore au sujet de ce fameux Arciniégas, mais voici les faits :

Peut-être avez-vous lu dans le n° 8 du *Philatelist* du 15 mai dernier une annonce de MM. Grau et Strung de Barranquilla (Colombie), mettant en garde les collectionneurs et marchands de timbres-poste, contre les timbres de Tolima 1881 de 20 c. et 5 et 10 pesos qui, d'après une communication OFFICIELLE ne furent jamais émis par le gouvernement de Tolima.

Ayant reçu ces timbres de ce gouvernement, en vertu d'un contrat, j'écrivis aussitôt que j'eus connaissance de l'annonce à MM. Grau et Strung, leur demandant de bien vouloir me communiquer la pièce officielle dont ils parlaient.

Je reçus comme réponse de ces Messieurs, qu'ils ne pouvaient assurer si lesdits timbres de Tolima avaient ou non été émis par le gouvernement et que l'annonce insérée dans le *Philatelist* l'avait été par ordre de Arciniégas qui leur avait promis d'envoyer les documents voulus, pour prouver la fausseté des timbres.

Vous êtes à même de juger aujourd'hui de ce que vaut cet Arciniégas. Cependant, je trouve fort incorrect de la part de MM. Grau et Strung de publier une annonce semblable sans être en possession des documents qu'ils prétendent posséder et cela sur l'assentiment d'une personne aussi peu digne de foi qu'Arciniégas.

Comme je vous l'ai dit, j'ai acheté en 1865 les vieux timbres existants à Tolima, par contrat, et ceux qu'on

prétend aujourd'hui n'avoir point existés, étaient de ce nombre. J'en ai échangé et vendu à mes amis et correspondants qui, inquiets de l'annonce du *Philatelist* me questionnent à ce sujet. J'ai voulu mettre fin à leurs inquiétudes par cette lettre.

Je vous ai remis, cher Monsieur, deux lettres de MM. Samper, Matiz et Ayala qui prouvent la vérité de mes assertions au sujet des falsifications d'Arciniégas des timbres 1884-87. Il ne me reste qu'à mettre en garde les amateurs et marchands contre les timbres de Tolima offerts par Arciniégas et ses agents.

Agréer, cher Monsieur, etc.

D' G. MICHELSEN.

### A propos des timbres surchargés de la République Dominicaine.

Voici d'abord quelques lignes que nous envoie M. F. Carreras y Candi de Barcelone. Notre correspondant accepte, nous écrit-il, toute la responsabilité de leur publication.

« La résolution dictée le 20 mars dernier par le pouvoir exécutif, ordonnant de rendre valables les timbres et les enveloppes d'affranchissements retirés de la circulation et appartenant aux années 1879 et 1880 déjà connu du monde philatélique, a trouvé parait-il, une opposition de la part du Directeur général des postes de Saint-Domingue, M. José Maria Pichardo Betancourt, qui, ayant protesté énergiquement que l'émission était contraire non seulement aux lois en vigueur, mais encore avec les prescriptions contenues dans les règlements de l'union postale universelle, s'est vu destitué de ses fonctions le 15 avril, *sans motif aucun* et après 6 années de services honorables.

« Les timbres surchargés qui ne pouvaient être mis en circulation ni être rendus valables, se vendront par l'entremise de..... Ils ont été convertis en objet de spéculation. »

Nous avons encore une lettre du consul de Belgique à Saint-Domingue, dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Il résulte de mes investigations que les timbres d'émissions 1879 et 1880 ont été habilités le 20 mars dernier et qu'ils ont été vendus, *sans être mis en circulation dans le public* à deux individus, les sieurs.....

« Ces timbres achetés évidemment dans une intention de spéculation..... contre les collectionneurs, ont été dirigés sur... à l'adresse de... Les plis ainsi adressés étaient couverts des dits timbres pour attester certainement leur mise en

circulation et la poste n'a jamais eu que cette occasion d'oblitérer ces timbres. »

Enfin nous avons appris de source officielle, que l'irrégularité de l'opération a été dénoncée au Bureau de l'union postale de Berne pour le mettre en garde contre la circulation des dits timbres et enveloppes dont aucun spécimen n'a été soumis à son contrôle en conformité des art. 3, 4 et 5 du traité du 9 octobre 1874 et de l'art. 1<sup>er</sup> du règlement de détail et d'ordre pour l'exécution de ce traité.

Dans les conditions où se présente cette émission, faut-il ou non collectionner ces timbres et enveloppes ? Poser la question, c'est la résoudre.

### Les cartes lettres officielles de la République Argentine.

Les cartes lettres « *oficio postal* » avec timbre 5 centavos, ont été émises il y a deux ans par le docteur Carcano, directeur des postes sous l'administration du président Juarez Celman. Elles étaient destinées à remplacer les timbres officiels pour les différents ministères et la direction des postes.

Chaque ministère reçut donc un millier de ces cartes lettres à titre d'essai. Il arriva que quelques-uns les mirent en emploi, mais y renoncèrent bientôt à cause des inconvénients produits par la gomme qui ne permettait pas de copier les correspondances; d'autres ministères ne s'en soucièrent guère, tel fut celui de la marine. Plus tard, vu leur peu de succès, il fut décidé que ces cartes-lettres seraient vendues par la poste, puis qu'elles seraient brûlées. Mais au moment décisif, il se trouva qu'il n'y avait plus que sept mille cartes lettres sur les 20,000 qui en avaient été imprimées. L'autodafé eut lieu néanmoins en mai dernier, avec les 1 1/2 et 3 centavos, cartes lettres doubles et les fameux 50 pesos.

Il n'y eût qu'un seul tirage de ces cartes, lesquelles existent comme suit :

Ministerio del interior  
 — de Guerra  
 — — Hacienda  
 — — Justicia  
 — — Marina  
 — — Relaciones Exteriores

Dirección General de Correos y Telégrafos

Cette dernière n'a pas de timbre, mais le mot « *servicio* » en tient lieu. R. S.

### Encore le Parisot.

Se posant en victime, l'irascible Parisot croit donner le change à l'opinion en nous requérant d'insérer la lettre que voici :

Paris, le 30 août 1891.

Monsieur J.-B. MOENS, éditeur du journal le *Timbre-Poste*,  
42, rue de Florence,

Bruzelles.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

Dans le dernier numéro (*sic*) de votre journal (n° 344, août 1891), vous avez fait suivre la publication de l'article rectificatif adopté de commun accord à l'intervention de Messieurs Ph. de Ferrari et Dorsan Astruc, d'un long commentaire que vous essayez de rendre blessant pour moi. Je dédaigne de relever les plaisanteries banales que vous vous permettez à mon égard. Je tiens à constater seulement que la rédaction proposée, approuvée par vous reconnaissait formellement mon entière bonne foi dans toute cette affaire. Je croyais pouvoir compter sur l'exécution loyale de l'arrangement accepté en votre nom. Je me suis trompé. Votre devoir en effet, aussi bien vis-à-vis de Messieurs de Ferrari et Dorsan Astruc que vis-à-vis de moi était de publier purement et simplement la rectification à laquelle j'avais droit et que vous vous êtes engagé à insérer (*sic*). Vous ne connaissez pas sans doute, les usages constants suivis par la presse en de pareilles circonstances ; ignorez-vous aussi les convenances les plus élémentaires qui interdisent à un galant homme de revenir sur un différend terminé, alors surtout que l'intervention d'arbitres tels que Messieurs de Ferrari et Dorsan Astruc y a mis fin ?

*Je laisse vos lecteurs juges de la correction de vos procédés.*

Vous croyant désormais débarrassé de la crainte légitime que vous inspirait l'issue du procès intenté (*sic*) par moi, vous semblez vous efforcer d'atténuer par de perfides insinuations, la portée des déclarations formulées par vous et signées en votre nom.

Tous les collectionneurs seront très désireux (et je partage leur désir), de connaître le nom de la personne à laquelle vous faites allusion dans la partie finale de votre entrefillet intitulé : *Echos du Congrès de Vienne*.

Encore un mot : dans votre dernier numéro, se trouvait encarté un avis annonçant la vente pour trois francs des timbres d'une valeur faciale d'au moins soixante-cinq francs. Quel rabais considérable!!!

Le nommé Moens (pour employer votre langage), qui a horreur de la spéculation et qui n'a pour but que l'intérêt (*sic*) des collectionneurs, tiendra peut être à éclaircir ceux-ci sur l'opération ou le traité qui permet la publication d'une aussi alléchante (1). En vertu de la loi je vous requiers (*sic*) d'insérer la présente lettre dans le plus prochain numéro (*sic*) de votre journal et je vous salue.

H.-K. PARISOT.

La sottise querelle que nous cherche le Père Lachicane est cousue de fils blancs. Si le particulier a compté sur nous pour rétablir l'état de santé d'un porte-monnaie atteint d'anémie chro-

nique, il se trompe étrangement. Pour en finir, voici notre réponse :

Nous refusons toute discussion avec un... Parisot. Nous ne lui reconnaissons pas la qualité voulue de faire la leçon à qui que ce soit, encore moins de nous parler de ce qu'il ne connaît pas, lorsqu'il essaie de nous faire la morale.

Un proverbe dit avec raison : « qui se sent morveux se mouche. »

### La première livraison de la 7<sup>e</sup> édition DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ DE Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc. *paraîtra à la fin du mois courant.*

Nous faisons appel à la bonne volonté de nos lecteurs pour obtenir la communication des timbres suivants qui nous sont nécessaires pour compléter la reproduction des différents types :

Afganistan	1875/76	les 12 variétés du 1 shahi			
—	—	— 3	—	— 2	—
—	—	— 3	—	— 4	—
Bhopal	1877	— 20	—	— 1/4 anna, noir, cadre à 1 filet	
Cundinamarca	1853	— 4	—	— 10 cent.	
Guyane angl.	1862	— 24	—	— 2 cents	
—	—	— 21	—	— 4	—

Nous prions nos souscripteurs de bien vouloir nous excuser si cette première livraison n'a pu paraître plus tôt, mais nous avons rencontré des difficultés de toute nature que nous ne sommes pas encore parvenu à surmonter, principalement pour les reproductions des planches dont nous devons encore différer la publication.

Pour ce qui est du catalogue, nous sommes obligé de nous occuper en même temps des cinq parties dont se compose le livre, ce qui cause des retards que nous ne saurions éviter surtout pour la publication de cette première partie.

(1) Un lapin à qui comprendra cette phrase. J. B. M.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

RÉDIGÉ PAR

J. - B. MOENS

RUE DE FLORENCE, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

### CHRONIQUE.

AFRIQUE ORIENTALE. (C<sup>ie</sup> Brit. de l')

Une nouvelle valeur a été émise, écrit le *Monthly Journal*. Elle correspond pour le type aux autres timbres :

2 1/2 annas, noir sur jaune

AUSTRALIE DU SUD.

Les timbres 4 et 6 pence ont reçu la surcharge : O S. en lettres noires et allongées : (*Stamp News.*)

4 pence violet, surch. noire  
6 — bleu, — —

BAMBA.

Les derniers timbres qui nous arrivent sont encore du type carré et non du type de l'enveloppe. Mais il y a un changement apporté aux 8 annas et 1 rupee qui ont aujourd'hui les variétés du 4 annas 1891 dont ils ont même la couleur. Contrairement à cette émission les nouveaux arrivés ont les deux premiers caractères

indiens, énonçant la valeur, séparés des trois autres :

8 annas, rouge 16 variétés  
1 rupee — 16 —

Pas une erreur à signaler parmi les 16 variétés.

BAVIÈRE.

On signale l'enveloppe de 10 pfennig, format : 149 × 119 m/m, ayant le papier blanc côtelé et sans dessin à la patte. C'est probablement une enveloppe de commande :

10 pfennig, rouge

BRÉSIL.

Le timbre de journaux 100 reis de l'émission 1890 est actuellement en usage, dit la *Revue Philatélique* :

100 reis, carmin sur blanc

Et de la série type *croix du sud*, a paru :

20 reis, vert sur blanc

COLOMBIE (République).

Le *American Journal of Philately* a vu le

timbre 5 centavos de 1860, couleur ardoise portant les chiffres 50 en haut et en bas du cercle perlé, tandis que dans le cadre, il y a : 5 cent. Le type serait celui du 20 centavos.

Il est probable que puisque nous connaissons déjà un 5 c. introduit dans la planche du 20, qu'il y a eu aussi un 20 dans la planche du 5 et que le changement a été fait imparfaitement ici :

1860 — 5 + 50 centavos, ardoise

Ces erreurs ont dû être fréquentes dans ce pays, car nous avons vu récemment le 10 centavos de 1859 avec le chiffre 20 en dessous du cercle perlé et 10 au-dessus :

1859 — 10 + 20 centavos, jaune

**BOLIVAR.** — Nous avons donné d'après le *Stamp News* les couleurs fautives des timbres 10 et 20 centavos qui doivent être :

10 centavos, carmin

20 — bleu

#### COLONIES FRANÇAISES.



Voici d'après le volume « Histoire du timbre-poste français » dont nous parlons plus loin, quel est le type des timbres qui doit paraître le 1<sup>er</sup> janvier 1892.

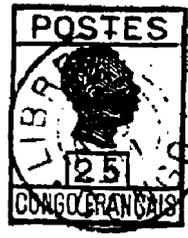
Il représente le commerce et la navigation; en haut : *République française — Colonies — Postes*; en bas un cartouche pour la valeur et plus bas pour le nom de la colonie.

#### CONGO FRANÇAIS.



Il nous arrive quatre timbres sur lesquels nous manquons de renseignements. Ils sont tous quatre oblitérés : *Libreville 26 août 1891* et appartiennent chacun à un type différent avec la même disposition et les mêmes inscriptions : *Postes — Congo français*.

1<sup>er</sup> Type. Représente une branche de bananier (?); le 2<sup>me</sup> type, un palmier; le 3<sup>me</sup> type, le drapeau français (?) dont les couleurs sont sigülièrement annoncées; le 4<sup>me</sup> type, une tête de nègre (Bamboula sans doute).



Gravés sur bois et imprimés uniformément en noir sur papier blanc.

5 centimes, noir

10 — —

15 — —

25 — —

Depuis le 2 septembre dernier il existe des timbres 1 centime surchargés : *Congo français 5 c*; comme la dernière émission 15 cent devenue aussi 5 centimes :

5 centimes sur 1 c., noir sur bleu, surch. noire

5 — 1 c., — — rouge

Ce dernier a le c plus éloigné de son chiffre. Preuve d'émission nous est remise par M. Dorsan Astruc, savoir :

*Arrêté autorisant la transformation de 3000 timbres-poste de 0 fr. 01 cent. en timbres de 0 fr. 05 cent.*

NOUS, COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT AU CONGO FRANÇAIS, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Considérant que l'approvisionnement des timbres-poste, en coupure de 0 fr. 05 cent. est épuisée;

Vu l'approvisionnement des figurines de 0 fr. 01 cent.

Vu la demande du Receveur des postes, en date du 7 septembre 1891, relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service.

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1. — Il sera procédé à la transformation de 3000 timbres de 0 fr. 01 cent. en timbres de 0 fr. 05 cent. au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

MM. le Trésorier-payeur, *Président*;

le Chef de bureau des finances, ou son délégué;

le Receveur des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de transformation à apporter aux 3000 timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Receveur des postes, et la prise en charge par le même fonctionnaire des timbres-poste transformés.

ART. 3. — La vente de ces timbres-poste transformés n'aura lieu que pour servir à un affranchissement immédiat, au guichet même du Receveur des postes.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exé-

cution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Libreville, le 2 septembre 1891.

Par le Commissaire général absent :

Le Lieutenant-Gouverneur,

Signé : CH. DE CHAVANNES.

Le Directeur de l'Intérieur,

Signé : C. CERISIER.

COTE D'OR

**GOLD COAST COLONY.**



Nous avons reçu la preuve que l'enveloppe existe bien sans banderole. En voici le fac-simile :  
2 pence, outremere et noir, 153 x 98 m/m



CURAÇAO.

Timbre provisoire 25 cent  
ayant cette valeur en sur-  
charge sur le 30 cent.  
25 cent sur 30 c., gris perle, surcharge  
noire.

DIEGO-SUAZES

On s'est bien trouvé jusqu'ici des timbres provisoires et il semble qu'on n'est pas prêt à renoncer à mettre les collectionneurs à contribution. Voici un bien triste timbre qui nous est remis par M. Le Roy d'Étiolles. Une femme tient une épée et se repose sur un bouclier, derrière elle se montre un soleil rayonnant.



Inscription : *Diego-Suarez, Poste — République française* et le millésime 1891, la valeur en chiffres à côté du bouclier.

Lithographié sur papier blanc :  
5 centimes, noir

Comme on pourrait douter de l'authenticité de cette caricature, voici de quoi convaincre les plus incrédules :

**République française.**

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Le Gouverneur de la Colonie de Diego-Suarez et  
dépendances,

Vu le rapport de M. le chef des bureaux de l'Intérieur

faisant connaître que l'approvisionnement de la colonie en timbres-poste de cinq centimes (0 fr. 05) et des chiffres-taxes de cinquante centimes (0 fr. 50) et de cinq centimes (0 fr. 05) est épuisé et qu'il y a lieu de prendre immédiatement des mesures en vue d'assurer le service de la poste, conformément aux prescriptions de l'union postale universelle ;

Vu l'urgence,

ARRÊTE :

ART. 1<sup>er</sup>. — Il sera immédiatement pourvu au tirage de chiffres-taxes et de figurines des diverses valeurs strictement indispensables pour assurer le service de la poste à Diego-Suarez, savoir :

Chiffres-taxes de 0 fr. 50 c. . . . .	1,500
— — 0 fr. 05 — . . . . .	1,500
Timbres-poste — 0 fr. 05 — . . . . .	3,000

ART. 2. — Ces figurines et chiffres-taxes d'un dessin spécial seront exclusivement affectés à la colonie de Diego-Suarez.

ART. 3. — Le tirage de ces diverses coupures sera exécuté en présence d'une commission composée de :

MM. Ferlus, chef des bureaux de l'Intérieur,  
Poirier, receveur des Postes,

Torrentroy, écrivain auxiliaire à la Direction de l'Intérieur,

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations et les quantités et valeurs énumérées au dit procès-verbal seront portées en recette dans les écritures du Trésorier-Payeur de la Colonie et prises en charge par lui sous le titre : *Timbres-poste coloniaux en dépôt.*

ART. 4. — Aussitôt après le tirage des quantités ci-dessus fixées en l'article 1<sup>er</sup>, les dessins seront effacés sur la pierre en présence de la commission.

ART. 5. — Il demeure entendu que ces timbres et chiffres-taxes d'un tirage spécial ne seront employés qu'à titre tout à fait provisoire et que les coupures qui seront trouvées en dépôt au Trésor ou à la poste, au moment de l'arrivée dans la colonie de timbres-poste et chiffres-taxes demandés en France seront détruites et incinérées en présence d'une commission.

Celles qui seront trouvées en possession des particuliers seront échangées contre des timbres-poste réguliers.

Procès-verbal sera dressé de cette opération.

ART. 6. — Le chef des bureaux de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté provisoirement exécutoire, qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera, et soumis à l'approbation de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Colonies.

Anthracite, le 18 septembre 1891.

Par le Gouverneur :

E. FROGER.

Le chef des bureaux de l'Intérieur,

A. FERLUS.

**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.**

Le *American Journal of Philately* fait connaître une série de timbres-télégraphique émise en 1883. Nous en donnons ici le fac-simile. Papier couleur, piqure 12 :

1 cent, ardoise sur blanc	
5 — noir	— jaune
10 — —	— vert
25 — —	— vermillon



## FIDJI.

Suivant la *Revue Philatèlique* le 4 pence n'aurait plus de surcharge :

4 pence, violet

## FRANCE.

Les timbres pour colis postaux dont nous avons fait connaître le type le mois dernier ont été imprimés non seulement en bistre mais dans les couleurs ci-après, depuis le 7 octobre dernier :

60 centimes, noir, fond bleu pâle  
85 — — — vert jaune

Les premiers servent pour les colis postaux envoyés contre remboursement dans un bureau de la compagnie concessionnaire; les seconds pour remboursement à domicile.

Il y a eu antérieurement un autre timbre typographié ayant au centre, dans un cercle, le caducée et les inscriptions ci-après :

**COLIS POSTAUX  
DE PARIS POUR PARIS**

SERVICE CONCESSIONNAIRE DE L'ADMINISTRATION DES POSTES  
DIRECTION ET BUREAU CENTRAL : 36, RUE DU LOUVRE.

N° D'ORDRE.

N° DU DÉPÔT.

## ÉTIQUETTE.

300 bureaux de dépôt chez les débiteurs de tabac et papetiers dont la liste est affichée dans les bureaux de poste.

PRIX : 25 CENTIMES

25 centimes, noir sur blanc

## GUADELOUPE.

Avant de faire paraître les timbres définitifs, les diverses colonies françaises vont nous faire avaler une autre série « provisoire. » Voici celle de la Guadeloupe. Les timbres en cours ont reçu la surcharge : *Guadeloupe* en largeur et nécessairement les ouvriers typographes se sont trompés et le



prote n'a rien vu. Il existerait au type ci-contre :

1 centime, noir	sur bleu,	surch. noire
2 — brun	— bistre,	— —
4 — violet	— bleu,	— —
5 — vert	— verdâtre,	— —
10 — noir	— violet,	— —
15 — bleu	— azur,	— —
20 — brique	— vert,	— —
25 — noir	— rose,	— —
35 — —	— orange,	— —
40 — vermillon	— bistre,	— —
75 — carmin	— rose,	— —
1 franc, bronze	— vert,	— —

Au type tête de Liberté :

30 centimes, brun, surch. noire  
80 — carmin, — —

M. Le Roy d'Étiolles à qui nous devons cette communication nous fait remarquer les variétés ci-après :

## GUADELOUPE pour GUADELOUPE :

## A. Type figurine.

1 centime, noir	sur bleu,	surch. noire
4 — violet	— —	— —
10 — noir	— violet,	— —
15 — bleu	— azur,	— —
40 — vermillon,	— bistre,	— —
75 — carmin,	— rose,	— —

## B. Type tête de Liberté.

30 centimes, brun, surch. noire  
80 — carmin, — —

## GUADELOUPE pour GUADELOUPE

20 centimes, brique sur vert, surch. noire  
25 — noir — rose, — —

## GUADELOUPE pour GUADELOUPE

12 centimes, brun sur bistre surch. noire  
5 — vert — verdâtre —  
20 — brique — vert —  
25 — noir — rose —  
35 — — — orange —  
1 franc, bronze — vert —

Pour faire les choses en règle, on a fait paraître l'arrêté suivant :

*Arrêté prescrivant l'impression du mot Guadeloupe sur les timbres-poste de la Colonie.*

## LE GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES,

Vu le vœu exprimé par le Conseil général, dans sa séance du 15 décembre dernier tendant à faire établir des matrices spéciales, propriété exclusive de la colonie pour la confection des timbres-poste, cartes postales, etc., nécessaires aux besoins de l'office colonial;

Vu la dépêche ministérielle en date du 6 mai dernier annonçant l'adoption pour les timbres coloniaux d'une nouvelle figurine dans laquelle sera réservé un cartouche en blanc ou le nom de chaque colonie sera imprimé par voie de second tirage;

Vu la même dépêche autorisant l'administration locale à se servir provisoirement des timbres actuellement en usage en y faisant imprimer à l'aide de caractères typographiques le mot : *Guadeloupe* sur chaque figurine,

Sur le rapport du Directeur de l'intérieur,

Le Conseil privé entendu,

## ARRÊTE :

ART. 1<sup>er</sup>. — Les timbres-poste actuellement déposés au trésor, en seront retirés pour recevoir, à l'encre noire, l'impression du mot : *Guadeloupe*, qui en sera faite conformément au type ci-après :

GUADELOUPE

ART. 2. — Ces timbres seront remis par le trésorier-payeur à une commission chargée de suivre à l'imprimerie du Gouvernement le travail d'impression dont il s'agit.

ART. 3. — Cette commission est ainsi composée :

Le chef de service des contributions ou son délégué ;

Les chefs des 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> bureaux de la Direction de l'intérieur ou leurs délégués ;

Le Receveur-Comptable des postes.

ART. 4. — Cette commission donnera décharge au trésorier-payeur des timbres qu'il livrera, puis opérera dans ses caisses le versement de ces mêmes timbres après qu'ils auront été modifiés.

La commission devra en outre dresser procès-verbal détaillé de toutes ses opérations.

ART. 5. — Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 5 août 1891.

NOUET.  
Par le Gouverneur :  
Le Directeur de l'intérieur,  
A. MATHEVET.

GWALIOR.



Voici les 9 pies et 12 annas dont nous avons parlé récemment et qui ont la surcharge noire.



9 pies, rose, surch. noire

12 annas, brun sur rouge, surch. noire

Voici aussi l'enveloppe dont nous avons signalé deux formats avec timbre à la patte de fermeture et surcharge noire :

2 annas, outremer, surch. noire



INDES ANGLAISES.

Signalé par la *Revue Philatèlique* deux timbres-télégraphe 1 et 2 annas ayant l'effigie de Victoria en bas et au lieu d'une seconde effigie, un gros chiffre en haut.

Papier blanc avec couronne et *India* en filigramme, piqués 14 :

- 1 anna, vert jaune
- 2 — carmin-brun



JEYPORE.

Il existerait, d'après le *Monthly Journal*, une série des timbres indiens actuels avec la surcharge verte : *Ray*. — *Service*, savoir :

	1/2 anna, vert,	surch. verte
1	— brun violet	— —
2	— outremer	— —
4	— vert olive	— —

JIIND.

Le même, signale avec la faute *Jeind* et *Jhind-service* les timbres suivants :

	<i>Jeind</i> 1/2 anna, vert,	surch. rouge
1	— brun violet	— noire
1	— —	— rouge
2	— outremer	— —
5	— violet	— noire
<i>Jeind-service</i> 1,2	— vert	— rouge
1	— brun violet	— noire
2	— outremer	— rouge
<i>Jhind service</i> 1	— brun violet	— noire

Notre confiance en ces timbres est excessivement modérée.

MADAGASCAR.

Les timbres de 1 franc et 5 francs sont du type des autres valeurs, sauf qu'ils ont un fond guilloché comme nous le prouve la communication de M. Le Roy d'Etiolles « Ils sont imprimés par 10 variétés ainsi que les autres valeurs :

- 1 franc, noir, guilloché rouge sur jaune
- 5 — violet — — — blanc

A propos de ces timbres voici ce qu'on nous écrit :

« Il est à peu près impossible de se procurer

les timbres de Madagascar et Diégo Suarez, voici pourquoi :

« Un parent d'un marchand de timbres de Paris, employé à bord d'un des steamers des messageries maritimes qui font le service entre ces pays et l'Europe est fort bien avec les autorités françaises à Madagascar et c'est à son profit que toutes ces surcharges ont lieu. On en passe quelques-unes à la poste et les autres sont envoyées par lui après avoir reçu le timbre d'oblitération de la poste, à son parent de Paris qui les vend cent fois la valeur ».

Nos lecteurs feront leurs réflexions eux-mêmes. . . .

#### MEXIQUE.

On nous remet un groupe de deux timbres 2 centavos, rouge, papier vergé, portent chacun en filagramme une lettre R (15 m/m sur 9) et un 10 c. vermillon papier uni ayant la même lettre

Quelle pourrait bien être la signification de ces lettres ?

#### MAURICE.



Les timbres 38 cents, devenus 2 cents par leur surcharge, ont été enlevés en quelques jours (8 au 15 septembre), y compris un second tirage de 13,000 ce qui met l'émission à 33,000 timbres. Ce n'est pas le besoin de cette valeur qui se faisait si vivement sentir, c'est la spéculation qui s'est emparée de ces timbres et chacun s'est approvisionné en vue de la fortune.

Les affaires allant bien, le Trésorier des postes fit surcharger 122,000 autres timbres composés cette fois de 46,268 9 pence déjà surchargés 38 cents (émission de 1878) et 3,577 18 cents rose (1880) et enfin 72,155 timbres 4 cents carmin actuels.

Les 2 sur 17 cents, rose, sont appelés, paraît-il, à devenir une grande rareté vu la petite quantité émise dont il y a lieu de déduire 4 à 500 à expédier au bureau central de l'union postale à Berne.

Restera donc 3,000 timbres pour le public et les collectionneurs.

Les timbres en question sont surchargés tous : *two cents* comme on le verra du reste par les fac-simile que nous donnons ici :

2 cents sur 38 cents, violet et noir, surch. noire  
2 — — 17. — carmin, — —  
2 — — 4 — — — — —

Le graveur ne nous a pas livré le 38 cents que nous reproduirons le mois prochain.

#### NABHA.

D'après *The Stamps News* la carte postale des Indes 1/4 anna aurait été surchargée : *Service — Nabha — State* sur trois lignes en noir et armes en-dessous :

1/4 anna, brun, surch. noire

#### NOUVELLE GALLES DU SUD

Les timbres à 3 pence ont été imprimés sur papier au filagramme chiffre 10, probablement pour utiliser le stock de papier. Il n'y aurait eu qu'un tirage de 150 feuilles, soit 18,000 exemplaires, écrit le *Philatelic Record* :

3 pence, vert

#### NOUVELLE ZÉLANDE

On annonce l'émission d'une carte postale 5 pence (!) avec l'inscription : *New Zealand — Inland and Australian — Post card*; les armes entre ces deux derniers mots; puis : *The address, etc.*

5 pence, noir sur blanc, 124 × 79 m/m

#### ORANGE.

Signalé par *Der Philatelist* deux cartes provisoires 1/2 penny, semblables à celle de 1 penny connue depuis 1889. La première a le timbre brun 1/2 penny collé et surchargé des armes avec drapeaux; la seconde a le timbre 1 penny, orange, surchargé 1/2 p. :

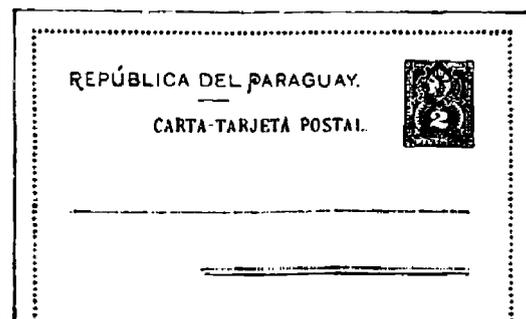
1/2 penny, brun-noir sur blanc, 113 × 75 m/m  
1/2 sur 1 — orange — — 122 × 75 —

#### PAHANG.

Le 8 cents Malacca a été surchargé : *Pahang* en noir écrit *P. B. J.* :

8 cents, jaune, surch. noire

#### PARAGUAY.



Emission de cartes-lettres (142 × 86 m/m), ayant pour inscription : *Republica del Paraguay* — *Carta-Tarjeta postal* au fac-simile ci-contre :

2 cent, rouge sur jaune  
3 — bleu — —

PAYS-BAS.

A l'exemple de ce qui s'est passé en Espagne, le papa Guillaume III a été mis hors de son cadre sur les timbres pour y faire figurer aujourd'hui sa fille, la toute jeune reine Wilhelmine : c'est le seul changement apporté au type des timbres.



L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 13 :  
5 cents, bleu terne

On nous dit que les valeurs dont se compose la série sont les suivantes sans changement de couleur des timbres en cours :

5, 7 1/2, 10, 12 1/2, 15, 20, 22 1/2, 25 et 50 cent.

Les cartes ont les armoiries à droite et le portrait de la souveraine à gauche.

Ces timbres et cartes ne se délivrent pas encore au public. Mais voici le type de la carte :



BRIEFKAART

(CARTE POSTALE)

ALGEMEEN POSTVEREENIGING NEDERLANDS OORIENTAALSCHE INDISCHES

Type voor het adres buitenlands. (Cet type réservé à l'étranger.)



PHILIPPINES.

Les 5 et 20 cent de peso sont changés de couleur, savoir :

5 c. de peso, brun-olive  
20 — saumon

PETIALLA.

Décidément l'orthographe *Patiola* a la corde aujourd'hui. Le *Philatelic Record* nous dit que la carte 1/4 anna a été surchargée de ce mot.

1/4 anna, brun, surch. noire

SALVADOR.

C'est au tour du 3 centavos de recevoir une surcharge diagonale de haut en bas et de gauche à droite. Le spécimen que nous remet M. E. Diena, porte : 3 centavos. Toutes les valeurs y passeront bien certainement, les intérêts de ce cher Seebeck l'y obligent :

5 centavos, sur 3 c., violet, surch. noire

RUSSIE.

KRASNY (*Smolensk*). — On ne connaissait pas encore de timbres à Krasny. En voici un oblitéré, 16 juillet 1891, qui serait en usage, dit-on, depuis un an. Au centre, le chiffre 3 dans un double cercle contenant l'inscription en caractères russes : *Марка Кравинской Земской Почты*

(Timbre de la poste rurale de Krasny); bordure festonnée à l'extérieur.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

3 kopecks, rose



Il est un autre timbre appartenant à cette même poste qui doit avoir succédé au précédent et qui porte dans un écu un château fort et un canon sur lequel un oiseau ! : au-dessus : *Zemskaja Potshta* (Poste rurale); au-dessous : *Kraninskaya Onjesda* (de l'arrondissement de Krasny) :

de chaque côté, un chiffre dans un cercle; cadre rectangulaire avec fond de couleur.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc mince :

3 kopecks, bleu vif

SERBIE.

La carte avec réponse, 5 + 5 para existe aussi avec le carton rose et le cadre vert comme la carte simple de cette valeur décrite le mois passé :

5 + 5 para, vert sur rose

TABAGO.

Der *Philatelist* rapporte que le 4 pence gris a été surchargé : 2 1/2 pence en noir.

2 1/2 pence, surch. noire

TASMANIE.

Le *Monthly Journal* a vu le 10 p. noir, filagramme chiffres italiques 10, qu'il dit être « grande rareté ». Notre confrère doit faire erreur, ce timbre étant connu depuis 1870 et ayant toujours été tel qu'il le décrit; enfin, il n'a jamais été considéré comme une rareté.

## URUGUAY.

Nous n'avions pas remarqué que le 8<sup>e</sup> timbre de la 3<sup>e</sup> rangée horizontale porte le millésime 1391 pour 1891 :

1391, 5 centavos, violet, surch. rouge

## Les faux timbres de Cuba.

Les faux timbres de Cuba nous sont renseignés par les documents suivants, nous remis par MM. Gutierrez frères.

*Administration Centrale des ventes de tabacs et loteries.*

Excellentissime Monsieur,

Devant répondre au décret marginal de V. E. en date du 27 décembre passé, j'ai l'honneur de vous informer que, ayant scrupuleusement examiné les timbres de 5 centavos collés sur différentes cartes et paquets que l'administration générale des postes m'a remis pour reconnaître leur légitimité, j'ai observé que dans ceux examinés remis par la dite administration et les vrais existants, il y a les différences suivantes :

1<sup>o</sup> Dans ceux examinés que je qualifie de faux, toutes les lignes, dans n'importe quelle direction de forme, sont plus fines que dans les vrais ;

2<sup>o</sup> Le nez et l'oreille du buste du roi qui se montrent dans chacun des timbres cités, paraissent plus clairs que dans les authentiques ;

3<sup>o</sup> Dans le mot : *Julia* situé sur la tranche du cou du dit buste, on observe que les lettres qui s'y trouvent se détachent et s'isolent dans les authentiques et qui, dans ceux examinés paraissent confuses et brouillées et l'L et le J surtout différent du caractère du restant qui forme le nom de l'auteur ;

4<sup>o</sup> La couleur est perceptiblement plus claire dans les faux que dans les vrais.

J'ai l'honneur de fournir ces explications à V. E. pour en faire ce qu'elle juge opportun.

Havane, 5 Janvier 1891.

JOSÉ LOPEZ.

Pour copie,  
GAVIRIA.

Don Eugenio Julia y Gover, Chef honoraire de l'administration, premier graveur, chef du Département de gravure et de reproduction de la fabrique nationale du timbre et Don José García Morajas qui vient en second. — Certifions :

Que nous reconnaissons pour être des timbres de communications de 5 centavos de peso actuellement en circulation dans l'île de Cuba, lesquels nous ont été remis par la Direction générale des contributions indirectes le 14 de ce mois, nous avons procédé à l'examen des mêmes, d'où il résulte qu'ils sont tous faux, reconnaissables des vrais par les différences suivantes :

1<sup>o</sup> Dans le tracé du timbre, toutes les lignes du cadre, du fond et des ornements ont de la pureté au lieu d'être grenues ;

2<sup>o</sup> Au buste de S. M. il manque de la pureté de ton qui se remarque dans le légitime, surtout entre le cou et la mâchoire ;

3<sup>o</sup> Les cheveux à la partie supérieure portent des lignes

à l'intérieur des mèches ; et pour cette raison plus visibles au clair ; comme aussi, le manque d'ombres dans les cheveux, à l'oreille et à la nuque.

4<sup>o</sup> Tout le timbre est plus clair, pour être plus délicat dans ses lignes.

5<sup>o</sup> Au piquage vertical il manque un point ;

6<sup>o</sup> La teinte d'impression des timbres est tout à fait distincte étant plus claire ;

7<sup>o</sup> Il semble que ce timbre a été reporté sur pierre d'après un timbre authentique ; et, en vertu de l'ordre de la dite Direction générale nous expédions la présente pour le très illustre Chef-Directeur de cet établissement.

Madrid, le 17 Février 1891.

Eugenio Julia, etc., etc.

Les timbres contrefaits ayant été mis à notre disposition, nous trouvons qu'ils ont l'impression fort mauvaise et le dessin tout à fait confus ; le 5 c de peso, a la teinte vert-bronze foncé et la piqure officielle 14 ; quant au 10, la teinte rappelle assez le timbre vrai, mais l'exemplaire que nous avons sous les yeux, a une large marge aux quatre côtés et une piqure, plutôt une hachure assez irrégulière. Nous relevons le chiffre 12 sans grande certitude.

## Les bandes timbrées du Mexique.

L'introduction des bandes timbrées au Mexique date du 1<sup>er</sup> juillet 1886. Il y en a deux séries, nous ne savons trop pourquoi, les valeurs étant les mêmes pour chacune d'elles. Ce sont :

1<sup>o</sup> pour l'intérieur ;

2<sup>o</sup> pour l'union postale universelle.

On a commencé par exécuter le tirage des bandes pour l'intérieur en les imprimant d'abord une à une, par deux exemplaires ensuite ; plus tard par cinq.

Le tirage laisse énormément à désirer ; quant à la séparation des bandes, lorsque les feuilles en présentaient plusieurs, elle se faisait d'une façon toute primitive, au couteau. On a ainsi des bandes déchiquetées, déchirées, coupées de travers dans tous les sens, suivant les caprices du couteau. C'est le peu de soin apporté à la confection des dites bandes qui nous a valu toutes ces variétés que nous allons énumérer. En 1890 cependant les bandes sont coupées à la machine.

Notre ordre chronologique est établi d'après les remarques que nous avons faites sur un nombre considérable (plusieurs milliers) de bandes qu'il nous a fallu examiner une à une, sous toutes les faces. A l'appui de notre opinion nous fournissons les raisons qui nous ont engagé

à l'émettre; il sera donc facile de contrôler notre dire et rectifier s'il y a lieu.

Emission du 1<sup>er</sup> Juillet 1886

1<sup>o</sup> POUR L'INTÉRIEUR



Esta fajilla sirve para impresos cuyo peso no excede de 60 gramos.

*Sr.*

SERVICIO INTERIOR.

### Estado de

Cette émission est composée de deux types distincts :

1<sup>er</sup> TYPE. — Vignette formée de l'aigle Mexicain devant une chaîne de montagnes ayant au-dessous l'inscription centrée : *Servicio postal de los Estados Unidos Mexicanos*; à droite, angle inférieur, les lettres *Mez*, omises sur notre dessin, qui sont ou l'abréviation de *Mexico* ou peut-être le nom du graveur; sous la vignette, un creux contenant : *Fajilla para impresos* et à droite un rectangle ayant le type des timbres-poste de 1884 à l'effigie du Curé Hidalgo dans un ovale guilloché, contenant l'inscription : *servicio postal Mexicano*, la valeur, et un chiffre dans les angles à l'extérieur de l'ovale; cadre rectangulaire.

Sous la vignette, à gauche : *Sr.*; plus bas, trois lignes d'inégales dimensions, la dernière commençant par : *Estado de*; à droite, en lettres capitales : *Servicio Interior*; à gauche : *Esta fajilla sirve para impresos cuyo peso no excede de 60 gramos*.

Avant de poursuivre, empruntons à M. Maury les lignes suivantes, à propos des armes du Mexique :

« L'aigle debout sur un nopal (*cactus opuntia* ou *raquette*) et tenant un serpent dans ses serres a été adopté en 1821 par l'empereur Augustin

Iturbide pour l'écusson des armes nationales du Mexique; le drapeau mexicain : vert, blanc, rouge, fut appelé le drapeau des trois garanties : Patrie, Religion, Liberté; sur le blanc se trouvaient ces armoiries.

Leur origine remonte aux Aztèques ou Mexis, immigrants venant du Nord qui, en 1325, arrivèrent « au pays des lacs, » l'*Anahuac*, ou ils devaient fonder *Mexico-Tenochtitlan*, et après des centaines d'années de marche, de luttes et de misères, à travers le nouveau monde, cherchant toujours la terre promise par leur dieu Huitzilpochtli (1) et qu'un aigle tuant un serpent devait leur révéler. »

Nous abandonnons les armoiries du Mexique pour reprendre nos observations.

La vignette, rectangle du timbre compris, mesure 95 ou 95 1/2 m/m; le rectangle du timbre est à égale hauteur de la vignette.

L'inscription de gauche a *gramos* ponctué; cette ponctuation est au dessous de l'S de *impresos* (2);

(1) Mexico veut dire ville de Mexitli, deuxième nom de ce dieu Huitzilpochtli; *Tenochtitlan*, nom de Tenuch, l'un des chefs Aztèques, ou bien *tenuchtili* (nopal sur un rocher).

(2) Lorsqu'on voulut imprimer des 2 centavos, il fallut remplacer le chiffre 60 par 120, ce qui amena un déplacement du mot *gramos* dont la ponctuation a été reculée à droite jusqu'entre les deux derniers mots de la ligne précédente.

La première ligne d'adresse se dirige sur l'N de *interior*;

La deuxième ligne d'adresse se dirige entre l'R et le V de *Servicio*;

La troisième ligne d'adresse se dirige sur l'S de *servicio*;

*Fajilla para impresos* est complètement dans le creux (1).

Ces détails sont nécessaires comme on le verra plus tard.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier orange-brunâtre, sauf le timbre qui est imprimé en couleur.

L'extrémité de la bande, du côté du timbre, est gommée au verso et les angles coupés, ce qui existe pour toutes les émissions, jusqu'en 1890, sauf les cas que nous désignons.

Nous n'avons de ce type qu'une seule valeur: l'impression en est faite sur le bois même, bande par bande, ce qui est facile à constater par leur examen:

(0) *gramos*, 1 centavo, vert

#### VARIÉTÉ.

L'extrémité gommée avec coins coupés est à gauche au lieu d'être à droite:

(0) *gramos*, 1 centavo, vert

(A continuer).

#### Bibliothèque des timbrophiles.

La *Société philatélique* de Londres se contentait autrefois de vivre. Elle a bien changé depuis. Nous avons reçu successivement depuis peu des études complètes sur les timbres des colonies anglaises australiennes, un volume spécial sur les timbres de la Tasmanie, un autre sur les colonies anglaises d'Amérique du Nord et voici qu'il nous arrive un livre sur les colonies anglaises des Indes Occidentales et les colonies de l'Amérique du Sud, sans compter d'autres travaux qui nous viendront bientôt si nous sommes bien informé.

La *Société française de timbrologie*, au contraire, à peine sortie de l'œuf se prit à courir tant et si bien qu'à la fin, essoufflée, elle dut prendre du repos. Une douce somnolence gagna bientôt tous les membres et la barque de la société s'en alla à la dérive. On se demandera d'où cette activité d'une part, cette indifférence de l'autre? De ce que l'élément jeune s'est introduit

(1) Il y a souvent entre *para* et *impresos* un trait noir (bloquage d'imprimerie).

à Londres, tandis qu'à Paris le sort de la *Société française de timbrologie* se trouve entre les mêmes mains, depuis 1874. Que celle-ci suive donc l'exemple qui lui est donné à Londres et les beaux jours renaîtront bientôt à Paris. Il suffit pour cela que le pilote, qui a bien mérité de la timbrophilie, passe le gouvernail à un autre pilote, plus jeune et qu'il prenne le commandement de la barque. Sous son égide, on évitera les écueils et nous ne verrons plus la *Société française de timbrologie*, qui compte tant de membres remarquables, être à la remorque de bien d'autres sociétés.

Nous revenons à la publication de la *Société philatélique* de Londres. Comme les précédentes, elle est éditée avec luxe; l'impression en est des plus soignée et le texte enrichi de 32 planches en phototypie, reproduisant timbres, cartes et enveloppes dans leurs moindres détails.

Les notes préliminaires sont dues la plupart à M. Bacon, un jeune membre de la *Société Londonienne* qui semble destiné à devenir dans un temps donné le chef de la philatélie anglaise.

Le livre passe tour à tour minutieusement en revue toutes les émissions relatives aux pays suivants:

Antigua, Bahamas, Barbades, Bermudes, Dominique, Falkland, Grenade, Guyane Britannique, Honduras Britannique, Indes occidentales (C<sup>ie</sup> angl.), Jamaïque, Leeward, Montserrat, Nevis, Saint-Christophe, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Tabago, Trinité, Turk et Vierges.

Pour les Barbades nous trouvons des détails sur la fourniture des timbres de MM. Parkins, Bacon et C<sup>ie</sup>, depuis 1851 jusqu'à 1858. Nous constatons là qu'un envoi de timbres rouges a été fait le 28 décembre 1854, non dentelés certainement, les 6 p. et 1 sh. expédiés le 14 octobre 1858 étant dans cet état. L'emploi d'encre chimique qui bleussait le papier étant encore en emploi en Angleterre en 1854, il est donc certain que les timbres rouges qu'on expédiait à la même époque aux Barbades étaient imprimés de cette façon. Or, comme il n'existe plus d'envoi de timbres rouges non dentelés, on peut conclure que ce timbre n'a jamais existé sur papier blanc, d'autant plus qu'il n'en existe pas un seul exemplaire dans les collections.

Pour la Guyane anglaise, il est établi ici que les premiers timbres parurent le 1<sup>er</sup> juillet 1850, sauf le 2 cents, qui aurait vu le jour le 1<sup>er</sup> mars 1851; les timbres rectangulaires 1 cent.

rouge et 4 cents bleu parurent ensuite le 1<sup>er</sup> janvier 1852 et non en 1850.

Le timbre 12 cents, de 1860, avec surcharge *J. d.* en rouge, ne serait qu'une marque postale. C'est fort possible. Cependant il est curieux de constater que cette marque ne se rencontre que sur le 12 cents de 1860...

De l'émission de 1882, nous apprenons qu'il y a, non pas 12 variétés, mais 24 du 1 cent et 36 du 2 cents.

Pour le Honduras, la société renonce à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1866 que nous avons donné, comme date de l'introduction des timbres dans la Colonie, parce que le *Timbre-Poste* les a annoncés en janvier 1866, ce qui est une erreur, le *Timbre-Poste* n'en ayant parlé qu'en février.

Il y a rectification de dates aussi pour la Dominique et la Grenade. Les timbres auraient été émis respectivement en juin 1874 et en 1861, les timbres n'ayant été expédiés à la Grenade que le 27 avril 1861.

A la Jamaïque nous trouvons aussi une rectification de la date d'émission. Il paraîtrait que la date du 8 mai 1853 est celle de l'émission de timbres *anglais* en usage là bas, le service des postes n'ayant passé sous la direction du gouvernement local que le 1<sup>er</sup> août 1860 et les premiers timbres émis le 23 novembre, même année.

La société philatélique ne mentionne pas les pièces suivantes :

**Office général des Postes.**

20 novembre 1861.

Pour la plus grande facilité des personnes profitant des avantages offerts pour l'affranchissement d'avance des imprimés et journaux envoyés de la Colonie, S. E. le Gouverneur, en comité exécutif, a autorisé l'emploi de la moitié d'un timbre de 1 penny, actuel, comme affranchissement du port de 1/2 penny. Le timbre doit être coupé diagonalement de manière à rendre le timbre 1/2 penny, triangulaire, la seule forme pour laquelle il sera reconnu en affranchissement de port.

Alex. J. BRYMER,

Maitre des postes de la Jamaïque.

**Office général des Postes.**

28 août 1862.

TIMBRES-POSTE.

L'attention du public est appelée sur ce fait que le timbre de 1 penny est le seul que le gouvernement permette de diviser et à être employé dans l'état divisé, (formant le timbre de 1/2 p.)

Toute lettre sur laquelle se trouve fixé un timbre d'une autre dénomination sera traité comme non payé.

Alex. J. BRYMER,

Maitre des postes de la Jamaïque.

**Office général des Postes.**

10 septembre 1862.

TIMBRES-POSTE DE 3 PENCE

Pour la facilité du public, des timbres-poste de la valeur de 3 pence ont été importés et on peut les obtenir à ce bureau.

Ces timbres s'adaptent bien pour les lettres par bateau.

Alex. J. BRYMER.

Maitre des postes de la Jamaïque.

Après un avis en date du 1<sup>er</sup> avril 1879 trop long que pour reproduire ici, sur l'entrée de la Jamaïque dans l'union-postale universelle, nous avons le document suivant.

**Office général des Postes.**

1<sup>er</sup> avril 1879.

UNION POSTALE UNIVERSELLE.

En référence à l'avis de même date, le public est averti que pour le moment les cartes postales pour les pays faisant partie de l'union seront les cartes postales de 3 pence, converties par le bureau de poste par l'impression sur le timbre des mots : « universal postal union » et 1 1/2 penny, placé à travers le timbre en *relief* (!!).

Toute personne actuellement en possession de cartes 3 pence est priée de les renvoyer au maitre des postes de la Jamaïque afin de les échanger pour l'émission maintenant autorisée.

Fred. SULLIVAN,

Maitre des postes de la Jamaïque.

Nous avons espéré trouver quelque chose de concluant sur les timbres de Sainte-Lucie de 1863, surchargés *Half penny* et *six pence* en 1885, notre espoir a été déçu : on ne mentionne même pas ces timbres. Il était cependant désirable de voir ce point élucidé ou discuté.

A la Trinité les timbres de 1851, *n'importe leur couleur*, sont considérés comme valant 1 penny. Nous ne partageons nullement cet avis. On peut admettre que l'imprimeur ait imprimé fautivement ou par hasard des timbres d'une couleur, plutôt que d'une autre, mais les tirages successifs sur deux papiers et avec répétition des mêmes couleurs fait supposer qu'elles représentaient chacune une valeur différente. N'avons-nous pas eu ensuite les timbres lithographiés dans la Colonie, en deux couleurs rouge et bleu rappelant parfaitement les timbres reçus d'Angleterre ? S'il y avait eu uniformité de valeur, sans égard à la couleur, on se serait bien gardé, nous semble-t-il, d'émettre des timbres en rouge et en bleu.

Nous bornerons là nos remarques sur ce livre qui est tout un monde de révélations et dont peuvent avoir connaissance nos lecteurs, en nous envoyant un mandat-poste de 35 francs somme qu'ils ne regretteront certes pas.

### Tribunaux.

Les journaux rapportent que le tribunal de Cologne vient de condamner un marchand de timbres-poste à deux ans et quatre mois de prison pour avoir oblitéré lui-même d'anciens timbres-poste neufs et pour les avoir vendus ainsi, comme ayant été oblitérés par la poste même avant leur mise hors cours.

Par ces procédés de falsification, le marchand était parvenu à donner à certains timbres une valeur énorme.

Nous publions, de concert avec notre ami  
CH. ROUSSIN, de Paris :

## L'Histoire du Timbre-Poste Français

par Louis LEROY

Ancien Sous-chef au bureau du personnel des Postes et des  
Télégraphes, ancien Receveur principal du Rhône.

Très élégant volume in-16, caractères elzéviens, orné de  
60 gravures dans le texte.

PRIX : fr. 3.50, par la poste : fr. 3.75.

L'auteur de cette œuvre, hélas ! posthume, a eu soin d'en  
décrire le caractère dans la dédicace suivante :

« Jolie petite estampe, aussi modeste qu'utile, c'est sous  
ton égide que circulent journellement des millions de  
correspondances relatives aux sentiments du cœur, aux  
sciences, aux affaires.  
« Tu es dans toutes les mains, tu es... à toutes les lèvres,  
et cependant, combien peu te connaissent autrement que  
pour t'employer.  
« C'est ton histoire que je vais écrire, l'histoire de tes  
quarante ans.  
« J'ai dit « histoire ». Le mot pourra paraître prétentieux  
pour une causerie familière, plaisante même parfois, dans  
laquelle les renseignements alternent avec l'anecdote.  
« Je la dédie à la grande famille postale et aussi, dans un  
sentiment de reconnaissance pour toi, à ceux qui, seuls,  
t'entourent de la jalouse sollicitude que tu mérites : aux  
collectionneurs. »

M. Leroy a prouvé que la forme spirituelle peut, par  
moments, s'allier à la science et rendre la lecture d'un  
ouvrage technique à la fois utile et agréable.

Voici, d'ailleurs, le résumé succinct des principales  
matières contenues dans l'ouvrage :

Mode d'affranchissement et tarifs appliqués en France  
antérieurement au timbre-poste. — Réforme postale en  
Angleterre. — Origine du timbre-poste ; son développe-  
ment ; ses transformations successives jusqu'à ce jour. —  
Lois et règlements. — Dérivés du timbre-poste français :  
cartes postales, cartes-lettres, enveloppes et bandes tim-  
brées. — Timbres coloniaux. — Timbres télégraphiques ;  
chiffres-taxes. — Fabrication ; consommation annuelle ;  
contrefaçon et emploi frauduleux du timbre-poste. — Légis-  
lation pénale.

Là, pour reposer l'esprit, se place un chapitre humoris-  
tique : « Le Timbre-poste à la Correctionnelle. »

Puis l'auteur trace l'histoire du timbre-poste français  
pendant les jours néfastes de 1870-1871.

Enfin M. Leroy s'adresse aux collectionneurs. Il en parle  
en homme qui était lui-même un collectionneur ; il connaît  
les belles collections ; il sait les timbres de prix, les timbres  
rares ; il nous mène à la « Bourse aux timbres », etc...  
Chapitres pleins de charme et d'intérêt, sous tous les  
rapports.

A la suite des pages laissées par M. Leroy et mises au  
point après son décès par son ami M. Camille Blondiot,  
figurent des notes complémentaires présentant également  
un grand intérêt, notamment en ce qui concerne les nou-  
veaux timbres coloniaux, le côté artistique et diverses  
particularités des timbres français.

L'ouvrage se termine par un tableau synoptique de tous  
les timbres émis de 1849 à 1891.

### VIENT DE PARAÎTRE

Le premier fascicule (84 pages de texte et  
24 de gravures)

de la 7<sup>e</sup> édition

## DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

### Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Le prix est porté à 40 fr. à dater de ce jour et à  
45 fr. pour les reproductions de planches.

Nous faisons appel à la bonne volonté de nos  
lecteurs pour obtenir la communication des  
timbres suivants qui nous sont nécessaires pour  
compléter la reproduction des différents types :

Afganistan	1875/76	les 12 variétés du 1 shahi
—	—	3 — — 2 —
—	—	3 — — 4 —
Bhopal	1877	— 20 — — 1/4 anna, noir, cadre à 1 filet

Nous prions nos souscripteurs de bien vouloir  
nous excuser si cette première livraison n'a pu  
paraître plus tôt, mais nous avons rencontré des  
difficultés de toute nature que nous ne sommes  
pas encore parvenu à surmonter, principalement  
pour les reproductions des planches dont nous  
devons encore différer la publication.

Pour ce qui est du catalogue, nous sommes  
obligé de nous occuper en même temps des cinq  
parties dont se compose le livre, ce qui cause  
des retards que nous ne saurions éviter surtout  
pour la publication de cette première partie.

Bruxelles, Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



RÉDIGÉ PAR

**J. - B. MOENS**

RUE DE FLORENCE, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

**AVIS**

Tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Nous prions les personnes désireuses de le renouveler de bien vouloir nous en avertir et joindre à leur demande le coût de l'abonnement 6 francs en mandat-poste ou timbres-poste neufs.

**CHRONIQUE.**

**AÇORES.**

On nous informe qu'une nouvelle émission de timbres et probablement de cartes et enveloppes aura lieu incessamment pour cette île.

Le *Monthly Journal* signale des demi-timbres 5 reis. Devons-nous répéter que ces timbres sont faux, et l'œuvre de certain directeur des postes aux Açores qui nous a gratifié déjà de fausses surcharges, appliquées en double ouren versée sur les timbres même valeur?

**AFRIQUE CENTRALE (C<sup>ie</sup> anglaise de l').**

Cette compagnie a emprunté les timbres de la C<sup>ie</sup> de l'Afrique méridionale en attendant qu'elle ait ses timbres à elle. On s'est contenté pour le moment de surcharger les timbres de la voisine des trois premières lettres de l'alphabet : B. C. A. en noir, dédaignant le 1<sup>er</sup> penny. Il y a donc :



	noir.	surcharge noire
1 penny.	noir.	— —
2 pence.	vert et rouge.	— —
4 —	brun et noir.	— —
6 —	vert.	— —
8 —	brigue et bleu.	— —
1 shilling.	bistre.	— —
2 —	vermillon.	— —
2 — 6 p.	ardoise.	— —
5 —	orange.	— —
10 —	vert-bleu.	— —
1 pound.	bleu terne.	— —
2 —	chair.	— —
5 —	olive.	— —
10 —	bistre-rouge.	— —

AFRIQUE ORIENTALE (C<sup>o</sup>e anglaise de l').

Signalé par le *Stamp News*, les variétés suivantes :

2 1/2 annas,	noir sur jaune, non dentelé	
2 1/2	— — — — —	verticalement :
4	— brun,	— — —
8	— bleu,	— — —
1 rupee,	rose,	— — —

## ALLEMAGNE (Empire).

La *Carte postale* annonce la carte 5 + 5 pfennig avec lignes espacées :

5 + 5 pfennig, vert sur chamois

## ARGENTINE (République).

Depuis le 5 octobre on a mis en circulation le timbre de 1 cent. retouché, dont la gravure était usée. Les chiffres des angles sont plus larges, le fond du timbre est couvert aujourd'hui de lignes verticales et celui sur lequel se détache l'effigie n'a que des lignes horizontales au lieu d'avoir le fond quadrillé; enfin la valeur : *un centavo* est sur une plus grande étendue :

1 centavo, bistre

Le *American Journ. of Philately* a rencontré un 15 centavos, bleu, fond de lignes croisées, surcharge *oficial* d'abord en noir et 1884 1/2 c. en rouge, cette dernière surcharge imprimée sur la première qui est de caractères différents de ceux connus.

Si la surcharge 1884 1/2 c. est authentique, il est probable que l'application du mot : *oficial* a été faite d'abord comme *essai* et qu'on aura utilisé ensuite la feuille pour en faire des 1/2 centavo :

1/2 centavo sur 15 c., bleu, surch. noire et rouge

## AUSTRALIE OCCIDENTALE.

M. Langlois nous dit posséder ou avoir vu, les timbres fiscaux suivants ayant affranchi la correspondance :

IR dans les angles supérieurs et POSTAGE biffé par deux traits.

4 pence,	rouge vif, surch. noire (CA et couronne)
6 —	mauve, — rouge ( — )
1 sh.,	vert — — — — — (CC et couronne)

## AUTRICHE.

Par une communication du même correspondant, nous apprenons qu'il possède les timbres fiscaux ci-après, ayant affranchi des lettres :

1850,	3 kreuzer,	vert et noir
1863,	5 —	noir et gris, jaune sur blanc
1873,	5 —	vert et noir
1877,	5 —	vert et —

Les timbres de 2 et 5 piastres sont actuellement au type ci-contre qui a reçu la surcharge 2 (5) piastres à la partie inférieure, laissant les deux angles blancs :



2 piastres, vert-bronze et noir, surch. noire

5 piastres, violet et noir, surch. noire

Le *Club autrichien des Philatélistes* note deux variétés de cartes postales actuelles ayant 129 × 81 m.m de cadre et 127 × 79 m.m.

Les cartes bilingues présentent cette différence que pour la première carte la 4<sup>e</sup> ligne de l'adresse se trouve à la hauteur de la 1<sup>re</sup> ligne de l'avis du bas, ce qui n'est pas le cas pour la 2<sup>e</sup> variété où elle est à la hauteur de la 2<sup>e</sup> ligne de l'avis.

## BAVIÈRE.

La carte à 5 pfennig a le filigramme lignes ondulées verticales et le millésime 91 :

5 pfennig, vert sur chamois

## BERMÈDES.

Le timbre 1/2 penny est actuellement imprimé en vert et au filigramme CA et couronne :

1/2 penny, vert

## BRÉSIL.

La carte lettre de 80 reis a été émise avec le carton rose :

80 reis, rouge sur rose

## CEYLAN.

Les derniers timbres télégraphes, écrit l'*Année des timbres*, avaient la surcharge de la valeur en lettres au bas du timbre seulement; aujourd'hui les timbres ont les lettres capitales en haut et en bas et gros chiffres au centre :

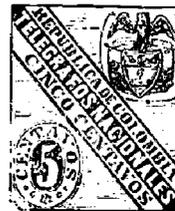
20 cents sur 50 c. bleu, surch. noire

40 — — 50 — — — —

(2) — — 1 rupee, brun — —

80 — — 1 — — — —

## COLOMBIE (République).



Le *Philatelic Record* rapporte qu'il connaît en fait de curiosité postale une paire de timbres 5 et 20 c. violet de l'émission 1859 :

5 + 20 cents, violet

Voici trois timbres télégraphes qui nous parviennent par MM. Langlois et Gréau. Les deux derniers types rappellent ceux de 1888; quant au 5 centavos il est d'un type tout à fait nouveau.



Dans l'angle supérieur droit les armes du pays et dans l'angle inférieur gauche, la valeur dans un petit ovale; en oblique, de gauche supérieur à droit inférieur, l'inscription: *Republica de Colombia. — Telegrafos Nacionales, cinco centavos.*

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier de couleur:

5 centavos,	vermillon	sur blanc
10 —	jaune	— gris
20 —	bleu	— blanc

Nous avons vu la *Cubierta* actuelle de 70 cents; sa couleur est bleue;

70 centavos, bleu sur blanc

A propos des *Cubiertas* de cette émission, il paraît qu'il y a sur chaque feuille de dix exemplaires du 1 peso, un spécimen qui porte: 1 pesos:

1 pesos, vermillon sur blanc

ANTIOQUIA. Annoncé par le *Philatelic Record* les timbres suivants, non perforés verticalement:

5 centavos,	noir	sur jaune
10 —	—	— vert

#### CONGO FRANÇAIS.

Les quatre timbres renseignés le mois dernier ne nous sont pas venus de Libreville comme nous le fait dire, nous ne savons trop pourquoi, le *Courrier des timbres poste*. Ces timbres viennent en droite ligne de Marseille d'où ils sont originaires. Cette filouterie a fait heureusement long feu; elle est offerte inutilement à 20 centimes la série!

Il faut espérer que ce sont là les derniers produits des faussaires, lesquels seront poursuivis d'office par les administrations postales lorsqu'un petit bout de loi leur en aura donné les pouvoirs. Les masques d'honnêteté tomberont alors et nous ne verrons plus les audacieux réclamer des dommages pour accroc fait à un honneur dont ils n'ont souci que pour en tirer des écus.

#### CUBA.

Les timbres à 5 centavos ayant manqué, l'administration autorise l'emploi des timbres

coupés diagonalement. Voici du reste l'avis que nous trouvons dans le *Am. Journal of Philately*:

Par ordre des autorités et à cause du manque de timbres de 5 centavos, au Trésor, l'usage du 10 centavos coupé diagonalement sera permis pour l'intérieur. Les timbres coupés ne seront pas acceptés pour affranchissement extérieur, pour lesquels les timbres de 2 1/2 centavos ou valeurs moindres peuvent être employés.

Je vous fais savoir ceci pour que vous le publiez dans votre journal et le fassiez ainsi savoir au public.

Que Dieu vous accorde encore de nombreuses années.

Daté de Puerto Principe, le 20 septembre 1891.

Signé: JOSE B. ARRONDO  
Maître général des postes.

#### CURAÇAO.

Signalé par la *Revue Philatologique* la carte avec réponse, type chiffre:

5 + 5 cent. carmin sur rose

#### DIEGO SUAREZ.



Voici les *timbres-tarifs* qui devaient assurer le service de la poste - à Diego Suarez. Le fait est qu'ils n'ont été émis que pour le bonheur d'un agent des postes, M. Poirier, lequel a tout acquis si nous en croyons un de nos correspondants. Voilà au moins un Poirier productif.

#### DOMINICAINE (République).

Les timbres surchargés de 1891 étant invendables neufs, on les a oblitérés! La série est annoncée ainsi par un marchand de Londres...

Des timbres qui n'ont jamais été en usage et trouver moyen d'en vendre d'oblitérés, c'est un problème que les carottiers seuls pouvaient résoudre.

#### GRANDE BRETAGNE.

Le *Philatelic Record* mentionne l'enveloppe 1 penny comme étant d'un nouveau type pour les enveloppes de commande. Il y aurait sur la tranche du cou les lettres: S. H. (Somerset House). N'y aurait-il que ces différences? Elles seraient bien minimes alors.

#### GADELOUPE.

En plus des erreurs signalées le mois dernier, il existerait les suivantes:

AFRIQUE ORIENTALE (C<sup>te</sup> anglaise de l').

Signalé par le *Stamp News*, les variétés suivantes :

2 1/2 annas, noir sur jaune, non dentelé	
2 1/2 — — — — —	verticalement :
4 — brun, — — — —	
8 — bleu, — — — —	
1 rupee, rose, — — — —	

## ALLEMAGNE (Empire).

La *Carte postale* annonce la carte 5 + 5 pfennig avec lignes espacées :

5 + 5 pfennig, vert sur chamois

## ARGENTINE (République).

Depuis le 5 octobre on a mis en circulation le timbre de 1 cent. retouché, dont la gravure était usée. Les chiffres des angles sont plus larges, le fond du timbre est couvert aujourd'hui de lignes verticales et celui sur lequel se détache l'effigie n'a que des lignes horizontales au lieu d'avoir le fond quadrillé; enfin la valeur : *un centavo* est sur une plus grande étendue :

1 centavo, bistre

Le *American Journ. of Philately* a rencontré un 15 centavos, bleu, fond de lignes croisées, surcharge *oficial* d'abord en noir et 1884 1/2 c. en rouge, cette dernière surcharge imprimée sur la première qui est de caractères différents de ceux connus.

Si la surcharge 1884 1/2 c. est authentique, il est probable que l'application du mot : *oficial* a été faite d'abord comme *essai* et qu'on aura utilisé ensuite la feuille pour en faire des 1/2 centavo :

1/2 centavo sur 15 c., bleu, surch. noire et rouge

## AUSTRALIE OCCIDENTALE.

M. Langlois nous dit posséder ou avoir vu, les timbres fiscaux suivants ayant affranchi la correspondance :

1 R dans les angles supérieurs et POSTAGE biffé par deux traits.

4 pence, rouge vif, surch. noire (CA et couronne)
6 — mauve, — rouge ( — )
1 sh., vert — noire (CC et couronne)

## AUTRICHE.

Par une communication du même correspondant, nous apprenons qu'il possède les timbres fiscaux ci-après, ayant affranchi des lettres :

1850, 3 krenzer, vert et noir
1861, 5 — noir et gris, jaune sur blanc
1873, 5 — vert et noir
1877, 5 — vert et —

Les timbres de 2 et 5 piastres sont actuellement au type ci-contre qui a reçu la surcharge 2 (5) piastres à la partie inférieure, laissant les deux angles blancs :



2 piastres, vert-bronze et noir, surch. noire

5 piastres, violet et noir, surch. noire

Le *Club autrichien des Philatélistes* note deux variétés de cartes postales actuelles ayant 129 × 81 m m de cadre et 127 × 79 m m.

Les cartes bilingues présentent cette différence que pour la première carte la 4<sup>e</sup> ligne de l'adresse se trouve à la hauteur de la 1<sup>re</sup> ligne de l'avis du bas, ce qui n'est pas le cas pour la 2<sup>e</sup> variété où elle est à la hauteur de la 2<sup>e</sup> ligne de l'avis.

## BAVIÈRE.

La carte à 5 pfennig a le filagramme lignes ondulées verticales et le millésime 91 :

5 pfennig, vert sur chamois

## BERMUDES.

Le timbre 1/2 penny est actuellement imprimé en vert et au filagramme CA et couronne :

1/2 penny, vert

## BRÉSIL.

La carte lettre de 80 reis a été émise avec le carton rose :

80 reis, rouge sur rose

## CEYLAN.

Les derniers timbres télégraphiques, écrit l'*Ami des timbres*, avaient la surcharge de la valeur en lettres au bas du timbre seulement; aujourd'hui les timbres ont les lettres capitales en haut et en bas et gros chiffres au centre :

20 cents sur 50 c., bleu, surch. noire
40 — — 50 — — — —
60 — — 1 rupee, brun — —
80 — — 1 — — — —

## COLOMBIE (République).



Le *Philatelic Record* rapporte qu'il connaît en fait de curiosité postale une paire de timbres 5 et 20 c. violet de l'émission 1859 :

5 + 20 cents, violet

Voici trois timbres télégraphiques qui nous parviennent par MM. Langlois et Gréau. Les deux derniers types rappellent ceux de 1888: quant au 5 centavos il est d'un type tout à fait nouveau.



centavos.

Dans l'angle supérieur droit les armes du pays et dans l'angle inférieur gauche, la valeur dans un petit ovale; en oblique, de gauche supérieur à droit inférieur, l'inscription: *Republica de Colombia. — Telegrafos Nacionales, cinco*

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier de couleur:

5 centavos,	vermillon	sur blanc
10 —	jaune	— gris
20 —	bleu	— blanc

Nous avons vu la *Cubierta* actuelle de 70 cents; sa couleur est bleue;

70 centavos, bleu sur blanc

A propos des *Cubiertas* de cette émission, il paraît qu'il y a sur chaque feuille de dix exemplaires du 1 peso, un spécimen qui porte: 1 pesos:

1 pesos, vermillon sur blanc

ANTIOQUIA. Annoncé par le *Philatelic Record* les timbres suivants, non perforés verticalement:

5 centavos,	noir	sur jaune
10 —	—	— vert

CONGO FRANÇAIS.

Les quatre timbres renseignés le mois dernier ne nous sont pas venus de Libreville comme nous le fait dire, nous ne savons trop pourquoi, le *Courrier des timbres poste*. Ces timbres viennent en droite ligne de Marseille d'où ils sont originaires. Cette filouterie a fait heureusement long feu; elle est offerte inutilement à 20 centimes la série!

Il faut espérer que ce sont là les derniers produits des faussaires, lesquels seront poursuivis d'office par les administrations postales lorsqu'un petit bout de loi leur en aura donné les pouvoirs. Les masques d'honnêteté tomberont alors et nous ne verrons plus les audacieux réclamer des dommages pour accroc fait à un honneur dont ils n'ont souci que pour en tirer des écus.

CUBA.

Les timbres à 5 centavos ayant manqué, l'administration autorise l'emploi des timbres

coupés diagonalement. Voici du reste l'avis que nous trouvons dans le *Am. Journal of Philately*:

Par ordre des autorités et à cause du manque de timbres de 5 centavos, au Trésor, l'usage du 10 centavos coupé diagonalement sera permis pour l'intérieur. Les timbres coupés ne seront pas acceptés pour affranchissement extérieur, pour lesquels les timbres de 2 1/2 centavos ou valeurs moindres peuvent être employés.

Je vous fais savoir ceci pour que vous le publiez dans votre journal et le fassiez ainsi savoir au public.

Que Dieu vous accorde encore de nombreuses années.  
Daté de Puerto Principe, le 20 septembre 1891.

Signé: JOSÉ B. ARRONDO  
Maire général des postes.

CUBAÇAO.

Signalé par la *Revue Philatèlique* la carte avec réponse, type chiffre:

5 + 5 cent. carmin sur rose

DIEGO SUAREZ.



Voici les *timbres-taxe* qui devaient « assurer le service de la poste » à Diego Suarez. Le fait est qu'ils n'ont été émis que pour le bonheur d'un agent des postes, M. Poirier, lequel a tout acquis si nous en croyons un de nos correspondants. Voilà au moins un Poirier productif.

DOMINICAINE (République).

Les timbres surchargés de 1891 étant invendables neufs, on les a oblitérés! La série est annoncée ainsi par un marchand de Londres...

Des timbres qui n'ont jamais été en usage et trouver moyen d'en vendre d'oblitérés, c'est un problème que les carottiers seuls pouvaient résoudre.

GRANDE BRETAGNE.

Le *Philatelic Record* mentionne l'enveloppe 1 penny comme étant d'un nouveau type pour les enveloppes de commande. Il y aurait sur la tranche du cou les lettres: S. H. (Somerset House). N'y aurait-il que ces différences? Elles seraient bien minimes alors.

GUADELOUPE.

En plus des erreurs signalées le mois dernier, il existerait les suivantes:

*Surcharge renversée :*

25 centimes, noir sur rose

*Double surcharge :*

2 et 25 centimes

GUADELOUPE pour GUADELOUPE,  
25, 35 cent et 1 francGUADELOUPE pour GUADELOUPE,  
5 centimes

Il n'y aurait eu suivant M. Le Roy d'Étiolles, du type « tête de liberté » que 1,050 exemplaires du 30 c. et 750 du 80.

Le même correspondant nous a fait voir de l'émission antérieure, chiffre surchargé :

5 sur 1 c., noir sur bleu, double surcharge

## HONDURAS BRITANNIQUE.

Le 3 pence, brun, devenu 3 cents par une surcharge, en a reçu une seconde qui en fait un 5 cents par une barre sur le chiffre 3 et FIVE au dessus.

Le 3 pence, outre mer, devenu 6 cents également par la surcharge: 6 cents a vu le chiffre barré et remplacé au dessus par un 15 en rouge. Espérons que les timbres ne seront plus surchargés une 3<sup>e</sup> fois :

5 c. sur 3 c., 3 p., brun, surch., noire  
15 — — 6 — 3 p., outremer — — et rouge

L'I. B. J. annonce le 1 penny, C. A. et couronne en filagramme comme ayant reçu la surcharge 1 cent sur deux lignes.

1 cent sur 1 p., vert, surch., noire

Ces timbres ont le filagramme C. A. et couronne, piqués 14.

Der *Philatelist* annonce aussi l'émission d'un 1 cent sans surcharge, probablement au type des derniers timbres émis; filagramme C. A. et couronne, piqués 14 :

1 cent., vert

Le *Philatelic Record* a vu avec surcharge renversée :

6 cents, violet et noir, surch., noire  
6 — — — — — rouge

## INDES ANGLAISES.

En plus des deux valeurs de timbres télégraphique signalées le mois dernier, il existe, d'après le *Courrier des timbres-poste*, les suivantes, variant légèrement par le cadre :

4 annas, bleu  
8 — brun  
1 rupee, vert-gris

## ITALIE.



Le timbre de 5 centesimi a le type changé. Les armoiries au lieu d'être sur fond uni se détachent sur fond ligné horizontalement; les lettres et chiffres au lieu d'être sur fond de couleur sont sur

fond blanc; l'ornement des côtés est aussi modifié. Quant à la raison d'être d'un semblable changement, elle nous échappe tout à fait.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme couronne, piqué 14 :

5 centesimi, vert

## JHIND.

Les variétés *Jeind* que nous signalions avec crainte, d'après le *Monthly Journal*, sont bel et bien authentiques, nous écrit-on. Elles proviennent de la collection d'un employé supérieur des postes aux Indes. Il n'y aurait eu de retrouvé que 3 séries de ces erreurs, les autres ayant probablement été vendues au public; quant à la variété *ervice*, elle a été rencontrée par MM. Stanley Gibbons et Cie parmi les timbres reçus de l'office des postes. Dont acte !

## LEEWARD.

Les enveloppes pour lettres enregistrées sont en usage. Il y en a deux formats signalés par le *Monthly Journal*. Ce sont : G. et H. :

2 pence, Outremer

Nous reproduirons les types le mois prochain et celui de la bande 1/2 penny qui vient de paraître.

## LUXEMBOURG.



Les timbres à l'effigie du Grand-Duc circulent depuis le 1<sup>er</sup> novembre avec les lettres S. P. comme le modèle ci-contre, lettres placées dans les angles supérieurs.

10 centimes, rouge, surch. noire, piqué 11 1/2  
25 — bleu — — — —

## MALACCA.

L'I. B. J. a reçu les 30 cents avec le filagramme C. A. et couronne, piqué 14 :

30 cents, rouge violacé

La carte officielle existe d'après la *Carte postale*, imprimée sur carton bleu, gris et gris-bleu.

MARTINIQUE.

Reçu par M. le Roy d'Étiolles, le *timbre-taxe* 20 c. devenu timbre-poste 15 c. par une surcharge ici abrégée en *poste* au lieu de *timbre-poste* :

15 sur 20 c., noir, surcharge noire

Le timbre-poste 25 c. devenu 15 c., existe avec la surcharge renversée :

15 sur 25 c., rose, surcharge noire

MAURICE.

Le 8 cents, bleu, annoncé depuis longtemps comme ayant le filigramme CA et couronne a seulement paru en octobre dernier :



8 cents, bleu

Voici le dessin de la surcharge renseignée le mois passé et les dates d'émissions des diverses surcharges :

10 septembre,	2 c. sur 38 c.,	lilas (1879),	surch. noire
12 —	2 c. — 1 c.,	rose (1885)	— —
16 —	2 c. — 17 c.,	— (1879)	— —
— —	2 c. — 38 c.,	lilas (1878)	— —

Ces deux derniers ayant été épuisés aussitôt, on fit un second tirage du 2 sur 4 c., rose, dont il y avait une réserve importante, en attendant les timbres 2 cents qui devaient arriver d'Europe le 23 septembre.

Comme toujours, il y a des erreurs de surcharge. Celles-ci ont été faites par spéculation :

A. *double surcharge, la seconde en haut :*

2 c. sur 38 c., lilas (1879), surcharge noire

B. *double surcharge la seconde en haut, renversée :*

2 cents sur 38 c.,	lilas 1879,	surcharge noire
2 — — 1 c.,	rose 1885,	— —
2 — — 38 c.,	lilas 1878,	— —

C. *même que b., avec double trait sur* MAURITIUS.

2 cents sur 38 c., lilas 1878, surcharge noire

D. *simple surcharge renversée en haut :*

2 cents sur 1 c.,	rose (1855),	surch. noire
2 — — 17 c.,	— 1889,	— —
2 — — 38 c.,	lilas (1878)	— —

MEXIQUE.

Les lettres en filagramme que nous avons remarqué sur certains timbres, existent, paraît-il, de la manière suivante répétées dix fois à la feuille, de manière à ce que chaque timbre de la rangée horizontale porte une de ces lettres :

C O R R E O S E U M

Les trois dernières lettres signifient *E(stados)*, *U(nidos)*, *M(exico)*.

Le *American Journal of Philately* prévoyait cette émission en mars 1890.

CHIAPAS. — Signalé par *The Stamp News* la découverte d'un timbre 1/2 real. noir sur bleu pâle et un demi-timbre 4 reales employé pour la moitié de sa valeur :

1/2 real, noir sur bleu pâle  
1 2 timbre, 4 real, — — rose —

QUÉRÉTARO. — Nous recevons de M. Gurdji les lignes suivantes à propos du timbre reproduit dans notre numéro 346.

Permettez-moi de vous dire que c'est une carotte à la Mexicaine, dont je connais le fabricant. Pendant mon voyage au Mexique j'ai obtenu plusieurs de ses soi-disant provisoires et je n'ai aucun doute que le Morelia est de la même provenance.

M. Escalante qui nous a envoyé ces deux timbres a la parole.

MONACO.

La carte-lettre à 15 centimes à l'effigie du nouveau Prince, est en vigueur depuis peu :

15 centimes carmin sur gris

MONTENÉGRÓ.

Le timbre à 7 novtch est actuellement imprimé en rose, piqure 12 1/2 :

7 novtch, rose

NORD DE BORNEÓ.

Voici le dessin du nouveau timbre surchargé :

6 c. sur 10 c., bleu, surch. noire



NOSSI BÉ.

Après les 20, 30, 35 et 50 cent, *timbre-taxe* on s'est aperçu qu'il en fallait d'autres et aussitôt on en a créé de 5, 10, 15, 25 c. en 2 types, moitant cette fois les mots : *chiffre taxe*. C'est M. Dorsan-Astruc qui nous fait part de la nouvelle et qui nous adresse la copie de l'arrêté par lequel les timbres sont créés. Ils sont imprimés par dix sur deux rangées horizontales, la première d'un type, la



deuxième d'un type, la

seconde d'un autre, comme les fac-simile. Voici les quantités imprimées :

5 et 10 c., 1,000 de chaque  
15 et 25 — 1,500 —

Les timbres ont la surcharge comme suit :

5 c. sur 20 c., brique, surch. noire sur vert  
10 — — 15 — bleu — — — blanc  
15 — — 10 — noir — — — violet  
25 — — 5 — vert — — — verdâtre

On remarquera cette singularité que l'on crée des valeurs que l'on possède et cela au moyen de surcharges. Pour le 5 c. on prend des 20 c.; pour le 10 on prend des 15, pour le 15 des 20 et pour les 25 des 5!!

Voici l'arrêté extrait du *Moniteur officiel* de Nossi Bé du 24 octobre 1891.

ARRÊTÉ :

Nous, administrateur p. l. de Nossi Bé,

Vu notre arrêté en date du 5 août dernier relatif à la transformation des timbres poste en chiffres taxe de différentes valeurs.

Vu la lettre de M. le Secrétaire général nous faisant connaître que les chiffres taxe de petites valeurs sont complètement épuisés et qu'il n'est plus possible par suite au Receveur de la poste d'assurer le service :

Vu l'approvisionnement considérable des timbres de 0,05, 0,10, 0,15 et 0,20 existant (80,000) dans le caveau de sûreté du Trésor.

Avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. -- En attendant l'arrivée dans la Colonie de chiffres taxe demandés en France, il sera transformé sur place 5,000 timbres de 0,05, 0,10, 0,15 et 0,20 en chiffres taxe 0,05, 0,10, 0,15 et 0,25. Les dits timbres porteront à l'encre noire d'imprimerie : *Nossi Bé*. — 5 c., 10 c., 15 c., 25 c., — A percevoir.

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

MM. Walwein, Secrétaire général ;  
Du Mesquil, Commis de l'intérieur ;  
Durand, Receveur de la poste.

La dite commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge et la prise en charge par le Receveur de la poste des timbres-poste transformés.

ART. 3. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Hell-ville, le 15 octobre 1891.

*Signé* : LAUREIZEC.

On nous annonce que des faux timbres ont paru à Marseille, genre des Congo français, reproduits le mois passé.

PAYS-BAS.

On délivre les valeurs suivantes du nouveau type :

10 cent, rose carmin  
12 1/2 — gris

Le *Timbre* fait remarquer que les cheveux de la jeune reine ont été allongés sur la réclamation de la reine-mère qui les trouvait trop courts !

PORTO RICO.

On annonce de nouveaux tirages des 1 et 5 cent, de peso imprimés maintenant comme suit :

1 cent de peso, vert foncé  
5 — — — vert

RÉUNION.

Les timbres à 2 et 15 centimes dont parle le décret, reproduit n° 346, nous sont parvenus. La surcharge a été appliquée sur l'ancienne valeur : 02 c ou 15 c et en plus du mot : *Réunion* en oblique :



0,02 c. sur 20 c., brique sur vert, surch. noire  
0,15 — — 20 — — — — —

VARIÉTÉS.

0,02 (sans c) sur 20 c., brique sur vert, surch. noire

avec lettre N de RÉUNION qui chevauche plus bas.

0,5 c. sur 20 c., brique sur vert, surch. noire

avec lettre N de RÉUNION qui chevauche plus bas.

15 c., sur 20 c., brique sur vert, surch. noire

Le *Am. Journal of Ph.* signale les variétés suivantes de la surcharge : *Réunion* :

a. Double impression côte à côte : 5, 20, 30 c.

b. Double impression l'une au dessus de l'autre : 10, 20, 30 c.

Nous connaissons d'après M. Le Roy d'Étiolles :

80 cent., carmin

ayant : ÉUNION, REUNION (sans accent), RÉUNION (premier N étroit), RÉUNION (U étroit), R ÉUNION.

RUSSIE.

LIEBEDJAN (*Tamboff*). Le timbre cygne en relief au lieu d'être imprimé en rouge sur jaune, est actuellement imprimé en noir sur vert :

5 kopecks, noir sur vert

STAROBYELSK (Charkoff). Le timbre modifié de 1888 est actuellement imprimé en rouge sur jaune, piqure 12 1/2 :

3 kop., rouge sur jaune



L E

# TIMBRE FISCAL



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

ON PEUT OBTENIR LES ANNÉES PRÉCÉDENTES AUX PRIX SUIVANTS :

1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> années, à 3 francs l'année. — 4<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> années, en 1 vol., 6 francs.  
Les 5 années, 12 francs.

## CHRONIQUE.

### AUTRICHE.

Le *timbre-taxe* 2 kreuzer pour journaux est en usage depuis juillet dernier. Il est du même type que le 1 kreuzer :

2 kreuzer, vert

Voici à propos de ce timbre et des 1 et 25 kreuzer, dont nous avons déjà parlé, le décret du 25 mai 1890 relatif à leur introduction :

A partir du 1<sup>er</sup> juin 1890 seront mis en circulation des timbres de journaux de 25 kreuzer, ainsi que des timbres de journaux à 1 et 2 kreuzer modifiés.

Les timbres de 25 kreuzer auront le format de 28 m/m de haut et 22 de large et seront perforés sur le côté.

Le type du timbre même a une hauteur de 26 m/m de haut et 20 de large et consiste en un triple cartouche dont la partie du milieu porte un écusson ovale avec l'aigle impérial et royal sur fond blanc; aux deux côtés des dessins de fantaisie entourés de feuillages, allant de bas en haut. La partie supérieure du cartouche représente un fond entouré d'ornements en spirale, contenant l'indication de la valeur : *Kreuzer 25 Kreuzer*, en caractères gothiques. La partie inférieure représente un fond en forme de coquille, portant l'inscription : *Kais Kon Zeitungs Stempel* également en caractères gothiques.

L'espace intermédiaire a un fond pointillé tout autour du dessin. La couleur du timbre est rouge.

Les timbres de journaux à 1 et 2 kreuzer ont un format de 25 m/m de haut et 22 de large. La grandeur du dessin est de 23 m/m de haut et 22 de large. Le dessin est en deux parties, celle du dessous servant de base à un cartouche blanc sur fond pointillé blanc et légèrement courbé, porte l'une des inscriptions : *1 kreuzer* ou *2 kreuzer* en caractères antiques et petits chiffres. Au milieu de la partie supérieure se trouve l'aigle impérial et royal, en plein dessin. Autour de l'aigle se trouve une double ligne (mince et grosse), formant avec une autre double ligne (mince et grosse), un fond blanc contenant l'inscription : *Kais Konigl Zeitungs Stempel* en caractères antiques. Tout le dessin est entouré d'une ligne mince, double à la partie supérieure seulement.

Les vides entre la ligne d'encadrement et celles du cercle sont remplis d'ornements. La couleur du 1 kreuzer est bruno, celle du 2 kreuzer est verte.

Les timbres actuels peuvent être employés jusqu'à épuisement du stock.

En même temps il est promulgué que les vignettes introduites par ordonnance du 13 mai 1887 (R. G. Bl. n° 61) à 2 kreuzer pour l'affranchissement pour l'étranger, sont également employées au bureau central de Vienne.

DUNAJEWSKI, M. P.

## BRÉSIL.

PARA (*Etat de*). Nous recevons quelques timbres provisoires fiscaux de l'Etat de Para. Il y en a deux types, savoir :



1<sup>er</sup> TYPE. Chiffre dans un écu; au-dessus : *The souro — do Estado*; au-dessous : *reis* et puis : *Para*; cadre rectangulaire avec ornements et branches de chaque côté de l'écu; en surcharge : *Estado de Para*.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

100 reis, brun,	surch. violette
200 — bleu,	— —
200 — bleu et brun,	— —

2<sup>e</sup> TYPE. Tête de liberté regardant à gauche dans un cercle placé à la partie supérieure d'un long rectangle; au-dessus : *The souro*; au-dessous : *do Estado*, un chiffre *reis* et *Para* à la partie inférieure.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

1,000 reis, vert
2,000 — rouge
5,000 — jaune d'or



## CEYLAN.

Avec la surcharge noire 25 cents, gros chiffre sur 50 rs, il nous arrive le *Stamp duty* de 1873, cc et couronne oblitéré 8, 10, 89.

25 cents sur 50 rups, brun-rouge, surch. noire

Le 1 cent *duty* de 1882 a été surchargé en noir : 25 cents sur l'effigie et la valeur primitive biffée d'un trait. Employé le 16, 9, 90.

25 cents sur 1 cent, brun rouge, surch. noire

## CONGO FRANÇAIS.

Suivant le décret du 3 mars 1891, publié ici



en juin dernier, il a été émis un timbre fiscal

pour les colis postaux expédiés de la colonie. M. Dorsan Astruc nous a remis ce type qui est imprimé en typographie par huit exemplaires à la feuille composés quatre fois sur deux rangées et différant entre eux par quelques menus détails, les quatre autres exemplaires sont renversés par rapport aux quatre premiers.

Impression noire sur papier bleu pâle :

10 centimes, noir sur bleu pâle, 4 variétés

## FRANCE.

L'administration de l'enregistrement continue



l'émission de ses nouveaux timbres au fur et à mesure de l'épuisement de ses approvisionnements.

Voici le dessin des timbres d'affiches dont nous avons quatre valeurs, piquées 13 1/2, savoir :

5 et 2/10 bleu	et noir
10 — 2/10 vert	—
15 — 2/10 violet	—
20 — 2/10 carmin	—

L'administration a mis aussi en vente les retardataires :

*Dimension* : 3 f. 2/10, carmin sur blanc non dentelé.

*Copie* : 10 f. 2/10, outremer sur rose, piqué.

Ces deux timbres compléteront la série avec ceux qui sont en cours, qui doivent disparaître pour faire place au nouveau modèle créé par décret du 16 janvier 1890.

## ITALIE.

Voici des nouvelles relatives à des timbres fiscaux pour effets de commerce qui nous sont envoyées par M. E. Diena :

Vu les art. 3 et 4 du règlement approuvé par l'arrêté royal du 25 septembre 1874, n° 2128, (2<sup>me</sup> série) et la table y annexée aux nos 7 et 8;

Vu l'art. 13 du décret royal 23 avril 1881, n° 168 (3<sup>me</sup> série);

Vu l'art. 1<sup>er</sup> du décret royal 29 septembre 1885, n° 1368;

Vu l'art. 6 du règlement approuvé par le décret royal du 15 juillet 1887, n° 4743;

Vu l'art. 1<sup>er</sup> de l'autre règlement, approuvé par l'arrêté royal du 3 août 1888, n° 3663 (3<sup>me</sup> série), et la table y annexée, 2<sup>me</sup> partie;

Vu l'art. 3 du décret royal 11 octobre 1888, n° 5176 (3<sup>me</sup> série);

Entendu le Conseil d'État et le Conseil des Ministres,

Sur la proposition de notre Ministre, secrétaire d'État pour les Finances,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1<sup>er</sup>. — Aux timbres fiscaux à taxe graduelle pour lettres de change et effets de commerce, dont il est fait mention à l'art. 3 du règlement 25 septembre 1874, n° 2128 (2<sup>me</sup> série), au n° 7 de la table y annexée et à l'art. 3 du décret royal du 11 octobre 1888, n° 5176 (3<sup>me</sup> série), il est substitué une série nouvelle de timbres, d'après la 2<sup>me</sup> partie de la table annexée au règlement du 3 août 1888, n° 5603 (3<sup>me</sup> série).

ART. 2 — Les dits nouveaux timbres ont le format d'un rectangle de 22 m/m de hauteur et de 18 m/m de largeur et sont imprimés dans les couleurs suivantes :

Timbres à 10 cent., couleur brun foncé.

» à 20, 30 et 60 cent., couleur vert clair.

» à 1, 2, 4, 5 lire, couleur brun-rouge.

» à 10 lire, fond brun-rouge, ornements et légendes vert clair.

» à 20 lire, fond vert clair, ornements et légendes brun-rouge.

Ces timbres portent à la partie supérieure les mots : *Effetti di commercio*, dans l'inférieure l'indication de la valeur respective exprimée par les mots : *cent. dieci, cent. venti, cent. trenta, cent. sessanta, lira una, lire due, lire quattro, lire cinque, lire dieci, lire venti*; et au milieu la même indication en chiffres dans un cercle ligné, entouré, à chaque timbre, à l'exception de celui à 10 cent. des mots : *Aumento di due decimi* et un petit ornement.

ART. 3 — Il est créé un nouveau timbre à taxe fixe de 15 cent. pour le timbrage, qui sera effectué par les bureaux d'enregistrement, des livrets de comptes-courants et d'épargne en substitution du timbre fiscal à taxe graduelle de même prix pour effets de commerce, qui, d'après l'art. 113 du décret royal 23 avril 1881, n° 168 (3<sup>me</sup> série), sert à présent aussi pour les dits livrets. Ce nouveau timbre a le format d'un rectangle mesurant 22 m/m en hauteur et 18 m/m en largeur; il est imprimé en violet et porte à la partie supérieure les mots : *Marca da bollo*, à la partie inférieure la valeur exprimée en chiffres dans un cercle ligné entouré des mots : *Aumento di due decimi* et d'un petit ornement.

ART. 4 — Pour le timbrage, à l'aide de timbres mobiles, des récépissés des dépôts de titres

et valeurs à être gardés, les bureaux d'enregistrement au lieu du timbre à taxe graduelle de 50 cent. pour effets de commerce en usage à présent aussi pour les dits récépissés, aux termes de l'art. 6 du règlement 15 juillet 1887, n° 4743 (3<sup>me</sup> série), emploieront le timbre fiscal du même prix à taxe fixe et en raison du papier porté au n° 8 de la table annexée au règlement 25 septembre 1874, n° 2128, 2<sup>me</sup> série, et à l'art. 1<sup>er</sup> du décret royal 29 septembre 1885, n° 3368 (3<sup>me</sup> série).

ART. 5. — La vente des nouveaux timbres et l'emploi des timbres de 50 cent. à taxe fixe et en raison de la dimension du papier, dont il est fait mention aux articles 2, 3 et 4 précédents, commencera à être faite à mesure que seront épuisés les stocks des timbres à taxe proportionnelle actuellement en usage dont l'emploi sera continué jusqu'à l'épuisement complet.

Donné à Rome, le 3 août 1891.

Signé : HUMBERT.

Signé : G. COLOMBO.

Vice-Garde-des-Scaux,

L. FERRARIS.

MELDOLA (*Forlì*). Armoiries (Lion debout) dans un écu surmonté d'une couronne, le tout dans un cercle placé à la partie inférieure d'un rectangle dont le haut contient un cartouche ayant sur deux lignes : *Municipio — di — Meldola*; en bas, dans les angles, la valeur en chiffres.

Lithographiés sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

10	centesimi,	vert jaune
20	—	bleu
50	—	rouge
60	—	violet

MONTAIONE (*Florence*). Armoiries dans un écu surmonté d'une couronne, le tout dans un ovale large ayant *di* ou *le* à gauche; un chiffre à droite; à la partie supérieure : *Municipio di*; à celle inférieure : *Montaione*.

Lithographiés sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5	centesimi,	ardoise
10	—	jaune d'or
40	—	bistre
1	lire,	rouge
2	—	vert jaune

MONTECATINI VAL DI CECINA (*Pise*). Armoiries (Lion debout) dans un petit écu au milieu d'un cercle; en haut, un large cartouche contenant sur deux lignes : *Montecatini — Val di Cecina*; en bas la valeur en chiffres, dans les angles.

Lithographiés sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 centesimi,	ardoise
20 —	outramer
30 —	bistre
1 lire,	rouge
2 —	jaune d'or

**MONTE COMPATRI (Rome).** Armoiries et couronne dans un double cercle ayant pour inscription : *Comune di Compatri*; en bas : *Diritti di Segretaria*; en haut : *cent ou lire* au milieu et un chiffre de chaque côté.

Lithographiés sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

10 centesimi,	carmin
20 —	jaune
50 —	violet
1 lira,	olive
2 —	ocre jaune
5 —	bleu foncé
10 —	bistre

**MONTELUPO (Florence).** Armoiries dans un écu entourées d'un cercle à fond uni; cadre rectangulaire ayant : *Marca di*, à gauche; *Riscontro*, à droite; *Municipio — di —* en haut; *Montelupo*, en bas, valeur aux angles inférieurs.

Lithographiés sur papier blanc piqués 11 1/2 :

5 centesimi,	bistre
10 —	vert
20 —	outramer
50 —	jaune d'or
2 lire,	ardoise
3 —	rouge

#### MEXIQUE.

Il nous arrive depuis quelque temps des timbres « contribucion fédéral » en feuille, des années antérieures à 1874. Sont-ils mobiles ou fixes, c'est ce que nous ignorions. Un de nos correspondants nous adresse à ce propos les lignes suivantes :

« Depuis 1862, le gouvernement fédéral prélève une contribution sur les rentes des États, que tout contribuable paie par une majoration de 25 0/0 en sus du montant de ses contributions, en faveur du gouvernement fédéral et qu'il règle en « papel federal. »

» Mais depuis l'introduction des timbres fiscaux en 1874, le paiement se fait au moyen de ces timbres. »

Donc les placards qu'on nous présentait comme timbres mobiles, ne sont que des timbres fixes.

#### L'album de timbres fiscaux.

M. J. Goutier, 4, rue d'Amboise, à Paris, vient d'entreprendre un travail qui mérite d'être encouragé. C'est l'album de timbres fiscaux qui n'existait pas encore jusqu'à ce jour et que bien de nos lecteurs nous ont souvent réclamé.

L'entreprise est hardie et nous souhaitons bonne chance à l'auteur qui, pour présenter un travail sérieux au public s'est entouré de tous les renseignements désirables en consultant les collections les plus importantes.

Le livre se publie par fascicules d'une quarantaine de pages ayant le format : 36 centimètres de haut sur 30 de large. Le premier fascicule est en vente au prix de fr. 2.50 *franco* et se rapporte au Portugal et colonies; le 2<sup>e</sup> comprend l'Autriche et pays tributaires (il vient de paraître); le 3<sup>e</sup> à l'Allemagne; le 4<sup>e</sup> à la Suisse; le 5<sup>e</sup> aux pays scandinaves, etc., etc.

Nous engageons nos lecteurs à se pourvoir de l'album à l'adresse donnée ci-haut.

#### Correspondance.

A M. l'Editeur du *Timbre fiscal*.

Cher Monsieur,

N'ayant pas vu l'épreuve de mon article sur les « timbres Foreign Bill de Ceylan de 1856, » qui parut dans le numéro de septembre dernier, je m'aperçois que quelques erreurs se sont glissées, que je désire corriger de suite.

Le nom de l'imprimeur a été donné Parkins ou Prakins, au lieu de Perkins et Bernard pour Barnard.

Page 34, ligne 32, après les mots d'une livre (£ 1) ajoutez *et au-dessus*;

Page 34, ligne 43, au lieu de 20 lisez 24 × 61 m/m;

Page 35, numéro 2, la rangée du bas a un autre timbre de 4 p. omis sur le plan;

Page 35, ligne 7, au lieu de 1 livre 6 pence, il faut lire 1 livre 10 pence;

Page 35, ligne 37, deuxième colonne, au lieu de 2 d lisez 2 s;

Page 36, première colonne, lignes 4 et 5, supprimez 8 pence et un livre 10 shillings;

Page 36, première colonne, après la 30<sup>e</sup> ligne, ajoutez :

Les quatre planches furent transmises par MM. Perkins, Bacon et C<sup>ie</sup>, à l'Agent général de la Colonie, le 28 janvier 1862.

Je reste votre dévoué

E.-D. BACON.



NOWORJEW (Pskoff). Le timbre que nous avons fait connaître n° 342 n'était que le successeur de celui ci-contre qui, outre l'étoile possède des lettres dans chacune des branches qui sont les premières des mots de l'inscription suivante se lisent : à gauche : *Noworjecz Oujesta* (District de Noworjew); en haut : *Zemsh Potschta* (poste rurale); à droite : *Phoeshoi Gouberny* (du gouvernement de Pskoff); en bas : la valeur; petits chiffres dans les angles :

5 kopecks, violet ardoise, piqué 1112

Le chiffre au centre de l'étoile est plus petit ici, mais plus gras.

WELSK (Wologda). Le type de 1886 est rentré en faveur. Après avoir été imprimé en vert, puis en rouge en 1888, abandonné en 1889, le revoici en violet en 1891 :

3 kopecks, violet sur blanc, piqué 1112

**SAINTE-PIERRE ET MIQUELON.**

Les timbres des colonies françaises ont été frappés d'une surcharge oblique, comme l'annonce l'arrêté ci-bas que nous envoie M. Le Roy d'Étiolles.

**N° 43 du 23 octobre 1891.**

N° 193. — Arrêté prescrivant que les timbres-poste actuellement en usage dans la colonie cesseront d'y avoir cours et seront remplacés par des timbres-poste aux mêmes types et portant en diagonale les mots : « *St-Pierre-Miquelon* », imprimés en noir ou en rouge.

St-Pierre, le 15 octobre 1891.

Le Gouverneur des îles St-Pierre et Miquelon :

Considérant que l'émission nouvelle de timbres-poste spéciaux à chaque colonie sera prochainement terminée, et que d'un autre côté il y a lieu de diminuer dans la mesure du possible la trop grande quantité de ces timbres que forme l'approvisionnement du service de la Poste :

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

Arrête :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — A partir du jeudi 5 novembre 1891, les timbres-poste actuellement en usage dans la colonie cesseront d'y avoir cours et seront retirés de la circulation pour être remplacés par des timbres-poste aux mêmes types et portant en diagonale les mots : « *Saint-Pierre-Miquelon* », imprimés en noir et en rouge.

ART. 2. — Un délai d'un mois, à partir de cette époque, est accordé aux détenteurs de timbres actuels pour en faire l'échange dans tous les bureaux de poste.

ART. 3. — Les timbres-poste retirés de la circulation seront réintégrés au Trésor s'ils sont en feuilles entières.

Ils seront incinérés dans le cas contraire.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré à la Feuille et au Bulletin officiels de la colonie.

P. FEUILLET.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur,

TIL. BERGÉS.

La surcharge dont il s'agit consiste dans l'inscription oblique : *St-Pierre M-on*, en petites capitales, comme suit, au type figurine :

a. *surch. de gauche inf. à droite sup. en noir.*  
1, 2, 4, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 75 cent.  
1 franc

*même surcharge en rouge.*

1, 2, 10 centimes.

b. *surcharge de droite sup. à gauche, inf. en noir*

1, 2, 75 centimes.

1 franc.

*même surcharge en rouge.*

1, 2, 10 centimes.

**SERBIE.**

Signalé par la *Carte postale* :

Avec grecque allongée pour cadre, deux lignes d'adresse, armoiries au centre et cadre vert, les deux parties coupées et imprimées sur les deux faces :

1<sup>o</sup> avec *réponse* (en caractères russes) sur les deux faces;

2<sup>o</sup> — *réponse payée* — — —

3<sup>o</sup> — *réponse d'un côté et réponse payée de l'autre.*

Puis la carte 5 paras, vert, 4 lignes et cadre carré, même grecque, et comme variété ayant quadruple impression du cadre :

5 paras, vert sur rose

Nous ajouterons avec quatre lignes très rapprochées, sans cadre, imprimé sur le recto et une autre sur les deux faces :

5 paras, vert sur rose

5 — — double face

**SUÈDE.**

On nous informe que le 30 öre, à effigie, est en circulation :

30 öre brun.

On annonce pour bientôt l'émission de nouvelles valeurs à ce type.

**SUISSE.**

La *Carte postale* signale les variétés de cartes suivantes :

5 centimes, noir VII 91	3,111,000
5 + 5 — — I 91	120,000
10 — rose VI 90	1,200,000
10 + 10 — — VII 90	18,000

Ces dernières de caractères neufs.

**TASMANIE.**

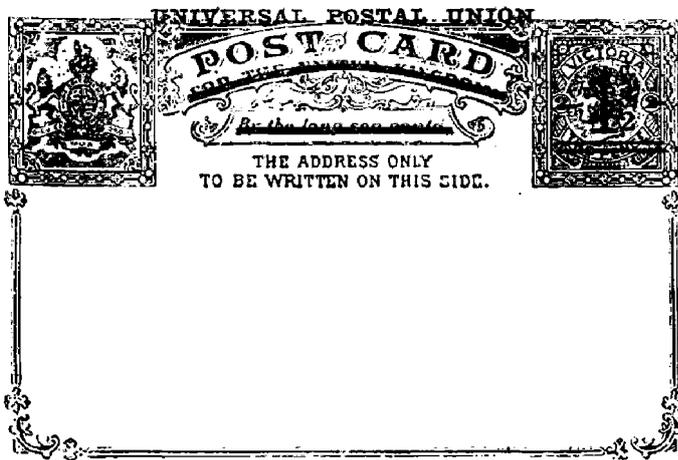
La variété du 10 p. noir dont parlait récemment le *Monthly-Journal* est non dentelé. C'est ce que disoit du reste notre confrère.

## TURQUIE.

Le bureau de Galata, dépourvu de 10 paras, avec surcharge « imprimé », a été autorisé à couper les timbres de 20 paras en deux.

1/2 timbre 20 paras, rose

Les nouveaux timbres paraîtront avant la date de mars 1892 qui leur avait été assignée, le stock actuel commençant à s'épuiser. L'impression des 10, 20 paras et 1 piastre est faite; nous avons désigné la couleur du 10 paras, celle du 20 est rose, et 1 piastre, bleu; les *timbres-taxe*, au même type, seront tous *noirs*; la carte ordinaire et avec réponse auront le nouveau type.



## URUGUAY.

Le timbre provisoire de 1891 a reçu, fin septembre, la surcharge : *official* en oblique de haut en bas et de gauche à droite. Il n'y a eu que 500 exemplaires de surchargés :

5 centesimos, violet, surch. rouge et noir

On a, paraît-il, fait d'autres surcharges de bas en haut et de gauche à droite pour les autres valeurs. Nous avons vu ainsi :

2 centesimos, rose, surch. noir

## VICTORIA.

La carte à 2 pence devenue inutile sans doute a reçu la surcharge : *Universal Postal Union*, un trait sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lignes, deux sur la valeur en toutes lettres du timbre et un sur chaque chiffre et le chiffre 1 1/2<sup>d</sup> sur l'effigie, le tout en rouge. Comme il fallait une carte avec réponse on a utilisé celle de petit format qui a reçu la surcharge : *Universal Postal Union* entre la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lignes; quant au timbre il a été arrangé de la même façon que la carte à 2 pence. Voici du reste les fac-simile :

11 1/2 sur 2 p., violet, surch. rouge sur chamois  
11 1/2 + 11 1/2 sur 1 p., violet, surch. rouge sur chamois

## ZULULAND.



Nous reproduisons le nouveau timbre qui vient de paraître et qui porte la surcharge noire : *Zululand* comme le 1 penny antérieurement émis :

2 1/2 pence, violet sur auzr, surch. noir

Le *Monthly Journal* a vu des timbres de Natal « revenue » surchargés *Zululand* en noir et ayant affranchi la correspondance postale :

5 shillings, lilas et carmin, surch. noir

## VICTORIAN

POST CARD.  
UNIVERSAL POSTAL UNION.

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE

*Pa*



THE ATTACHED CARD IS FOR THE REPLY.

### Les premiers timbres d'Oldenbourg.

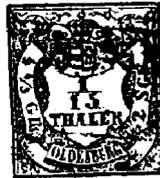
C'est le 5 janvier 1852 que les premiers timbres d'Oldenbourg ont été mis en usage ainsi qu'il résulte de l'ordonnance du 28 décembre 1851 qu'on lira plus loin. Les timbres étaient de trois valeurs et d'un même type, refait pour chacun et non obtenues par report avec changement de chiffres.

Dans un rectangle variant de grandeur (18 ou 17 de large sur 20 ou 21 m/m de haut), sont, à la partie supérieure les armoiries d'Oldenbourg-Delmenhorst sur manteau ouvert, surmontées de la couronne ducale; en dessous, sur un écu, la valeur en *thaler*; à gauche, en *grote*; à droite, en *Silbergroschen*; en bas est le nom du pays; fond couvert d'arabesques.

L'impression de ces timbres est noire sur papier de couleur:

- 1/30 thaler, bleu, bleu foncé
- 1/15 — rose, rose vif
- 1/10 — jaune, jaune vif, jaune pâle.

Les feuilles des timbres 1/30 thaler contenaient deux variétés en nombre à peu près égal et reconnaissables aux points suivants:



1<sup>re</sup> VARIÉTÉ, *a.* La couronne paraît plus grande qu'à la deuxième variété;

*b.* Le chiffre 1 de 1/15 a le trait de liaison prononcé;

*c.* Le 5 de 15 a la tête presque droite;

*d.* *Thaler* a la lettre *T* qui touche presque l'*H*;

*e.* Les creux inférieurs de l'écu sont arrondis tous deux; celui de gauche touche presque l'*H* de *thaler*;

*f.* La pointe de l'écu est au milieu de la lettre *N* ouverte d'*Oldenburg*;

*g.* le 6 de *gr* est très ouvert;

1<sup>re</sup> VARIÉTÉ, *a.* La banderole touche presque les deux côtés du cadre;

*b.* La couronne est plus large qu'à la deuxième variété;

*c.* Le chiffre 1 de 1/30 a un trait horizontal maigre;

*d.* *Oldenburg* a la lettre *N* distancée de la pointe de l'écu;

*e.* Le creux inférieur gauche de l'écu est distant de la lettre *H* de *thaler*;

*f.* Les traits de liaison *thaler* sont minces;

*g.* Dimension, 18 sur 20 1/2 m/m.

2<sup>e</sup> VARIÉTÉ, *a.* Les banderoles sont plus distantes du cadre qu'au premier type;

*b.* La couronne est plus étroite;

*c.* Le chiffre 1 de 1/30 a le trait horizontal gras.

*d.* *Oldenburg* a la lettre *N* touchant la pointe de l'écu;

*e.* Le creux inférieur gauche de l'écu touche la lettre *H* de *thaler*;

*f.* Les traits de liaison de *thaler* sont gras principalement sur l'*a*;

*g.* Dimension: 18 1/2 × 21 m/m.

Enfin, les dessins des angles inférieurs sont tout à fait différents aux deux variétés.

Le 1/15 thaler a peut-être été imprimé comme le 1/30 thaler, c'est-à-dire avec deux variétés à la feuille, cependant la première variété est fort rare. Voici les points de comparaison:

*h.* Il n'y a pas de plein à la partie droite de l'écu;

*i.* Dimension: 18 1/4 × 19 3/4;

2<sup>e</sup> VARIÉTÉ, *a.* La couronne paraît plus petite;

*b.* Le premier chiffre de 1/15 a le trait de liaison fort petit;

*c.* Le 5 de 15 a la tête creusée;

*d.* *Thaler* a la lettre *T* à la distance voulue;

*e.* Le creux inférieur de l'écu est en pointe à gauche et à un demi m/m de *H* de *thaler*; il est arrondi à droite;

f. La pointe de l'écu est à la gauche de l'X fermé d'Oldenburg;

g. Le G de *gr* est presque fermé;

h. Il y a un plein à la partie supérieure droite de l'écu;

i. Dimension: 18X20 m/m.

Cette seconde variété a subi probablement une retouche, car nous la rencontrons ayant le creux gauche de l'écu touchant presque le T de *thaler* et le creux de droite d'une forme plus pointue et ayant un plein partout, qui s'est accentué sur toute la partie droite.

Nous n'avons pas vu autre chose.



Pour ce qui est du 1,10 *thaler*, nous n'avons constaté aucune différence parmi les nombreux timbres que nous avons examinés. Il est donc probable qu'il n'y a pas eu de variétés.

Il en est de même du 1/3 Silbergroschen qui a paru plus tard, le 30 janvier 1855, mais pour celui-ci, il existe une imitation tellement réussie qu'il est bon d'être prévenu pour ne pas être dupé.



Le premier des deux timbres que nous reproduisons photographiquement nous donne le dessin du timbre authentique, le second celui du timbre faux.

On remarquera que la lettre *s* de *Silb* est plus fermée au timbre vrai qu'au timbre faux; que *G* de *Gr* a la lettre plus fermée et que la ponctuation est plus rapprochée de *Er* au timbre vrai; enfin, les deux creux inférieurs de l'écu sont plus larges au timbre faux. On pourra, par la comparaison des deux timbres, établir encore bien d'autres différences.

Voici maintenant le décret d'émission des trois premiers timbres :

**Publication du gouvernement concernant les timbres-poste.**

Oldenburg, 28 décembre 1851.

Pour l'introduction des timbres-poste, il est porté à la connaissance générale, comme suite à la publication du li courant, concernant le traité de l'Union postale Austro-Allemande :

1) Sur les timbres-poste, la valeur est indiquée dans un écusson au-dessous des armoiries couronnées d'Oldenburg. Del-

menhorst en fractions du thaler et sur une banderole, à droite de l'écusson, en silbergros, à gauche, en grôte.

Au-dessous de l'écusson, se trouve sur une banderole la dénomination: *Oldenburg*.

Les timbres-poste à 130 — 2 2/5 gr. — 1 s gr. sont bleus  
— 115 — 4 1/5 — — 2 — — rouges  
— 110 — 7 1/5 — — 3 — — jaunes

2° Les lettres seulement peuvent être affranchies au moyen de timbres-poste, sauf les lettres expédiées en remboursement ou les échantillons de marchandises et les envois sous bande.

L'affranchissement se fait de manière que les timbres nécessaires à la couverture du port dû, suivant le tarif, soient placés seulement sur le recto de la lettre, coin supérieur gauche, en mouillant la matière collante qui se trouve sur le verso des timbres et en appuyant sur ceux-ci.

Dans le cas où les timbres se détacheraient, les lettres seront considérées comme non affranchies.

4 Le port manquant des lettres affranchies insuffisamment par l'envoyeur, sera indiqué sur la lettre et sera payé par le destinataire.

Si le montant des timbres était supérieur au port dû, l'envoyeur supportera la perte.

Les timbres adhérents sont oblitérés par le bureau de poste originaire et perdent ainsi leur valeur future.

5 Les lettres affranchies par des timbres peuvent être mises dans les boîtes aux lettres comme celles non affranchies. Les lettres recommandées doivent être remises au guichet d'expédition.

6 L'imitation frauduleuse et la falsification des timbres-poste, ainsi que l'usage de ces timbres, imités ou falsifiés, est défendue selon les lois pénales actuellement en vigueur.

7 Les timbres-poste sont obtenables aux bureaux de poste, à partir du 5 janvier prochain.

Du gouvernement d'Oldenburg, le 28 décembre 1851.

Mutzenbocher,

BARNSTEDT.

**Les bandes timbrées du Mexique.**

(Suite — voir n° 347).

2° TYPE. — L'impression du 1<sup>er</sup> type se présentant fort mal, on songea à y apporter remède. Le graveur fut donc chargé de faire disparaître certaines lignes pour rendre le type moins noir. Cette modification se constate principalement à l'aigle qui se trouve complètement dégagé; la montagne a le sommet arrondi et les lignes moins nombreuses à divers endroits: l'inscription par ce fait devient plus nette et la gravure considérablement éclaircie. Ce sont ces modifications qui forment le deuxième type.

Quant aux inscriptions de la bande, elles restent ce quelles étaient pour le premier type, mais le 2 centavos porte: *120 granmos*, dans l'avis de gauche.

L'impression continue par un exemplaire à la fois, toujours sur la gravure :

60 granmos. 1 centavo, vert  
120 — 2 — rouge

**VARIÉTÉS.**

a. Ayant les angles coupés et gommés à gauche au lieu de les avoir à droite.

60 granmos 1 centavo, vert  
120 — 2 — rouge



Esta fajilla sirve para impresos cuyo peso no exceda de 60 gramos.

*-S.*

SERVICIO INTERIOR.

### Estado de

*b.* Comme *a*, mais la vignette et l'inscription typographique imprimées des deux côtés.

120 gramos, 2 centavos, rouge

Les derniers tirages accusent une très légère détérioration du bois qui se déclare par une petite ligne blanche verticale entre l'I et le C de *Mexicanos* laquelle se prolonge en partie sur la montagne:

60 gramos, 1 centavo, vert  
120 — 2 — rouge

#### VARIÉTÉS.

Les angles coupés et gommés sont à gauche au lieu d'être à droite:

60 gramos, 1 centavo, vert  
120 — 2 — rouge

Afin de ménager sans doute la gravure, il avait été pris, avant la détérioration du bois, un cliché qui devait être de plomb, car par suite d'un accident qui n'aurait pu se produire avec un cliché en galvano, nous constatons sous la lettre A de *Mexicanos* la présence de plusieurs petits traits devant un espace blanc. Quoiqu'il en soit nous voilà en présence d'une variété nouvelle où l'inscription du creux de la vignette est presque au bord, sauf à gauche, au lieu d'être dans le creux. Cette particularité est constante à cette variété.

L'impression a lieu, toujours par unité, ce dont nous avons la preuve par les nombreux exemplaires que nous avons vus et qui ont une marge satisfaisante tant en haut qu'en bas.

La vignette, rectangle compris, mesure 93 m m :  
120 gramos, 2 centavos, rouge

#### VARIÉTÉ.

Pour imprimer des 1 centavo on a appliqué, par erreur, le timbre de cette valeur sur des bandes réservées au 2 centavos et ayant par conséquent, 120 gramos. Cette bande dont nous n'avons rencontré qu'un seul exemplaire dans la collection de M. de Ferrary, a les coins coupés et gommés à gauche au lieu de les avoir à droite:

120 gramos, 1 centavo, vert

Ici reparait en scène le bois abandonné un moment. Il se montre à nous avec une composition nouvelle des inscriptions typographiques: la ligne blanche verticale du dessin s'accroît de plus en plus et elle se dirige obliquement à gauche à partir du C de *Mexicanos*.

La vignette mesure, rectangle compris, 93 1/2 à 95 m m ;

Le rectangle du timbre est à égale hauteur de la vignette:

L'inscription de gauche, *a* gramos dont la ponctuation est directement sous le C de *cuyo*;

La première ligne est placée entre les lettres I et N de *interior*;

La deuxième ligne est placée devant le V de *servicio* dont l'S chevauche le plus souvent:

La troisième ligne est placée entre S et E de *servicio*;

*Fajilla para impresos* est dans le creux de la vignette; la ponctuation chevauche souvent.

L'impression se continue par exemplaire, probablement sur une seconde presse:

60 gramos, 1 centavo, vert

#### VARIÉTÉS.

La vignette et les inscriptions sont imprimées en double:

60 gramos, 1 centavo, vert

L'inscription de droite, mal venue, se présente en creux et non en noir:

60 gramos, 1 centavo, vert

En imprimant des 2 centavos on prend par mégarde la bande du 1 centavo dont l'avis de gauche a par conséquent: 60 *gramos* pour 120:

60 gramos, 2 centavos, rouge

(A continuer).

#### Correspondance.

Londres, 18 novembre 1891.

A M. l'Editeur du *Timbre-Poste*.

Cher Monsieur,

Dans votre intéressante revue du catalogue récemment paru de la « London Philatelic Society » insérée dans le *Timbre Poste* de ce mois, vous dites que l'on n'a pas fait attention aux timbres de St-Lucie de 1863 surchargés « Half penny » et « Six pence ». Ceci doit être une erreur de votre part car vous trouverez ces deux timbres mentionnés dans les « Remarks » ajoutées à 1863, page 126 et les timbres illustrés, plus loin, sous les nos 230 et 231.

Si vous lisez attentivement l'article sur Trinidad, vous arriverez, j'en ai l'intime conviction, aux mêmes conclusions que moi, que tous les timbres « sans valeur indiquée » sont d'une même valeur « one penny » ou que vous modifieriez l'opinion que vous avez émise à ce sujet.

Les timbres bleus et rouges imprimés dans l'île ne furent pas en usage concurremment, la rouge étant la dernière couleur employée. Les autorités postales ne devaient pas se donner la peine de faire de dépense extra de timbres imprimés dans l'île, si, comme vous le pensez, le timbre bleu représentait une autre valeur que le one penny, car on pouvait facilement faire la valeur du bleu en employant un nombre suffisant de timbres représentant one penny, jusqu'à ce qu'on les reçut d'Angleterre.

Votre dévoué,

E. D. BACON.

M. Bacon trouve que si le timbre bleu était d'une valeur supérieure à 1 penny, il n'était pas nécessaire de faire la dépense d'un timbre de cette valeur, puisqu'on pouvait y suppléer en employant un nombre plus grand de timbres rouges, valeur 1 penny.

Mais à ce compte là il ne serait nécessaire de n'émettre jamais qu'un seul timbre de la plus petite valeur, lequel servirait pour tous les affranchissements.

Notre avis est, que si l'on a émis des timbres bleus confectionnés dans l'île, c'est qu'ils manquaient apparemment et qu'on pouvait si peu employer le système que préconise M. Bacon, c'est que peu après on était obligé de créer des timbres rouges. S'ils avaient eu l'un et l'autre la valeur de 1 penny, rien n'obligeait de multiplier les couleurs.

#### POUR PARAITRE FIN COURANT

Deuxième fascicule (160 pages de texte avec gravures)

de la 7<sup>e</sup> édition

#### DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

A cet envoi sera joint une partie des reproductions de planches pour les personnes qui y ont souscrites.

Le prix est actuellement:

Pour le Catalogue . . . . . fr. 40.00

Pour la reproduction des planches . 15.00

Un des plus beaux cadeaux d'étrennes, c'est assurément le livre qui vient de paraître:

#### HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE

ET DE

toutes les marques d'affranchissement employées en ESPAGNE

suivie de l'Histoire des timbres fiscaux mobiles, depuis leur origine jusqu'à nos jours

(janvier 1840 à 1890 (décembre)

par J.-B. MOENS

Volume in-8° Jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 460 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe.

Prix, 20 francs; par la poste, 22 francs.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.

